This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

UC-NRLF
$B 767 478

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE DE BRETAGNE

ET DE VENDÉE

TOME XXXIV (IV DE LA 4e SÉRIE).

Digitized by Google

Nantes. — Imp. Vincent Forest et Émile Grimaud, place du Commerce, 4.

Digitized by Google

REVUE
DE BRETAGNE
ET DE VENDÉE

DIRECTEUR : **Arthur de la Borderie**
Député d'Ille-et-Vilaine.
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : **Emile Grimaud**

DIX-SEPTIÈME ANNÉE

QUATRIÈME SÉRIE. — TOME IV
(TOME XXXIV DE LA COLLECTION)

ANNÉE 1873. — DEUXIÈME SEMESTRE.

NANTES
BUREAUX DE RÉDACTION ET D'ABONNEMENT, PLACE DU COMMERCE, 4.
1873.

Digitized by Google

Digitized by Google

DC611
B841R4
v. 34

DES ORIGINES DE LA PRESSE RELIGIEUSE

SOUVENIRS DE MA JEUNESSE AU TEMPS DE LA RESTAURATION, par M. le comte de Carné, de l'Académie française. Un vol. in-18, Paris, Didier.

I

La librairie Didier nous envoie ce livre, dont je m'empare à l'instant, car il me reporte vers un temps que j'ai connu et vers des amis que je n'oublierai jamais. Les premières lignes de l'auteur sont solennelles et tristes. Elles portent la date du 30 octobre 1870, c'est-à-dire de l'époque néfaste qui reste marquée dans notre histoire par la perte d'Orléans et la capitulation de Metz.

« La pluie bat mes fenêtres, et, sur la mer qui m'environne, l'orage roule en grondant, comme une canonnade lointaine. A l'impassible ciel d'azur qui semblait insulter à mes souffrances succède un ciel triste comme mon âme. Toute promenade est impossible; rien, d'ailleurs, ne m'intéresse à cette heure, dans ces lieux déserts, où je demeure comme écrasé sous le poids de mes pensées. Mon Dieu! combien a été rapide dans sa course la trombe qui vient de passer sur mon pays, en m'atteignant dans le repos de mon foyer, et que votre Providence fait bien de nous cacher l'avenir pour nous laisser au moins savourer en paix la passagère douceur de nos jours heureux? »

Et lorsque le vieux Français, le vieux chrétien, ajoute : « De mes quatre fils un seul reste auprès de moi; c'est celui que ma tendresse dispute depuis deux ans à la mort, noble cœur aujourd'hui plus torturé par le sentiment de son impuissance que par l'aiguillon

M729081

Digitized by Google

de ses douleurs [1] », qui ne serait ému de cette amère, mais ferme souffrance ?

Ce fut pour chercher une trève aux pensées qui l'obsédaient que M. de Carné se prit à étudier l'action de la Providence dans le passé de sa vie, où, comme il l'appelle trop modestement, d'une *vie obscure*, au moment où il *cessait de l'entrevoir dans l'économie générale des choses du monde.*

« A l'ineffable joie de retrouver sa trace, dit-il, j'aimerais à joindre celle de reconstituer l'unité morale de ma vie, en m'expliquant la filiation logique de mes opinions et de mes idées par les impressions mêmes qui les ont provoquées. Ces douces remembrances me remettent en présence de la première pensée qui ait fait battre mon cœur; elles me rappellent des travaux entrepris et poursuivis, pour la défense de leur foi, par des amis bien chers, disparus dans la plénitude d'une confiance qui faisait notre force comme notre bonheur, et j'invoquerai leur mémoire, afin d'en obtenir force et courage au déclin du mes espérances et de mes années. Le cours de ces études rétrospectives me fournira l'occasion de rétablir le sens et la portée des idées qui présidèrent, en 1829, à la fondation du *Correspondant*, fondation que suivirent, après la révolution de 1830, les nobles luttes, à l'origine desquelles je crois utile de remonter, afin d'en constater le véritable caractère. Heureux, si je parviens, en dessinant d'incomplètes esquisses, à me reposer à l'ombre du passé pour alléger le poids mortel de l'heure présente ! »

Ces esquisses offrent, en définitive, un double intérêt : celui

[1] M. le Vte Louis de Carné était attaché au ministère des affaires étrangères et avait fait partie de la Commission d'exploration du Mekong. Cette exploration s'était étendue des bouches du Mekong à celles du fleuve Bleu, à travers le Cambodge, le Laos, la Birmanie et la Chine. Elle fut des plus pénibles et des plus meurtrières. Le jeune de Carné échappa à la mort, mais il ne put échapper à la maladie qui finit, après deux ans, par le conduire au tombeau. Il avait été décoré pour sa belle conduite, et il a laissé une intéressante relation de son voyage, dont son père s'est fait l'éditeur dévoué et ému. Le Vte de Carné est décédé au Pérennou, près de Quimper, le 23 novembre 1870. Il avait vingt-sept ans.

Digitized by Google

d'abord qu'ont toujours des *Mémoires,* lorsqu'ils sont écrits avec verve, et celui qui s'attache à l'histoire de la presse religieuse parmi nous. On peut dire, en effet, que l'ancien *Correspondant* figure dans la généalogie de toutes nos feuilles religieuses. Ce n'est déjà plus un père, c'est un ancêtre; mais la filiation peut toujours être facilement suivie.

A ce double intérêt se joint le charme de nombreux et vivants portraits tracés par un homme d'un caractère élevé, qui a beaucoup vu et généralement bien vu; portraits vivants, formant comme une suite de tableaux d'intérieur dessinés à la manière de Greuze, avec un peu plus de solennité, mais non moins d'esprit.

Le premier de ces portraits est, à lui seul, un petit chef-d'œuvre. C'est celui du chevalier de Lanzay-Trézurin, une momie du XVIIIe siècle, qu'on prendrait pour une charge, si ce type malheureusement ne nous était bien connu. J'ai souvent ouï raconter que lorsque les émigrés firent célébrer à Constance un service pour Marie-Antoinette, le prédicateur s'étant avisé de représenter les crimes de la Révolution comme des conséquences du philosophisme voltairien, un assistant, un émigré, cria de sa place : — « Ce n'est pas vrai! » — Si le chevalier de Trézurin avait quitté la France, j'aurais dit, en lisant M. de Carné : C'était lui. — Autant, en effet, le chevalier de Trézurin était royaliste, et royaliste comme on l'était sous Louis XV, autant il était voltairien. « Avec les habitudes de son temps, dit M. de Carné, il en avait les idées, ne reconnaissant à celles-ci qu'un seul tort, celui d'avoir concouru au renversement de la monarchie, dont M. *de Voltaire aurait été, d'après lui, le plus ardent défenseur.* »

Tel fut le mentor, un mentor octogénaire, que des circonstances fortuites donnèrent à notre jeune Breton, lorsqu'il arriva à Paris, à l'âge de seize ans. M. de Trézurin était son grand-oncle ; il lui avait offert l'hospitalité et lui donna en deux mots ses instructions. C'était de tirer bon parti des ressources qu'il allait trouver dans la capitale; le vieillard ajoutait qu'il y vivrait à ses périls et risques, et que, s'il succombait aux dangers qu'on y rencontre, il ne tarde-

Digitized by Google

rait pas à le regretter, une bonne conduite n'étant pas moins nécessaire pour faire son chemin dans le monde que pour conserver sa santé. Cela dit, il l'engagea à visiter les curiosités de la grande ville, sans se faire écraser par les voitures [1].

Je le répète, le chevalier de Trézurin ne peut être considéré seulement comme un individu; il doit l'être comme un type, dont le dernier marquis de Villette était encore, il y a quelques années, la fidèle expression parmi nous. La Révolution n'avait été pour ces singuliers tenants de la royauté qu'un rêve durant une longue nuit qui avait donné beau jeu aux voleurs, et, au réveil, ils se retrouvaient les *voltigeurs* de Richelieu ou de Lauzun, comme devant.

Etranges mentors pour la jeunesse ! M. de Carné avait, à Paris, il est vrai, un autre parent, député, homme d'esprit et homme de lettres, M. de Kératry, en un mot, l'auteur de *Mon habit mordoré* et d'*Inductions morales et physiologiques* sur l'Être, ouvrage dans lequel il avait su faire entrer un pompeux éloge de l'ordonnance du 5 septembre 1816, qui avait dissous la chambre *introuvable*. A l'en croire, cette ordonnance n'avait pas moins fait que rendre une *patrie à vingt-neuf millions de citoyens !!!* [2]

Gentilhomme déclassé, M. de Kératry ne s'était pas moins enthousiasmé pour Jean-Jacques que M. de Trézurin pour Voltaire. Il avait d'ailleurs traversé la Révolution comme lui, mais avec quelques mois de prison de plus, sans y jouer de rôle actif d'aucun genre, écrivant tantôt des idylles, genre Gessner, tantôt de railleuses fantaisies, genre Sterne. Désirant plus tard se lancer dans la politique et ayant quelque peu tracé sa voie dans ses *Inductions morales*, il brigua et obtint un mandat de député de ces ardents patriotes de Brest, « qui préféraient, disait-on, les inductions morales aux inductions jésuitiques [3]. » A partir de ce moment, M. de Kératry devint,

[1] *Souvenirs de ma jeunesse*, p. 13.

[2] *Inductions morales*, l. v., ch. XII.

[3] Voir le *Courrier français* du 21 octobre 1819, dans lequel on annonce comme ayant déjà eu lieu l'*avortement* de la mission de Brest, qui ne s'ouvrit que trois jours après et dut céder, on se le rappelle, à une émeute *libérale*.

Digitized by Google

suivant le mot de M. de Carné [1], un des *Dii minores* de la pléiade olympique qui soufflait le feu de la Révolution sur toute la France.

Ainsi deux jugements faux, deux libres-penseurs, l'un aristocrate entêté, l'autre démocrate à blason, tels furent les deux pôles entre lesquels sut se former un des hommes qui ont le plus vaillamment combattu pour les droits de Dieu et nos libertés religieuses.

« Rien ne réussit moins près des jeunes gens, dit M. de Carné, que la légèreté chez les vieillards. » Aussi, en entendant M. de Trézurin lui prédire une place sur le canapé doctrinaire, avec un sourire narquois qui semblait dire :

Prêtez-moi vos vingt ans, si vous n'en faites rien,

il fut pris d'un dégoût profond et pour cette étrange personnification de l'ancien régime et pour Voltaire, son idole. « La frivolité sénile me rendit grave, dit-il, et j'accueillis avec ardeur les idées de mon temps, en présence d'un débris d'une autre époque qui ne savait pas m'inspirer le respect auquel ont droit les ruines. »

Ceci prouve à la fois beaucoup d'énergie et de bon sens; mais M. de Kératry, dont le libéralisme se résumait en une conspiration permanente, n'eût-il pu, de son côté, dégoûter du libéralisme ? La chose était très-possible. Elle n'eut pas lieu cependant. M. de Carné ne confondit pas l'écrivain du *Courrier français* avec le nouveau régime, tout en confondant, un peu trop peut-être, avec l'ancien M. de Trézurin et Voltaire.

« Lorsque j'évoque, après un demi-siècle, poursuit l'auteur, ces souvenirs au milieu desquels se dressent d'ardentes images et que je me représente, dans mon inexpérience absolue, conduit au port par le flot même qui semblait devoir m'en écarter, je m'incline, les yeux pleins de larmes, sous la main qui m'a visiblement préservé. » Ce sont les âmes qui pensent ainsi que Dieu sauve.

Nous ne suivrons point M. de Carné à la Sorbonne, où il allait,

[1] On comprend que j'aie été d'ailleurs moins réservé dans l'appréciation du rôle politique de son parent que M. de Carné n'a dû l'être. Cette réserve était de bon goût de sa part; elle ne le serait nullement de la mienne.

Digitized by Google

de son seul mouvement, aux cours les plus divers, sans avoir d'ailleurs aucun maître pour les approfondir au retour et les relier entre eux ; puis, se remettant pendant un an sur les bancs du collége, et obtenant du premier coup des couronnes au grand concours ; mais nous nous arrêterons au souvenir de la société littéraire de Bailly, où nous eûmes la bonne fortune de le rencontrer, et à celui de la *Congrégation* dont il parle un peu, me permettra-t-il de le dire ? comme beaucoup de personnes qui ne l'ont pas connue.

D'abord, il n'est pas exact que la congrégation ait été formée dans le but d'*assister Pie VII, captif à Fontainebleau, par une union secrète d'efforts et de prières.* La congrégation fut fondée le 2 février 1801. Dès que l'ordre commença à renaître après la révolution et que Paris redevint un centre d'études, il arriva tout naturellement ce qui arrivera toujours, c'est que les bons se recherchèrent et s'unirent de la même manière que les mauvais se recherchent et se liguent. Le lien de cette union fut l'excellent père Delpuits, puis, après lui, notre pieux et dévoué compatriote, l'abbé Le Gris-Duval, et enfin, sous la restauration, le père Ronsin.

« On agissait beaucoup plus, dit M. de Carné, dans l'espoir de sauver l'innocence des étudiants que dans la pensée de fortifier leur virilité. » Mais, franchement, est-ce que sauver l'innocence de jeunes gens laissés libres, parfaitement libres sur le pavé de Paris, peut se faire sans développer en eux les qualités les plus viriles ? « On s'efforçait, ajoute-t-il, de revêtir de la tunique d'Éliacin ceux qu'il aurait été bon d'armer d'une triple cuirasse pour les grands combats de l'avenir. » Soyez sûr que, lorsque la tunique d'Eliacin a traversé intacte l'école de droit ou l'école de médecine, c'est la plus impénétrable des cuirasses. Ah ! s'il m'était permis de citer des noms, combien il me serait facile de prouver que c'est surtout dans les rangs de ces Eliacins, jeunes et vieux, que se sont trouvés dans nos luttes de tous genres, les esprits les plus fermes et les plus indomptables courages [1].

[1] Michelet a fait une remarque très-juste : c'est que l'ascétisme double les forces, et que nul ne connaît mieux *l'homme* que celui qui, par une méditation de tous les jours, l'étudie sur lui-même.

Digitized by Google

Le secret de la congrégation pour former des âmes viriles était bien simple, c'était la piété et la charité. On se réunissait, de deux dimanches l'un, dans la chapelle haute des *Missions étrangères*, au pied d'un autel qui portait pour inscription : *Cor unum et anima una.* L'appel était fait par ordre d'ancienneté et, pour tous, sans aucun titre. J'entends encore : *Mathieu de Montmorency, Eugène de Montmorency, Bordier, Laënnec, Récamier, Gaultier de Claubry, Olivier de la Rochefoucauld, etc., etc., etc.* On était environ deux cents. Venait la messe, à laquelle tous ou presque tous communiaient, puis une instruction, qui le plus souvent prenait pour texte l'évangile du jour, et dans laquelle j'atteste n'avoir jamais entrevu d'autre politique que celle qui se fait publiquement dans les chaires, c'est-à-dire la grande politique du respect de Dieu et du respect de soi-même. On chantait enfin le *Magnificat*, on récitait le *Miserere*, et l'on se séparait heureux et forts, comme des frères qui s'aiment et qui ont prié ensemble [1].

Dans l'intervalle des réunions, ceux qui le voulaient bien, prenaient leur part des travaux de la *Société des Bonnes-Œuvres*, qu'avait fondée le pieux abbé Le Gris-Duval. Ils allaient assister les malades dans les hôpitaux, consoler les prisonniers dans leurs geôles ou réunissaient les petits Savoyards pour leur tenir lieu d'instituteurs et de pères.

Voilà à quoi se réduisaient les mystères de la congrégation et voilà comment elle s'étudiait à faire des hommes. Elle savait que la fréquentation des sacrements, c'est-à-dire l'union avec Dieu et la charité, c'est-à-dire l'union avec le *prochain*, suivant le mot de l'évangile, sont le véritable secret de la force. Personne, au reste, ne le sait mieux que M. de Carné, car, nul n'a plus souvent et mieux dit qu'*on ne fonde rien de solide en dehors des principes du christianisme.*

M. de Carné émet quelques griefs contre la société des *Bonnes-Études*, qui était le *Cercle catholique* du temps. « Il fut doté, dit-il, d'une bibliothèque expurgée et ne reçut que la fine fleur des jour-

[1] Voir, sur la *congrégation*, Foisset : *Vie du Père Lacordaire*, t. Ier, pp. 123, 124.

Digitized by Google

naux monarchiques. » Je suis obligé de dire que de ce nombre se trouvait le *Journal des Débats,* dans lequel j'ai lu, aux *Bonnes-Études,* de 1825 à 1830, toutes les diatribes possibles contre les jésuites. « Ses fondateurs, je continue de citer, avaient oublié que le jardin du Luxembourg se trouvait à deux pas et que, pour cinq centimes, les étudiants peu flattés d'une tutelle politique maladroitement étalée, ne manqueraient point, dans leurs promenades journalières, de lire les feuilles de l'opposition, plaisir qu'ils prenaient, en effet, avec l'avidité toujours provoquée par le fruit défendu. »

Le dirai-je? M. de Carné me semble beaucoup trop impressionné par le souvenir des leçons de M. de Trézurin, leçons qui tournèrent bien pour lui, mais qui auraient pu tourner mal pour mille autres. Eh! mon Dieu, nous n'ignorons pas qu'avec trois sous on peut se procurer le *Dictionnaire philosophique* ou les *Lettres de la montagne* dans un cabinet de lecture, et cependant l'idée ne nous vient jamais de les mettre entre les mains de nos élèves. Nous exerçons même une certaine surveillance sur les journaux qui sont ou peuvent être admis dans nos cercles d'étudiants ou d'ouvriers; parce qu'il y a des mensonges, il y a des hontes, qui, M. de Carné en conviendra, ne sont nulle part de bonne compagnie. Qu'il y ait des personnes que cela gêne, je le veux bien; mais, aujourd'hui comme alors, je maintiens que, dans les cercles fondés sous les auspices de la religion, c'est le petit nombre.

Ici se présente une anecdote dont j'ai déjà parlé, mais sur laquelle il est utile de revenir, parce que, me dit-on, on s'obstine à en inférer que la congrégation avait des pratiques secrètes. « Lorsque je fus admis, à la fin de 1825, au ministère des affaires étrangères, nous dit M. de Carné, je fus introduit dans le cabinet d'un haut employé de ce département, auquel je remis une lettre d'un haut personnage de la droite dont le concours m'avait été des plus utiles. Ce fonctionnaire, aussi ardent dans ses convictions qu'il était *tiède dans ses croyances*, avait peu profité du précepte classique de M. de Talleyrand et s'obstinait à déployer du zèle. Il me fit un accueil très-bienveillant..., et me tendant la main avec beaucoup de

Digitized by Google

cordialité, enlaça ses doigts aux miens d'une façon qui m'embarrassa, sans que j'y rattachasse d'ailleurs aucune signification précise. L'entretien fut, de sa part, plutôt encourageant qu'abandonné, ce monsieur paraissant attendre jusqu'à la fin un mot ou un geste qui correspondît au mouvement dont le sens m'échappait. Lorsque, quelques jours après, il m'arriva de parler de cette entrevue à un homme pourvu de plus d'expérience que je n'en possédais moi-même, et quand j'eus incidemment mentionné le geste qui m'avait étonné : — « Ah ! maladroit, s'écria-t-il, c'était la chaîne, il fallait passer le pouce dans l'anneau. Vous avez manqué votre fortune. » — Il me fut révélé, ce jour-là, que, lorsque les sociétés secrètes ne sont pas dangereuses, elles sont ridicules. »

Fort ridicules, à coup sûr, et d'autant plus sottes que c'était une sottise imitée et toute libérale. Qui ne sait, en effet, que la franc-maçonnerie était peuplée de libéraux, et que le rit écossais particulièrement possédait, à lui seul, presque tous les hauts bonnets du libéralisme. Or, c'est là surtout que fleurissent et s'épanouissent les pratiques secrètes. Les *ventes* des *carbonari* y ajoutaient d'affreux serments; puis, chaque secte eut, en outre, son signe public, affiché : gilet à la Robespierre, cheveux à la Benjamin Constant, chapeau à la Bolivar.

Ai-je besoin d'affirmer que de pareils usages furent toujours complétement étrangers à la *congrégation* ? — Mais, cependant, l'histoire de l'anneau? — me dira-t-on. L'histoire de l'anneau ne peut évidemment concerner que les *chevaliers de l'anneau*, société royaliste, il est vrai, mais qui n'était nullement la *congrégation*. Cela résulte même clairement du récit de M. de Carné. L'homme à l'anneau était, en effet, nous dit-il, *tiède en ses croyances*, ce qui, on nous l'accordera bien, n'était nullement le fait des congréganistes. La société des *chevaliers de l'anneau*, formée dans le Midi, sous l'Empire et contre l'Empire, n'avait pas cessé d'exister avec lui, et elle conserva, à ce qu'il paraît, les petites manœuvres de ses premiers jours, au temps de la terrible police du duc de Rovigo. On prétend qu'elle ne fut pas sans influence sur M. de Villèle, qui

Digitized by Google

était du Midi; mais cette influence dura peu et le ministre ne fut pas étranger à sa dissolution.

Quant à la congrégation, elle resta, quoi qu'en aient dit les feuilles libérales, ce qu'elle devait être, une association pieuse. J'ai sous les yeux la liste de ses membres, et à part Rainneville, qui fut appelé très-jeune par M. de Villèle à un poste de confiance qu'il occupa si dignement, je n'en vois véritablement pas dont les promotions ou l'avancement aient pu provoquer la moindre surprise. Il fallait attendre 1830, pour voir une *curée* de places et d'emplois, comme celle que Barbier a si énergiquement peinte dans ses *Iambes*. On conviendra, du moins, que ce n'étaient pas les gens religieux que l'on distinguait alors dans la meute.

« Vous avez manqué votre fortune », avait-on dit à M. de Carné. Heureusement il n'en fut rien. Les différents ministres qui se succédèrent au boulevard des Capucines, accordèrent tous au jeune diplomate l'estime qu'il méritait. Il remplit une mission en Espagne et en Portugal, fut ensuite attaché à la direction politique du ministère, où il trouva un travail *solide, en plein accord avec ses goûts*, et put même, à ses heures de loisir, rédiger une feuille, où il ne craignit pas, sous l'administration Polignac, d'exprimer des idées différentes de celles du ministre, ce qui ne le fit ni congédier ni même blâmer. *O tempora! o mores!* Les temps, ce me semble, ne tardèrent pas à devenir plus durs et les mœurs moins douces.

Le voyage de M. de Carné dans la péninsule ibérique offre un vif intérêt. On y voit à l'œuvre les hommes et les partis, sous le triste règne de Ferdinand VII, et à l'heure même où don Miguel, nommé régent du Portugal par son frère don Pedro, pendant la minorité de dona Maria, sa fille, fut proclamé roi lui-même par les Cortès. Peu favorable à don Miguel, l'auteur n'en constate pas moins un fait, c'est que ce prince avait pour lui l'opinion des masses. Je sais bien que ce n'est pas tout; mais je ne puis oublier, en même temps, qu'en France nous avons dû notre salut deux fois, en 1848 et en 1871, à la *démocratie rurale*. Livrée à elle-même, elle a généralement l'esprit plus droit que les *capacités* des villes,

Digitized by Google

parce qu'elle a moins d'ambition. Malheureusement elle est facilement circonvenue ; mais elle n'est jamais la première à l'être; c'est quelque chose.

« L'intelligence, ajoute M. de Carné, ne tarde jamais longtemps à prendre le pas sur le nombre ; à elle seule appartient l'avenir. » Dieu le veuille, pourvu que ce ne soit ni l'intelligence de Louis-Philippe qui nous a si habilement conduits à Ledru-Rollin, ni celles des Napoléons qui nous ont menés de succès en succès à Waterloo et à Sedan, ni le génie multiple de nos républicains, qui trouve toujours si merveilleusement le chemin de l'abîme.

M. de Carné donne enfin comme preuve de cette suprématie définitive de l'intelligence ce qui est arrivé dans la Péninsule à don Carlos et à don Miguel. « Ces princes, dit-il, représentaient, il y a quarante ans, une *majorité numérique incontestable*, et il n'y a pas aujourd'hui, même au sein de l'anarchie *la plus encourageante* pour tous les prétendants ,*un seul partisan assez résolu pour relever leurs drapeaux.* » Ne serait-il pas plus juste de dire que, même après sept ans de guerre et trente ans de paix, don Carlos, tout au moins, est le seul prétendant pour lequel des populations entières n'hésitent pas à braver la mort, en relevant son drapeau ?

M. de Carné revint de Portugal par l'Angleterre, où il eut une très-curieuse entrevue avec O'Connel. Ses observations, ses portraits, celui entre autres du vieux duc de Wellington, sont à la fois d'une finesse qui attache et d'une vérité qui s'impose. « J'arrivai à Paris, continue l'auteur, pour recevoir le dernier soupir du grand-oncle nonagénaire qui, pendant dix ans, m'avait admis sous son toit. Il voulut bien me laisser un souvenir et mourut dans les bras de la religion, prenant la mort plus au sérieux qu'il n'avait pris la vie. »

Personne ne sera surpris de cette fin. Il n'y a pas d'apostolat plus efficace, surtout pour un vieillard frivole et incrédule, que la vue d'une jeunesse grave, studieuse, croyante, estimée, et qui, toute jeune qu'elle soit, sait être bonne pour la vieillesse. Nulle prédication ne pourrait être aussi éloquente que ce pieux exemple et cette muette leçon.

Digitized by Google

En sa qualité de diplomate et aussi d'homme de bonne et très-bonne société, M. de Carné était fort répandu; aussi les visages célèbres se rencontrent-ils nombreux sur son chemin, et il les peint en quelques traits toujours vifs. Je recommande surtout celui de M. Royer-Collard, cet éloquent oracle de la bourgeoisie, qui en était venu à « s'inquiéter beaucoup plus des souvenirs de l'*Œil-de-bœuf* que des souvenirs des clubs, et à redouter les marquis plutôt que les Jacobins. » Il faut le voir, conduisant la Révolution jusqu'à la limite qu'il lui a fixée, puis devenant *silencieux et morose* en s'apercevant que la Révolution ne connaît pas le dieu Terme. C'est du véritable Holbein.

Et M. Lainé, dont la voix vibrait sous l'action de deux courants contraires, qui, loin de se neutraliser, l'emportaient tour à tour, tantôt à contre-courant, tantôt à la dérive, *puritain doublé d'un cavalier;* et Benjamin Constant, *conteur lettré*, mais nature *sceptique jusqu'au cynisme;* Foy, qui *s'efforçait d'associer la prudence d'un chef d'armée au brillant entrain d'un soldat;* et les *classiques, les romantiques*, le salon littéraire du vieux Lacretelle, cénacle de classiques en voie de désertion; le salon de Mme d'Hautefeuille, d'*Anna-Marie*, comme elle se nommait en tête de ses livres, *imagination romanesque, tempérée par une rare élévation d'esprit;* celui de la duchesse de Duras, dans lequel l'auteur d'*Ourika semblait un peu présider une thèse;* le fauteuil de Mme Swetchine, qui finit par avoir *quelque chose de la sainte intimité d'un confessionnal;* la chaise-longue de Mme de Montcalm, autour de laquelle *chacun mesurait la portée de ses paroles, pour ne pas dire celle de sa voix.* C'est vivant et c'est charmant.

Je ne puis enfin oublier Mme d'Aguesseau qui, pour porter M. de Châteaubriand au pouvoir, aurait volontiers *dressé des barricades contre la monarchie, en les surmontant du drapeau blanc.*

Ce fut chez elle, dit M. de Carné, « que s'établirent mes relations avec plusieurs des jeunes écrivains du *Globe,* rapports auxquels se rattache la fixation d'une date importante dans ma vie intellectuelle. Ce commerce fit, en effet, comprendre pour la première

Digitized by Google

fois, à plusieurs de mes amis, comme à moi-même, que nous ne pouvions moins faire pour nos croyances religieuses que d'autres ne faisaient pour de pures théories philosophiques, et que le repos obtenu dans la vérité possédée ne dispensait ni de la peine de la démontrer, ni de l'obligation de la défendre. » Admirables sentiments et belles paroles !

Le seul journal spécialement religieux qui existât alors, l'*Ami de la Religion et du Roi*, était, en quelque sorte, le *Moniteur* du clergé, et si son vénérable directeur, Picot, avait fait preuve, plus d'une fois, d'une élévation d'esprit qui commençait à entrevoir le faible des théories gallicanes, rarement néanmoins il s'aventurait hors des traditions de 1682, et ne prétendait, dans tous les cas, exercer d'action que sur les presbytères. Les journaux royalistes, la *Gazette de France*, la *Quotidienne*, l'*Étoile*, le *Drapeau blanc*, étaient, sans doute, religieux, mais la religion, dans leurs colonnes, ne venait qu'après la politique, tandis qu'on sentait de plus en plus le besoin d'un organe qui ne fît intervenir la politique qu'après la religion. Le *Mémorial catholique*, fondé en 1824 par les abbés Gerbet et de Salinis, avec le concours de M. de Bonald et du spirituel Cte O'Mahony, alla, le premier, droit au but, non sans soulever de vives récriminations. Le premier, il osa rompre en visière avec ces prétendues libertés, dont on avait fait des chaînes pour l'Eglise de France; il osa réhabiliter Grégoire VII et ouvrir énergiquement la voie qui nous a menés au concile du Vatican. L'abbé Gousset, depuis archevêque de Reims, l'abbé Doney, qui devint évêque de Montauban, Henri Lacordaire, qui n'était encore qu'avocat [1], et le savant abbé Rohrbacher, faisaient dans cette *Revue* leurs premières armes, et le jeune abbé Guéranger y commençait cette attaque contre les liturgies particulières, qui a été couronnée d'un si merveilleux succès.

« Le *Mémorial*, avaient dit ses rédacteurs en commençant leur œuvre, s'efforcera de faire connaître, sous toutes ses faces, l'état

[1] Voir un article de lui sur le *droit public*, dans le numéro de mars 1824. Il n'entra à Saint-Sulpice qu'au mois de mai suivant.

Digitized by Google

actuel de l'esprit humain en religion, en philosophie, en littérature. Cette connaissance peu commune est d'une importance extrême. Pour agir sur son siècle, il faut l'avoir compris. »

C'était très-bien, mais deux choses nuisaient à l'œuvre : la première, d'être trop uniquement l'œuvre des amis de l'abbé de la Mennais et, par suite, d'avoir pour ennemis tous ses adversaires; la seconde, d'avoir une rédaction trop ecclésiastique, ce qui lui permettait peu de se répandre parmi la jeunesse du monde. Et cette jeunesse cependant, il importait de la guider, de la rallier, de la former aux luttes qu'une prétendue science et de trop réelles passions engageaient chaque jour avec la vérité.

Parmi les hommes qui furent les plus actifs et les plus intelligents organisateurs de l'armée du bien, nous devons citer, en première ligne, l'abbé de Salinis, pour qui une fondation n'était jamais que le prélude d'une autre, et Bailly de Surcy, dont la maison était, depuis plusieurs années, le centre d'un mouvement intellectuel très-marqué dans la jeunesse catholique. L'un et l'autre sentaient profondément la nécessité d'une action indépendante du gouvernement pour la défense des intérêts religieux. Qu'arrivait-il, en effet? Le gouvernement étant réputé le protecteur de la religion, l'opposition politique n'avait rien trouvé de mieux que de mettre ses attaques contre le trône sous le couvert des coups qu'elle portait à l'autel. Le gouvernement perdait-il du terrain? C'était ainsi du terrain religieux qu'il perdait. En cédait-il, sur la foi d'un de ces ministères de conciliation qui, pour concilier, apaiser, ne savent que céder toujours? c'était aux dépens de la religion qu'il cédait. Or, chaque pas en arrière provoquait aussitôt de l'autre côté un nouveau pas en avant, car toutes les passions se ressemblent, elles disent toutes comme l'avarice : *Apporte, apporte.*

Il était donc essentiel que les catholiques se missent à l'œuvre et que, sans rêver la séparation de l'Église et de l'État, ils ne laissassent du moins ni l'Église compromettre l'État aux yeux des libéraux, ni l'État compromettre l'Église aux yeux des fidèles.

C'est de cette pensée que naquit l'*Association pour la défense de la*

Digitized by Google

religion catholique. Un des premiers buts qu'elle dut se proposer fut évidemment de lutter contre l'influence dissolvante de la presse immorale et incrédule, par l'action persévérante d'une presse honnête et religieuse. Le mal était arrivé, en effet, à ses dernières limites. Ainsi, il était constaté par le *Journal de la Librairie* que, de 1816 à 1824, il avait été imprimé 31,600 exemplaires des œuvres de Voltaire, formant un total de 1,598,000 volumes; 24,500 exemplaires des œuvres de Rousseau, formant 492,500 volumes; plus 288,900 volumes d'ouvrages séparés des mêmes auteurs; 138,000 volumes des romans impies et orduriers de Pigault-Lebrun; enfin 268,500 volumes de mémoires et d'abrégés historiques irréligieux. Ce n'était donc pas moins de 2,785,900 paquets de poison répandus en huit ans sur la France; soit 348,237 par an, et 954 par jour [1].

Il y avait assurément de quoi s'effrayer, de quoi désespérer peut-être. Les catholiques cependant ne désespérèrent pas et, malgré l'attrait si puissant du mal sur notre nature déchue, ils résolurent hardiment de lui opposer l'attrait du bien. Une *Société des Bons Livres* se forma, non-seulement dans le but de réimprimer un très-grand nombre d'ouvrages utiles, mais encore de provoquer, par des prix, la composition de traités sur la religion, la philosophie, l'archéologie, l'histoire et les sciences mathématiques, physiques, physiologiques et médicales. Le programme était vaste; s'il ne fut pas complétement rempli, il donna lieu néanmoins à d'excellents ouvrages, parmi lesquels je citerai l'*École d'Athènes*, du président Riambourg, admirable tableau des *Variations et Contradictions de la philosophie ancienne.*

Mais ce n'était pas tout d'avoir de bons livres, il fallait les répandre. Vint alors l'heureuse idée des bibliothèques paroissiales. Ces bibliothèques furent en peu de temps dotées de plusieurs millions de volumes.

On voit que, même sous la Restauration, le clergé fut loin d'être

[1] « Si le monde entier entendait le français, écrivait M. de Bonald dans le *Mémorial*, il y aurait de quoi bouleverser le monde. »

Digitized by Google

inerte, comme on l'en a souvent accusé; car la première pensée vint de lui, et le succès vint également de lui. Je ne pourrais d'ailleurs que répéter sur ce point ce que j'ai dit par deux fois dans la *Revue* [1], c'est qu'aucune époque n'a été plus féconde en œuvres religieuses. Or, les œuvres religieuses seront toujours et partout les meilleures œuvres politiques. N'est-ce pas le Sage qui a dit : « L'âme d'un homme pieux (*viri sancti*) est souvent plus clairvoyante que sept sentinelles assises sur un lieu haut pour tout découvrir [2]. »

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

[1] T. XXVIII, pp. 28 *et seq.*, et T. XXXII, pp. 265 *et seq.*
[2] *Eccli.* XXXVII, 18.

(La suite à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

LE SEIGNEUR DE BAZOGES

CHRONIQUE DU XVIe SIÈCLE DANS LE BAS-POITOU.

I

Le Château.

Vers la fin du XVIe siècle, le château de Bazoges était une noble et forte demeure féodale, et une des plus puissantes seigneuries du Bas-Poitou. Son donjon quadrangulaire, qui élève encore fièrement aujourd'hui vers le ciel ses épaisses murailles noircies par le temps, était alors entouré de constructions considérables dont il ne reste plus que des ruines [1]. Le château et son vaste préau étaient renfermés par des fossés larges et profonds, revêtus de murs crénelés et défendus par de nombreuses petites tours. La chapelle du château, qui est devenue depuis l'église paroissiale de Bazoges, était elle-même crénelée, renfermée dans cette enceinte et ajoutait encore à ses moyens de défense. Son pont-levis, placé en face de la cour carrée qui entourait le donjon, devant une épaisse porte de fer et une forte herse de bois de chêne, était la seule issue par où l'on pouvait pénétrer dans le château. La cour intérieure était elle-même séparée du préau par d'épaisses murailles, avec herse et porte de fer.

[1] La conservation du donjon de Bazoges est due à un honorable habitant de la Vendée, ami éclairé des beaux-arts, M. Pervinquière, qui, il y a quelques années, a acheté et sauvé de la démolition le vieux et noble monument du moyen âge.

Digitized by Google

Le château de Bazoges, construit dans le moyen âge, avait repoussé victorieusement bien des assauts dans les longues guerres soutenues contre les Anglais. Comme toutes les petites forteresses féodales, il avait perdu une partie de son importance depuis l'emploi de l'artillerie, et n'aurait pas pu résister à un siége régulier ; mais il n'avait rien à craindre d'une surprise, et ses fortes murailles pouvaient encore opposer une longue et sérieuse résistance.

Depuis deux siècles, la seigneurie de Bazoges était possédée par la noble famille de Girard, et au XVIe siècle, le château était habité par le chevalier Maurice Girard, dernier descendant de la branche aînée de cette ancienne et illustre maison. C'était un vieux chevalier, qui, malgré son âge avancé, et ses nombreuses blessures, avait encore la vigueur de la jeunesse et était resté le type accompli de l'ancienne chevalerie. Jamais cœur plus brave et plus loyal n'avait battu sous une armure de fer. Son sang avait coulé pour la France sur les champs de bataille, et il n'y avait pas un seul habitant du pays qui ne rendît justice à sa bonté, à sa bienveillance et à ses nobles vertus. Sa longue vie si bien remplie avait été cependant éprouvée par de cruels malheurs ; mais il les avait supportés avec la résignation du chrétien et la fermeté du soldat. A l'époque si profondément troublée des dernières années du XVIe siècle, son caractère n'avait pas faibli, il avait gardé sa foi religieuse et sa foi politique, et était resté inébranlable dans son dévouement au catholicisme et à la royauté.

Nous allons le suivre dans cette longue carrière, où il rencontra tant de difficultés et de cruelles épreuves, et où il ne s'écarta jamais de la ligne du devoir et de l'honneur.

Dans sa jeunesse, il avait fait ses premières armes dans les guerres d'Italie, sous son puissant et illustre suzerain Louis de la Trémouille, vicomte de Thouars. A dix-huit ans, il se trouva à la funeste mais glorieuse défaite de Pavie, où François Ier montra comment un vrai roi de France sait par son héroïsme conserver l'honneur et se montrer supérieur à la mauvaise fortune. Les plus braves chevaliers tombèrent en combattant près du roi ; Louis de

Digitized by Google

la Trémouille fut mortellement frappé. Maurice de Bazoges fut renversé au milieu des morts et des mourants ; mais, malgré sa grave blessure, se traîna hors du champ de bataille, rejoignit les débris de l'armée et put rentrer en France. Plus tard, il retournait en Italie, et faisait partie de l'expédition commandée par M. de Lautrec, commencée si brillamment, et qui finit par un désastre sous les murs de Naples. Après la mort de M. de Lautrec, dans un combat désespéré pour soutenir la retraite, il fut de nouveau gravement blessé, et tomba frappé de trois coups de lance. Dans la nuit qui suivit cette terrible journée, un fidèle serviteur, Pierre Hubert, qui avait combattu bravement avec Maurice, vint sur le champ de bataille relever le corps de son maître. Il s'aperçut qu'il respirait encore, et le porta tout sanglant dans le château d'un seigneur italien partisan de la France. Là, Maurice fut rendu à la vie par les soins les plus dévoués, et en guérissant de ses blessures, il trouva dans son cœur la plus profonde reconnaissance pour l'hôte généreux qui l'avait accueilli comme un père, et l'amour le plus pur pour sa fille, charmante Italienne qui, après avoir porté au jeune blessé l'intérêt et la sollicitude d'une sœur, éprouva aussi pour lui des sentiments plus tendres. Maurice, orphelin dès son bas âge, n'avait à obtenir que le consentement de sa nouvelle famille : il lui fut accordé facilement, et bientôt un vénérable prêtre bénit le mariage dans la chapelle du château. Un mois après, le seigneur de Bazoges, heureux et guéri de ses blessures, revenait en France, et ramenait dans son vieux donjon, celle qui, après lui avoir sauvé la vie, allait lui assurer de longues années de bonheur. La naissance d'un fils vint combler les vœux de l'heureux ménage, et longtemps après, Dieu leur accorda une dernière faveur en leur donnant une petite fille qui reçut le doux nom de Marie.

Mais, après un ciel sans nuages, vinrent les jours de deuil et de malheur. A son retour d'une expédition militaire pour le service du roi, le seigneur de Bazoges retrouva mourante la compagne de sa vie et la vit expirer dans ses bras, après une courte et cruelle maladie. Dans son cœur brisé par la douleur, il ne resta qu'une seule consolation : il reporta sur ses enfants, qui lui étaient déjà si

Digitized by Google

chers, tout l'amour qu'il avait eu pour leur mère. Ces deux liens le rattachèrent à la vie, et l'aidèrent à supporter le coup terrible qui venait de le frapper.

Ses enfants grandirent sous ses yeux, il les entoura des plus tendres soins, et plus tard, lorsque le moment fut venu, aidé par le pieux et savant chapelain du château, il les habitua à l'étude, et les initia au réveil de la littérature et des beaux-arts, qui se produisait si vivement partout à l'époque de la renaissance. Il ne négligea rien pour former le cœur et l'esprit de son fils Charles, qui était déjà un jeune homme lorsque Marie n'était encore qu'une enfant. Il le prépara surtout à devenir un brave et bon chevalier, comme ceux de sa race ; il lui apprit à bien tenir une épée et à ne s'en servir que pour le droit, la justice et le devoir.

Marie, plus jeune que son frère, avait hérité de la beauté et des bonnes et charmantes qualités de sa mère, qui se développèrent avec l'âge et la rendirent la jeune fille la plus accomplie que pût rêver le cœur d'un père. Un jeune parent, presque un frère, de l'âge de Marie, venait souvent au château de Bazoges, partager les jeux et les études de ses cousins. Henri de Peinevert était le fils unique de Jeanne de Peinevert, dame de Saint-Martin, sœur du seigneur de Bazoges. Restée veuve depuis plusieurs années, elle réunissait fréquemment son fils aux enfants de son frère. Élevés ensemble, ils s'aimaient, et il y avait entre eux cette douce liaison d'enfance dont le souvenir est un lien pour toute la vie. Le bon chevalier trouvait un adoucissement à ses regrets en voyant cette belle et heureuse jeunesse s'épanouir autour de lui et promettre le plus brillant avenir. Mais il n'avait pas encore épuisé la coupe amère du malheur et il allait être frappé par de nouvelles et plus terribles épreuves.

Depuis longtemps, la funeste hérésie de Calvin avait pénétré dans le Bas-Poitou, et y faisait dans l'ombre de redoutables progrès. Le peuple se laissait peu à peu gagner à ces dangereuses nouveautés, et elles séduisirent surtout les hautes classes, dont l'esprit indépendant, irrité de quelques abus, ne croyait favoriser qu'une sim-

Digitized by Google

ple réforme et ne soupçonnait pas qu'il s'agissait d'une véritable révolution religieuse et politique. Des émissaires, venus de Genève, habiles rhéteurs, théologiens improvisés, allaient de château en château produire leur fausse science, leurs captieuses interprétations des saintes Écritures, et répandaient d'odieuses calomnies contre la cour de Rome et contre le clergé catholique. Ils parlaient avec passion, souvent avec éloquence, affectaient les austères vertus de la primitive Église, et faisaient de nombreux prosélytes.

Le protestantisme fut alors en France, comme dans toute l'Europe, une de ces maladies morales qui se produisent à certaines époques et ont le caractère d'une véritable épidémie. Les esprits les meilleurs, les plus éclairés, et appuyés sur les principes les plus fermes, peuvent seuls résister à de pareils courants.

Le seigneur de Bazoges ne fut pas ébranlé un seul instant; il garda dans toute sa pureté la foi de ses pères, et crut avec raison que si quelques relâchements s'étaient glissés dans la discipline de l'Église, le pape et les conciles offraient le seul tribunal qui, comme autrefois, pût les réformer. Il se sentit effrayé de cette orgueilleuse usurpation de la raison individuelle, qui mettait l'anarchie dans le christianisme, et jetait le doute et la révolte dans les âmes.

Malheureusement une grande partie de la noblesse céda à cet entraînement, et le bon chevalier eut la douleur de voir l'erreur se glisser parmi beaucoup de ses amis, et jusque dans sa propre famille.

Sa sœur, Jeanne de Peinevert, après avoir longtemps persisté dans le catholicisme, embrassa brusquement le calvinisme. C'était une femme d'habitudes austères, mais impérieuse et aveuglée par l'orgueil. L'esprit d'examen flatta sa vanité, et les froides doctrines du puritanisme calviniste lui plurent par leur apparente sévérité. A la suite d'un futile conflit de juridiction et d'intérêts temporels avec le prieur de Saint-Martin, elle écouta un de ces ministres ambulants, les agents les plus dangereux du protestantisme, qui parcouraient les provinces en y semant leurs doctrines. Elle ouvrit

Digitized by Google

un prêche dans son petit château de Saint-Martin, et ne vint plus à Bazoges que pour y provoquer de pénibles discussions. Henri lui-même, âgé alors de quinze à seize ans, avait une attitude embarrassée, et malgré sa réserve toujours pleine de déférence, il était facile de voir que ses idées subissaient l'impérieuse influence de sa mère. Souvent Marie fuyait ces tristes scènes, et se retirait dans son petit oratoire, où elle entourait de fleurs une statue de la sainte Vierge, chef-d'œuvre de sculpture apporté d'Italie dans des temps plus heureux. Elle s'abandonnait aux pieds de sa patronne à de longues et inquiètes rêveries. Elle lui demandait le retour de la bonne harmonie dans tous ces cœurs aigris, et le nom de son cousin n'était jamais oublié dans ses prières.

Le protestantisme était un parti violent qui trouvait sa principale force parmi les hommes d'épée, et qui, pour briser les résistances qu'il rencontrait, était promptement arrivé à la guerre civile. On avait vu se produire sur tous les points de la France, cette longue suite de luttes sanglantes, qui eurent dans le Bas-Poitou leur principal champ de bataille et le couvrirent de ruines. A la tête de cette redoutable insurrection, vinrent malheureusement se placer de renommés capitaines, des chefs puissants portant des noms illustres. Les princes du sang prirent eux-mêmes, avec une aveugle ardeur, la direction du dangereux mouvement qui semblait tout entraîner. La royauté seule, unie à la masse de la nation, préserva alors la France d'une révolution religieuse qui aurait certainement triomphé, si, comme en Angleterre et en Allemagne, elle avait eu le souverain pour complice.

Le seigneur de Bazoges avait fait de vains efforts pour empêcher cette funeste guerre civile. Lorsque la lutte fut engagée, il l'accepta avec tristesse, mais avec fermeté, et mit son épée au service du roi pour la défense du catholicisme. Il augmenta les fortifications de son château, et s'entendit avec son voisin, le seigneur des Roches-Baritaud, resté catholique comme lui, pour mettre à l'abri des incursions des protestants la vaste et riche plaine qui s'étend de Chantonnay à la Caillère. Il leva et entretint à ses frais vingt soldats d'élite, vieux compagnons de ses guerres d'Italie, et prit place à leur tête dans

Digitized by Google

l'armée royale. Charles était lieutenant de Châteaubriant, seigneur des Roches-Baritaud, et par son brillant courage se montrait digne de son père ; Henri de Peinevert, beaucoup plus jeune que son cousin, combattait malheureusement dans les rangs contraires, mais en se séparant, les deux jeunes gens s'étaient embrassés comme deux frères, et ainsi que cela avait lieu souvent à cette époque entre les meilleurs amis engagés dans des partis opposés, ils s'étaient jurés de s'éviter sur le champ de bataille et de ne jamais croiser le fer l'un contre l'autre.

Bientôt un terrible coup allait de nouveau frapper cette malheureuse famille, déjà si cruellement éprouvée : le 17 juin 1570, au funeste combat de Sainte-Gemme, où la cavalerie catholique fut écrasée par les protestants, Charles tomba mortellement atteint, après des prodiges de valeur. Son corps fut rapporté à Bazoges, et inhumé dans la chapelle du château. Pendant la funèbre cérémonie, le vieux chevalier, à genoux sur la pierre, contint son sombre désespoir ; Marie laissa éclater sa douleur et ses gémissements. Lorsque le père et la fille se trouvèrent seuls, à la sortie de l'église, le seigneur de Bazoges se jeta dans les bras de Marie, et, ne pouvant plus retenir ses larmes, lui dit d'une voix brisée :

— Ma chère enfant, le malheur nous accable, et j'ai cependant encore un sacrifice à te demander. La mort de Charles doit briser dans ton cœur une affection que je connaissais, que j'approuvais et qui ne peut plus exister. Je sais qu'Henri n'était pas au combat de Sainte-Gemme, mais il est le compagnon d'armes des meurtriers de ton frère, et il y a maintenant entre nous et lui une séparation infranchissable.

— Mon père, dit Marie, je vous comprends, et je vous obéirai.

Pendant longtemps le chevalier, absorbé par son désespoir, resta renfermé dans le sombre donjon de Bazoges ; mais, plus tard, le devoir triompha de sa douleur : il reparut au milieu des troupes royales, et plus d'une fois on vit ce noble vieillard charger à dix pas en avant, et aborder le premier les escadrons ennemis, aux applaudissements de toute l'armée.

Plusieurs années s'écoulèrent..., tristes années de guerre civile,

Digitized by Google

interrompues seulement par de courtes trêves, où l'intrigue et la trahison préparaient de nouvelles luttes. Un fanatisme féroce et des haines implacables avaient remplacé dans les camps les sentiments généreux de la chevalerie ; l'assassinat même était passé dans les mœurs. La France n'était plus qu'une arène sanglante où des frères se faisaient une guerre sauvage et sans merci. Pendant longtemps, le pays fut couvert de ruines et offrit l'affreux spectacle de crimes horribles suivis d'atroces représailles. L'étranger entretenait par ses soldats mercenaires l'épuisement et les convulsions de la grande nation, en attendant le moment de partager impunément ses provinces. La Ligue elle-même, qui, à son origine, n'avait pour but que la défense du catholicisme et le maintien de l'ordre, de la royauté et des institutions fondamentales du royaume, se changea bientôt en faction redoutable, et, dans ce temps si profondément troublé, devint un danger de plus. Le seigneur de Bazoges avait d'abord applaudi à cette puissante association, dont le roi fut quelque temps le chef et qui à son début rendit de grands services ; mais lorsqu'il vit qu'elle n'était plus que l'instrument de l'ambition des Guise et la complice de l'Espagne, il la combattit énergiquement, et le château de Bazoges fut fermé pour les ligueurs comme il l'était déjà pour les protestants.

La petite forteresse était alors en très-bon état de défense ; le chevalier n'avait rien négligé pour la mettre à l'abri de toute attaque. Il y entretenait à ses frais une garnison de vingt soldats, d'une bravoure et d'un dévouement à toute épreuve ; il leur avait donné pour chef le fidèle Hubert, qui, après avoir sauvé son maître en Italie, était toujours resté près de lui, et avait combattu partout à ses côtés. Hubert avait de plus sous ses ordres trente jeunes gens du bourg de Bazogès, qu'il avait exercés au maniement des armes, et qui en cas d'alarme étaient introduits dans le château et en doublaient la garnison. Malgré son antipathie pour les armes à feu, qu'il regardait comme moins chevaleresques que la lance et l'épée, le chevalier n'en contestait pas l'importance. Ses soldats étaient armés d'excellentes arquebuses, et il y avait toujours dans le château toutes les armes de cette époque, des munitions et des vivres pour plus d'un

Digitized by Google

mois, en prévision d'un siége. Ces sérieux préparatifs avaient sans doute contribué à arrêter toute tentative hostile de la part des petites bandes de protestants qui traversaient quelquefois la plaine de Bazoges et qui n'osaient aller se heurter aux murailles du château. Pendant ces longues années de guerre civile, pas une seule attaque n'avait eu lieu sur ce point. Mais cette sécurité était due surtout au respect et aux sympathies qu'inspiraient le caractère et les malheurs du vieux chevalier, même parmi les adversaires qu'il avait combattus sur le champ de bataille. Il faut le dire aussi, un des chefs protestants les plus haut placés, un des principaux capitaines du roi de Navarre avait toujours combattu et éloigné tout projet d'attaque contre le château. Souvent, dans les moments où Bazoges semblait menacé, on avait vu cet officier, couvert d'un long manteau, venir, au péril de sa vie, jusque près des murs du château pour arrêter les bandes qui s'approchaient ; et les gens du pays avaient parfaitement reconnu, dans ce protecteur qui cherchait à se cacher, Henri de Peinevert, devenu par son courage un chef important de l'armée protestante.

Vers cette époque, Jeanne de Peinevert mourut à Saint-Martin. Cette mort, entourée des cérémonies du culte protestant, ajouta encore aux douleurs du seigneur de Bazoges, qui avait si longtemps et si tendrement chéri sa sœur, et qui l'aimait encore, malgré une séparation imposée par leurs dissentiments religieux et par les malheurs de cette affreuse guerre. Marie pleura sa tante, et pria pour elle et pour sa famille, en offrant de nouveau à Dieu le sacrifice des plus chers sentiments de son cœur. Sa vie continua à s'écouler à l'abri derrière les fortes murailles du château de Bazoges, mais dans un triste et sévère isolement. Sans autres distractions que les fleurs de son jardin du préau, quelques rares visites dans les châteaux catholiques du voisinage, pendant les courts instants de trève, et les livres de poésie française et italienne que sa mère lui avait légués. Elle trouvait surtout sa consolation dans ses sentiments religieux, et dans son tendre dévouement pour son père, et jamais une plainte n'était sortie de ses lèvres ; seulement, après les premières années de sa jeunesse, sa beauté avait pris peu à peu

Digitized by Google

l'expression d'une douce mélancolie qui trahissait les souffrances cachées de son cœur. Plusieurs des plus brillants officiers de l'armée royale avaient demandé sa main sans pouvoir l'obtenir, et la cause de ces refus était toujours restée son douloureux secret.

Dans cet horrible temps, le bonheur ne se trouvait plus nulle part ; le deuil et la tristesse étaient partout, dans le château fort comme dans la plus humble chaumière.

La Ligue venait de combler le désordre, en chassant le roi de Paris et en y mettant ouvertement sa redoutable puissance au service des Guise et de l'Espagne.

Il y a dans la vie des peuples des époques funestes où les plus grandes calamités semblent se réunir pour abaisser et frapper de mort une nation. Lorsqu'on étudie sérieusement les causes de ces redoutables crises, il est facile de reconnaître que ce sont de justes expiations ; la France du XVIe siècle, avec la civilisation raffinée, corrompue et presque païenne de la renaissance, était tombée dans un profond désordre moral, et, après avoir ébranlé tous les liens religieux et sociaux, méritait bien son châtiment. Mais la main de qui a frappé et puni, peut seule aussi relever et sauver une nationalité près de périr. Presque toujours son intervention se cache sous des moyens humains et en apparence naturels; le vulgaire ne la voit pas, mais le philosophe chrétien la découvre. Il suffit à Dieu de susciter un homme, et de disposer les esprits qui doivent faciliter sa mission. A la fin du XVIe siècle, cet homme fut Henri de Navarre, qui plus tard devint le grand et glorieux roi Henri IV et sauva la France. Il trouva son point d'appui préparé par la Providence dans l'heureuse et puissante réaction qui se produisit enfin contre la guerre civile et contre l'étranger. Autour de lui, se forma peu à peu le grand parti national qui mit toutes ses espérances dans les nobles et généreuses qualités de l'héritier de la couronne. L'œuvre de la Providence ne s'acheva que progressivement; il fallait encore abaisser de nombreux et graves obstacles, que la sagesse humaine aurait trouvés insurmontables. Les catholiques gardaient dans leurs cœurs bien des doutes et bien des inquiétudes, et lorsqu'on parlait

Digitized by Google

du roi de Navarre devant le vieux chevalier, il secouait la tête, et disait tristement :

— Je respecte le chef de l'auguste maison de Bourbon, il est l'héritier du trône depuis la mort du duc d'Alençon. J'admire ses qualités, mais je lui reproche de ne pas être près du roi de France, Henri III, notre souverain, et de ne pas lui avoir déjà porté l'appui de sa vaillante épée. C'est là son premier devoir comme prince du sang, comme sujet et comme bon Français.

Et il ajoutait encore : — Puisse le ciel l'éclairer et le rendre à la foi des rois très-chrétiens !

La première partie des vœux du seigneur de Bazoges fut promptement exaucée : Henri de Navarre courut près d'Henri III au jour du péril, et réunit ses troupes à l'armée royale ; et l'on vit alors ce qui jusque-là avait semblé impossible, les catholiques et les protestants confondus sous les mêmes bannières, marchant ensemble pour mettre fin à la guerre civile, et chasser l'étranger. Le poignard du ligueur fanatique Jacques Clément, en frappant Henri III sous les murs de Paris, au moment où le désordre semblait près de finir, prolongea encore de cinq années les divisions et les malheurs de la France. La portion la plus nombreuse de l'armée et de la nation resta fidèle aux vieilles institutions et au grand principe de l'hérédité monarchique ; mais beaucoup de royalistes, encore inquiets pour le catholicisme, hésitèrent et attendirent. Les protestants les plus fanatiques, sous l'influence haineuse et violente de quelques ministres calvinistes qui redoutaient un roi conciliateur, et entraînés par des chefs ambitieux, laissèrent brusquement l'armée, et à leur tête le duc de la Trémouille qui, la nuit même de la proclamation de la royauté d'Henri IV, partit avec les trente bannières de sa puissante seigneurie de Thouars.

De son côté, la Ligue, soutenue par l'or et par les soldats du roi d'Espagne, recommença la lutte avec plus de fureur que jamais. L'armée royale, affaiblie momentanément, leva le siége de Paris, mais se raffermit bientôt par de grandes et glorieuses victoires.

Tout le monde connaît les prodiges qu'accomplit Henri IV pendant ces cinq années. Avec une armée brave et dévouée, mais sou-

Digitized by Google

vent peu nombreuse, il triomphe partout des vieilles et redoutables légions de l'Espagne unies aux troupes de la Ligue, et commandées par les plus renommés capitaines de cette époque. Il sut en même temps par son habile politique contenir les intrigues républicaines de la portion la plus violente du parti protestant, et détacher de la Ligue tous les honnêtes gens, qui, après avoir défendu énergiquement le catholicisme, se sentaient rassurés, voulaient le rétablissement de l'ordre et de la paix, et repoussaient l'anarchie des Seize et le joug de l'étranger. Enfin, il rallia sous ses drapeaux victorieux tous les bons Français, catholiques et protestants, qui comprenaient la nécessité de s'entendre, après tant de ruines et de luttes sanglantes.

En même temps, et au milieu de ses préoccupations politiques et de ses combats de chaque jour, il cherchait consciencieusement la vérité religieuse, et les pensées exprimées dans les lettres les plus confidentielles qu'il écrivait à cette époque et dont plusieurs ont été publiées de nos jours, suffiraient seules pour montrer avec quelle loyauté et quelle sincère conviction il revint à la foi catholique. Ce grand acte, qui aurait pu être soupçonné de n'être qu'une habileté politique, s'il avait eu lieu dans les premiers jours si difficiles de la royauté d'Henri IV, inspira la confiance et le respect, lorsqu'il fut accompli par un roi victorieux. Les catholiques y virent l'affermissement et le triomphe de leur foi ; les protestants, restés sans chef, cessèrent d'être un danger pour l'État, et trouvèrent dans la parole royale qui leur assura la liberté de conscience une garantie qui les désarma. La Ligue elle-même n'avait plus de prétexte, et, en se maintenant encore à Paris et dans quelques provinces, n'était plus qu'une odieuse faction soudoyée par l'Espagne.

Le Poitou était depuis longtemps dévoué à la cause royale, mais un des principaux chefs de la ligue, le duc de Mercœur, dominait encore la Bretagne, et les bandes de soldats étrangers qu'il avait à sa solde faisaient de fréquentes incursions dans le Bas-Poitou.

Un jeune capitaine espagnol, le seigneur don Alonzo, s'était em-

Digitized by Google

paré de la ville et du château de Montaigu, et, après en avoir réparé et augmenté les fortifications, en faisait sa place d'armes, et, profitant de l'absence des troupes royales, presque toutes réunies sous les murs de Paris, rançonnait les campagnes, jetait la terreur dans tout le pays, et le rendait aussi malheureux que dans les plus mauvais jours de la longue guerre civile. Dans une de ces expéditions il était même venu jusqu'à Bazoges, et il avait eu l'audace de demander au vieux chevalier de recevoir dans le château une garnison de la Ligue et de lui accorder la main de sa fille. Repoussé avec mépris, il s'était retiré en jurant de revenir avec des troupes plus nombreuses. Le seigneur de Bazoges s'était moqué de ses rodomontades espagnoles, mais avait plus que jamais pris ses précautions pour la bonne garde du château.

Dans les premiers jours du mois de mars 1594, un envoyé du gouverneur et des principaux magistrats de la ville de Fontenay se présenta à Bazoges et remit au chevalier une lettre de convocation pour une réunion importante où sa présence était jugée nécessaire. Il répondit sans hésiter à l'appel de ses amis, confia au fidèle Hubert la garde du château, et le lendemain, au point du jour, suivi d'une escorte de six lances, il prenait la route de Fontenay.

E. G. du Fougeroux.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

LA SATIRE AU XIXE SIÈCLE

Poèmes civiques, par Victor de Laprade, de l'Académie française. — Un beau volume in-8o, Paris, 1872, Didier et Cie, libraires-éditeurs, 35, quai des Augustins.

I

En publiant les *Poèmes civiques* au lendemain de l'élection de M. Barodet et de celle de M. Ranc, M. Victor de Laprade n'a assurément pas cherché un succès de circonstance. Son livre, en effet, est divisé en deux parties : la première se compose de satires dirigées contre l'Empire ; la seconde, de pièces destinées à chanter la Pologne ou à maudire la Prusse. Or, il faut bien reconnaître qu'en ce moment les principales préoccupations du lecteur français ne sont pas là.

Il fut un temps où la France adressait chaque année à la Pologne l'expression de ses ardentes sympathies ; où, pendant quelques jours du moins, tous les cœurs battaient pour elle ; où la voix de nos plus grands orateurs, plaidant la cause de la nation martyre, trouvait de l'écho dans toutes les âmes. Hélas ! ce temps n'est plus. C'est sur nous-mêmes aujourd'hui qu'il nous faut pleurer ; sur l'Alsace et la Lorraine, ces chères provinces que nous a ravies un vainqueur impitoyable.

Mais, à l'heure même où nous voudrions n'avoir qu'une pensée, qu'un sentiment, qu'un but : la haine de ce vainqueur odieux et la revanche prochaine, éclatante, complète, ne sommes-nous pas condamnés à nous dire que tout espoir de

Digitized by Google

revanche nous est interdit, tant que seront suspendues au-dessus de nos têtes les menaces de la démagogie; que là est le péril pressant, immédiat, celui auquel avant tout il faut pourvoir?

Enfin, quand nous voyons M. de Laprade déployer contre l'Empire une indignation si généreuse, une verve si éloquente, comment nous défendre, après avoir crié: *Bravo!* d'ajouter tout bas: *Et la Commune?* L'éminent poète n'a pas consacré moins de trois pièces à la mutilation du jardin du Luxembourg, *Les Arbres du Luxembourg, Aux Oiseaux de la Pépinière, Le Nouveau Jardin du Luxembourg.* Ces trois pièces sont exquises, et ce n'est pas nous qui serons tenté d'en meconnaître la poésie, la grâce et le charme, nous qui avons été si longtemps l'hôte du *vieux* Jardin du Luxembourg, nous qui avons passé de si douces heures dans les allées de la Pépinière. Bien volontiers nous redirions a vec M. de Laprad:

Encore un vol fait au printemps,
Un nid qu'on ôte à la pensée!
Du livre cher à nos vingt ans
Encore une page effacée!

Avec le poète, nous répétions volontiers... il y a six ans:

Au lieu des treilles abattues,
Du frais verger sans ornement,
On prodiguera vainement
Les boulingrins et les statues.

Nous verrons sur le sable fin
Traîner le velours et la soie...
Ah! notre vieux quartier latin,
Voici le luxe, adieu la joie.

Adieu le sentier des amours
Piétiné par la multitude;
Roulez, chars, canons et tambours,
Plus de silence, adieu l'étude!

Autour du jardin replanté
Le boulevard règne et gouverne:

Digitized by Google

Le rossignol se sent guetté
Des fenêtres d'une caserne.

Tout cela est merveilleusement dit, et en relisant ces vers il me semble encore entendre le chant de l'oiseau dans les arbres et sur les fleurs le murmure de l'abeille. Mais voilà que devant moi se dresse le spectre des Tuileries incendiées, et devant ces ruines la mutilation du Luxembourg ne me paraît plus un crime aussi abominable !

Au plus fort des démolitions de Paris, il y a quelques dix ans, M. de Laprade avait composé une satire que le *Correspondant* refusa de publier. Elle circula sous le manteau et je me rappelle l'avoir copiée tout entière avec délices. La satire était vaillante et superbe, pleine de beaux vers admirablement frappés :

Jadis en nos manoirs, — hôtels, maisons étroites, —
Je sais qu'on avait peu souci des lignes droites;
D'un art un peu fantasque on y suivait la loi,
Mais c'était un art libre, et l'on était chez soi.
Comme pour une armure et pour une bataille,
Chacun se construisait sa demeure à sa taille ;
Le maître charbonnier et le puissant seigneur
Étaient cuirassés là comme dans leur honneur,
Sûrs qu'après eux le fils ou l'époux de la fille
Y vivraient dans le culte et les droits de famille,
Qu'on y garderait purs l'enseigne ou le blason...
Et que Dieu seul pouvait briser une maison!
— Mais aujourd'hui, trottant sous la loi d'un concierge,
On n'a plus de manoir, on demeure à l'auberge.
Peuple nomade ! un bail, qui dure longuement,
Vit l'espace d'un deuil ou d'un gouvernement.

Et le poète continuait :

En vain je cherche une âme à tous ces édifices :
Aucun art sérieux et beaucoup d'artifices,
Rien qui parle à l'esprit, rien de fort, d'émouvant,
De la dorure, un air de théâtre en plein vent,
Un agrément pareil à ce charme équivoque,
Qui s'adresse à la chair et que la chair provoque.

Digitized by Google

Mais toutes ces laideurs, mille autres qui naîtront,
Portent les mots : fragile et provisoire, au front;
A ces énormités la solidité manque :
Un souffle emportera baraque et saltimbanque.

Ainsi, pendant trois cents vers, le poète flagelle *les démolisseurs*. J'applaudis, car l'idée était juste et les vers sont de main d'ouvrier. Et cependant il faut bien reconnaître qu'à tout prendre M. Haussmann et ses complices valaient encore mieux que les gens qui ont *fait flamber finances*.

II

On le voit, j'avais raison de dire que les *Poèmes civiques* ne pouvaient prétendre à un succès de circonstance. Mais pour être moins bruyant au début, leur succès n'en sera que plus durable. L'œuvre de M. de Laprade est de celles qui n'ont pas besoin pour vivre de rencontrer des appuis dans les circonstances extérieures dont leur naissance est accompagnée. C'est en elle-même, dans la noblesse des sentiments, dans l'éclat du style, qu'elle puise sa force et sa vitalité. Les *Poèmes civiques* resteront comme un des plus beaux livres qui aient honoré notre langue, comme le plus admirable recueil de satires, avec les *Châtiments* de Victor Hugo, que notre littérature ait produits.

Chose singulière! Avant l'apparition du volume de M. de Laprade, nos deux plus grands poètes satiriques étaient Boileau et Victor Hugo, ces deux noms qui hurlent d'être accouplés ensemble, et qui cependant, sur le terrain de la satire, sont désormais inséparables. Rapprochons un instant leurs œuvres du livre qui nous occupe.

Ce qui distingue éminemment Boileau, c'est le bon sens aiguisé par l'esprit, c'est le vers ferme, net, devenant aisément proverbe. Toutes ces qualités se retrouvent chez M. de Laprade, et chez lui aussi abondent les vers dignes de devenir proverbes. J'en citerai quelques-uns; ceux-ci, par exemple, sur les savants du jour :

Digitized by Google

Place aux savants ! Ils n'ont que d'utiles défauts
Et sont les mieux rentés de tous les esprits faux.

Dans la pièce sur *Ce Gueux de Tacite :*

J'ai lu monsieur Troplong et j'ai jugé Tacite.

A propos du suffrage universel :

C'est d'en bas aujourd'hui que nous vient la lumière.

Dans les conseils d'un honnête fonctionnaire à son fils :

Tout régime a laissé du pain sur notre planche,
Et tous nous avons su naître en cravate blanche.

On a le pain, l'État vous doit la confiture.

Sur les hommes inébranlables dans leur foi politique :

Ils ont planté leur vie en plantant leur drapeau.

Sur d'autres, qui préfèrent les honneurs à l'honneur :

On cache son licou sous sa cravate blanche.

Et dans la même pièce :

Il faut s'être vaincu pour se rendre invincible.

Si l'esprit chez Boileau était du meilleur aloi et de la plus franche venue, si son bon sens était presque du génie, deux qualités lui faisaient défaut : l'imagination et le sentiment. C'est par là que M. de Laprade lui est supérieur, et que ces belles pièces : *Pro aris et focis*, *Jeunes fous et jeunes sages*, *Une Statue à Machiavel*, *La Chasse aux vaincus*, *Esto vir*, s'élèvent bien au-dessus des satires sur le *Mauvais Dîner*, sur les *Embarras de Paris* et sur l'*Equivoque*.

Lisez, par exemple, dans *Jeunes fous et jeunes sages*, où le poète met en regard des *jeunes sages* d'aujourd'hui les *jeunes fous* d'autrefois, le récit de cette *folie* de jeunesse commise de complicité avec son ami Barthélemy Tisseur, à la mémoire duquel la pièce est consacrée :

Un jour, un jour de juin, ce mois où tout s'embaume,
Dans un champ de genêt, près de la Sainte-Baume,

Digitized by Google

Oiseaux et pèlerins, nous avions pris l'essor.
Les fleurs autour de nous pleuvaient en neige d'or,
Le soleil éclatait sur une ardente cime
D'où l'âme et le regard prennent un vol sublime :
Des glaciers à la mer, des forêts aux jardins,
Les sommets flamboyants s'abaissent par gradins;
L'œil embrasse à la fois, des Alpes aux Stœchades,
Les pins sur les rochers et les mâts sur les rades.
Amoureux des hauteurs, des sentiers hasardeux,
L'assaut de l'infini nous invitait tous deux;
Nous sortions de la grotte où mourut Madeleine;
De prière et d'amour nous avions l'âme pleine,
Et l'air gardait pour nous la mystique saveur
Des parfums répandus sur les pieds du Sauveur.

Nous partons. Au détour d'une rampe glissante,
Mon pied heurte une croix sur les cailloux gisante;
Sans honneurs sur un sol par les eaux ruiné,
L'arbre saint dès longtemps semblait déraciné.
Tristes, chrétiens tous deux, nous songeons au Calvaire,
Au Dieu clément pour qui le monde est si sévère.
« Laisserons-nous, ami, sans lui tendre la main,
Jésus tomber encor dans son âpre chemin?
Laisserons-nous, dans l'ombre et la poussière infâme,
Périr ce labarum des grands combats de l'âme?
Non! pour fleurir encore et pour féconder tout,
L'arbre de liberté sera remis debout.
Mais là, dans ce ravin, disciples sans audace,
Nous ne cacherons pas notre étendard vivace;
Osons, frère, et si loin que l'on pourra monter,
C'est là-haut, dans l'azur, qu'il faut l'aller planter. »
Et, courbés tous les deux, nous chargeons à grand'peine
Sur nos bras d'écoliers l'énorme croix de chêne :
En marche! et nous prenions courage en la baisant.
Le sentier était rude et le fardeau pesant,
L'air brûlait, la sueur inondait nos corps frêles;
Mais au cœur la fierté nous avait mis des ailes;
Harassés, fléchissants, nous chantions à grands cris,
A notre aide invoquant nos compagnons chéris :
Nos poètes sacrés, ces donneurs de courage,
Tous, de leurs plus beaux vers, prenaient part à l'ouvrage;

Digitized by Google

Et la forte amitié, qui marchait avec nous,
Doublait de son airain nos bras et nos genoux.
« O bonheur de porter ce fardeau l'un pour l'autre !
Cette croix du Sauveur à jamais devient nôtre.
Ainsi, dans la même œuvre, avec le même effort,
Frère, et du même cœur, marchons jusqu'à la mort. »
Vers le sommet choisi, sous un ciel tout en flammes,
A travers les rochers, trois heures nous montâmes,
Non sans reprendre haleine et sans tomber souvent;
Alors un livre aimé nous criait : « En avant ! »
Et la croix fut portée et parvint jusqu'aux faîtes,
Avec les deux amis portés par leurs poètes.

N'est-ce pas que nous voilà bien loin de Boileau, et bien près de Corneille, — loin du *Lutrin* et près de *Polyeucte ?*

III.

Si de Boileau nous passons sans transition à Victor Hugo, notre embarras sera plus grand. Qui l'emportera, des *Châtiments* ou des *Poèmes civiques ?*

Les *Châtiments* ont pour eux d'avoir ouvert à la poésie satirique des horizons nouveaux. M. Victor Hugo a ajouté à la lyre de Juvénal des cordes nouvelles ; il a élevé par instants la satire à la hauteur de l'épopée. *L'Expiation* est un poème d'une merveilleuse beauté, où la campagne de Russie, Waterloo, Sainte-Hélène, passent tour à tour sous nos yeux dans des tableaux d'une saisissante grandeur; l'auteur jette sur les malheurs et les gloires du premier Empire un voile d'une éblouissante poésie, et, soudain, déchirant ce voile d'une main brutale, il nous montre, avec un éclat de rire sinistre, après Napoléon le grand, Napoléon le petit,

Bonaparte, écuyer du cirque Beauharnais.

La poésie française compte peu de pages aussi admirables.

A côté de cette *petite épopée,* qui vaut plus que bien des longs poèmes, les *Châtiments* renferment de nombreuses pièces pleines d'une grâce ravissante :

Je m'étais endormi, la nuit, près de la grève,...

Digitized by Google

ou encore ces strophes ailées, sur les abeilles du *Manteau impérial :*

Chastes buveuses de rosée,
Qui, pareilles à l'épousée,
Visitez le lys du coteau,
O sœurs des corolles vermeilles,
Filles de la lumière, abeilles,
Envolez-vous de ce manteau !

Presque à chaque page, l'auteur des *Odes et Ballades* reparaît avec son génie lyrique, qui jamais ne se montra plus puissant. Dans la première pièce, par exemple, *Nox*, quel superbe mouvement que celui du poète, qui vient de décrire, en alexandrins éclatants et sonores, le *Te Deum* du 1er janvier 1852, et qui soudain, s'adressant à la mer, sur les bords de laquelle il promène ses orageuses pensées, s'écrie :

Toi qui bats de ton flux fidèle
La roche où j'ai ployé mon aile,
Vaincu, mais non pas abattu,
Gouffre où l'air joue, où l'esquif sombre,
Pourquoi me parles-tu dans l'ombre,
O sombre mer, que me veux-tu ?

Je comprends, tu veux m'en distraire;
Tu me dis : — Calme-toi, mon frère,
Calme-toi, penseur orageux !
Mais toi-même alors, mer profonde,
Calme ton flot puissant qui gronde,
Toujours amer, jamais fangeux !

M. de Laprade a bien montré, dans *Pernette,* qu'il pouvait prétendre à la palme de l'épopée : dans les *Symphonies,* dans les *Idylles héroïques,* et dans les *Voix du silence,* il a marqué sa place au premier rang de nos poètes lyriques. Dans ses *Satires,* il a cru devoir rester fidèle à la forme consacrée par Mathurin Régnier, par Boileau et par Gilbert. A ce point de vue, son livre a un caractère moins original que celui de M. Victor Hugo. En revanche, le sentiment qui inspire M. de

Digitized by Google

Laprade est plus élevé, le souffle qui l'anime plus sincère et plus généreux. La Muse des *Châtiments,* c'est la haine, — la haine poussée jusqu'à la rage :

> Ah ! tu finiras bien par hurler, misérable !...

La Muse des *Poèmes civiques,* c'est l'amour du Juste et du Vrai, c'est la passion de l'Honneur et de la Liberté.

Egaré par la haine qui le possède et qui l'aveugle, l'auteur des *Châtiments* se laisse emporter aux personnalités les plus violentes, aux plus cyniques outrages :

> Cet être horrible insulte à la figure humaine !
> Il s'étale, effroyable, ayant tout un troupeau
> De Suins et de Fortouls qui vivent sur sa peau,
> Montrant ses nudités, cynique, infâme, indigne,
> Sans mettre à son Baroche une feuille de vigne !

C'est là la note dominante de l'œuvre et je pourrais multiplier à l'infini les citations de ce genre. Chez M. de Laprade, est-il besoin de le dire ? rien de semblable. Il ne descend jamais à d'injurieuses personnalités : ce qu'il déteste, lui, ce ne sont pas les hommes, ce sont les vices que ces hommes représentent, c'est le mensonge, l'hypocrisie, l'amour éhonté du lucre, la sotte vanité et cette vilaine chose, dont il a horreur dans la vie réelle autant que dans la poésie, la platitude.

IV

Une seule fois, l'auteur des *Poèmes civiques* s'est départi de sa réserve à l'endroit des noms propres ; il a attaché un nom, un seul, au pilori de ses vers, le nom de Sainte-Beuve :

> O grand siècle ! ô bonheur dont nous ferons l'épreuve,
> Un jour viendra, ce *jour rêvé par Sainte-Beuve,*
> Où les Muses d'État nous tenant par la main,
> Enrégimenteront chez nous l'esprit humain.
> Selon le numéro, selon l'arme et le grade,
> Nous verrons les beaux arts défiler la parade.
> Tels, conscrits aujourd'hui, marchant les pieds déchaux,

Digitized by Google

Qui seront colonels, peut être maréchaux,
Suivant qu'ils useront, dans le panégyrique,
De prose tempérée ou de prose lyrique.

Les Muses d'État, — tel est le titre de la pièce à laquelle nous empruntons ce passage, — firent événement; elles appartiennent à l'histoire politique et littéraire du second Empire. Nous nous y arrêterons donc quelques instants.

En 1852, alors que M. de Laprade n'avait encore publié que *Psyché* et les *Odes et Poèmes,* M. Sainte-Beuve parlait de lui en ces termes :

« Il y a quelques années, à Lyon, on a vu se produire un poète éminent, noble, harmonieux, solitaire, sentant et aimant profondément la nature, et agitant avec sincérité en lui les problèmes de la destinée humaine et l'énigme du siècle... M. Victor de Laprade, par son poème de *Psyché* (1841), par celui d'*Éleusis* (1843), par les odes et pièces qu'il a composées alors et depuis, s'est placé au premier rang dans l'ordre de la poésie platonique et philosophique. M. de Laprade possède au plus haut degré ce qui manque trop à des poètes de ce temps, distingués, mais courts; il a l'abondance, l'harmonie, le fleuve de l'expression.... »

A ces éloges le critique joignait un conseil :

« Qu'il nous permette d'ajouter que la grandeur et l'élévation dont il fait preuve si aisément, et qui lui sont familières, amènent bientôt quelque froideur; il n'a pas assez d'émotion et de ces cris qui font songer qu'on est un homme d'ici-bas; il n'a pas assez de ce dont M. de Musset a trop. Tout en restant dans les conditions de sa belle nature, ce qu'on peut souhaiter à M. de Laprade, c'est qu'il fasse intervenir plus distinctement dans ses compositions la personne humaine :

Regarde dans ton cœur, c'est là que sont les dieux,

a-t-il dit lui-même, et il n'a qu'à suivre son précepte. »

Ceci était écrit au mois de février 1852; un mois plus tard, M. Sainte-Beuve ajoutait cette note :

« Dans la *Revue des Deux Mondes,* du 1er mars 1852, je lis, comme en réponse à mon vœu et à mon désir, une belle et large idylle de M. de Laprade, intitulée les *Deux Muses :* l'amour y a sa part, bien que le culte de la nature y garde le dessus : selon moi, c'est son chef-d'œuvre, sa pièce la plus accessible et la plus sentie. »

Digitized by Google

Le 16 septembre 1861, M. Sainte-Beuve recommence, dans le *Constitutionnel,* une série nouvelle d'articles du *Lundi,* et il ouvre le feu par une violente attaque contre M. de Laprade devenu son confrère à l'Académie française : il lui reproche son hostilité contre le régime impérial ; il lui fait un grief d'avoir célébré Lamoricière vaincu ; il lui fait un crime de ne pas rire :

Empoignez-moi ce gueux qui ne s'amuse pas !

Les *Muses d'État,* qui parurent dans le *Correspondant* et qui étaient la réponse de M. de Laprade à l'article du *Constitutionnel,* ne mirent pas les rieurs du côté de M. Sainte-Beuve ; le critique sortit tout meurtri de sa rencontre avec le poète, et il ne se consola que par la pensée que cette fâcheuse aventure lui vaudrait enfin un fauteuil au sénat. M. de Laprade, d'ailleurs, avait fait de ce qui n'était à l'origine qu'une question personnelle, une question générale ; il avait montré le gouvernement impérial s'efforçant d'enrégimenter les écrivains, de les discipliner, de les numéroter, et M. Sainte-Beuve se chargeant de ramener dans le rang tous ceux qui essayaient d'en sortir. Et, chose remarquable ! lorsque M. de Laprade écrivait cette étincelante et vigoureuse satire, il était encore plus dans le vrai qu'il ne le pensait : il y avait déjà plusieurs années, en effet, que M. Sainte-Beuve avait fait mettre sous les yeux de Napoléon III une *Note* dans laquelle il insistait sur la nécessité pour le gouvernement de *diriger* la littérature et d'*exercer une influence sur les hommes de lettres.* « Si le regard de » l'Empereur, — disait cette *Note* en date du 5 avril 1856 et » qui n'a vu le jour qu'en 1870, lors de la publication des » *Papiers et Correspondance de la famille impériale,* — si » le regard de l'Empereur se portait sur cette classe de travail- » leurs appelés les gens de lettres, comme il s'est porté sur » d'autres classes d'ouvriers et de travailleurs, cette supério- » rité souveraine à qui la France doit tout trouverait sans nul » doute des moyens d'organisation relative et appropriée..... —

Digitized by Google

« Ce serait du ministère même de la Maison de l'Empereur, et, » s'il était possible, de la *personne* même du prince, que relè- » verait l'institution littéraire. Une audience par année suffirait » à consacrer et à maintenir le lien d'honneur qui flatterait et » attacherait les amours-propres bien placés et toujours » voisins du cœur. On ne fait en tout ceci que balbutier. La » pensée napoléonienne, si elle daigne s'arrêter un instant sur » cette question, saura y mettre ce cachet qu'elle met à tout. » *Coordonner en un mot la littérature avec tout l'ensemble* » *des institutions de l'Empire,* et faire que cette seule chose » ne reste pas livrée au pur hasard, voilà le point précis.[1] »

Voilà ce que l'on se proposait d'atteindre, et voilà justement ce que le poète, — *vates,* — avait admirablement deviné ! L'Empereur ne fut pas ingrat pour l'auteur de la *Note* du 5 avril 1856 : Napoléon III vengea les injures de M. Sainte-Beuve.

Le *Correspondant* avait publié les *Muses d'État* dans son numéro de novembre 1861. En tête de son numéro de décembre, on lisait ce qui suit :

L'an mil huit cent soixante-un, le mercredi dix-huit décembre,

Nous, ARMAND MARSEILLE, commissaire de police de la ville de Paris, officier de police judiciaire, auxiliaire de M. le Procureur impérial;

En exécution des instructions de M. le Préfet de police, chargé de la direction générale de la sûreté publique;

Notifions à M. Douniol, gérant du journal le *Correspondant,* et à M. Victor de Laprade, membre de l'Académie française, l'arrêté ministériel ainsi conçu :

« Le Ministre, secrétaire d'État au département de l'Intérieur,

» Vu le numéro du 25 novembre du journal le *Correspondant,* contenant une pièce de vers intitulée les *Muses d'État,* sous la signature de M. de Laprade, de l'Académie française;

» Considérant que la pièce de vers susvisée est une diatribe injurieuse » contre l'ordre de choses établi et contre le souverain que la France » s'est donné ;

» Considérant, en outre, que ces attaques, inspirées par un déni-

[1] *Papiers et Correspondance de la famille impériale,* tome II, p. 257 et suiv.

Digitized by Google

» grement haineux, ont pour but évident de provoquer au mépris des » institutions impériales et de porter atteinte au respect dû au chef de » l'État ;]

» Vu l'article 32 du décret organique de la presse du 17 février » 1852;

» Arrête :

» Art. 1er. Un premier avertissement est donné au journal le *Cor-* » *respondant,* dans la personne de M. Douniol, gérant de cette feuille, » et dans celle de M. Victor de Laprade, auteur de la pièce de vers » incriminée.

» Art. 2. Le Préfet de police, chargé de la direction générale de la » sûreté publique, pourvoira à l'exécution du présent arrêté.

» Fait à Paris, le 14 décembre 1861.

» Le Ministre de l'intérieur,

» *Signé :* F. de Persigny. »

La veille, 17 décembre, le *Moniteur* avait publié le rapport suivant, adressé à l'Empereur par M. Rouland, ministre de l'instruction publique et des cultes :

« Sire, M. Victor de Laprade, membre de l'Académie française et professeur à la Faculté des lettres de Lyon, vient de publier dans le *Correspondant* une pièce de vers que je mets sous les yeux de Votre Majesté. Le poète a peut-être des priviléges qu'on refuserait à tout autre écrivain; mais, si grands qu'ils soient, ils ne sauraient aller jusqu'à l'impunité d'allusions injurieuses envers le souverain issu du suffrage universel et envers la nation qu'il gouverne glorieusement.

» Je regrette, Sire, que la violence des partis trouve des organes chez des hommes qui devraient, par respect pour eux-mêmes, se défendre de tout excès; mais M. de Laprade semble aimer la célébrité qu'on acquiert par l'invective politique. Je doute donc que ce professeur puisse désormais enseigner à la jeunesse l'amour du pays qu'il outrage et la fidélité au gouvernement qu'il insulte. Lorsqu'un honnête homme a le malheur de nourrir dans son cœur et de manifester publiquement de pareilles haines, il doit, s'il est attaché au service de l'État, rompre les liens d'un serment dont la violation est flagrante et renoncer à des fonctions et à un salaire qu'il reproche si amèrement à autrui.

» M. de Laprade ayant trop oublié ce devoir, je n'hésite pas à lui en rappeler toute la moralité. C'est pourquoi, Sire, j'ai l'honneur de proposer

Digitized by Google

à Votre Majesté le décret ci-joint qui révoque M. de Laprade de ses fonctions de professeur à la Faculté des lettres de Lyon.

» Je suis avec le plus profond respect,

» Sire,

» de Votre Majesté,

» le très-humble, très-obéissant et très-fidèle serviteur.

» *Le Ministre de l'instruction publique et des cultes,*

» ROULAND. »

Suivait le décret qui révoquait M. de Laprade.

Voici ce qui s'était passé dans le sein du conseil des ministres. M. de Persigny avait le premier demandé la destitution de son compatriote : il était né, comme M. de Laprade, à Montbrison. M. Rouland hésitait, à cause de sa responsabilité de ministre de l'instruction publique : jusqu'alors, en effet, les professeurs de Faculté étaient inamovibles. Le conseil des ministres était partagé. Napoléon III trancha la question. C'est sans doute pour regagner ce qu'il croyait avoir perdu par son hésitation, que M. Rouland se montra aussi violent dans les considérants du décret, puisés, du reste, en partie dans les articles de dénonciation publiés par quelques journalistes, notamment par M. Francisque Sarcey, membre lui-même de l'Université, et qui avait trouvé décent de demander, dans l'*Opinion Nationale*, la démission d'un collègue.

M. de Laprade était professeur à la Faculté des lettres depuis 1847 ; il avait été nommé par M. de Salvandy. M. Rouland ne crut pas même devoir lui signifier sa destitution. On l'apprit à Lyon par la dépêche du matin, donnant le résumé du *Journal Officiel*. M. de Laprade devait faire son cours le jour même. Il était en route pour la Faculté, quand deux amis lui apprirent la mesure dont il venait d'être l'objet. Il rentra chez lui, ignorant que son auditoire habituel, très-grossi ce jour, l'attendait autour de sa chaire, personne dans l'Université n'ayant été officiellement prévenu de sa révocation.

Nous ne ferons sur cette mesure et sur les considérants du décret qu'une seule observation. « Je doute que ce professeur,

Digitized by Google

osait écrire le ministre, *puisse désormais enseigner à la jeunesse l'amour du pays qu'il outrage !...* » A cette insulte, on sait comment M. de Laprade a répondu : à la veille de la guerre, par le poème de *Pernette*, et, pendant la guerre, par ces pièces si éloquentes, si patriotiques, si françaises : *Au roi Guillaume, Aux Soldats et aux Poètes bretons, A la Terre de France :*

Nourrice des grands cœurs, vieille terre des Gaules,
Où mûrit l'héroïsme, où fleurit la gaîté,
Grands chênes, ceps riants, prés verts bordés de saules,
Terre où l'on respirait avec tant de fierté...

O terre hospitalière et douce autant que belle !
Cher pays que j'aimai de tant d'amours divers,
France de nos aïeux, nature maternelle,
D'où j'ai tiré ma séve et l'âme de mes vers [1] ...

Que le ministre qui reprochait avec tant d'amertume au noble poète son pauvre traitement de professeur, et qui a trouvé bon de conserver, sous la République comme sous l'Empire, son titre de gouverneur de la Banque de France avec cent mille francs de traitement, que M. Rouland soit condamné à lire et relire ces beaux vers, cette admirable pièce *A la terre de France ;* c'est la seule vengeance que veuillent tirer de lui les admirateurs et les amis de M. Victor de Laprade.

V

Après nous être étendu aussi longuement, trop longuement peut-être, sur *les Muses d'État,* l'espace va nous faire défaut pour signaler au lecteur, comme nous l'aurions voulu, les autres satires de M. de Laprade, où l'ironie la plus mordante s'allie à l'inspiration la plus généreuse, où le vice est fustigé avec tant de verve, le bien célébré avec tant d'enthousiasme, où il y a tant d'esprit et tant de cœur : — *Pro aris et focis*, où le poète, en face des misères du temps, de notre vie de

[1] *Poèmes civiques*, livre second.

Digitized by Google

luxe et de mensonge, pour laquelle nous avons presque tous retourné la devise : *Esse quàm videri,* a peint le foyer chrétien, calme, modeste, tout parfumé de l'honneur des aïeux et de la fidélité des enfants ; — *Une Statue à Machiavel,* où M. de Laprade incline son vers, brillant et loyal comme une épée, devant Lamoricière, le vaincu de Castelfidardo ; — *Ce Gueux de Tacite,* où l'indignation prend le masque de la bonhomie, et qui soutient sans désavantage la comparaison avec l'une des plus belles pièces des *Châtiments :*

Retournons à l'école, ô mon vieux Juvénal ! [1]

— *L'Age d'or,* où l'églogue tourne à la satire de la façon la plus naturelle du monde et la plus piquante ; — *La Chasse aux vaincus,* écrite au lendemain du *Fils de Giboyer,* et dans laquelle l'auteur fit bien voir à M. Emile Augier que les *cléricaux* savaient peindre !

Nous venons de nommer M. Augier ; M. de Laprade ne l'a pas nommé. Dans *la Chasse aux vaincus,* comme dans ses autres satires, ce qu'il cherche, ce sont bien moins des épigrammes que de hautes et fécondes leçons. Il ne s'adresse point à la malignité de son lecteur, mais aux sentiments les plus nobles de son âme. Aussi le temps, d'ordinaire si fatal aux poésies satiriques, ne fera-t-il rien perdre à celles de M. de Laprade. La *Némésis* de M. Barthélemy, malgré le prodigieux talent de son auteur, n'a pas survécu aux événements qui lui avaient donné naissance ; les *Poèmes civiques* seront immortels comme les satires de Juvénal.

Les pièces qui forment la seconde partie du nouveau volume de M. de Laprade et qui ont été composées pendant la guerre de 1870-1871, vivront également comme la protestation du patriotisme indigné, comme la revanche de la poésie et de

[1] Voy. *les Châtiments,* livre VI, XIII.

Digitized by Google

la justice contre les excès de la force brutale. Les stances *A la Terre de France,* dont nous avons cité plus haut quelques vers, resteront comme l'une des plus belles inspirations de l'auteur de *Pernette.*

Le temps nous presse; la place nous manque. Nous ne voulons pourtant pas finir sans appeler d'une manière spéciale l'attention du lecteur sur la dédicace qui ouvre le volume. Elle est adressée *A M. Paul de Magnan,* à l'ami qui assistait le poète au chevet de son père mourant. En lisant, en relisant cette admirable pièce, je n'ai pu me défendre de former un vœu, et je l'adresserai, en terminant, à l'auteur des *Poèmes civiques.*

M. Victor Hugo a cueilli dans ses œuvres et publié un choix de ses meilleures pièces sous ce titre : *Les Enfants, le livre des mères.* Nous demandons à M. de Laprade de publier un pendant au livre de M. Hugo sous ce titre : *Les Aïeux, le livre des fils.*

J'y mettrais les stances qui ouvrent les *Poèmes évangéliques : A ma mère,* et celles qui les ferment : *Consécration.* Je prendrais, dans le même volume, les vers :

Reviens gémir, enfant, dans ta famille en deuil...

Les *Symphonies* nous prêteraient les stances : *A mon père* et *Le Fruit de la Douleur.*

Les *Idylles héroïques* nous fourniront : *Au Pays de Forez ; — A la Jeunesse.*

Aux *Voix du Silence* nous emprunterons *Un entretien avec Corneille.*

Pernette nous donnera *Aux Aïeux* et quelques-unes des pages de l'épilogue : *La Veuve.*

Enfin, dans les *Poèmes civiques,* outre les vers *A mon ami Paul de Magnan,* nous trouverons à détacher plus d'un passage où respire la grave figure de l'aïeul, la douce figure de l'enfant.

Digitized by Google

Ce qui manque à notre génération, ce qui fait défaut à la France, c'est le culte des ancêtres, c'est le respect de la tradition. Rien n'est plus propre à relever chez nous cet autel de la famille, trop longtemps délaissé, que les belles pièces que je viens de rappeler, et d'autres que je sais dans les œuvres du noble poète, et d'autres que j'oublie.

Oui, ce livre sera vraiment *le livre des fils ;* je le lui demande instamment, au nom de tous les fils, au nom de tous les pères de famille.

Quoi qu'il advienne de ce vœu que j'ose aujourd'hui former, l'auteur de *Pernette,* des *Symphonies* et des *Satires* a désormais pris rang, dans la glorieuse pléiade des poètes du dix-neuvième siècle, immédiatement après Lamartine et Victor Hugo, un peu au-dessus d'Alfred de Musset lui-même. — Je ne parle pas de feu M. de Béranger, qui n'existe plus, depuis que le dernier des commis-voyageurs a disparu avec la dernière diligence.

EDMOND BIRÉ.

Digitized by Google

LES ARTISTES BRETONS ET VENDÉENS

AU SALON DE 1873.

I

Constatons tout de suite que le Salon de 1873 n'est ni meilleur ni pire que les précédents ; que, comme les autres années, talents et genres moyens abondent, autant que sont rares les œuvres supérieures.

Ceci dit en général, et sans plus de préambule, entrons immédiatement en notre sujet spécial, et recommençons, au risque de nous répéter — les noms, sinon les œuvres, étant à peu près les mêmes, — notre causerie annuelle sur les artistes bretons et vendéens, lesquels, d'ailleurs, continuent à faire bonne figure dans ces fêtes périodiques de l'art.

Procédons par ordre.

Tout d'abord, le tableau de M. Baader (de Lannion) s'offre à nous, illustré d'un gigantesque point d'interrogation, qui semble nous narguer comme une énigme. Une rieuse Dalila, tenant irrévérencieusement par le bout du nez son Samson (un farouche guerrier tout bardé de fer, armé d'une rapière immense, et qui, sous le charme de la sirène, se laisse mener et manier comme un toton), lui coupe, non point les cheveux, mais la barbe... Cela est intitulé : *Du côté de la barbe est la toute-puissance.* Vous sentez la sanglante allégorie. Un tel sujet valait-il l'honneur d'une toile, même de cette

Digitized by Google

dimension? Toujours est-il que celle-ci est d'une touche spirituelle et fine.

Un autre original, et, qui plus est, un autre Lannionais *(Arcades ambo)*. Chaque année, M. de Beaumont s'évertue à nous surprendre par des sujets plus étranges les uns que les autres, trop souvent licencieux, et justement censurés par la critique. Cette fois, la terre ne lui suffisant plus, il a cru ne pouvoir mieux faire pour nous étonner que de suspendre ses personnages dans les airs, et, soulevant de la pointe du pinceau ses inévitables amoureux, il les a juchés... sur les tours de Notre-Dame! Caché derrière une gargouille grimaçante, le jeune couple roucoule son *duo*, qu'accompagnent, à la haute, les cris stridents des martinets, et, à la basse, les croassements des corbeaux... La chose s'appelle : *Où diable l'amour va-t-il se nicher!* Ne pourrait-on, par contre, demander : Où diable la peinture va-t-elle prendre ses sujets?

Deuxième acte, car cela tourne au drame. A gauche, rue sombre et déserte; sur le pavé du carrefour est étendu un homme en pourpoint à crevés, mort ou mourant; sur lui penchée, les cheveux épars, pleure une femme. Une rapière dégaînée indique qu'on s'est battu; la guitare que voici plus loin, dit assez que le galant troubadour a été surpris au beau milieu de sa sérénade, par quelque jaloux, qui l'a couché là. C'est la *Fin de la chanson* que tout à l'heure chantaient nos deux amoureux, là haut sur leur perchoir aérien. Ceci a amené cela, dirait l'austère et grand Victor. Est-ce pour le récompenser de cette belle leçon de morale (une fois n'est pas coutume) que le jury a décerné à M. de Beaumont une médaille de seconde classe? Je pense qu'on a aussi voulu reconnaître les qualités distinguées du dessin, sinon de la couleur, trop uniformément grise.

Comment passer à côté de la *Bretonne* de M. Jules Breton, sans la saluer de quelques lignes sympathiques?

Le cierge d'une main, le chapelet de l'autre, la bouche entr'ouverte par la prière, le front à demi-voilé par sa coiffe blanche, dont les longs bandeaux ressemblent à des ailes; son bleu regard perdu

Digitized by Google

dans le vague,— elle s'en va le long des prés verts. Là bas, à travers le feuillage se profile le porche d'une chapelle, où la pieuse pèlerine va sans doute accomplir quelque vœu... Et ce n'est point là une figure de fantaisie, une paysanne à la Bouguereau ou à la Cabanel. *Bretonne*, elle l'est de la tête aux pieds, de costume, d'attitude, de visage. On la reconnaît, on a vu déjà cette figure, on ne sait où. C'est la nature même, mais idéalisée, élevée jusqu'au symbole. Cette femme, c'est toute une race personnifiée, âme et corps. Cette *Bretonne*, c'est la Bretagne.

Depuis quelques années, M. Jules Breton consacre à la Bretagne son beau talent. L'une est digne de l'autre et lui porte bonheur.

— La bataille de Champigny vient de finir. Ce terrible drame en deux journées rappelle aux Prussiens, épouvantés de leurs pertes, la journée de Gravelotte, l'une des plus meurtrières de ce siècle, qui en a vu tant de meurtrières !... De notre côté, on ramasse les morts épars sur le sol glacé. Les Frères de la Doctrine chrétienne, ambulanciers et fossoyeurs volontaires, vaquent à leur funèbre et sainte besogne, portant morts et mourants sur leurs civières ensanglantées. Deux sont là, agenouillés; appuyés sur leur bêche, ils prient pour ceux qu'ils viennent de coucher sous cette énorme tumulus, et, au nom des parents et des amis absents, leur adressent le *Dernier adieu.*

Ce tableau de M. Douillard est, sinon fort de composition et d'exécution, du moins plein d'un sentiment vrai.

Tout autre est le sujet traité par M. Hippolyte Dubois : la *Jalousie*... Vous voyez cela d'ici. Deux jeunes filles ou femmes, à demi-cachées derrière une tapisserie, en épient une autre qui se dérobe au bras d'un galant cavalier... Jolis visages, jolies toilettes, joli salon et jolie toile, sinon joli sujet.

Depuis plusieurs années, volontaire exilé à Rome, s'il est permis d'appeler exil la véritable patrie de l'art et de l'artiste, M. Hamon s'abstenait de prendre part à ces expositions annuelles, dont il était autrefois un des favoris. Qui ne se rappelle cette jeune *Aurore* se dressant sur la pointe de ses pieds nus pour boire la rosée dans

Digitized by Google

le calice des fleurs, et toutes ces charmantes mièvreries qui ont fait la réputation de cet artiste? Cette année, il nous a envoyé un tableau, l'un des plus grands et des plus compliqués qu'il ait encore exposés : *Le triste rivage; l'Amour console Ophélia.* La composition répond médiocrement au titre et le dépasse. Voilà bien, au premier plan, Ophélia (s'il est permis de donner le nom de la touchante héroïne de Shakespeare à cette poupée rose, gonflée et soufflée, que n'a jamais animée un souffle de vie, type décidément adopté par M. Hamon pour figurer la femme); je vois bien aussi une autre petite poupée joufflue et rose, qui voltige auprès de ladite Ophélia et lui conte quelque chose à l'oreille; mais le reste — et le reste, c'est presque tout le tableau, — cette foule d'ombres éparses, errant au sein de ce paysage nocturne, où flotte une lueur incertaine et vague, tombée on ne sait de quel astre éclipsé. On dirait d'un crépuscule lunaire baignant une nature entrevue dans un rêve. Cette pénombre nacrée qui enveloppe tout et d'où cependant tout se détache, étonne par la science du clair-obscur et l'harmonie des teintes. Otez ces poupées du premier plan et cet *Amour,* qui n'a que faire ici, et vous aurez un beau tableau dantesque, le plus remarquable qu'ait encore produit M. Hamon. C'est moins franc, moins nerveux, plus mou et plus *flou* qu'un dessin de Gustave Doré; mais c'est d'une poésie aussi étrange, d'un effet aussi saisissant.

— Une débauche de chairs rouges et brunes, un fouillis de corps et de membres à ne savoir auxquels de ceux-là appartiennent ceux-ci : ce ne sont que bras, jambes et ventres en l'air...

Tout d'abord, je me demande si M. Jobbé-Duval n'a pas voulu nous peindre quelque orgie de cette Commune qu'il a si bien connue et dont il se fit un jour l'officieux intermédiaire auprès du gouvernement de Versailles. Et, de fait, c'eût été là un fort joli plat de pétroleuses... Je regarde le livret et je lis : *Les Mystères de Bacchus...* Bacchus, c'est bien cela, dieu particulièrement cher aux communards, dont le culte se célèbre à tous les coins de rue — sans compter le milieu — dans ce Paris du « progrès » et des « lumières » ; dieu qui a le cabaret pour temple, le marchand de

Digitized by Google

vin pour grand-prêtre, le comptoir d'étain pour autel, le *Siècle* pour évangile, et, comme jour plus particulièrement férié, le lundi, ce dimanche de la libre-pensée. Le dieu Bacchus, la déesse Ripaille et le dieu Pétrole : trinité communarde; que nous prenons la liberté de recommander au pinceau du maître d'Ornans. Le réalisme comptera un chef-d'œuvre de plus. Le Bacchus que M. Jobbé-Duval a entendu célébrer, est évidemment moins moderne (mais n'est-ce pas toujours le même Bacchus?) Il faut d'ailleurs rendre cette justice au peintre que, tout plein de son sujet, il a su le rendre avec un feu, une fougue, une verve brutale, une furie orgiaque de bacchante ivre.

Il fut un temps où M. Jobbé-Duval ornait nos temples de fresques remarquables et remarquées.. Mais alors... Depuis que, de par les révolutions, il est devenu un personnage politique, en attendant que les électeurs de Belleville lui fassent des destinées plus hautes encore, le « citoyen conseiller municipal », désertant l'art « clérical », a voué sa palette à la peinture « laïque », mais non « obligatoire », je pense, et encore moins « gratuite ».

L'*Abandon,* par M. Lecadre (de Nantes), peinture laïque et très-laïque aussi, une des trop nombreuses nudités du Salon, non médaillée celle-ci toutefois, et portant du moins avec elle son correctif. Une Ariane quelconque, d'un vilain coloris noirâtre, renfrognée de visage : morceau peu séduisant, bien que d'un remarquable modelé.

Dédaignant ces amollissantes peintures, M. Luminais se présente à nous avec son ordinaire cortége de rudes Gaulois aux fauves cheveux tressés, vêtus de peaux de bêtes, coiffés de têtes de loup, brandissant leur bouclier octogonal. Ici, dans l'*Envahissement,* ils regardent ébahis une négresse, monstre à eux inconnu; là, dans le *Retour de la chasse,* ils apportent, suspendu sur leurs robustes épaules, un sanglier qu'ils viennent d'abattre à coups d'épieu. C'est toujours la même facture saine et forte, qui fait regretter une fois de plus que ce vigoureux talent ne s'applique pas à des œuvres de plus haute portée et de plus longue haleine.

Digitized by Google

— Maisons aux toits pointus, aux étages surplombants, aux tourelles ouvragées, que revêt une carapace d'ardoises. A la porte du *Lion d'or*, la diligence vient de s'arrêter. Comme d'une boîte à surprises, il en sort tout un pêle-mêle bigarré et hétéroclite : *incroyables* en chapeau *bicorne*, au long habit rouge en queue de morue, à l'énorme et haut col empesé, au gilet à la Robespierre ; *merveilleuses* peu vêtues, en falbalas de couleur voyante... Arrivants, parents et amis s'embrassent, pendant que mendiants et mendiantes en haillons nasillent leur complainte, et que crient éperdus, dans leurs cages, perruches et perroquets nouvellement débarqués. Le Palais-Royal en plein Quimper-Corentin. Cette *Arrivée de la diligence à Quimper, sous le Directoire*, de M. J. Noël, compose un fort agréable tableau de genre, d'un coloris chatoyant, rappelant la manière d'Isabey, mais d'un chaud moins outré, avec moins de *lâché* dans le dessin. Toutefois, le ciel du fond est lourd et contraste avec la riante clarté du premier plan (cette lourdeur, après tout, ne serait-elle pas voulue et destinée à faire repoussoir ?)

— Au pied d'une croix, une religieuse est en prière. Tout à coup, le Christ, de pierre ou de bois, prenant vie, détache du clou qui la perce, sa main droite, et, l'étendant vers la sainte, la bénit. Terrassée par le prodige, la voyante tombe sur le sol, le corps anéanti, l'âme ravie en extase, l'œil fermé aux choses de la terre, mais ouvert aux choses du ciel. Trois anges planant sur un nuage, au-dessus de l'extatique, chantent en s'accompagnant de leurs théorbes.

Cette *Vision*, de M. Luc-Olivier Merson, est assurément l'un des tableaux du Salon les plus discutés. Cet archaïsme systématique, cette naïveté voulue, cette absence de perspective dans le paysage, ce fini minutieux dans certains détails, ce négligé dans certains autres ; ces trois anges dont les robes d'un blanc si cru trouent, pour ainsi parler, la toile d'une énorme tache; ce cliquetis de teintes disparates ; pour tout dire, ce pastiche de la vieille école italienne,— tout cela était de nature, en effet, à dérouter le public, peu habitué à contempler pareilles peintures, en l'an de banalités et de vulgarités

Digitized by Google

1873. Et pourtant cette toile, si étrange de prime aspect, d'une gaucherie et d'une inharmonie de ton préméditées, révèle les plus sérieuses qualités de composition et d'exécution, un talent original, qui cherche encore sa voie, mais qui la cherche loin des sentiers battus. Il la trouvera, ou plutôt il l'a déjà trouvée, dans la peinture religieuse, dont le jeune lauréat promet d'être l'un des futurs maîtres, à la condition toutefois qu'il soit lui-même, et que, tout en prenant ses modèles dans un glorieux passé, il évite d'imiter servilement des procédés qu'expliquaient autrefois les tâtonnements de l'art naissant, mais que ses progrès ne peuvent plus excuser. Déjà précédemment exposée à l'Ecole des Beaux-Arts, lors des envois de Rome, cette toile avait fait quelque sensation. En lui décernant l'une des deux *premières médailles,* le jury a voulu tout à la fois récompenser le présent et encourager l'avenir.

Les défauts de M. Merson sont à d'autres, mais ses qualités sont à lui.

Certes, le choix d'un tel sujet et cette façon de le traiter, malgré ses défectuosités, ne sont pas d'un esprit vulgaire. Avec le *Christ au tombeau*, de M. Lévy, une toile quasi magistrale, la *Vision* de M. Merson est le plus remarquable tableau religieux du Salon, si pauvre, il est vrai, en œuvres de ce genre, et accuse la plus louable tentative vers l'art élevé.

—Avec M. Picou, nous retombons en plein moderne, ou plutôt en plein vieux et très-vieux, en plein paganisme. Sa *Psyché aux Enfers* ne fera pas oublier (et c'est pour elle un bien dangereux souvenir) celle de M. de Curzon, si ravissante de grâce naïve et chaste, l'une des plus charmantes toiles de l'école française contemporaine. *La Ronde de mai*, peinture d'une lasciveté toute païenne. Si encore cela était racheté par quelque grâce; mais c'est à la fois léché et sec.

—*L'Hiver :* vous rêvez tout de suite neiges, glace, frimas, paysage désolé et sombre, avec quelque vieille mendiante en haillons s'en allant, le long des haies dépouillées, glaner des branches mortes pour réchauffer ses pauvres membres engourdis par le froid et l'âge... Fi ! le vilain rêve ! Mieux appris, M. Toulmouche sait ce qu'il

Digitized by Google

doit à son aristocratique clientèle, et, pour rien au monde, ne voudrait attrister les beaux yeux de ses admiratrices par d'aussi désagréables peintures. Un riche salon tendu de lampas, meublé au dernier goût ; une cheminée de marbre blanc, surmontée de vases et d'une pendule monumentale (cette pendule Louis XVI, appartenant à M. de Barmon, que l'on admirait à la récente exposition de Nantes) ; devant cette cheminée, une élégante jeune femme (nous y voici), en toilette de bal, chauffe ses petits pieds, en attendant qu'ils soient emportés tout à l'heure dans le tourbillon d'une valse : — voilà l'*Hiver*, de M. Toulmouche, hiver coquet, charmant, l'hiver des riches et des heureux, dont les autres feraient leur printemps et leur été... Nous ne voyons de l'héroïne que le dos (et le mot doit être pris au naturel, tant le corsage est hardiment échancré). Si le *recto* du feuillet répond au *verso*, il doit être des plus agréables. Pour ce qui est de cette toilette, je ne commettrai pas la témérité d'y toucher, fût-ce du bout de la plume. C'est tout un poème ; pour le dignement chanter il faudrait la science d'un Worth unie au lyrisme d'une vicomtesse de Renneville. — Tableau fort joli, au demeurant, et digne de ses aînés.

II

Passons aux paysagistes.

C'est d'abord M. Abraham (de Vitré), et sa *Grâce-de-Dieu*, un coin de cette pittoresque Franche-Comté, où se marient harmonieusement rochers, verdure et eaux courantes.

N'est-ce pas un paysage aussi, à sa manière, cette cascade de fruits qui s'épand dans le plus appétissant désordre, comme d'une corne d'abondance, du pinceau de M. Bidau ? Telle est l'illusion du trompe-l'œil, que le sens de la gourmandise en est chatouillé. L'eau vient à la bouche à voir ces raisins ambrés, ces groseilles, ces prunes ; on mordrait à belles dents à ces pêches veloutées, toutes gonflées de sucs, que vient boire l'avide guêpe, au corselet d'or. Le voisinage d'un autre tableau de fruits, de M. Couder, l'un des maîtres du genre, ne nuit en rien, par sa comparaison, à celui du peintre vendéen.

Digitized by Google

Le charmant paysage, à la fois ombreux et ensoleillé, que le *D'anndour* de M. Bernier, avec ses grands châtaigniers noueux, son étang aux bords verdoyants, ses prairies tachetées de lumière et d'ombre, ses vaches au poil roux et blanc, ses paysannes, Rebeccas bretonnes, allant puiser de l'eau ou en revenant, avec leurs cruches de grès ! C'est toute une pastorale, un chant des *Géorgiques* ou des *Églogues.* — N'était quelque monotonie et monochromie dans la tonalité verte, avec un peu plus d'accent dans la gradation des plans, ce serait là peut-être le premier, ou tout au moins l'un des premiers, parmi les paysages du Salon.

Il serait à désirer que M. de Curzon eût davantage cette franchise dans sa manière d'attaquer la nature. Il la pare et la poétise, au risque de l'attifer et de l'amollir. Au moins sa première toile : *Au bord d'un ruisseau,* paysage tout de fantaisie, où la *donna* rêvée par Dante erre *soletta* en chantant et en cueillant des fleurs, livrait pleine carrière à l'imagination, et celle de M. de Curzon a réalisé un coin édénien, que l'Alighieri n'eût pas désavoué. Mais pourquoi la *Vue de Toulon,* paysage fort réel celui-là, est-elle à peu près dans la même tonalité de convention ? Talent toujours charmant quand même et toujours sympathique, mais qui tomberait dans le convenu du paysage historique, s'il ne se hâtait de se retremper dans l'étude de la nature, de la vraie.

D'après ses vues de la molle nature méditéranéenne exposées l'an dernier, on pouvait craindre qu'un autre beau talent, celui de M. Lansyer, ne tendît aussi à s'affadir. Ses deux marines de cette année, enlevées d'un pinceau si ferme et si franc, rassurent tout à fait les amis de ce remarquable artiste, classé désormais aux premiers rangs de l'école paysagiste actuelle. Ses *Récifs de Kilvouarn, baie de Douarnenez,* sont un des meilleurs morceaux de peinture du Salon, et méritaient mieux que la *troisième médaille* qui leur a été décernée.

Le *Souvenir du Poitou,* de M. Le Roux, a du charme, mais quelque peu de sécheresse aussi.

Dans la *Rue d'une petite ville,* de M. Léonce Petit, le dessin est ferme jusqu'à la dureté.

Digitized by Google

Les *Pins de Pledhéliac*, de M. Ségé : à la bonne heure voilà de la nature, et, qui plus est, de la nature bretonne, avec ses vastes horizons, ses pins pyramidaux et ses roses bruyères, le tout grassement et largement peint, aussi bien observé que bien rendu. La *seconde médaille*, décernée à cette toile, est l'une des rares récompenses du jury qui ne soient pas discutées et aient reçu l'assentiment du public.

De la Bretagne, M. Ségé nous transporte d'un saut en pleine Suisse, — *Au Righi !* En lisant sur le livret ce nom qui me rappelle des émotions si vives, j'étais curieux de voir comment l'artiste triompherait de la difficulté ou plutôt de l'impossibilité de transporter sur une toile ce magique panorama, dont l'immensité vous frappe d'une si écrasante admiration. La vaste rotonde du Diorama voisin, sur laquelle le regretté Philippoteaux a représenté le siége de Paris, admirable et poignant spectacle auquel se presse chaque jour une foule émue, ne pourrait, même à l'aide de ses étonnants prestiges d'optique, dignement figurer cet autre spectacle que se donne à elle-même la nature du sommet du Righi et dont chaque heure du jour, chaque rayon de soleil, chaque nuage qui passe, modifie les effets... Aussi M. Ségé n'a-t-il pas essayé d'engager contre le géant suisse une lutte où il eût été vaincu d'avance. Plus sage et plus modeste, il s'est borné à choisir un tout petit coin de la célèbre montagne, une de ses pentes herbeuses et fleuries, où paissent les moutons et où caracolent les blondes Anglaises aux longs voiles verts flottants, pendant que, là bas, vaporeux comme des nuages, blanchissent les pics neigeux et les glaciers de l'Oberland, qui tout à l'heure s'éteindront les derniers aux lueurs mourantes du couchant, et qui demain seront les premiers à se rallumer aux rayons du soleil levant, comparables en quelque façon au cœur, dont on a dit : *primum vivens et ultimum moriens*...

La peinture de M. Ségé est, somme toute, fort agréable ; mais ne jugez pas par elle du Righi...

Mentionnons enfin une estimable toile de M. Tanguy ; deux jolis paysages, bretons, cela va sans dire, de M. Yan' Dargent, qui, cette fois, a délaissé le fantastique pour le réel, et enfin une vue ita-

Digitized by Google

lienne (*Soir de mai à Piumiccino*), digne, je n'en doute pas, de son auteur, M. Félix Thomas, mais qui, placée à plusieurs mètres au-dessus de la cimaise, se laisse fort mal voir et apprécier.

Je ne puis également que mentionner les deux tableaux attribués par le livret à M. de Bellée (*Le Sillon Thalber* et *Gabarre sous un grain*) : malgré toute ma bonne volonté, je n'ai pu parvenir à les apercevoir, non plus que la *Querelle d'amour* de M. Tillier (du Boupère).

M. Michel Bouquet est toujours le maître des faïences peintes, genre fort délicat à pratiquer, la mise au feu et les hasards de la cuisson, sans parler des autres difficultés, rendant la réussite fort incertaine. M. Bouquet se joue de ces obstacles et s'escrime sur la faïence avec l'aisance et la sûreté de main qu'aurait un autre à peindre sur la toile. Ses *Barques de la Tamise* sont surprenantes d'exécution; mais où il est surtout à son aise, c'est dans ses bois, en plein paysage agreste. Son *Intérieur de forêt* peut être comparé à ce que les toiles voisines offrent de plus remarquable. Quelles chaudes teintes automnales ! Le ton de cette verdure est un peu cru; mais quelle fraîcheur ! — Genre secondaire, si l'on veut, et plutôt décoratif, mais ayant sa valeur et sa place dans le monde de l'art.

Le chapitre des portraits ne brille pas par la quantité ; la qualité y supplée, grâce à M. Delaunay. Ses deux figures d'adolescents, deux tableautins larges comme la main, peuvent être classés au rang des œuvres les meilleures de l'exposition. Couleur chaude, vie intense, solidité de touche, relief à la Holbein : on dirait ces deux portraits empruntés à quelque musée du XVIe siècle.

Quand nous aurons ajouté le portrait du poète Sully-Prudhomme, par Mlle J. Houssay, et celui de Mlle M. L*** par M. Delhumeau, nous en aurons fini avec la peinture.

III

C'est également le portrait qui domine dans la sculpture. Tout un peuple de bustes, en marbre, en pierre, en plâtre, en bronze, en terre cuite, en cire, émaille le rez-de-chaussée du palais,

Digitized by Google

concurremment avec les fleurs des parterres. Tous ces décapités plus ou moins parlants, alignés en double et quadruple rangée, juchés sur leurs piédestaux, se regardant de leurs yeux fixes, souriants ou farouches, n'offrent pas, il faut l'avouer, un coup d'œil enchanteur.

Que voulez-vous ? les exigences de la vie moderne, la médiocrité peu dorée des fortunes, l'exiguité des logements, peut-être même une modestie bien entendue, ne permettent pas de s'ériger une statue en pied, qui encombrerait le salon déjà trop petit. Faute de mieux, on s'offre ou on se fait offrir son buste, juste ce qu'il faut pour léguer ses traits à ses arrière-neveux, qui peut-être se soucieront médiocrement de les contempler, et relègueront irrévérencieusement au grenier la tête démodée du grand-oncle ou de la grand' tante. Un tableau, à la bonne heure, cela « meuble », cela trouve sa place, à la condition encore qu'il ne soit pas trop grand. Mais une statue ! c'est bon pour les musées, les églises, les palais, ou les places publiques, — celles-ci, exclusivement réservées aux grands hommes du moment, qu'un jour élève sur le piédestal d'où le lendemain les précipite... Encore églises et musées sont-ils sans cesse menacés de la torche des Erostrates de la démagogie. Des palais, il n'y en a plus, les uns sont en ruines, les autres déserts.

Les millionnaires et les tailleurs collectionnent des tableaux : qui collectionne des statues ? Et pourtant jamais peut-être le talent de nos sculpteurs ne fut poussé plus loin, comme métier, s'entend. Quant à l'art proprement dit, et aux sujets traités, c'est toujours même stérilité, même rareté de belles et grandes œuvres, même poncif académique, scolastique et pédant, ou même précieux maniéré. Jongleurs, danseurs, danseuses, nymphes, bacchantes et autres sujets plus ou moins mythologiques, constituent encore le fond de l'exposition actuelle.

Il est vrai qu'en dehors des commandes officielles, quels encouragements reçoit cette branche de l'art, la première peut-être, la plus austère du moins, celle qui demande la vocation la plus décidée, les efforts les plus persévérants, trop souvent aussi les plus mal récompensés ?

Digitized by Google

Des sculpteurs, bretons et vendéens presque tous, MM. Boutet, Gourdel, Gaston-Guitton, Lebourg, Richard, Mme Bourgault-Ducoudray (un nom cher aux arts), se sont bornés à exposer des bustes, remarquables à des degrés divers.

Je ne vois guère que M. Ludovic Durand qui ait poussé les choses jusqu'à la statue en pied, un *Mercure*, s'il vous plaît, sujet des plus neufs, comme vous voyez, et qui, depuis Phidias, n'en n'est guère qu'à sa millième édition. Il est vrai qu'ici ce n'est plus le dieu fendant la nue et portant les messages de l'Olympe. Assis, les jambes croisées, il calcule sur ses doigts (la comptabilité en partie double n'était pas encore inventée) le profit que lui a rapporté sa dernière opération d'honnête entremetteur. N'étaient ces talonnières et ce pétase ailés; n'était aussi cette nudité par trop olympienne et ce je ne sais quoi d'héroïque dans les formes, cela figurerait fort bien la statue du parfait négociant.... Négociant ou Mercure, le morceau est estimable d'ailleurs et d'un bon modelé.

Le chapitre *Architecture* ne nous offre que M. P. Pécaud (de Nozay) et son projet d'*Eglise paroissiale*. Souhaitons à l'architecte et à la ville de Saint-Nazaire, à laquelle il paraît destiné, que ce projet se réalise au plus tôt; il y a urgence.

C'est encore M. Abraham, déjà nommé, qui ouvre la série des graveurs et lithographes, par six vues diverses empruntées à la Bretagne et à l'Anjou.

Un nouveau-venu, M. Bresdin (d'Ingrande), expose huit eaux-fortes, un peu trop poussées au noir, mais qui promettent.

Par quel nom pourrions-nous mieux, cette fois encore, terminer cette familière causerie que par celui de M. Octave de Rochebrune? Ses deux œuvres nouvelles : *Cour intérieur du château de Châteaudun* et *Château-d'Azay-le-Rideau*, offrent un frappant contraste.

Ciel noir et lourd, que les obus raient de leur sillon de feu, et dans lequel plane un génie portant sur ses ailes le blason de la cité désormais légendaire. En bas, la vieille forteresse, mi-partie moyen âge et renaissance, s'enveloppant d'ombre comme d'un

Digitized by Google

crêpe de deuil, sans voiler toutefois la dentelle de sa corniche et de ses fenêtres à meneaux, défie l'ouragan de fer qui passe au-dessus de ses tours. Que n'es-tu là, glorieux bâtard d'Orléans, vaillant Dunois, pour chasser loin de ces lieux qui te furent chers, ces autres Anglais qui tout à l'heure vont lâchement punir par l'incendie une défense héroïque... Au bas de cette belle et saisissante gravure, déjà dignement louée ici, œuvre à la fois d'un patriote et d'un artiste, un poète à la hauteur de l'un et de l'autre, M. de Laprade, a buriné, à son tour, cette légende lapidaire déjà également citée dans ce recueil, mais que je ne résiste pas au plaisir de répéter :

Ta gloire resplendit dans le deuil de la France,
Châteaudun! qu'à tes morts on érige un autel;
Et que la Muse, ardente à prêcher la vengeance,
Grave au cœur de nos fils ton exemple immortel!

Après la guerre, la paix. Dans un ciel riant et clair, le charmant castel renaissance d'Azay-le-Rideau, tout encadré de verdure, profile les pointes élancées de ses sveltes tourelles et les délicates broderies de ses fenêtres guillochées.

Est-ce bien le même burin qui a gravé ces deux planches? Autant, dans la première, le trait est vigoureux et mord le vélin de hachures serrées et nerveuses; autant, sur celle-ci, la pointe court légère et comme l'effleurant. Si M. de Rochebrune n'avait épuisé la série réglementaire des médailles, nul doute que le jury n'en eût décerné une à ses productions nouvelles. Toutefois, il est une autre récompense, plus haute, qui, espérons-le, les attend [1].

LUCIEN DUBOIS.

[1] M. Armand de Pontmartin juge ainsi, dans l'*Univers illustré*, du 5 juillet, les gravures de notre compatriote :

« Quoi de plus saisissant, de plus énergique et de plus vrai que les eaux-fortes de M. de Rochebrune, le *Château d'Azay-le-Rideau* et la *Cour intérieure du château de Châteaudun*? Bien des peintres en crédit envieraient à M. de Rochebrune cette vigueur de ton, cette facture de maître, si fine dans le détail, si puissante dans les masses, cet art de *colorer* chaque objet, comme s'il avait à son service des pinceaux et une palette. Par la plus admirable de ses deux eaux-fortes, M. de Rochebrune vient d'associer son nom au souvenir héroïque de la défense de Châteaudun. »

Digitized by Google

LA BRETAGNE A L'ACADÉMIE FRANÇAISE *

—

I

PAUL HAY DU CHASTELET

(1592-1636)

Nous ouvrons chronologiquement notre série d'études sur la vie et les ouvrages des académiciens bretons, par une personnalité aujourd'hui fort oubliée, que l'histoire littéraire n'a point le droit de laisser dans l'ombre. De par l'histoire générale, Richelieu a tellement éclipsé ses collaborateurs, dans l'accomplissement de son œuvre puissante, que les fastes accrédités de son ministère citent à peine les noms des plus infatigables : et faut-il s'étonner de ce que personne n'ait esquissé la physionomie littéraire de Paul du Chastelet, lorsque le chancelier Séguier lui-même, après quarante années de la carrière la plus laborieuse, au poste suprême de la magistrature et du conseil, sous Richelieu, Mazarin et Colbert, attend encore un biographe ? [1] L'académicien breton n'eut point, il faut l'avouer, une carrière comparable à celle du second protecteur de l'Académie ; mais, si humble et si courte qu'elle soit, elle

* Voir la livraison de juin, pp. 418-427.

[1] Il ne l'attendra plus longtemps, car nous mettrons sous presse, avant la fin de l'année, une histoire de sa vie politique et littéraire, élaborée à loisir depuis plus de sept ans, à l'aide de documents pour la plupart inédits.

Digitized by Google

est digne d'occuper pendant quelques instants l'attention de l'historien scrupuleux. Dans un travail de plus longue haleine, nous établirons quelque jour, en nous appuyant sur de nombreux documents authentiques, que la presse politique n'est pas une institution contemporaine. Richelieu en fit un usage considérable et Paul du Chastelet fut un des principaux rédacteurs de ces apologies vives et souvent piquantes qui allaient troubler, jusqu'au fond de leur retraite de Bruxelles, les partisans de la reine-mère et de Monsieur : presse non-périodique, il est vrai, mais presse au jour le jour, prompte à l'attaque et à la riposte, toujours prête à manier la plume au gré des événements. — Ce caractère nettement accusé de polémiste attitré du cardinal, suffirait seul pour donner un relief vigoureux à une physionomie littéraire; du Chastelet sut le relever encore par d'autres qualités. Malheureusement l'actualité tue le polémiste; un demi-siècle passe, et le souvenir est perdu de ces luttes d'un jour qui passionnèrent un moment la génération précédente. Nous avons presque oublié Courier; nos fils connaîtront-ils le nom de Paradol ? Ces brillants athlètes n'en méritent pas moins une étude attentive.

I

Sous le règne de Kenneth III [1], vers l'an 980, les Danois envahirent l'Écosse; une bataille terrible se livra dans les environs de Licurtie, et les Écossais, mis en déroute, se retiraient dans le plus grand désordre vers la ville de Perth, lorsqu'ils rencontrèrent un étroit défilé resserré entre les montagnes et les bords de la rivière de la Tay. Un paysan qui se trouvait avec ses deux fils dans ces parages, sentit tout à coup la fibre nationale vibrer jusqu'au fond de son être : tous trois, saisissant des fragments de leur charrue,

[1] Cette étude a été lue à Saint-Brieuc, devant la cinquième section du congrès scientifique de France, tenu au mois de juillet 1872 : elle devait être insérée au volume des mémoires du congrès; mais le nombre des mémoires présentés et agréés ayant été trop considérable pour qu'il fût possible de les insérer tous, les membres de la commission, dont l'auteur faisait partie, ont cru devoir retirer la plus grande partie de ceux qui leur appartenaient, pour laisser place aux étrangers.

Digitized by Google

se placèrent à la tête du défilé, attaquèrent vigoureusement les premiers Danois qui se présentèrent à la poursuite des vaincus; et bientôt, ranimés par l'exemple de ces vaillants défenseurs, les Écossais revinrent à la charge, puis, vainqueurs à leur tour, chassèrent les Danois de leur territoire. En récompense de cette action mémorable, le roi Kenneth annoblit le paysan, lui donna pour armoiries « de gueules à trois écussons d'argent [1] » et le déclara possesseur de tout le territoire qui s'étendrait jusqu'au vol d'un faucon. La famille de ce paysan, nommé Hay, devint bientôt l'une des plus puissantes d'Écosse; ses diverses branches se répandirent en ce pays, en Angleterre, en Normandie et jusque dans la Bretagne; elle fut la souche des comtes de Carlisle et des comtes d'Errol, et compta dans son sein de vaillants guerriers, soutiens des couronnes d'Écosse et d'Angleterre.

Au XVIIe siècle, dit Pellisson, la famille Hay du Chastelet, d'où sortirent les deux académiciens, se vantait de descendre, par une succession non interrompue depuis six cents ans, des comtes de Carlisle et par conséquent du fameux paysan qui chassa les Danois hors de l'Écosse. Tous les biographes ont répété l'insinuation, d'abord discrète, du premier historien de l'Académie; et deux siècles y aidant, ce qui n'était d'abord qu'une prétention, est devenu de nos jours une réalité bien établie : dans son recueil de biographies bretonnes, M. Prosper Levot affirme catégoriquement la descendance écossaise des du Chastelet.

Nous avons préféré remonter à des sources plus sérieuses. Après avoir consulté le vieux Du Paz, qui écrivait, en 1620, l'*Histoire généalogique de plusieurs maisons illustres de Bretagne*, et qui, signalant un Gautier Hay, seigneur de la Guerche et de Pouancé, fondateur du prieuré de la Magdeleine de Pouancé, dès 1094, ne donne de généalogie régulière des Hay qu'à partir de 1350 (époque à laquelle vivait le père du premier Hay des Nétumières), nous n'avons pas cru pouvoir nous adresser plus sûrement qu'aux recueils manuscrits des arrêts du conseil de réformation de la

[1] Voy. le *Dict. critique*, de Bayle.

Digitized by Google

noblesse de Bretagne, commencée en 1667 et terminée en 1671. Or, la généalogie de la famille Hay du Chastelet, branche des Hay des Nétumières, s'y trouve rapportée tout entière, en remontant par douze générations non interrompues jusqu'au XIIIe siècle; il n'y est pas question de la descendance écossaise, et l'arrêt du Conseil, en date du 12 novembre 1668, pris sur le rapport de M. Descartes, se contente de déclarer nobles d'ancienne extraction, les maintenant en qualité de chevaliers, les chefs des trois rameaux alors existants : Paul Hay, sieur des Nétumières, Paul Hay, sieur du Chastelet, et Siméon Hay, sieur de Coëslan. Enfin, tous trois portent : *de sable au lion morné d'argent,* et ce ne sont pas précisément les armoiries données par le roi Kenneth au fameux paysan; il est vrai que la famille aurait pu changer d'armes après l'émigration; mais si nous continuons nos recherches, en prenant pour guide le consciencieux travail de M. Pol de Courcy sur la noblesse de Bretagne, nous trouvons dans son *Nobiliaire* deux autres familles Hay, et celle-ci en particulier : « Hay, originaire d'Irlande, sieur de Slade, de Lourmeau, maintenu au conseil en 1763, ressort de Saint-Malo, porte : d'argent à trois écussons de gueule. — Devise : *Renovate animos.* » — Voilà bien, sauf le renversement des couleurs, peut-être mal rapportées par Bayle, les armoiries octroyées par le roi Kenneth au libérateur de l'Écosse.

Il y avait donc réellement en Bretagne, au XVIIIe siècle, une famille Hay, descendue, par une branche d'Irlande, du fameux paysan, à la souche duquel se rattachent les comtes de Carlisle, mais ce n'était point celle du Chastelet, ni celle des Nétumières, si connue à Rennes encore aujourd'hui, et nous signalerons bientôt un petit incident qui nous amène à supposer que, parvenu à une haute fortune, l'académicien maître des requêtes voulut éblouir ses collègues par une illustre descendance qui ne lui appartenait point: il eût été bon de ne pas le croire sur parole. Seignelay prétendit aussi plus tard, que les Colbert descendaient des premiers barons d'Écosse; mais en dépit de Ménage, et des plus beaux parchemins, la cour ne fit qu'en rire.

Digitized by Google

Ce qu'il y a de certain, c'est que les du Chastelet comptaient au dix-septième siècle parmi les vieilles familles de Bretagne. Un Guillaume Hay, chevalier, conseiller du duc de Bretagne Jean II, avait été sénéchal de Nantes à la fin du treizième siècle ; un autre avait servi Charles V, dans les guerres de Normandie en 1375, et vers le commencement du dix-septième siècle, époque à laquelle les deux futurs académiciens firent leur entrée dans la vie, quatre membres de la famille Hay possédaient à la fois des siéges au parlement de Rennes.

Daniel Hay, sieur du Chastelet, père de Paul et de Daniel, était fils d'un second mariage de Jean Hay, sieur du Plessix et des Nétumières, conseiller au parlement de Bretagne en 1554. Son frère aîné, Paul, sieur des Nétumières, fils du premier lit, succéda en 1584 à son père dans la charge de conseiller, et devint en 1602 président à mortier. Enfin, le frère cadet de Daniel, Simon Hay, sieur de la Bouexière, tige des Hay de Coeslan, fut nommé conseiller au parlement en 1595. Qu'on nous pardonne ces longs détails : il est bon de connaître exactement l'entourage et la famille des jeunes gens, lorsqu'on veut se rendre compte de leur éducation, et de la facilité qu'ils ont eue d'arriver plus tard aux charges ou aux honneurs.

Daniel ne suivit pas la carrière du parlement comme ses deux frères, mais, à leur exemple, il entra dans la magistrature ; nous le voyons à la fin du seizième siècle en possession de la charge de lieutenant civil, criminel et de police à Laval ; et, si l'on en croit un passage d'un pamphlet de Mathieu de Morgues, il aurait joint à cette charge celle d'intendant de la maison du duc de la Trémouille, pour lequel il vendit, en 1626, les terres de Suel et de Bécherel, mouvantes de la comté de Nantes. Nous n'avons pas retrouvé la date de sa naissance ni celle de sa mort : nous savons seulement qu'en 1589, il épousa Gilette de Pélineuc et qu'il en eut deux fils, les deux membres de la première Académie. Pour l'aîné, les documents ne nous feront pas défaut.

D'après tous les biographes, Paul Hay du Chastelet naquit en 1593; cependant, Pélisson qui paraît avoir résumé sur l'académi-

Digitized by Google

cien des notes fort précises dit positivement qu'il mourut le 6 avril 1636, à l'âge de quarante-trois ans et cinq mois. Le calcul le plus élémentaire nous conduit donc à fixer la naissance de Paul du Chastelet au mois de novembre 1592. Son frère Daniel, destiné, en qualité de cadet de famille, à l'état ecclésiastique, ne vint au monde que quatre ans plus tard, le 23 octobre 1596; et comme le Chastelet se trouvait situé dans la paroisse de Balazé, à une lieue au nord de la ville de Vitré, dont les ducs de la Trémouille étaient barons il obtint de bonne heure l'abbaye de Chambon, qui dépendait de la vicomté de Thouars, sur les confins du Poitou.

Paul suivit la carrière de ses ancêtres, et dès l'année 1616, à l'âge de vingt-quatre ans, il entrait comme conseiller au parlement de Bretagne. En 1618, il fut nommé avocat-général, et, pendant cinq années consécutives, il occupa cette charge, sinon à la satisfaction générale, du moins avec esprit: ses plaidoyers ou ses réquisitoires étaient en effet très-mordants, souvent même très-satiriques, et lui attirèrent l'animosité de plusieurs magistrats de haut rang; mais cette tendance à la pointe et à la saillie mit en plus grand relief ses talents oratoires et bientôt la faveur royale le distingua parmi ses collègues des parlements. En 1621, l'année même où son frère Daniel qui n'avait que vingt-cinq ans, obtenait le doyenné de l'église collégiale de Laval et le prieuré de Notre-Dame, à l'époque du fameux voyage de Louis XIII en Guyenne et en Béarn, au milieu des agitations de la guerre civile et des difficultés de toute nature, le jeune avocat-général de Rennes reçut, à vingt-neuf ans, la délicate mission d'aller établir à Pau un parlement, en pays révolté. Nous remarquerons en passant une coïncidence bizarre: vers le même temps, le roi d'Angleterre envoyait à la cour de France, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, pour ménager un accommodement entre Louis XIII et les Huguenots, lord Hay, comte de Carlisle, l'un des chefs de cette famille illustre du paysan d'Écosse, dont l'envoyé du roi de France à Pau se vanta plus tard de descendre. Nous ne serions pas étonné que cette prétention de Paul du Chastelet eût pris naissance précisément à cette époque, lorsque les

Digitized by Google

deux Hay, l'ambassadeur et l'avocat-général, se rencontrèrent ensemble au camp de l'armée royale.

Quoi qu'il en soit, du Chastelet trouva dès son arrivée en Béarn, en dehors des troubles civils, des difficultés fort graves dans l'accomplissement de sa mission. Les deux anciens conseils souverains de Saint-Palais et de Pau, réunis pour composer un parlement de nouvelle institution, étaient en querelle l'un avec l'autre, sur des questions de préséances et de droits acquis : des deux procureurs généraux et de leurs avocats et substituts, quels seraient les titulaires définitifs? quel rang occuperaient les présidents réunis? et mille autres problèmes de cette nature, qu'on peut voir longuement exposés dans le *Mercure* du temps... Du Chastelet finit par les résoudre, et bien que les archives de Pau n'aient pu, malgré nos recherches, nous fournir aucun détail sur ses négociations, nous savons du moins qu'elles eurent un plein succès; car, satisfait des services qu'il avait rendus à l'autorité royale dans cette mission, le roi le nomma maître des requêtes, au moment où il venait d'épouser en second mariage noble dame Madeleine Danguechinne. Nous n'avons pas retrouvé le nom de sa première femme, qu'il dut épouser vers 1618. On lit dans le *Ducatiana*, que le nouveau maître des requêtes fut obligé de quitter sa charge d'avocat-général au parlement de Rennes, « pour quelque affront qu'il reçut à cause de ses plaidoyers trop satiriques »: il est vrai, remarque l'abbé Goujet, qu'on ne donne point la preuve de ce fait. Pellisson dit bien quelque part avoir vu de du Chastelet une « satire cruelle et sanglante contre un magistrat, sous le nom de *** »; mais personne n'a revu cette satire, et nous ne pouvons savoir si elle se rapporte à cette période. D'un autre côté, Mathieu de Morgues dira plus tard, dans son virulent pamphlet intitulé *La vérité défendue* : « Il a fait autrefois l'office d'avocat-général dans un parlement; il y convertissait le barreau en théâtre de charlatan : ses plaidoyers n'étaient que des satires; elles firent fondre sur lui une grêle de coups de bâtons, qui ne le rendirent pas plus sage, mais l'obligèrent de quitter son pays, pour venir raffiner sa malice dans la cour... » Nous citons ce pas-

Digitized by Google

sage, parce qu'un biographe impartial ne doit rien omettre : mais faut-il accepter de confiance le poison le plus envenimé de la satire aux abois ?... Ce qu'il y a de certain c'est que l'avocat-général, par sa nouvelle nomination, eut ce qu'on appelle en langage contemporain de l'avancement.

C'était en 1623, à l'époque où Richelieu recevait le chapeau de cardinal et un an seulement avant son arrivée définitive aux affaires. Le corps des maîtres des requêtes ne formait alors qu'une simple juridiction spéciale sans attributions nettement déterminées, et chargé de « chevauchées » ou inspections dans les provinces. Richelieu devait, quelque temps après, mettre à large contribution, dans son système d'administration générale, ce corps instruit et dévoué, presque tout entier sorti de la magistrature parisienne ou provinciale. Ce fut parmi eux qu'il choisit ses intendants, intermédiaires directs entre le pouvoir royal et les pouvoirs provinciaux, et modérateurs en même temps des aspirations décentralisatrices de ces derniers : parmi eux aussi, le tout-puissant ministre choisit ses commissaires extraordinaires et ses juges politiques.

Du Chastelet ne tarda pas à se faire remarquer par le cardinal, au milieu de ses collègues, à cause de son esprit vif, satirique et mordant. C'est lui, pour citer un exemple de ses saillies, qui, d'après Tallemant des Réaux, traduisait par « Je suis gueux, mais c'est de race », l'épitaphe « *In fundulo, sed avito* », que le maître des requêtes Turcan d'Aubeterre avait fait mettre sur la porte de sa maison... Richelieu qui reconnut de suite quels services cet esprit bien dirigé pouvait rendre à sa cause, résolut de l'attacher plus spécialement à sa personne. Il craignait, peut-être pour lui-même, sa verve caustique : il préféra s'en servir pour combattre ses nombreux ennemis ; et du Chastelet, qui entrevit dans cette situation un avenir de faveurs et de dignités, s'empressa d'acquiescer aux désirs du ministre. Au bout de quelques années, il devint son apologiste en titre.

Il ne faudrait pas croire cependant qu'en acceptant cette position Paul du Chastelet fit complète abdication de son indépendance. Il

Digitized by Google

se permettait quelquefois, si nous devons en croire Pellisson, de combattre les idées de son maître. Ainsi, lorsque Richelieu fit mettre en jugement Boutteville à la suite de son fameux duel, du Chastelet composa en faveur des accusés un factum « qui fut trouvé également éloquent et hardi ». C'est un in-folio de huit pages, publié en 1627 et intitulé : « Pour messire François de Montmorency, comte de Luz et de Boutteville, et messire François de Rosmadec, comte de Chapelles. » Richelieu ne fut pas content de cette action courageuse, et « lui ayant reproché que c'était pour condamner la justice du Roi : — Pardonnez-moi, lui dit M. du Chastelet, c'est pour justifier sa miséricorde, s'il a la bonté d'en user envers un des plus vaillants hommes de son royaume. »

Quelques années plus tard, dit encore Pellisson, « comme il assistait un jour M. de Saint-Preuil, qui sollicitait la grâce du duc de Montmorency, et qu'il témoignait beaucoup de chaleur pour cela, le Roi lui dit : — Je pense que M. du Chastelet voudrait avoir perdu un bras pour sauver M. de Montmorency. Il répondit : — Je voudrais, Sire, les avoir perdus tous deux, car ils sont inutiles à vostre service, et en avoir sauvé un qui vous a gagné des batailles et qui vous en gagnerait encore. »

Ces deux traits nous offrent une indépendance de caractère peu commune chez un courtisan et nous les avons cités tout d'abord, dans la crainte qu'on ne puisse, par ce qui va suivre, ranger du Chastelet parmi ceux qu'on appellerait, en langue vulgaire, les âmes damnées du cardinal.

Introduit dans la familiarité de Richelieu, le jeune maître des requêtes prit en effet le premier rang parmi ses auxiliaires les plus dévoués pour débrouiller les intrigues presque inextricables des partisans de la reine-mère et de Monsieur. Pendant les premières années de son pouvoir, Richelieu dut sans cesse avoir l'œil ouvert sur ces menées ténébreuses ourdies par « La Fargis, Vaultier, Bellingan, le président le Coigneux, Madame de Chevreuse et autres.. » On sait comment ces « cabales », suivant l'expression du Journal de Richelieu, amenèrent le « grand orage de la cour » et la *Journée des*

Digitized by Google

Dupes, justifiant le fameux propos du cardinal, « que le cabinet de Louis XIII et son petit-coucher lui donnaient plus d'embarras que l'Europe tout entière ».

Plusieurs passages du Journal de Richelieu nous montrent Paul du Chastelet à la piste de toutes les cabales de la cour, et rendant compte au cardinal de ce qu'il avait vu et entendu : pour ne pas dépasser les bornes de cette étude, nous y renvoyons le lecteur.

En 1630, du Chastelet accompagna son maître dans cette fameuse expédition d'Italie, pendant laquelle on put voir Richelieu, revêtu d'une armure, commander les troupes royales et les mener à la victoire.. On lit dans les mémoires de Richelieu que « le roi, après avoir ordonné toutes choses partit de Lyon et arriva à Grenoble, le 10 mai : le cardinal, qui y était arrivé le jour précédent, alla au-devant de Sa Majesté et l'accompagna, et le jour même lui fit, en présence des maréchaux de Créqui, Châtillon, Bassompierre, Vignoles, Contenant, Hallier, les secrétaires d'État, et Châtelet, le rapport pour la négociation pour la paix. » Le maître des requêtes, on le voit, faisait son voyage en bonne compagnie ; mais si l'on en croit certaines suppositions, il dut le payer par une histoire apologétique de la campagne.

Le P. Lelong cite, dans sa *Bibliothèque historique de la France*, une brochure politique qui parut à cette époque, à Grenoble, chez Marnioles, et qui porte le titre de « *Première et seconde Savoisienne*, où se voit comment les ducs de Savoye ont usurpé plusieurs États appartenans aux rois de France et les raisons de cette dernière guerre. » Or, ces *deux Savoisiennes* sont attribuées positivement par le contemporain Mathieu de Morgues, abbé de Saint-Germain, à Paul du Chastelet : et ce ne fut que longtemps plus tard qu'on donna pour auteur à cette pièce Bernard de Rechignevoisin, sieur de Guron. Déjà, en 1600, l'avocat au parlement Antoine Arnauld, mort en 1619, avait publié une *Savoisienne* pour justifier la conquête de la Savoie par Henri IV ; la brochure du célèbre avocat donna l'idée des deux *Savoisiennes* de 1630. Mais nous ne nous étendrons point sur ce morceau d'apologie politique. On n'en fait pas

Digitized by Google

honneur généralement à Paul du Chastelet, et nous sommes d'autant plus porté à croire qu'il n'en est pas l'auteur, que son *Recueil de pièces pour servir à l'histoire*, publié en 1635, ne renferme pas cette pièce, tandis qu'il contient toutes ses autres brochures.

Ce fut seulement en 1631, plusieurs mois après la journée des Dupes et l'arrestation de Marillac, que du Chastelet entra résolûment dans la polémique active, et mit sa plume au service de son maître. On peut néanmoins supposer qu'il s'y exerçait depuis quelque temps, ou bien que le succès de sa première brochure fut assez éclatant pour l'encourager à persévérer dans cette voie ; car pendant cette première année de l'entrée en lice du maître des requêtes, six libelles, en prose et en vers, en français et en latin, sortirent de son arsenal pour aller frapper en pleine poitrine les ennemis de son protecteur.

Le premier, beaucoup moins satirique que les suivants, est surtout une apologie de la politique extérieure et intérieure du premier ministre ; il est intitulé : « *Les entretiens des Champs-Elysées.* » L'historien Varillas attribue cet écrit à Louis de Guron ; mais on sait combien les assertions de Varillas sont sujettes à caution. L'abbé de Saint-Germain, libelliste attitré de Gaston d'Orléans et de la reine-mère, et l'un des principaux adversaires que du Chastelet ait eu en vue dans ses répliques, affirme plusieurs fois, dans la *Remontrance du Caton chrétien*, et dans ses autres pamphlets, que les *Entretiens* sont l'œuvre du maître des requêtes : nous préférons nous en tenir à cette déclaration, qu'ont adoptée presque tous les biographes. Du reste, le style des *Entretiens* a tellement d'analogie avec les écrits suivants de Paul du Chastelet, qu'il semble difficile de les attribuer à un autre qu'à lui. Qu'on nous permette d'en donner ici quelques extraits, pour faire connaître la manière du nouveau libelliste, qui fut avec Jean Sirmond, caché sous le nom de sieur des Montagnes, de Sabin, ou de Cléonville, l'un des plus ardents champions de la politique du cardinal, dans l'arène de la polémique.

Il n'est pas besoin de dire que la scène se passe dans ces Champs-

Digitized by Google

Elysées que garde Cerbère. Voici l'entrée en matière, toute pleine d'allusions à notre récente campagne en Italie :

« Me han quittado la honra » (ils m'ont osté l'honneur), disoit des Espagnols le marquis Spinola, pressé d'angoisses dans les tristes heures de sa mort ; et avec ces piteux accents s'acheminoit pour passer dans les Champs-Élysées, quand Caron d'une voix furieuse s'écria : « Qu'on me chasse cet Espagnol d'icy, de peur qu'il ne vienne troubler le repos des bienheureux, comme ceux de sa nation font toute la terre en l'autre monde », et en même temps le saisit au corps pour le jetter hors de la barque; à quoi faisant résistance, il remonstra qu'il estoit italien, et si fameux, qu'il ne méritoit pas d'être traicté de la sorte.

« ... Arrivant dans les prairies voisines, les premières personnes de cognoissance qu'il aperçut, furent les ducs de Savoie et Collalto, qui disputoient ensemble sur la prise de Pignerol, l'un soutenant qu'on le pouvoit secourir, et l'autre disant le contraire. »

Alors s'élève une grande discussion, entremêlée de cris et de coups d'épée, sur les affaires d'Italie, sur Mantoue, Cazal, Naples, etc., puis sur celles des Flandres, et l'on s'imagine facilement que la politique du cardinal a l'avantage sur celle de ses adversaires.

« Sur quoy, tournant visage, ils aperçurent le grand Henry, avec une grande suitte; et luy, appuyé sur le bras de Villeroy et du président Janin, s'arresta sur le bord d'une grande fontaine, où soudain la Varenne arriva, tenant entre ses mains plusieurs pacquets qui furent délivrez à Villeroy, pour les deschiffrer. Le roy demanda cependant : — Quelles nouvelles courent ? J'ay veu quelques parties contre le cardinal de Richelieu, par les dernières despèches, qui portoient le désordre survenu, et le raccomodement qui avoit suivi, à la grande instance qu'en avoit fait le Roy. — J'en suis bien aise, dit le président Janin, car je l'ai toujours estimé et creu qu'il réussirait aux affaires, et luy ay dit souvent, qu'il prist courage, et qu'il auroit son temps; et vostre Majesté mesme le voyoit de bon œil, dès qu'il estoit évesque de Lusson. — Quoy ! dit le Roy, c'est le frère de Richelieu ? Il est vray que je l'aimois, et vous sçavez bien et M. de Villeroy, *que j'étois résolu de le faire cardinal et l'eusse mis dans mes affaires, si j'eusse vécu plus longtemps.* — Il y a bien réussi, dit Zamet, car depuis qu'il est au Conseil, toute la France a changé de face : et quand ce ne seroit que La Rochelle est prise et rasée, il y auroit de quoy se contenter. »

Digitized by Google

Il est aisé de comprendre combien tous ces éloges indirects devaient plaire à l'Éminence. L'insinuation du bon Henri IV, qui aurait fait Richelieu cardinal, et l'eût nommé ministre s'il avait vécu plus longtemps, était surtout bien trouvée... Du Chastelet continue l'éloge et l'apologie complète de son protecteur, en passant en revue toutes les affaires intérieures et extérieures du royaume, les huguenots réduits, les Autrichiens abaissés, etc,... puis il s'arrête longuement sur l'histoire de la journée des Dupes.

« Mais enfin à quoy aboutit cette affaire du cardinal? dit le Roy. — Qu'on l'a voulu esloingner de la cour, dit Villeroy. — A cette parole tous les assistans firent un cry, avec un Jésus, les mains jointes, qui fut entendu de toutes les campagnes voisines, monstrant par là l'estonnement d'une telle nouvelle, qui attira beaucoup de gens, les uns dolens, et les autres qui s'en réjouissaient. »

A la suite de cet incident, du Chastelet se livre, par la bouche de l'un des interlocuteurs, à une charge à fond contre les Marillac, et d'abord contre le garde des sceaux, au sujet duquel le cardinal de Bérulle et Servin ont une petite querelle assez amusante sur les libertés de l'Église gallicane. On remonte dans le passé jusqu'en 1589, pour trouver que Marillac a signé « le serment horrible qui se fit contre Henri troisiesme, qu'aucuns affirment avoir faict de son propre sang. »

On raille fort agréablement le code Michaud... — En revanche, Schomberg, Bullion, et tous les ministres dévoués à Richelieu, sont comblés d'éloges par Henri IV; puis, le bon roi, rappelant ses souvenirs : — « Mais ne dit-on rien dans ces despesches du frère de Marillac ? — Ouy, sire, dit Villeroy, et l'histoire en est longue, et tout le monde le blasme de son ingratitude; car vostre Majesté sçait bien qu'elle n'en avoit jamais fait d'estat, depuis le fait de Caboche... etc. » Suit un long réquisitoire, excessivement violent, où le maréchal est encore plus attaqué que le garde des sceaux. Enfin, après une revue aussi complète que possible des affaires d'Allemagne, des Pays-Bas, d'Angleterre et de Hollande, toujours à l'avantage de la politique du cardinal, du Chastelet termine sa bro-

Digitized by Google

chure par l'introduction assez originale d'un dernier personnage qui arrive de la cour et réclame un entretien secret avec le bon Henri. Nous regrettons de ne pouvoir citer ce dernier passage, car il est plein de mouvement ; mais il faut nous borner.

On a déjà pu reconnaître dans les dialogues naturels et vivement coupés de Paul du Chastelet, une facilité de style unie à une simplicité qu'on chercherait vainement chez la plupart des prosateurs de cette époque. Pour le bien juger, il faut se rappeler quelle était la situation de la langue française en 1631 : c'était le moment de la grande vogue des lettres de Balzac et des plaidoyers ampoulés de l'avocat Le Maistre. Le maître des requêtes avait su, dans son style naturel, alerte et léger, s'éloigner aussi loin de la pompe de Balzac que de la préciosité déjà introduite par Voiture dans le langage de la société polie ; aussi devons-nous saluer en lui l'un des premiers maîtres du véritable esprit français.

RENÉ KERVILER.

(La suite à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

NOTICES ET COMPTES RENDUS

LES ANCIENS MEUBLES
DU POITOU, DE LA VENDÉE ET DE LA BRETAGNE.

M. Batailler, membre de la Société d'Émulation des Côtes-du-Nord, se propose de publier à la librairie centrale d'architecture (Ve A. Morel et Cie, 13, rue Bonaparte, Paris) un ouvrage fort intéressant pour l'histoire artistique de notre province, et qui aura pour titre : LES ANCIENS MEUBLES DU POITOU, DE LA VENDÉE ET DE LA BRETAGNE.

C'est un album de 100 dessins de meubles et panneaux des XVe, XVIe et XVIIe siècles, gravés d'après ses croquis, tous relevés d'après nature et à l'échelle exacte, sur un choix très-heureux de meubles ou de fragments de meubles, recherchés ou recueillis pendant douze années avec la plus grande persévérance.

Les dessins de M. Batailler avaient figuré avec honneur au mois de juillet 1872 à l'exposition artistique du congrès scientifique de Saint-Brieuc. Les éloges mérités qu'il reçut alors de la part des artistes et des amateurs les plus compétents, l'ont encouragé à les publier avec un texte à l'appui.

« Ce qui reste d'anciens meubles, dit M. Batailler dans son introduction, est rare, très-disséminé dans les campagnes et chez

Digitized by Google

les amateurs; un travail ayant pour but d'étudier et de reproduire ces restes devait rencontrer de très-grandes difficultés d'exécution.

» Malgré ces difficultés, nous avons pu, à force de persévérance, et grâce aussi à la bienveillance de MM. les collectionneurs, réunir 100 dessins, relevés d'après nature et à l'échelle, sur ce que nous avons trouvé de plus curieux et de plus intéressant parmi les anciens types de ces trois contrées.

» Cet album est un travail spécial, exclusivement consacré aux meubles; il sera utile aux artistes, qui pourront y trouver des renseignements pour la création de types nouveaux, et aux collectionneurs, pour lesquels il sera un guide sûr dans les restaurations, si souvent mal faites. »

Mgr David, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier, a bien voulu encourager ce travail, qui lui est dédié; et la Société d'Émulation des Côtes-du-Nord, dans sa séance du 10 octobre 1872, a, par une délibération unanime des membres présents, décidé de prendre cette publication sous son patronage.

L'ouvrage contiendra 100 planches gravées, dont nous avons sous les yeux un magnifique spécimen, et paraîtra en 4 livraisons de 25 planches chacune, format in-4°.

Il y a deux éditions pour les souscripteurs : 1° une édition sur papier de Chine, du prix de 75 fr., soit 18 fr. 75 cent. par livraison; 2° une édition sur papier ordinaire, du prix de 50 fr., soit 12 fr. 50 cent. par livraison.

La liste des souscripteurs à chacune des éditions sera publiée en même temps qu'une table des planches donnant une notice détaillée sur chaque objet reproduit.

Nous engageons vivement ceux de nos lecteurs qui s'intéressent à l'histoire artistique de notre pays, à souscrire à cet ouvrage consciencieux, qui paraîtra dès qu'un nombre suffisant de souscriptions sera recueilli.

Digitized by Google

CHRONIQUE

LES BRETONS A PARAY-LE-MONIAL (25-27 JUIN).

Chacun sent que nous approchons du but et se recueille davantage dans la prière et les pieux souvenirs de la vie de la B^se^ Marguerite-Marie. Enfin, à six heures, on signale sa station; cinq minutes après, nos pèlerins débouchaient sur la route. Grande fut leur surprise de trouver, au tournant du chemin, des croix, des bannières, un nombreux clergé, de longues files d'hommes et de femmes : c'étaient les Angevins, c'étaient les Belges et c'étaient aussi les habitants de Clermont qui étaient venus nous souhaiter la bienvenue. A leurs vivats nous répondons par le cri de : *Vive le Sacré-Cœur !* Nos mains se pressèrent, nos rangs se mêlèrent et nous revînmes ensemble à l'église assister à la messe.

Grâce au comité d'Autun, les pèlerins purent sans trop de peine trouver un gîte, et, une heure après, nous étions tous dans la chapelle de la Visitation, tous à genoux, priant, recueillis et silencieux, pour nos parents, nos amis et le salut de notre pauvre France; les larmes étaient dans les yeux.

Il y avait foule dans les rues; sous la même livrée, on était frère, on parlait la même langue, on avait la même foi. La joie et le bonheur rayonnaient sur tous les visages. Les cloches annonçaient à tout instant des départs et des arrivées de processions. Ces processions se rencontraient, se croisaient, se déroulaient sans désordre ni confusion, chantant et priant pour Pie IX et pour la France.

Onze heures sonnent, le comité va présenter ses hommages à Monseigneur d'Autun. Toutes nos demandes sont accueillies, nous obtenons une procession aux flambeaux, une messe de Monseigneur et une allocution pour le 27. — Ce n'était pas la seule faveur qui nous fût réservée. — Le général Charette, écartant tous les obstacles prévus, arrive tout à coup à Paray; les Belges sont à la station, ils le reconnaissent, l'entourent, lui pressent les mains, l'embrassent, ils crient vive Charette et vivent les zouaves ! Si l'heure de leur départ n'avait été annoncée et marquée, ils seraient revenus, ces braves Belges, ces catholiques de combats, si français de cœur.

Charette s'arrache à leurs vivats, en criant vive le sacré Cœur, vive la France ! Il est à Paray, les zouaves prévenus accourent de tous côtés voir leur glorieux chef; le comité se rend de son côté lui porter ses remercîments. Son premier soin, c'est de les convier à une visite à la

Digitized by Google

chapelle de la Bienheureuse, le sacré-cœur sur la poitrine; ils se rendent avec lui. La chapelle est remplie, il est impossible d'y pénétrer, la sacristie leur ouvre un passage. Tous, les larmes aux yeux, vont un à un fléchir le genou devant l'autel, s'agenouiller près de la châsse et renouveler leur consécration au sacré Cœur de Jésus, puis baiser, avec respect et amour, leur drapeau, la bannière de Patay, la bannière tachée du sang des de Bouillé et de Verthamon, que les généraux de Sonis et de Charette ont déposée là, à côté de l'oriflamme de l'Alsace et de la Lorraine.

L'émotion est profonde, en voyant ces nobles débris des champs de bataille de Patay et du Mans, pleurer en pressant sur leurs lèvres ce glorieux étendard. Ils sortent en criant: Vive le sacré Cœur ! et étouffent ainsi les vivats dont ils sont l'objet.

Les cloches annoncent, à 7 heures 1/2, la procession du soir; chaque pèlerin se munit d'un cierge et prend, devant l'église, le rang qui lui convient. Les femmes marchent en première ligne sur deux longues files, les hommes les suivent; au milieu sont les bannières et les oriflammes. On y remarque celles de la Visitation, des enfants de Marie, de la confrérie de Sainte-Marthe, du Comité catholique et du Saint-Sacrement, puis celles de Brest, de Quimper, de Lorient, de Toulouse et de Barcelone, etc. Les zouaves ferment la marche, portant l'oriflamme de l'Alsace et de la Lorraine, sur lequel on lit :

CŒUR DE JÉSUS, SAUVEZ VOS ENFANTS !

Le général Charette est en avant, tenant un chapelet d'une main et un cierge de l'autre; il prie et chante avec eux: *Catholique et Breton toujours !* Sa voix domine la leur, il est là, au milieu de ses compagnons d'armes, rayonnant de bonheur, se retournant, tantôt calme, tantôt frémissant, et tourmentant son cierge comme une épée, pour exciter leurs chants et leurs acclamations.

La procession parcourt toute la ville, devant une foule étonnée; elle prend l'avenue, la magnifique avenue de Charolles. Sous ces gigantesques platanes, le jeu des lumières est magnifique, l'enthousiasme gagne et déborde, on chante comme on n'a jamais chanté. Arrivées au bout de l'avenue, les bannières se groupent près de la chapelle, les pèlerins se massent et se pressent alentour; alors un silence profond succède aux chants; M. Morel, vicaire-général, monte sur l'estrade et adresse à ses amis et à ses compatriotes d'éloquentes paroles, sur ce texte : *Christi livore sanati sumus.* « C'est par le sang de Jésus-Christ que nous sommes sauvés. » L'orateur montre que l'esprit d'immolation et de sacrifice sera, comme toujours, le salut du monde; puis il termine son discours par ce beau mouvement ;

Digitized by Google

« Et c'est à l'heure où, sous le souffle du Cœur sacré, l'esprit d'immolation se ranime dans notre France bien-aimée, que nous pourrions douter de son salut ! Dix justes auraient suffi pour sauver Sodome et Gomorrhe, et ici je les compte par milliers. — O ma patrie, non, tu ne peux périr, tu ne peux pas ne pas retrouver ta gloire un moment éclipsée. La main qui soutient la bannière de Metz, en entendant ce mot de patrie, vient, à l'instant où ce mot s'échappait de mes lèvres, d'incliner l'étendard surmonté d'un crêpe funèbre et couvert de ses couleurs de deuil. O frères bien-aimés, la France ne vous a pas dit adieu : c'est une séparation momentanée. Espérance et courage ! Le ciel aura un sourire pour votre drapeau, qu'un cœur français ne peut contempler aujourd'hui sans verser des larmes.

» Ah ! si dans cette série de fêtes que le ciel peut nous envier, où les cœurs vraiment catholiques se sont donné rendez-vous de tous les points de la France, si un diocèse devait trouver sa place, n'est-ce pas le diocèse de Nantes, placé à l'avant-garde de la Bretagne et en face de cette terre de Vendée si chère au cœur de Jésus ? Il y a trois ans, à l'heure d'une suprême détresse, le Pontife vénéré qui gouverne cette belle Église de Nantes, faisait une consécration solennelle de son cher diocèse au sacré Cœur, et depuis, prêtres et fidèles n'ont cessé de chanter l'hymne d'amour et d'invoquer en face du danger l'appui de ce Cœur à l'ombre duquel le monde catholique se réfugie comme dans une arche sainte.

» Oui, ta place était ici, ô sainte Église de Nantes ! Regarde, vois-tu cette épée glorieuse, encore toute rouge du sang des excommuniés et du sang d'un insolent vainqueur ? Remise un jour aux mains d'un héros, enfant de la race des géants, elle a fait trembler les ennemis du Christ et les ennemis de son pays, des rives du Tibre aux plaines de Patay ! Et ce héros est ton fils ! Savez-vous pourquoi son épée fait peur ? c'est qu'un jour il en trempa la pointe dans le sang du Cœur de Jésus, et, suivi de ses preux, il porta la terreur dans les bataillons ennemis. Et les anges, en les voyant combattre, s'écriaient : Vivent les fils des croisés ! Et les échos de la terre répétaient après les anges : Vivent les fils des croisés ! les serviteurs du sacré Cœur !

» O sainte Église de Nantes ! regarde, vois-tu, près des reliques sacrées d'une sainte, ce drapeau encore taché du sang des braves ? Écoute et sois fière. — Avant de rendre le dernier soupir, le Christ promène un instant ses regards sur la foule qui le blasphème : « Père, s'écrie-t-il, pardon pour mes bourreaux ! ils ne savent ce qu'ils font. » — A dix-huit siècles de là, un héros expirant [1] trouve, sur son lit d'agonie, assez de force pour lever une main suppliante, et il meurt en s'écriant : « Grâce pour les prisonniers ! » Quatre-vingts ans plus tard, deux de ses descendants [2], le père et le fils, tombaient enveloppés dans les plis du même drapeau : leur sang généreux et chrétien fut reçu dans le Cœur de Jésus ; en arrosant les champs de la patrie, il apaisa le courroux du ciel. Non ! le sol qui l'a bu ne peut être condamné à d'éternelles humiliations ! Et ces héroïques victimes sont tes enfants, ô sainte Église de Nantes ! Et ce drapeau, c'est l'oriflamme du Sacré-Cœur !

» Que n'est-il en ces lieux, le sublime Prisonnier du Vatican, pour être le témoin des triomphes de la religion ! Anges du ciel, prenez sur nos lèvres ces accents d'amour, allez réjouir le cœur du Père en lui disant que, par-delà les monts, il est un pays où son nom n'est prononcé qu'avec un saint respect, et où il compte autant de soldats dévoués à sa cause qu'il y a de cœurs catholiques.

» Que nous reste-t-il à faire, enfants de la Bretagne ? Il n'y a que quelques jours, les échos des montagnes, aux lieux visités par la Reine du ciel, portaient jusqu'au cœur de Dieu, avec nos chants sacrés, nos serments et nos vœux : *Catholiques et Bretons toujours !* Aujourd'hui, attachés comme toujours à nos saintes traditions, à notre fidélité légendaire, à notre foi solide comme le granit qui borde les côtes de l'Océan, redisons avec le même enthousiasme ce cri des vrais enfants d'Israël, ce chant si populaire de notre pays : *Catholiques et Bretons toujours ! toujours ! toujours !* »

[1] Bonchamp.

[2] Comte Fernand de Bouillé et son fils Jacques de Bouillé.

Digitized by Google

Vivement impressionnés par l'éloquence à la fois touchante et énergique de M. l'abbé Morel, les pèlerins sont tombés à genoux, et ensemble, devant la statue du Sacré-Cœur de Jésus, ils récitent, les yeux humides de larmes, sous cette immense voûte de verdure, la prière du soir et les invocations aux Cœurs de Jésus et de Marie.

Oh ! oui, c'est dans l'humiliation, dans le sacrifice, à genoux dans la poussière des chemins, qu'on apprend à être fort dans les combats du Seigneur et prêt à l'immolation, et c'est là qu'est l'espérance et l'avenir de la France.

Le défilé recommença, les bannières s'ébranlèrent, on rentra en ville; en passant près de la chapelle sacrée, les oriflammes furent déposées dans l'église, mais les pèlerins restèrent sur la place, et ils ne voulurent pas la quitter avant d'avoir chanté une dernière fois le chant de la Bretagne et l'admirable cantique de Mgr de Ségur :

Pitié, mon Dieu ! c'est pour notre patrie
Que nous prions au pied de cet autel !
Les bras liés et la face meurtrie,
Elle a porté ses regards vers le ciel.

Le lendemain 27, temps magnifique; dès minuit, les messes commencent, nos pèlerins sont en prières dans tous les oratoires, les communions sont nombreuses. A cinq heures et demie, ils sont à l'église; les premiers arrivés prennent les bannières; on se dirige vers la gare, au-devant des pèlerins de Rennes, nos frères de la Bretagne.

Quelques minutes après, ils répondent à nos vivats; nos rangs s'ouvrent pour eux et nous les emmenons à l'église, au chant des cantiques.

Les zouaves sont parmi nous; ils conduisent leurs compagnons d'armes de Rennes, et c'est touchant de voir ces braves jeunes gens se serrer la main et s'embrasser comme des frères.

Bientôt le carillon annonce l'arrivée de Mgr d'Autun. Le clergé de Nantes et de Rennes et le comité l'accompagnent. Monseigneur monte en chaire et veut de suite souhaiter la bienvenue aux Bretons :

« Mes frères et mes compatriotes,

» La sainte Église de Jésus-Christ vous doit une parole, et, malgré les consolantes fatigues de ces saints jours, cette bonne parole, nous vous la dirons.

» Ah ! soyez les bienvenues, populations de l'Ouest, populations si chrétiennes que nous reconnaissons ! Soyez les bienvenus, chrétiens de toutes les parties de la France, qui continuez ici les grands exemples donnés depuis vingt-six jours par notre patrie, qui ressuscite !...

» Vous, mes très-chers Frères, vous avez su demeurer fermes, constants dans la foi, dans le chemin qui mène à Dieu : il n'en était pas ainsi de la France entière.... Les enfants de Dieu ne le connaissent presque plus. Or, voilà que l'esprit de Dieu, l'esprit dont la grande voix se fait entendre à tous quand il lui plaît de parler, l'esprit de Dieu s'est fait entendre à tous les points de l'horizon; et vous avez reconnu cette voix, mes chers Frères, vous, les soldats de tant de grandes et saintes batailles, vous avez reconnu celui qui appelait à la rescousse tous les chrétiens du monde catholique pour venir ici, ici et non pas ailleurs, demander le salut de la

Digitized by Google

France, parce que le Sacré Cœur de Jésus s'est réservé à lui seul l'honneur de proclamer et d'accomplir cette grande délivrance de nos âmes. Ah! mes chers Frères, chrétiens de vingt siècles, soyez les bienvenus dans cette terre qui ressuscite à mesure que vous y avancez !

Votre poëte breton disait, il y a quarante ans :

Nous avons un cœur franc pour détester les traîtres!
Nous adorons Jésus, le Dieu de nos ancêtres!
Les chansons d'autrefois, toujours nous les chantons :
Oh! nous ne sommes pas les derniers des Bretons!
Le vieux sang de tes fils coule encor dans nos veines,
O terre de granit recouverte de chênes!

» Eh bien, mes chers Frères, reconnaissez et bénissez le chant de la foi, de l'espérance et de l'amour sérieux, de l'amour viril, de l'amour qui connaît le sacrifice; ce chant-là, je l'entends ici comme dans votre pauvre Bretagne, et les échos de ce pays le répètent aussi fidèlement que les grandes voix de vos rivages. Mes Frères, s'il avait fallu un peuple chrétien pour rapprendre à celui-ci la langue chrétienne, les affections chrétiennes, la grande fidélité chrétienne, vous eussiez été dignes d'être ce peuple-là. Pourquoi ne le dirais-je pas? A coup sûr, je ne suis pas suspect de vouloir diminuer les gloires chrétiennes du siège que l'Église m'a donné. Ce pays a été le premier à connaître et à enseigner le Sacré Cœur, le premier à accepter et à populariser cette grande dévotion qui, à vrai dire, est le christianisme résumé dans un seul sentiment, dans une grande synthèse doctrinale. Mais en même temps que les saints évêques d'Autun, dont je tiens par la volonté de Dieu la place, chantaient de leur sainte voix les louanges du Sacré Cœur, la Bretagne chrétienne, éclairée par les leçons de ses apôtres, les Michel Nobletz et les Maunoir, propageait par son sang et ses sacrifices la dévotion de ses champs de bataille.

» Vous le savez, vous, vieillards de la Bretagne, nos *géants* du siècle dernier portaient le Sacré Cœur sur leur poitrine: et vous, jeunes restes héroïques de ces zouaves qui firent la plus sainte guerre de nos jours, c'est sous la bannière du Sacré Cœur que vous vous êtes donnés au salut de Rome et de la France; c'est l'image du Sacré Cœur que vous avez portée sur les champs de bataille également bénis de Castelfidardo et de Mentana, de Patay et de Loigny. Zouaves ou volontaires de l'Ouest, vous fûtes les dignes enfants de ceux qui avaient versé leur sang dans les combats de la Loire. C'est donc la Bretagne et la Vendée qui donnèrent à l'Église les premiers martyrs, les premières victimes volontaires du Sacré Cœur de Jésus. Il convenait que vous vinssiez prendre votre rang de soldats de la prière à la tête de cette armée que nous voyons ici se recruter tous les jours.

» Oui, Bretons et Vendéens; oui, populations chrétiennes de toutes les parties de la France, vous êtes à votre place. Oh! que Dieu soit béni de vous avoir conduits...

» Saluez ici le Sacré Cœur de Jésus. Remerciez-le de ce que vous avez fait pour lui ou plutôt de ce qu'il a fait pour vous, et comptez sur lui comme sur un incomparable allié, qui se donne à ceux qui l'invoquent et dont l'amour ne fait jamais défaut. »

Mgr de Léséleuc va célébrer une messe basse. Pendant sa durée, plusieurs prêtres distribuent la sainte communion aux pèlerins, et les chants alternent avec l'orgue et produisent un étonnant effet sur les assistants.

Nous sommes libres de dix heures à une heure. Il faut prendre place à la grande procession. On arrive nombreux dans l'église et sur la place; de nouveau, les bannières sont distribuées, les groupes se reforment, les rangs s'alignent, on part encore, et on chante toujours sans fatigue et avec entrain.

La procession se rend au monastère, elle entre dans l'enclos, les allées en sont ornées. Là, au milieu, c'est le noisetier où Notre-Seigneur Jésus

Digitized by Google

se présenta à Marguerite-Marie, couvert de plaies et le cœur tout déchiré de douleur. Un groupe y fait voir Notre-Seigneur debout, montrant son Cœur, et la bieuheureuse à ses pieds, en extase. Rien de plus saisissant; les larmes vous gagnent. Un bon gendarme, le sabre au fourreau, garde ce noisetier de toute atteinte : pas une feuille n'en doit être détachée, la main n'en peut pénétrer le feuillage, l'oiseau seul y entre librement. Ici, c'est un oratoire tout resplendissant de fleurs et de lumières; on peut à peine y jeter un regard, la procession va toujours sans s'arrêter.

Plus loin, derrière le chœur de la chapelle, c'est une vigne, dont le pampre abrita l'apparition du sacré Cœur entouré de séraphins; les plus prompts baisent la place où ses pieds reposèrent. De tous les côtés où se portent les yeux, ce sont des souvenirs pieux. On aimerait à rester dans ces lieux bénis, à interroger chaque arbre et chaque fleur, à s'agenouiller aux lieux des apparitions, à apprendre avec Marguerite-Marie à supporter les humiliations et les traverses de la vie. Il semble qu'on y prierait comme elle, sans bruit, sans trouble, tant l'âme se sent à l'aise et s'élève, au silence des cloîtres et à la pensée des bontés et des tendresses du Cœur de Jésus pour la France. Ce n'est point notre part; on quitte avec regret ces lieux de paix, de silence et de piété. Cette promenade dura une heure. La rentrée à l'église fut suivie d'un salut solennel et d'acclamations en l'honneur du sacré Cœur, de l'Immaculée-Conception, de Pie IX, pontife et roi, et de la France. Nos pèlerins coururent ensuite dire adieu à la Bienheureuse et se rendirent processionnellement à la gare. Les Rennois vinrent nous y serrer la main.

Quand le sifflet signala notre départ, de tous les wagons partit le cri de vive le sacré Cœur de Jésus! vivent les habitants de Paray! vivent les Rennois! [1]

UN PÈLERIN.

— M. Maury, directeur général des Archives nationales, a présenté à l'Académie de Inscriptions et Belles-Lettres, dans sa séance du 13 juin dernier, un travail de notre collaborateur, M. Anatole de Barthélemy, sur les origines de la Maison de France. M. Maury s'est plu à constater que ces recherches méritent l'attention de tous ceux qui s'occupent de notre histoire : ils y trouveront des idées nouvelles sur l'origine des ancêtres de Hugues-Capet, sur leurs propriétés patrimoniales, et sur ce que l'on doit penser du prétendu *Duché de France* qui n'aurait jamais existé, suivant M. de Barthélemy, bien que partout on se croie obligé d'en parler.

— Notre collaborateur, M. E. du Laurens de la Barre, a obtenu, au concours des Jeux floraux, la première mention après la pièce couronnée, pour une élégie intitulée : *A la Bretagne. — Après la guerre.*

[1] Cette relation est extraite des *Semaines religieuses* de Nantes et de Vannes.

Le Secrétaire de la Rédaction, ÉMILE GRIMAUD.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

—

A TOUS LES FRANÇAIS SANS DISTINCTION DE PARTIS. LE ROI, par H. G. (de l'*Espérance du peuple.*) Une brochure in-12, 72 pp. — Nantes, Libaros..... 40 c., et 50 c. franco par la poste.

ALMANACH DE LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE NANTES, pour l'année 1873. In-18, 141 p. — Nantes, imp. Vᵉ Mellinet.

AN ENE CHRISTEN E BALI AN EE. In-18, 392 p. — Landerneau, imp. Desmoulins.

ANN ITRON VARIA a zelivranz ha zeien ar werc'hez enn iliz Quintin e Breiz-Izel. In-18, 44 p. — Saint-Brieuc, imp. et lib. Prud'homme.

ANNUAIRE DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE LA VENDÉE. 19ᵉ année. 1872. Un vol. in-8°, 230 pp. — La Roche-sur-Yon, imp. L. Gasté..... 3 fr.

BATAILLE (LA) DU MANS. LES MOBILISÉS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE A CHAMPAGNÉ. Avec carte et plan. Conférences faites à l'Association polytechnique nantaise; par Charles Mengin, colonel d'état-major auxiliaire, chef d'état-major d'une division de l'armée de la Loire. In-12, 107 p. — Nantes, imp. Etiembre et Plédran..... 1 fr.

BUEZ JOSEPH map da Jacob laqueat e guerz gant eur belec eus a Castel-Paol. In-12, 32 p. — Morlaix, imp. et lib. Haslé.

DA GANOUEN ANN AOTROU MORVAN DISKAN. In-18, 80 p. — Quimper, imp. de Kerangal.

DÉVOTION PRATIQUE AU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS; suivie d'exercices en l'honneur du très-saint Cœur de Marie; par le P. Jean Croiset, de la compagnie de Jésus. Nouvelle édition, revue et corrigée par un père de la même compagnie. In-32, 488 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud; lib. Mazeau; Paris, lib. Enault et Mas.. 1 fr. 50

DISCOURS ET RAPPORT DE M. THOINNET DE LA TURMÉLIÈRE, député de la Loire-Inférieure, au sujet de la loi concédant à la Compagnie générale transatlantique de nouveaux services correspondants aux lignes de Saint-Nazaire. Corps législatif, session de 1868. In-8°, 64 p. — Paris, imp. P. Dupont. (Extrait du *Moniteur.*)

DISPUT etre Jaket Lamrog ha Jan an Digariou, renket; gant Jerom ar Born. In-32, 56 p. — Brest, imp. Lefournier aîné.

EXPOSITION DES BEAUX-ARTS A NANTES. Année 1872. (Salles du Muséum). Archéologie et peinture ancienne. Catalogue raisonné. In 8°, 160 p. — Nantes, imp. Grinsard..... 1 fr.

MONUMENTS MÉGALITHIQUES EN ALGÉRIE: par Rev. W. C. Lukis, f. s. a. Lond. In-8°, 7 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.
(Extrait du *Bulletin de la Société archéologique de Nantes.*)

NOUES AR C'HRISTEN. Hymnou ha canticou a gelen-vad Lag a veuleudi da zone. In-32, 68 pp. — Brest, imp. Gadeau.

SUHUN vad er vretoned dré ur bélêg en escobty. In-18, 22 pp. — Vannes, imp. et lib. Galles.

Digitized by Google

PÈLERINAGE D'UN BRETON

AUX

SAINTS-LIEUX DE PROVENCE*

Ces souterrains ont été évidemment construits pour servir de supplément à l'antique crypte de la Confession; c'est ce qui explique l'énorme quantité de tombeaux qu'on y a découverts. Ayant échappé aux ravages des Sarrasins durant le moyen âge, les cryptes de Saint-Victor constituent le monument religieux le plus important que les premiers chrétiens nous aient légué dans le Midi. Aussi la dévotion à ce sanctuaire est-elle si enracinée à Marseille, qu'on nomme encore *la Voie Sainte* le chemin qui y conduit, et le pèlerinage à la crypte de Saint-Lazare, à l'autel de la Confession et à la Vierge Noire qu'elle renferme, continue toujours d'être fréquenté, surtout pendant l'octave de la Purification [1].

Après avoir visité la grotte où se retirait Lazare, il faut aller voir à Marseille la prison de ce saint, où l'on croit qu'il souffrit le martyre. Sur la place du Linche, se trouvait, avant la révolution, une abbaye de religieuses Cassianistes dédiée au Sauveur. Sous la masse des bâtiments qui composaient ce monastère, sont de vastes souterrains appelés Caves de Saint-Sauveur. Ce sont « sept salles toutes égales et parallèles, en-

* Voir la livraison de juin, pp. 462-469.

[1] Le P. Dassy a savamment décrit, dans *la Revue de l'Art chrétien*, l'église de Saint-Victor et les sarcophages qu'elle renfermait jadis.

Digitized by Google

vironnées de trois côtés par une galerie en retour. Toute cette bâtisse est en pierres de taille de grande dimension faisant parpaing. L'appareillage est excellent et le mortier y paraît peu. Enfin, par la force des matériaux et la perfection de l'assemblage, cet édifice peut soutenir la comparaison avec tous ceux que nous ont laissés les Romains ; sur le côté oriental de la galerie, à l'angle nord-est et en dehors du mur, est une petite chambre quadrilatère, que les religieuses nommaient la prison de saint Lazare. On y pénètre par une très-petite porte, qui permet de reconnaître la grande épaisseur du mur [1]. »

D'après la tradition des Marseillais, saint Lazare fut donc enfermé dans ce caveau avant son martyre, « et cette tradition est revêtue de tous les caractères que peut demander une critique éclairée et judicieuse. » Les archéologues reconnaissent, en effet, les Caves de Saint-Sauveur, comme ayant été des casemates militaires, une sorte de caserne romaine ; or, l'on sait, dit M. l'abbé Faillon, « que, chez les Romains, les criminels d'État étaient renfermés dans des prisons souvent contiguës à des logements militaires, et qu'ils étaient ainsi gardés par des soldats. »

Les traditions, d'accord en cela avec l'usage antique, ajoutent que saint Lazare eut la tête tranchée dans sa prison même, ou tout au moins sur la place qui l'avoisine. C'est ce qu'atteste encore de nos jours un usage religieux invariablement observé de temps immémorial. Lorsqu'on porte les reliques de saint Lazare en procession, le cortége s'arrête sur la place du Linche, et le clergé y chante une antienne ou un répons en l'honneur de Lazare, comme pour le féliciter d'avoir obtenu dans ce lieu la palme du martyre et pour perpétuer la mémoire de son triomphe.

Puisque je viens de parler des reliques de Lazare, faisons-en brièvement l'histoire. Le corps de ce saint martyr ayant été déposé, comme nous l'avons vu, dans la crypte qui a donné

[1] *Statistique des Bouches-du-Rhône.*

Digitized by Google

naissance à l'abbaye de Saint-Victor, y demeura pendant plusieurs siècles en but à la vénération des fidèles; mais, au moyen âge, les Bourguignons enlevèrent ce précieux corps et le transférèrent à Autun, où il est encore en partie conservé. Toutefois, la tradition de Marseille est que, lors de l'enlèvement, le prêtre-sacristain de la cathédrale de cette ville et un chanoine prirent la tête de saint Lazare et en substituèrent une autre qui fut emportée avec le corps par les Bourguignons. D'après cette tradition, le véritable chef de Lazare serait demeuré à Marseille; de plus, l'illustre évêque de cette ville, Mgr de Belsunce, obtint de l'évêque d'Autun quelques ossements du saint fondateur de l'Église de Marseille.

Tels sont les antiques monuments et les intéressants souvenirs qui conservent à Marseille la glorieuse mémoire de Lazare. Après avoir visité la grotte et la prison de ce martyr, le pèlerin des Saints-Lieux termine donc sa station à Notre-Dame la Major; là, dans cette vieille basilique byzantine, sous les coupoles sombres et dénudées de cette cathédrale à demi ruinée, il vénère, avant de quitter Marseille, les reliques de Lazare; puis il évoque, en sortant, le souvenir d'une chapelle voisine, aujourd'hui détruite et dédiée à Marie-Madeleine; d'après les traditions, c'est dans cet endroit que la grande pénitente commença ses prédications près du temple de Diane. Jadis un bas-relief antique, représentant Madeleine entourée d'auditeurs, y consacrait ce souvenir du premier siècle. C'est donc avec les noms de Lazare et de Madeleine sur les lèvres que le voyageur chrétien fait sa dernière prière dans la cathédrale de Marseille, avant de quitter cette ville pour continuer son pèlerinage.

IV. — La Sainte-Baume.

Nous arrivons maintenant à la partie la plus intéressante de notre voyage; jusqu'ici nous n'avons trouvé les Saints-Lieux qu'au milieu des villes; désormais, ce sera dans des déserts

Digitized by Google

sauvages et au fond des forêts que nous rencontrerons les sanctuaires vers lesquels nous nous dirigeons. Aux merveilleuses légendes, aux pieuses traditions, aux vénérables monuments, vont se joindre les splendeurs de la nature, et ce sera en gravissant les Alpes que nous retrouverons, sous le beau ciel de la Provence, les traces du séjour des apôtres du premier siècle.

Nous venons de dire que Marie-Madeleine, ayant abordé à Notre-Dame de la Mer, était venue prêcher l'Evangile à Marseille. « Après y avoir fait de nombreuses conversions et de grands miracles, elle voulut se réfugier loin des regards du monde, au sein d'une montagne recouverte d'une forêt mystérieuse et sombre, aujourd'hui appelée la Sainte-Baume, à cause de la grotte où elle passa environ trente-trois ans de sa vie, dans la pratique de la plus austère pénitence. Sept fois par jour, les anges venaient la visiter dans cet asile sauvage et l'élevaient au sommet de la montagne pour lui faire ouïr les accords célestes. A l'approche de ses derniers moments, ils la transportèrent près du lieu de retraite de l'évêque Maximin, des mains duquel elle reçut la sainte communion, et peu d'instants après, elle rendit le dernier soupir, « laissant derrière elle, dit la *Légende dorée,* une odeur si suave que l'oratoire en resta tout embaumé pendant sept jours [1]. »

C'est donc vers le désert de la Sainte-Baume que nous nous dirigeons en sortant de Marseille. Arrivés en chemin de fer à Auriol, hameau pittoresquement encaissé dans une étroite vallée couronnée de rochers abrupts, nous gagnons en voiture Saint-Zacharie, où les Cassianistes avaient jadis un monastère, puis nous commençons à pied l'ascension de la Sainte-Baume.

La distance de Saint-Zacharie à la grotte de Madeleine est d'environ 10 kilomètres; le chemin est bon, pour un chemin de montagne, mais on monte presque continuellement. Le R. P. Lacordaire a fait de cette route une charmante description.

[1] *La Sainte-Baume.*

Digitized by Google

« Quand on sort de Marseille, en se dirigeant vers les Alpes, dit-il, on entre dans une vallée (la vallée d'Aubagne) qui longe la mer sans la voir, parce que de hautes montagnes lui en cachent les flots; une autre chaîne se dresse à l'opposite de celle-là, et, contenue entre ces deux murailles, la vallée court vers un amphithéâtre abrupt qui semble lui fermer le chemin, pendant qu'une rivière bordée d'arbres glisse sans efforts dans de longues prairies et arrose de sa fécondité mille habitations. Son nom est obscur comme ses eaux [1]. Elle guide en quelque sorte le voyageur, et, après s'être épanouie dans une campagne plus vaste, arrêtée par les monts, elle tourne tout à coup vers la gauche, s'enfonce dans des gorges resserrées, devient un torrent, et, s'élevant entre un dédale de cimes boisées et de sommets dénudés, elle trouve enfin sa source près d'un plateau paisible, couronné d'un immense et solitaire rocher [2]. »

A l'extrémité de ce plateau, s'élèvent quelques maisonnettes couvertes de briques rouges; c'est le village du Plan-d'Aups, dans la paroisse duquel se trouve la célèbre grotte de sainte Madeleine. Quant à la montagne de la Sainte-Baume, dans laquelle s'ouvre cette grotte, c'est l'un des plus hauts sommets des Alpes de Provence. « Elle est recouverte, dans sa partie septentrionale, d'une magnifique forêt toute peuplée d'arbres séculaires, où l'if, le hêtre, l'érable, le tilleul, le chêne et l'ormeau croissent ensemble et forment une masse de verdure impénétrable aux rayons du soleil. Un immense rocher, qu'on dirait taillé à pic, domine majestueusement cette sombre forêt et produit l'effet le plus pittoresque; c'est aux flancs de cette gigantesque roche que se trouve la grotte de sainte Madeleine. »

Il est difficile d'exprimer l'émotion qu'éprouve le voyageur quand, après avoir gravi pendant plusieurs heures les pénibles sentiers rocailleux de la montagne, n'apercevant ni habitation, ni habitants, n'ayant pour ombrage que de chétifs bois

[1] Elle se nomme l'Huveaune.

[2] *Vie de sainte Madeleine ;* avant-propos.

Digitized by Google

de sapins, se trouvant trop heureux de rencontrer le torrent pour se désaltérer et les vignes sauvages pour prendre quelque nourriture, il arrive tout à coup au bout de ce désert, en face de l'admirable forêt et du sommet majestueux de la Sainte-Baume. Oh ! alors la fatigue se dissipe promptement, et c'est le cœur plein d'allégresse que l'on parcourt le plateau du Plan-d'Aups pour gagner les premières maisons qui apparaissent au bord de la forêt, et dont l'entrée, surmontée d'une croix, annonce suffisamment la destination religieuse. D'ailleurs, au-dessus des grands arbres, au milieu des rochers blanchâtres, s'ouvre la grotte de Madeleine; à ses côtés, se montre un monastère; aucun doute n'est plus possible, le pèlerin arrive à la Sainte-Baume.

Saint Cassien construisit le premier dans cette solitude, au IVe siècle, deux couvents, l'un d'hommes et l'autre de femmes, que rappellent encore les noms de Saint-Cassien et de Pic des Béguines, donnés à certaines parties de la montagne. Les Cassianistes furent plus tard remplacés à la Sainte-Baume par les Bénédictins, qui cédèrent eux-mêmes la place aux Dominicains, et se retirèrent au Plan-d'Aups. Jusqu'à la révolution, l'ordre de Saint-Dominique posséda la Sainte-Baume, dont il avait fait une dépendance du couvent de Saint-Maximin. Dévastée par les iconoclastes de 93, la Sainte-Baume essaya de se relever de ses ruines sous la Restauration; en 1821, une ordonnance royale l'érigea en chapelle vicariale et, en 1824, M. le marquis d'Albertas y appela des religieux Trappistes, qui y vinrent au nombre de douze. Malheureusement cet établissement ne prospéra pas; pendant dix ans, les pauvres moines arrosèrent de leurs sueurs ce sol dont la culture demandait des efforts inouïs; ils furent obligés de l'abandonner au bout de ce temps, laissant leurs constructions inachevées et les tombes de plusieurs d'entre eux. Les Capucins, auxquels Mgr de Fréjus confia plus tard la Sainte-Baume, ne furent pas plus heureux et ne firent qu'y passer; il était réservé à l'illustre

Digitized by Google

père Lacordaire de ramener les Dominicains dans cette solitude, si longtemps entre leurs mains. Aujourd'hui, comme au XIIIe siècle, l'ordre si justement célèbre des Frères-Prêcheurs possède, en effet, la Sainte-Baume, devenue l'église conventuelle d'un nouveau monastère; nul doute que les enfants de saint Dominique, gardiens séculaires de ce sanctuaire, n'y fassent revivre les saintes traditions du passé et ne donnent un nouveau lustre à cet antique pèlerinage.

Après nous être réposés quelque temps à l'hôtellerie, tenue par les bons Pères à l'entrée de la forêt, nous nous engageâmes dans les grands bois de la Sainte-Baume, nous dirigeant vers le sanctuaire et le couvent situés à environ une demi-lieue au delà, posés comme de véritables nids sur les flancs de la montagne, au-dessus de la forêt. Laissons encore ici la parole à l'éloquent conférencier de Notre-Dame : « Au centre de ces roches hautes et alignées, qui ressemblent à un rideau de pierre, dit le P. Lacordaire, l'œil découvre une habitation qui est comme suspendue, et, à ses pieds, une forêt dont la nouveauté le saisit. Ce n'est plus le pin maigre et odorant de la Provence, ni le chêne vert, ni rien des ombrages que le voyageur a rencontrés sur sa route; on dirait que, par un prodige inexplicable, le Nord a jeté là toute la magnificence de sa végétation. C'est le sol et le ciel du Midi, avec les futaies de l'Angleterre [1]. » La forêt de la Sainte-Baume est, en effet, l'une des plus belles de France; il est à remarquer que dans les Alpes deux très-célèbres lieux de pèlerinages sont accompagnés d'admirables forêts : qui peut oublier la vallée de Fourvoirie et la forêt de la Grande-Chartreuse; qui peut perdre souvenir de la forêt de la Sainte-Baume, sans rivale dans la Provence ?

Après une demi-heure de marche sous bois, nous arrivâmes, gravissant toujours la montagne, à une terrasse en partie ruinée, que précédait jadis un pont-levis; nous pas-

[1] *Vie de sainte Madeleine;* avant-propos.

Digitized by Google

sâmes sous un grand portail orné des armes des comtes de Provence, bienfaiteurs du sanctuaire, et nous nous trouvâmes enfin à l'entrée de la grotte de sainte Madeleine, ayant à notre droite le couvent des Dominicains, construit d'une façon pittoresque sur une saillie du roc et communiquant directement avec la Sainte-Baume.

Fermée par un mur ouvert d'une porte et de six fenêtres, la grotte de la Sainte-Baume est intéressante à tous points de vue. « Vaste et bien éclairée, sa largeur moyenne est de 24 mètres et sa longueur d'environ 26 mètres sur 8 de hauteur. Elle offre dans une de ses parties une excavation profonde, où l'on descend par un double escalier. Un filet d'eau, d'une extrême fraîcheur, découle goutte à goutte des fentes du rocher : c'est la fontaine de la Pénitence. Elle ne tarit point dans les années des plus grandes sécheresses, et son bassin naturel ne déborde jamais pendant les hivers pluvieux. Symbole des larmes de Madeleine, la piété populaire attribue à cette eau des vertus miraculeuses et le bruit monotone de sa chute vient seul interrompre avec un charme mélancolique le silence de cet antre vénéré. » Outre cette fontaine qui se trouve derrière la sainte Pénitence, un second bassin arrose le pied de l'autel du saint sépulcre. Quelle magnifique poésie dans cette grotte, abritée par les grands bois et rafraîchie par les eaux vives ! « On aime à croire, dit le P. Minjard, que les bruits mystérieux qui remplissent la forêt sont les derniers échos des sanglots de Madeleine, comme les gouttes d'eau, qui filtrent par toutes les fentes du rocher, sont les derniers souvenirs de ses larmes. »

Vers le milieu de la grotte, est l'autel principal, récemment reconstruit dans le style roman, et derrière cet autel, s'élève isolé un rocher nommé *le lieu de la sainte Pénitence.* C'est l'endroit que l'on croit avoir été plus particulièrement occupé par Marie-Madeleine ; c'est là que Notre-Seigneur aimait à lui apparaître, comme le constatait jadis l'inscription suivante

Digitized by Google

gravée sur le roc : *Adorabimus in loco ubi steterunt pedes ejus;* enfin, c'est là qu'est placée la statue de l'illustre pénitente, représentée pleurant ses fautes dans la solitude qu'elle a choisie [1].

Autrefois, de nombreux autels, de magnifiques tombeaux, de belles statues, entre lesquelles on distinguait celles du roi Louis XI et de Charlotte de Savoie, sa femme, vingt et une lampes continuellement allumées, d'innombrables ex-voto enrichissaient la grotte de Madeleine. Tout cela a disparu, emporté par le vent des révolutions ; les inscriptions que la Restauration y avait placées en souvenir des nombreux rois de France venus en pèlerinage à la Sainte-Baume, ont été enlevées elles-mêmes, et les écussons qui couvraient les murailles ont été grattés ou brisés. L'état actuel de la sainte grotte est dépeint avec une si grande vivacité de pinceau par le P. Lacordaire qu'il faut de nouveau laisser la parole au restaurateur du sanctuaire de Madeleine : « Tout cela est encore debout, dit-il, mais pauvre, nu, désolé, tout couvert des cicatrices du siècle qui s'est plu aux ruines, comme les autres s'étaient plu dans l'édification. On ne monte à la Sainte-Baume que par des degrés mutilés, entre des murs croulants. La chambre des rois de France a disparu, et le pèlerin le plus humble trouve à peine un abri pour se reposer du chemin. L'hospice n'a conservé que les trous où s'appuyaient dans le roc les solives de sa charpente. Le couvent, restauré à la hâte, n'offre au religieux que des cellules séparées par des planches. Entre ces deux débris, s'ouvre la grotte de la Pénitence, vide elle-même des ornements qu'elle devait à la piété séculaire des peuples et des princes. Les lampes splendides qui l'éclairaient

[1] Malheureusement, cette statue de Madeleine, enlevée à un tombeau de l'ancienne chartreuse de Montrieux, est d'un style tout païen : « Sur cette roche mystérieuse, où se passaient les veilles et les extases de sainte Madeleine, dit le P. Lacordaire, repose à demi-couchée une statue profane, indigne au premier chef de la majesté du lieu dont elle contriste le souvenir. »

Digitized by Google

n'y brillent plus que par cette éclatante absence dont parle Tacite [1]. »

Heureusement, disons-le en terminant, confiée aux pieuses mains des fils de saint Dominique, la Sainte-Baume reprendra bientôt, nous l'espérons, quelque chose de son ancienne magnificence. Déjà, depuis que Lacordaire a écrit les lignes qui précèdent, l'état des lieux s'est sensiblement amélioré; l'hôtellerie a été construite à l'entrée de la forêt et plusieurs autels s'élèvent maintenant dans la grotte; il reste encore beaucoup à faire assurément; mais si Dieu donne à notre pauvre France quelques années de paix et de prospérité, nul doute que la Sainte-Baume ne recouvre bientôt une partie de son antique splendeur.

Après avoir prié dans cette grotte sanctifiée par la pénitence de Madeleine, nous continuâmes notre ascension vers la cime de la montagne. A son point culminant, en effet, et pour ainsi dire perpendiculairement à la grotte, est une petite chapelle appelée le Saint-Pilon, parce qu'elle a remplacé un pilier surmonté jadis de la statue de Madeleine, portée par des Anges. C'est dans ce lieu que, selon la tradition, l'illustre pénitente était transportée pour ouïr les concerts célestes. « Aux sept heures canoniales, disent les vieux chroniqueurs, les anges élevaient sept fois chaque jour Madeleine en ce lieu; puis ils la récréaient d'une douce et sainte harmonie, et la reportaient ensuite dans la sainte caverne pour continuer ses pleurs et son austère pénitence. »

La montée du Saint-Pilon est bien rude, mais très-pittoresque; elle est d'environ deux kilomètres et se fait partie dans la forêt, toujours superbe de végétation, et partie sur la roche nue et aride de la montagne; sur le parcours, l'on rencontre un oratoire en ruine, où l'on desservait jadis une fondation royale. Quant à la chapelle du Saint-Pilon, c'est un édifice d'architecture insignifiante, qui a le plus grand besoin de restauration. Tout l'intérêt qu'offre ce petit sanctuaire consiste

[1] *Vie de sainte Madeleine.*

Digitized by Google

dans le poétique souvenir de Madeleine et dans l'admirable panorama que l'on aperçoit de ce sommet des Alpes de Provence.

« Les abords du Saint-Pilon sont difficiles, dit M. Rostan; le chemin qui y conduit est rude et escarpé; mais une fois arrivé, on est bien dédommagé de ses fatigues par l'immensité de l'horizon que l'on découvre et par le charme inouï que l'on éprouve à le contempler. En effet, d'un côté, les Alpes avec leurs neiges éternelles et dont les crêtes se découpent magnifiquement sur l'azur splendide du ciel; de l'autre, la Méditerranée et ses flots qui étincellent au soleil; à l'est, un gigantesque amphithéâtre de collines s'étageant au loin dans de fuyantes perspectives; à l'ouest, des terrains plus accidentés, qui semblent se prolonger à l'infini, et sur la teinte foncée desquels ressortent, non loin des arides rochers de Sainte-Victoire, les blanches arcades de Roquefavour [1]. L'œil embrasse et domine ces vastes plaines, ces hautes montagnes, ces profondes vallées, immense panorama qui élève l'âme et la jette dans une indicible et religieuse rêverie; car on respire véritablement en ce lieu une sorte d'atmosphère céleste, tandis qu'à ses pieds on a l'abîme, au fond duquel la sombre verdure des arbres de la forêt ressemble à une grande prairie [2]. »

Voulant gagner Saint-Maximin, dernière station du pèlerinage des Lieux-Saints de Provence, nous descendîmes du Saint-Pilon à Nans, par un chemin rocailleux et très-difficile; tantôt nous traversions de maigres bois de sapins, qui nous livraient à peine passage; tantôt entraînés par la rapidité de la pente, nous apercevions à nos pieds de véritables précipices qu'il nous fallait subitement éviter. Toutefois, malgré sa rudesse, cette route de montagne ne manque pas de charmes, la vue s'étend avec complaisance sur la fraîche vallée qu'occupe le bourg de Nans, et, de distance en distance, de petits ora-

[1] Le magnifique aqueduc moderne de Roquefavour, plus considérable que le pont romain du Gard, amène à Marseille les eaux de la Durance.

[2] *La Sainte-Baume.*

Digitized by Google

toires viennent distraire le voyageur. Ces oratoires, aujourd'hui mutilés, furent construits au nombre de sept par un archevêque d'Arles, au XVIe siècle, et ils renfermaient jadis des bas-reliefs représentant diverses scènes de la vie de Marie-Madeleine. Il est bien à désirer qu'ils soient restaurés avec tout le soin qu'ils méritent. Quant nous arrivâmes à Nans, il faisait nuit, et nous pûmes constater, mon aimable compagnon de voyage et moi, que notre journée avait été bien employée par cette intéressante promenade dans les montagnes de la Sainte-Baume.

V. — Saint-Maximin.

Saint-Maximin est une petite ville du Var, qui tire son nom de l'un des soixante-douze disciples de Notre-Seigneur. Ce saint est regardé comme l'apôtre et le premier évêque de la ville d'Aix; mais la tradition veut qu'il se soit retiré, sur la fin de ses jours, dans une sorte d'ermitage, à quelques lieues de sa ville épiscopale, là même où se trouvent la ville qui porte son nom et l'église qui renferme son tombeau.

La même tradition raconte que sainte Madeleine, se trouvant près de sa fin, fut transportée par des anges, de la Sainte-Baume près de l'oratoire de Saint-Maximin. Déposée par ces célestes porteurs sur le bord de la voie romaine d'Aurélien, Marie-Madeleine se rendit chez le saint évêque, son compatriote, qui lui donna la sainte Eucharistie et reçut son dernier soupir.

Sur notre route de Nans à Saint-Maximin, nous rencontrâmes le monument séculaire qui rappelle ce fait merveilleux. C'est un groupe de pierres, d'un peu plus de quatre mètres de hauteur, représentant quatre anges vêtus en religieux, qui enlèvent dans les airs sainte Madeleine; comme ce groupe est posé sur une colonne au bord du chemin, on le nomme le Saint-Pilon, comme le pilier semblable qui existait jadis à la Sainte-Baume.

C'est dans l'église de Saint-Maximin que furent déposés,

Digitized by Google

croit-on, les corps du saint disciple de ce nom, de l'aveugle-né saint Sidoine, de sainte Madeleine et de sainte Marcelle, sa servante, ainsi que les restes de deux saints innocents. Ces précieuses reliques ont fait la réputation de l'église qui les renfermait; aussi ce sanctuaire est-il l'un des plus vénérés de toute la Provence.

Les moines Cassianistes de Saint-Victor de Marseille furent encore les fondateurs de l'abbaye et de la basilique élevées à Saint-Maximin sur ces respectables tombeaux. Ils furent remplacés par les Bénédictins, mais lorsque les Sarrasins ravagèrent la Provence, au VIIIe siècle, le corps de sainte Madeleine fut si bien caché par les moines qu'on ne put le retrouver après la cessation des invasions barbares.

Ce fut seulement en 1279 que Charles d'Anjou, devenu plus tard roi de Naples, faisant faire des fouilles dans la crypte de Saint-Maximin, retrouva ces précieuses reliques. « Les historiens contemporains rapportent d'une manière unanime les circonstances miraculeuses qui accompagnèrent cette découverte; tous parlent de l'odeur délicieuse qui s'échappa du sarcophage de Madeleine, quand on l'entr'ouvrit. Ils racontent aussi qu'une plante de fenouil toute verdoyante était adhérente à la langue, demeurée sans corruption, de la sainte pénitente, et que le *Noli me tangere,* partie de chair où le Sauveur l'avait touchée au front, apparaissait dans une conservation parfaite [1]. »

Heureux de cette découverte, Charles d'Anjou entreprit de reconstruire l'église de Saint-Maximin, et il obtint du pape la permission de remplacer les Bénédictins de ce monastère par les Dominicains, qui, chassés à la Révolution, viennent d'y rentrer avec le P. Lacordaire.

Après le roi Charles II, le bon roi René passe à juste titre pour le second fondateur de la basilique actuelle de Saint-Maximin. Ce bel édifice appartient donc aux XIIIe, XIVe et

[1] *Notice sur Saint-Maximin,* par M. Rostan.

Digitized by Google

XVe siècles; son intérieur est grandiose, mais son architecture a bien souffert des maladroites décorations des deux derniers siècles. Quant à l'extérieur, il perd une grande partie de sa beauté par suite de son inachèvement : Saint-Maximin n'a ni tours ni façade, son abside seule est remarquable de hardiesse et d'élégance et rappelle nos plus belles constructions gothiques du nord de la France.

Ce qui constitue le mérite de cette église, aujourd'hui paroissiale [1], c'est la grandeur et la noble simplicité de ses nefs d'un style ogival parfait et d'une pureté de lignes irréprochable; sous ce rapport, Saint-Maximin est la plus belle église de la Provence; mais sa décoration est peut-être trop vantée; c'est un magnifique musée, composé malheureusement d'objets très-disparates qui témoignent toutefois de la dévotion séculaire des peuples et des rois pour ce sanctuaire vénéré : telle est l'urne de porphyre renfermant une partie des reliques de sainte Madeleine; telles sont les peintures des autels du *Corpus Domini* et de saint Antoine; tels sont encore les bas-reliefs du chœur et de la chapelle du Rosaire; telle est la statue de la Vierge offerte par la République de Gênes et telles sont les admirables stalles en chêne sculpté, qui n'ont guère de rivales en France. Tout cela est magnifique, mais tout cela n'est point en rapport avec le style de l'édifice; le paganisme de la Renaissance, la sécheresse du XVIIe siècle et l'exubérance prétentieuse du XVIIIe dominent trop dans ce beau temple ogival, si grand dans sa simplicité.

Peut-être que le lecteur sera étonné de voir tant d'œuvres d'art réunies jadis à la Sainte-Baume et à Saint-Maximin, mais s'il consulte l'histoire de la Provence, il aura facilement le mot de l'énigme et il comprendra comment tant de richesses se sont trouvées apportées dans un désert et dans une bourgade.

[1] Les Dominicains qui habitent l'ancien monastère contigu à l'église ont, en effet, une chapelle conventuelle dans leur enclos. Ce couvent mérite d'être visité, à cause de ses beaux cloîtres gothiques construits par les rois de Naples et les comtes de Provence.

Digitized by Google

Au moyen âge, le pèlerinage de la Sainte-Baume et par suite de Saint-Maximin, — car après avoir visité la grotte l'on veut naturellement vénérer la sépulture de Madeleine, — était si fréquenté, que l'on vit, en 1332, cinq monarques se rencontrer dans ces mêmes sanctuaires. Non-seulement tous les comtes de Provence tinrent à y venir honorer Madeleine, mais les papes, les rois de France et d'Espagne y accoururent en foule; on y vit venir jusque de Suède la princesse sainte Brigitte. Nommer tous ces nobles visiteurs serait trop long : qu'il suffise de citer les souverains pontifes Etienne IV, Jean VIII, Jean XXII, Benoît XII, Clément VI, Innocent VI, Urbain V, Grégoire XI et l'anti-pape Clément VII; l'empereur Charles IV, les rois de France saint Louis, Philippe de Valois, Jean II, Charles VI, Charles VII, Louis XI, François Ier, Henri II, Charles IX, Henri III, Henri IV, Louis XIII et Louis XIV. Quant aux autres princes et princesses qui ont visité la Sainte-Baume et Saint-Maximin, nous ne pouvons rappeler tous leurs noms, mais nous devons signaler parmi eux Alphonse IV, roi d'Aragon; Hugues IV, roi de Chypre; Jean, roi de Bohême; Charles et Robert, rois de Naples; le bon roi René; saint Louis d'Anjou, qui y vint accompagné des princesses ses sœurs; les reines de France Renée d'Anjou, Louise de Savoie, Claude de France, Eléonore d'Autriche, Catherine de Médicis, Anne d'Autriche et beaucoup d'autres.

Parmi ces noms de reines, il en est un que nous devons particulièrement signaler à nos lecteurs, c'est celui de la reine-duchesse Anne de Bretagne. En 1503, cette princesse fit le voyage de la Sainte-Baume « avec les sentiments de la plus haute piété », disent les historiens. Reçue processionnellement par les religieux, elle les édifia par sa dévotion envers les saintes reliques et voulut leur laisser à Saint-Maximin un souvenir de son pèlerinage. Elle fit déposer le chef de sainte Madeleine dans un magnifique reliquaire que les anciens auteurs nous dépeignent ainsi : c'était « quatre anges d'argent doré portant

Digitized by Google

le buste de sainte Madeleine, conformément à la tradition de ses ravissements, et reposant sur un piédestal soutenu par douze lions de même matière. » Devant la sainte relique, notre pieuse souveraine se fit représenter « à genoux, en une statuette d'or massif émaillé », et elle fit graver autour du piédestal ces simples mots : *Anne, royne de France et duchesse de Bretaigne* [1].

Est-ce à l'occasion du passage de la reine-duchesse que le nom de son pays natal fut donné à une partie de la Sainte-Baume ? Je ne sais ; toujours est-il qu'une des cimes de cette montagne porte encore le nom de *Pic de Bretagne,* nom qui résonne doucement pour nous, quand nous nous trouvons à deux cents lieues de notre pays. Mais je reviens à Saint-Maximin, et ne pouvant entreprendre de vous décrire toutes les choses remarquables que possède encore cette église, je veux du moins essayer de vous faire connaître la partie souterraine de ce temple, c'est-à-dire, la crypte de sainte Madeleine.

Objet d'une grande vénération dans les siècles passés, ce mystérieux sanctuaire est encore de nos jours le but de nombreux pèlerinages. Toutefois, de la crypte ancienne il ne reste guère qu'une sorte de voussure, dans le fond, et quelques pierres accusant un style tout à fait primitif. L'entrée de cette chapelle souterraine, refaite à l'époque de la Renaissance, se trouve dans la nef septentrionale, et l'on y descend par un double escalier. Son ornementation, assez vulgaire, n'a pas de style ; « néanmoins, dans son état actuel, ce lieu produit sur l'âme du visiteur une pieuse impression, car là sont conservés d'insignes reliques et les remarquables sarcophages qui ont renfermé les dépouilles mortelles des premiers apôtres de la foi dans nos contrées. »

Ces sarcophages sont au nombre de quatre, et il y a de plus

[1] La révolution a fait disparaître ce superbe monument de la foi de notre princesse bretonne. Il vient d'être remplacé par un autre reliquaire, moitié en cristal, moitié en métal, que supportent deux anges.

Digitized by Google

la frise d'un cinquième superposée à l'un d'eux; ils sont placés des deux côtés de la crypte, en avant de l'autel, et adossés aux parois de la muraille.

Le premier de ces tombeaux est le sarcophage dans lequel saint Maximin déposa le corps de sainte Madeleine; il est d'albâtre calcaire. « Les premiers fidèles de Provence qui firent exécuter ce sarcophage, choisirent de préférence cette matière transparente, sans doute pour honorer la générosité que fit paraître sainte Madeleine lorsqu'elle rompit un vase d'albâtre pour préluder à la sépulture du Sauveur, jugeant qu'à cause de cette action, si hautement louée dans l'Evangile, elle était digne d'avoir un tombeau de même matière pour sa propre sépulture. » Quatre scènes de la Passion de Notre-Seigneur et divers traits de la vie de Madeleine ornaient en bas-relief ce beau sarcophage que la piété indiscrète des pèlerins a malheureusement mutilé.

Le corps de sainte Madeleine reposa dans ce sarcophage jusqu'en 710, époque à laquelle les moines de Saint-Maximin, effrayés de l'invasion des Sarrasins, transportèrent très-secrètement ces précieuses reliques dans le sarcophage de saint Sidoine dont nous allons maintenant parler.

Saint Sidoine passe pour avoir été l'aveugle-né que guérit Jésus-Christ; il accompagna saint Maximin en Provence et devint son successeur sur le siége épiscopal d'Aix. Son sarcophage est le plus grand et le plus richement orné de tous ceux que renferme la crypte de Saint-Maximin; il est même regardé comme l'un des plus beaux et des plus considérables que nous ait légués l'antiquité chrétienne. Il est en marbre, et l'une de ses extrémités est circulaire; cinq sujets sont sculptés sur sa face principale : « Au centre, une croix gemmée surmontée d'un hibou aux ailes éployées; — à droite, la guérison du lépreux et celle de l'aveugle-né; — à gauche, la prédiction du reniement de saint Pierre et la guérison de l'hémorroïsse; cinq arcades supportées par des colonnettes torses, avec des

Digitized by Google

colombes becquetant des fruits dans un panier, encadrent ces divers sujets. — Sur les faces latérales, on voit, d'un côté, la résurrection de Tabithe, et de l'autre, une figure debout placée entre deux arbres couverts de feuillages et tenant les mains élevées, symbole de la résurrection des morts [1]. »

Le sarcophage de saint Maximin, — appelé vulgairement tombeau de sainte Marcelle, parce qu'on y trouva le corps de cette pieuse servante, en 1279, — est vis-à-vis celui de sainte Madeleine, vers le fond de la crypte. Il est en très-beau marbre jaspé, dont les couleurs encore assez vives semblent former des rubans bleus, blancs, gris et rouges. Il est orné de strigiles et de dauphins et présente trois bas-reliefs dont le principal figure Notre-Seigneur donnant la mission évangélique à Maximin, l'un de ses soixante-douze disciples. Le corps de saint Maximin reposa dans ce magnifique sarcophage jusqu'en 710, époque à laquelle les moines le transférèrent dans celui des saints Innocents et mirent à sa place le corps de sainte Marcelle.

Ce sarcophage des saints Innocents, destiné par les premiers chrétiens à renfermer les reliques des petits enfants massacrés par Hérode en haine de Jésus, n'est pas moins intéressant que les précédents. Parmi les nombreux bas-reliefs qui le décorent, on remarque l'Agneau divin, aux pieds duquel coulent les quatre fleuves du Paradis terrestre, et sur la frise, le massacre des Innocents et l'adoration des Mages. A propos de ce sarcophage, remarquons qu'il n'est pas rare de trouver de petits corps d'Innocents dans les tombeaux des saints du premier siècle. C'est ainsi qu'on en a découvert à Marseille, dans la crypte de Saint-Lazare; à Tarascon, dans celle de Sainte-Marthe; à Orange, dans le tombeau de saint Eutrope, l'un des soixante-douze disciples; à Notre-Dame de la Mer, dans ceux des saintes Maries Jacobé et Salomé. Ces corps d'enfants avaient été apportés de Palestine par ces différents

[1] *Vie des Saints de France*, I, 98.

Digitized by Google

saints tous venus de ce pays, soit parce qu'on les honorait déjà comme les premiers martyrs de la foi, soit parce qu'ils appartenaient peut-être à la famille de ces saints personnages émigrés dans les Gaules.

Du sarcophage de sainte Marcelle il ne reste plus qu'une frise en marbre où sont sculptées quatre scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament. Marcelle était, à Béthanie, servante de Madeleine et de Marthe, et c'est elle, croit-on, qui s'écria en entendant Jésus parler : « Bienheureuses les entrailles qui vous ont porté et les mamelles que vous avez sucées ! »

Outre ces précieux sarcophages, la crypte de Saint-Maximin renferme encore d'autres remarquables monuments des premiers siècles : ce sont quatre pierres gravées en creux, d'un dessin tout à fait primitif et représentant le sacrifice d'Abraham, Daniel dans la fosse aux lions, sujets fréquemment reproduits dans les catacombes, et deux orantes ou femmes en prière. L'une de ces dernières figures offre le plus grand intérêt : elle représente la sainte Vierge, d'un aspect tout à fait juvénile, avec une longue chevelure et vêtue d'une ample dalmatique ; au dessus, on lit cette curieuse inscription : *Maria virgo minester de tempulo Gerosale*, c'est-à-dire, la Vierge Marie servante du temple de Jérusalem. L'évangile apocryphe de saint Jacques dit, en effet, que la sainte Vierge avait été servante dans le temple, et il existe une tradition orientale qui l'y fait servir avec saint Joseph, mais séparément. Quoi qu'il en soit, cette représentation de Marie est une des plus antiques que l'on connaisse en France.

Nous arrivons enfin au fond de la crypte, où se trouvent un autel très-simple, composé d'une table de pierre reposant sur une colonne, et une belle grille au-dessus laissant apercevoir les reliques du sanctuaire.

Ces reliques se composent aujourd'hui du chef de sainte Madeleine, renfermé dans un beau reliquaire de cristal qui a remplacé le magnifique don d'Anne de Bretagne, — d'un bras de la

Digitized by Google

même sainte, placé dans un reliquaire du XIVe siècle, — et d'une sainte ampoule célèbre par ses miracles. Ce dernier reliquaire est « un tube de cristal contenant de petits fragments de verre, débris d'une fiole plus ancienne, de la terre et des pierres teintes, selon la tradition, du précieux sang du Sauveur, recueillies par sainte Madeleine sur le Calvaire, apportées par elle dans nos contrées et retrouvées avec les restes de cette illustre pénitente [1]. » Ce tube de cristal, monté sur vermeil et de forme octogone, repose dans un reliquaire du XIIIe siècle en forme de ciboire.

« Si la tradition est fondée, ajoute M. Rostan, la sainte ampoule est évidemment la plus précieuse relique de l'église de Saint-Maximin; elle a joui d'une grande célébrité dans les siècles passés, de fréquents miracles lui étaient attribués. Le Vendredi-Saint, après la lecture de la Passion, on voyait, chaque année, les taches du sang divin se liquéfier, monter et descendre en bouillonnant et remplir la fiole entière. C'était ce qu'on appelait le *Saint Miracle;* un grand concours de pèlerins avait lieu en cette occasion, afin d'en être témoins; vers la fin du XVIIe siècle on y accourait encore jusqu'à cinq à six mille personnes [2]. »

Enfin, un quatrième reliquaire renferme quelques cheveux de sainte Madeleine et cette peau de son crâne que l'on désigne sous le nom de *Noli tangere.* C'est, comme nous l'avons déjà dit, cet endroit du chef de Madeleine qui fut trouvé en 1279, revêtu encore de la peau et où l'on crut que Jésus avait posé le doigt en disant à cette sainte, après sa résurrection : *Noli me tangere,* ne me touchez pas. Cette peau, longtemps adhérente au crâne de sainte Madeleine, s'en étant à la fin détachée, a été recueillie séparément dans un reliquaire.

Terminons ici la description de ce beau sanctuaire de Saint-Maximin et finissons notre voyage aux pieds de ces précieuses

[1] *Notice sur Saint-Maximin.*
[2] *Ibidem.*

Digitized by Google

reliques. Pèlerins bretons venus de bien loin visiter cette poétique terre de Provence, sanctifiée par les premiers apôtres du christianisme, quelles émotions n'éprouvons-nous pas dans ces lieux bénis ! A Tarascon, nous avons vénéré le tombeau de Marthe, la bonne hôtesse du Sauveur, qui vainquit le dragon infernal représenté par la Tarasque ; à Notre-Dame de la Mer, nous avons vu le rivage où débarquèrent les premiers apôtres des Gaules, et nous avons salué les reliques de Marie Salomé et de Marie Jacobé, les fidèles compagnes de la très-sainte Vierge ; à Marseille, il nous a été donné de nous agenouiller dans la grotte de Lazare et d'honorer le lieu où l'ami de Notre-Seigneur, ressuscité par lui, souffrit un cruel martyre ; à la Sainte-Baume, nous sommes parvenus à cette sauvage retraite qui vit la grande pécheresse d'Orient devenir la sainte pénitente d'Occident, et racheter ses fautes passées par une immense expiation ; à Saint-Maximin, enfin, nous adressons notre dernière prière à Dieu devant les restes des saints, ses amis et ses disciples. Là, nous demandons pour nos frères et pour nous-même un peu de cette foi et de cet amour qui distinguèrent Marie-Madeleine et ses saints compagnons, qui firent la force et la gloire de notre vieille patrie et qui pourront seuls encore sauver la société moderne en la ramenant aux vrais principes de la grandeur religieuse et morale. Puissions-nous être exaucés ! Puisse la restauration des sanctuaires des Saints-Lieux de Provence attirer sur notre pays tout entier les bénédictions célestes ! Les populations méridionales aiment beaucoup les pèlerinages, et la foi se manifeste sous le beau ciel de la Provence avec une ardeur qui se ressent de la chaleur du climat, mais aussi le mal y combat le bien avec une force presque inconnue dans le reste de la France, l'histoire contemporaine nous le prouve chaque jour ; heureusement que les bons ont de vaillants protecteurs au ciel, et ces protecteurs sont les premiers apôtres dont nous venons de rappeler le souvenir ; tant qu'ils s'appuieront sur eux, leur cause sera bien défendue.

Digitized by Google

A Rennes, près des Portes-Mordelaises, construites avec des débris de monuments gallo-romains, on voit encore les derniers vestiges d'une antique chapelle appelée Notre-Dame de la Cité. Le peuple breton a toujours regardé ce sanctuaire comme le premier édifice chrétien construit dans sa capitale, et jadis les ducs, nos souverains, s'y rendaient avec solennité, le jour de leur couronnement. Or, l'on vénérait dans cette chapelle, au moyen âge, la statue de saint Maximin, que l'on y qualifiait de premier évêque de Rennes [1]. D'où venait cette tradition, qui reportait jusqu'au premier siècle l'époque de l'évangélisation de la Bretagne, et qui donnait à Rennes pour évêque l'un des soixante-douze disciples, l'ami de Madeleine, l'apôtre de la Provence? C'est ce que nous allons expliquer en prenant congé de nos lecteurs.

En 1625, le Père Augustin du Paz, religieux du couvent de Bonne-Nouvelle, de Rennes, et auteur d'une *Histoire généalogique des principales maisons de Bretagne* justement estimée, remit au Père Albert le Grand, religieux du même monastère, et auteur d'une *Vie des saints de Bretagne* qui ne manque point de charmes, une copie d'un « ancien livre manuscrit de la librairie de Saint-Pierre, de Rennes », c'est-à-dire d'un livre tiré des archives de cette cathédrale. Cette copie, dont le Père Albert le Grand vérifia l'exactitude, renfermait une liste des premiers évêques de Rennes, en tête desquels figurait notre saint Maximin mentionné comme il suit : « Du temps que Lazare, débarqué dans les Gaules avec ses sœurs Madeleine et Marthe, gouvernait l'Eglise de Marseille, Maximin, accompagné de Suffrénius, visita la ville de Rennes en Armorique, et, par un effet de la faveur céleste, instruisit ses habitants dans la religion chrétienne et fonda l'église de Rennes. Puis il consacra à la très-sainte Vierge un oratoire qui

[1] Un *procès-verbal de l'état de la chapelle de Notre-Dame de la Cité*, dressé en 1722, mentionne dans ce sanctuaire « une grande image en bosse de saint Maximin, premier évêque de Rennes. » (*Voir le Bulletin de l'Association bretonne*, II, 158.)

Digitized by Google

devint plus tard Notre-Dame de la Cité ; il renversa les idoles qu'adoraient les païens et confia son nouveau troupeau à son compagnon Suffrénius qu'il sacra évêque de Rennes [1]. »

Quoique le texte du manuscrit de Rennes soit bien précis et que cette tradition, confirmée jadis par la présence de la statue de saint Maximin dans la chapelle de la Cité, soit bien ancienne, nous n'allons pas jusqu'à regarder ce voyage de l'apôtre d'Aix en Bretagne comme un fait historique absolument certain; mais ce culte, rendu chez nous à l'un des soixante-douze disciples, bien loin de la Provence, qu'il évangélisa d'abord, n'est-il pas digne d'être remarqué, et cette tradition qui relie ainsi la Bretagne au premier apostolat des Gaules n'est-elle pas touchante? Pour moi, je l'avoue, j'ai pensé bien des fois à l'Eglise de Rennes pendant mon séjour en Provence, et j'ai recueilli les traditions méridionales concernant saint Maximin avec d'autant plus d'intérêt, qu'elles évoquaient en moi le souvenir de mon pays natal; ces traditions, rapprochant les siècles, unissent d'une façon mystérieuse les premières Eglises chrétiennes et les sanctuaires que nous vénérons encore sous le beau ciel de la Provence et sur la noble terre de Bretagne; elles sont trop glorieuses et trop douces pour rester oubliées.

L'abbé GUILLOTIN DE CORSON.

[1] Voici le commencement de ce texte, malheureusement trop long pour pouvoir être reproduit ici en entier : « *Tempore quo Lazarus unà cum sororibus Maria Magdalene et Martha, post præparati minas naufragii Gallias adveniens, Massiliensem docebat et regebat ecclesiam... Maximinus cum Suffrenio in Armorica villam rubram quæ Rhedonum civitas dicitur, miserante Domino, visitavit atque instruxit, rexitque ecclesiam Rhedonensem in sublimi ad confluentiam fluviorum positam et ædificatam, atque juxta eam oratorium, (quod nunc capella de civitate dicitur), sublato inde Tethios ad occidentem vano simulacro, Deo sub invocatione Beatæ Mariæ Virginis deiparæ consecravit episcopus.....* etc. » (*Albert le Grand*, édition de 1636.)

Digitized by Google

DES ORIGINES DE LA PRESSE RELIGIEUSE *

SOUVENIRS DE MA JEUNESSE AU TEMPS DE LA RESTAURATION, par M. le comte de Carné, de l'Académie française. Un vol. in-18, Paris, Didier.

II

L'Œuvre des *Bons-Livres*, tout efficace qu'elle fût, ne réalisait cependant qu'une partie et une faible partie du bien qui était à accomplir. Que sont, en effet, les livres près des journaux et que peuvent-ils contre eux? Lorsqu'il s'agit de journaux, ce n'est plus 300,000 exemplaires, chaque année, qu'il faut compter, c'est 30,000, 50,000, et, aujourd'hui même, 100,000 et plus, chaque jour. Et ces exemplaires, au lieu d'attendre l'acheteur, comme font les livres, s'en vont, tous les matins, le chercher, le provoquer par l'attrait des nouvelles, semant ainsi, jusque dans les plus jeunes intelligences, les préjugés, les haines et l'erreur.

On a souvent dit que le clergé de la Restauration n'avait rien fait pour opposer journaux à journaux, *revues* à *revues*. C'est se tromper quelque peu. Nous avons dit ce qu'il fit pour les livres; quant aux journaux, il est nécessaire d'abord de se rappeler que tous ceux qui n'étaient pas entachés de libéralisme soutenaient, plus ou moins habilement, les doctrines religieuses, ce qui rendait moins sensible le besoin très-urgent néanmoins d'une presse spécialement vouée à leur défense. Et cependant, pouvons-nous oublier le *Mémorial catholique*, prenant la tête du mouvement, dès 1825, puis le *Correspondant*, fondé en 1829 avec l'argent de la *Société pour la défense de la religion*, puis les *Annales de philosophie chré-*

* Voir la livraison de juillet, pp. 5-20.

Digitized by Google

tienne, paraissant au bruit du tocsin de juillet, et qui n'en obtinrent pas moins, grâce aux encouragements du clergé, un succès en train de devenir aujourd'hui demi-séculaire? Trois recueils périodiques en cinq ans! c'est assurément quelque chose; et pour ceux qui connaissent les difficultés de semblables créations, il n'y a, ce semble, qu'à admirer et à applaudir.

Notez bien d'ailleurs que ces recueils ne furent pas les seuls. La province en eut quelques-uns, et le monde entier eut les *Annales de la Propagation de la Foi,* publiées en France, contenant presque uniquement des lettres de prêtres français, et dont le tirage atteint aujourd'hui le chiffre de 100,000 exemplaires en cinq ou six langues. Tel est, en ce qui concerne la presse, le bilan vrai du clergé de la Restauration. Convenons que ce n'est pas absolument le bilan d'un failli.

La *Société pour la défense de la religion* avait résolu de fonder un journal de correspondance, où les atteintes à la liberté, si fréquentes toujours sous le règne du libéralisme, pussent être immédiatement signalées, et qui fut constamment ouvert aux démentis qu'appelaient, chaque jour, les erreurs et les mensonges des feuilles incrédules. Telle fut l'origine du nom de *Correspondant* qui lui fut donné. Bailly se chargea de sa publication et s'associa naturellement pour cette œuvre les jeunes gens qui avaient le plus brillé dans la société littéraire dont il avait été le fondateur. On voudra bien m'excuser, j'espère, si j'ajoute ici quelquefois mes souvenirs à ceux de M. de Carné; comment ne pas laisser courir ma plume, lorsqu'elle rencontre des noms et des œuvres qui eurent leur grande part dans mes premières impressions? *et meminisse juvabit.*

Les deux principaux rédacteurs furent MM. de Carné et de Cazalès, dont les talents, déjà mûrs, avaient pour expression deux plumes faciles et exercées. On ne pouvait exiger évidemment que de tels écrivains se bornassent à un simple travail de correspondance. Leur énergie et leur foi demandaient et voulaient plus. En présence surtout du *Globe,* où la jeunesse rationaliste émettait avec prétention ce qu'elle appelait ses doctrines, c'est-à-dire, sous forme doctrinale, toutes les incertitudes et les inconséquences de la libre-

Digitized by Google

pensée, il leur tardait d'opposer leurs fortes croyances à de vaines théories, espérant d'ailleurs, contre tout espoir, que d'une discussion courtoise pourrait sortir un rapprochement. Malheureusement, si la discussion éclaire ceux qui écoutent, elle aveugle trop souvent ceux qui discutent, et la courtoisie de l'un n'aboutit alors qu'à mieux persuader à l'autre qu'il est toujours à craindre et qu'on ne l'a pas vaincu.

Au point de vue politique, les rédacteurs du *Correspondant* s'attachaient surtout à réclamer la pleine indépendance de l'Eglise, qu'on ne pouvait plus attendre que de la liberté, et à faire cesser, autant que possible, la solidarité qui semblait la rendre responsable des actes du gouvernement. Chaque jour, en effet, cette solidarité devenait plus périlleuse, non, certes, par le fait du prince, mais par le fait de passions violemment excitées.

Quelque sage néanmoins que fût cette pensée d'une séparation plus ou moins explicite, elle ne pouvait manquer de froisser de très-respectables convictions. Les fondateurs de la *Société pour la défense de la religion* appartenaient tous à cette vieille opinion monarchique qui croyait beaucoup plus aux *droits de Dieu* qu'aux *droits de l'homme*, et ne séparait jamais *l'évêque du dedans* de *l'évêque du dehors*. Tel était, en effet, le type vrai d'une société chrétienne. Plusieurs y joignaient l'idée fausse d'un certain dualisme entre les deux pouvoirs spirituel et temporel, dualisme qui aboutissait, en pratique, à la suprématie de l'État. C'était ce qu'on appelait *le gallicanisme*, théorie bâtarde, qui s'appuyait sur les grands noms de Louis XIV et de Bossuet [1], et qui, malgré dix papes et deux conciles [2], était devenue un des articles du *Credo* de la plupart des catholiques de France.

Aux yeux de ceux-ci, il ne pouvait jamais être permis de soustraire l'Eglise à l'action de l'État, et toute tentative en ce sens ne

[1] On oubliait que Louis XIV avait promptement cessé, sur les remontrances d'Innocent XII, d'en prescrire l'enseignement, et que Bossuet, tout en les défendant, y tenait fort peu, ainsi que le prouve son mot célèbre : *Abeat quò libuerit declaratio.*

[2] Concile de Lyon et concile de Florence, dont le concile du Vatican n'a fait, suivant ses propres expressions, que confirmer la doctrine.

Digitized by Google

pouvait que leur déplaire. Quant aux autres, tout en regrettant la vieille société chrétienne, et voyant dès lors avec tristesse les liens qui devaient unir les deux pouvoirs se relâcher de jour en jour, ils n'étaient pas sans comprendre que mieux valait encore l'indépendance de l'Église que son union trop étroite avec un pouvoir condamné, bien malgré lui, à rester désormais indifférent, comme pouvoir, à la vérité, et devenu le jouet, — les ordonnances sur les petits séminaires ne le prouvaient que trop, — de majorités peu croyantes. Ce fut parmi eux que la rédaction du *Correspondant* trouva sa véritable force, et, si les gallicans, plus nombreux dans le conseil de la société, furent loin d'approuver toujours la marche du journal, on peut s'assurer, par sa lecture, qu'ils l'entravèrent peu [1].

Suivant M. de Carné, le *mouvement d'esprit* qui se manifesta, de 1823 à 1830, vers les doctrines romaines, *ne fut point doctrinal, du moins dans son origine.* De la part du clergé inférieur, complétement *désarmé devant ses chefs, par la destruction de toutes les anciennes garanties canoniques,* le principal mobile fut l'espoir de trouver à Rome *ce qui lui manquait en France, c'est-à-dire, des garanties contre l'arbitraire.* De la part de la jeunesse, *fort peu compétente en théologie,* c'était *l'effet des idées libérales.* « Elle se trouva amenée, dit l'auteur, à se croire et à se dire ultramontaine, parce qu'elle espérait trouver, près du Saint-Siége, pour ses idées, le point d'appui que lui refusait en France l'épiscopat gallican. »

Il me serait difficile d'admettre complétement cette opinion. Et d'abord, est-il bien sûr que le clergé inférieur, ou même une notable partie de ce clergé, acceptât, dès 1830, l'*ultramontanisme?* La chose me paraît tout au moins fort douteuse. Vainement M. de la Mennais avait pris, depuis quelques années, une ardente initiative ; vainement le procès que le gouvernement lui intenta, en 1825, mit en lumière tout ce qu'il y avait d'arbitraire et de vain dans la décla-

[1] Voici, au reste, quelle était la composition du Conseil général de la société : Président, le duc d'Havré; vice-présidents, le maréchal prince de Hohenlohe, le vicomte Dambray, le comte du Plessis-Grénedan, le comte de la Rochejaquelein. Directeurs, l'abbé Perreau, vicaire général de la Grande-Aumônerie ; l'abbé Desgenettes, l'abbé de Salinis et MM. Laurentie et Cauchy.

Digitized by Google

ration gallicane de 1682, l'écho fut assez faible dans le clergé, et personne n'ignore qu'il a fallu plus de trente ans d'études, de travaux et de combats pour que le gallicanisme cessât d'être dominant parmi nous. Or, l'épiscopat ne prit pas moins de part à la lutte que le clergé inférieur; c'est même à un de ses membres, le grand archevêque de Bordeaux, d'Aviau du Bois de Sanzay, qu'appartient l'honneur d'avoir le premier relevé le drapeau du droit et contre le césarisme et contre le gallicanisme. Après lui, deux éminents cardinaux, MMgrs Gousset et Villecourt, et un illustre évêque, Mgr Parisis, se firent les champions de la même cause, tant par leurs actes que par leurs écrits. En même temps, le savant abbé de Solesmes démolissait, pièce à pièce, au nom de l'unité, nos liturgies fantaisistes, et l'infatigable abbé Rohrbacher, reprenant l'histoire de l'Église depuis le premier mot de la *Genèse*, en faisait disparaître toutes les scories que l'esprit de haine ou de système y avait accumulées. L'attaque avait donc lieu de front sur toute la ligne, et le succès ne vint pas plus du clergé inférieur que des autres rangs de la hiérarchie.

Quant à la jeunesse laïque, elle suivait alors des maîtres, Bonald, de Maistre, la Mennais, Châteaubriand, qui tous avaient, plus ou moins, remis en honneur les doctrines romaines; elle devait donc naturellement incliner vers Rome. Que les idées libérales aient, en outre, exercé une certaine influence dans ce sens, on ne peut guère en douter, bien que la chose soit, en elle-même, fort étrange. Mais il est certain qu'on a vu quelques esprits se faire romains, par libéralisme, puis redevenir gallicans, toujours par libéralisme. Grande preuve des dangers de la politique, lorsqu'elle prétend s'immiscer dans la conduite de la religion.

Le *Correspondant* parut le 10 mars 1829. Ce n'était malheureusement ni un journal offrant l'attrait quotidien des nouvelles, ni une revue captivant l'intérêt par des articles sérieusement développés. La nouvelle publication ne devait avoir que deux numéros par semaine et chaque numéro qu'une feuille in-4° de huit pages. C'était évidemment trop ou trop peu; et, si le succès vint couronner les efforts de ses rédacteurs, ils le durent évidemment à la fermeté de

Digitized by Google

leurs croyances et à l'honnêteté de leur politique. Toutes les questions à l'ordre du jour furent abordées sans hésitation par eux, et la science fidèle trouva enfin un organe dévoué pour répondre à la science incrédule.

J'ai nommé les deux principaux rédacteurs. M. de Carné jouissait dès lors d'une autorité incontestée dans les questions politiques et historiques. M. de Cazalès, *savant et excellent*, pour parler de lui comme Sainte-Beuve, portait un nom qui était à la fois une gloire et un gage ; le gage ne trompait pas. Autour d'eux se groupèrent successivement M. Foisset, polémiste de premier ordre par le jugement et l'érudition comme par le style [1] ; M. Jourdain, qui devait bientôt devenir célèbre sous le nom de *Charles Sainte-Foi ;* M. Binaut, esprit prompt et plume incisive ; M. Gouraud, simple étudiant en médecine, mais dès lors observateur studieux et écrivain sympathique ; M. Flayol, avocat de toutes les bonnes causes, et chez qui le sentiment du bien devenait facilement de l'enthousiasme ; M. Charles de Rivières, l'ami de Maurice et d'Eugénie de Guérin et digne, à tous égards, de l'être [2] ; M. de Jouenne d'Esgrigny, plume fine et vive, qui écrivait des articles sérieux sous une forme railleuse ; le comte Franz de Champagny, *l'un des baptisés de ce temps qui sentent le mieux leur baptême,* me disait un grand évêque [3], et j'ajouterai, l'un des historiens de ce siècle qui sont le plus sûrs de l'immortalité.

Comment oublier maintenant le baron d'Eckstein, cet homme de foi et de bien, dans la tête duquel la science était constamment en ébullition, et qui formait, suivant le mot de M. de Carné, *un gros corps de réserve pour tous les besoins imprévus ;* — et le président Riambourg, ce philosophe *si simplement simple,* disait Foisset, qui

[1] Théophile Foisset, mort au commencement de cette année, à l'âge de soixante-treize ans, était le second de trois frères qui tous ont marqué. L'aîné, mort en 1822, à la fleur de l'âge, avait concouru à la rédaction de la grande *Biographie universelle* de Michaud. Le troisième, l'abbé Foisset, mort en 1842, à l'âge de quarante ans, avait rendu célèbre le petit séminaire de Plombières-lès-Dijon, qu'il dirigea à partir de 1830. Il écrivit en outre souvent dans les *Annales de philosophie chrétienne.*

[2] Charles Séré, baron de Rivières, mort trop jeune, comme ses deux amis, était l'aîné de toute une famille d'hommes distingués parmi lesquels nous citerons un capitaine de vaisseau et le général de Rivières.

[3] Mgr Pie, évêque de Poitiers.

Digitized by Google

était, en même temps, un éminent penseur, au savoir toujours sûr, au style clair, net, précis sans sécheresse, et trouvant parfois, sans les chercher jamais, les expressions les plus remarquablement heureuses.

Le baron d'Eckstein réclamait audacieusement la *liberté illimitée* de la presse. *Il faut se percer à jour,* disait-il; et il perçait si bien à jour les saint-simoniens, qu'il ne restait bientôt de leur système ou plutôt de leur *roman,* suivant son mot, qu'un squelette dont les ossements mal joints se détachaient sous les coups de sa fougueuse érudition comme sous des coups d'épée [1].

Plus sobre, plus contenu, mais non moins pressant de logique, le président Riambourg consacrait six articles à démolir les doctrines religieuses et philosophiques du *Globe,* articles qui comptent parmi les meilleures réfutations de Cousin, Jouffroy et Damiron [2].

[1] T. III, nos 5, 7, 10, 18, 20. Le baron d'Eckstein publiait, en outre, depuis 1825, un recueil intitulé le *Catholique,* qui n'obtint pas le succès dont il était digne. — « Aux yeux des savants, dit M. de Carné, M. d'Eckstein avait le tort d'être catholique; aux yeux des catholiques, il avait le tort d'être savant. » — Il m'est impossible, je l'avoue, d'admettre l'antithèse. Ce qui est vrai, c'est que M. d'Eckstein avait un défaut capital en France, je veux parler de son *germanisme,* pour employer le mot même de M. de Carné. Mais la science était si peu un tort dans l'opinion des catholiques, qu'il suffit à M. Bonnetty d'annoncer, en 1830, une Revue *destinée à faire connaître tout ce que les sciences humaines renferment de preuves et de découvertes en faveur du christianisme,* pour qu'il trouvât aussitôt un appui empressé dans les évêchés et dans les séminaires. Les recueils scientifiques ne vivent presque tous que par les subventions du gouvernement, et l'on a vu celui-ci, un recueil philosophique (*les Annales de philosophie chrétienne*), non-seulement se suffire à lui-même, mais procurer à son fondateur cette aisance qui aide si puissamment le travail, tout en ajoutant à sa dignité. Bien mieux, les *Annales* ne paraissaient pas depuis six ans, qu'il fallut les réimprimer. C'est qu'en effet, nulle revue n'atteint mieux le but qu'elle se propose. Le nombre de ses volumes dépasse aujourd'hui quatre-vingts, et les noms les plus distingués de la science, Fortia d'Urban, Paravey, Etienne Quatremère, Séguier de Saint-Brisson, Foisset, Boré, Laurentie, Drach, Quatrefages, de Rougé, etc., etc., y ajoutent leur autorité à celle qu'elle tient de son savant et excellent directeur. Voilà quarante-trois ans que M. Bonnetty est sur la brèche, et il ne s'est pas passé un jour que ses coups n'aient porté.

[2] M. Riambourg a publié dans le *Correspondant* douze articles, tous fort importants. Six sont consacrés aux doctrines du *Globe,* t. I, nos 2, 5, 9, 12, 13, 22, et 27; quatre à la *philosophie écossaise* (t. II, nos 2, 11, 20 et 30). Il en est un qui traite du *protestantisme à Genève* (t. III, no 14) et un autre, du *chapitre XX de l'Apocalypse* (t. III, no 41). Dans ce dernier article, savant et piquant à la fois, M. Riambourg nous montre M. Cou-

Digitized by Google

Ce fut enfin au *Correspondant* que le comte Charles de Montalembert fit sa veillée des armes avant de se lancer dans le champ clos de l'*Avenir*. Il arrivait d'Angleterre, où une partie de son éducation s'était faite, et parlait de la Constitution anglaise avec une admiration qui ne s'est jamais démentie. Nulle part plus que dans les articles qu'il publia sur elle, on ne voit clairement le secret de sa force. Sans doute personne n'ignore que cette force tient à son caractère traditionnel et aristocratique ; mais ce qu'on ne sait pas, c'est ce qu'est l'aristocratie anglaise; et c'était là précisément ce que nous révélait le jeune publiciste, avec une vérité de pensée et de style qu'on n'aurait pu attendre de son âge. Au lieu de la Chambre des lords, qui fixe surtout les yeux, il nous montrait la *gentry*, c'est-à-dire la noblesse campagnarde, présidant les assemblées de comtés, remplissant les offices de juges de paix, commandant les milices, administrant, ordonnant et fournissant en définitive, par l'influence qui naît d'une action continue, la plupart de ses membres à la chambre des communes. L'aristocratie est donc réellement comme la charpente osseuse de l'Angleterre. La *yeomanry*, ou classe des riches fermiers, fait même jusqu'à un certain point corps avec elle par un esprit analogue de traditions et de famille, et ces deux forces réunies bravent impunément les efforts d'une populace qui représente, disait M. de Montalembert, ce qu'il y a de *plus vil en Europe*.

Cette confiance enthousiaste du jeune auteur — Montalembert n'avait pas vingt ans — n'allait pas cependant jusqu'à lui faire promettre à la constitution anglaise une stabilité indéfinie. — « Un jour viendra, disait-il, où elle tremblera sur ses antiques bases et s'effraiera de sa propre faiblesse ; mais ce sera devant un génie nouveau, devant un pouvoir qui grandit et s'exerce dans le silence et le recueillement, qui cherche à pousser de vastes et fortes racines avant de lever une tête altière et victorieuse. Le *catholicisme, immortel régénérateur de l'humanité,* attend en Angleterre l'aurore

sin commentant, sans s'en douter, et cependant avec la plus rigoureuse exactitude, l'une des plus célèbres prophéties de saint Jean. L'article semble plus frappant encore depuis dix ans qu'à l'époque où il fut écrit.

Digitized by Google

d'une nouvelle et brillante destinée. Plaçant le spectacle de sa pauvreté à côté du luxe monstrueux de l'Église établie, offrant un asile assuré à toutes les âmes que glace la froideur des sectes protestantes, et que leur diversité déchire, s'associant intimement à tous les besoins moraux des peuples, il contemple paisiblement ces luttes mesquines dépouillées de foi et de vie, et se prépare au jour où ses bras devront s'ouvrir à toute une nation fatiguée des œuvres de l'homme, de ses inconséquences et de ses misères [1].

Je me permets de signaler cette belle et éloquente étude à ceux qui écriront l'histoire de Montalembert; car, depuis l'éloge qui lui a été consacré à l'Académie, cette histoire est à faire plus que jamais. Il s'agit de savoir si l'écrivain qui annonçait à l'Angleterre le futur triomphe du catholicisme, cet *immortel régénérateur de l'humanité*, et qu'exaltait la pensée de ce triomphe, a pu jamais approuver la révolution de 1688, ou célébrer Coligny quittant le lit nuptial à la voix de sa femme, pour allumer les brandons de la guerre civile; il s'agit de savoir si le défenseur éloquent du Sonderbund se trompait grossièrement, lorsqu'il signalait dans la Suisse révolutionnaire des passions qui s'accordent mal avec l'honnêteté et la liberté. On nous a donné l'écrivain, mais on n'a ni compris ni senti le grand chrétien, ce fils de l'Église, qui eût préféré dix fois renoncer à ses opinions que de désobéir à sa *mère*, et qui n'hésitait pas à signaler chez le peuple qu'il admirait le plus, la tache indélébile que l'apostasie lui avait faite.

Evidemment un recueil qui a publié de tels articles et que rédigeaient habituellement des hommes de la valeur de ceux que j'ai nommés, devait offrir un intérêt soutenu. Mais cet intérêt, généralement senti pour les articles de philosophie, d'histoire et de littérature [2], l'était beaucoup moins en ce qui concernait la politique; et cela devait être, le *Correspondant* s'attachant surtout à la question religieuse, qui, selon lui, dans l'état de ruine sociale où l'on

[1] *Correspondant*, t. III, n° 23.

[2] Beaucoup des articles du *Correspondant* et de la *Revue européenne* qui lui succéda furent reproduits par le *Voleur* et le *Cabinet de lecture*, recueils parasites, qui vivaient du bien d'autrui.

Digitized by Google

se trouvait, absorbait toutes les autres. Lorsque tout est à reconstruire, ne commence-t-on pas par la base [1] ? Mais s'élever au-dessus des partis, c'est s'élever, du même coup, au-dessus des approbations d'habitude et de commande. On ne se soustrait pas d'ailleurs à la politique aussi facilement qu'on le voudrait. Toute discussion sur les affaires du temps vous y engage, et alors il faut, de nécessité, ou revenir aux vieux principes, ou en adopter d'occasion, qui sont toujours faibles par quelque endroit.

Les théoriciens de 1830, en repoussant le droit divin, comme si le droit pouvait exister sans être divin, prirent pour base, sous le nom de *souveraineté nationale*, le prétendu droit d'une majorité qui n'était même pas la majorité [2], et dont les logiciens du parti firent bientôt la *souveraineté du peuple*. Le *Correspondant* repoussait, bien entendu, ces diverses éditions du *Contrat social;* mais voulant porter la lutte sur le terrain même de l'ennemi, il prit pour épigraphe le mot de Canning : *Liberté civile et religieuse par tout l'univers*. Le dernier membre de phrase était de trop; car évidemment vouloir porter la liberté là où existe l'unité dans la vérité, c'est vouloir tout simplement semer l'erreur et la division où elles n'existent pas [3]. Le *Correspondant* le sentit et supprima les trois mots malencontreux qui servaient de drapeau au libéralisme; mais, d'un autre côté, il accepta un peu trop facilement le principe de la *séparation de l'Église et de l'État*, autre principe libéral dont alors on ne calculait pas assez la portée. Le mot de *séparation absolue* se

[1] Le *Correspondant* l'avait dit dès le premier jour : « La religion y apparaissait (dans les journaux politiques) trop souvent comme un accessoire plus ou moins important, comme moyen et appui d'autres doctrines, plutôt que *comme principe et fondement de toute vérité.* »

[2] Sur les trente-six millions d'habitants de la France, qu'on compare, si l'on veut, le chiffre infime des majorités. La souveraineté du peuple n'est donc, en réalité, qu'un mot et qu'un leurre.

[3] Elle existait, par exemple, si peu en Espagne que, pendant plus de trente ans, les gouvernements même révolutionnaires se sont refusés à admettre une liberté qu'ils considéraient devoir être un affaiblissement. On peut dire la même chose de l'Italie. La tolérance existait à Rome, mais les étrangers et les juifs étaient seuls à en profiter.

Digitized by Google

trouve même dans une profession de foi dont je suis bien obligé de parler, car, au nombre des signatures, je remarque la mienne [1].

Assurément, nul de nous n'entendait par là ce qu'entendaient les révolutionnaires, c'est-à-dire la suppression du budget du culte. Le *Correspondant* avait même prouvé, maintes fois, avec énergie, le caractère inviolable et sacré de cette dette. Nous n'admettions pas davantage qu'un État séparé de l'Église, c'est-à-dire un corps sans âme, pût être un type pour la Société. Ce que nous entendions et voulions simplement, c'était que l'Église fût libre dans sa doctrine, dans sa discipline, et que la nomination de ses évêques lui fût rendue, comme la chose s'était faite en Belgique. Rien de plus juste que ce désir; mais l'expression était équivoque, et l'équivoque, on ne saurait trop le répéter, sert toujours de chemin couvert à l'erreur. Qu'arrive-t-il, en effet? Que d'autres s'en emparent, en lui donnant le sens qu'ils veulent.

C'est ce que fit précisément M. de la Mennais, dans son journal l'*Avenir*, non certes qu'il prît rien à personne; mais enfin il partit des mêmes principes que le *Correspondant* : « Séparation de l'Église et de l'État, liberté civile et religieuse; » si bien que le *Correspondant* lui souhaita la bienvenue, comme à un compagnon d'armes ou plutôt comme à un maître. « Nous saluons avec un cri de joie, disait-il, le secours puissant qui nous est offert. L'*Avenir* va parler, avec l'éloquence d'une conviction ardente et absolue, la langue que, nous aussi, nous avons parlée dans des temps difficiles. Nous marcherons ensemble avec la rivalité d'un zèle tout chrétien vers cette fusion des doctrines de foi et des doctrines de liberté, *en ce qu'elles ont de légitime.* »

Chaque mot ici est à noter, parce qu'il caractérise nettement l'esprit du journal et fait prévoir dès lors la résistance que des jeunes gens, peu faits aux études théologiques, allaient opposer néanmoins aux entraînements d'un des plus brillants génies du sanctuaire. On avait proclamé la *liberté civile et religieuse*; La Mennais prétendit en faire un droit. C'eût été aussi bien le droit de l'erreur que le droit de la vérité. On avait parlé de *séparation de l'Église et*

[1] 12 mars 1831.

Digitized by Google

de l'État; La Mennais en conclut, comme les révolutionnaires, à la suppression du budget ecclésiastique. Toute marche commune devenait dès lors impossible et le *Correspondant* eut la force non moins que le mérite de s'arrêter.

Mais son rôle, entre des principes politiques plus fortement accentués que les siens, se trouva réduit au rôle de Cassandre pronostiquant, prophétisant, pour être définitivement broyé entre les partis. Le premier numéro du *Correspondant* datait du commencement de mars 1829; le dernier parut à la fin d'août 1831. Sa collection forme quatre volumes devenus extrêmement rares et qui seront toujours recherchés, non-seulement pour la valeur des articles, mais encore pour l'esprit qui y règne. C'est la première fois, si je ne me trompe, que les questions politiques ont été subordonnées à la question religieuse, pensée profondément juste aujourd'hui plus que jamais, parce que la révolution est, avant tout, irréligieuse, et que l'ordre, la stabilité, les principes n'ont de chance d'être rétablis que par la religion. C'est cette même pensée qui fera plus tard la force de l'*Univers*, rejeton direct, ou, si l'on veut, frère puîné du *Correspondant*. L'*Univers*, sous sa forme actuelle, fut, en effet, fondé par Bailly, le fondateur même du *Correspondant*; et son premier rédacteur en chef, du Lac de Montvert, notre cher et regretté du Lac, avait fait au *Correspondant* ses premières armes [1].

[1] Jean Melchior du Lac, Cte d'Aure et de Montvert, s'essaya d'abord dans le *Correspondant*, puis écrivit, sous le nom de *Jean d'Aure*, divers articles de philosophie dans les *Annales de philosophie chrétienne*, et prit la direction de l'*Univers* en 1833. Ce fut lui qui y introduisit M. Louis Veuillot, huit ans après, et, depuis lors, leur union ne cessa pas d'être intime. Du Lac s'était d'abord destiné au sacerdoce. C'était là que le portaient tous ses vœux, et il ne rentra dans le monde, par des considérations de famille, qu'à son grand regret. Ses études théologiques, très-complètes, ne furent d'ailleurs inutiles ni à lui ni à l'*Univers*. « L'*Univers* a perdu son théologien », écrivait Mgr l'évêque de Beauvais, en apprenant sa mort. Tel fut, en effet, le rôle de du Lac pendant quarante ans. Il s'y laissa aller par la pente naturelle de son esprit, sans autre prétention que d'être dans le vrai toujours, et il exerça ainsi une action des plus marquées et des plus puissantes sur la presse religieuse. Peu d'hommes ont eu autant d'initiative et de fermeté sous des formes aussi modestes, et bien peu ont laissé, après une vie de luttes continues, une mémoire aussi douce.

Notre cher du Lac est mort, dans la paix du Seigneur, le 7 août 1872, et son cercueil a été honoré, non-seulement par les regrets et les prières de beaucoup

Digitized by Google

On a quelquefois reproché au *Correspondant* une sorte de scepticisme politique. Ce qui est vrai, c'est qu'en présence des dangers de la situation, il s'abstint de toute opposition systématique, sans pour cela faire abandon ni de ses traditions ni de son indépendance. « Dès les commencement de la révolution, y lisait-on le 11 mars 1831, nous avons compris notre mission comme une mission d'avenir, non du présent. Nous avons vu de suite que les idées dont nous étions les organes ne pouvaient avoir d'influence directe sur la marche des affaires, parce que leur temps n'était pas encore venu ; que nous n'aurions à nous occuper de la politique de chaque jour que comme *critiques*, parce que, quand même nous aurions exposé les plans les plus beaux, nous étions sûrs qu'ils ne seraient ni *adoptés*, ni même *écoutés*. Nous nous sommes surtout attachés à demander au présent des garanties pour notre liberté, surtout pour la liberté religieuse, seul *instrument efficace de régénération*. Les questions d'affranchissement de l'enseignement, de l'abolition du concordat, de l'élection des évêques, de l'*indépendance complète de l'Église* dans sa hiérarchie, dans ses prières, dans ses associations, ont été souvent traitées dans ce recueil... »

Vainement chercherait-on dans ce programme un seul mot favorable à l'établissement de 1830, établissement fatal dont l'intrusion ne pouvait avoir d'autre effet que d'ouvrir toutes les voies à la révolution, en la coiffant d'une couronne. Le seul mot de révolution effrayait ; il n'effraya plus. Ses principes avaient conservé un fâcheux renom, on s'y accoutuma, et le faisceau des forces sociales étant brisé par la division de la famille de saint Louis, on put marcher sans secousses à l'abîme. Sans doute, la proclamation de la république eût été un coup de poignard ; mais les coups de poignard ne

d'évêques et de fidèles, mais encore par les éloges sympathiques de la presse honnête tout entière. Voir spécialement dans l'*Univers* l'admirable article de Veuillot sur celui qu'il appelle *notre collaborateur, notre maître et notre ami*. Voir aussi les articles du *Monde*, de l'*Union*, de la *Patrie*, de l'*Ordre*, du *Constitutionnel*, etc., etc., Du Lac avait publié, en 1850, un ouvrage sur l'*Église et l'État*, qui restera comme l'exposé le plus précis et le plus substantiel du rôle normal de l'Église dans le gouvernement de la société.

Digitized by Google

tuent pas toujours, tandis qu'un poison lent manque rarement son effet.

Revenons cependant au *Correspondant*. Le premier, même avant les *Iambes*, il stigmatisa du nom de *curée* le hideux spectacle que donnèrent, en 1830, les appétits révolutionnaires acharnés sur notre pauvre France, et je voudrais pouvoir citer en entier l'article qui valut à M. de Cazalès les honneurs de la prison, pour donner une idée de la fière indépendance de ses jugements. Cet article commençait ainsi : — « L'année qui vient de s'écouler s'est traînée péniblement dans les craintes, dans les souffrances, dans les dégoûts. D'émeute en émeute, de crise en crise, d'ignominie en ignominie, nous avons gagné l'an 1832, ayant touché à bien des écueils sans sombrer, mais ayant laissé à tous quelque chose de notre liberté, de notre honneur, de notre gloire.... » L'article entier est, à la fois, d'une haute vérité et d'une haute éloquence [1].

De son côté, M. de Carné ne peignait pas avec des couleurs moins vives et moins libres l'école qui se proclamait *seule héritière légitime* des journées de juillet : « Tout aurait été fait par elle, et à son profit. Suivant elle, de la fermentation actuelle doit sortir un grand fait européen : la destruction de toute aristocratie historique et la domination paisible de la classe moyenne. Celle-ci aurait la surveillance de ceux qu'elle est appelée à supplanter ; elle tiendrait en tutelle les classes inférieures et ne dispenserait la liberté que dans les bornes les plus étroites de la légalité constitutionnelle. *Les idées et les intérêts* de ce juste-milieu intellectuel et social deviendraient la mesure obligée, *le lit de Procuste de toute civilisation*. Et remarquez que ce parti ne prend de la classe moyenne, *ni ses mœurs de famille, ni ses habitudes religieuses et régulières, ni les vertus du foyer domestique*. Son type n'est point cette *bourgeoisie provinciale*, si puissante et si nombreuse dans toute l'Europe, mais celle de Paris et de quelques cités commerçantes.

» Ainsi, ce serait pour assurer la prépondérance sociale des ban-

[1] Cet article ne se trouve pas, il est vrai, dans le *Correspondant*, mais dans la *Revue européenne*, qui fit suite immédiate au *Correspondant*, fut l'œuvre des mêmes écrivains et l'expression du même esprit. Voir *Revue européenne*, t. II, p. 109.

Digitized by Google

quiers de la Chaussée d'Antin et celle des juifs d'Allemagne et de Pologne.... que l'Europe aurait perdu des milliers d'hommes dans une lutte séculaire.... Entrez donc dans la voie du progrès, peuples incertains de vos destinées, concentrez toutes vos pensées sur la vapeur, l'importation et l'exportation. Ne faites plus, des méditations religieuses, des arts et des lettres, que l'amusement et le délassement de la vie ; que les basiliques tombent devant les bourses... Voici venir le siècle de la *mobilisation universelle*, et, pour couronner le tout, vous aurez une souveraineté exercée collectivement par *un roi des marchands, cent cinqante mille électeurs marchands, et trois cents pairs industriels*, ayant leurs majorats assis sur des tontines [1]. »

Tout le monde me saura gré de ces citations, où ne manquent, à coup sûr, ni l'énergie ni le trait. J'emprunterai une dernière page à M. Foisset. Elle expliquera, mieux que toute parole, la pensée fondamentale du *Correspondant*, et, de ma part, ce sera un pieux hommage sur un tombeau.

« Non, ce n'est pas la fin, écrivait-il, le 11 mars 1831. Non, ce n'est pas la fin, car des promesses nous ont été faites, et ces promesses ne sont pas toutes accomplies. Il y a dans le monde une religion à qui il a été dit d'enseigner toutes les nations. N'est-il pas vrai que toute l'Afrique ignore cette religion et qu'en Asie, d'immenses régions, des continents entiers lui sont fermés ? N'est-il pas vrai que ses missionnaires abordent à peine aux terres australes, ce quatrième monde presque inconnu de l'Europe, il y a soixante ans ? N'est-il pas vrai que, nulle part encore, on n'a laissé vivre le catholicisme de toute sa vie?... et si le tiers de l'univers n'a jamais été visité par la foi du Christ, si, une fois à peine, en dix-huit cents ans, l'Église s'est appartenu à elle-même, osez dire que sa mission terrestre est remplie et qu'il ne lui reste plus qu'à remonter au ciel.

» Non, ce n'est pas encore la fin ; qu'est-ce donc ?... *Quand l'empire romain pourrissait lentement et que les barbares l'empor-*

[1] *Souvenirs de ma jeunesse*, p. 334. Ce passage est extrait d'un article sur le *Problème social*, qui servit d'introduction à la *Revue européenne*.

Digitized by Google

taient par lambeaux, dites, qui prévoyait Charlemagne? Au Xe siècle, au temps des Théodora, des Marozie, dites, qui eût prédit Grégoire VII?.....

» Le chaos s'avance, mais c'est le chaos qui précède la création. Votre âme est triste jusqu'à la mort; mais n'est-il pas écrit qu'il fallait que le Fils de l'homme souffrît pour que le monde fût sauvé? C'est *parce qu'il a bu sur son chemin de l'eau du torrent,* que le monde lui a été donné et qu'il a *relevé la tête.* La loi n'est pas changée, et d'ailleurs ne faut-il pas que notre égoïsme soit châtié, que notre mollesse soit broyée par les événements, jusqu'à ce que le courage et le dévouement nous reviennent! Ne nous abandonnons pas nous-mêmes. Sachons vivre pour préparer l'avenir; mourons, s'il le faut, pour le mériter à d'autres. Mais surtout ne désespérons pas de Dieu; car ce qui nous afflige et nous épouvante passera: *aliquis providet.* »

Cette magnifique apostrophe *aux gens de bien* se terminait enfin par des conseils qu'on dirait écrits pour aujourd'hui :

« Et si vous demandez ce qui est à faire, dans les prodigieuses conjonctures qui nous pressent, ne le voyez-vous pas? S'épurer soi-même, se transformer à force de foi, d'espérance, de charité, de prière; prêter appui à l'ordre partout où il en subsiste quelque ombre; défendre tout ce qui n'est point poussière, la famille qui est menacée comme nos croyances, la famille dont l'esprit providentiel s'est affaibli, mais dont les affections sont restées puissantes; et, avec la famille, la religion, principe d'organisme le plus pur, le plus fécond, le plus fort que le monde puisse connaître; réchauffer son cœur à ce feu sacré, y retremper son caractère, en éclairer son intelligence, en vivifier ses études, en pénétrer les âmes d'élite, et se fier du reste à Dieu [1]. »

J'ai dit que le *Correspondant* avait été mieux que le précurseur de l'*Univers* et qu'il lui avait, en quelque sorte, donné le jour. Quelques personnes s'étonneront peut-être d'une parenté aussi proche. Elle est cependant parfaitement vraie. Les principes étaient les mêmes, mais les caractères furent différents. « Une modération

[1] *Correspondant*, t. IV, n° 5.

Digitized by Google

constante, écrit M. de Carné, fut pour la rédaction du *Correspondant* le résultat simultané d'une habitude et d'un calcul. Dissiper les préventions élevées comme des montagnes entre l'Église et la société moderne : tel est le but que nous poursuivions obstinément, persuadés que pour s'entendre, il importait, avant de débattre les questions qui divisent les hommes, de mettre en relief celles qui peuvent les rapprocher. » — Et ailleurs : — « Une pensée dominante nous préoccupait ; c'était de n'être point inutiles à nos contemporains élevés en dehors de nos traditions domestiques et dont nous connaissions les douloureuses anxiétés. Combien ne rencontrions-nous pas, dans nos épanchements d'intimité, d'intelligences appelant la lumière sans la trouver? Panser d'une main fraternelle ces plaies profondes et cachées, c'était, à nos yeux, le plus grand des bonheurs comme la première des œuvres de miséricorde. »

Par suite de ces sentiments, qu'on ne peut qu'admirer tout en en apercevant aujourd'hui les périls, des relations d'une certaine familiarité s'établirent entre la rédaction du *Correspondant* et celle du *Globe*. Il y eut des conférences, des dîners, etc. « Ces entretiens n'eurent guère de résultats, j'en conviens, ajoute M. de Carné; mais l'escrime à armes courtoises ne valait-elle pas une œuvre de boxage procédant par voie d'éreintement? Les agapes philosophiques que nous nous permettions quelquefois avec des hommes étrangers à nos croyances, n'avaient-elles pas une physionomie tout aussi chrétienne que le vaste cercle à l'anglaise formé plus tard par de pieux spectateurs, autour de quelques coqs de combat? Si notre attitude amusait moins la galerie, elle avait l'avantage de maintenir les cœurs sincères dans des dispositions qui pouvaient laisser prise à l'œuvre de la discussion comme à celle de la grâce. En espérant éclairer nos adversaires, nous nous faisions le plus souvent illusion, sans nul doute ; mais les illusions sont l'arome fortifiant de la jeunesse, et malheur à ceux qui n'en ont plus ! »

Eh ! mon Dieu, qui de nous ne s'est pas dit cela parfois? Mais les illusions sont-elles réellement une force? Oui, lorsqu'elles nous font tenter l'impossible et espérer contre l'espérance, *in spem contra spem ;* mais si elles nous portent à ménager un adversaire, ne

Digitized by Google

peuvent-elles pas devenir une faiblesse, et, lorsqu'on lutte avec l'erreur, *coram populo,* la première des charités n'est-elle pas de l'*éreinter ?* Remarquons bien, en effet, que l'Écriture, qui est l'expression de la charité même, ne commande ni ne conseille des accointances qui aboutissent trop souvent, sans qu'on y prenne garde, à une certaine diminution de la vérité [1]. Ne sont-ce pas les vérités diminuées, *imminutæ veritates,* comme parlent les livres saints, qui ont fini par rendre nécessaire la publication du *Syllabus ?* Autant les prévenances sont une aide dans le tête-à-tête de la confiance ou de l'amitié, autant elles deviennent un embarras dans la lutte au grand jour des croyances et des principes. Ce qui attire alors, ce sont bien moins quelques politesses que l'énergie de la conviction, que l'entrain du débat, et, le dirai-je, que la hardiesse de la franchise, qui fait qu'on ne peut dire jamais : Ils ne disent pas tout ce qu'ils pensent. Voilà ce qui attire après avoir peut-être étonné, ce qui blesse au premier abord, je le veux bien, mais ce qui frappe. Plus on étudie le mouvement religieux depuis quinze ans, plus on cherche à se rendre compte de l'importance inespérée qu'a acquise la presse catholique, et plus on demeure convaincu que la vérité, sans réticence et sans équivoque, est encore, à tout prendre, la première des habiletés.

M. de Carné nous apprend que c'est d'une *parlotte* où les écrivains du *Globe* se rencontraient avec quelques-uns du *Correspondant* que sortit la qualification de *catholique libéral,* donnée à ceux qui se déclaraient *aussi fermement catholiques dans l'ordre de foi que résolûment dévoués à la liberté dans l'ordre des faits politiques.* Eh bien ! il nous sera certainement permis de dire que le mot, de quelque part qu'il soit venu, était malheureux, parce qu'il prêtait à plusieurs sens. — « Il fait toujours bon de mettre les points sur les i », disait à ce propos un prélat romain avec lequel s'entretenait M. de Carné. « Les amis du *Correspondant* [2], ajoutait-il, ont eu deux

[1] *Increpa illos durè,* disait saint Paul à Tite, en parlant des *menteurs,* auxquels ressemblent beaucoup les *comédiens de quinze ans* et de tous les ans. *Nec Ave dixeritis,* disait de son côté saint Jean, parole célèbre que le Saint-Père rappelait encore, il y a peu de jours.

[2] Il s'agit ici du nouveau *Correspondant,* revue bi-mensuelle, qui date de 1843.

Digitized by Google

torts : le premier, de *paraître* approuver comme *légitimes* des choses qu'il aurait fallu défendre surtout comme *nécessaires ;* le second, de se donner le titre de *catholiques libéraux,* dont on ne pouvait manquer ici (à Rome) d'abuser contre eux. Prise à la lettre, cette dénomination semble vouloir dire qu'on se réserve de porter dans l'interprétation du dogme religieux la liberté dont il n'est licite pour un fidèle d'user que dans la sphère des faits de l'ordre purement humain [1]... Pourquoi ne se font-ils pas appeler *catholiques* ET *libéraux.* Le plus petit mot a de la valeur en théologie, et, en supprimant cette conjonction, ils ont fait, croyez-le bien, une très-fâcheuse économie. » Voilà ce qu'on appelle mettre un point sur un i ; en musique, cela s'appelle *battre la mesure.* Or, sans mesure, il n'y a ni harmonie, ni musique.

Maintenant, le dirai-je ? Même avec la conjonction, je me soucierais fort peu de l'épithète, par une raison très-simple que j'emprunte à Foisset, c'est que le mot de *libéral* a été trop souvent *mal porté* [2], et que, par suite, sa signification est plus que compromise. Scrutez, en effet, l'histoire du libéralisme et vous verrez qu'à toute époque et en tout pays, c'est, dans la forme, l'hypocrisie de la liberté, et, dans le fond, le despotisme du nombre, despotisme aux caprices parfois terribles, parce qu'un nombre ne sent pas la responsabilité.

— Vous ne voulez donc point de libertés ? me dira-t-on. — Pardon, j'en veux beaucoup ; mais on ne sait pas assez en France que les libertés sont filles des mœurs. Donnez, s'il est possible, ou rendez à un peuple des mœurs chrétiennes, et les libertés lui viendront d'elles-mêmes, que vous vous en occupiez, ou ne vous en occupiez pas. Laissez-le, au contraire, descendre la pente fatale de l'indifférence et de la corruption, et vous aurez beau avoir des *chartes-vérités*, vous n'aurez pas même la liberté première, celle de l'éducation de vos enfants.

[1] Ce sens est, en effet, le seul naturel ; mais, il faut bien le dire, jamais il n'est venu à la pensée de personne. Un autre sens est celui-ci : catholiques soumis en matière de foi, mais reconnaissant en politique le *droit* à la liberté pour le faux comme pour le vrai. C'était le sens en question et auquel le prélat romain répond du reste implicitement, lorsqu'il reproche d'avoir semblé admettre comme *légitime* ce qu'il n'aurait fallu présenter que comme *nécessaire.*

[2] « Pour moi, je n'aime pas ce mot mal défini et trop souvent si mal porté. » *Vie du P. Lacordaire,* t. II, p. 473.

Digitized by Google

Est-ce à dire cependant que, renfermés, en désespoir de cause, dans la question religieuse, nous ne devions plus nous arrêter à la politique? Non, certes; mais plus de ces demi-partis qui ne font qu'enraciner la révolution de plus en plus. Revenons au droit, si nous en avons la force et le cœur; c'est la seule bonne issue. Quand donc le droit a-t-il été représenté avec plus de fermeté, de droiture et de noblesse? Étrange époque que celle où les seuls rois qui conservent le sentiment de la dignité et la conscience du devoir sont des rois déchus : l'un au Vatican, l'autre à Froshdorf! Mais qui donc, après la dissolution de l'empire romain, *prévoyait Charlemagne?* Qui donc, il y a trente ans, *prévoyait Grégoire VII?*

Un grand et noble exemple d'apaisement et d'union vient de nous être donné; sera-t-il perdu? Non, mille fois non, et l'union, encore une fois, fera la force. Mais, s'il devait l'être, s'il était vrai qu'aujourd'hui, comme au temps de Tertullien, les Césars ne puissent être chrétiens et les chrétiens ne puissent être Césars, ce ne serait pas une raison pour déserter la lutte. Elle serait longue sans doute et difficile; mais enfin nous sauverions tout ce qui pourrait être sauvé; nous défendrions tout ce qui est à défendre.

Après quatre-vings ans de révolution, on en est encore, parmi nos sages, à savoir quelle forme adopter pour notre gouvernement. Eh! mon Dieu, appelez-le *Monarchie*, appelez-le *République;* renouvelez, si cela vous plaît, le fameux système en vertu duquel *le roi règne et ne gouverne pas*, c'est-à-dire n'est qu'un garde des sceaux, plus ou moins inconscient, une griffe inerte qui signe non-seulement le pour et le contre, mais le bien et le mal, au gré de majorités changeantes [1], vous ne ferez rien qui vive et même rien qui vous plaise, tant que vous ne vous serez pas refaits vous-mêmes. Toujours des maîtres, souvent des opprimés, toujours des valets! Il y a longtemps qu'on l'a dit et on ne saurait trop le redire : Les peuples n'ont jamais que le gouvernement qu'ils méritent.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

[1] Lisez plutôt l'histoire de Louis XVI et les *Actes* du parlement anglais du XVIe au XVIIIe siècle. Un pareil système de gouvernement n'est acceptable, pour une dynastie, que dans un pays où la loi morale et les principes constitutifs de la société dominent tout. A de telles chartes il faut toujours un article quatorze.

Digitized by Google

LE SEIGNEUR DE BAZOGES

CHRONIQUE DU XVIe SIÈCLE DANS LE BAS-POITOU.

II *

La ville de Fontenay-le-Comte.

En approchant de Fontenay, le seigneur de Bazoges était très-préoccupé de la convocation qu'il avait reçue, et dont il ignorait les motifs. De graves inquiétudes agitaient son esprit et lui faisaient désirer une prompte explication de la réunion qui allait avoir lieu. Arrivé aux portes de la ville, il se dirigea vers une maison située à peu de distance du rempart, sur la colline qui domine Fontenay et les vastes prairies traversées par la rivière de la Vendée. C'était là que demeurait Nicolas Rapin, grand prévôt de la connétablie de France, et un des principaux personnages de la ville de Fontenay, qui, à cette époque, comptait dans son sein tant d'hommes illustres. Nommé grand prévôt par Henri III, Nicolas Rapin avait été confirmé dans ces hautes fonctions par Henri IV et avait toute la confiance du roi. Grand magistrat et écrivain célèbre, il s'était distingué dans de nombreux combats, et surtout à la bataille d'Ivry. Sa plume et son épée avaient rendu de signalés services à la cause royale, et c'était à lui qu'étaient dues les pages principales de la Satire Ménippée, cet écrit de génie et de bon sens, qui acheva

* Voir la livraison de juillet, pp. 21-33.

Digitized by Google

de tuer la Ligue sous les traits du ridicule, et contribua puissamment à ramener les classes éclairées au grand principe de l'hérédité monarchique. Rapin n'avait pas encore bâti son élégant château de Terre-Neuve, qui ne fut commencé que l'année suivante, en 1595; mais il préparait déjà cette importante construction. Provisoirement il s'était établi dans les modestes bâtiments qu'il devait bientôt remplacer, et il y habitait lorsque ses services ne le retenaient pas à Tours, où siégeait le Parlement, ou bien à l'armée, près le roi. Le seigneur de Bazoges était lié depuis longtemps avec Rapin, et, en lui demandant l'hospitalité, était certain de trouver un ami dévoué, heureux de le recevoir, et un personnage haut placé qui pouvait, mieux que tout autre, lui donner les renseignements qu'il désirait obtenir avant de se rendre à la réunion.

Le chevalier entra dans une cour encombrée d'instruments aratoires et de matériaux de construction; il y laissa son escorte, et, descendant de cheval, pénétra dans le vaste jardin nouvellement tracé, où Rapin se promenait à pas lents et lisait attentivement une lettre couverte de chiffres.

Dès que Rapin l'aperçut, il vint au-devant de lui les bras tendus :

— Soyez le bienvenu, chevalier! J'étais bien sûr que, malgré votre âge et une assez longue distance, vous arriveriez au rendez-vous : on vous trouve toujours, lorsque la France et le roi ont besoin de votre bonne tête ou de votre bonne épée.

— Le gouverneur et les magistrats de Fontenay m'ont appelé, dit le chevalier, et je suis venu, un peu inquiet, j'en conviens, de cette convocation imprévue, dans ce moment où tous nos cœurs sont avec le roi sous les murs de Paris. Aurait-on reçu de mauvaises nouvelles?...

— Non, mon cher chevalier; de ce côté, il n'y a pas la moindre inquiétude à avoir, et c'est le principal. L'armée royale est admirable, et plus que jamais peut aujourd'hui défier les Espagnols et les ligueurs. J'ai reçu hier une lettre de notre ami *des Roches-Baritaud*, qui, comme vous le savez, est un des principaux chefs de l'armée. Il me dit que roi serait depuis plusieurs jours maître de Paris, s'il avait voulu y entrer par la brèche; mais avec sa

Digitized by Google

bonté et son habileté ordinaires, il préfère attendre que les Parisiens lui ouvrent eux-mêmes leurs portes, et ce ne sera pas long. Tout est déjà arrangé avec Brissac et la garnison française. La bourgeoisie et la population honnête veulent en finir avec l'anarchie et briser le joug de l'étranger. Quelques forcenés ligueurs et les troupes espagnoles seront facilement mis à la raison. Dans peu de temps, demain peut-être, le roi entrera en libérateur, et tout le monde s'embrassera dans les rues de Paris. Mais ici, dans notre Bas-Poitou, tout ne se passera pas, je le crains, aussi paisiblement. Il y a, dans la lettre barbouillée de chiffres que je tiens à la main, un secret dont je vous donnerai l'explication tout à l'heure. Asseyez-vous sur ce banc. Je vous quitte pour faire soigner vos hommes et vos chevaux; je vous réjoindrai dans un instant.

Cinq minutes après, Rapin était de retour.

— Maintenant, mon cher chevalier, j'ai à vous confier un secret qui n'est connu que des magistrats de Fontenay. Vous allez voir que notre situation est grave et exige les plus grandes précautions et le plus grand secret. Vous savez que la ville et le château de Montaigu sont tombés par surprise au pouvoir d'une bande de soldats espagnols au service de la Ligue et du duc de Mercœur, et commandés par le capitaine Alonzo. Ce capitaine est un jeune aventurier audacieux et entreprenant, qui profite de l'absence momentanée de nos troupes, presque toutes appelées au siége de Paris, et achève de ruiner nos campagnes restées sans défense. On m'a dit même que, dans une de ses excursions, il a osé se montrer jusque sous les murs du château de Bazoges.

— Oui, dit le chevalier, je n'ai pas oublié l'injure que m'a faite cet insolent espagnol.

— Eh bien, reprit Rapin, je crois que le moment est venu de régler nos comptes avec lui. J'espère bien que nous allons le prendre avec tous ses Espagnols dans le piége qu'il a voulu nous tendre. Nous avons, à Montaigu, un espion habile et sûr qui nous tient au courant de tout ce qui s'y passe. Nous savions par lui, depuis quelques jours, que don Alonzo, dans ses rodomontades espagnoles, ne cachait pas la très-prochaine arrivée d'un secours considérable en

Digitized by Google

hommes et en munitions, que trois gros navires partis des côtes de l'Espagne devaient débarquer près de l'Aiguillon; il se vantait d'être, sous peu de jours, en position de soumettre tout le pays et même notre ville de Fontenay. En recevant cette nouvelle, nous avons pensé que le capitaine Alonzo enverrait probablement quelque émissaire, pour se mettre en communication avec les navires espagnols, et convenir du jour du débarquement pour aller le recevoir. Dans cette supposition, nous avons fait surveiller avec soin tout le littoral, depuis Jard et la Tranche jusqu'à l'Aiguillon. Nous avons bien deviné. Il y a cinq jours, un émissaire du capitaine Alonzo a été arrêté à l'Aiguillon, au moment où à prix d'argent il cherchait à gagner un batelier. Il a été fouillé, et dans le bâton creux qu'il portait à la main on a trouvé une lettre écrite en chiffres. L'homme a été mis en lieu sûr; la lettre nous a été apportée ici. La grosse difficulté était de pouvoir la lire. Heureusement nous avons à Fontenay notre savant ami François Viette, qui comme moi habite dans sa famille, lorsque son service de maître des requêtes et de membre du conseil privé lui permet d'y venir. Vous savez que Viette lit les lettres chiffrées les plus difficiles comme nous lisons la prose ordinaire, et plus d'une fois déjà il a surpris ainsi les secrets du roi d'Espagne, qui, ne comprenant pas son habileté, l'attribue à l'intervention du diable. L'inventeur de l'algèbre ne doit qu'à sa profonde science le don merveilleux de deviner les mots cachés sous les chiffres les plus compliqués. Il a lu couramment le grimoire du capitaine, et nous y avons appris tout ce que nous voulions savoir. Viette m'a bien donné la clef de ses détestables chiffres, mais je ne peux encore les épeler que très-difficilement. Lorsque vous m'avez surpris, tout à l'heure, je tenais la lettre à la main et je l'étudiais péniblement. Enfin, Viette l'a lue plusieurs fois devant moi, et en voici le sens :

Le capitaine Alonzo écrit au chef de l'expédition qu'il a appris par le duc de Mercœur, que trois navires espagnols devaient arriver en vue de la côte de l'Aiguillon, à la fin de la semaine, pour lui apporter un secours de trois cents soldats de bonne infanterie, avec quatre canons et beaucoup de munitions. Il prévient que, le lundi

Digitized by Google

26 mars à trois heures du soir, il sera lui-même avec cent cinquante soldats sur les dunes, entre la Tranche et l'Aiguillon, pour recevoir le débarquement, et il annonce qu'il profitera immédiatement de ce secours pour tenter une surprise sur la ville de Fontenay. Mais voilà le plus curieux : il ajoute que, pour détourner l'attention de ce débarquement, qu'il est important de tenir caché, il demande aux autorités de Fontenay une conférence dans un but en apparence pacifique, mais en réalité avec l'intention d'appeler de ce côté l'attention publique, et aussi pour sonder l'état des esprits, s'entendre avec quelques partisans de la Ligue et reconnaître les points faibles des fortifications de Fontenay.

Et en effet, nous avons reçu de lui une demande de sauf-conduit pour se rendre dans notre ville.

Lorsqu'on a connu la lettre chiffrée, quelques membres du conseil étaient d'avis de le laisser venir, de l'arrêter, et de le pendre comme un vil coquin. Et en effet, ses intentions perfides qu'il n'aurait pas pu nier, nous en donnaient bien le droit ; mais le maire, le commandant du château, Viette, et la majorité du conseil, n'ont pas été de cet avis. J'ai pensé comme eux, qu'il valait mieux laisser notre ennemi entrer dans le piége qu'il a voulu nous tendre. Au lieu de nous borner à cette arrestation isolée qui ne finirait rien, nous préférons frapper d'un même coup la garnison de Montaigu, et le secours qu'elle attend, et débarrasser une bonne fois notre Bas-Poitou de ces maudits Espagnols. Nous avons envoyé le sauf-conduit et convoqué pour recevoir le capitaine une assez nombreuse réunion, dans le double but de lui faire croire que nous ne savons rien de ses projets, et aussi pour que les notables du pays, déjà très-irrités contre les étrangers, se sentent encore plus blessés par les propositions antinationales que ne manquera pas de nous faire ce jeune fanfaron. Nous le laisserons donc bavarder, et s'il va trop loin, les murmures de l'assemblée et le maire qui nous présidera, sauront bien l'arrêter. Il est convenu aussi que je lui répondrai brièvement et de manière à ce qu'il ne se doute de rien, car l'important est qu'il persiste avec sécurité dans ce qu'il annonce dans sa lettre. Nous avons heureusement sous la main des forces suffisantes

Digitized by Google

pour en finir avec la Ligue, si elle nous offre cette bonne occasion. Le roi, trouvant que l'armée sous les murs de Paris est aujourd'hui assez nombreuse, en a détaché quelques régiments pour pacifier le petit nombre de provinces où il y a encore un peu de résistance. C'est ainsi qu'un très-bon régiment est arrivé à Niort, il y a une dizaine de jours. Nous avons écrit au colonel pour l'expédition que nous méditons et nous pouvons compter sur lui. La veille du jour fixé pour le débarquement, il arrivera sans bruit à Fontenay. Nos portes seront fermées, pour qu'aucune nouvelle n'en soit portée à l'ennemi. Dans la nuit, le régiment formant cinq cents hommes d'excellente infanterie, sera dirigé sur le lieu du débarquement, dont nous connaissons l'heure fixée, et aura soin de ne se montrer que lorsque le débarquement sera commencé ; et alors les cent cinquante soldats du capitaine Alonzo et les Espagnols qui auront pu prendre terre, surpris et cernés dans les dunes, au milieu de la confusion et du désordre, ne pourront même pas opposer une résistance sérieuse. Ils seront tous exterminés ou obligés de se rendre honteusement avec leur artillerie et leurs munitions. Pour ne négliger aucune précaution, et pour que rien n'échappe, nous avons écrit au maire de la Rochelle, qui enverra au jour fixé ses meilleurs vaisseaux devant l'Aiguillon, pour prendre ou couler les trois navires espagnols, au moment même où commencera notre attaque. Voilà notre plan de campagne. Je n'ai pas besoin de vous dire que j'y serai.

— Et moi aussi, dit le chevalier, qui retrouvait l'ardeur de sa jeunesse.

— Attendez, reprit Rapin, je crois que votre présence sera nécessaire au château de Bazoges. A la fin de sa lettre, le capitaine Alonzo dit qu'en se rendant à l'Aiguillon, il espère surprendre et enlever un château qui est sur sa route et dont la possession lui semble utile comme point intermédiaire entre Montaigu et la mer, pour y déposer plus tard les munitions qui seront débarquées. Le capitaine peut encore avoir d'autres motifs dont il ne parle pas. Enfin, le nom du château n'est pas donné ; il n'y a donc pas de

Digitized by Google

certitude, mais il est très-probable qu'il s'agit de Bazoges; nous ne pouvons rien changer au plan qui a été arrêté pour surprendre le débarquement, mais de votre côté, tenez-vous sur vos gardes. Je sais que vous avez préparé depuis longtemps de sérieux moyens de résistance; don Alonzo ne peut d'ailleurs espérer qu'une surprise, et n'aura pas le temps de se détourner de son expédition principale de l'Aiguillon pour faire un siége régulier; mais, dans le doute, il serait peut-être prudent de vous donner un renfort de notre milice bourgeoise, que vous emmèneriez demain, si cela vous paraît nécessaire.

— Non, dit le chevalier, vous avez besoin de conserver toutes vos forces; je ne serai peut-être pas attaqué, et d'ailleurs mon vieux château a de solides murailles, qui, moi vivant, ne seront pas franchies par les Espagnols. S'ils viennent, ils trouveront à qui parler. Mais cet Alonzo pourrait bien se défier et ne pas venir à la réunion d'aujourd'hui ?...

— Il est arrivé ce matin, dit Rapin, sous l'escorte de dix lances fournies par notre petite garnison de la Roche-sur-Yon. C'est un capitaine de parade, qui a le confiant orgueil d'un vrai Castillan, et ne paraît pas avoir la moindre cervelle. Croiriez-vous qu'il s'était imaginé que nous allions le laisser circuler dans les rues de la ville, et s'entendre avec le très-petit nombre de ligueurs que nous avons ici, pour connaître nos côtés faibles ! Il a été conduit poliment dans la plus belle chambre du château, où il est très-bien soigné. Il n'y verra personne, et il n'en sortira que pour venir ce soir à la réunion, et pour repartir demain pour Montaigu. Tout commence donc bien, et si, comme je l'espère, rien ne dérange notre plan, la Ligue espagnole, qui est à l'agonie à Paris et dans toute la France, aura un bel enterrement dans notre Bas-Poitou. En attendant, allons dîner; la réunion est à deux heures, et nous n'avons pas de temps à perdre.

A deux heures, le seigneur de Bazoges et Nicolas Rapin entraient dans la grande salle basse du château, où tout avait été disposé pour la réunion, et qui contenait à peu près cent cinquante personnes. Au fond de la salle, il y avait une large estrade, où

Digitized by Google

étaient assis les principaux magistrats de Fontenay, le maire, Jehan Aleaume, président de l'assemblée, les trente échevins et conseillers, admirable corps de ville, presque entièrement composé d'hommes supérieurs, dont les noms sont restés célèbres, et qui, dans ces temps de trouble, servirent et illustrèrent la vieille capitale du Bas-Poitou.

Viette et Rapin, malgré les hautes fonctions qu'ils avaient près du roi, tenaient à honneur de garder leurs places dans cette réunion d'élite où les avait appelés la confiance de leurs concitoyens. A côté des conseillers de la ville, on voyait sur l'estrade les officiers et fonctionnaires royaux; le lieutenant Loys Autort, seigneur de Saint-Fiaud, qui commandait alors le château de Fontenay; Pierre Brisson, l'énergique sénéchal du Bas-Poitou, qui portait encore le deuil de son frère, l'illustre Barnabé Brisson, président du parlement, assassiné à Paris par la Ligue. Dans la salle, les siéges étaient occupés par les notables de Fontenay et des environs; quelques places y étaient réservées pour les principaux des corps de métier. Parmi les notables, figuraient plusieurs anciens ligueurs ralliés à la cause royale, depuis l'abjuration du roi; on y comptait aussi plusieurs protestants importants du pays, réunis maintenant aux catholiques. Agrippa d'Aubigné, dévoué à la personne du roi, mais toujours frondeur et mécontent, avait seul refusé de venir à la réunion et était resté renfermé dans sa forteresse de Maillezais. Mais l'union qui régnait dans cette assemblée prouvait l'heureux rapprochement des anciens partis. Une place, au premier rang, avait été réservée au seigneur de Bazoges, par respect pour son âge et pour ses vieux services. Devant l'estrade, un hémicycle avait été ménagé, et on y avait préparé un siége pour le capitaine Alonzo.

La grande salle était complétement remplie, lorsque le capitaine y fit son entrée, et, suivi d'un page qu'il avait amené de Montaigu, s'avança jusqu'à la place qui lui était réservée. Don Alonzo était jeune et sa physionomie expressive annonçait l'audace et la fierté. Il portait le costume qui était de mode à la cour à cette époque; mais l'élégance affectée de ses manières cachait mal les habitudes violentes de l'aventurier de guerre et du chef de bande.

Digitized by Google

Arrivé à sa place, il souleva légèrement sa toque de velours, salua et s'assit. Son jeune page, bel enfant de treize à quatorze ans, resta derrière lui, debout et la tête découverte.

— Seigneur Alonzo, dit le président, vous avez demandé un sauf-conduit aux magistrats de la ville de Fontenay. Vous avez sans doute des communications importantes à nous faire; vous pouvez parler, nous vous écoutons.

Le capitaine Alonzo se leva, se découvrit et prit la parole :

— Je suis heureux, Messieurs, de me trouver en présence d'une réunion aussi nombreuse et aussi distinguée, qui comprendra, j'en suis certain, les propositions pacifiques que j'ai à lui faire. Au nom de mon puissant et glorieux souverain, le roi d'Espagne, du noble duc de Mercœur, son fidèle allié, et de la sainte Ligue, je viens vous offrir une trève pour tout ce pays du Bas-Poitou ; mais à certaines conditions que je vais vous expliquer. Et d'abord, je suis convaincu qu'il n'y a pas ici un seul catholique qui ait pu se laisser tromper par l'hypocrite abjuration de Henri de Navarre, qui faussement se dit roi de France. C'est un hérétique relaps et excommunié déchu à jamais de l'héritage du royaume.

Ces mots furent couverts par une explosion de murmures. Le capitaine, violemment interrompu, resta la tête haute, mais dans l'impossibilité de se faire entendre.

— Don Alonzo, dit le président, l'indignation qu'ont excitée vos paroles doit vous prouver qu'il n'y a ici que des royalistes, fidèles sujets du roi Henri, qui ne vous permettront pas de le calomnier et de l'injurier. Bornez-vous donc à nous exprimer en termes modérés et convenables les propositions que vous avez à nous faire. Je ne vous maintiendrai la parole qu'à cette condition.

— Je vois, reprit le capitaine avec un sourire dédaigneux, que les amis de la Ligue sont peu nombreux dans cette réunion ; mais enfin je remplirai ma mission jusqu'au bout. Je suis un homme de guerre peu habitué aux longues phrases, et je ne vous demanderai que de vous soumettre à la décision des états généraux réunis à Paris, qui, dans une séance solennelle, le 20 mai dernier 1573, ont voté la déchéance de Henri de Bourbon, l'ont exclu de tout droit à l'héritage

Digitized by Google

du royaume, et ont admis le principe de l'élection pour un nouveau roi. Vous savez aussi qu'après cette décision, la majorité des états voulait offrir la couronne de France à mon puissant maître le roi d'Espagne ; mais que, par ménagement pour les susceptibilités nationales, on admet aujourd'hui que la royauté sera donnée à l'infante Isabelle, fille et héritière légitime de la sœur des trois derniers rois ; mais avec l'obligation d'être fiancée au jeune duc de Guise, et de partager avec lui la souveraineté par droits égaux, sous la tutelle du roi d'Espagne. Cette solution est la seule qui peut aujourd'hui sauver la France épuisée et ruinée par les partis irréconciliables qui la divisent. Le grand roi d'Espagne a, grâce à Dieu, la main assez forte pour soutenir sa famille, lorsqu'elle sera sur le trône, dominer le désordre et ramener la paix et la prospérité dans ce malheureux pays. Si vous acceptez ces conditions, je vous offre une trêve immédiate dans le Bas-Poitou, où je commande pour le duc de Mercœur, et ce ne sera qu'un premier pas pour arriver à la paix définitive.

De violents murmures éclatèrent de nouveau ; mais Rapin se leva et le silence se rétablit.

— Capitaine Alonzo, dit le grand prévôt, l'accueil fait ici à vos injurieuses propositions est une réponse suffisante ; j'y ajouterai cependant quelques mots. L'Espagne a excité et entretenu trop longtemps nos divisions et nos malheureuses guerres civiles. Elle croit que le moment est venu de partager nos dépouilles avec la maison de Lorraine et de nous imposer le joug honteux dont vous nous parliez encore tout à l'heure. Mais la France déchirée et sanglante s'est relevée au milieu de ses ruines et a retrouvé dans son cœur deux sentiments qui la sauveront : la haine de l'étranger et l'amour de son roi légitime. Les honnêtes gens de tous les partis se sont donné la main, et dans ce rapprochement sincère et patriotique, plusieurs ont eu à oublier de cruelles blessures et de grands malheurs personnels...

Ici, tous les yeux se portèrent sur le seigneur de Bazoges, sur Pierre Brisson, et sur le grand prévôt lui-même dont le fils avait été tué au siége de Paris. Nicolas Rapin continua :

Digitized by Google

— Vous nous parlez des états de la Ligue réunis l'an dernier à Paris. Le mépris public a fait justice de cette réunion d'une centaine de mauvais Français à la solde de l'étranger : elle ne représentait que quelques villes factieuses, et osait usurper le beau nom de nos grandes assemblées nationales dont elle n'était que l'odieuse parodie. On sait par sous et deniers ce qu'a coûté au roi d'Espagne chacune de ces consciences vénales, et j'ai contribué de mon mieux à dévoiler ces turpitudes dans la *Satire Ménippée*. Mais ce qui doit surtout flétrir à jamais cette misérable assemblée, c'est d'avoir voulu porter atteinte aux deux grands principes de l'hérédité monarchique et de la loi salique, ces deux bases, posées par la sagesse de nos pères, sur lesquelles repose le glorieux édifice qui a abrité la France pendant tant de siècles, et qui doivent rester immuables tandis qu'autour d'elle les lois et les instiutions peuvent librement se modifier et changer, suivant les mœurs de chaque époque et la marche progressive du temps et de la civilisation. Gardées comme un dépôt sacré, elles ont toujours suffi pour sauver et relever notre grande nation, même après les plus affreuses calamités. Voilà pourquoi l'étranger a prodigué son or et ses intrigues, pour briser ce qui fait notre force et notre honneur. Honte à ceux qui ont vendu la France, et ont voulu en faire la vassale de l'Espagne ! Nous avons aujourd'hui un roi de l'antique et auguste race qui a placé la France au-dessus de toutes les autres nations ; il a hérité de la bravoure, de la bonté et des admirables qualités de ses illustres aïeux ; élevé à la rude école du malheur, il est le plus brave soldat de son armée, le plus loyal gentilhomme de son royaume et le plus habile prince de son temps. Son esprit ferme et conciliant aime la vérité, la cherche sincèrement, veut être convaincu avant de s'engager, mais ne manque jamais à sa parole lorsqu'il l'a donnée ; il en a fourni la preuve la plus éclatante, par son consciencieux retour au catholicisme ; il a ainsi conquis tous les cœurs et réconcilié les partis. Bientôt la France entière sera avec lui, heureuse de retrouver l'honneur, la liberté et la paix. Les Guise rentreront dans l'ombre, les Espagnols seront rejetés dans leurs montagnes, où nous irons peut-être leur demander compte de tout le mal qu'ils nous ont fait. Pour vous,

Digitized by Google

capitaine Alonzo, vous serez reconduit demain matin à Montaigu par l'escorte qui vous a amené ici; mais, comme grand prévôt, je dois vous dire que le pillage de nos malheureuses campagnes pendant l'absence des troupes royales ne restera pas toujours impuni.

Ce discours fut couvert d'applaudissements. Le capitaine, qui jusque-là s'était contenu avec peine, se leva avec colère, et s'adressant à Nicolas Rapin :

— Je m'inquiète peu des menaces du grand prévôt et des injurieux murmures de cette assemblée. Je vous ai apporté des propositions pacifiques, vous les repoussez, je me retire. Plus tard, nous nous retrouverons dans des circonstances où vous serez sans doute plus disposés à m'écouter.

Le seigneur de Bazoges cria de sa place :

— Nous acceptons votre défi, et pour ce qui me concerne, je peux vous assurer que si vous vous présentez devant le château de Bazoges, vous y serez reçu à coups d'arquebuse.

— Sire chevalier, dit le capitaine, je vous l'ai déjà dit, il y a peu de temps, pour plusieurs raisons, ce n'est pas en ennemi, mais en ami, que je voudrais me présenter devant vous.

Puis il sortit fièrement en faisant sonner ses éperons dorés sur les dalles de pierre de la grande salle du château.

Après son départ, le président Jehan Aleaume, sans entrer dans des détails qui devaient rester secrets, pria la réunion d'avoir entière confiance dans la vigilance et le dévouement des magistrats de Fontenay, et leva la séance au milieu de la plus grande agitation.

Lorsque le capitaine Alonzo et son page furent seuls dans la chambre du château, où un soldat les avaient reconduits :

— Capitaine, dit le jeune page, il y a deux hommes armés qui veillent dans la galerie. Ils en veulent sans doute à votre vie. J'ai un poignard et ils me tueront avant d'arriver jusqu'à vous.

— Calme-toi, brave enfant, répondit Alonzo, et parlons bas, car les murs ici ont des oreilles. Ma vie ne court aucun risque; j'ai un sauf-conduit et ils n'oseraient pas le violer. Mais pour le moment, je suis traité en prisonnier, et leur défiance me met malheureusement dans l'impossibilité de prendre certains renseignements sur

Digitized by Google

lesquels je comptais et qui m'auraient été fort utiles. Je crois au moins qu'ils ne se doutent pas de nos projets, car s'ils les connaissaient, ils ne me laisseraient pas partir demain matin. Mon envoyé, qui doit être maintenant sur la flotte, leur a échappé, et d'ailleurs il ne savait rien et la lettre qu'il portait était écrite en chiffres qui auraient défié la curiosité des plus habiles. Cette écriture est la seule chose que j'aie bien apprise, à l'université de Salamanque, lorsque j'étais étudiant, avant de devenir homme de guerre. Mon but principal est atteint. J'ai détourné l'attention de ces bavards, qui pendant huit jours ne parleront que de la séance de ce soir, et ne s'occuperont pas de notre débarquement. Patience donc, au jour fixé, je serai à l'Aiguillon. Je recevrai mes trois cents braves Espagnols ; le duc de Mercœur m'en promet autant venant de Bretagne : d'ici à peu de jours, avec ma garnison de Montaigu, j'aurai ainsi mille bons soldats de nos vieilles bandes, et pour peu que la ville de Paris continue à donner de l'occupation aux troupes royales, je serai le maître de tout le Poitou. Je n'oublie pas une visite au château de ce vieux enragé de chevalier. L'occupation de cette petite forteresse aurait de l'importance pour la Ligue, et pour moi, la conquête de la belle et riche châtelaine ne serait pas non plus à dédaigner. En attendant, comptons sur la Fortune, qui se met toujours du côté des braves.

Le jeune page passa la nuit au chevet du capitaine, qui lui-même n'eut qu'un sommeil très-agité.

Au point du jour, un des factionnaires entra dans la chambre et annonça que l'escorte était prête et attendait dans la cour du château. Le capitaine s'habilla promptement, jeta sur son élégant costume une longue cape militaire, monta à cheval et partit, suivi de son page et de son escorte : le soir même il rentrait à Montaigu.

De son côté, le chevalier fit ses adieux à son hôte, partit de Terre-Neuve de grand matin, et vers le milieu de la journée fut de retour au château de Bazoges, où, dans la prévision d'une attaque, il prépara sans retard tous ses moyens de défense.

E. G. du Fougeroux.

(*La fin à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

POÉSIE

LA VIE ET LA MORT DU PAYSAN BRETON

(DIALECTE DE TRÉGUIER)

A M. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE,
Homme savant dans la langue des Bretons.

I

J'étais couché sur le penchant d'une colline verte, — Caché parmi la fougère et les herbes fleuries. — Le temps était beau; partout des fleurs parfumées : — des vaches et des bœufs paissaient en bas, dans la prairie.

A ma droite, à ma gauche, j'entendais ronfler — la mécanique à battre; non loin, une tourterelle — chantait au-dessus de la rivière, cachée sous la ramée, — et ma tête était remplie de rêves de toute sorte.

BUHEZ HA MARO AR C'HOUER BRETON

(IEZ TREGER)

D'ANN OTRO DARBOIS DE JUBAINVILLE,
Den gwiek en iez ar Vretoned.

I.

War ribl un dosenn c'hlaz un de 'oann gourvezet,
Etouez ar ieod bleunek hag ar radenn kuzet.
Ann amzer a oa kaer, dre-holl bleunio c'hoez-vad;
Ar saout hag ann oc'henn 'beure d'ann traon, er prad.

A-dehou hag a gleiz 'klewenn o tiroc'hel
Ar mekanik dorner; dem-dost un durzunel
A gane uz d'ar ster, kuzet 'touez ar brankou,
Ha ma fenn a oa leun a bep rum hunvreou.

Digitized by Google

Et je m'oubliai jusqu'au soir — à rêver de la sorte, et à cueillir des noisettes. — Et voilà que j'entendis une petite cloche, par-dessus la colline, — faisant tristement : *tin ! tin !*... la clochette d'une petite chapelle.

C'est la cloche de Saint-Gily ! Quelqu'un est mort — aujourd'hui dans le village ; son tour était venu. — *Tin ! tin !* Monsieur saint Pierre, je vous prie, écoutez la voix de la cloche : — ouvrez à son âme, Monsieur saint Pierre, vous dit-elle.

II

Tin ! tin !... Pierre, ouvrez-lui ; il fut bon Breton, — pendant qu'il était au monde, comme l'était son père ; — il a toujours été pauvre ; il a eu beaucoup de mal ; — il a arrosé de sa sueur la terre de son pays.

Tin ! tin !... l'hiver, l'été, par tous les temps, — sous la pluie, la neige, comme la chaleur excessive, — il a travaillé dur dans les champs de Breiz-Izel, — semé, moissonné le blé, sans jamais se plaindre, jusqu'à la mort.

Hag a em ankouaïs betek ann abardez
Da hunvreal 'vel-se ha da glask kraoun-kelvez.
Ha setu ma klewis dreist ar roz ur c'hloc'hig
Truezuz braz : *tin ! tin !*... Kloc'hig ur chapellig.

Kloc'h sant Jili !... Ur re-bennag a zo marwet
En de-man er gêrig ; he dro oa digwezet....
Otro sant Pezr, m'ho ped selaouet mouez ar c'hloc'h ;
Digoret d'he ene, sant Pezr, a lâr d'eoc'h.

II.

Tin ! tin !... Pezr, digoret ; bez' a ou Breton mad,
E-keït ma oa er bed, evel ma oa he dad ;
A-viskoas eo bet paour, ha kals hen eûz poaniet ;
Gant he c'houezenn hen eûz douar he vro glebiet.

Tin ! tin !... Er goanv kriz, en hanv, en pep amzer,
Indan ar glao, ann erc'h, 'vel ar brasa tomder,
Hen eûz labouret stard en parko Breiz-Izel,
Hadet, medet ann ed, hep klemm, bete merwel.

Digitized by Google

Tin ! tin !... Depuis le lundi matin jusqu'au samedi soir, — on lui voyait toujours pelle, pioche ou faucille à la main. — Pourtant, il ne devint pas riche, le pauvre homme, — et il remerciait encore Dieu de son petit lot !

Tin ! tin !... Il a aimé son pays par-dessus la richesse, — son pays et la chère langue parlée par ses pères : — Jamais il n'a quitté son beau pays de Breiz-Izel, — si ce n'est, hélas ! quand il lui fallut, un jour, aller à la guerre.

Tin ! tin !... Alors il fit ses adieux à l'église — où il fut baptisé, aux siens, à sa jeunesse.... — Puis il courut à l'ennemi, plein de courage, — comme tous les gars qui parlent le breton.

Tin ! tin !... Et au combat, on ne vit nulle part — d'hommes plus durs et plus solides — devant l'ennemi que les soldats de Bretagne, — parce qu'ils aiment leur pays, leur Dieu et leur foi.

Tin ! tin !... Il a aimé la langue de Bretagne et ses chansons, — ses aires neuves, ses luttes, ses pardons ; — chanter sur les routes

---

Tin ! tin !... A-dâl al lun, bete noz, bep sadorn,
A vije gwelet pâl, tranch, pe falz en he dorn ;
Kouls-goude na oa ket, ann den kêz, pinvidik,
Hag a veule Doue c'hoas euz he lodennig.

Tin ! tin !... Karet hen eûz he vro dreist ar mado,
He vro hag ar iez ker komzet gant he dado ;
Biskoas n'eûz dilezet he vro gaer Breiz-Izel,
Met Siouas ! pa rinkas, un de, mont d'ar brezel.

Tin ! tin !... Neuze lâras kenavo d'ann ilis
Lec'h ma oe badezet, d'he dud, d'he iaouankis...
Ha war ann enebour e redas kalonek,
Evel ann holl botred a gomz ar Brezonek.

Tin ! tin !... hag en emgann neblec'h na oe gwelet
Gwased hag a vije muioc'h stard ha kalet
Dirag ann enebour eget soudarded Breiz,
Dre ma karont ho bro, ho Doue hag ho feiz.

Tin ! tin !... Karet hen eûz iez Breiz hag he sonio,
Hag he leurio-newez, gourenno, pardonio,

Digitized by Google

et dans les champs, l'été, — et écouter de vieux contes, près du feu, l'hiver. -

Tin! tin!... Chaque dimanche, il entendait la messe, — et adressait sa prière à Dieu, du fond du cœur; — et si, vers le soir, ses yeux étaient un peu — vifs et pétillants, après une goutte....

Tin! tin!... Monsieur saint Pierre, qu'est-ce que cela? — Où est le mal?... Vous-même, peut-être.... — On a tant de peine!... Et le lundi matin, — quel que soit le temps, il faut recommencer!

Tin! tin!... Monsieur saint Pierre, vous êtes plein de charité; — jetez sur le pauvre homme un regard de compassion; — ouvrez-lui votre porte toute large, Monsieur saint Pierre, — car c'est dans le paradis de Dieu que doit être sa demeure!

F.-M. Luzel.

Plouaret, août 1873.

Kana war ann hentjo, bars ar parko, en hanv,
Ha selaou kaozo koz, 'tal ann tan, er goanv.

Tin! tin!... Bep-sul, bep-sul, 'klewe ann offerenn,
A greiz kalon e ree da Doue he bedenn,
Ha 'benn ann abarde, ma vije un tammig
Lemm ha sard he lagad, goude ur bannac'hig...

Tin! tin!... Otro sant Pezr, petra eo kement-se?
Pelec'h eman ann drouk?... Ho hunan, marteze.....
Kement a boan a ve!... Hag al lun ar beure,
N'eûz forz dre bez amzer, ez eo rèd mont arre!

Tin! tin!... Otro sant Pezr, leun hoc'h a garantez,
Tolet war ar paour kêz ul lagad a druez;
Digoret frank ho tor d'ehan, otro sant Pezr,
En baradoz Doue e dle bea he gêr! —

F.-M. Ann Uc'hel.

Plouaret, miz est 1873.

Digitized by Google

PETITS POÈMES VENDÉENS

—

L'HOSPITALITÉ

A M. EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

—

I

Sur la terre angevine, aux rives de la Loire,
Il est plus d'un donjon tout rayonnant de gloire.
Au curieux qui passe on le nomme, il suffit :
Dans les âges éteints chacun sait ce qu'il fit.
Mais ce simple manoir qu'entoure une colline,
Et dont luit au soleil le toit d'*ardoise fine*,
Pour apprendre quels preux il abrita jadis,
Laissez-là le poète, allez aux érudits,
Et peut-être, en scrutant les parchemins gothiques,
Vous diront-ils son rôle aux temps les plus antiques;
S'il soutint quelque assaut, et quel jour on le prit,
Et qui de ses seigneurs s'arma pour Jésus-Christ.

Que leur race ait ou non bien porté sa bannière,
Qui connaît le manoir de la Chaperonnière?
Qui donc le connaîtra, puisque après cinq cents ans,
Les murs des chevaliers logent des paysans?...
Ils seront ignorés hors de leur territoire :
Le glaive rend fameux, le soc n'a point d'histoire.

Digitized by Google

II

Des hommes de haut rang qui vécurent ici,
Le remplaçant agreste et sans nom, le voici.

Les coqs chantent l'aurore, et la cloche, pareille
Au doux susurrement des ailes d'une abeille,
La cloche de Jallais sonne dans le lointain
L'angelus, apporté par le vent du matin;
Et dans ce frais pays des Mauges tout s'éveille;
On y reprend le fil des travaux de la veille.

Le laboureur qui sort du féodal manoir,
Montre un front jeune et franc sous son grand chapeau noir.
Il a le teint fleuri; ses épaules, son buste,
Sans être d'un géant, font voir qu'il est robuste.
Dans sa bouche, ses yeux, on lit la fermeté;
De tout son être émane un air d'honnêteté.

Serrant dans sa main droite une pelle légère,
Il fait le tour des champs, que borde la fougère,
Et son fer va sarcler, au milieu du froment,
Toute herbe qui dérobe aux épis l'aliment,
Et, la racine en haut, il la jette à la haie.

Cependant qu'il poursuit cette chasse à l'ivraie,
Son œil vers le logis se retourne souvent;
Puis, les poings sur sa pelle, il regarde en rêvant.

A quoi donc rêve-t-il, le fermier solitaire?
Sourit-il au printemps qui sourit à la terre?
Les buissons d'aubépine à frimas sont poudrés;
L'émail des boutons d'or brode l'émail des prés;
Sur la branche en arceau retombant, l'églantine
Ouvre sa pâle fleur qu'un papillon lutine,
Auprès des liserons où boit la mouche à miel;
Et la gaie alouette aux profondeurs du ciel
Monte, héraut de l'aube et vivante fusée.

Digitized by Google

Parmi les rameaux verts qu'emperle la rosée,
Pour répondre, alouette, à tes célestes sons,
Chantent merles, linots, fauvettes et pinsons.

III

Oui, la fleur est charmante, oui, la chanson est tendre;
Mais il voit, lui, sans voir, il entend sans entendre.
Par un souci profond il est tout absorbé,
Car il garde un trésor...Sera-t-il dérobé ?...

Sachant que ce vieux toit, aimé des hirondelles,
Renfermait un refuge et des hôtes fidèles,
Trois proscrits sont venus, la nuit, par les halliers,
Habiter le réduit du temps des chevaliers,
La cellule une et triple, offrant cet avantage
Qu'on peut fuir en hauteur jusqu'au dernier étage,
Par une trappe ouverte en un coin du plancher,
Et sous l'ardoise même au besoin se cacher.

Or Pierre Guinehut se disait: — « Quelle grâce
Me ferait le bon Dieu, si, trompés sur leur trace,
Les soldats de Juillet, du roi par trahison,
Pouvaient ne point cerner ni fouiller la maison !...
Je l'achèterais bien de toute ma richesse !...
L'heure est près de sonner: l'héroïque Duchesse,
Celle qui d'un poignard vit frapper son mari,
Vient soutenir les droits que de Dieu tient Henri;
Et la vieille Vendée à la suivre s'apprête...
Oh! comme ils bondiront hors de cette retraite,
Ces trois hommes, loyaux, vaillants, — qui ne le sait ? —
Jacques Cathelineau, Civrac et Moricet!...
Le fils du *Saint d'Anjou, saint* aussi pour la Garde,
C'est entre des barreaux un lion: qu'il lui tarde,
Conduisant son armée en face du canon,
De se montrer en tout digne de son grand nom ! »

Digitized by Google

Une pareille ardeur court dans le sang de Pierre ;
Il marche avec fierté, le feu sous la paupière ;
Il s'écrie : — « Avant peu, de la tour du clocher,
Drapeau de trois couleurs, nous irons t'arracher!
Dieu seconde nos bras ! nous y verrons encore
Se déployer au vent celui qu'un lys décore !
Je suis prêt, pour cette œuvre, à verser tout mon sang ! »

Et, comme s'il portait en son poing frémissant
Une arme, il brandissait l'inoffensive pelle.

Or, des cimes du rêve un bruit sourd le rappelle,
Un bruit sur le sentier qui descend du coteau.
Il court donner l'alarme au réduit du château,
Et vite les proscrits montent de trappe en trappe,
Retirant après eux leur échelle.

IV

L'on frappe,
Puis une voix résonne : — « Ouvrez, de par la loi ! »
La fermière obéit, dominant son effroi :
Hélas ! elle voyait que la Chaperonnière
Dans un réseau guerrier se trouvait prisonnière.

Vers elle un lieutenant s'avance; c'est le chef :
— « Guinehut est ici ? » fait-il d'un ton très-bref.
— Oui, monsieur l'officier. Pour l'instant, il travaille
A remuer là-haut notre blé de semaille.

— Ton conte, brave femme, est un peu saugrenu.
Qu'il vienne, et sans tarder ! »

Lorsque Pierre est venu :
— « Mes paroles seront aussi courtes que nettes.
Autour de ta maison tu vois ces baïonnettes ?
Elles t'épargneront, mais il faut des aveux. »

La honte fait rougir Pierre jusqu'aux cheveux ;
Puis, dévorant l'outrage, il demeure impassible.

Digitized by Google

— « Mes gens aiment beaucoup à tirer à la cible,
Je t'en préviens... Allons, parle, parle, ou soudain...
— Faites ce qu'il vous plaît ! » dit Pierre avec dédain.

On sonde chaque pièce, et la grange, et l'étable.
Captif, l'hôte les suit... Quelle heure épouvantable !
Le chef rompt le silence au milieu du grenier :
— « Tu caches des chouans — l'oserais-tu nier ? —
Cathelineau, Civrac... Où sont-ils ? On te tue,
Si tu ne cèdes pas ! »

Pierre est une statue ;
Menace, injure, coups, rien ne peut l'émouvoir :
C'est, de chair et de sang, l'image du Devoir !
L'un ne veut pas livrer, et l'autre veut qu'il livre ;
L'un s'immole au prochain, l'autre d'orgueil est ivre :
Prendre Calhelineau ! quel exploit sans égal !
Ce jour le rend illustre... il sera général !
Tout d'abord le ruban et l'épaulette double.
Le calcul est certain, mais ce rustre le trouble :
De son mutisme il faut qu'il ait enfin raison...

S'il savait qu'ils sont là, derrière une cloison,
Ceux qu'il cherche, écoutant cette navrante scène,
Les poings crispés, le cœur plein d'angoisse et de haine,
Atteints par tous les coups dont leur hôte est meurtri.

Un poteau de charpente est un bon pilori :
Une corde, à genoux, y vient d'enchaîner Pierre,
Dont l'âme au ciel déjà monte par la prière :
— « Assiste, ô bon Jésus, ma femme et mes enfants,
Puisque, ne voulant pas ce que tu me défends,
Je m'en vais à la mort par quelque affreux supplice.
Comme toi jusqu'au fond je boirai le calice ;
Oh ! qu'en retour, martyr de l'hospitalité,
Je vive près de toi pendant l'éternité ! »

Digitized by Google

Le chef parle à voix basse à sa bande farouche :
Du malheureux alors on entr'ouvre la bouche,
Puis un soldat brutal y plonge son mousquet,
Qui lui brise les dents et provoque un hoquet,
Et des lèvres de Pierre un flot de sang s'épanche.

Plus menaçant, vers lui le lieutenant se penche :
— « Parle, ou l'on fait sortir la balle du canon ! »
Le front du patient s'agite et lui dit : « Non ! »

Achève donc, bourreau, cet odieux martyre !

Mais des lèvres voilà que l'arme se retire.
Ce supplice est trop prompt... Des hommes vont chercher
Des fagots, de la paille, et dressent un bûcher.
— « Je t'interroge encore une fois, la dernière :
Où sont-ils ?
— Faites-moi brûler ! » dit la voix fière.

Tout à coup dans le mur s'ouvre un étroit panneau :
En ce cadre apparaît Jacques Cathelineau.
— « Ne tirez pas, dit-il, nous nous rendons ! »
A peine

L'officier l'aperçoit, que la rage l'entraîne :
— « En joue et feu, soldats ! c'est moi qui vous le dis ;
Feu sur Cathelineau, général des bandits !... »

Mais s'il n'en a pas, lui, ses soldats ont une âme :
Nul ne veut se souiller d'un acte trop infâme.

Le lieutenant arrache un fusil à l'un d'eux,
Vise au front, et consomme un meurtre aussi hideux !

Vous mourez, noble fils du généralissime...
Et la croix de l'honneur va solder un tel crime !...

EMILE GRIMAUD.

Nantes, 29 *juin* 1873.

Digitized by Google

LA BRETAGNE A L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

I

PAUL HAY DU CHASTELET *

(1592-1636)

II

La Polémique politique en 1631.

Malheureusement, du Chastelet n'eut pas la plume assez ferme au début de sa carrière militante, pour résister à la tentation de faire de l'esprit à tout prix, aux dépens de ses adversaires; fort peu de temps après l'apparition de ses *Entretiens*, il lança contre les Marillac cette fameuse prose rimée, qui causa tant de scandale dans le procès du maréchal, et qui fait tache dans l'œuvre apologétique du maître des requêtes. Là, par ses allusions grossières, que voile à peine un latin bas et cynique, du Chastelet dépasse le but de la défense; sa polémique devient une insulte, et ses attaques ne craignent pas de s'avancer jusqu'aux plus odieuses calomnies. Aussi, ce pamphlet a-t-il attiré à son auteur, de la part des historiens ennemis déclarés de Richelieu, les jugements les plus sévères, et même de violentes invectives.

* Voir les livraisons de juin 1873, pp. 418-427, et de juillet, pp. 66-79. — Plusieurs critiques bienveillants nous ont signalé dans notre introduction une erreur d'attribution que nous nous empressons de rectifier. M. de Champagny n'est pas Breton d'origine, mais d'une famille du Forez, dont toutes les branches ne se sont pas établies en Bretagne; lui-même est né à Vienne en Autriche, où son père, le duc de Cadore, était ambassadeur. On doit donc reporter le nom de cet honorable académicien à la seconde série.

Digitized by Google

Un biographe devant être impartial, nous citerons le passage que l'historien Le Vassor consacre à du Chastelet sur le sujet qui nous occupe : c'est une diatribe ; mais le pamphlet appelle le pamphlet. Le Vassor commence par accuser le maître des requêtes de corruption : Sous le ministère du garde des sceaux Marillac, dit-il, « Châtelet, nommé commissaire d'un certain Lopez, syndic des Morisques chassés d'Espagne et prisonnier à la Bastille pour crime d'État, reçut un diamant de quinze mille livres et fit absoudre Lopez. La corruption vint à la connaissance du garde des sceaux, et Châtelet fut seulement chassé du conseil par l'indulgence de Marillac... » Nous n'avons trouvé trace de cette étrange accusation que dans les diatribes virulentes de Mathieu de Morgues, copié servilement par Le Vassor ; et cela nous inspire peu de confiance ; ce qu'il y a de certain, c'est que du Chastelet, s'il fut chassé du conseil, ne tarda pas à y rentrer. En tout cas, telle est la circonstance qui, suivant le Vassor, fit du garde des sceaux Marillac et de Paul du Chastelet deux ennemis irréconciliables.

Mathieu de Morgues renchérit encore sur l'histoire de Lopez. « La trahison, dit-il, dans *La Vérité défendue,* lui fit adorer le crédit de madame de Puisieux, et après sa disgrâce, demander avec instance la commission de faire le procez à son beau-père et à son mari ; il suborna des témoins contre eux et changea les dépositions : nous avons ouy les plaintes du président de Bellièvre sur ce sujet. Son esprit porté à la médisance, l'a rendu aucteur des plus infâmes et sanglans pasquins, qu'on aye veu depuis dix ans.... Il brigua d'estre adjoint au commissaire des Estats de Bretagne l'an 1627 : la friponnerie qu'il fit méritoit plus justement une potence, que tout ce qu'il impute au mareschal de Marillac le moindre blâme... » Quelle était cette friponnerie? nous n'avons pu le découvrir ;... mais il est bon de prévenir le lecteur que toutes les allégations du violent abbé de Saint-Germain ne sont point prises à l'arsenal de la Vérité. Un homme qui traite à tout propos son adversaire « d'enragé prophète de Baal,... de chien sépulcral,... de serpent venimeux... », ne mérite pas grande considération.

Le Vassor, plus modéré dans la forme, mais aussi violent dans le

Digitized by Google

fond, parce que son zèle de coreligionnaire ne pouvait lui faire pardonner à Richelieu l'extermination des huguenots, continue en ces termes :

« Aussi rampant adulateur que vif et piquant railleur, Châtelet faisoit souvent des satires et les lisoit à Richelieu pour divertir Son Éminence. Un prince contre lequel il en avoit composé une, le voulut faire mourir sous le bâton. Le garde des sceaux détourna cette violence. Un si bon office devoit diminuer du moins le ressentiment de l'injure que du Châtelet croyoit avoir reçue de ce magistrat. Mais l'envie de faire rire un ministre duquel on attend des gratifications aux dépens de ses ennemis est une violente tentation. Après la fameuse journée des Dupes, Châtelet s'avise de composer une prose rimée en méchant latin, à l'imitation de ces misérables hymnes que l'Église de Rome chante à la messe dans quelques solemnités [1]. La pièce étoit sanglante contre les deux Marillac et contre la comtesse du Fargis. Le cardinal de Bérulle, à qui l'auteur étoit redevable d'un bienfait signalé, y fut encore cruellement déchiré. La dévotion de ce prélat, mort en odeur de sainteté dans sa communion, y est traitée d'hypocrisie,... etc., etc. »

Voilà ce qu'un auteur peut gagner à publier des invectives et des calomnies indignes d'une plume sérieuse et qui se respecte. Les curieux pourront lire la prose rimée de Paul du Chastelet dans le journal de Richelieu. On l'a réimprimée dans presque toutes les éditions de ce journal; mais elle ne se trouve pas dans les premières; en voici quelques passages :

Venite ad solemnia
Faciamus præconia
Dum nobis rident omnia.

Una turris tenet illum
Qui opprimebat pusillum
Quando tenebat sigillum.

Quantum flevit Carmelita
Tantum risit Jesuita
Cum captus est hypocrita.

[1] Il n'est pas inutile de rappeler encore que Le Vassor était protestant.

Digitized by Google

.....
Sancta Fargis, dic nunc sodes •
Quantas tecum, etc.....

Nous renvoyons pour les vers qui suivent et pour le commentaire à Tallemant des Réaux, dont la chronique ne s'effraie d'aucun terme, ni d'aucune situation : on nous saura gré d'être plus réservé. Il est juste cependant, après avoir reproduit l'acte d'accusation contre du Chastelet, de parler de sa défense présentée par lui-même. Voici ce qu'il écrit sur la prose rimée, dans ses *Observations sur le procès et la mort de Marillac,* composées en 1632 :

« Tout ce qui déplaist et contredit à cette cabale (le parti de la Reine et de Monsieur), est abominable. C'est estre impudent et impie de parler du garde des sceaux de Marillac ; oser dire qu'un homme de leur intelligence en a pu tromper un autre, c'est à leur compte se moquer de Dieu et des saiuts. C'est commettre un grand crime parmy ces gens-là que de faire des rimes latines. Et pour ce que l'Église en a reçu l'usage en la décadence de la poésie et de l'élégance romaine, pour donner quelque grâce au chant en un temps où toute la beauté des vers fut réduite à la consonnance, elles ne peuvent à leur advis estre employées en un autre subjest, sans blasphème ; aujourd'hui que les réformations et principalement celles du Concile en ont aboli la plus grande partie, tant d'autres de cette manière qui ont paru en divers siècles avant celle qui fut faite contre la Ligue par le sieur Viette, maître des requêtes, personnage qui ne cède en rien aux plus grands hommes de l'ancienne Grèce, pour le raisonnement et la subtilité, n'ont été prises pour des sacriléges que par des rebelles de leur temps. S'il estoit vray que celle qui les travaille si fort dans le nostre eust aussy bien rencontré pour les autres que pour Marillac, elle n'eust pas esté si mal traitée. Ce sont des fruits que le temps donne et consume aisément, *qui ne méritent ni blasme ny excuse,* et qui ne sont que de simples effets de l'indignation que l'on conçoit, de voir que les gens de bien qui servent le Roy, soient outragés par tant de volumes d'injures : ils ont le goût différent suivant le tempérament et la disposition de ceux qui les reçoivent, mais l'intention est toute droite au besoin de la cause publique, sans irrévérence à la religion ny à ceux qui la suivent. Encore l'on verra quelque jour dans les livres ouverts de cette Providence infinie, quels sont les autheurs de toutes les playes qu'a reçues l'Église en ces dernières années, et sy la prise de la Rochelle et celle de Mantoüe sont d'une égale justice devant Dieu, qui ne nous a pas caché depuis, à qui son bras est demeuré plus favorable,... etc. »

Digitized by Google

On prendra cette excuse pour ce qu'elle vaut : le fond de l'argumentation du maître des requêtes, dont l'abbé Mathieu de Morgues a beau jeu dans sa *Vérité défendue*, c'est que la fin justifie les moyens, et que la lutte doit s'établir à armes égales. A des injures, de plus cruelles injures sont de justes représailles, et l'intention « toute droite au bien de la cause publique » excuse les excès de plume les plus venimeux et les plus vils. Nous ne sommes point de cet avis. L'injure grossière et la calomnie ne sont pas des armes permises, même pour défendre une bonne cause, devant des adversaires qui usent de pareils moyens. Au reste du Chastelet lui-même nous donne raison, car pendant bien longtemps il désavoua cette prose rimée, enfantée par sa verve satirique dans un jour de colère mal contenue.

Voilà, s'écrie Mathieu de Morgues, en commentant mot à mot, dans sa *Vérité défendue*, l'apologie du satirique, « voilà les belles défenses que fournit Hay, advocat du Chastelet. Il dit qu'il est loisible de mesdire d'un cardinal de Rome, d'un garde des sceaux de France, et d'une dame d'atour de la Royne, avec les rimes profanes, lascives et diffamantes, parce qu'on a chanté devant la réformation dans l'usage de Paris, des simples et des saintes. Par cette raison, les sorciers, qui se servent des paroles de la messe, seront innocens : il sera loisible d'assommer les hommes avec le baston de la croix, parce qu'on le porte aux processions. Mais voyez ce fripon, qui nous veut bailler le change : il dit qu'on trouve mauvais qu'il face des proses, lorsqu'on se plaint des mesdisances. Sans faute, le sieur du Chastelet doit révoquer le sieur Hay, comme un advocat qui trahit sa partie. Mais il adjouste que *le sieur Viette, maître des requestes.... fit des rimes contre la Ligue, qui ne furent pas prises pour des sacriléges.* Belle auctorité et belle occupation des arbitres des biens, de la vie et de l'honneur des hommes ; Viette a donné carrière à son esprit une fois en sa vie, et Chastelet fait mestier de bouffonnerie ; celuy-là pouvoit estre estimé plustost badin que malin, et le Chastelet a esté jugé plus malin que badin : les proses de celuylà estoient en termes généraux et dans la licence de la guerre civile ; celles que nous avons veues depuis peu sont contre des parti-

Digitized by Google

culiers de grande considération et dans un royaume paisible. Hay les appelle des *fruicts que le temps donne et consomme aisément, qui ne méritent ny blasme ny l'excuse.* Semblables fruicts ont fait pencher autrefois des branches sur le dos du sieur Hay : et sont pommes de Gomorre, qui ont une escorce vermeille, mais qui n'ont au dedans que de l'ordure... etc. »

Arrêtons-nous ; aussi bien Mathieu de Morgues commence à se servir d'un vocabulaire qui ne nous convient point ; mais nous pensons qu'on nous pardonnera cette longue citation : elle donne une idée du style polémique de l'époque, et cette malheureuse prose rimée joua un tel rôle, nous le verrons bientôt, dans l'existence de Hay du Chastelet, qu'il était nécessaire de donner, à son sujet, quelques détails.

L'année 1631 vit paraître d'autres brochures du maître des requêtes ; mais ici l'arme est de bonne guerre, et si les partisans de la reine mère et de Monsieur se sentirent piqués jusqu'au vif, du fond de leur retraite de Bruxelles, il ne leur fut plus permis de crier au scandale.

C'est d'abord un *Discours au Roy touchant les libelles faicts contre le gouvernement de son Etat* (1631, in-8°), discours principalement dirigé contre les *Lettres et Remarques*, parues depuis peu sous le nom de Monsieur, et contre le président Le Coigneux, chancelier du duc d'Orléans et l'un de ses plus fougueux partisans. Le préambule est solennel :

« Sire, dit Paul du Chastelet, la récompense de la vertu est tirée de la vertu mesme, et les Roys n'ont point de théâtre plus relevé de leurs généreuses actions que leur conscience et l'honneur de les avoir faites ; ils se contentent aussi de leur propre témoignage. Ces considérations très-puissantes m'ont retenu quelque temps à ne répondre aux escrits calomnieux, qui ont esté publiéz contre l'honneur de votre Majesté, et la réputation de son conseil. Mais craignant que le silence n'en authorizât le crédit, à cause du nom qu'ils portent sur le front, et du lieu d'où ils viennent, n'ignorant pas que parmy les peuples, il s'en trouve toujours quelques-uns qui sont portez de malice pour se plaindre de leurs princes ; que les calomnies qui se disent contre eux, quoyque supposées, trouvent toujours des oreilles ouvertes à les recevoir ; que la raison est inique, la haine aveugle à supposer

Digitized by Google

des crimes aux personnes innocentes, et que les injures faites à la Majesté royale, sont tousjours grandes : j'ai creu que vous auriez agréable ce discours, et que vous apprendriez en le lisant, les suittes et les conséquences que produisent en un Estat les impostures, et que vostre Majesté s'en servirait comme d'un antidote et préservatif contre tout ce que l'envie, ennemie jurée de la vertu et des grandes fortunes, en peut dire et escrire... »

Remarquons, avant d'aller plus loin, l'ampleur et la majesté d'allure de cette dernière période : rappelons-nous toujours que nous ne sommes encore qu'en l'année 1631, au moment du travail pénible de régénération de la langue française, et convenons que, trois ans après, les fondateurs de l'Académie n'eurent pas la main trop malheureuse en choisissant du Chastelet parmi les meilleurs prosateurs de son temps.

Nous n'avons pas le loisir d'analyser la brochure complète de du Chastelet : nous dirons seulement qu'à la suite de ce majestueux préambule, la faction de Gaston d'Orléans, et surtout les intrigues du président Le Coigneux sont fustigées d'importance, et comme détail des mœurs littéraires du temps, nous ajouterons qu'à l'exemple du célèbre avocat Le Maître, du Chastelet ne ménage point les exemples tirés de l'histoire romaine ; on est tout surpris de rencontrer Nymphidius et Galba à côté des partisans de Gaston ; mais c'était la mode alors. On pense bien que du Chastelet, criblant de ses traits les plus aigus la cabale ennemie, représentant sa noire ingratitude après les bienfaits, les faveurs et le pardon reçus de Sa Majesté au retour de Lorraine, et son ambition insatiable « qui va tousjours croissant comme le crocodile, et ressemble à ces vapeurs d'eau, lesquelles plus elles montent en haut, plus elles grossissent », n'a pas oublié de présenter au roi le contraste du dévouement et de l'habileté du premier ministre. C'est une péroraison assez habile dont nous demandons la permission de citer un fragment :

« Sire, le grand Scaurus, après sa vertu éprouvée en plusieurs rencontres, qui luy ont acquis une gloire immortelle, fut accusé par le tribun Varius, homme très-malin et de mauvaise vie, d'avoir mal versé en sa charge : se représentant devant le peuple, assuré de sa réputation, et de l'intégrité de sa conscience, il leur dit pour toute justification : Mes-

Digitized by Google

sieurs, Varius affirme tels crimes contremoy et Scaurus le nie ; auquel le plus tost croirez-vous ? Par laquelle response il fut absous, honoré de tout le monde, et Varius attaint et convaincu de calomnie. De mesme, contre des impostures et médisances que les ennemis de votre Majesté et de vostre Estat, ont publiées dans leurs lettres et leur belle requeste, afin d'obscurcir l'approbation publique et les services singuliers que vous a rendus Monsieur le Cardinal : il n'est point nécessaire de vous représenter pour une plus entière satisfaction, ce qui s'est passé à la Rochelle, à Suze, en Languedoc et en Italie, puisque la vie sans reproche d'un personnage si qualifié et relevé en mérite, et la vie sordide et infâme de ceux qui sous l'adveu et le nom de leur maistre l'accusent, justifie assez son innocence et l'impudence des autres. »

La seconde brochure, sur laquelle nous nous étendrons beaucoup moins, est intitulée : *L'innocence justifiée en l'administration des affaires, adressée au Roy,* avec l'épigraphe : *Dicam equidem, licet arma mihi mortemque minentur.* — C'est une apologie complète du cardinal, dirigée surtout contre César, duc de Vendôme, et le président Le Coigneux.

« Sire, dit Paul du Chastelet, ceux qui escrivoient ou parloient à César, ignoroient sa grandeur ; ceux qui n'osoient ny l'un ny l'autre, son humanité. Ayant tousjours recogneu en vostre Majesté ces deux belles qualitez, principalement lorsqu'elle me fit l'honneur d'agréer la response que je fis aux libelles qui couroient contre le gouvernement de son Estat : cette douce gravité qui reluit en vostre Majesté et que vous départez esgallement aux petits et aux grands, me ravit en admiration, daignant recevoir un présent si disproportionné à sa grandeur, et en ce rencontre tesmoigner à tout le monde, que ce n'est pas une action moins digne d'un grand roy, recevoir de petits présens, que d'en faire de grands. C'est ce qui me donne maintenant le courage, et qui m'oste la crainte qu'un esprit plus fort que le mien pourroit justement avoir des menaces qui m'ont esté faictes de la part de ceux qui se sont sentis touchez des véritéz découlées de ma plume en ce premier discours... »

Puis, après cet hommage déposé aux pieds du roi, le maître des requêtes entonne un vrai chant de triomphe pour célébrer le plus magnifiquement l'incomparable Richelieu. Il cite David et Absalon, le tragédien Théodore, et bien d'autres personnages de l'antiquité, passe en revue la généalogie du cardinal, ses honneurs, ses charges ; et comme dans ses autres brochures il avait surtout exalté la poli-

Digitized by Google

tique extérieure de son maître, il justifie dans son panégyrique, le procès de Chalais, les affaires du grand prieur et du maréchal d'Ornano... etc... etc.

« ... Et finiray ce discours par la responce très-célèbre que fit l'empereur Théodose sur quelques mesdisances qui avoient esté publiées contre la majesté impériale. Quand quelqu'un, disoit-il, a médit de l'empereur, si ça est par légèreté, il le faut mépriser, si par folie et ignorance, il en faut avoir pitié; si par malice et par injure, il lui faut pardonner... »

Bel exemple de modération que ne suivirent point les adversaires du maître des requêtes dans leurs écrits.

Ce fut pour répondre aux deux brochures que nous venons de citer de Paul du Chastelet, ainsi qu'à deux autres opuscules, dont le premier (*Discours d'un vieux courtisan désintéressé,* sur la lettre que la Reyne, mère du Roy, a escrit à sa Majesté après sa sortie du Royaume) est attribué à l'évêque de Saint-Malo, Achille de Harlay, et le second (*Remontrance à Monsieur,* par un François de qualité) émane de la plume du cardinal lui-même, que l'abbé de Saint-Germain lança de Bruxelles au nom de la reine-mère, sa « *Charitable Remontrance du Caton chrestien* au cardinal de Richelieu, sur ses actions et quatre libelles diffamatoires faits par lui ou ses escrivains. »

Mathieu de Morgues, dans cette remontrance, écume de rage et déverse sa bile de la façon la plus virulente sur les apologistes du ministère. On ne se douterait guère, à la lecture de ce violent pamphlet que c'est un Caton chrétien qui parle, et si l'abbé ne l'avait écrit sur le titre, on s'imaginerait plus volontiers que les antiques Furies ont conduit la plume du libelliste. Mais l'historien ne doit rien négliger; les brochures de l'abbé de Saint-Germain, traquées par la police du cardinal, trouvaient sous le manteau un débit considérable, et tout biographe impartial doit avoir la conscience de lire le pour et le contre, malgré le dégoût qu'il rencontre parfois dans ses recherches. Que penser, par exemple, de cette sortie contre Hay du Chastelet?.. « Nous en avons veu un autre qui est d'humeur bien différente, encore qu'il soit assez vieux courtisan... (ici une accusation impudente avec une comparaison aux huissiers de la Samaritaine)...celuy-

Digitized by Google

là a eu honte de s'appeler désintéressé, par ce que toute la cour a sceu qu'il a esté quelque temps hors de vos bonnes grâces, pour avoir trop grossièrement escroqué vingt mille livres en la recherche des financiers, et avoir lourdement coupé la bourse en faisant bransler la sonnette. C'est ce bon seigneur, qui est autheur d'un escrit de quatre feuilles, c'est-à-dire de deux sols, et qui s'appelle *Discours au roy touchant les libelles faicts contre le gouvernement de son Estat.* Ce beau discoureur est semblable à don Quixote, qui ne trouvant point d'ennemy, combattait contre les voiles des moulins à vent... Cet escrivain, qui n'est pas apprentif comme l'autre, car il a fait la première et la seconde *Savoisienne*, l'*Entretien des Champs-Elysées* et autres œuvres du temps, nous a faict espérer qu'il réfuterait quelques escrits ; mais il a voulu combattre plus au large, et n'a rien proposé de ce qui a esté escrit contre vous. Il parle en termes généraux et s'esgaye en l'air, comme un oiseau qui a pris l'essor. Son commencement est semblable aux préfaces que font ordinairement quelques compositeurs des imprimeries de Paris ; lesquels pour avoir moyen de faire un bon repas inventent, un jour de petite feste, quelque histoire d'un monstre né ou d'un prodige apparu, ou d'une deffaite aux Indes, et pour remplir la feüille employent les deux tiers du discours en avant propos. Vostre apologiste en fait de mesme ; et parce qu'il cognoist bien que vous avez un esprit assez délicat, qui ayme mieux les choses belles que les bonnes, et les apparentes que les solides, il a fait sur vostre table trois ou quatre services de viandes peintes à la mode d'Héliogabale, afin que cette gentillesse fust plus agréable à la veüe qu'à l'appetit. Après ce festin de viandes creuses, il a dressé un théatre comme Tabarin... etc... »

Telle est la manière de discuter du Caton chrestien : on le prendrait volontiers pour Tabarin lui-même, lorsqu'il appelle du Chastelet, dans la *Vérité défendue,* « un enragé prophète de Baal, qui se deschire et se descoupe soy-mesme ; un autre désespéré par ses crimes qu'il a rendu aussi publics que la Nepveu sa débauche. Un nommé *Hay* qui est *hay* de Dieu et des hommes, un juge concussionnaire, ou corrompu commissaire aux gages de toutes les tyran-

Digitized by Google

nies, et valet des faveurs, contre lesquelles il se rend dénonciateur et tesmoin, ou recherche d'estre rapporteur, lorsqu'elles sont tombées en disgrâce... un homme qui fait profession d'impiété et de trahison, et mestier de bouffon et de fripon, dont l'impiété lui donna l'invention de souffler par une salbacane à l'oreille d'une fille de bonne maison et assez riche héritière, *Aime Hay...* » ! ! !... « Un homme sans jugement et abandonné de Dieu..., un serpent qui empoisonne les herbes et les fleurs sur lesquelles il passe, mais un jour il troublera les eaux dans lesquelles il s'est caché... un pygmée, qui mesure avec le poulce de son petit esprit un Hercule sommeillant, qui l'abattrait avec le souffle de sa bouche, s'il se remuait.. etc... » Pourquoi donc l'Hercule ne se remue-t-il point? Mais en voilà assez. On peut juger maintenant entre les procédés des deux adversaires. Du Chastelet ne porte à son passif qu'un passage malheureux de la prose rimée; tous ses autres opuscules sont d'une allure digne, modérée, de bonne compagnie. Les libelles de l'abbé de Saint-Germain ne respirent que l'insulte et l'outrage. « Le cardinal a réduit ses ennemis à un tel point, dit quelque part du Chastelet, qu'au lieu de faire la guerre avec la lance et l'épée, ils sont contraints de descharger leur colère, leur vengeance et leur rage, sur du papier, par des plumes, par de l'encre et par des injures ! » Nos dernières citations prouvent que le maître des requêtes ne s'avançait pas trop loin dans cette péroraison de son discours sur les libelles.

Dans le même temps, les autres apologistes au service de Richelieu écoulaient toutes les ressources de leur riche arsenal. Balzac publiait ses *Lettres sur le Prince ;* Jean de Sirmond, sa *Défense du roy et de ses ministres,* son *Avertissement aux provinces* et son livre célèbre du *Coup d'Etat de Louis XIII ;* Silhon imprimait le volume de son *Ministre d'Etat*, et les poètes venant à la rescousse envoyaient au fond des provinces leurs plus belles odes à la louange du cardinal : la fameuse ode de Chapelain peut représenter assez bien le type de ce lyrisme politique. Du Chastelet, on le voit, travaillait en bonne compagnie à l'œuvre commune de la défense du ministère.

Digitized by Google

Avant d'aller plus loin, il est bon que nous nous arrêtions quelque temps sur un détail d'histoire littéraire, qui n'est pas sans intérêt. Nous avons remarqué déjà combien certains passages des libelles de Paul du Chastelet, certains préambules à périodes sonores en particulier, pouvaient passer à bon droit pour des spécimens du bon style de l'époque; et nous avons ajouté qu'il n'était pas étonnant que les fondateurs de l'Académie l'eussent choisi pour collègue. Nous avons cependant quelques doutes sur la paternité réelle de quelques-uns de ces fragments. Dans toutes les brochures du maître des requêtes qui parurent en 1631, le style est un peu inégal; en l'étudiant attentivement, on croit même pouvoir remarquer quelquefois des différences sensibles dans la facture et le travail de périodes consécutives. Pellisson nous apprend bien quelque part que les exercices de l'Académie ne furent pas inutiles à du Chastelet : le maître des requêtes les aimait passionnément, et l'on remarque de grands progrès dans les ouvrages qu'il composa depuis sa réception. Nous croyons avoir trouvé une autre raison de ces différences de style : c'est que du Chastelet n'était pas le seul auteur de ses ouvrages : il les faisait préparer, retoucher et polir par des tiers intéressés. Le principal de ses collaborateurs fut Costar, alors jeune abbé peu connu et plus tard célèbre par sa défense de Voiture. Comme cette opinion pourrait paraître un peu hasardée, nous allons mettre en scène Costar lui-même, qui a pris soin de nous conserver dans son volume de lettres, les moindres traces de ses relations avec les littérateurs en renom de son temps.

« Monsieur, écrivait Costar à du Chastelet vers cette époque, je vous envoye ce petit travail que j'ay entrepris par votre ordre. Je l'ay faict avec grand soin, mais je n'ay point donné de temps à le polir et vous n'y trouverez aucune sorte d'ornement. Aussy n'ay-je pas creu que ce fust un ouvrage que vous désirassiez de moy, mais seulement des matériaux, à qui une main plus adroite et plus ingénieuse que n'est la mienne, donnerait l'ordre, l'embellissement et la forme. Et dans cette opinion, je me suis imaginé que, tant plus je les amasserais à la haste, tant plus me loüeriez-vous de m'estre hasté

Digitized by Google

de vous plaire, et que si cette promptitude vous donnoit peu de satisfaction de mon esprit, elle vous en donneroit beaucoup de mon zèle à vostre service. Usez-en, Monsieur, je vous en supplie, et particulièrement en des rencontres comme celle-ci, où j'ay trouvé tant de plaisir à vous obéir, que je compterai toujours entre vos bienfaits, l'employ que vous m'avés donné. *Il n'appartient qu'à vous d'estre l'Apellès de nostre Alexandre; mais encore faut-il que quelqu'un vous ayde à broyer les couleurs, et à vous préparer la palette, de draperie pour le moins.* Si vous m'en jugez capable, je me tiendray favorisé d'être préféré à tant d'autres qui se sentiroient honorés de cette commission. Il n'y a point de ministère si bas qui ne soit glorieux dans un sy noble dessein, et il n'estoit pas jusqu'aux manœuvres qui servirent à la construction du temple de Minerve d'Athènes que la piété publique ne consacrât en quelque sorte, et que le peuple ne regardât avecque vénération. Mais, sans considérer les avantages qui m'en reviendront, asseurez-vous, Monsieur, que partout où il ira de vos intérêts et de vostre contentement, je sacrifieray de bon cœur les miens et ne me proposeray point d'autre récompense que celle d'estre recogneu, Monsieur, pour vostre très-humble... etc... »

Il est facile d'avoir de l'érudition et de parler de Scaurus, à propos de l'abbé de Saint-Germain, de Nymphidius et de Galba... lorsqu'on possède un secrétaire comme Costar, pour préparer son travail. Voici un fragment plus curieux encore :

« ... Mais je *tarde trop à vous rendre compte de ce que vous m'avez commandé en partant d'icy.* Je vous dirai donc que si tost que je vous eus envoyé les papiers que vous receutes à Fontainebleau, *je me suis mis selon vostre ordre à revoir vostre excellent livre,* où je vous proteste que je remarquay encore de nouvelles grâces après la première fois. C'est la narrative la plus belle, le raisonnement le plus fort, les sentiments les plus délicats, la conduite la plus adroite, les railleries les plus fines, et l'élocution la plus noble, et si j'ose dire, la plus généreuse, qui furent jamais. Je me suis donné le *soin de l'examiner avec toutes les rigueurs imaginables.* Jamais Aristarque ne fut plus cruel à Homère, ni Scaliger à toute l'antiquité.

Digitized by Google

Et, *cependant je n'y ay trouvé, hors les deux premières pages que de légères omissions et de petites fautes de grammaire,* qui ne sont à proprement parler que comme ces ordures que le cizeau d'un excellent ouvrier laisse incarnées dans les échancrures des pièces les plus façonnées et que le garçon enlève avec la houppe de fil d'archal. *Je rends raison de tous les changements que j'y ai faits,* et c'est ce qui m'a le plus cousté. Si j'eusse eu l'honneur d'estre auprès de vous, j'eusse plus avancé en une après-disnée, que je n'ay fait en dix jours entiers que j'y ay donnez sans relâche. Il ne me reste plus qu'à vous conjurer icy de me faire la faveur de croire que je n'oublierai de ma vie les infinies obligations... etc... »

Après ces lettres, il n'y a plus de doute possible, et nous devons reporter sur Costar une partie des éloges que nous avons adressés à certaines périodes de Paul du Chastelet; cependant nous remarquerons que Costar est toujours très-affecté, tandis que le favori de Richelieu l'est très-rarement.

Si Costar a retouché la prose du maître des requêtes, il est du moins peu probable qu'il ait revu ses vers. Or, nous avons de Paul du Chastelet un pamphlet versifié, composé pendant cette même année 1631, qui vit paraître tant de libelles. Cette petite satire d'environ cinquante vers, est intitulée : *Advis aux absens de la cour,* et son titre fait assez comprendre contre quels personnages ses coups sont dirigés. Les principaux partisans de la reine-mère et de Monsieur avaient suivi les exilés à Bruxelles, et ce sont eux que Paul du Chastelet crible surtout de ses traits satiriques. Mais on préfèrera lire des vers qui portent beaucoup moins le caractère de l'actualité et qui dénotent chez le maître des requêtes un tel talent poétique qu'on les a insérés, comme appartenant au célèbre Théophile, dans le recueil de Sercy, publié en 1660.

Voici le préambule de cette satire « *sur la diverse humeur et fortune des hommes* » et en particulier sur les vices de la cour :

Dans un calme trompeur, le monde a mille écueils,
Ses doux embrassements, ses faciles accueils,
Sont les liens dorés de notre servitude;

Digitized by Google

Bienheureux est celui qui dans la solitude,
Admire la grandeur des cèdres seulement,
Ne voit que des saisons l'aimable changement,
Et couché sur le sein des innocentes herbes,
N'adore point le seuil de ces portes superbes
D'un cabinet gratté d'un tas de mécontents,
Qui perdent à la fin les ongles et le temps.
Plus haut que le soleil notre assurance habite,
Ce qui se meut sous lui, par le sort se limite;
Le hasard est plus fort que n'est le jugement,
Rien ne s'y peut former que par le changement;
Et vous seul, ô Seigneur, avez la connoissance
De l'ouvrage naissant de vostre Providence;
Nos esprits par les sens sont tousjours empeschés;
L'erreur et le désir aux hommes attachés,
Dans ce cercle infini ne trouvent point d'issue,
Peu de gens ont le fruict, et tout le monde sue.
.....

Nous ne pouvons citer toute la satire, dans laquelle on doit regretter quelques vers dont l'expression énergique et crue rappelle un peu trop Mathurin Régnier; mais ceci nous suffit pour montrer que le maître des requêtes aurait pu, s'il avait suivi la carrière du Parnasse, y tenir un rang fort honorable et combler la lacune qui sépare Régnier de Furetière. Ce préambule a de l'ampleur et dénote un élève de la grande école de Malherbe.

RENÉ KERVILER.

(La suite à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

CHRONIQUE

SOMMAIRE. — La seizième session de l'Association bretonne. — Le congrès des Associations catholiques ouvrières. — Mgr Charbonneau. — M. Paul de Hercé. — De curieuses fouilles à Nantes.

— La seizième session du Congrès de l'Association bretonne qui va s'ouvrir, a été annoncée par la lettre suivante, que nous nous empressons de reproduire :

« A NOS COMPATRIOTES DE BRETAGNE.

» Messieurs,

» Nous avons l'honneur de vous annoncer que le prochain Congrès de l'Association bretonne s'ouvrira à Quimper, le lundi 15 septembre prochain, à la suite du concours hippique qui aura eu lieu, les trois jours précédents, à Landerneau.

» Voici les programmes de cette session pour la classe d'Agriculture et la classe d'Archéologie. Nous les adressons à tous les membres dont le domicile nous a été indiqué.

» Les membres qui ne les auront pas reçus et les personnes qui désireraient en prendre connaissance pourront les demander à MM. les délégués chargés de recueillir les adhésions, que, dans la pensée de donner à ces programmes la publicité désirable, nous prions instamment de se mettre en rapport avec les journaux de leur département. Nous croyons pouvoir compter sur l'intérêt que la presse bretonne a toujours montré pour la patriotique institution dont ce Congrès signalera la réorganisation complète.

» Les associés qui y prendront part auront à faire connaître dans laquelle des classes ils veulent être inscrits, ou s'ils entendent appartenir aux deux simultanément; ils pourront en attendant en suivre les travaux.

Digitized by Google

La même option sera plus tard demandée aux autres membres, quand les trésoriers à nommer pour chaque classe s'occuperont d'en recueillir les cotisations. Rien ne s'opposerait à ce que MM. les délégués, qui voudraient bien prendre ce soin, perçussent celles que l'on tiendrait à leur remettre immédiatement avec indication de la classe à laquelle elles devraient revenir.

» Pour fixer votre attention sur l'importance du Congrès auquel vous êtes ici convoqués, il nous suffira de rappeler que dans cette session, qui sera la seizième de l'Association bretonne, vous aurez à voter sur ses dernières dispositions organiques et à élire les conseils d'administration de ces deux classes, qui présideront à sa direction pendant quatre ans : vous aurez, enfin, à faire choix des inspecteurs de la classe d'Agriculture et des délégués de la classe d'Archéologie.

» Nous espérons qu'un nombreux concours viendra témoigner de votre sollicitude pour le succès de l'œuvre, que nous n'aurons plus qu'à consolider.

» Quimper, 18 juillet 1873.

» *Les Membres de la direction provisoire de l'Association bretonne :*

» JULES RIEFFEL,

A l'Institut agricole de Grand-Jouan (Loire-Inférieure).

» L. DE KERJÉGU,

Au château de Kerwazec, près Châteauneuf-du-Faou (Finistère).

» A. DE BLOIS,

Au château de Poulguinan, près Quimper (Finistère). »

— Au moment où paraîtra notre livraison, un événement dont les résultats ne peuvent manquer d'être féconds pour le bien, et qui marquera dans les annales déjà si riches du diocèse de Nantes, se produira dans notre ville : la plupart des Directeurs des Œuvres Catholiques ouvrières de France, quelques-uns même de l'étranger, s'y réuniront, comme ils l'ont fait à Poitiers l'année dernière, pour conférer sur les besoins intellectuels et moraux des classes laborieuses.

Les questions à traiter sont nombreuses et de la plus grande importance dans les temps que nous traversons. Dans ces réunions siégeront des sommités de tous genres, sous la présidence de Mgr de Ségur.

La session, ouverte le lundi 25 août, sera close le vendredi suivant. Nous en rendrons compte le mois prochain.

Digitized by Google

— Nous avions omis d'annoncer, le mois dernier, que Mgr Charbonneau, évêque de Maïssour, chanoine d'honneur de la cathédrale d'Angers, est décédé le 23 juin.

Mgr Charbonneau est mort dans sa mission de l'Inde, épuisé par les fatigues de l'apostolat. Il était né à Vitré, diocèse de Rennes, le 26 mars 1806. Après avoir fait ses études à l'institution de Combrée, il y revint comme maître surveillant à la fin de 1828, et de là entra au séminaire des Missions étrangères, à Paris. Après son ordination, il fut envoyé dans l'Indoustan, d'abord sous la dépendance de l'évêque de Pondichéry, puis plus tard élevé par le Saint-Siége aux titre et fonctions de vicaire apostolique de Maïssour, évêque de Jassen.

— Un journal industriel, la *Semaine*, a publié une notice très-intéressante sur M. Paul de Hercé, directeur de la compagnie d'*Assurances générales* sur la vie, enlevé subitement, le mois dernier, par une apoplexie foudroyante. Il était neveu de Mgr de Hercé, évêque de Nantes, dont la mémoire est vénérée parmi nous. A ce titre, M. Paul de Hercé nous appartient. Voici comment on le juge dans la *Semaine* :

— Nos lecteurs savent quelle situation éminente occupait M. de Hercé comme directeur de la plus riche de nos compagnies d'assurances et comme président du Comité. Ce que l'on ne saurait trop leur dire, c'est quel fut cet homme de bien; par quel ensemble de qualités aimables et solides il sut se distinguer et comment il sut tirer des dons généraux qui forment l'honnête homme, une personnalité des plus sympathiques, des plus influentes et des plus respectées.

D'origine bretonne, né à Mayenne (Mayenne), le 12 mars 1813, M. de Hercé appartenait à une famille fort honorable et qui jouissait d'une assez large aisance. Mais il fut atteint jeune par un de ces revers que la destinée nous réserve parfois comme une incitation au travail. Il entra donc, à vingt-six ans, comme employé, le 15 mars 1839, à la compagnie d'*Assurances générales*, où il devait s'élever au premier rang et dont la mort seule devait le séparer. Il renonçait, pour la vie pratique, aux vagues espérances et aux ambitions illimitées du barreau. Un ami de province l'avait présenté à M. de Gourcuff, qui n'avait pas tardé à reconnaître, avec son tact si sûr, dans ce jeune homme modeste et simple, un des esprits les plus solidement doués pour la conduite d'une grande administration. On rapporte que, par un hasard heureux, M. de Courcy, dont le temps devait faire un des amis les plus intimes de M. de Hercé, ne fut pas sans influence sur cette décision.

Le nouvel employé franchit un à un les degrés de la hiérarchie des bureaux. Pour un homme comme lui, la rencontre d'un chef tel que M. de

Digitized by Google

Gourcuff était une fortune. Sous cette haute et intelligente direction, il créa le service des assurances de navigation intérieure, et il resta à la tête de cette branche jusqu'au 1er février 1864 où il devint, à la mort de M. Eugène de Gourcuff fils, directeur de la branche vie.

Et ici se montre bien une des qualités de cet esprit, qui se restreignait volontairement pour déployer plus de vigueur. Initié par l'assurance aux choses de la navigation intérieure, M. de Hercé a fait de ce problème trop négligé de nos jours et que les chemins de fer ont, contre leur propre intérêt, contribué à rejeter dans l'oubli, l'objet d'études constantes et de soins pratiques persévérants. Il était le permissionnaire du touage de Paris à Montereau et gérant de la compagnie dite de la Haute-Seine, en amont de Paris. A ce titre, il a été le premier qui ait appliqué à l'industrie l'invention du touage par la chaîne noyée. Il était, en outre, le vice-président du syndicat des entrepreneurs de transport par eau, dont un autre conservait, pour ainsi dire, la présidence honoraire, comme il était devenu, dans le monde des assurances, le président du comité des compagnies; car il était dans cette nature de s'attirer la préséance, sans la rechercher, par une force latente d'impartialité et de bon vouloir qui, s'imposant à tous, ne créait d'ombrage à personne.

M. de Hercé était de cette école qui pense que la direction d'une grande entreprise ne diffère pas de la direction même de la vie. Ecole ancienne, excellente, souvent raillée par des téméraires qui se croient novateurs, mais que l'on ne remplacera pas. Tel il était sous les grands arbres de sa propriété d'Andilly, tel il aimait à se montrer dans ses bureaux de la rue Richelieu. Simple, affable, accessible à tous, d'une loyauté allant au-devant du scrupule, d'une délicatesse qui lui faisait tenir un compte égal de l'intérêt d'autrui et des intérêts dont il paraissait être le représentant spécial, soucieux par-dessus tout de garantir par des services réels, et non par des expédients, la prospérité actuelle et future de la grande compagnie qu'il dirigeait. C'est ainsi qu'il employait à la conduite des hommes placés sous ses ordres et à l'examen des affaires confiées à ses soins, ses meilleures qualités de cœur et d'esprit. La comptabilité qu'il laisse est un chef-d'œuvre; mais un chef-d'œuvre de loyauté, de lucidité, de clarté. La *Semaine* a souvent proposé comme des modèles les comptes rendus annuels dans lesquels M. de Hercé exposait aux actionnaires l'ensemble et les résultats des opérations de la compagnie. Infatigable au travail, voyant tout et faisant beaucoup par lui-même, il avait maintenu avec une sévérité inflexible les traditions d'ordre qui avaient fait l'honneur de l'administration de M. de Gourcuff.

Mais s'il s'était borné à ces qualités pratiques, il n'aurait été qu'un administrateur d'élite; or, tous ceux qui l'ont connu affirmeront qu'il était plus

Digitized by Google

que cela. Les préoccupations morales qu'il y joignait développaient et amplifiaient singulièrement la tâche qu'il avait à remplir. Il lui semblait n'avoir rien fait quand il s'était borné à remplir le devoir strict de son emploi. Combien de clients de la compagnie des *Assurances générales* n'ont-ils pas vu substituer aux opérations qu'ils avaient conçues, des combinaisons plus ingénieuses, à la fois plus économiques et plus fécondes? Leurs intérêts se trouvaient mieux compris et mieux servis par le Directeur que par eux-mêmes. A cet égard, les anecdotes abondent; réunies, elles formeraient le plus précieux manuel de l'assureur. Par là, par cette grande équité d'esprit, M. de Hercé avait conquis parmi les clients de la compagnie des *Assurances générales,* une autorité sans précédent et peut-être jusqu'ici sans égale. Il était le conseil des assurés. N'étaient-ce pas d'ailleurs les mêmes dons, cette prudence naturelle, cette fermeté et cette clarté de vues, cette recherche de la conciliation dans la justice qui lui avaient fait déférer par ses collègues la présidence du Comité? Et cette nature vraiment exquise rayonnait en dehors de la sphère des assurances. Dans le service de la navigation, dont M. de Hercé s'était occupé comme nous le disions plus haut, il avait rencontré les mêmes sympathies et les mêmes hommages. Sa maison était remplie de gens qui venaient lui demander un appui ou un conseil. Il était le consolateur de toutes les infortunes et l'arbitre autorisé de tous les différends.

La guerre et le siége de Paris vinrent lui fournir l'occasion de manifester avec encore plus d'éclat son ardeur à faire le bien et l'infatigable activité de son dévouement. Il établit, au nom de la Compagnie des *Assurances générales,* une ambulance dans la rue du Quatre-Septembre. Lui, d'ordinaire si économe des deniers sociaux, il n'hésita pas à sacrifier pour cette création toute patriotique une somme de 115,000 francs. Nuit et jour, il se multiplia lui-même; et ses soins eurent leur récompense, car l'ambulance de la Compagnie ne compta pas plus de 5 morts sur 108 malades ou blessés qu'elle avait reçus.

Une telle existence si bien remplie, si modeste et si fructueuse, contient plus d'enseignements que ne pourraient le faire certaines destinées plus tapageuses et d'un extérieur plus brillant. Elle prouve quelle juste autorité s'attache, même dans notre temps, à la culture des qualités les plus solides qui forcent l'estime et captivent le respect.

— Nous croyons devoir appeler l'attention des archéologues nantais sur une série de fouilles curieuses qui s'exécutent depuis quelque temps dans notre ville. Il y a un mois, on trouvait deux cercueils en plomb dans les fondations de la nouvelle église de Saint-Similien; aujourd'hui, les travaux de reconstruction de l'église de Saint-Donatien, et

Digitized by Google

celles que l'on prépare pour démolir les anciennes parties du chœur de la cathédrale, ont amené d'importantes découvertes.

A Saint-Donatien, la nouvelle église se construit sur le même axe que l'ancienne, et les fouilles nécessaires aux fondations ont amené la découverte de très-anciennes substructions, rasées à une époque très-éloignée, et sur lesquelles se trouve tout un plan de cercueils en pierre au nombre d'une centaine, dont les couvercles ont les formes les plus variées. — A la cathédrale, les fouilles ont permis de reconnaître l'ancienne crypte romane, qui se trouvait située directement sous le chœur, comme dans beaucoup d'églises de cette époque.

Nous aimons à penser qu'une commission de la Société archéologique, ou que les architectes chargés des reconstructions de nos anciennes églises, étudieront attentivement ces restes intéressants d'un autre âge, que des plans et des dessins seront levés pour en conserver le souvenir, et que de savants mémoires nous indiqueront quelle date et quel usage il faut assigner à ces précieux débris.

LOUIS DE KERJEAN.

— Nous recevons un ouvrage dont nous ferons un compte rendu détaillé, mais que nous tenons à recommander dès aujourd'hui aux lecteurs de la *Revue :* ce sont les *Souvenirs de l'École Sainte-Geneviève*, par le R. P. Chauveau, de la Compagnie de Jésus. Ces souvenirs se composent de *Notices sur les élèves tués à l'ennemi.* Veut-on savoir leur nombre? *Quatre-vingt-douze* [1] ! Rien de plus intéressant, de plus édifiant et de plus touchant; rien qui puisse mieux nous faire comprendre ce que sentaient déjà les anciens, que la vertu, *virtus*, — nous disons, nous, la piété, — n'est autre chose que la force et le courage.

[1] Paris, Joseph Albanel, rue Honoré-Chevalier, 6. 3 vol. in-18.

Le Secrétaire de la Rédaction, ÉMILE GRIMAUD.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

—

ANNALES DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE NANTES ET DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE. 1873, 1er semestre. — In-8o, 336 p. Nantes, imp. Ve Mellinet.

ARMÉE (L') DE BRETAGNE (22 octobre-27 novembre 1870); par Aimé Fay, ancien officier d'état-major à l'armée de Bretagne. Ouvrage publié par les soins de M. Louis-Joseph Watel, ancien commissaire aux vivres de l'armée de Bretagne. In-18 jésus, 423 p. — Paris, imp. et lib. Plon.

CLOTILDE, poème tragique; par l'abbé L.-M. Le Dantec, professeur de sciences au petit séminaire de Tréguier. — In-18, XII-166 p. Tréguier, A. Le Flem..... 2 fr.

DE LA DÉFENSE DE BREST ET DE SES ABORDS; par O. Le Roy de Keraniou, capitaine au long-cours. In-8o, 47 p. — Paris, lib. Guillaumin; E. Lacroix.

ESSAI SUR LA LUMIÈRE, considérée comme corps matériel et non pas comme fluide impondérable; par Gabriel Prigent, secrétaire de la mairie de Kerlouan. In-8o, 29 p. — Landerneau, imp. Desmoulins fils.

EXCELCICE AG ER VIA CRUCIS pé stationeu er halvar. Petit in-12, 60 p. avec vignettes. — Vannes, imp. et lib. Galles.

GUIDE (LE) DE L'ÉTRANGER AUX SABLES-D'OLONNE ET AUX ENVIRONS, par E. Serpeau-Delidon, avec 7 dessins autographiés et un plan de la ville. — In-18, 202 p. — Les Sables, libr. Mayeux; Nantes, lib. Libaros.. 2.50

HOMMAGE AU SACRÉ CŒUR ET A MARIE TRIOMPHANTE, par un vieux Vendéen. — In-8o, 16 p. Nantes, Libaros.

ITINÉRAIRE GÉNÉRAL DE LA FRANCE, par Adolphe Joanne. *Bretagne*, avec 10 cartes et 7 plans. 2e édition. In-18 jésus, 675 p. — Paris, lib. Hachette..... 9 fr.

LOI (LA) FRANÇAISE ET LE CÉLIBAT ECCLÉSIASTIQUE, par Robert Oheix. In-8o, 24 p. — Paris, imp. A. Pougin.

MASSACRES (LES) DE MACHECOUL, et considérations générales sur la guerre de la Vendée; par Germain Bethuis, ancien juge d'instruction à Nantes. — In-4o, 16 p. Nantes, impr. Mangin et Giraud..... 1 fr.

NOTICES HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES sur les paroisses des deux cantons de Fougères; par M. L. Maupillé. In-8o, 199 p. — Rennes, imp. Catel (Extrait des mémoires de la Société d'Archéologie d'Ille-et-Vilaine).

OBSERVATIONS PRATIQUES de médecine comparée, d'hygiène publique et de police sanitaire. Corollaires. Mémoire présenté aux 2e et 3e sections du Congrès scientifique de France (38e session tenue à Saint-Brieuc, juillet 1872); par Tanguy, vétérinaire à Landerneau (Finistère). In-8o, 39 p. — Brest, imp. Gadreau.

PAIMPOL ET RES ENVIRONS; par J.-M. Le Rochais, instituteur. In-8o, 51 p. — Paimpol, imp. et lib. Morin.

PÈLERINAGE DE LA BRETAGNE A SAINTE-ANNE D'AURAY. In-8o, 24 p. — Vannes, imp. Galles.

UNE MESSE SANS PRÊTRE, petit poème vendéen; par Emile Grimaud. In-8o, 8 p. — Paris, lib. Douniol (Extrait du *Correspondant*).

Digitized by Google

LES DÉBRIS DE QUIBERON

I

L'histoire de Quiberon est faite depuis longtemps, et nous n'avons nulle intention de la refaire. Notre unique pensée serait d'ajouter un appendice à tout ce qui a été publié jusqu'ici, appendice qui nous permettrait de rectifier certaines erreurs, de préciser quelques dates, et d'appeler l'attention sur des noms et des héroïsmes peu connus. Nous ne parlerons donc point, ou nous parlerons très-peu, de ce que tout le monde sait; mais nous nous étudierons à recueillir les dévouements ignorés, les souffrances qui n'ont point eu d'écho; nous le ferons avec un sentiment d'autant plus vif, qu'il s'agira d'événements accomplis dans notre Bretagne et le plus souvent de noms et de gloires qui lui appartiennent. Puis, et ce sera la fin, nous compterons, autant qu'il nous sera possible, les familles éteintes à la suite des épouvantables massacres de Vannes, d'Auray et de Quiberon.

La liste en sera longue, et cependant elle sera fort incomplète. Qui nous dira, par exemple, ce que sont devenues les familles de ces ouvriers, de ces laboureurs, de ces pauvres prêtres, dont les noms réunis forment la majorité de ceux des victimes? Nous avons voulu le savoir pour quelques-uns; mais après tant d'années, nos peines ont été perdues. Déjà, les mêmes recherches avaient été faites, il y a quarante ans, par un de nos compatriotes les plus dévoués à toutes les saintes causes, le chevalier

Digitized by Google

Charles Hersart du Buron, et ses recherches, poursuivies avec un intérêt qui était presque devenu une passion, ont été, en ce qui concerne les plus humbles, trop souvent infructueuses. Il est tel de ces héros, Louis Jégu, par exemple, un simple domestique, fusillé à Quiberon, dont les traces et les parents ont été cherchés sur tous les points par M. Hersart, comme s'il eût été un Rieux ou un Tinténiac. Justice rare, mais justice bien due! car le dévouement du soldat est d'autant plus beau, qu'il n'a même pas à attendre la gloire.

Les tentatives de M. Hersart n'ont pas d'ailleurs toutes été vaines. Pendant plus de vingt ans, il a entretenu une correspondance assidue, infatigable, avec les survivants de Quiberon, quelque part qu'ils fussent, et avec les proches ou amis des morts. Son fils, M. Louis Hersart du Buron, a bien voulu nous permettre de compulser cette volumineuse correspondance, et c'est elle qui nous a donné l'idée du travail que nous entreprenons aujourd'hui. M. Hersart n'avait d'abord eu d'autre pensée que de s'assurer des noms et prénoms des victimes, noms et prénoms trop souvent inexactement reproduits sur le monument élevé près du *Champ des Martyrs;* mais peu à peu il voulut connaître les détails de chaque mort, l'état des familles, les lettres qui avaient pu être écrites par les condamnés, les circonstances des évasions de ceux qui étaient parvenus à sauver leur vie. On lui répondait le plus souvent avec peu de netteté, peu de précision; on donnait pour des faits des ouï-dires; la lecture de ces lettres est souvent désespérante; mais, au lieu de se rebuter, M. Hersart écrivait de nouveau, mettait les points sur les i, formulait un questionnaire, et parvenait ainsi, non sans peine, à obtenir quelque chose de clair et d'authentique.

En définitive, ses vingt ou trente dossiers peuvent se réduire facilement à un seul, dont je voudrais pouvoir condenser les documents principaux dans la *Revue.*

Parmi les correspondants qui avaient fourni à M. Hersart les renseignements les plus sûrs, il en était un que je connaissais beaucoup et dont j'avais bien des fois provoqué les récits : il se

Digitized by Google

nommait Jacquier de Noyelle[1]. Né à Loches, le 17 septembre 1775, il s'est éteint le 24 décembre 1864, dans sa gracieuse habitation de Montain, sur l'un des riants coteaux dont est entourée sa ville natale. Il avait donc vécu près de quatre-vingt-dix ans, et, jusque dans cette extrême vieillesse, les événements dont il avait failli être victime se représentaient à sa mémoire avec une vivacité d'impression qui rendait sa conversation singulièrement attachante. J'ai retrouvé ses souvenirs dans les papiers de M. Hersart, et j'en reproduirai une partie.

Fils d'un ancien capitaine d'infanterie d'origine canadienne, M. de Noyelle avait émigré dès l'âge de seize ans et était entré comme volontaire ou chasseur noble dans la légion de Damas. Avec elle, il avait fait la campagne de 1794 en Hollande, et se trouvait avec elle à Stade, dans le Hanovre, lorsqu'elle fut embarquée pour l'Angleterre, puis de là, pour Quiberon. Arrivé avec M. de Sombreuil, il ne put prendre part au combat du 16 juillet, seule affaire importante de la campagne, et il se trouvait sur la côte de Port-Haliguen, lors des pourparlers du général royaliste avec le général Hoche. Comme tous les émigrés, M. de Noyelle crut à la capitulation. Et en effet, comment ne pas y croire, lorsque le général républicain demandait qu'on fît taire le feu des navires anglais, et qu'on obtempérait à son désir; lorsque son subordonné, le général Humbert, obtenait la parole de Sombreuil que les prisonniers ne s'échapperaient pas sur la route de Quiberon à Auray, malgré toutes les facilités que donnaient la nuit, l'orage et le peu de soldats de l'escorte, et que presqu'aucun ne s'échappait? Est-ce qu'un homme d'honneur et de cœur songe à demander quelque chose, et surtout une telle abnégation, à des malheureux qu'il conduit à la mort ? Le bourreau lui-même ne l'oserait pas.

[1] *Jean-Baptiste-Joseph*, né à Loches (Indre-et-Loire), le 17 septembre 1775. Echappé au massacre de Quiberon, il servait dans la garde royale, comme major du 6e régiment d'infanterie, en 1830. De son mariage avec *Marie-Euphrasie* du Meslier naquit une fille, *Marie-Céleste-Amélie*, qui épousa, en 1836, le comte *Paul-Henri* de Sassenay; et de cette dernière union sont provenues trois filles : la baronne de Massol, aujourd'hui décédée, et Mmes de Lespinasse de Bournazel et de Nogaret.

Digitized by Google

Sans doute il n'y eut pas de capitulation écrite, c'est-à-dire, qu'il n'y en avait pas pour des procureurs, mais pour des soldats il y en avait une. Ils le savaient bien, ces membres de la commission militaire, nommés le 27 pour juger les victimes et qui, malgré le général Lemoine, se déclarèrent incompétents, au risque de briser leur carrière. Il le savait bien, ce généreux commandant Douillard, qui, deux jours après, imita leur exemple: « J'ai prononcé avec *tous* mes camarades le mot de *capitulation*, écrivait-il au général Lemoine... *Je ne puis plus juger ceux que j'ai absous, le sabre à la main.* » Et ces officiers de la 19e demi-brigade, Pradal, Fayard, Saint-Clair, ces soldats du même corps, qu'on ne put réduire au métier de bourreaux, est-ce qu'ils ne le savaient pas [1]?

Mais ce que les soldats savaient aussi, c'était le peu de foi que devait inspirer la parole révolutionnaire. Aussi, dans le trajet de Quiberon à Auray, beaucoup d'entre eux disaient-ils aux prisonniers, lorsque la nuit fut venue: « Filez, filez, c'est le plus sûr [2] », et presqu'aucun ne fila, tant l'engagement pris pour eux leur semblait sacré. « Nous nous considérions liés par l'honneur, dit M. de Noyelle: Sombreuil avait répondu de nous; cela nous suffisait. » Puis il continue ainsi: « Le chevalier Robert de Boisfossé, du Bas-Poitou, crut faire une chose toute simple, lorsque, le lendemain matin, se trouvant dans un fossé où il était tombé de lassitude et de sommeil, il reprit sans hésiter le chemin d'Auray. Des femmes cependant lui disaient: — Jetez-vous dans la traverse, et, à trois quarts de lieue vous trouverez les chouans. — Cela m'est impossible, répondit-il, je suis engagé par la parole de mon chef; je veux

[1] Que cette capitulation ait été proposée par Sombreuil, dont le seul vœu était de sauver ses camarades en faisant lui-même le sacrifice de sa vie, le fait n'est pas douteux. Que les troupes se soient associées par leurs cris à toute pensée d'une *capitulation honnête*, la lettre de Douillard et cent autres preuves l'attestent. Que Hoche se soit prononcé nettement, ici le doute commence; mais ce qui est certain, c'est qu'il ne dit pas *non*, et que toute sa conduite, au premier moment, sembla dire *oui*.

[2] Voir, au tome IX de la *Revue*, le *Récit sommaire de la déplorable affaire de Quiberon, par le chevalier Berthier de Grandry*, p. 29.

Digitized by Google

d'ailleurs partager le sort de mes camarades. — Et il arriva dans notre prison, sans paraître même se douter qu'il eût fait une action sublime. C'était un homme de beaucoup d'esprit et d'une grande valeur. Destiné, au moment de la Révolution, à entrer dans les ordres, les circonstances lui firent suivre une carrière bien différente, qu'il parcourut brillamment et qui finit par le martyre. »

Nous sommes d'autant plus heureux de citer ce fait, qu'il s'agit d'un de nos compatriotes et que son nom, joint à ceux de deux autres Robert, sans rien qui le distingue, demeure méconnaissable sur le monument de Quiberon [1].

Les républicains célèbrent avec raison leur Haudaudine. Les royalistes seraient plus embarrassés, parce que les Haudaudines, chez eux, furent sans nombre; et on les tua tous, tandis que l'Haudaudine républicain, le *Régulus nantais*, ne fut pas tué.

Parmi les émigrés il s'en trouvait quelques-uns, Louis de Langle, entre autres, et Louis de Talhouët, qui, de Quiberon à Auray, traversaient les domaines de leur famille, où ils eussent été partout assurés d'un refuge, et ils n'y songèrent même pas. En passant toutefois, à onze heures du soir, près de Kerdrein, qu'habitait une de leurs vieilles et bonnes parentes, Mme de Gouandour, ils ne purent s'empêcher de remarquer combien il leur serait aisé de trouver un asile sous ce toit hospitalier, ou dans son parc, dont ils connaissaient toutes les issues. La nuit était sombre, rien ne pouvait s'opposer à leur fuite; mais à peine se furent-ils communiqué cette pensée et l'eurent-ils communiquée à leur oncle, Armand de Bocosel, chevalier de Saint-Louis, que, d'un commun accord, ils repoussèrent toute idée d'évasion comme une félonie.

Ce n'était pas la première fois, du reste, que Louis de Langle négligeait ou refusait de se sauver. Il faisait partie de l'artillerie, dont plusieurs officiers parvinrent à regagner la flotte

[1] *Etienne Robert, François Robert, Henri Robert*, voilà tout ce qu'on lit sur le monument. La famille Robert de Boisfossé est représentée en Bretagne par M. Alexandre Robert de Boisfossé et par ses enfants.

Digitized by Google

anglaise. Voyant tout perdu, leur commandant, M. de Rotalier, les y engageait lui-même; mais de Langle déclara que pour rien il ne quitterait la Bretagne, et, ramassant à terre un fusil et des cartouches, il ne cessa de tirer sur les républicains [1]. Un sentiment analogue animait le noble comte de Senneville, officier-général de la marine, à qui le commandement de la presqu'île avait été donné. Les officiers des chaloupes anglaises voulaient à toute force le faire rembarquer; il s'y refusa: — « Un commandant, disait-il, reste le dernier à son poste. » — Tel était le respect qu'il inspirait, qu'un officier républicain, nommé Bonneau, au lieu de le conduire à la prison d'Auray, le mena chez M. Renaud, un des plus dignes habitants de cette petite ville. Là, argent et services, tout lui fut offert pour le mettre en position de rejoindre la flotte; mais tout fut refusé. Il était las, disait-il, d'errer sur la terre étrangère; et lui et un M. Dupaty allèrent se livrer d'eux-mêmes. Quelques jours après, ils n'existaient plus.

On était arrivé à Auray dans la nuit du 21 au 22 juillet. Les jours suivants furent des jours d'incertitude et d'attente, dont une lettre inédite du chevalier de la Violaye nous révèlera toutes les angoisses [2]. Elle était adressée à la femme de son frère aîné, née La Vallée de Pimodan.

« *Auray, 30 juillet.*

» Si ceci vous parvient, ma chère et bonne sœur, je n'existerai plus: il ne nous reste aucun espoir. Nous en avions eu jusqu'à hier, où nous avons vu M. de Sombreuil et les prêtres exécutés. Nous attendons maintenant notre tour pour aller au jugement, six par six, comme cela a lieu tous les jours. Ceux qui ont été interrogés jusqu'à ce moment, depuis le chef (M. de Sombreuil),

[1] Louis de Langle était fusillé, quelques jours après, à l'Armor, près de Vannes, sur un domaine de son père.

[2] *Jean Henri* de Berthou de la Violaye, né à Nantes, le 3 septembre 1766. Il était lieutenant de vaisseau, et servait à Quiberon comme sous-lieutenant dans le régiment d'*Hector;* il fut fusillé au *Champ des Martyrs*, dans les premiers jours d'août.

Digitized by Google

sont encore dans une prison où on les met en sortant de celle-ci. Tout le monde nous avait donné l'espoir que, sous ce règne de modération (on ne parlait que de modération depuis la chute de Robespierre), la justice de la Convention aurait eu égard à la *capitulation* qui nous avait fait mettre bas les armes; mais, hélas ! il en est autrement ! Ceci est un décret bien visible de la Providence.... Après avoir entendu faire le récit de tant d'exécutions et de tant de personnes dont beaucoup étaient de ma connaissance, me voici arrivé moi-même à ce moment ! Heureusement que je suis le premier de ma famille ! C'est du moins ce que je me plais à croire et ce que je désire de tout mon cœur. Qu'il est cruel, chère sœur, d'en être réduit à un pareil vœu ! si j'avais de vos nouvelles et qu'elles fussent bonnes, je mourrais content. Après une séparation si longue et si cruelle, ne plus se revoir ! Devions-nous nous y attendre, au moment de notre adieu, ce matin, qui a toujours été présent à ma mémoire et que, j'espère, vous et les miens qui étaient avec vous, vous vous êtes souvent rappelé !...

» Le bruit public se répand, en ce moment, que quarante-cinq de nos camarades viennent d'être fusillés près d'ici. Nouvelle certitude de notre sort si précipité et qui ne peut être changé sans un miracle visible du ciel. J'espère, chère sœur, que vous voudrez bien faire part de cette lettre à tous mes parents, à cette pauvre petite, près de Saint-Brieuc (il n'ose la nommer) [1], et à celle près de Saint-Germain [2]. Pour celle qui était avec vous [3] et mes frères, je n'ai pas besoin de vous recommander de leur parler de moi, s'ils sont toujours avec vous. Mais, hélas ! cette ignorance totale de votre sort vient empoisonner jusqu'à l'espoir que vous pourrez parler de moi ensemble...

» Je suis bien loin d'oublier, chère sœur, celui par lequel j'aurais dû commencer. Voudriez-vous lui faire parvenir la nou-

[1] Sa sœur *Etiennette*, mariée depuis à M. de la Guérande.

[2] Une autre de ses sœurs, *Agathe*, mariée à M. de Kerouallan, et mère de la comtesse *Mathieu* de Carvoisin.

[3] Sa sœur aînée, *Jeanne-Emilie*, mariée à M. *Joseph* de Monti de Bogat, dont les deux filles épousèrent dans la suite MM. de Pioger.

Digitized by Google

velle de mon triste sort, si son grand âge le permet et s'il est encore de ce monde, car je l'ignore absolument, n'en ayant point eu de nouvelle depuis deux ans et demi au moins [1]...

» Voici le dixième jour que nous sommes en prison ; un rayon d'espoir vient de nous être donné. Je suis descendu à une heure, comme à l'ordinaire, dans la cour. Là, j'ai entendu dire qu'il était arrivé un sursis à notre interrogatoire, et cela paraît se confirmer, car les heures s'écoulent et l'on n'est encore venu prendre personne, bien qu'il soit près de quatre heures. On ne peut en conclure que nous soyons sauvés ; mais le Dieu tout-puissant voudrait-il que nous fussions destinés à l'adorer encore ici-bas ? Le moindre revers dans notre espérance va nous replonger dans notre morne tristesse. Tout le monde, en général, est ici néanmoins fort résigné à attendre et à subir son sort, comme on doit le faire. Pour moi, j'y suis résolu et espère mourir avec fermeté et religion. »

Et, le 31, il reprend la plume : « Ce matin, dit-il, après avoir assez bien reposé, mauvaise nouvelle. On est venu prendre la moitié de nous, c'est-à-dire, cent cinquante, pour les mener à Vannes, où ils seront jugés. Notre corps a été divisé, ce qui est douloureux ; dans ces derniers moments, on aime à être avec ses amis... Je voudrais ne remettre ma lettre qu'au dernier moment, afin de ne pas vous alarmer à tort. En attendant, chère et aimée sœur, mille et mille fois adieu ! »

Ne sent-on pas, en lisant ces lignes, toutes les pulsations de cette lente agonie ?

Suivons maintenant les malheureux qui ont été envoyés à Vannes. Trois convois avaient été dirigés sur cette ville ; le premier, le 27 juillet ; il se composait de l'évêque de Dol, de M. de Sombreuil et de quelques autres ; le second, le 29 (11 thermidor), il était de cent prisonniers ; M. de Noyelle en faisait partie ; le troisième, le 31 (13 thermidor) ; nous venons de voir qu'il était de cent cinquante.

[1] Son père, *Jean-François de Berthou de la Violaye*, ancien capitaine au régiment du roi.

Digitized by Google

« Nous fûmes extraits d'une église d'Auray, dit M. de Noyelle, pour être enfermés à Vannes, dans une autre église (Saint-Patern). Le bruit circulait qu'une dame, Mme de Talhouët, veuve du lieutenant-colonel qui avait été tué, le 16, à la tête du régiment de du Dresnay, avait obtenu du représentant Blad, qu'on surseoirait à l'éxécution des jeunes gens émigrés avant l'âge de seize ans [1]. Le lendemain matin, de bonne heure, on appelle, pour les conduire devant des commissions militaires, les prisonniers arrivés de la veille. Nous les voyions partir, mais nous ne voyions revenir personne, ce qui n'était pas de bon augure. J'ai su, depuis, que les condamnés étaient menés dans une autre prison. Enfin, mon tour arriva. Nous étions vingt ensemble, dont plusieurs m'étaient connus, et nos interrogatoires furent si courts que nous nous retrouvâmes, l'instant d'après. On nous conduisit alors dans une prison, au-dessus d'une ancienne porte de la ville (connue depuis sous le nom de Porte-prison) [2]. Il s'y trouvait une tour à deux étages. Au rez-de-chaussée était une espèce de corps de garde éclairé par des embrasures, profondes de six pieds. On y avait établi des lits de camp. Du Buat et moi, nous nous emparâmes de celui de droite, et il me montra tout aussitôt les lignes suivantes, écrites au crayon (suivant d'autres, avec la pointe d'un couteau): « Le 29 juillet 1795, l'évêque de Dol, le comte Ch. de Sombreuil, seize prêtres et M. de la Landelle, ont passé la nuit dans ce cachot. Ils doivent être fusil-

[1] Voir, sur les circonstances dans lesquelles fut obtenu ce sursis, la *Revue de Bretagne et de Vendée*, t. IX, pp. 114-117, — et *Quiberon*, par Alfred Nettement, p. 292.

[2] Cette prison est ainsi décrite dans son journal par l'annotateur de l'administration du Morbihan. Elle est « formée des deux tours qui s'élèvent au-dessus d'une des portes de la ville donnant vers la *Garenne*. » Un jardin y était attenant, formant terrasse sur le rempart et qui servait de préau aux prisonniers. Ce fut du haut de cette terrasse que s'évada, à l'aide d'une corde à nœuds, M. Dupinville ou d'Espinville, neveu du général Canclaux. La Tour *de Clisson ou des Folles*, située, elle aussi, sur les murs de la ville, près de la porte *Poterne*, devint également une prison. Ce fut même là qu'on entassa le plus d'émigrés. La tour du *Bourreau*, près de la porte Saint-Jean, en reçut aussi quelques-uns. Enfin, les églises du Mené, de Saint-Patern, du Père-Éternel, du collége, et l'enclos même des Ursulines, furent également transformés en lieux de détention. Les chouans bivouaquaient dans l'enclos des Ursulines. Il en mourut de maladie un très-grand nombre.

Digitized by Google

lés demain matin. Priez Dieu pour le salut de leurs âmes. » Signé, *le comte Ch. de Sombreuil.* »

Ce texte, reproduit de mémoire, trente-sept ans après, contient évidemment quelques inexactitudes. Ainsi, il est incontestable que le meurtre de Mgr de Hercé et du comte de Sombreuil eut lieu le 10 thermidor, an III, ce qui ne revient ni au 29 juillet, ni au lendemain, mais au 28 [1].

Voici, au reste, comment un autre prisonnier, M. Le Charron, reproduit cette inscription : « Charles de Sombreuil, toujours fidèle à Dieu et au roi, a couché dans ce cachot, d'où il ne va sortir que pour marcher à la mort. » Au dessous, ajoute M. Le Charron, Mgr de Hercé, évêque de Dol, avait tracé quelques mots qui exprimaient sa résignation et son espérance en Dieu.

Mgr de Hercé, Sombreuil et leurs malheureux compagnons avaient été envoyés d'Auray à Vannes sur des charrettes, dans la soirée du 27 juillet, après avoir subi devant une commission militaire un interrogatoire dont le résultat leur était inconnu. Ils arrivèrent à Vannes vers minuit et purent entendre les derniers bruits de la fête par laquelle on avait célébré l'anniversaire du 9 thermidor. Le lendemain matin, Mgr de Hercé fit demander M. Dondel de Kergonano [2], l'un des principaux habitants de Vannes et qui était neveu de Mgr Jean-François Dondel, son prédécesseur sur le siége de Dol. M. Dondel accourt ; il trouve les prisonniers dans la plus complète ignorance du sort qui les attend. Leur opinion était qu'on les amenait à Vannes pour cause d'encombrement à Auray et, après les premiers épan-

[1] M. Nettement, dans son intéressant ouvrage sur Quiberon, place bien ce meurtre au 10 thermidor; mais il ajoute, par une inadvertance de calcul, que le 10 thermidor répond au 29 juillet, ce qui n'est pas exact, ainsi qu'on peut s'en assurer par le *Manuel de concordance*. De leur côté, l'abbé Guillon et l'abbé Tresvaux reculent le crime jusqu'au 30 juillet. Le texte authentique du jugement de condamnation, qui est du 9 thermidor et qui devait être exécuté dans les vingt-quatre heures, fixe évidemment l'exécution au décadi, 10 thermidor, ou mardi, 28 juillet.

[2] *Jean-François-Ignace* Dondel, ancien capitaine au régiment de Berry, cavalerie, chevalier de Saint-Louis, né à Vannes, le 13 février 1726, marié à Guérande, le 2 juin 1778, avec *Elisabeth* Roger de Bissin et mort à Baden, près Vannes, le 29 octobre 1803.

Digitized by Google

chements, ils prièrent M. Dondel de leur faire préparer à déjeuner. Une heure après, c'est-à-dire vers huit heures, M. Dondel revenait avec des vivres, lorsque l'évêque de Dol lui dit du ton le plus calme: « Je vous remercie bien, mon cher Monsieur Dondel, des peines que vous avez prises pour nous faire déjeuner tous. Ce repas nous devient inutile. A l'instant on vient de nous annoncer que nous serons fusillés à dix heures. Je me recommande à vos bonnes prières. Il ne me reste que peu de temps pour me réconcilier avec Dieu. Je vous quitte, adieu. » Et il le serra dans ses bras.

« Je me retirai, racontait plus tard M. Dondel, dans un état d'accablement qui, ce me semble, eût été moindre si j'eusse été moi-même condamné à mort. »

Et à la même heure, le même M. Dondel, qui était chargé, par voie de réquisition, de loger le général Hoche pendant ses séjours à Vannes, et auquel le général témoignait de la bienveillance, était réduit à trembler pour la vie de l'un de ses fils, âgé de quinze ans, qui était allé rejoindre les émigrés à Quiberon [1].

M. Crétineau-Joly comprend le comte de Soulanges et le comte de Rieux parmi les premières victimes jugées et condamnées avec Sombreuil. M. Nettement nomme, de son côté, le comte Joseph de Broglie et le comte de Senneville, et M. l'abbé Tresvaux représente Mgr de Hercé marchant au supplice entre le comte de Sombreuil et le comte de Broglie. Le fait est que ni M. de Broglie, ni M. de Senneville, ni M. de Rieux, ni M. de Soulanges ne furent condamnés avec Sombreuil et fusillés avec lui. Leur exécution n'eut lieu que dans les premiers jours d'août. Les condamnés du 27 juillet furent (je les cite d'après le registre du greffe et dans l'ordre du registre) :

[1] Ce jeune homme compris dans le sursis fut sauvé ensuite par le père du général Fabre, mais étant allé plus tard rejoindre les chouans, il fut pris pendant un armistice, et, malgré ses papiers parfaitement en règle, fusillé par ordre de l'autorité militaire de la Roche-Bernard, en la commune de Férel, le 12 juin 1796. Son frère, *François-Olivier*, marié à Nantes, le 26 janvier 1815, avec *Marie-Alexandrine* de Talhouët-Bonamour, a continué la postérité. Il avait, en outre, une sœur, *Françoise-Perrine*, qui épousa *Pierre-Sébastien* marquis de Querhoënt.

Digitized by Google

1° URBAIN-RENÉ DE HERCÉ, âgé de soixante-neuf ans, évêque de Dol [1].

2° René de la Landelle, âgé de trente ans, natif de Vannes [2].

3° François Petit-Guyot, soixante-deux ans, capitaine, natif d'Apremont.

4° René Le Lièvre, quarante-six ans, maître d'école, natif de Craon.

5° Julien Gautier, vingt-neuf ans, natif et curé de Plélan.

6° Nicolas Boulard, cinquante-sept ans, curé de Notre-Dame la Riche, à Tours [3].

7° Jacques-Pierre Gourot, cinquante-six ans, curé de Saint-André (Vendée).

8° François Frotin, trente-quatre ans, natif et desservant de Thual [4].

9° Jean-Baptiste Guégué, trente-quatre ans, vicaire de Doix.

10° Pierre-François Brébéret, trente-sept ans, curé de Bonchamp (Mayenne) [5].

[1] Voir la notice qui le concerne dans l'*Église de Bretagne*, de l'abbé Tresvaux, p. 300. Il était le cinquième des dix-neuf enfants vivants de *Jean-Baptiste* de Hercé et de *Françoise* Tanquerel.

[2] *René-Vincent-Marie*, chevalier de la Landelle-Roscanvec, né à Vannes, le 4 juillet 1765, sous-lieutenant au régiment d'Anjou, puis lieutenant au régiment d'Hervilly. Il était célibataire. Il avait un frère aîné qui ne laissa de son mariage avec une demoiselle Hue de Montaigu qu'une fille, Mlle de la Choue de la Mettrie, — et trois sœurs, dont une seule, *Pauline*, s'est mariée; elle épousa, en Angleterre, le comte Paul de Gouvello, et n'eut qu'une fille, *Amélie* de Gouvello, qui est morte récemment supérieure des Dames de l'Adoration perpétuelle à Nantes.

Le père de la victime de Quiberon se nommait *Armand-René* de la Landelle, et sa mère *Perrine-Vincente-Madeleine-Antoinette* de Quifistre de Bazvalan. *Armand-René* n'avait qu'un frère, capitaine de vaisseau, dont le fils prit part, lui aussi, à l'expédition de Quiberon, parvint à se sauver, et à la descendance duquel appartient l'officier de marine dont la plume nous a si souvent intéressés par ses récits de mer.

[3] L'abbé Boulard était né au village de Montlouis, à cinq lieues de Tours. Il fut successivement curé de Mettray et de Notre-Dame la Riche. Pendant son émigration, il fit à Londres des conférences qui furent très-remarquées.

[4] François Frotin était vicaire et non desservant de la paroisse Saint-Thual. Il était né à Lenen-Pommerit, du mariage de *René* Frotin, riche fermier et de *Mathurine* Guillemer. Il avait plusieurs frères dont la postérité existe.

[5] Il était né au Louroux-Beconnais, fut ordonné prêtre en 1783, devint vicaire de a Trinité d'Angers, puis curé de Bonchamp.

Digitized by Google

11° Jean Gérard, vingt-neuf ans, curé de Saint-Mervou.

12° Louis-René-Patrice Le Gal, trente-un ans, natif de Brial, prêtre.

13° Dominique Castin de la Magdeleine, cinquante-huit ans, chanoine de Saintes.

14° François-Pierre Rieussec, quarante-un ans, natif de Lyon, grand-vicaire de Luçon [1].

15° René-Vincent Gilart de Larchantel, quarante-six ans, chanoine de Quimper [2].

16° Charles de Sombreuil, vingt-cinq ans, né à Limoges, capitaine au régiment d'Esterhazy, hussards [3].

17° François de Hercé, soixante-deux ans, grand-vicaire de Dol [4].

De ces dix-sept, un seul, René Le Lièvre, fut laissé à Auray; les seize autres furent conduits à Vannes et exécutés sur la Ga-

[1] Sur le monument de la Chartreuse on a écrit à tort *de Reussec*. La famille de cette victime était représentée à Lyon, il y a trente-cinq ans, par M. Rieussec, son neveu, président de chambre à la cour royale.

[2] L'abbé de Larchantel était chanoine et grand-vicaire de Quimper. Il fut pris à Quiberon, sur le rivage, ayant son calice à la main. Dans les jours qui suivirent sa mort, l'administration du Huelgoat, où demeurait sa famille, saisit une lettre adressée à sa sœur, Mme Nouvel, et celle-ci fut appelée pour reconnaître l'écriture. Mme Nouvel avait perdu son mari, à la fin de 1793, d'une maladie qu'il avait gagnée dans les prisons de Carhaix. Reconnaissant l'écriture de son oncle, et craignant que cette lettre compromît quelqu'un des siens, elle la jeta brusquement au feu.

L'abbé de Larchantel avait deux frères et cinq sœurs. L'un de ses frères était capitaine de vaisseau et est mort sans enfants. L'autre, qui était l'aîné, eut un fils, *François-Esprit-Athanase*, capitaine d'artillerie, amputé d'une jambe en 1811, dont on n'a point oublié à Quimper le franc-parler et l'attitude toute militaire. Des cinq sœurs, quatre furent religieuses. Celle qui se maria, *Marie-Jeanne*, avait épousé, en 1777, *Joseph-Pierre-Thomas-Marie* Nouvel, sieur de la Flèche en Plouider, sénéchal au siége royal de Lesneven, puis maître des eaux, bois et forêts des évêchés de Saint-Pol, Tréguier et Cornouailles. De ce mariage naquit, le 5 avril 1786, *Joseph-François-Charles*, conseiller à la cour de Rennes, démissionnaire en 1830, pour refus de serment, chevalier de la Légion d'honneur, lequel, de son mariage avec *Caroline-Agathe* Huon de Kermadec, a eu, entre autres enfants, Mmes Carron, Audren de Kerdrel et plusieurs fils, parmi lesquels le pieux évêque que le diocèse de Quimper s'applaudit d'avoir pour pasteur.

[3] Nous parlerons plus tard de sa famille.

[4] Il était frère de l'évêque de Dol et le onzième sur les dix-neuf.

Digitized by Google

renne. Nous ne donnons point d'ailleurs les détails de leur mort, ils se trouvent partout.

Cependant ceux qui leur avaient succédé à la prison de la tour s'apprêtaient à les suivre. « La nuit était venue, mais nous dormions peu, écrit M. Jacquier de Noyelle, parce que nous reçûmes la visite du geôlier et du sergent de garde au poste de la prison. Ils nous dirent avec la barbarie la plus brutale : — Vous allez mourir, on va venir vous chercher à la pointe du jour; vous n'avez dès lors plus besoin de rien ; donnez-nous l'or, l'argent et les montres que vous possédez. — Je crois que quelques-uns s'y refusèrent. D'autres leur abandonnèrent des choses en effet devenues inutiles. Lorsqu'ils eurent fait leur odieux partage, ils revinrent s'acquitter de l'ordre réel qu'ils avaient reçu; car la première opération venait du geôlier, qui n'en a pas joui longtemps : quinze jours après, il était mort. A leur seconde visite, ils nous lièrent les mains derrière le dos, ce qui causa l'erreur dont du Buat et moi faillîmes être victimes. Ils ne devaient laisser que quatre personnes, sans compter deux femmes qui se trouvaient avec nous, Mme de Villavicienso qu'on n'avait pu séparer de son mari, et la fille d'un boulanger de Vannes que l'on accusait de faire passer des lettres aux chouans. Le geôlier comprit ces deux dames parmi les quatre et ne laissa avec elles que Pallet d'Antresse, de la légion de Damas, et d'Hillerin du Boistissandeau, du régiment de Périgord. Du Buat et moi, malgré notre âge qui nous donnait droit au sursis, chose que nous ne savions point encore avec certitude, nous fûmes donc attachés comme ceux dont on préparait le supplice. Le geôlier cependant s'étant éloigné, Mme de Villavicienso parvint à défaire les liens de son mari, et celui-ci, tirant aussitôt un livre de sa poche, nous lut, à la première lueur de l'aurore, dans l'embrasure qui faisait face à celle où nous nous trouvions, du Buat et moi, les prières des agonisants.

» A quatre heures et demie, on vint chercher les victimes (31 juillet, 13 thermidor). Il n'y eut point d'appel ; on ne nous compta même pas. Pallet d'Antresse et d'Hillerin furent jetés

Digitized by Google

dans un autre cachot qui donnait sur le palier de l'escalier, à droite, et nous, réunis au nombre de quatre-vingt-dix ou cent, tant de la prison de la tour que d'une autre prison, nous marchâmes escortés par trois cents baïonnettes. Parmi nous se trouvait un homme d'un nom distingué qui avait commencé par servir la République, puis avait passé en Suisse pendant la Terreur, et s'était trouvé définitivement avec nous, à Quiberon. Je ne sais comment il m'avait dit, l'avant-veille, en prison: — Vous n'échapperez à la mort que par votre âge; mais elle ne sera que différée. — Et vous, lui dis-je, avec votre nom ? — Oh! moi, on ne me condamnera pas; j'ai des moyens de défense qui ne me laissent pas à cet égard la plus petite crainte. — Je le vis néanmoins dans nos rangs, à côté de Le Gris, ancien sergent au régiment de Vexin et dernièrement dans la légion de Damas; mais le général Lemoine étant venu à passer, notre homme l'arrêta et lui dit: — Mon général, je suis ici par erreur, j'ai servi la République. — Pas de grâce! répondit le général, en poussant son cheval au galop. — Rentrez dans nos rangs, criait de son côté Le Gris; souvenez-vous, Monsieur, du sang qui coule dans vos veines; allons, un peu de courage! prenez garde que vous vous désanoblissez aujourd'hui et que moi, je m'anoblis. — Une demi-heure après, ils mouraient ensemble.

» Arrivés sur le terrain qui devait être arrosé de notre sang, nous aperçûmes à peu de distance la mer [1] et près de nous une énorme fosse nouvellement creusée, dont il nous était facile de prévoir la destination. On nous plaça sur un rang, la troupe sur trois rangs en face de nous; l'état-major, le général Lemoine en tête, à droite de la troupe. Un officier, faisant l'office de greffier s'avança alors et lut: — « Sont condamnés à mort pour avoir » porté les armes contre leur patrie les nommés un tel, un tel, » etc. » — Je conservai assez de présence d'esprit pour remarquer chaque nom et m'apercevoir que le mien n'était pas articulé. Je me levai donc, lorsque la lecture fut finie, et fis quelques pas en avant. — *Pas de grâce!* cria le général Lemoine. Ce mot

[1] L'exécution eut lieu au-dessus de l'Ermitage.

Digitized by Google

redoubla mon énergie et je criai avec force : — Je ne demande pas grâce, mais justice ; mon nom n'est pas sur la liste. — Un de nos compagnons sortait également des rangs et faisait la même réclamation ; c'était du Buat. L'officier s'avance vers moi, me demande mon nom, cherche, regarde, s'informe de mon âge : — Dix-neuf ans, lui dis-je. — Mais alors il y a erreur, répond-il, vous ne devez pas être ici ; un sursis est accordé à ceux qui n'ont pas vingt ans. — Tout cela se passa en une minute et ordre fut donné à un sous-officier de me reconduire en prison.

» Ce sous-officier me demanda d'attendre jusqu'à la fin. — Grand Dieu ! lui dis-je, si j'avais de l'or, je vous le donnerais pour m'arracher au plus vite de ce lieu ; mais on m'a tout pris. — Je comprends, répondit-il, eh bien ! marchons. — J'allais aussi rapidement que possible. Hélas ! je n'avais pas fait deux cents pas qu'une explosion se fit entendre et produisit sur moi un effet électrique. Je me sentis comme cloué à la terre ; mes jambes étaient sans force ; j'aurais eu besoin d'être soutenu. L'idée me vint de m'appuyer sur mon conducteur ; mais je la repoussai aussitôt, en considérant combien il serait horrible de donner le bras à un de ceux en qui je voyais les bourreaux de mes camarades. Cette pensée même suffit pour me rendre toute mon énergie, et je traversai sans faiblir la ville de Vannes. Des dames qui me virent passer remarquèrent d'ailleurs que j'avais le visage bouleversé et pâle comme un mort. Elles me dirent plus tard que cela les avait d'autant plus frappées qu'une heure auparavant j'avais toutes mes couleurs. Tel avait été sur moi l'effet de cette affreuse décharge, qui avait lancé mes malheureux camarades dans l'éternité ! En fallait-il plus pour causer un changement complet et subit ?

» Nous fûmes bientôt réunis, du Buat, Pallet d'Antresse, d'Hillerin du Boistissandeau et moi. Trois ouvrières couturières, trois sœurs, de trente à trente-six ans, se chargèrent de nous donner tous les soins que leur pieuse charité et leur opinion royaliste pouvaient inspirer à des âmes bonnes et géné-

Digitized by Google

reuses. Elles nous confièrent que les fonds étaient faits par des personnes de Vannes et notamment par un négociant qui ne voulait pas être connu. Des matelas, des draps, nappes, serviettes, chaises, tables furent apportés et distribués entre les deux chambres de la prison, dont l'une était occupée par nous, et l'autre par Mme de Villavicienso et la jeune fille du boulanger. Des aliments sains, délicats et même recherchés nous furent servis, et jusqu'à la fin les soins furent toujours les mêmes. Lorsque nous fûmes malades, aucun des médicaments prescrits ne se fit attendre. Une bibliothèque fut, en outre, mise à notre disposition.

» Le jeune Louis de Talhouët, charmant jeune homme, se joignit à nous, et on lui apporta de chez sa mère ce qu'il y avait de meilleur et de plus agréable. Enfin, le lendemain, nous vîmes venir l'abbé Poullain, ce qui augmenta agréablement notre petite société. Nous nous procurâmes des cartes et fîmes la partie de reversis. Hélas! deux jours après, pendant que nous prenions cette innocente distraction, on appela cet aimable prêtre. Nous sortîmes sur la terrasse pour le suivre des yeux, et nous l'aperçûmes entre des soldats. Bientôt même nous entendîmes les coups de feu qui faisaient de notre nouvel ami un martyr [1].

» Bien que nous ne nous fissions pas beaucoup d'illusions et que nous nous attendissions à un sort pareil, l'impression n'en fut pas moins sur nous des plus vives. On peut même dire qu'elle détermina une maladie, car nous tombâmes malades le soir même et fûmes presque immédiatement réunis, tous les quatre, dans la chambre de Sombreuil, qui était au dessous et dont on fit une infirmerie. Quant à Talhouët, on lui permit d'aller se faire soigner chez sa mère. Nous ne l'avons pas revu depuis; mais

[1] L'abbé Poullain, curé d'Athée en Anjou, faisait partie de l'expédition comme aumônier du corps d'Hervilly. Il rendit les plus grands services aux prisonniers tant à Auray qu'à Vannes et savait joindre une grande aménité au zèle le plus apostolique.

Digitized by Google

nous avons su, longtemps après, qu'à peine fut-il remis, on l'arracha des bras de sa mère et de sa sœur pour le conduire à la mort. »

Qu'on nous permette maintenant d'interrompre ce récit où se peint si bien le caractère français, si vif dans ses impressions, si prompt à se distraire, si léger peut-être, mais si ferme et si énergique, pour rappeler d'autres scènes où il se révèle avec une incomparable grandeur. Ces prières des agonisants, que M. de Villavicienso récitait à ses compagnons d'infortune et que sa noble femme disait avec lui, étaient récitées dans d'autres prisons par M. de Kergariou, un capitaine de vaisseau, par le comte de Soulanges, un chef d'escadre. Le comte de Soulanges, blessé à l'affaire du 16, était couché sur des fagots. On lui offrit de la paille à lui et à ses compagnons d'infortune: — « Nous n'avons besoin, répondirent-ils, que de lumière pour prier. »

Ailleurs, c'était un humble domestique, qui exhortait à la mort tous ces hommes dont la position jusque là avait été si supérieure à la sienne, et qui le faisait en de tels termes et avec un tel sentiment que les plus indifférents (il y en avait toujours dans ce monde du XVIIIe siècle) en étaient émus et convertis. Pourrions-nous oublier ce modeste apôtre ? Il se nommait Malherbe.

Plusieurs des condamnés purent écrire à leur famille avant de mourir. Nous avons cité la lettre du chevalier de la Violaye; qu'on nous permette d'en reproduire quelques autres.

« Ma chère sœur, écrivait l'intrépide Gesril [1] à sa sœur *Angélique*, mariée depuis à M. Le Roy de la Trochardais, je te fais mes adieux ainsi qu'au reste de ma famille. Console mon malheureux père, je ne quitte la vie avec regret qu'à cause de vous tous. La mort ne m'effraie point; tu me connais assez pour en être persuadée. Les malheureux sont ceux qui existent. Adieu, je vais être fusillé. Console-toi; adieu, mon amie; nous nous

[1] Voir, sur Gesril du Papeu, les *Mémoires d'outre-tombe* de M. de Châteaubriand et tous les livres d'histoire qui ont parlé de Quiberon. Voir spécialement, dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*, le *Sommaire historique*, du chevalier Berthier de Grandry, t. IX, p. 21. — Nous reviendrons sur lui et sur sa famille.

Digitized by Google

rejoindrons dans la patrie céleste. Je n'ai pas le temps d'écrire au reste de ma famille; je suis pris au dépourvu. Fais passer cette lettre à Metaër. Ton frère, GESRIL. »

Dans sa lettre au chevalier Le Metaër, qui épousa plus tard sa plus jeune sœur, Gesril disait: — « Je vais périr, mon cher ami; mais je pardonne ma mort à ceux qui vont me la donner. Ils ne connaissent pas les émigrés et croient, en exécutant les ordres qu'on leur donne de nous fusiller, remplir leur devoir. Ils sont trompés et malheureux de l'être. *Si, un jour, il en tombe entre tes mains, pardonne-leur comme je leur pardonne, et tâche d'inspirer ces mêmes sentiments à nos braves compagnons d'armes.* »

Voilà ce qu'étaient les victimes!

Écoutons maintenant un jeune et brave marin, qui avait fait brillamment, sous les ordres du bailli de Suffren, toutes les campagnes de l'Inde.

« Ma pauvre femme, écrivait-il à celle qu'il avait épousée loin de sa patrie moins de quatre ans auparavant[1], ma pauvre femme, Dieu a disposé de moi, mais c'est dans sa plus grande miséricorde, puisqu'il m'a donné le temps de reconnaître mes fautes, et j'espère qu'il m'a fait la grâce de m'en repentir. J'ai trouvé et reçu tous les secours spirituels que je pouvais désirer. Ce sera pour toi un grand motif de consolation. Que c'en soit un aussi d'éternelles actions de grâces envers ce Dieu plein de bonté; il te frappe d'un coup bien dur, ma tendre amie; mais j'espère que tu le supporteras en femme chrétienne et en mère qui se doit à deux petites filles, fruit d'une union qui m'a fait goûter tout le bonheur dont on peut jouir ici-bas... mon sacrifice en est rendu bien plus pénible, mais il ne saurait l'être trop, si Dieu le compare à mes fautes et qu'il veuille le recevoir en expiation... Quand mes filles seront grandes, parle-leur quelque-

[1] *Marie-Louise-Laurence* Ménard, née à Saint-Domingue, paroisse Saint-Louis du Quartier-Morin, le 14 décembre 1767, mariée à Jersey, le 19 novembre 1792, à *Gabriel-Pierre-Louis* du Rocher du Quengo, né le 3 février 1761, d'écuyer *Gabriel, Bon-Alexis* du Rocher, seigneur du Quengo, et de dame *Marie-Anne* de la Marche, sœur du dernier évêque de Saint-Pol de Léon.

Digitized by Google

fois de leur pauvre père; dis-leur qu'il leur enjoint de faire tout ce qui dépendra d'elles pour contribuer à ton bonheur. Je t'engage à leur inculquer, dès qu'elles auront l'âge de raison, cette pensée, qu'en mille occasions de la vie, on ne trouve de consolations vraies et solides que dans notre sainte religion, et que, par conséquent, elles n'en sauraient être trop instruites, ni remplir leurs devoirs avec trop d'exactitude.... Adieu, je t'embrasse de toute mon âme ainsi que mes pauvres petites. Puissions-nous mériter tous de nous trouver un jour réunis! »

Du Rocher du Quengo, qui écrivait ces admirables lignes, fut fusillé le samedi 1er août (14 thermidor). Au nombre des condamnés du 3 (16 thermidor), nous en remarquons un dont les adieux à sa famille ne furent ni moins dignes ni moins touchants. Il appartenait à la Touraine et se nommait Le Boucher de Martigny; c'était un ancien lieutenant au régiment de Boulonnais [1]. Prévoyant son sort, il avait écrit à sa femme, dès les 30 et 31 juillet, la lettre dont j'extrais les passages suivants :

« Lorsque cette lettre te parviendra, ma bonne et chère amie, j'aurai déjà comparu devant le tribunal redoutable de Dieu et l'éternité aura commencé pour moi. Ce ne sont pas des larmes que je te demande, ce sont des prières... Hélas! dans ces derniers instants qui me restent, je cherche à exciter dans mon cœur un sincère, un véritable repentir de toutes les fautes dont je me suis rendu coupable. Au moment où je vais paraître devant mon Créateur, où je vais lui rendre mon âme, les jugements des hommes ne sont rien pour moi; ceux de Dieu me font seuls trembler!

» Je vais périr d'une mort violente; ce sont des hommes qui vont prononcer mon arrêt; mais je ne m'abuse pas, tous ensemble ne m'enlèveraient pas un cheveu de la tête sans la volonté de Dieu. Ainsi je me confie en lui seul; j'adore, je bénis les dé-

[1] *Louis-Étienne-Ambroise* Le Boucher de Martigny, né le 16 mai 1767, à Saint-Maurice-sur-l'Averon, dans le Gâtinais, était fils de *Louis* Le Boucher, marquis de Martigny, commune de Fondettes, près de Tours, et de *Catherine Méhée de l'Etang*. Il épousa, le 2 novembre 1784, *Louise-Agathe* Hurault de Saint-Denys et en eut deux fils et trois filles.

Digitized by Google

crets de sa providence. Il eût pu m'appeler à lui plus tôt ou plus tard, d'une manière imprévue et subite, au milieu des combats, à la suite d'une maladie aiguë, qui ne m'eût pas laissé l'usage de ma raison : je n'ai donc que des actions de grâce à lui rendre. Il me présente la mort dans un temps où je puis encore me donner tout à lui ; il me la demande comme un sacrifice pénible, à la vérité, puisqu'il faut me séparer pour toujours d'une femme que j'aime et d'enfants que je porte dans mon cœur ; mais aussi ce sacrifice qu'il exige de moi est, à mon égard, une œuvre de miséricorde, puisqu'il me procure toutes les grâces et tous les moyens de le rendre méritoire... Je m'abandonne donc avec une entière confiance entre ses bras ; mon unique espérance est dans sa croix.

» Chère épouse, je t'embrasse, je t'arrose de mes larmes ; je pardonne du fond de mon cœur à ceux qui prononcent l'arrêt et à ceux qui en seront les exécuteurs. Puisse Dieu me pardonner toutes les peines que j'ai pu t'occasionner, ainsi qu'à ma mère, mes sœurs, ma tante, en un mot, à mes proches, mes amis et mes ennemis ! Priez tous pour moi ! »

Et s'adressant à ses enfants : — « C'est peut-être aujourd'hui, mes chers enfants, que je vais comparaître devant le tribunal des hommes pour entendre un arrêt de mort... Puisse mon repentir de mes fautes être pour vous une leçon utile et profitable !... Soyez bons chrétiens ; c'est un père qui vous le crie du fond de son tombeau. Aimez et respectez votre mère ; elle est pour vous l'image de Dieu sur la terre ; elle vous donnera, j'en suis certain, des exemples de piété et de toutes les vertus qui opéreront, avec la grâce, sa sanctification et prépareront la vôtre.

» Adieu, mes chers enfants, soyez fermes dans la foi et fuyez le crime ! Ces derniers conseils d'un père sont le plus précieux héritage qu'il puisse vous laisser. Suivez-les, mes bons amis, et vous assurerez votre bonheur dans ce monde-ci et bien plus sûrement encore dans l'autre. Faites-vous un devoir de les lire souvent ; priez pour moi chaque jour... Au nom de Dieu, je vous donne ma bénédiction paternelle. Je souhaite que vous viviez

Digitized by Google

toujours dans la grâce de Dieu et que nous soyons tous réunis un jour dans le sein de sa miséricorde. »]

Voilà comment parlaient et écrivaient de vieux militaires. On a souvent cité la dernière nuit des Girondins, vaine parade d'une incrédulité qui aspire au néant; phrases, théâtre, rien de plus; ce sont des acteurs qui finissent un rôle. Ici c'est l'âme elle-même dans ce qu'elle a de plus humble et ce qu'elle a de plus grand, sa misère originelle, sa vive sensibilité et ses divines espérances [1].

Ecoutons maintenant un jeune homme, on pourrait presque dire un enfant, car il n'était qu'élève de la marine lorsqu'il quitta la France, Charles de Viart :

« Ma chère maman, je me flattais, lorsque je vous ai écrit ma dernière lettre, que je ne subirais qu'un temps de détention; mais Dieu en a décidé autrement; il me demande la vie et je me soumets d'autant plus volontiers à ses décrets que je sais que Jésus-Christ est mort pour nous. Je remercie le Ciel de ce qu'il a bien voulu me donner une mère qui m'a élevé dans les principes de la vraie religion et qui n'avait pour but que de faire mon bonheur. Si je m'en suis écarté, ne croyez pas que l'incrédulité en fût le motif, c'était autant le respect humain que les mauvais exemples que j'avais sous les yeux; mais le temps m'ayant ramené, j'espère beaucoup en la miséricorde de Dieu. C'est pourquoi je vous demande pardon de tous les mécontentements, les impatiences et les scandales que je vous ai occasionnés, à vous, ma chère maman, à mon cher papa, à ma chère sœur et à toutes les personnes qui me connaissent, comme je pardonne à mes ennemis ce qu'ils m'ont fait. Oui, je fais encore ma profession de foi, je meurs dans la religion catholique, apostolique et romaine. Adieu, ma chère maman, et vous, ma chère sœur. Je mourrais encore content, si j'avais le bonheur de vous serrer dans mes bras, en vous exprimant ma reconnais-

[1] Je pourrais citer des lettres du chevalier de Tredern de Lézerec, de M. le Vicomte de la Houssaye, de M. Dubois de Beauregard, du comte de Roquefeuil, où des sentiments analogues sont exprimés avec une piété non moins touchante.

Digitized by Google

sance de votre tendresse. Mon cousin partage le même sort et meurt dans les mêmes sentiments que moi [1]. Adieu, encore une fois, chères amies. Quand vous recevrez cette lettre, je ne serai plus. »

Encore une citation, elle sera la dernière. Louis de la Villeloays, lieutenant de vaisseau et chevalier de Saint-Louis, écrivit à son vieux père ces quelques lignes : — « Quel que soit, ô mon père, le sort de votre malheureux fils, sa résignation aux décrets de la Providence est entière, et j'espère en la miséricorde de Dieu. Les motifs de ma mort adouciront vos regrets ; je me recommande à vos prières et à celles de mes sœurs, et vous assure de ma tendresse et de mon respect jusqu'à mon dernier soupir. »

Ce billet, remis à ses geôliers, fut envoyé par eux aux administrateurs de Pontivy, où le vieillard demeurait. On le mande aussitôt au district : — « Sais-tu, lui dit-on, où est ton fils le marin ? » Et sur sa réponse qu'il l'ignore : — « Eh bien ! ajoute le citoyen magistrat, tu n'en seras plus inquiet. » — Et il donne au malheureux père le billet fatal [2].

Le même genre de délicatesse avait fait écrire au dos d'une lettre qu'une des victimes, *Bernard-Marie* Jouan de Kervenoaël, écrivait à son frère : — « Citoyen, ton malheureux frère a été *expédié selon la loi*. Il est mort à Quibéron, le 12 thermidor, à 9 heures du soir [3]. »

[1] Henri de Viart, élève de marine comme lui. Charles de Viart eût pu profiter du sursis en se rajeunissant de quelques mois. Il ne voulut pas tromper ses juges. Son oncle le comte de Viart, major de vaisseau, mourut avec eux.

[2] *Innocent-Anne-Louis* de la Villeloays de la Villéan, né à Pontivy, le 20 août 1753, était fils de *Jean-Marie*, ancien sénéchal de Rostrenen, et de demoiselle *Reine du Taya*. Nous reviendrons sur sa famille.

[3] La lettre de Bernard de Kervenoaël, lettre dans laquelle il annonçait sa mort pour le soir même, et il ne se trompait pas, contient le passage suivant : « Le gouvernement anglais, nous ayant fait prendre les armes, a eu la barbarie, après nous avoir dit que nous allions à Jersey, de nous jeter sur les côtes de ma province, où je ne comptais rentrer qu'à la paix, au moyen d'un décret d'amnistie que la générosité française ne refusera pas à des malheureux qui n'ont que trop souffert depuis qu'ils en sont éloignés. Mais la Providence en a décidé autrement ; il faut se sou-

Digitized by Google

Nous avons vu ce qu'étaient les victimes; voilà ce qu'étaient les bourreaux !

Et c'était surtout dans les rangs des administrations civiles que se manifestait cette froide, cette insultante cruauté. Laissée à elle-même l'armée eût été généreuse, et, à part un petit nombre, elle le fut autant qu'elle pouvait l'être. La générosité est la compagne habituelle de la bravoure. Aussi les soldats se prêtaient-ils aux évasions ; les officiers, ceux mêmes qui se soumirent au rôle odieux des commissions militaires, murmuraient hautement. — « Je ne trouve plus, dans la garnison, écrivait le général Lemoine, le 28 thermidor, aucun officier pour remplacer les juges-commissaires que j'ai été forcé de destituer. » — Et que lui répondaient les représentants du peuple? — Jugez et fusillez toujours. — Ce fut même quelques jours après cette lettre que la Convention donna l'ordre de conduire à la mort tous les jeunes gens émigrés avant l'âge de seize ans, pour lesquels il y avait eu jusque-là sursis.

« On a fait un reproche à la Convention, dit froidement Le Bas, d'avoir fait passer par les armes les prisonniers de Quiberon ; mais *pouvait-elle agir autrement ? Devait-elle* hésiter à châtier sévèrement ces hommes *impies* qui venaient, à l'aide de l'étranger, porter la guerre civile dans leur pays, et ne craignaient pas de répandre eux-mêmes le sang de leurs concitoyens [1] ? »

Nous voudrions bien savoir qui avait commencé à verser le sang, si c'étaient ceux qu'on appelait des *impies* ou ceux qui se donnaient apparemment pour des saints ! Nous aimerions à savoir ce que ces rudes justiciers eussent écrit de l'Assemblée actuelle, si, après les horreurs de la Commune, elle eût fait passer par les armes, suivant leur mot, tous ceux qui avaient

mettre. » Je remarque également dans la lettre du chevalier de la Violaye, ces mots : « amenés en France sans le savoir. » Le but vrai de l'expédition était donc ignoré.

La lettre de Bernard de Kervenoaël se distingue d'ailleurs, comme les autres, par la vivacité des sentiments de famille et le calme de la résignation.

[1] *Univers.* — *France.* — *Dictionnaire encyclopédique.* V. *Quiberon.*

Digitized by Google

profité de la ruine de la France et de la présence de l'étranger pour porter une main parricide sur la patrie. Resterait ensuite une seconde question à résoudre. Où était, il y a quatre-vingts ans, au temps de la déesse Raison et de Tallien, lorsqu'il n'y avait de permis, en fait de religion, que la chasse aux prêtres, et qu'à peine sorti de la Terreur, on était en pleine marche vers Sinnamari, où était la liberté et où était l'esclavage? où étaient les impies et où étaient les autres?

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

(La suite prochainement.)

Digitized by Google

I

PAUL HAY DU CHASTELET *

(1592-1636)

III

Le procès du maréchal de Marillac.

Nous arrivons à l'événement le plus important, le plus connu, et le plus diversement apprécié de la vie de Paul du Chastelet: au procès du maréchal de Marillac; mais avant d'en retracer l'histoire, quelques détails préliminaires ne seront pas déplacés, pour mieux faire saisir la véritable physionomie de ce procès.

Frère de l'intègre garde des sceaux à qui le prince de Condé appliquait ces paroles de l'Écriture: *Innocens manibus et mundo corde,* Louis de Marillac, né d'une bonne famille d'Auvergne en 1572, servit comme gentilhomme ordinaire de la chambre du roi sous Henri IV et sous la régence de Marie de Médicis. Nommé maréchal de camp à l'affaire des Ponts-de-Cé, en 1620, il eut une part active aux opérations du siége de la Rochelle, et quoique Richelieu l'accuse d'en avoir fait manquer

* Voir les livraisons de juin 1873, pp. 418-427, de juillet, pp. 66-79, et d'août, pp. 155-169.

Digitized by Google

une partie, il fut bientôt pourvu du commandement de l'armée de Champagne, du gouvernement de Verdun, et le roi le fit maréchal de France en 1629. Malheureusement la fortune personnelle de Louis de Marillac, qui avait cependant épousé jadis une Catherine de Médicis, de la branche cadette, n'était pas considérable. L'augmentation de ses dépenses pendant son séjour en Champagne, donna lieu d'attirer l'attention publique sur des levées de contribution et sur des marchés peu réguliers. Marillac, dont l'ambition croissait avec la fortune, pensa que tout lui serait pardonné s'il arrivait au pouvoir, et pendant la maladie de Louis XIII, en 1630, il organisa, de concert avec la reine-mère et son frère le garde des sceaux, un complot pour renverser le tout-puissant Richelieu. On sait comment le cardinal déjoua toutes ces intrigues dans la fameuse journée des Dupes. Les deux Marillac furent arrêtés, le garde des sceaux à sa résidence de Glatigny, et le maréchal au camp de Foglezzo en Piémont, où Schomberg partageait avec lui le commandement de l'armée d'Italie. Mais ces arrestations ne suffisaient pas à l'implacable vainqueur; il lui fallait, pour établir son autorité par la crainte, frapper un coup mémorable qui prévînt à l'avenir les machinations et les complots. L'intégrité du garde des sceaux n'offrant aucune prise à la justice, et les opérations de son frère en Champagne prêtant au contraire des armes terribles contre lui, la perte du maréchal fut résolue. Les crimes de concussion et de péculat devaient couvrir celui de lèse-éminence.

D'Italie, le maréchal de Marillac fut amené au château de Sainte-Menehould, et dès le mois de janvier 1631, deux maîtres des requêtes, MM. de Laffemas et de Moricq, furent nommés commissaires pour instruire le procès; le premier devait se charger de l'inventaire des papiers du maréchal; le second devait aller en Champagne, prendre des informations sur les levées de contributions et sur les dépenses de construction de la citadelle de Verdun. Marillac appela de suite au Parlement, de la procédure des deux commissaires; le procureur général Molé posa des conclusions favorables, et le Parlement fit droit à la

Digitized by Google

requête, disant que le maréchal n'était justiciable que devant la cour souveraine; mais un arrêt du conseil, en date du 6 février, cassa celui du Parlement et interdit de troubler les commissaires dans l'exercice de leurs fonctions; un second arrêt du Parlement en faveur de l'appel du maréchal fut encore cassé, le 22, par un second arrêt du conseil. Le cardinal craignait que, dans le but de lui montrer son hostilité, la haute cour de Paris ne renvoyât Marillac des fins de la poursuite.

Pour en finir par un coup d'autorité, Richelieu fit intervenir directement le roi, et par lettres patentes du 13 mai 1631, enregistrées le 20 au parlement de Dijon, une chambre de justice fut établie pour juger le procès du maréchal. Elle se composait de quatre maîtres des requêtes, les sieurs de Moricq, Paul Hay du Chastelet, de Paris et de Laffemas, et de treize conseillers du parlement de Bourgogne. Les magistrats devaient être au moins dix pour pouvoir prononcer des jugements. Le premier projet du cardinal avait été de faire assembler la commission extraordinaire à Dijon; il y eut même des ordres expédiés pour que le maréchal y fût transféré; mais une maladie contagieuse qui régnait alors en Bourgogne empêcha l'exécution de ce dessein, et, par lettres du 2 juillet 1631, la chambre de justice dont faisait partie du Chastelet eut ordre de tenir ses séances à Verdun, où le maréchal fut conduit le 28 juin.

Marillac commença par recuser toute la chambre en masse, comme incompétente, et chacun de ses membres en particulier. Il prétendait que le choix des conseillers du parlement de Dijon était affecté, et qu'on n'avait pas suivi l'ordre du tableau, afin de choisir de préférence ceux de ces magistrats qui étaient les ennemis déclarés du garde des sceaux son frère, et les siens, parce que les troupes qu'il commandait dans les trois évêchés, avaient, en passant par la Bourgogne pour aller en Italie, fait quelques dégâts sur leurs terres. Tous ces motifs sont déposés dans un long factum qu'il adressa au parlement de Paris.

« La vraie justice, dit Marillac, consiste non-seulement dans la droiture du jugement rendu, mais encore dans la forme,

Digitized by Google

qui ne permet pas d'ôter aux accusés leurs juges naturels et légitimes pour en substituer d'autres, qu'on peut soupçonner d'être choisis au gré des parties secrètes de celui qu'on veut perdre... » Par arrêt du 4 septembre 1631, le Parlement, pour la troisième fois, le reçut appelant et fit défense aux commissaires du roi de continuer la procédure. Un troisième arrêt du conseil, en date du 12 septembre, cassa l'arrêt de la cour, et suspendit de ses fonctions le procureur général Molé, qui avait encore posé des conclusions favorables. Le 16, M. de Moricq et le conseiller de Bretagne qui avait remplacé Laffemas reçurent ordre de passer outre à l'instruction, et la chambre employa plusieurs mois de l'automne, sans autre occupation que celle de prononcer sur les faits personnels que le maréchal alléguait contre tous les commissaires pour les récuser. Ses requêtes faisaient naître tous les jours de nouvelles difficultés; et l'on s'aperçut bientôt que le procès pourrait ne pas avoir de fin, quand la chambre, le 10 novembre, octroya au maréchal, conformément à une coutume du parlement de Bourgogne, un arrêt qui l'admettait à la preuve de ses faits justificatifs, avant que l'instruction fût complète. Cela lui permettait de prolonger à l'infini les informations qu'on l'autorisait à faire pour sa décharge.

La chambre se sépara vers le 15 novembre, et fut quelque temps sans se rassembler. Dans l'intervalle, le roi se fit rapporter dans son conseil les requêtes de récusation présentées par le maréchal avec les arrêts de la chambre intervenus sur ces requêtes, et pour montrer qu'aucun parti pris n'existait dans l'espèce, pour en imposer au public, et ne plus donner de prétextes aux oppositions sans cesse renaissantes de Marillac, on décida qu'il serait fait droit à quelques-unes de ces récusations. On a rarement insisté sur ce point dans les comptes rendus du procès de Marillac. Il a pourtant une importance toute particulière. Du Chastelet fut maintenu au nombre des juges.

Cependant, l'instruction du procès ayant été terminée à Verdun, le cardinal, mécontent de l'arrêt de la Chambre, qui admettait le maréchal à la preuve de ses faits justificatifs, réso-

Digitized by Google

lut de transférer le tribunal à Pontoise, pour qu'il fût plus près de la cour. On répondait ainsi à un grief plusieurs fois articulé par Marillac, prétendant qu'une chambre établie au bout du royaume devait plus facilement obéir aux influences ministérielles. Le maréchal fut donc transporté au château de Pontoise; mais le commissaire de Moricq étant venu examiner le lieu des séances de la chambre, trouva qu'il n'était pas convenable de siéger dans un château où se tenait garnison. Il choisit en conséquence l'officialité pour lieu de séances: puis la difficulté d'y conduire le maréchal pour l'interroger fit prendre une nouvelle décision. On craignit peut-être aussi, raconte l'historien le Vassor, qu'une religieuse carmélite de Pontoise, nièce du maréchal et fort considérée dans la ville, ne trouvât moyen de faire échapper son oncle. Ce qu'il y a de certain, c'est que Richelieu ordonna brusquement que la chambre de justice siégerait près de lui en son château de Ruel. C'était un choix bizarre, et sur lequel la critique devait largement s'exercer: mais rien ne résistait au tout-puissant ministre. De nouvelles lettres patentes datées du commencement de mars 1632, établirent à la suite de cette décision une nouvelle chambre à Ruel. Elle était composée de : Châteauneuf, garde des sceaux, président; de quatre conseillers d'État; de quatre maîtres des requêtes, parmi lesquels Hay du Chastelet, du président au parlement de Bourgogne et de douze conseillers à ce parlement, dont le sieur de Bretagne, rapporteur, et M. de Moricq.

La chambre de Ruel tint sa première séance le 11 mars 1632. Le duc d'Orléans avait envoyé dire aux deux rapporteurs du procès qu'on leur casserait la tête d'un coup de pistolet s'ils s'éloignaient tant soit peu des règles de la justice dans les fonctions de leur charge, et tous les juges avaient reçu des menaces écrites, soit de la part de Gaston, soit de la part de la reine-mère; mais on n'en tint nul compte. Toutefois, pour gagner du temps, Marillac usa devant la nouvelle chambre de son procédé habituel, et présenta trois requêtes de récusation : la première contre le garde des sceaux successeur de son frère, et person-

Digitized by Google

nellement intéressé à le décrier, la seconde contre M. de Bullion, son ennemi déclaré; la troisième contre Paul du Chastelet, qui avait avoué à plusieurs personnes avoir composé la fameuse prose en rimes latines, et deux autres des commissaires. Ces trois requêtes évoquées au conseil le 22 mars 1632, furent déclarées impertinentes et inadmissibles, puis ordre fut donné de procéder sans délai.

Les membres de la chambre de justice employèrent deux mois entiers à examiner les informations; chacun d'eux en fit un extrait qui était aussi ample que ceux des rapporteurs, et tous les chefs d'accusation furent réunis en un faisceau pour le jugement. Du Chastelet les énumère ainsi dans les *Observations* qu'il publia plus tard sur la vie et la condamnation du maréchal de Marillac; quoique ce morceau soit un peu long, nous le citerons en entier pour donner à la fois un spécimen du style polémique du maître des requêtes, et le résumé des griefs articulés contre l'illustre prisonnier :

« Il (Marillac) commence toutes ses défenses devant le prévost des marchands et les eschevins de la ville et les officiers du Chastelet de Paris, par ces termes: *que c'étoit une chose estrange, ne s'agissant dans tout son procès que de foing, de pierre, de bois et de chaux, et qu'il n'y avoit pas en tout cela de quoy faire fouetter un laquais.* Si tout le monde n'avoit veu les défenses que l'accusé fit publier; si par le factum de son procès, où son conseil a faict ce qu'il a pu pour atténuer ses crimes, il n'en eust recogneu que trop pour estre déclaré coupable, et puny comme il a esté, cette déclaration m'estonneroit moins, estant une suite de ses premiers déguisemens; mais après s'estre accusé si publiquement des voleries commises par luy sur la nourriture et payement des gens de guerre, des divertissements à son profit du fonds destiné pour les ouvrages et travaux de la citadelle de Verdun, et après qu'il s'est déchargé des levées de deniers qu'il a faictes, sur les ordres exprès qu'il dit avoir eu de sa Majesté quelle conformité trouvera-t-on d'une justification à l'autre? *Près de trois cent mille livres de larcins sur les fortifications, cent*

Digitized by Google

mille livres d'exaction sur les communautez, et le butin énorme qu'il a faict sur le pain de munition ens années 1624, 1625, 1629, 1630, sont-ce des fautes de laquais? Est-ce une chose estrange qu'on l'ait poursuivy comme on a fait *sur tant de faussetez et de suppositions de noms de personnes, de quittances, de marchez, d'enchères, d'adjudications et de roolles des gens de guerre*, et sur toutes les impostures, qu'il a faictes pour couvrir ses voleries? Toutes les corvées auxquelles il a contraint les peuples pour en mettre les salaires en sa bourse, autrefois punies de mort par les lois romaines, les mauvais traitemens qu'il faisoit aux sujets du roy, qui n'avoient point racheté de luy l'exemption des logemens des gens de guerre, et toutes les foules que tant de communautez ont souffertes pour ce sujet, *passeront-elles aussi doucement sous le titre d'un délit de foing et de fagots?* Luy qui vouloit estre tenu pour le plus grand homme d'ordre qui fust jamais, pouvoit-il ignorer la rigueur de l'ordonnance, qui veut que tous les chefs qui prennent de l'argent dans les villages pour les logemens, soient punis de mort sans rémission ny espérance de grâce? l'oppression d'un seul passage est-elle esgale à celle d'une garnison? La crainte et la terreur de l'une et de l'autre peut-elle faire un mesme effect en l'esprit d'un misérable peuple qui ne refuse rien pour se décharger de l'orage sur ses voisins? Quand il souffrait qu'un régiment vêcust à discrétion dans une bourgade pour la réduire à une contribution annuelle, aussi bien que les autres qui payoient sa protection à beaux deniers comptant ou constituez, est-ce crime de paille?... »

Marillac prétendait que tout ce que l'accusation lui imputait à crime était pratiqué journellement par tous les chefs d'armée; et c'était en cela qu'il ne trouvait pas de quoi fouetter un laquais. Il est probable que sans l'affaire de la journée des Dupes, le maréchal n'aurait pas été poursuivi; mais parce que le prétexte de son arrestation fut politique, s'ensuivait-il qu'il n'était pas coupable, et des détournements « de foing, de paille, de pierre, de bois et de chaux... » ne sont-ils pas plus répréhensibles

Digitized by Google

chez un général d'armée que chez un simple maréchal des logis ?... En dehors de la haine politique de Richelieu, le procès de Marillac dut faire réfléchir plus d'un commandant de corps, et cet exemple impitoyable en corrigea peut-être plusieurs, au grand bénéfice des finances de l'État, aussi bien qu'à l'allégement des charges des populations.

Le 28 avril 1632 tout était prêt ; la chambre de justice appela Marillac pour procéder à son interrogatoire sur la sellette dans les formes ordinaires ; et le garde des sceaux lui ayant demandé le serment d'usage :

Messieurs, dit le maréchal, d'un ton grave et ferme, « je sçai l'honneur qui est du à cette illustre compagnie où il y a plusieurs personnes d'un mérite distingué. Mais estant par la grâce de Dieu, né gentilhomme dans le parlement de Paris, et le Roy m'ayant élevé à la dignité de maréchal de France, je ne puis vous recognoistre pour mes juges naturels, ni vous honorer en cette qualité, après les protestations que j'ai faictes, et que je réitère encore. »

Puis il parla de ses diverses récusations, de la nécessité d'une juste défense et s'animant successivement, il apostropha directement le garde des sceaux, de Bullion et Paul du Chastelet.

Quoi qu'il arrive, dit-il en s'adressant à ce dernier, « je ne puis dissimuler que je vois avec horreur un certain homme assis sur les fleurs de lys de cette compagnie. La postérité le croira-t-elle, Messieurs, que l'auteur de cette prose, où la religion est tournée en ridicule, où l'on insulte aux cendres d'un prélat plus éminent par la sainteté de sa vie que par sa dignité, d'un cardinal dont la mémoire sera toujours en bénédiction dans l'Église; où M. de Marillac mon frère est inpudemment calomnié, où je suis mis au rang des brigands et des pendards, paroles dignes de la passion et de la rage de l'auteur ; la postérité le croira-t-elle, dis-je, que celuy qui a composé cette infâme satyre ait reçu le pouvoir de m'ôter l'honneur et la vie? Je parle de vous, Chastelet; vous vous êtes vanté tout publiquement, en présence de plusieurs personnes illustres, et vous l'avez confessé à quelques-uns de ces Messieurs, qui me permettront de les interpeller et de les prendre à témoins, que la prose est de votre façon Cependant vous avez eu le front de le nier par un lasche parjure devant la personne sacrée du roy. Grand Dieu! si pour le dernier comble de

Digitized by Google

l'oppression que je souffre, il faut encore qu'un tel homme soit mon juge, usez du pouvoir souverain que vous avez sur le cœur des hommes, faites que celuy-ci soit aussi modéré sur le tribunal qu'il a été furieux en d'autres occasions... »

Étourdi de la violence d'une attaque si vigoureuse, du Chastelet ne répliqua rien sur le champ, mais quoique, suivant lui, « le temps soit la meilleure apologie de l'innocence », il ressentit bientôt qu'on ne peut de gaîté de cœur se laisser appeler parjure. Dans ses observations sur le procès, il affirme que le maréchal « ne s'emporta point devant ses juges au delà du respect, et qu'il deschargea son esprit avec une grande modestie de ce qu'il avoit préparé dix mois auparavant pour leur dire » ; puis attribuant aux pamphlétaires de Bruxelles, « pasquins revêtus d'un drap mortuaire », la rédaction du discours précédent, il consacre une longue page à se libérer de l'accusation de faux serment, et proteste que jamais le roi ne lui demanda s'il était l'auteur de la prose. Laissons-le parler un instant pour se défendre.

« Marillac a escrit, dit Paul du Chastelet, et ses partisans l'ont semé parmy le peuple, que sa Majesté, voyant la requête de récusation qui luy fut présentée, contre le sieur du Chastelet, le fit jurer sur ce qu'elle contenoit, qui est une chose fausse et controuvée pour feindre quelque prétexte de calomnie. Par arrest donné à la chambre de Verdun, les mesmes récusations avoient esté (pour user de ses termes) déclarées non admissibles en preuve ; par autre arrest du Conseil, le Roy estant à Metz, on avoit débouté Marillac avec justice du serment qu'il demandoit sur ces mesmes faicts. Bien qu'il ne vueille point confesser que l'on ayt observé la moindre des règles ordinaires pour les procédures criminelles, néantmoins il maintient pour cette fois qu'en sa faveur le roy a introduit une forme inusitée, hors du temps, et sans exemple, pour donner quelque couleur à l'accusation de ce faux serment, qu'il suppose contre toute vérité avoir été fait devant sa Majesté : Quoy qu'elle et tout son Conseil sçachent fort bien que sur cette récusation terminée

Digitized by Google

deux fois à Verdun et à Metz et représentée à Saint-Germain pour la troisième, il y fust répondu seulement que c'estoit une chose décidée par la chambre, sans la devoir examiner davantage, l'autheur ne laisse pas de donner pour assuré que sur cette mesme récusation, il fut commis par le sieur du Chastelet un parjure devant sa Majesté, *qui jamais ne luy parla de ce chef là, ny de serment,* outre que le cours et l'estat de cette affaire ne permettoient pas que l'on y procédast de cette sorte... L'honneur que sa Majesté luy fait de s'en servir encore, doit satisfaire à cette infâme supposition. »

Cette défense nous semble suffisante, et l'accusation de parjure a dû être un moyen mis en avant par le conseil de Marillac pour obtenir plus facilement gain de cause dans une requête de récusation. Le maréchal terminait en effet son discours par une requête de récusation générale de la chambre, fondée sur ce que ses lettres d'établissement n'avaient pas été enregistrées dans une chambre souveraine, tandis que les lettres de la chambre de Verdun l'avaient été au parlement de Bourgogne. Il se retira ensuite sans avoir subi aucun interrogatoire.

La chambre délibéra sur la requête, et il fut arrêté que l'on dresserait procès-verbal de tout ce qui venait de se passer : la requête fut envoyée à Saint-Germain, et le lendemain 29 avril, un arrêt débouta le maréchal, qui, mandé le 30 devant la chambre, subit un interrogatoire de trois jours.

On arrivait au moment critique, tout était disposé pour le jugement; mais on semblait en craindre les conséquences. Dans la première semaine de mai, tous les commissaires de la chambre se rendirent à Saint-Germain pour recevoir les ordres du roi. Louis XIII leur répondit froidement qu'il ne leur demandait qu'une chose, « de juger le maréchal avec la même justice qu'ils rendraient aux moindres de ses sujets. »

Cependant il était si avéré que Paul du Chastelet était l'auteur de la prose rimée, que les amis du maréchal tentèrent un dernier effort pour le faire éliminer du nombre des juges. Ils dressèrent une requête au nom de Marillac, et comme celui-ci était

Digitized by Google

au secret, ils en préparèrent une seconde en leur nom, les joignirent ensemble et les présentèrent aux deux rapporteurs, le 6 mai, à l'entrée de la chambre, après avoir averti tous les commissaires. La requête, écrite au nom de Marillac, contenait en substance « que depuis trois jours, le sieur du Chastelet, entraîné par la force de la vérité, était convenu lui-même qu'il ne pouvait avec bienséance être juge du maréchal; qu'il s'était adressé au sieur de Bullion, pour faire trouver bon à M. le garde des sceaux qu'il s'abstînt du jugement; que d'ailleurs, étant à Châtillon-sur-Seine, il avait dit publiquement que le maréchal de Marillac et le garde des sceaux son frère étaient si méchants et si voleurs, que, s'ils passaient jamais par ses mains, ils n'en sortiraient qu'avec un arrêt de mort. » Plusieurs conseillers, dit le P. Daniel d'après un manuscrit du procès favorable à l'accusé, pensaient qu'avant d'opiner sur cette affaire, du Chastelet devait se retirer puisque la délibération l'intéressait particulièrement; mais celui-ci aurait déclaré qu'il ne sortirait point de sa place parce qu'il ne pouvait ni ne devait la quitter; sur quoi l'on décida que la requête serait portée au conseil par le garde des sceaux et quelques-uns des commissaires. Appelé à Saint-Germain pour s'expliquer sur les faits allégués contre lui, « du Chastelet, d'après le même manuscrit, se défendit mal et fut forcé de convenir qu'il avait fait l'ouvrage et tenu les discours qu'on lui reprochait. On ne prononça point sur la requête, mais le sieur du Chastelet étant sorti du château pour aller chez le cardinal, fut arrêté par un exempt des gardes, qui le mena prisonnier au château de Noisy. Il y demeura jusqu'à ce que le procès fût jugé, et quelque temps après on le conduisit au château de Tours... »

Le motif véritable de l'emprisonnement de Paul du Chastelet est toujours resté un mystère ; chacun a brodé sa légende à ce sujet, et le thème le plus accrédité aujourd'hui parmi les historiens et surtout parmi les biographes, c'est que le maître des requêtes, ne voulant pas prononcer l'arrêt de mort de Marillac, lui avait suggéré de son propre mouvement la requête de récu-

Digitized by Google

sation, et même avait composé la prose rimée pour lui donner un prétexte plausible, procédé qui aurait singulièrement déplu à Richelieu.

Cette version nous paraît peu probable dans son intégrité. La prose rimée était composée depuis près d'un an, et trois requêtes de récusation avaient été présentées contre du Chastelet, qui, sans les prendre au sérieux, était demeuré sur son siége de juge. Il nous est impossible d'admettre qu'il ait composé la prose rimée pour donner à Marillac un prétexte de le récuser: les polémiques engagées des deux côtés au sujet de cette prose, et surtout au sujet du faux serment devant le Roi, nous en semblent une preuve suffisante. Du reste Pellisson, qui avait pu prendre près des contemporains des renseignements aussi exacts que possible, dit simplement: « J'ai su de bonne part de quelle sorte il en parlait avec ses plus familiers amis et j'en ai eu des mémoires très-particuliers qui se réduisent en un mot à ceci, que, désirant de se tirer du nombre des juges, il avait fait lui-même suggérer cette requête de récusation au maréchal, et que son artifice, ayant été découvert par des personnes puissantes, qui lui étaient ennemies, excita le courroux du Roi. » De son côté, la *Gazette de France,* qui paraissait seulement depuis l'année précédente, se borne à dire que le maître des requêtes ayant d'abord nié être l'auteur de certaine prose injurieuse à l'accusé, puis l'ayant reconnu, « cela avait donné sujet au roi de le faire arrêter: sa justice ne pouvant souffrir et moins encore autoriser le mensonge en une matière de telle importance... » Mais il n'est point question de faux serment, ni de négation devant Louis XIII.

Malheureusement Paul du Chastelet, dans les observations qu'il a écrites sur le procès de Marillac, est peu explicite au sujet de son arrestation, il se contente de taxer d'inexactitude le récit de l'affaire de la dernière récusation, tel que le rapportent les partisans du maréchal; mais s'il proteste toujours n'avoir point fait de faux serment devant le roi, il ne nous éclaire point sur le motif de son emprisonnement.

Aussi l'abbé de Saint-Germain n'eut garde de ne pas tirer

Digitized by Google

parti de ce silence en l'attaquant avec violence dans sa *Vérité défendue :*

Le sieur Hay, qui est bien informé de tout ce qui touche le sieur du Chastelet, l'eût bien obligé s'il eût voulu dire pourquoi ce bon commissaire, qu'il dit être si saint et si juste, fut emprisonné par le commandement de Louis le Juste. Cette raison est demeurée dans sa plume, qui a laissé couler *que le garde des sceaux de Chasteauneuf lui mesme se donna la peine de l'arrester :* il fait faire l'office de prévôt au chef de la justice de France, pour prendre une personne de grande considération. Il dit aussi *que ce garde des sceaux estoit son ennemy.* O le malheureux homme! qui a pour ennemis tous ceux qui sont en cette charge, auxquels sans doute son esprit brouillon a esté suspect! »

Voici du reste la rectification du prisonnier:

« Le maréchal escrit faussement, dit-il, que le sieur du Chastelet ne se voulut jamais lever de sa place pour laisser opiner sur la requeste présentée contre luy, le jour qu'il fust arresté; et toutefois, sans qu'il fust mis en délibération, ny mesme proposé par aucun de la compagnie, il se leva de son mouvement. Trop de gens eurent la connaissance de cette retraite, qui fut assez bien relevée, pour ne luy point reprocher cette passion extraordinaire par un mensonge si facile à destruire; il veut encore qu'il fut ouy devant sa majesté la mesme après-dinée, ce qui ne fut point et ne devoit pas être, après le rapport que le garde des sceaux qui ne l'aimait pas avoit fait au roy de ce qui s'estoit passé. La créance qui est deue à un homme dans cette charge, et le principal honneur de cette haute magistrature d'estre la bouche du prince, donnoient avec raison une entière foy à ses paroles; il le falloit tenir pour véritable ou ne s'en point servir...

» Il escrit aussi qu'il fust arrêté par un exempt des gardes au retour de chez le roy, et cependant il est très-certain qu'il n'y alla pas, et que ce fut le garde des sceaux lui-même qui voulut bien s'en donner la peine. Sa Relation porte contre toute vérité que le mesme exempt fust chargé de sa conduite, et pour manquer à dire vrai jusques aux choses indifférentes qui le touchent,

Digitized by Google

elle veut que le château de Noisy soit le premier lieu de sa détention, et toutefois il ne fut mené qu'à Villepreux. »

Ainsi, d'après du Chastelet lui-même, il n'alla point chez le roi; et, ce qui semble résulter de toute cette apologie, c'est que son arrestation aurait eu pour motif un rapport malveillant du garde des sceaux, sur son attitude dans l'affaire de la récusation. La vérité n'est pas très-facile à dégager au milieu de ces imbroglios. Nous pensons, pour notre compte, que du Chastelet dut s'émouvoir du mouvement de l'opinion publique, qui trouvait étrange que l'auteur avoué de la prose rimée siégeât parmi les juges du maréchal. Pour ne point trop déplaire à Richelieu, vis-à-vis duquel il gardait cependant une certaine indépendance d'attitude, du Chastelet attendit jusqu'au dernier moment, et nous ne sommes pas éloigné de croire qu'arrivé à la limite fatale du procès, il ait en effet suggéré lui-même aux amis du maréchal la quatrième requête de récusation, dans l'intention, si elle était rejetée, de se retirer de lui-même. Une indiscrétion fit connaître probablement ce projet au garde des sceaux, et comme Châteauneuf n'aimait pas l'esprit mordant du maître des requêtes, il en parla au cardinal et au roi à Saint-Germain. Furieux de voir un vote défavorable au maréchal lui échapper, Richelieu ordonna l'arrestation de son apologiste, et du Chastelet fut conduit à Villepreux. Le Vassor prétend que tout cela n'était que rouerie et complot préparé d'avance entre le maître des requêtes et le cardinal pour en imposer au public; mais nous avons peine à le croire; car du Chastelet resta fort longtemps en prison, et ne dut sa mise en liberté qu'à son livre des *Observations sur la vie et la mort de Marillac,* dans lesquelles il exaltait Richelieu et justifiait la condamnation du maréchal.

Deux jours après l'arrestation de Paul du Chastelet, Marillac fut en effet condamné à la peine de mort. Tous les juges avaient été d'accord sur l'accusation. Il fut à l'unanimité déclaré convaincu « de péculat, concussions, levées de deniers, exactions, faussetés, suppositions de quittances, foules et oppressions par lui faites sur les sujets du roi. » Il n'y eut division que sur

Digitized by Google

l'application de la peine : treize juges opinèrent pour la mort, et dix pour le bannissement ou prison perpétuelle avec privation de ses charges et biens. L'arrêt fut exécuté en place de Grève le 14 mai, et la seule faveur qu'on fit au maréchal fut de placer l'échafaud près du perron de l'Hôtel-de-ville, pour lui éviter le transport dans la charrette des condamnés.

Pontis prétend dans ses *Mémoires* que, « lorsqu'on vint dire au cardinal de Richelieu que le maréchal était condamné à mort, il dit qu'il n'aurait pas cru que cette affaire en dût venir jusque là ; mais qu'il paraissait que les juges avaient des lumières que les autres n'avaient pas. C'est ainsi qu'après avoir employé tous les moyens possibles pour perdre celui qu'il n'aimait point, il voulut se justifier en apparence en jetant sur les juges la haine d'une condamnation que tout le public a attribuée à lui seul... »

Nous n'avons pas besoin de dire combien ce propos, attribué à Richelieu par un de ses ennemis et raconté depuis par tous les biographes de Marillac, nous paraît peu vraisemblable. Il suffit de lire la longue dissertation que le cardinal consacre à ce sujet dans ses *Mémoires*, pour s'en convaincre. Puisant des exemples dans l'ancienne histoire de France, Richelieu montre que Marillac n'est pas le premier grand officier de la couronne qui ait subi la peine capitale pour des malversations ; et justifiant même l'établissement de la chambre de justice en dehors du Parlement, juge naturel du maréchal, il remarque « que les rois prédécesseurs de sa majesté en ont, en semblables occasions, ordinairement ainsi usé, et que cela est si juste, *que le garde des sceaux de Marillac même en a fait une ordonnance de son code nouveau...* »

Richelieu terminait ainsi par un argument sans réplique : le maréchal avait été d'avance condamné par son frère, et nous citerons pour notre garant ce passage de M. H. Martin, qui parle ainsi dans son *Histoire de France :*

« La plupart des généraux n'étaient point, en effet, plus scrupuleux que Marillac, et sa condamnation était inouïe, mai

Digitized by Google

elle était légale, comme pénalité, sinon comme juridiction : pour toute réponse, on n'eut qu'à lui montrer le code Micheau, rédigé par son frère! Les sévères ordonnances de François Ier et des derniers Valois contre le péculat et la concussion y étaient renouvelées et aggravées. La peine de mort y était partout prodiguée... »

Beaucoup d'historiens, hostiles à Richelieu, lui ont vivement reproché d'avoir fait couler tant de sang illustre des Bouteville, des Marillac, des Montmorency, des Cinq-Mars. Mais en vérité la naissance met-elle au-dessus des lois? et lorsqu'un duc et pair, un maréchal de France, ou un grand écuyer, aura ou volé, ou assassiné, ou appelé l'étranger sur le sol de la patrie, devra-t-on l'absoudre à cause des hautes dignités dont il est revêtu? Le cardinal a choisi ses victimes parmi ses ennemis politiques, c'est vrai, mais ces victimes étaient-elles innocentes? et lorsque la violation des lois était à l'ordre du jour, ne fallait-il pas des exemples? Au reste, Richelieu, quoi qu'en dise Pontis, n'a pas hésité à trouver méritée la condamnation de Marillac, et ces deux lignes de son *Testament politique* en font assez foi : « Vous fîtes trancher la tête au maréchal de Marillac, dit-il en s'adressant au roi, avec d'autant plus de raison, qu'ayant été condamné en justice, la constitution présente de l'État requérait un grand exemple. » C'est assez clair; et nous ne nous étendrons pas davantage sur ce sujet, mais nous conseillerons de relire le chapitre V de la seconde partie du *Testament*, intitulé : « La peine et la récompense sont deux points tout à fait nécessaires à la conduite des États. » Après cette lecture, on sera convenablement édifié sur les idées de Richelieu à l'égard « des particuliers qui font gloire de mépriser les lois et les ordonnances d'un État. »

Mais revenons à Paul du Chastelet.

RENÉ KERVILER.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

LE SEIGNEUR DE BAZOGES*

III

Vive le Roi!

Dès le lendemain de son retour, le seigneur de Bazoges fit introduire dans le château les trente jeunes gens du bourg, exercés depuis longtemps par Hubert au maniement des armes, et qui savaient se servir de l'épée et de l'arquebuse aussi bien que les meilleurs soldats. La garnison se trouva ainsi au complet, et composée de cinquante solides et fidèles défenseurs. Hubert parcourut les six paroisses voisines de Bazoges, dont les populations, animées de la plus grande haine contre les Espagnols, avaient promis de se lever au premier signal pour la défense du château, et assuraient ainsi un secours d'un millier d'hommes assez bien armés et habitués, pendant ces longues et tristes guerres, à laisser souvent la charrue pour prendre la pique et les faulx emmanchées à l'envers. Hubert prévint en secret les chefs de paroisse de se tenir prêts pour le 26, et il convint avec eux que, si l'attaque avait lieu, le signal serait donné par un drapeau arboré au haut du donjon, pour être aperçu de tout le pays, et qu'alors le tocsin appellerait aux armes dans toutes les paroisses. Ces préparatifs terminés dans les trois jours qui précédèrent le lundi, le chevalier fit l'inspection des armes et des munitions qu'il avait au château et attendit.

Le lundi, au point du jour, le soldat qui veillait dans l'échauguette, au sommet du donjon, crut apercevoir dans le lointain, du

* Voir la livraison d'août, pp. 132-144.

Digitized by Google

côté de Chantonnay, une masse noire, qui semblait se mouvoir au milieu des brouillards du matin. Après un examen plus attentif, il reconnut avec certitude une troupe armée qui s'avançait lentement vers Bazoges, et, sans plus hésiter, il jeta le cri d'alarme. Le chevalier et Hubert étaient déjà debout, et se hâtèrent de monter à la plate-forme formant galerie au haut du donjon. Marie les y rejoignit promptement, et ce fut elle qui reconnut que cette troupe armée, signalée par le factionnaire, était bien réellement composée de soldats espagnols. Hubert hissa, sans perdre un instant, le drapeau qui devait servir de signal pour toute la contrée, et reçut l'ordre de faire sonner le tocsin, et d'introduire dans le préau quarante habitants du bourg, moins bien exercés que ceux qui étaient déjà depuis deux jours dans le château, mais qui pouvaient encore utilement contribuer à la défense des murailles de l'enceinte. Le chevalier leur distribua des armes, plaça habilement ses postes, et prit lui-même sa vieille et glorieuse armure. Ces préparatifs rapidement exécutés, il remonta à la plate-forme, où Marie était restée et avait continué ses observations.

— Mon père, dit Marie, ils marchent lentement, mais ils avancent toujours; dans une demi-heure, ils arriveront au bourg. Je les vois très-distinctement; ils ont en avant un petit corps de cavalerie, une cinquantaine de corselets de fer, et à leur tête cet odieux capitaine Alonzo. Ils sont suivis par cent ou cent cinquante fantassins, faciles à reconnaître à leurs casaques espagnoles et à la croix rouge de la Ligue. Mais entre l'infanterie et la cavalerie, j'aperçois des chevaux attelés à un lourd fardeau dont je ne me rends pas bien compte.

— Ma chère enfant, ne serait-ce point une pièce d'artillerie?...

— Oui... maintenant j'en suis certaine, c'est un gros canon qu'ils traînent péniblement dans les mauvais chemins et qui retarde leur marche.

— Voilà qui devient grave, murmura le chevalier, les murailles du château de Bazoges n'ont encore jamais subi l'attaque de ces maudits engins. J'espère qu'elles résisteront, et, dans tous les cas, l'ennemi

Digitized by Google

nous trouvera sur la brèche, et chaque pierre lui coûtera cher. Pour toi, Marie, tu serais trop exposée sur cette plate-forme, descends dans la grande salle ou dans ton oratoire. Tu y seras en sûreté pendant la lutte qui va avoir lieu, et où, s'il plaît à Dieu, nous serons victorieux.

— Non, mon père, je ne me cacherai pas, lorsque vous combattrez pour moi. Votre sang coule dans mes veines et je n'ai pas peur. Je resterai ici, où du moins je peux rendre quelques services en signalant les préparatifs des Espagnols et tout ce qui se passera hors du château.

Cependant la colonne d'attaque avait continué sa marche; elle approchait et touchait aux premières maisons du bourg. Mais d'un autre côté, le signal d'alarme arboré au haut du donjon avait été promptement aperçu, et déjà le tocsin sonnait dans toutes les paroisses voisines de Bazoges, et appelait aux armes les populations de la campagne.

Les Espagnols s'étaient arrêtés à l'entrée du bourg, et le capitaine Alonzo se présenta lui-même devant le pont-levis du château, suivi d'un trompette et avec le drapeau parlementaire.

— Je ne veux avoir aucun rapport avec cet aventurier, s'écria le chevalier; qu'il se retire ou je fais tirer sur lui!

— Mon père, dit Marie, nous avons tout intérêt à gagner du temps. Je comprends votre répugnance, ne paraissez pas, mais laissez Hubert parlementer, et qu'il tâche de nous obtenir un armistice d'une heure; ce délai suffira à nos défenseurs de la campagne pour arriver au secours du château.

Le chevalier fit signe qu'il consentait et Hubert descendit.

Quelques instants après, il revint. Le capitaine ne voulait traiter qu'avec le seigneur de Bazoges lui-même; il protestait, d'ailleurs, de son respect pour lui, se mettait aux pieds de la noble châtelaine, et assurait qu'il se présentait en ami, pour obtenir l'entrée du château et le mettre à l'abri d'une attaque des protestants; mais il ajoutait qu'un ordre formel de la Ligue le mettait dans l'obligation de recourir à la force si ses instances n'étaient pas écoutées. Enfin,

Digitized by Google

il n'avait pas voulu consentir à une suspension d'une heure, et n'avait accordé qu'une demi-heure.

— Il n'aura de nous que des arquebusades et des coups d'épée, dit le chevalier. Hubert, fais barricader fortement la cour intérieure. Malgré leur canon, avec l'aide de Dieu, nous résisterons assez longtemps, pour laisser arriver le secours annoncé déjà par le tocsin qui bat de tous côtés; ils auront fort à faire, lorsqu'ils seront ainsi pris entre deux feux.

Dom Alonzo avait rejoint sa troupe, arrêtée à l'entrée du bourg sous le commandement du lieutenant Gomez, officier aux moustaches grises, longtemps simple sergent dans les vieilles bandes des guerres d'Italie.

— Gomez, dit le capitaine, le tocsin qui bat dans tous les clochers autour de nous, nous prévient qu'un essaim de guêpes va tout à l'heure bourdonner à nos oreilles. Vous savez comment on fait taire les *mahustres*, lorsqu'ils deviennent gênants. Placez vingt hommes à chaque entrée du bourg; lorsque le moment sera venu, ils chargeront sur cette *ribaudaille* de manière à la dégoûter du jeu, et à nous en débarrasser. La prise du château nous donnera plus de mal, et pourtant, il faut que dans deux heures il soit à nous, de gré ou de force. Ecoutez bien mes ordres et faites-les exécuter.

J'ai remarqué une grande maison, en face du château, à cinquante pas du pont-levis; vous l'occuperez avec cinquante arquebusiers. Dans la cour qui en dépend, vous placerez notre pièce d'artillerie, sur laquelle je compte surtout pour broyer ces vieilles murailles; vous percerez le mur qui donne sur la place, en face du château. Il servira d'embrasure au canon, qui sera ainsi à l'abri des arquebuses, et qui, s'il est bien dirigé, doit, au bout de quelques volées, couper les chaînes du pont-levis, briser la porte de fer, et faire une large brèche dans les murs. Ce sera là notre attaque principale. Comme diversion, trente hommes se jetteront plus loin dans les fossés avec des échelles, escaladeront le mur d'enceinte, qui a trop d'étendue pour être bien défendu. Une fois maîtres du préau, ils nous aideront dans l'attaque du donjon. Je laisserai à tout événement la plus forte portion de notre cavalerie en bataille,

Digitized by Google

à cent pas du château, pour se porter où besoin sera. Pour moi, je commanderai la colonne qui se présentera sur la brèche lorsqu'elle sera praticable; mais dites bien à nos gens que si, comme je l'espère, nous prenons le château, je défends, sous peine de mort, toute espèce de pillage et de désordre, et j'ordonne les plus grands ménagements pour le vieux chevalier, et les plus respectueux égards pour la noble châtelaine. Vous savez que ces ménagements sont peu dans mes habitudes, mais ici, j'ai des motifs personnels pour agir ainsi. Au reste, avec les moyens dont nous disposons, nous n'avons pas besoin de plus de deux heures pour être les maîtres du château. L'attaque commençant à sept heures, nous pourrons à neuf ou dix heures continuer notre marche sur l'Aiguillon, et nous y arriverons sûrement avant trois heures du soir, moment fixé pour le débarquement que nous attendons. Je laisserai ici une garnison de cinquante hommes et la pièce de canon, qui va nous être très-utile, mais qui retarde beaucoup notre marche. En revenant de la mer, nous déposerons ici nos munitions et notre gros bagage. J'ai accordé une suspension d'hostilités d'une demi-heure. Je connais trop bien l'entêtement du vieux chevalier, pour espérer qu'il nous ouvrira les portes du château, mais ce délai nous était nécessaire pour faire tous nos préparatifs. Allez, profitez du temps, et qu'il ne soit pas tiré un seul coup d'arquebuse avant que je n'en aie donné le signal.

Le lieutenant Gomez s'éloigna pour exécuter ces ordres, et les Espagnols, abrités par les maisons, disposèrent tout en silence pour la prochaine attaque.

La demi-heure venait d'expirer, lorsqu'on entendit un grand bruit à l'une des entrées du bourg de Bazoges. Deux cents habitants d'une paroisse voisine, sans attendre l'arrivée des autres contingents, avaient voulu forcer le passage et venaient d'être repoussés. Le chevalier, témoin de ce premier échec, se désolait d'une imprudence qui pouvait tout compromettre, si chaque paroisse se faisait ainsi écraser en détail.

— Mais, mon père, les voilà qui se rallient; ils se jettent dans les jardins et dans les maisons et s'y retranchent.

Digitized by Google

— A la bonne heure ! ma chère enfant, ils peuvent ainsi attendre les autres, et en faisant tous ensemble un grand effort, nous repousserons ces Espagnols, qui sont peu nombreux.

— Mon père, ne voyez-vous pas sur la route de la Caillère des nuages de poussière qui semblent soulevés par un corps de cavalerie ?

— C'est une illusion, répondit le chevalier. Je connais les plans de nos amis de Fontenay, et aucun secours ne peut nous venir de ce côté-là.

— Pourtant, reprit Marie, je ne me trompe pas. Je reconnais maintenant la cavalerie royale ; je vois distinctement une cinquantaine de lances en première ligne et au moins cent arquebusiers à cheval. Cette troupe avance au galop, sous les ordres d'un chef dont le casque est orné d'un panache blanc. Je vois aussi, à dix pas en avant, un chevalier armé de toutes pièces, dont l'armure est entièrement noire, et qui semble par ses gestes exciter la troupe à précipiter encore davantage sa marche. — Les voilà qui arrivent. — Dans quelques instants ils seront dans le bourg. Mais leur approche a été signalée à l'ennemi. Le capitaine Alonzo remonte précipitamment à cheval et se met à la tête de ses cavaliers, restés en bataille sur la place. Le détachement espagnol, placé à la principale entrée du bourg, est renversé et mis en fuite. Les paysans, avec de grands cris, se joignent à leurs libérateurs. Ils arrivent, ils arrivent, rapides comme la foudre, le chevalier noir toujours en avant. Le capitaine Alonzo se précipite à sa rencontre, lui tire à six pas un coup de pistolet et le manque. Le chevalier le frappe de sa lance et le renverse mort à ses pieds. Je ne peux plus rien distinguer dans cette affreuse mêlée..... O mon Dieu, ayez pitié de nous, et donnez la victoire à nos défenseurs !.....

Mais le seigneur de Bazoges n'écoutait plus ; il était déjà descendu dans la cour du château.

— Sortons tous ! s'écriait-il... Joignons-nous à nos amis, combattons avec eux. Allons, Hubert, fais baisser à l'instant le pont-levis, et que pas un homme ne reste derrière les murs.

Le pont-levis s'abaissa et le vieux chevalier, l'épée nue à la main,

Digitized by Google

se précipita en avant, suivi de toute la garnison du château. Mais lorsqu'il arriva sur le théâtre de la lutte, tout était déjà terminé. Le capitaine Alonzo, la poitrine traversée d'un coup de lance, était étendu sans vie sur la poussière, son jeune page était renversé près de lui, frappé mortellement en voulant le défendre. Cinq Espagnols avaient été tués dans ce rapide combat. Tous les autres étaient prisonniers, ou fuyaient dans la campagne, poursuivis par les paysans. Le chef de la troupe victorieuse descendit de cheval, leva la visière de son casque, et se jetant dans les bras du seigneur de Bazoges, lui montra la figure bien connue de Châteaubriand des Roches-Baritaud, excellent ami, dont la présence et le secours étaient bien inattendus.

— Je vous expliquerai, dit des Roches-Baritaud, comment je me trouve si heureusement ici pour vous aider contre ces coquins d'Espagnols, mais vous devrez surtout des remerciements à ce brave chevalier que vous voyez près de moi, caché sous son armure noire. Je vous le nommerai tout à l'heure, et auparavant votre cœur l'aura peut-être deviné. Mais avant tout, il faut en finir avec les Espagnols. Il y a encore là, dans cette maison, près de nous, cinquante arquebusiers qui gardent la pièce de canon dont ils allaient se servir contre le château. Ils ne peuvent nous échapper : nos soldats et les paysans les cernent de tous les côtés, et le sénéchal du Bas-Poitou, votre ami Pierre Brisson, qui est ici avec nous, vient de les sommer de se rendre à discrétion, et avec son énergie ordinaire ne leur a laissé que quelques minutes pour tout délai. S'ils hésitent, nous les abandonnerons à la population, qui en fera bonne justice, et les punira de leurs vieux méfaits.... Mais voilà qu'on nous les amène entre deux haies de soldats qui ont bien de la peine à les protéger contre l'exaspération de la foule.

Et, en effet, les prisonniers espagnols arrivaient désarmés, mais toujours sombres et fiers, conduits par le lieutenant Gomez.

— Sénéchal, dit des Roches-Baritaud, réunissez nos soldats, mettez-vous à la tête de la colonne, les prisonniers au milieu. Sans perdre un instant, partez pour l'Aiguillon. C'est là qu'il faut terminer ce que nous venons de commencer si heureusement. Le plan pri-

Digitized by Google

mitif arrêté à Fontenay est modifié par ce qui vient de se passer ici, mais en devient plus facile. Vous savez que trois navires espagnols, chargés de troupes et de munitions, attendent le capitaine Alonzo pour leur débarquement. La lettre du capitaine ayant été interceptée, ils n'ont pas reçu de nouvelles et doivent croiser à la portée du rivage. Vous vous réunirez au régiment de Rochechouart, qui est déjà arrivé sur le terrain. Vous montrerez sur les dunes les casaques espagnoles de nos prisonniers ; vous tacherez enfin de faire croire à la présence du capitaine Alonzo et de déterminer le débarquement. S'ils se défient du stratagème, ils hésiteront au moins, et laisseront à la flotte de La Rochelle le temps d'arriver à l'heure convenue, et elle suffira contre ces navires, trop pesamment chargés pour pouvoir opposer une sérieuse résistance. Ainsi, dans tous les cas, leur défaite me paraît certaine. L'affaire terminée, vous embarquerez les prisonniers sur notre flotte victorieuse et elle les conduira dans les prisons de La Rochelle. Le régiment de Rochechouart et nos cent arquebusiers à cheval se dirigeront immédiatement sur la ville de Montaigu et y conduiront l'artillerie prise sur l'ennemi. Vous ne garderez avec vous que cinquante lances, et vous viendrez demain matin me rejoindre ici, où il me reste une mission à remplir. Vous me rendrez compte de ce qui se sera passé, et nous rejoindrons ensemble nos troupes devant Montaigu, où il faut achever de détruire les débris de la bande du capitaine Alonzo.

Le lieutenant Gomez éleva la voix : — Seigneur, nous sommes vos prisonniers et nous ne vous demandons qu'une seule grâce, celle d'emporter avec nous le corps de notre capitaine, et de nos compagnons tombés en combattant près de lui.

— J'y consens, dit des Roches-Baritaud, votre capitaine a mérité son sort, mais il est mort en brave.

Pierre Brisson ne prit que le temps de serrer la main au seigneur de Bazoges, forma sa colonne, et plaça les prisonniers entre deux lignes de cavaliers. Les Espagnols posèrent les corps du capitaine et de leurs compagnons sur des piques croisées; ils partirent poursuivis par les malédictions de la population accourue de tous côtés.

Digitized by Google

Des Roches-Baritaud, au milieu de cette foule émue et frémissante, fit signe qu'il voulait parler.

— Cessez, mes amis, ces cris de haine et de colère. Dans ce beau jour, il ne doit y avoir dans vos cœurs que des sentiments de joie et de bonheur. Les Espagnols sont vaincus et chassés pour toujours, et je vous apporte une grande et heureuse nouvelle : le roi est entré à Paris. J'étais près de lui, il y a quatre jours..... J'ai assisté à son triomphe, toutes les portes étaient ouvertes, les rues jonchées de fleurs. Le peuple, confondu avec les soldats, ivre d'enthousiasme et de joie, entourait, portait son libérateur, qui était lui-même heureux comme un père qui retrouve ses enfants, après de longs malheurs.

Le vieux chevalier, tête nue et la main élevée vers le ciel, plia un genou jusqu'à terre et s'écria :

— O mon Dieu, je vous adore et je vous remercie. Vous m'avez soumis autrefois à de cruelles épreuves, mais aujourd'hui vous comblez tous mes vœux. Le roi est revenu à la foi de ses pères, il est rentré dans la capitale de son royaume, et nous a délivrés de l'étranger et de nos malheureuses guerres civiles. Tous nos maux sont finis. Un seul cri doit sortir de toutes nos poitrines, le vieux cri de la France trop longtemps oublié..... Vive le roi !.....

Le cri de Vive le roi ! fut répété avec enthousiasme par la foule et retentit au loin dans le bourg et dans la campagne.

— Rentrons au château, dit le seigneur de Bazoges, allons partager la joie de cette belle journée avec ma fille, qui a traversé avec moi courageusement bien des jours de malheurs, et qui sera heureuse aussi de remercier nos libérateurs.

Marie les reçut à l'entrée du château, d'où elle avait assisté à tout ce qui s'était passé et avait tout entendu; elle exprima vivement sa reconnaissance à des Roches-Baritaud, le vieux ami de sa famille, qu'elle connaissait depuis longtemps. Elle remercia plus timidement, mais avec de sincères et gracieuses paroles, le chevalier inconnu, vainqueur de l'odieux capitaine Alonzo ; et malgré la visière qui cachait son visage, elle remarqua l'émotion profonde qu'il éprouva en entrant au château.

Digitized by Google

Lorsqu'ils furent seuls dans la salle du donjon. — Maintenant, dit des Roches-Baritaud, j'ai à vous expliquer ma présence ici et celle du brave chevalier à qui est dû surtout le succès que nous venons de remporter. Le roi, le soir même de son entrée à Paris, m'a ordonné de me rendre immédiatement dans le Bas-Poitou, pour le délivrer du brigandage des bandes espagnoles à la solde du duc de Mercœur, et y rétablir partout la paix et l'harmonie par le rapprochement de tous les honnêtes gens. Le roi m'a chargé de faire surtout appel à ses anciens amis, pour faire cesser dans leurs familles les malheureuses séparations qu'ont pu y causer nos longues guerres civiles; et en me donnant pour compagnon un de ses plus braves capitaines qu'il aime beaucoup et qui n'est point pour vous un étranger, il m'a recommandé de l'appuyer vivement près de vous; sa bonne lance, il n'y a qu'un instant, vient déjà de plaider sa cause.

Nous sommes partis sans retard de Paris, et partout sur notre route nous avons annoncé le triomphe du roi, au milieu de la joie et de l'enthousiasme des populations. En passant à Saumur, nous avons pris avec nous un petit corps de cavalerie, des forces plus considérables d'infanterie nous suivent, mais nous n'avons pas pu les attendre. Arrivés hier au soir à Fontenay, nous avons appris que le régiment d'infanterie de Rochechouart était déjà en route pour l'Aiguillon, sous le commandement de son colonel et de Nicolas Rapin; mais en même temps, le maire nous a communiqué un avis très-sûr qu'il venait de recevoir de Montaigu peu d'instants après le départ du régiment, et qui le prévenait que le capitaine Alonzo partait cette nuit même avec une pièce de canon, et avait la ferme intention de brusquer, en passant, une sérieuse attaque contre le château de Bazoges. Il n'y avait pas à hésiter, le plan de campagne se trouvait ainsi modifié, il fallait avant tout vous secourir. Nous n'avons donné que quelques instants de repos à nos hommes et à nos chevaux. Nous sommes partis pour Bazoges et nous sommes heureusement arrivés à temps. Vous avez devant vous le brave chevalier qui a abattu à ses pieds le capitaine Alonzo, et qui est due surtout la rapide défaite des Espagnols, surpris et

Digitized by Google

écrasés. Sous l'armure qui le couvre encore, après ce glorieux combat, il se présente ici en suppliant. C'est un chef renommé de l'armée royale, devenu ferme catholique à l'exemple du roi; c'est votre proche parent et il est digne de vous. Au nom du roi qui m'a chargé de plaider près de vous la cause de son fidèle et vaillant serviteur, au nom de la vieille amitié que j'ai toujours eue pour vous et pour votre famille, Girard de Bazoges, je vous demande de rendre à Henri de Peinevert, votre neveu, l'affection que vous aviez pour lui dans ses jeunes années.....

Mais déjà Henri avait jeté le casque qui cachait son visage et s'était précipité dans les bras de son oncle.

— Mon pauvre Henri, dit le chevalier, sois le bien venu. D'affreux malheurs nous ont longtemps séparés. Je sais que tu étais l'ami de Raoul et que tu l'as pleuré comme nous; mais tu portais l'épée dans les rangs de ses meurtriers, et tant qu'a duré cette horrible guerre civile, ta présence sous notre toit en deuil aurait été un outrage à la mémoire de mon fils bien-aimé, l'objet de mes cruels regrets. Mais aujourd'hui, des temps plus heureux nous rapprochent; la paix et la conciliation remplacent la guerre, le deuil et la discorde. Le ciel t'a éclairé, et tu viens aussi de combattre vaillamment pour nous: reprends ta place dans la famille et dans notre affection.

Marie était debout près de son père, heureuse de ce qu'elle venait d'entendre, mais trop émue pour pouvoir exprimer sa joie.

Henri s'inclina devant elle :

— Marie, me reconnaissez-vous?... Me permettrez-vous de vous dire tout ce que j'ai souffert pendant mon long et cruel exil?.. Chaque jour je me rappelais les souvenirs de notre enfance si heureuse, et de notre jeunesse si remplie d'affection et d'espérances, où nous faisions tant d'heureux rêves, que le souffle du malheur a si promptement brisés!.. Votre douce et charmante image était sans cesse dans mon cœur sous la tente du soldat, et au milieu des périls et des calamités de cette guerre maudite... Bien souvent au moins j'ai pu veiller aux portes du château de Bazoges pour assurer votre sécurité, gardien malheureux et inconnu, à qui l'entrée de vos murailles était interdite, mais qui était prêt à donner sa vie

Digitized by Google

pour vous... Oh! je vous ai aimé de toute la force de mon âme! Marie, je vous en supplie, dites-moi que dans ces mauvais jours vous ne m'avez pas maudit, et que vous m'avez plaint quelquefois?...

— Henri, dit Marie d'une voix tremblante, je ne vous ai jamais oublié, et elle lui tendit la main, qu'il couvrit de ses ardents baisers.

— Ma mission n'est pas encore terminée, reprit des Roches-Baritaud. Mon cher chevalier, vous avez reçu Henri comme un neveu que vous êtes heureux de retrouver, accordez-lui plus encore, soyez maintenant son père. Le royal protecteur dont je ne suis ici que l'interprète, sait qu'autrefois Henri était le fiancé de Marie; il vous demande de renouer les nœuds que le malheur a défaits sans pouvoir les briser, et de récompenser un amour si constant, après ces cruelles épreuves si courageusement supportées. Et moi, qui ai été témoin de la profonde douleur d'Henri, lorsque ses plus chères et ses plus douces espérances paraissaient perdues, je voudrais aussi être le témoin de son bonheur, et je sollicite de vous et de Marie la faveur d'assister à cette heureuse union, dès demain, avant mon départ pour l'armée.

— Ce jour est trop beau pour que le bonheur n'y soit pas complet, dit en souriant le vieux chevalier. Si Marie y consent, le mariage aura lieu demain, mon cher Châteaubriand, et vous y assisterez. Du haut du ciel, j'en suis certain, Raoul applaudit au rapprochement de notre famille, et s'unit au roi et à votre amitié pour nous demander de ne plus retarder l'union de sa sœur bien-aimée avec l'ancien ami et le plus cher compagnon de sa jeunesse.

— Henri, dit Marie, je vous en ai déjà fait l'aveu sincère, je ne vous ai jamais oublié. Pendant longtemps, un cruel sentiment de tristesse se mêlait à votre souvenir. J'avais brisé toute espérance dans mon cœur; si la main toute-puissante de Dieu n'avait pas écarté les obstacles qui nous séparaient, j'aurais fini ma vie dans un monastère, et je n'aurais demandé qu'au ciel le bonheur que je n'aurais pas pu trouver sur la terre. Aujourd'hui devant mon père, qui m'y autorise, en présence du meilleur ami de notre famille, Henri, je vous engage ma foi, demain je serai à vous.

Digitized by Google

Elle tendit de nouveau la main à son fiancé, qui la remercia à genoux. Le bonheur était rentré au château de Bazoges.

Le lendemain matin, le sénéchal Pierre Brisson revint de l'Aiguillon avec d'excellentes nouvelles. Tout s'était passé comme des Roches-Baritaud l'avait prévu, les Espagnols s'étaient défiés du stratagème employé pour déterminer le débarquement ; mais pendant leurs hésitations, la flotte de La Rochelle avait paru tout à coup, et, favorisée par le vent, était arrivée rapidement sur les trois vaisseaux, trop chargés pour fuir et trop embarrassés pour pouvoir se défendre. Dès le premier choc, un des navires espagnols avait été coulé à fond avec son équipage et les cent soldats qu'il avait à bord. Les deux autres navires avaient été obligés de se rendre et de livrer leurs deux cents soldats, l'artillerie et les munitions destinées au débarquement. Tous les prisonniers avaient été réunis sur la flotte victorieuse, pour être conduits dans les prisons de La Rochelle. L'artillerie avait été débarquée avec les munitions pour servir au siége de la ville et du château de Montaigu ; et les troupes, sous les ordres du colonel du régiment de Rochechouart et de Nicolas Rapin, s'étaient dirigées par la route la plus directe sur ce dernier repaire des bandes espagnoles.

Des Roches-Baritaud, après avoir écouté le rapport du sénéchal, lui dit en riant : — Nous avons battu les Espagnols et réconcilié nos amis. Le roi sera content de nous et trouvera que nous avons bien servi son cœur et son habile politique. Après la cérémonie qui aura lieu tout à l'heure, nous partirons sans retard pour Montaigu. Henri ne viendra pas avec nous, son absence laisserait à Bazoges trop de regrets. Nous suffirons bien pour réduire promptement cinquante ou soixante coquins, derniers débris de la bande d'Alonzo.

Le mariage se fit quelques instants après dans l'église de Bazoges, en présence des populations accourues la veille pour la défense du château et restées pour assister à cette heureuse fête. A la sortie de l'église, la foule témoigna sa joie et son affection pour les habitants du château par de vives acclamations, et le cri de Vive le roi! mille fois répété, vint encore s'y joindre, cri de bonheur et de délivrance

Digitized by Google

qui se retrouve toujours en France lorsqu'à des temps de trouble et de calamités succèdent des jours plus heureux.

Des Roches-Baritaud et le sénéchal prirent congé de leurs amis et partirent pour Montaigu. Peu de jours après, le château fut pris d'assaut et il ne resta plus un seul Espagnol dans tout le Bas-Poitou. La paix et la prospérité furent rendues à ces malheureuses contrées, si longtemps ensanglantées et dévastées par la guerre.

Henri et Marie, heureux après tant de tristes jours, entourèrent leur père de leurs soins les plus tendres, et le vieux chevalier sembla rajeunir en trouvant autour de lui une félicité si vive et si pure. L'année suivante le ciel lui accorda une nouvelle joie par la naissance d'un petit-fils, dont il fut le parrain, et qui combla tous ses vœux. — Deux années de bonheur s'écoulèrent encore, il atteignit sa quatre-vingt-neuvième année, et il sentit enfin ses forces l'abandonner peu à peu et lui annoncer le prochain terme de sa vie.

Un soir, assis dans le grand fauteuil qu'il ne pouvait plus quitter, dans le salon du donjon, il fit approcher Henri et Marie et leur dit d'une voix encore ferme :

— Mes chers enfants, le moment de notre séparation est proche, je vais rejoindre Raoul et j'espère qu'un jour nous serons tous réunis dans le ciel. En attendant, soyez heureux sur cette terre. La main habile et puissante de notre grand et excellent roi saura bien maintenir l'union des honnêtes gens, et vous mettre à l'abri des temps mauvais que nous avons traversés. Mais quoi qu'il arrive, ne soyez jamais ni protestants, ni ligueurs, restez toujours catholiques, royalistes et bons Français.

Après avoir béni ses enfants et son petit-fils, il reçut de son ami, le vénérable abbé de la Grainetière, les secours que l'Eglise apporte à ses fidèles lorsque vient leur dernier jour ; et il s'éteignit avec le calme et la sereine confiance du vieux soldat qui a toujours été sans peur et sans reproche, et du chrétien qui a fait son devoir sur cette terre et croit fermement à la vie future et à la bonté de Dieu.

E. G. du Fougeroux.

Digitized by Google

LA PIERRE TOMBALE D'ANTOINETTE DE MAGNELAIS

DAME DE VILLEQUIER.

Après la révolution, la ville de Cholet plaça son hôpital dans le couvent des cordeliers et dans celui des cordelières, qui le joignait. Depuis, en 1832, l'administration de l'hospice, ayant fait niveler le sol de la chapelle des cordeliers, pour la recarreler, un maçon trouva, enfouie à peu de profondeur, une pierre tombale, haute de soixante centimètres et longue de quatre-vingt-dix, autour de laquelle existe un encadrement sculpté, où l'on voit, à la partie supérieure, un peu endommagée, deux lévriers; et, au côté droit, une vigne dont le feuillage et les grappes de raisins sont remarquables. Dans cet encadrement, des caractères gothiques et en relief forment l'inscription suivante :

CHY GIST NOBLE ET PUISSANTE DAMOISELLE ANTOINETTE DE MAGNELAYS EN SON VIVANT DAME DE VILLEQUIEZ ET DE MAGNELAYS VICOMTESSE DE LA GUIERCHE EN TOURRAINE ET DE SAINT-SAUVEUR LE VICOMTE DAME DE MONTRÉSOR ET DE MENETOUSALON DES ISLES DE MARENNES D'OLÉRON ET DE CETTE VILLE DE CHOLET QUI TRÉPASSA LE VJ O DE NOVEMBRE L'AN MCCCC LXX. DIEU EN AIT L'AME. AMEN.

Nous n'avons pas pu découvrir, dans la chapelle des cordeliers, le caveau où fut déposé, en 1470, le cercueil d'Antoinette de Magnelais; les recherches que nous avons faites à ce sujet nous ont appris que ce tombeau n'avait point été détruit pendant la révolution; ce qui nous fait présumer que sa destruction a eu lieu à l'époque des guerres de religion. En ce moment, comme en 1793, on violait les

Digitized by Google

tombeaux par cupidité, par haine, et pour fabriquer des balles avec les cercueils de plomb.

Des documents historiques nous apprennent qu'en 1562, le 31 août, les protestants s'emparèrent du couvent des cordeliers, qu'ils dévastèrent. Deux frères, surpris par eux, furent massacrés.

La réussite de ce premier coup de main ayant donné aux huguenots l'idée de recommencer, ils revinrent en bien plus grand nombre le 13 décembre de la même année. Cette fois, un religieux nommé Aymeric, jouissant dans le pays d'une grande réputation de prédicateur, fut victime de la haine qu'il inspirait aux huguenots. Ceux-ci le tuèrent, avec un autre frère, à coups d'arquebuse ; puis, après avoir saccagé le couvent, ils l'incendièrent. Tout porte à croire qu'en ce moment même, la tombe d'Antoinette de Magnelais fut violée et que la pierre dont nous nous occupons, fut alors enfouie sous des décombres, au lieu où elle a été trouvée.

Nous allons expliquer comment le tombeau d'Antoinette de Magnelais se trouvait dans la chapelle des cordeliers de Cholet.

Antoinette de Magnelais, fille d'un gentilhomme de Picardie, était cousine germaine d'Agnès Sorel. On croit qu'elle joua, près du roi de France, Charles VII, le même rôle qu'Agnès.

Antoinette de Magnelais, remarquable par sa beauté et les charmes de son esprit, épousa, en 1450, le baron André de Villequier, qui mourut en 1454. Etant devenue la favorite de François II, duc de Bretagne, la dame de Villequier domina ce prince d'une façon déplorable. Pendant qu'elle pouvait disposer à son gré des faveurs du duc, elle fit l'acquisition du château et de la terre de Cholet. Voilà, à ce sujet, ce que dom Taillandier dit dans son *Histoire de Bretagne :* « Le duc était jeune et galant : il aimait alors Antoinette de Magnelais, veuve d'André de Villequier. Cette dame faisait son séjour à Cholet, terre qu'elle avait achetée des libéralités du duc. Ce prince y fit faire des joûtes et donna d'autres divertissements dans ce lieu, où il faisait de fréquents voyages. »

Dom Taillandier dit que le duc François II « eut plusieurs enfants naturels d'Antoinette de Magnelais, dame de Villequier : François,

Digitized by Google

baron d'Avaugour, qui épousa Magdeleine de Brosse; Antoine, seigneur de Hédé, et Dolus de Bretagne. »

M. Marchegay a publié, en 1860, dans la *Revue d'Anjou*, le testament d'Antoinette de Magnelais, au sujet de la seigneurie de Cholet. Dans ce testament, Antoinette de Magnelais, pour l'acquit de sa conscience, donne la terre de Cholet à François, baron d'Avaugour, fils naturel du duc, et au duc lui-même, dans le cas où son fils mourrait sans enfants légitimes. Cette donation n'eut aucun effet, parce que Louis XI, pour se venger d'Antoinette de Magnelais, qui avait excité François II à prendre part à la guerre du *Bien public*, confisqua tous les biens qu'elle avait en France, et donna la terre de Cholet à Tanneguy du Châtel.

CHARLES THENAISIE.

Digitized by Google

ARCHÉOLOGIE

DICTIONNAIRE DES ANTIQUITÉS GRECQUES ET ROMAINES, premier fascicule. — DICTIONNAIRE DES ANTIQUITÉS CHRÉTIENNES, par l'abbé Martigny. — Paris, Hachette.

A peine a-t-elle achevé de publier le monumental *Dictionnaire français* de M. Littré, auquel nous avons récemment rendu ici la justice qui lui est due, tout en combattant les théories philosophiques de son auteur, — et déjà l'infatigable librairie Hachette entreprend l'impression d'un autre *Dictionnaire* de même format et de même étendue, qui promet de surpasser encore le premier par le luxe typographique et artistique, sinon par la sûreté de la science. Ce nouvel ouvrage promet de n'être rien moins que le tableau, complet et détaillé — en une longue série alphabétique d'articles distincts — de cette antiquité gréco-romaine sur laquelle les notions exactes et claires sont si peu répandues chez nous, même parmi ceux qui ont fait leurs études classiques. L'histoire, telle qu'on l'écrit et telle qu'on l'enseigne s'occupe surtout des grands événements, batailles ou conquêtes, et peu ou point de ces mille détails, si intéressants cependant, de la vie journalière et intime des peuples. Lacune fort regrettable, que, dans son sens le plus général, l'archéologie, science trop délaissée, a pour but de combler. Le *Dictionnaire* dont nous nous occupons ici, n'est autre chose qu'une vaste compilation archéologique, la plus considérable qui ait été jusqu'ici consacrée chez nous aux deux grands peuples qui, simultanément ou tour à tour, ont occupé le plus brillamment la scène

Digitized by Google

du monde ancien occidental. Rien ne semble avoir été négligé pour faire de cet ouvrage un travail définitif, eu égard du moins à l'état actuel de nos connaissances. Epigraphie, numismatique, textes en prose et en vers, tout ce que la critique moderne et contemporaine la plus avisée et aiguisée a découvert d'informations diverses dans les monuments et documents de toute nature que nous a légués l'antiquité, — a été mis à contribution pour dresser ce savant et vaste inventaire. Une société d'érudits y a collaboré, sous la direction du regrettable Daremberg et de M. Ed. Saglio. Art, religion, sciences diverses, jurisprudence, histoire, mœurs, vie publique et domestique, politique et sociale, — toute l'antiquité se trouvera là exposée sous ses différents aspects.

Le premier fascicule, le seul jusqu'ici publié, contient plusieurs articles qui, par leur étendue, sont un traité quasi complet de la matière spéciale à laquelle ils se rapportent. Par exemple, l'un des premiers, l'*abax* grec (*abacus* latin), nous offre la série variée des objets auxquels l'usage l'appliquait, depuis la tablette à écrire et cette ingénieuse machine à calculer, seule vraie *table de Pythagore* [1], jusqu'au pétrin des boulangers grecs et romains, et au couronnement des chapiteaux ioniques ou corinthiens. M. Guillaume, directeur de notre Ecole des Beaux-Arts, qui a écrit cette dernière partie, a également traité les articles analogues, notamment les mots *Acropole,*

[1] Cette dénomination doit en effet s'appliquer à l'*abaque* ou *table de numération,* et non point à la *table de multiplication,* évidemment dressée beaucoup plus tard. Toutefois les anciens connaissaient la valeur relative des chiffres et leur système de numération ne différait pas sensiblement du nôtre, faussement appelé arabe. Un passage de Boèce (Ve siècle après J.-C.), savamment commenté par M. Chasles, témoigne de ce fait, et contient déjà tous nos chiffres, soi-disant arabes, à peine déformés. Cependant, les Arabes paraissent nous avoir donné notre zéro, chose et nom (*syfr,* en arabe *rien, néant*). Les anciens remplaçaient le zéro par un vide sur leur abaque.

Autre rapprochement curieux, que s'abstient de relever le savant auteur de l'article: les Chinois et les Russes ont également leur abaque, qu'ils appellent vœux-là, *suan-pan*, et vœux-ci, *tschote.*

Digitized by Google

Agora, etc., avec la compétence d'un artiste éminent doublé d'un érudit.

Le lettré, le savant, l'artiste, l'archéologue, consulteront avec fruit ce répertoire encyclopédique, que doivent enrichir — commentaire idéographique — trois mille figures, non point de fantaisie, mais expressément gravées d'après les antiques, bas-reliefs, statues, fresques, bronzes, cachets, camées, etc.

On le voit, il s'agit d'une œuvre du plus sérieux mérite, préparée à grands frais et au prix de longues et patientes études, destinée à prendre rang parmi les plus considérables travaux archéologiques.

Est-il à propos de signaler à qui de droit, pour que le retour en soit évité, un petit défaut tout matériel qui dépare cette première livraison, une erreur dans le numérotage répété des pages 81 à 85 ? Un tel ouvrage mériterait d'être irréprochable de tout point.

Dictionnaire des antiquités chrétiennes. — Outre l'analogie de son titre, ce second *Dictionnaire* présente avec le premier un lien plus étroit encore, une quasi-identité d'origine. Né de la même pensée, destiné en principe à faire partie du grand ouvrage dont nous venons de parler, et qui aurait ainsi offert le tableau simultané des deux antiquités, païenne et chrétienne, — le travail de M. l'abbé Martigny a pris sous sa savante plume de telles proportions, que force a été d'en faire un livre distinct, ayant sa physionomie propre, son caractère et son champ d'études bien définis, son homogénéité. Et cela semble mieux ainsi, à bien des égards.

M. l'abbé Martigny appartient à ce savant clergé de Belley, qui avait déjà donné les abbés Gorini et Martin à l'histoire et l'abbé Greppo à l'archéologie. Qui ne connaît le nom au moins, sinon les œuvres, du premier de ces deux savants prêtres? Qui n'a entendu parler de ce pauvre et humble curé de campagne, ayant pour toute bibliothèque celle de la ville voisine, dont il allait à

Digitized by Google

pied chercher les livres, s'en revenant de même, courbé sous le poids des in-folio, amassant peu à peu, au milieu du multiple tracas du ministère paroissial, des trésors d'érudition, qui, mis enfin au jour, étonnèrent les Augustin et Amédée Thierry, les Guizot, les Mignet, les Villemain et autres historiens et écrivains en renom, dont plus d'une assertion se trouva victorieusement réfutée par cet obscur et solitaire travailleur ? Bien remarquable exemple, et bien digne d'être imité, de ce que peut le persévérant labeur, le bon emploi du temps, de ce temps le plus souvent si stérilement gaspillé !

Voici un autre curé de campagne, et du même diocèse, M. l'abbé Martigny, qui nous présente, à son tour, le plus savant et le plus complet traité d'archéologie chrétienne qui ait, jusqu'à ce jour, été écrit dans notre langue. Publié depuis plusieurs années déjà, ayant victorieusement subi les critiques des juges compétents, approuvé et loué comme il le mérite par nos plus savants évêques, et tout d'abord par Mgr Dupanloup, qui reconnaît à la fois sa parfaite orthodoxie et la « prodigieuse étendue des recherches » dont il témoigne, — ce *Dictionnaire* pourrait se passer de nos éloges.

Essayons toutefois de donner une idée de la variété des sujets qu'il embrasse. Ce n'est rien moins que la vie des chrétiens des six premiers siècles, dans la multiplicité de ses détails : mœurs, coutumes, institutions, culte, liturgie, hiérarchie, discipline, vêtements, meubles, etc.

Une large place est faite, il va sans dire, à l'art et aux monuments de tout genre, à leur histoire et à leur description. Architecture, iconographie, épigraphie, numismatique, sont successivement traitées avec une pleine entente de la matière, dans l'ordre alphabétique des divers articles se rapportant à chacune de ces branches de l'art. Plusieurs de ces articles ont reçu un développement considérable. Je citerai, par exemple, les mots *Archéologie*, *Basiliques chrétiennes*, *Inscriptions*, *Numismatique*, etc., qu'accompagnent et commentent de nombreuses figures. L'ou-

Digitized by Google

vrage est d'ailleurs illustré de près de trois cents gravures, qui, presque toutes empruntées à des documents authentiques, monuments, inscriptions, médailles, éclairent le texte et lui prêtent souvent un piquant intérêt.

Parmi les monuments du christianisme primitif, l'auteur n'a eu garde d'oublier le plus considérable, qui résume presque tous les autres : les catacombes. M. l'abbé Martigny leur consacre près de soixante colonnes grand in-8°. Encore est-il regrettable que, pour écrire son travail, il n'ait pu puiser dans ce trésor d'informations appelé la *Roma sotterranea cristiana*, de M. J.-B. de Rossi, ouvrage capital, longtemps attendu, publié naguère enfin, et dans lequel le célèbre archéologue a consigné le résultat de ses longues et savantes recherches. L'article, déjà si intéressant de M. Martigny, se fût enrichi de particularités nouvelles. L'auteur nous eût tracé un tableau plus complet encore de ce prodigieux dédale souterrain que les premiers chrétiens ne mirent pas moins de cinq siècles à creuser (car, même après la paix constantinienne, les fidèles tinrent à honneur de se faire inhumer *ad sanctos*, *ad martyres*), et qui, composé de *soixante* cimetières, présente, dans l'ensemble de ses étages et de ses galeries, encore en partie inexplorées, un développement évalué à environ 900 kilomètres par M. Michel de Rossi, et même à 1200 par le savant jésuite Marchi, son précurseur et son maître ! Il faut voir dans le *Dictionnaire* de M. Martigny le plan topographique de la huitième partie seulement du cimetière de Sainte-Agnès, aux cent ruelles enchevêtrées, pour se faire une idée de la complication et de l'étendue de ce merveilleux labyrinthe.

On pourrait dire que les catacombes sont, à peu près, pour l'histoire du christianisme, ce que sont les couches géologiques pour l'histoire de notre globe : deux livres si longtemps muets et fermés, ensevelis sous terre, et qui, enfin ouverts et déchiffrés par la science, nous racontent les commencements, l'un d'un monde, l'autre d'une religion. L'étude des catacombes a renouvelé le champ de l'apologétique chrétienne et spécialement catho-

Digitized by Google

lique, et telle grossière image, telle inscription informe récemment retrouvée au front de quelque *loculus* ou au fond d'un *cubiculum* hypogéen, atteste péremptoirement l'antiquité d'un dogme ou d'un culte contestés, et condamne les novateurs. Et cependant la religion nouvelle, en butte tout ensemble aux persécutions et aux railleries païennes, se vit obligée de pratiquer la discipline du secret, et de voiler ses croyances sous des symboles dont plus d'un est resté obscur. Le plus universel fut le *Poisson,* ce fameux Ιχθυσ grec, dont chaque lettre représentait un mot et dont l'ensemble signifiait à la fois *Jésus-Christ fils de Dieu sauveur,* Ιησοῦσ Χριστὸσ Θεοῦ Υἱόσ Σωτήρ. Ce signe mystérieux, qui, écrit ou figuré, se trouve si souvent reproduit sur les monuments ou chez les écrivains de la primitive Église, offrait le précieux avantage de contenir dans ses cinq lettres tout un abrégé de la nouvelle foi. Les persécutions passées, il disparaît, et les écrivains chrétiens, saint Augustin entre autres, ne craignent plus d'en expliquer le sens jusque là tenu caché.

Dans ce savant ouvrage abondent d'ailleurs les détails curieux et neufs. Cérémonies, pratiques pieuses, ustensiles du culte, rien n'est oublié, ni les cierges, dont l'origine se confond avec celle même de l'Église ; ni les calices, façonnés d'abord en bois, en verre, en faïence, en cuivre ou en étain ; ni le chapelet, dont l'analogue se retrouve dans le *beltidum* du IXe siècle ; ni les cloches, qui semblent n'apparaître qu'à la fin du VIe, et, qui, dans les siècles antérieurs, étaient remplacées par des diacres dits *cursores,* ayant mission d'aller à domicile convoquer les fidèles. Et tant d'autres faits intéressants, sur lesquels le défaut d'espace ne nous permet pas d'insister, par exemple, ces caricatures où les païens tournaient en dérision une croyance qu'ils ignoraient ou connaissaient fort mal. Un curieux *graffito* taillé à la pointe du couteau, vers le IIIe siècle, sur un mur du palais des Césars, et dont le livre de M. l'abbé Martigny nous donne le *fac-simile,* représente un chrétien adorant un homme à tête d'âne crucifié.

Digitized by Google

Est-il besoin d'insister davantage sur l'intérêt, à la fois scientifique et religieux, que présente l'ouvrage dont nous nous occupons? En ces temps de discussions ardentes, d'attaques passionnées, où la vérité religieuse doit faire appel à toutes ses forces, à toutes ses ressources, ce livre est un arsenal qui offre des armes sûres et variées à la polémique défensive. Aussi un tel ouvrage a-t-il sa place naturellement marquée dans toute bibliothèque ecclésiastique. A tous égards d'ailleurs, la sympathie n'est-elle pas acquise à M. l'abbé Martigny et à son savant *Dictionnaire*, auprès des lecteurs de ce recueil, en particulier du clergé breton et surtout du clergé nantais, qui, en donnant un évêque à celui de Belley, contractaient hier avec lui une alliance de pieuse et plus étroite confraternité ?

LUCIEN DUBOIS.

Digitized by Google

NOTICES ET COMPTES RENDUS

UNE FAMILLE D'AUTREFOIS, par le R. P. Cros, S. J. — In-18 de IX-628 pp. — Toulouse, Adolphe Renault.

Le P. Cros, de la Compagnie de Jésus, déjà avantageusement connu des fidèles, vient de doter le public chrétien d'un livre aussi pieux qu'intéressant, dans lequel les familles religieuses de notre temps pourront trouver de beaux modèles à imiter [1]. C'était le premier but que se proposait l'auteur [2], et on peut assurer qu'il l'a heureusement atteint. Mais je ne sais si l'on pourrait en dire autant du second but, qui était de nous donner une biographie détaillée du P. Maxime de Bussy, de sainte et vénérée mémoire [3]. Il me semble que le P. Cros, aurait pu agrandir le rôle de son principal héros, le mettre plus en scène, et au contraire reléguer davantage à l'écart les personnages secondaires : car il y a plus d'un inconvénient, si je ne me trompe, à mener de front sept ou huit biographies séparées, ce que fait un peu notre auteur, les frères et les sœurs, les neveux et les nièces du P. de Bussy étant tour à tour l'objet de plusieurs chapitres spéciaux et distincts. A ce compte, l'attention du lecteur se soutient difficilement et la suite des faits peut même s'effacer de sa mémoire.

Ceci soit dit sans vouloir le moins du monde diminuer le mérite du P. Cros. Son ouvrage a une valeur incontestable : tous les renseignements qu'il renferme, sont puisés à des sources originales (trop rarement indiquées cependant). Le style en est d'une pureté remarquable, qui n'exclut ni l'élégance, ni la vivacité.

La Bretagne joue un grand rôle dans ce livre. Car, bien que la famille de Bussy fût originaire de Picardie, Marie-Stanislas de Bussy, l'un des frères du saint missionnaire, habita longtemps Nantes, puis le Croisic [4]. C'est même dans cette dernière ville qu'il épousa Flore Brouard (du Pouliguen), un ange de vertu, qui le ramena à la pratique de ses devoirs religieux [5].

[1] V. en part. les chap. 8, 12, 15, etc., etc. — [2] V. Préface, p. 9. — [3] *Ibid.* — [4] P. 19. — [5] P. 21.

Digitized by Google

Charles de Bussy, un autre des frères du P. Maxime, dut aussi se fixer à Nantes vers 1809 [1].

Marie de Bussy revint à Nantes en 1815 [2], et s'y fixa pour de longues années, jusques en 1829.

Quant au P. Maxime de Bussy, le principal héros de ce livre, il a lui-même professé la rhétorique au collége de Saint-Anne d'Auray, de 1819 à 1822 [3], et opéré beaucoup de bien pendant ce court séjour parmi nous. Le P. Cros, qui n'est pas entré dans d'assez grands détails sur les travaux apostoliques du P. de Bussy[4], ne nous dit point si la Bretagne en a été quelquefois l'objet; mais quoi qu'il en soit sur ce point, ce que nous avons dit suffit amplement pour montrer que notre province a droit de s'intéresser à la diffusion du nouvel ouvrage du pieux Jésuite.

DOM FRANÇOIS PLAINE,
Religieux Bénédictin.

HISTOIRES ET LÉGENDES BRETONNES, par le comte de Saint-Jean, précédées d'une étude sur la poésie bretonne, par M. A. de la Br. — Paris, Hachette.

C'est un charmant petit volume, imprimé avec luxe et joliment habillé de lilas et de blanc. Sous un tel habit, ne devinez-vous pas un recueil de poésies? Cela va presque sans dire. S'il nous est permis de le personnifier, voilà un page de plus dans l'escorte toujours nombreuse de la muse bretonne. Il a dans sa physionomie et dans sa démarche quelque chose de l'air triste et doux de cette belle muse, et, dans quelqu'un de ses accents on croit reconnaître comme un écho de la voix mélancolique de Brizeux. Sur le rhythme monotone qui convient à des complaintes du temps passé, il raconte des légendes, mais aussi des histoires, un peu légendaires peut-être, où l'on retrouve toujours le pays et les gens de Bretagne.

Est-il besoin d'ajouter que la religion et par suite la morale n'y sont jamais oubliées? Le moyen, pour un Breton, de chanter sa bruyère sans saluer son clocher à jour? Le refrain de nos pèlerins est aussi celui de nos poètes,

[1] V. Préface, p. 56. — [2] *Ibid.* p. 100. — [3] P. 155. — [4] P. 533 et suiv.

Digitized by Google

Catholique et Breton toujours!

Les deux vers d'Hippolyte de la Morvonnais:

La tâche du poète est de faire renaître
Ces instincts oubliés qui nous portent vers Dieu,

sont aussi la noble devise de M. le comte de Saint-Jean: il ne sépare donc pas dans ses vers la foi et l'amour du pays.

Nous ne voulons pas appuyer davantage sur l'éloge de son nouveau recueil, car M. le comte de Saint-Jean n'en est point à son début. Nous avons hâte de laisser à nos lecteurs le plaisir de l'ouvrir. D'ailleurs, il leur est amplement recommandé par un critique apprécié de la *Revue*, M. A. de la Breure, dans une étude sur la poésie bretonne, un peu courte pour mériter ce titre, et qui est plutôt, suivant nous, un poétique prélude. Il exprime en quelques mots les principales qualités des *Histoires et légendes bretonnes :*

« Je l'ai cherchée, dit-il, — parlant de la poésie bretonne, qu'il a dépeinte dans une page de prose poétique qui vaut bien des vers, — je l'ai cherchée dans les livres et je l'ai trouvée dans ce petit volume de légendes, simples, populaires, naïvement originales, qui paraissent au moment où la forêt se couronne de verdure, où l'ajonc renouvelle ses fleurs. »

HIPPOLYTE LE GOUVELLO.

CLOTILDE, poème tragique, par M. l'abbé L.-M. Le Dantec, professeur de sciences au petit séminaire de Tréguier. — Tréguier, A. Le Flem, éditeur.

Un essai de tragédie classique est chose trop rare aujourd'hui, pour n'être pas signalé à l'attention du public. Celui-ci a d'ailleurs d'autres mérites que celui de la rareté: il nous est d'autant plus agréable de les reconnaître, que l'auteur est un Breton.

M. l'abbé Le Dantec a eu l'heureuse inspiration de chercher son sujet dans l'histoire de France, cette mine de faits tragiques, très-peu exploitée par nos poètes.

« Clotilde, fille de Clovis, avait épousé Amalaric, qui régnait

Digitized by Google

sur les Visigoths d'Espagne et sur la Septimanie. Amalaric était arien et maltraitait sa femme parce qu'elle était catholique. Elle le fit savoir à Childebert en lui envoyant un mouchoir teint de son sang. Childebert marcha aussitôt contre Amalaric, qui fut vaincu sous les murs de Narbonne, et tué ensuite par ses gens. Clotilde avait tant souffert, qu'elle mourut pendant que son frère la ramenait à Paris. » (*Petite Histoire de France*, de l'abbé Gaultier.)

Nous lisons cet extrait en tête du poème de M. l'abbé Le Dantec : tel est le sujet, un peu ancien, sinon antique, de son ouvrage. Le poète, un professeur de sciences, — chose à noter, car les sciences et les lettres s'allient rarement dans la même intelligence, — le poète, à l'aide des confidents traditionnels et d'une rivale de Clotilde, développe ce drame correctement, en vers alexandrins, et suivant la règle des trois unités.

Disciple de Racine, il n'a pas seulement imité son vers harmonieux et pur, mais encore le songe et les chœurs d'*Athalie*. Il y a un songe et des chœurs dans *Clotilde*, et même ceux-ci ne sont pas la partie la moins réussie du livre, car cette tragédie est tout un livre.

« A part quelques longueurs que je me suis permises à dessein, fait remarquer l'auteur dans la préface de son drame, la marche en est assez conforme aux règles de la scène. » Et il nous signale ainsi, en deux mots, le principal défaut et le principal mérite de sa pièce. Celle-ci se termine par une extase de Clotilde, et une prophétie qui s'étend à travers les siècles jusqu'à la chute de Napoléon Ier, et même au delà. La tirade est peut-être un peu longue et la prophétie va peut-être un peu loin, mais nous espérons qu'elle se réalisera jusqu'au bout. Après toutes nos révolutions et tous nos malheurs, ne nous annonce-t-elle pas une ère de salut et de renaissance ? Comment saurait-on mieux finir une tragédie ?

HIPPOLYTE LE GOUVELLO.

—

Digitized by Google

LA VÉRITÉ SUR LE MASQUE DE FER (LES EMPOISONNEURS), par M. Th. Iung, officier d'état-major. — Un vol. in-8°, avec cinq gravures et plans. — Paris, Plon.

Parmi les problèmes historiques qui, depuis plus d'un siècle, ont surexcité la curiosité et dérouté la critique historique, l'*Homme au masque de fer* (masque qui, en réalité, était de velours) peut être à bon droit classé au premier rang. Dans un récent ouvrage, qui a fait bruit, M. Marius Topin avait proposé, de la fameuse énigme, une solution que l'on pouvait croire définitive.

Mais voici qu'un jeune et érudit officier de notre armée vient nous en proposer une autre, qui, à son tour, semble fort vraisemblable.

En compulsant les archives du ministère de la guerre, mine opulente de documents militaires et historiques, dont une faible partie seulement a été jusqu'ici exploitée, M. Iung, comme il arrive aux chercheurs consciencieux, a mis la main sur une série de pièces (plus de *quatre mille,* toutes inédites) dans lesquelles il a cru découvrir le mot si longtemps et si vainement cherché. Passant successivement en revue tous les prisonniers que le célèbre Saint-Mars a eus sous sa garde, du donjon de Pignerol à Exiles, d'Exiles aux îles Sainte-Marguerite, des îles Sainte-Marguerite à la Bastille, — M. Iung, procédant par élimination, s'est attaché à établir l'identité du mystérieux personnage. Or, celui-ci ne serait ni Lauzun, ni Fouquet, encore moins un frère supposé de Louis XIV, ni même l'italien Mattioli, le candidat de M. Marius Topin, ni aucun des autres héros plus ou moins célèbres mêlés jusqu'à ce jour à la légende; mais un certain *de Marchiel*, dont le nom figure, en effet, en toutes lettres, sur le registre mortuaire de la Bastille, à la date du 19 novembre 1703, et c'est là déjà, on en conviendra, une forte présomption en faveur de l'opinion du nouvel historien. L'obscurité de ce nom avait jusqu'ici égaré la critique. M. Iung est parvenu à reconstituer, dans ses principaux traits, la biographie du personnage qui le portait. Agent des Espagnols, des Hollandais, en même temps que des mécontents de France, convaincu du crime de lèse-majesté, au moins d'intention, ce Marchiel aurait été enlevé avec

Digitized by Google

ses papiers par ordre de Louvois et de Michel Le Tellier, et aurait passé, d'une prison dans une autre, le reste de sa vie, c'est-à-dire plus de trente années! C'était un officier lorrain, actif, remuant, appliquant à l'intrigue de rares facultés naturelles, et qui aurait trempé dans ce sinistre et encore mystérieux complot des *Empoisonneurs,* dont les crimes jetèrent un si lugubre éclat sur le règne déclinant de Louis XIV, et firent monter les plus redoutables soupçons jusqu'aux marches mêmes du trône. M. Iung, par les renseignements inédits qu'il nous apporte, éclaire d'une lumière toute nouvelle cette trame, vraiment infernale, ourdie par l'étranger de complicité avec d'indignes Français de tout rang, et qui ne visait à rien moins qu'à faire disparaître une race royale presque entière. C'est là d'ailleurs le principal intérêt, et il est grand, de cet ouvrage. Et, lors même que la solution qu'il propose du problème du *Masque de fer,* ne serait pas acceptée de tous, ce curieux travail, dont les éléments ont été puisés aux sources, dans les manuscrits et autographes du temps, n'en resterait pas moins digne de la plus sérieuse attention. Nous ajouterons que ce livre a pour nous un mérite particulier, celui d'être signé par un de nos officiers, et de faire partie de cette série, déjà nombreuse, de publications que l'état-major de notre armée a inaugurée au lendemain de nos désastres, comme pour se préparer, par le travail et l'étude, jusque-là trop négligés, à un meilleur avenir.

LUCIEN DUBOIS.

ÉCHOS DE LOURDES, *notes d'un pèlerin.* — Sous ce titre, il nous arrive de Toulon une intéressante petite brochure dont nous tenons à dire un mot, tant à cause du sujet qu'en considération du nom de son auteur, M. Félix Julien, dont nous signalions naguère à l'attention de nos lecteurs les diverses œuvres scientifiques et littéraires. D'ailleurs, le pieux pèlerin s'est rencontré là-bas avec une cohorte de pèlerins bretons, nantais, et il leur a consacré plusieurs des pages les plus émues de son opuscule. C'est bien le moins que nous lui envoyions, en retour, l'expression de la même sympathie. Bretons et Provençaux sont faits pour se tendre fraternellement la main d'un bout de la France à l'autre, et pour s'unir dans la même ligue patriotique et religieuse que M. Julien prêche si chaleureusement.

LUCIEN D.

Digitized by Google

— Nous recevons les premières feuilles d'un ouvrage archéologique de grande valeur, illustré d'une foule de gravures sur bois, imprimé dans notre voisinage et signé de deux noms qui font aujourd'hui autorité dans la matière. Cela s'appelle : « PUITS FUNÉRAIRES GALLO-ROMAINS DU BERNARD (VENDÉE), par MM. l'abbé *Ferdinand Baudry,* correspondant du Ministère, officier de l'Instruction publique, et *Léon Ballereau*, inspecteur de la Société française d'Archéologie. — In-4°. — La Roche-sur-Yon, L. Gasté, imprimeur de la Société d'Emulation. MDCCCLXXIII. »

Dès le premier coup-d'œil, nous ne mettons pas en doute qu'un grand succès ne soit réservé à ce consciencieux ouvrage, qui livre à tous des trésors de richesses voisines, jusqu'ici réservés aux seuls adeptes de la science. Aussitôt que la première partie de ce livre sera terminée, nous nous empresserons d'en rédiger pour les lecteurs de la *Revue*, un compte rendu détaillé, qui leur inspirera, nous l'espérons, le désir de faire plus ample connaissance avec les auteurs. R. K.

— Le premier semestre de 1873 des *Annales de la Société académique de Nantes et du département de la Loire Inférieure* (Nantes, Ve Mellinet, in-8°, 338 p.), qui a paru récemment, renferme les articles suivants :

Allocution de M. Th. Laënnec, président sortant. — Allocution de M. Robinot-Bertrand, président. — Notes sur la fondation de la Société académique, par M. Doucin. — Essai sur la race bovine, par M. Abadie. — Rapport sur l'exposition de Nantes, par M. Robinot-Bertrand. — Vers adressés à une dame française par un Arabe (traduction par M. René Galles). — Histoire des hôpitaux de Nantes, par M. L. Maître — Rapport par M. Biou, sur les *Histoires et légendes bretonnes.* — Poésies, par M. Biou. — Étude sur l'alphabet, sur les sons et sur les caractères de la langue française, par M. G. Demangeat. — Rapport de M. Doucin sur le mémoire de M. Demangeat. — Notice biographique sur le docteur Citerne, — sur le docteur Padioleau, par M. Robinot-Bertrand. — Note sur l'action du régime colorant par la garance sur les mollusques gastéropodes, par M. Heckel.

— Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur la REVUE POPULAIRE annoncée à la *Bibliographie.* C'est une mosaïque, composée avec beaucoup de soin, où il y a de l'ancien et du nouveau. Religieuse et morale autant que littéraire, elle convient parfaitement au peuple, pour qui elle est faite.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Le Congrès des Œuvres ouvrières Catholiques de France.

Le lundi 25 août, fête de saint Louis, roi de France, la ville de Nantes voyait accourir dans ses murs des hommes de toutes conditions, chrétiens fervents, qui venaient des diverses parties de la France tenir un Congrès en faveur de la classe ouvrière.

Prêtres et laïques, officiers, magistrats ou négociants, tous ont compris depuis longtemps que le caractère propre de la religion catholique, que la preuve de sa mission divine se trouve dans l'évangélisation des pauvres, de ceux que le monde méprise; aussi consacrent-ils, chaque jour, quelques instants à la visite des malheureux, ou bien emploient-ils une partie de leur fortune à fonder des établissements où la jeunesse trouve après le travail, à côté d'honnêtes délassements, une instruction solide qui développe l'intelligence, et de généreux exemples qui font aimer la vertu.

Mais si la religion est si féconde en bonnes œuvres, combien ne cherche-t-elle pas à les unir par les liens d'une charité fraternelle?

Tel est le touchant spectacle dont il nous a été donné de jouir pendant ces quelques jours, qui ont laissé dans notre âme un si doux souvenir.

A l'appel de Mgr de Ségur, ce vénérable prélat, cet ami si compatissant de l'ouvrier, avait répondu plus d'un millier de ces vaillants soldats du Christ. Troupeau, famille, affaires, ils avaient tout quitté pour causer ensemble de leurs œuvres, s'éclairer mutuellement, et puiser dans cette pieuse réunion force et courage, sous l'action vivifiante de l'esprit de Dieu.

Le Grand-Séminaire de Nantes leur avait offert l'hospitalité la plus généreuse; sa magnifique chapelle était parée comme aux plus beaux jours de fête; tout un côté du cloître avait été transformé en réfectoire; chaque cellule était occupée par quelques-uns de ces travailleurs, dont tous les efforts tendent à préparer une terre féconde à la semence de la parole divine.

Digitized by Google

Bientôt la cloche sonne : c'est le premier pasteur du diocèse qui vient bénir ces hommes de cœur; la joie brille sur son visage, car, comme il le dit à Mgr de Ségur qui lui présente cet imposant concours, il est heureux de voir dans son diocèse une réunion qui promet d'être si utile à la société et qui, semblable au grain de sénevé, après être sorti de terre avec peine, s'est élevée bientôt et couvre aujourd'hui notre patrie de son ombre bienfaisante.

Tous se rendent à la chapelle, où Mgr l'évêque de Nantes, après le chant du *Veni Creator,* donne le salut du très-saint Sacrement.

A huit heures, dans une salle du Petit-Séminaire ornée avec goût, se tenait la première assemblée générale; 1006 membres s'étaient fait inscrire, 35 diocèses s'y trouvaient officiellement représentés. La Belgique avait envoyé 4 délégués, le Luxembourg 3, la Hollande 1, l'Italie 1. Quatre députés de la catholique Bretagne témoignent par leur présence de l'intérêt qu'ils prennent à cette œuvre de régénération.

Après l'installation des présidents et secrétaires, plusieurs rapports furent entendus sur les travaux du bureau central et sur la situation de l'Œuvre. Enfin Mgr de Ségur prend la parole, et nous rappelle que ce Congrès est un véritable conseil de guerre, dont le but tout divin est de faire aimer par l'ouvrier Jésus-Christ et son Église et d'améliorer sa condition morale et matérielle.

Très-souvent, nous avons entendu le vénérable prélat revenir sur cette pensée trop oubliée de nos jours, que l'Église est une armée dont tous les membres doivent combattre le bon combat du Seigneur, où ceux qui auront supporté avec courage les fatigues de la lutte, trouveront avec une magnifique récompense le repos dans la céleste patrie.

Le lendemain, Mgr l'Évêque de Nantes célébra la messe du Saint-Esprit, pendant laquelle il dit, avec son éloquence si entraînante, que « le juste est celui qui respecte tous les droits, et en première ligne les droits de Dieu.... Ces droits, la foi nous les montre clairement; Jésus-Christ est venu lui-même nous les enseigner. L'homme, s'il veut participer à la gloire à laquelle Dieu l'invite, n'a plus qu'à suivre ce maître divin, qui, pour y parvenir lui donne la science des saints..... »

Chaque journée commençait ainsi par la sainte messe; les prêtres, en très-grand nombre, célébrant l'auguste sacrifice pour attirer la bénédiction de Dieu sur le Congrès, leurs frères laïques s'estimant heureux de servir celui qui à l'autel devient un autre Jésus-Christ. Fortifiés par la prière, ils seront animés de cet esprit vraiment chrétien, qui doit donner la vie à leurs œuvres si diverses et les faire prospérer.

A huit heures s'ouvrent les commissions, auxquelles peuvent assister tous les membres munis de carte; après la lecture des rapports, chacun

Digitized by Google

prend librement part à la discussion. — La première commission traitait de l'union des associations ouvrières, la seconde des œuvres et de tout ce qui pouvait être utile pour leur installation et leur perfectionnement.

A deux heures, le Congrès reprenait ses travaux en étudiant quelques-unes des plus graves questions ouvrières. — Plusieurs sous-commissions fonctionnaient en même temps, les unes ayant pour but les œuvres militaires ou rurales, d'autres la diffusion des bons livres, ou des *Tracts*, usage emprunté à nos voisins d'Angleterre et qui a produit d'excellents résultats. — A quatre heures, sous la présidence de Mgr de Ségur, les ecclésiastiques qui faisaient partie du Congrès traitaient ensemble des intérêts spirituels des œuvres. — A six heures et demie, tous se réunissaient dans la chapelle pour le salut du très-saint Sacrement. Enfin, à huit heures du soir, l'Assemblée générale donnait un résumé exact des travaux de la journée, et chacun, après avoir remercié Dieu, se retirait en silence.

Telle était la physionomie de chacune des journées de ce Congrès. Ah ! qu'elles étaient bien remplies, et méritoires devant Dieu, et utiles pour cette pauvre humanité ! Qu'il était touchant de voir ces hommes, venus des quatre coins de la France, faire de généreux efforts pour christianiser l'atelier, discuter avec une grande liberté, avec une cordiale entente qui ne s'est jamais démentie, sur l'organisation chrétienne du travail, et les moyens d'intéresser à leurs œuvres les personnes influentes de la Société ! Tous écoutaient avec une religieuse attention les bons conseils des anciens, fruits d'une longue expérience ; chose bien importante, car le succès des œuvres dépend surtout de l'expérience.

Aussi, en voyant cette charité et cette union entre des hommes de tous âges, de tous rangs et de toutes conditions, qui ne s'étaient encore jamais rencontrés, cette gaieté toute chrétienne dans les repas communs, véritables agapes des anciens âges, on se sentait profondément ému ; il était impossible de ne pas reconnaître une action toute divine, et l'on pouvait s'écrier en toute vérité qu'il était réalisé, ce désir d'un Dieu expirant, qui fait leur devise : *Sint unum.*

De temps en temps, comme un père bien-aimé, apparaissait le premier pasteur du diocèse, dont la parole si sympathique réchauffait le zèle des membres du Congrès. Il aimait lui aussi à comparer cette pieuse réunion à une grande armée, qui bien qu'assurée du triomphe, doit cependant, pour la gloire de Dieu, soutenir avec énergie la lutte en opposant à ses adversaires les seules armes de la prière et du sacrifice.

Au milieu de ces travaux, la bénédiction du Souverain Pontife, à qui Mgr de Ségur avait envoyé une adresse au nom du Congrès, est venue mettre le comble au bonheur de ses fidèles enfants. Tous se sont empressés de proclamer par de chaleureuses acclamations leur piété et leur amour filial pour leur père vénéré, le grand pontife Pie IX.

Digitized by Google

Le vendredi 29, les membres laïques se trouvaient réunis dans la chapelle; Mgr de Ségur célébrait la sainte messe pour obtenir la délivrance du Souverain Pontife et le salut de la France; tous reçurent des mains du saint prélat le pain des forts. Enfin à deux heures de l'après-midi, se tenait la dernière séance générale du Congrès; plus de mille personnes assistaient à cette magnifique séance qui se termina par le chant du *Te Deum* et le salut solennel du très-saint Sacrement.

Quels seront les résultats de cette réunion? Dieu seul le sait, mais nous pouvons affirmer que celui qui a dit : « Toutes les fois que deux ou trois d'entre vous seront réunis en mon nom, je serai au milieu d'eux », ne pourra s'empêcher de bénir et de rendre féconde cette pieuse assemblée de chrétiens fervents, qui n'avaient qu'un but : répandre sur la terre le règne de Jésus-Christ; nous pouvons affirmer, qu'étant utile à la religion, elle le sera aussi à la patrie, car dans toutes ces poitrines battaient des cœurs vraiment français qui tous, après avoir gémi sur les malheurs de la patrie, s'efforcent d'éclairer leurs frères égarés, d'apaiser les haines, en partageant avec ceux qui souffrent ce que Dieu leur a donné, et montrant à ce siècle de plaisir l'exemple du sacrifice et de l'abnégation.

Après les graves discussions du Congrès, rien n'était plus utile aux membres de l'union pour s'éclairer sur l'efficacité et la direction des œuvres ouvrières que la visite à l'un de ces patronages, qui, soumis à une habile direction, a su braver l'épreuve du temps. Aussi chacun se faisait-il un devoir de se rendre, le vendredi soir, à l'aimable invitation faite par M. l'abbé Eugène Peigné, directeur de Notre Dame de-Toutes-Joies. Ce magnifique établissement, situé à la porte de Nantes, offre à la jeunesse ouvrière de cette grande ville un vaste enclos, où elle trouve une délicieuse chapelle, des salles de jeux, une bibliothèque, un gymnase, des œuvres de bienfaisance, une caisse d'épargnes, une hôtellerie, en un mot tout ce qui peut lui être de quelque utilité. Les jeunes gens, heureux de l'honneur que leur faisaient ces hommes qui se dévouent pour leur procurer quelque bien-être ici-bas, avaient préparé avec beaucoup de zèle un charmant petit opéra-comique : *Le Nouveau Seigneur,* qu'ils ont exécuté avec un entrain admirable; peu auparavant, plusieurs discours avaient été chaleureusement applaudis, en particulier celui de M. l'abbé Tournamelle, directeur des œuvres religieuses de Toulouse. L'orateur, après avoir vengé les œuvres catholiques des grossières insultes d'une presse ignorante et impie, après en avoir fait connaître la véritable physionomie, après avoir cité plusieurs traits de dévouement et de charité, terminait cette brillante improvisation par ces mots : *Soyons des hommes de cœur*, allusion des plus heureuses au général de Charette, qui venait de faire son entrée dans la salle quelques instants auparavant, au milieu des applaudissements d'un auditoire qui comprend

Digitized by Google

si bien le dévouement de *cet homme de cœur,* dont la vie entière a été consacrée à la défense de l'Église et de la patrie. Puis une voix, étrangère par sa nationalité, nous a montré dans un langage sympathique les regards de tous les catholiques tournés vers la France, quoiqu'elle soit si humiliée; que notre devise, a-t-il dit, soit *Sursum corda* ou *Excelsior!* M. Lymbourg a été vivement acclamé par les cris de *Vive la Belgique*, et forcé de se placer à côté de NN. SS. les évêques et du général de Charette.

Enfin, une dernière fois, Mgr l'évêque de Nantes a pris la parole. Nous considérons comme un devoir de citer ces quelques mots, bien courts mais si chrétiens, c'est le cri de l'espérance: « *Gaudete iterum, dico vobis gaudete!* s'est écrié le saint prélat. Dans tout ce qui a été dit, dans tout ce qui a été fait, je ne vois que de la joie, et qui ne serait heureux, en effet, de voir un tel amour, un tel dévouement pour l'ouvrier? Quelle belle chose que ce grand mouvement chrétien! On disait que le catholicisme allait mourir, qu'il était mort; on préparait déjà son sépulcre: où sont-ils, ces fossoyeurs? que sont-ils devenus? Ah! je sais ce qu'ils sont devenus, nous leur accordons le pardon, et à ceux aussi qui s'étaient faits les ennemis de l'Église. Voyez comme l'Église éclaire le monde; en dehors d'elle il n'y a rien que des ténèbres. S'il y a tant de fécondité dans la tête, c'est qu'il jaillit du cœur une source qui ne s'éteindra jamais. L'Église sera toujours l'Église. Elle sera toujours l'œuvre de Dieu pour l'éternité, où j'espère vous retrouver un jour. »

Aussi, c'est le cœur plein de douces émotions, que tous se sont séparés en traversant les allées de l'enclos de Toutes-Joies, où des illuminations du plus ravissant coup d'œil avaient été préparées avec art par les jeunes ouvriers: le Congrès était terminé.

Néanmoins, la plus grande partie de ses membres, que des besoins urgents ne réclamaient pas hors de la Bretagne, se sont empressés de venir déposer aux pieds de sainte Anne d'Auray leurs vœux et leurs ardentes prières.

Malgré le mauvais temps, plus de 500 pèlerins conduits par Mgr l'évêque de Nantes se pressaient dans la magnifique église élevée à leur patronne par la foi des Bretons. Accueillis par Mgr l'évêque de Vannes, ils y ont reçu l'hospitalité la plus empressée. Mgr l'évêque de Nantes, assisté de M. Trégaro, aumônier en chef de la marine, et de M. le supérieur du petit séminaire, célébra la sainte messe. — Autour du trône de Mgr l'évêque de Vannes, des siéges avaient été préparés pour Mgr de Ségur, qui, malgré les fatigues du Congrès, n'avait pas voulu abandonner dans ce pieux pèlerinage ses chers collaborateurs, pour Mgr Hillion, évêque nommé du Cap Haïtien et pour M. de Rorthays, préfet du Morbihan. Pendant la messe, des jeunes gens du patronage de N.-D. de Toutes-Joies, dirigés par M. l'abbé Stanislas Peigné, firent entendre le cantique du pèlerinage:

Digitized by Google

O sainte Anne, ô Mère chérie,
Garde au cœur des Français la foi des anciens jours;
Entends du haut du ciel le cri de la patrie:
Catholique et Français toujours!

Après la messe, Mgr l'évêque de Vannes remercia cette imposante réunion, priant Sainte Anne d'exaucer leurs vœux et leur promettant le succès puisqu'il les voyait tous marcher en union avec le Souverain Pontife, et n'agir qu'en conformité d'idées avec leurs évêques, le meilleur moyen pour arriver à christianiser la société moderne.

Mgr de Nantes, prenant ensuite la parole, leur rappela qu'ils étaient dans ce sanctuaire vénéré de sainte Anne, à qui le grand conquérant Notre-Seigneur Jésus-Christ, avait donné en partage la Bretagne. Cette Bretagne, dont elle est la *Duchesse*, est :

La terre de granit recouverte de chênes.

Le granit de son sol, c'est la religion vivante, impérissable; les chênes, ce sont les hommes dont les convictions sont profondément enracinées dans ce sol; rien ne peut les renverser.

A onze heures, tous se rendirent au Petit-Séminaire, où, par les soins prévoyants de Mgr Bécel, un confortable déjeuner avait été préparé. Mgr de Vannes porta un toast au meilleur des pères, au meilleur des rois, à Pie IX; Mgr de Ségur, à la France. Des applaudissements couvrirent la voix des deux prélats. Mgr de Nantes remercia ensuite Mgr de Vannes de son hospitalité toute française, toute bretonne, toute chrétienne, et Mgr de Ségur, si dévoué à la cause catholique et ouvrière, du zèle qu'il avait déployé au Congrès de Nantes. « Dieu, dit-il, lui a fermé les yeux sur les choses de la terre pour qu'il les tienne toujours ouverts sur les choses divines et éternelles. »

A quatre heures, après avoir prié une dernière fois l'aïeule de Jésus-Christ, les pèlerins quittèrent ce sanctuaire vénéré en chantant des cantiques.

Un train spécial les emporta à Nantes, d'où ils regagnèrent leurs provinces respectives. Tel fut le Congrès de Nantes : la Bretagne et particulièrement la ville de Nantes sont fières d'avoir été choisies pour voir tenir ces *assises de la charité*. Ces chrétiens fervents y ont laissé d'éclatants témoignages de leur foi, ranimant dans nos cœurs le feu divin de cet amour ardent des pauvres que Jésus-Christ est venu évangéliser. Ce souvenir ne s'effacera pas des annales de la catholique Bretagne.

L'abbé CHAUFFIER.

— L'Académie française, dans sa séance annuelle du jeudi 28 août dernier, a décerné cette année la moitié du grand prix Gobert à l'*Histoire de la Restauration* de notre regretté collaborateur, M. Alfred Nettement : « ouvrage de grande étendue et de longue haleine », dit M. le secrétaire

Digitized by Google

perpétuel, « dont les parties successives ont été, lors de leur apparition, soumises à son jugement, et auxquelles la publication du huitième et dernier volume, hélas! posthume, permet d'attribuer enfin sa récompense longtemps attendue. »

Dans cette même séance, l'Académie a attribué à notre compatriote, Mlle Zénaïde Fleuriot, un prix de 1500 francs pour cette jolie histoire d'*Aigle et Colombe,* où elle a peint les sites et les mœurs de sa Bretagne.

— Le XVIe congrès de l'Association bretonne s'est tenu, du 15 au 21 de ce mois, dans la grande salle du nouvel hôtel-de-ville de Quimper, sous la présidence de M. Rieffel, directeur de l'École régionale de Grand-Jouan, et ancien président de l'Association. Nous n'en parlerons pas davantage aujourd'hui, nous réservant de publier, le mois prochain, un compte rendu détaillé de la session.

— La première pierre de la nouvelle église paroissiale de Saint-Donatien, de Nantes, a été posée solennellement le 12 septembre par Mgr Fournier. M l'abbé Laprie, chanoine de Bordeaux et professeur à la Faculté de théologie, a prononcé à cette occasion un très-remarquable discours, que nous regretions de ne pouvoir reproduire et qu'on trouvera en grande partie dans la *Semaine religieuse* du 20 septembre.

— Nous apprenons avec plaisir, au moment de mettre sous presse, que l'allocation généreusement accordée à M. le lieutenant de vaisseau Martin par la Société archéologique de Nantes, dans sa dernière séance, a déjà produit des fruits inespérés M. Martin, l'ardent explorateur de la presqu'île guérandaise, a découvert, sous le tumulus de la Prière, situé près du village de Dissignac en Saint-Nazaire, deux énormes chambres sépulcrales à galerie, qui n'ont de rivales que celles du orbihan. et qui renouent d'une manière continue la chaîne de tumulus bordant tout le littoral jadis occupé par les Venètes. On espère que les fouilles, interrompues par le brusque départ de M. Martin, rappelé à Toulon, seront continuées par MM. Galles et Kerviler : il y a là une mine de recherches fort intéressantes qui ne manqueront pas de faire excellente figure au bulletin de la Société archéologique.

— Plusieurs correspondants de Saint-Brieuc nous rendent compte de l'impression profonde produite dans cette ville par le pèlerinage à N.-D. d'Espérance. On connaît le dévouement de M. l'abbé Prud'homme à ce sanctuaire vénéré, où fut couronnée en 1867 la Vierge d'Espérance. A son appel et à celui de Mgr David, près de 50,000 pèlerins « *les députés de la prière nationale*, » comme les a justement appelés Mgr Le Breton dans un éloquent discours, se sont donnés rendez-vous, le 8 septembre, au pied de la statue de Notre-Dame. Une messe solennelle a été célébrée dans une chapelle improvisée sur la place de la préfecture, en face de ces vieilles tours de la cathédrale qui ont subi des siéges mémorables Pendant toute la journée, des processions ont sillonné les rues de la ville, décorées d'oriflammes, de guirlandes et d'emblèmes, au milieu desquels on remarquait le *Turris Davidica,* armoiries parlantes de l'évêque du diocèse. Parmi les bannières innombrables des confréries et des paroisses, on a surtout admiré celle du Vœu de 1870 et celle d'Alsace-Lorraine. Saint-Brieuc n'avait pas vu pareille explosion du sentiment religieux dans ses murs depuis les fêtes du couronnement.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

—

ANNUAIRE-GUIDE DU BAIGNEUR. BAINS DE MER. 1873-1874. 1re année. In-8o, 131 p. — Saint-Brieuc, imp. Guyon..... 1 fr.

COURS DE CHIMIE AGRICOLE PROFESSÉ EN 1872; par M. G. Lechartier. In-12, 180 p. — Rennes, imp. Oberthur et fils.

COURS DE PHILOSOPHIE, d'après le programme du baccalauréat ès-lettres, suivi de l'*Histoire de la Philosophie;* par M. J. P. Dagorne, supérieur de l'école ecclésiastique de Dinan et professeur de philosophie. In-8o, 398 p. — Dinan, imp. et lib. Peigné.

COURS SOMMAIRE DU DROIT CIVIL, ou exposé rationel des principes; par F. Bernard, docteur en droit, substitut à Vannes. — En vente, le 1er et le 2e vol. (Il y en aura 3). Paris, Marescq, rue Soufflot, 17. Prix de chaque vol..... 6 fr.

ÉGLISE (L') RÉFORMÉE DE FONTENAY-LE-COMTE, ses précurseurs, premiers fidèles, prédicateurs et pasteurs, hommes remarquables sortis de son sein; par Benjamin Fillon. In-4o, 32 p. — Fontenay, imp. Robuchon.

GRÈVE (LA) DE PORDIC, OU LA PORDICANE. Poème composé à Pordic, par un prêtre septuagénaire. In-18, 95 p. — Saint-Brieuc, imp. et lib. Prud'homme.

INFLUENCE (DE L') DES COURSES SUR L'AMÉLIORATION DES RACES CHEVALINES; par Abadie, vétérinaire. In-8o, 12 p. — Nantes, imp. Ve Mellinet.
(Extrait des *Annales de la Société académique de Nantes.*)

INVENTAIRE DES TITRES DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME DE FONTENAY-LE COMTE, publié par Alexandre Bitton. In-8o, 88 p. — Fontenay-le-Comte, imp. et lib. Robuchon.

LIVRE (LE) DORÉ DE L'HOTEL-DE-VILLE DE NANTES, avec les armoiries et les jetons des maires; par Alexandre Perthuis, membre de la Société française de numismatique et d'archéologie, et S. de la Nicollière-Teijeiro, archiviste de la ville de Nantes. Tome 2. Gr. in-8o, 168 p. et 3 pl. — Nantes, imp. Grinsard.

REVUE (LA) POPULAIRE. Lecture pour tous. Paraît le 1er de chaque mois. Prix de l'abonnement : pour un an, 7 fr.; pour six mois, 4 fr. — Nantes, librairie Mazeau.

SAINT-BRIEUC! VINGT MINUTES D'ARRÊT! publicité à bon marché. Année 1873. Petit in-12, 48 p. — Saint-Brieuc, imp. et lib. Guyon..... 10 c.

SIFFLET (LE) D'ARGENT, petit poème vendéen; par Emile Grimaud. In-8o, 8 p. — Paris, lib. Douniol (Extrait du *Correspondant*).

VENDÉE (LA). Le Pays, — les Mœurs, — la Guerre; — par Eugène Loudun. Nouv. éd. In-8o, x-418 p. — Paris, Bourguet, Calas et Cie, succ. de Régis-Ruffet, rue Saint-Sulpice, 38.

VÉRITÉ (LA) SUR VOLTAIRE; par H. G. (de l'*Espérance du peuple*). — Broch. in-18, 90 p. — Nantes, Libaros.

Digitized by Google

LES CLÉRICAUX SUR LE CHAMP DE BATAILLE

SOUVENIRS DE L'ÉCOLE SAINTE-GENEVIÈVE. *Notices sur les élèves tués à l'ennemi*, par le R P. Chauveau, de la Compagnie de Jésus [1].

La *Revue* l'a déjà dit : nul ouvrage n'est plus propre à faire sentir combien les anciens avaient raison de réunir les trois idées de piété, de force et de courage dans un seul mot : *Virtus*. La vertu, en effet, comporte tout cela ; c'est l'amour du devoir en tout et partout. Sans doute on peut être brave sans être vertueux ; mais on ne sera jamais vertueux, dans la complète acception du mot, sans être brave. On ne le sera jamais sans être prêt à tous les sacrifices pour Dieu, pour sa patrie, pour sa famille. Aussi nulle école, mieux que celle de la vertu, ne peut préparer à tous les genres de dévouement, parce que nulle n'élève l'âme plus haut, nulle ne la rend plus forte par l'habitude du combat rude, obstiné, qu'elle lui apprend à livrer aux passions, c'est-à-dire à se livrer à elle-même.

Blaise de Montluc, qui n'était point un grand dévot, comprenait cependant ces vérités-là. Il recommande aux jeunes écuyers dans ses *Commentaires*, qu'Henri IV nommait *la Bible du soldat, de se chastier du jeu, du vin, de l'avarice, toutes choses que la jeunesse engendre aisément*, de fuir *tous les plaisirs et voluptés qui détournent de la vertu et grandeur ceux que Dieu a doués de quelques bonnes parties*. « Il faut, dit-il, que nous tous qui portons les armes, ayons devant les yeux que ce n'est rien que de

[1] 3 vol. in-18, Paris, Joseph Albanel, rue Honoré-Chevalier, 7.

Digitized by Google

nous, sans la bonté divine, laquelle nous donne le cœur et le courage pour entreprendre et exécuter les grandes et hasardeuses entreprises qui se présentent à nous. » Vieux sentiments et vieux langage qui, ce semble, n'avaient plus d'écho en France depuis longtemps.

Dieu merci, ils ne sont pas à l'état de pur souvenir. La foi, qui se réveille de plus en plus, leur a donné une vie nouvelle, et l'éternelle gloire de nos écoles religieuses sera d'avoir si bien entretenu ou même souvent si bien rallumé la flamme de la *vertu* dans les cœurs, que leurs élèves, au milieu de nos abaissements, ont tous été classés parmi les plus dévoués et les plus énergiques. L'École Sainte-Geneviève, qui date de vingt ans, compte déjà quatre-vingt-douze de ses élèves morts pour la patrie. Et quels élèves ! on les a qualifiés d'un mot : *Naïvement chrétiens et simplement braves* [1]. « Devenir un militaire brave comme la lame de son épée, écrivait l'un d'eux, Henri de Falaiseau, chrétien comme ces hommes de l'ancienne roche, d'une moralité exemplaire, voilà l'idéal que je poursuis et qui remplit toutes mes espérances. » — Et Antoine de Vesins: « Parmi les sentiments qui m'agitent, il en est un qui remue toutes les fibres de mon âme : celui du devoir accompli avec la plus stricte exactitude.... Avec la double pensée que Dieu me regarde et me parle par la bouche de mes parents, je me voue, corps et âme, au service de mon pays. » Que ne peut-on pas, lorsqu'on est animé de cet esprit du devoir, « que la religion seule peut inspirer, disait un excellent juge, *parce qu'elle fait relever le chrétien non des spectateurs, mais de celui qui voit tout* [2] ? »

Le mépris de la mort n'est-il pas, d'un autre côté, comme le fond du sentiment chrétien ? On voulait détourner Maurice Ré-

[1] T. III, p. 478. Ce qui s'applique ici à Costa de Beauregard peut s'appliquer à tous.

[2] Le commandant Durostu, dans une lettre sur la mort d'Emmanuel de Beaurepaire, t. Ier p. 16.

Digitized by Google

rolle, l'un de ces vaillants écoliers, de la carrière militaire, en lui parlant de périls, de mort : « Qu'importe, répondit-il, pourvu que je fasse mon devoir ; il n'est pas nécessaire de vivre longtemps pour arriver à l'éternité. » — « Cette campagne, écrivait un autre, Henri Aubert, en rejoignant l'armée de Vinoy, me procurera de l'avancement de toute manière. Si je meurs, j'ai vingt ou trente ans d'avance pour le paradis. Si j'en reviens, je serai capitaine à trente ans. Aussi, je ne m'inquiète ni ne me trouble ; je remets toutes choses à la volonté de Dieu. »

Et cet Henri Aubert, qui restait à jeun jusqu'à une et deux heures, les jours de sortie de midi à Saint-Cyr, afin de pouvoir aller communier dans la chapelle de ses anciens maîtres, le *petit Aubert*, comme on l'appelait au régiment, mais auquel on donnait une compagnie à commander dès les premiers jours, tant il avait d'aplomb et d'entrain, savez-vous comment il saluait les balles ? le front toujours haut, ferme, droit au feu, si bien que la mort vint le frapper en plein visage, au moment où il entraînait sa troupe sous les murs crénelés de Chevilly.

Et Antoine de Vesins, ce petit-fils d'un évêque et d'un maréchal de France, dont son aïeule, la maréchale Oudinot, disait : « Je ne l'aime pas seulement, je le vénère », et, à propos duquel l'évêque d'Agen, son vieux grand-père, semblait regretter de ne pas être *colonel d'un régiment où tous les soldats seraient des Antoines*, où avait-il pris l'énergie dont il fit preuve dans toute sa carrière ? il nous le dit lui-même : « Mon premier acte de courage sera contre le respect humain.... c'est le défaut des lâches. » Et en effet, voyez-le arrivant à Lorient avec son régiment : « Je me suis adressé au premier prêtre venu, écrit-il à sa mère, et le lendemain j'ai communié à une messe du matin. Il y avait un monde fou ; inutile de vous dire que je ne m'étais pas mis en bourgeois. »

Suivez-le maintenant sur le champ de bataille, et vous verrez ce dont est capable une âme ainsi trempée. « *Sursum corda !*

Digitized by Google

s'était-il déjà écrié, *sursum corda!* surtout le jour où il faudra marcher en avant. » Au premier obus qui éclate à ses côtés, il ôte son képi pour saluer le projectile qui lui donne le baptême du feu, puis il se lance avec sa compagnie à travers la mitraille; malheureusement il n'y avait guère *la place de passer,* suivant le mot d'un autre de ces braves conscrits de la rue des Postes, et Vesins est frappé par une balle, au côté gauche. On veut le porter à l'ambulance; il s'y refuse: — « Abandonnez-moi, dit-il, et surtout vengez-moi, » — puis, faisant un signe de croix: « Vous direz à mon père et à ma mère que leur fils est mort en soldat et en chrétien. »

Un obus vient alors lui broyer une jambe. Consentira-t-il enfin à ce qu'on l'emporte? Non. — « Reprenez vos places, dit-il aux deux sous-officiers qui sont près de lui; mais avant de vous éloigner, tournez ma tête du côté du combat, afin que je puisse savoir si nous sommes victorieux. » N'est-ce pas là une scène à la Bayard?

Et ce que je dis d'Antoine de Vesins, je pourrais le dire de Robert de Lupel, répétant à ses soldats: « Laissez-moi et faites votre devoir », puis suivant, d'un tas de pierres, au pied du calvaire d'Illy, les péripéties de la lutte où sa compagnie est engagée.

Ajouterai-je qu'à presque tous ces cléricaux, à ces porteurs de scapulaires et de médailles, il faut deux ou trois blessures pour leur faire quitter la partie: à Henri d'Adhémar et à Henri Nouaux il faut deux balles; à Costa de Beauregard il en faut trois; à Auguste Pison il en faut quatre; à Alphée Hainglaise, il faut treize coups de sabre, dont huit sur la tête.

Atteint à Gravelotte par une balle qui lui traverse le bras, Henri de Falaiseau continue de commander et de se battre, et ce n'est que lorsque la perte du sang produit une faiblesse, que, sur l'ordre de son capitaine, il est porté à l'ambulance. Là, ayant un bras libre, il se fait infirmier; malade encore, il échappe aux Prussiens, au moment de leur entrée dans Metz, et

Digitized by Google

court demander du service au gouvernement de la défense nationale. Mais sa blessure était toujours béante; on le refuse. Condamné alors à rester près des siens, il ne peut supporter la pensée de son inaction au milieu des douleurs de la patrie. On lui prédit qu'à la première nuit de bivouac, surtout dans la neige, la plaie qui commence à se fermer se rouvrira; mais il n'y tient plus, et, le 6 janvier, il arrache un consentement, et, par le froid dont on se souvient, il va rejoindre l'armée de l'Est. Le 29, il disait, à un dîner d'officiers: « Nous sommes deux frères dans l'armée; si l'un doit succomber, j'espère que ce sera moi », et le lendemain, en débusquant l'ennemi des environs du village, il tombe mortellement frappé. Ses derniers mots sont: *Mon Dieu! Ma mère!*

Je prends ces souvenirs presque au hasard dans les trois volumes; car, d'un bout à l'autre, c'est le même esprit, le même dévouement, le même courage. Avant d'avoir lu, je craignais un peu de cette exagération involontaire qui s'explique si naturellement de la part d'un père parlant de ses fils ou d'un maître parlant de ses élèves; mais les notices ne sont ici, le plus souvent, que la reproduction des lettres de ces jeunes gens à leurs amis, à leurs familles, lettres intimes, où l'âme se révèle d'elle-même sans y penser. Quant à leur mort, ce sont leurs camarades, ce sont leurs chefs eux-mêmes qui parlent. Reste à l'honneur du Père Chauveau la mise en œuvre, très-simple, mais très-heureuse, dans un style d'une facilité distinguée qui captive toujours, de ces documents précieux.

On pense bien que ces jeunes gens n'ont pas été tous sans commettre des fautes dans leur vie. Ces fautes ne sont pas dissimulées, et l'on n'assiste pas alors, sans un intérêt ému, à la lutte qui se produit entre le bien et le mal, dans ces âmes où la foi vit encore, lutte où le bien finit le plus souvent, aux heures décisives, par triompher.

L'amour de la famille dont sont animées ces jeunes âmes est un autre trait qui rend la lecture de leur courte histoire parti-

Digitized by Google

culièrement attachante. Les anciens ajoutaient volontiers à leurs éloges des citoyens qui avaient le mieux servi la patrie : « Et il respecta » ou « il aima sa mère. » — Eh bien ! voilà ce qu'on peut dire de tous ces sous-lieutenants qui ont cependant déjà traversé bien d'autres milieux que celui de la famille. C'est que chaque jour ils sentent davantage la différence de ces milieux et qu'en jouissant simplement de la vie, ils ne *font pas la vie :* voilà toute l'explication.

Les sentiments des familles sont, en outre, pour beaucoup dans les sentiments des enfants; aussi ne nous étonnons jamais de voir les fils accomplir des prodiges, lorsque les mères sont les premières à les inspirer. On cite avec admiration ce mot d'une Lacédémonienne à son fils en lui montrant son bouclier : « Reviens avec ou dessus. » Mais, en vérité, n'était-elle pas aussi sublime cette Française, une mère, une veuve qui, ayant déjà un fils devant les Prussiens et, apprenant que le second, malgré son âge qui l'exempte du service, veut, lui aussi, combattre pour la France, ne lui dit que ce seul mot : « Souviens-toi, mon enfant, que ton arrière grand-père a été fait chevalier de Saint-Louis sur le champ de bataille d'Hastembeck [1]. » — Et ce père, qui, voyant partir son fils unique, son cher Fernand, s'écriait : — « J'adore presque Fernand ; eh bien ! je dirais au bon Dieu de le prendre, si sa mort devait sauver la France [2]. » — Et Fernand fut pris, et, si la France ne fut pas sauvée, on peut dire avec confiance que ce sont de pareils dévouements et de pareils sacrifices qui la sauveront.

Quel est enfin le père, parmi ceux qui croient en Dieu et qui aiment la France, dont les sentiments en ces tristes jours ne se trouvent résumés par ces simples et fermes paroles de notre excellent compatriote, M. Viot : « Va, mon fils; que Dieu te préserve de tout mal, et si tu meurs, que ce soit en vrai chrétien ».

Et ils combattaient en vrais Français, et ils mouraient en vrais

[1] Mme Domet de Mont. T. Ier, p. 52.
[2] M. Mendousse, t. III, p. 420.

Digitized by Google

chrétiens, et lorsqu'un frère tombait, son frère prenait sa place. Nous l'avons vu à Nantes; nous en voyons d'autres exemples dans le livre qui nous occupe. Voici, entre autres, deux frères qu'une même pensée conduit au sanctuaire de Notre-Dame de Verdelais. L'un, décoré et capitaine de zouaves, vient témoigner sa reconnaissance à la sainte Vierge pour la protection dont elle l'a couvert pendant la rude campagne du Mexique; l'autre, marié, père de famille, tient à joindre l'expression de sa gratitude à celle de son frère. Ces deux frères, Raymond et Paul Henry, se retrouveront bientôt, mais ce sera loin des misères de ce triste séjour. Raymond tombe des premiers, au combat de Wœrth; Paul quitte aussitôt femme et enfants: « J'ai mon frère à venger », dit-il, et il part, et il est frappé à son tour, d'une balle au front.

Son troisième frère, marié, lui aussi, mourait, de son côté, à Patay, des fatigues de la campagne, et leur vieux père succombait à la douleur que lui apportait, coup sur coup, la mort de ses trois fils.

Ce triple drame ne nous rappelle-t-il pas, à nous autres Nantais, un autre drame, triple aussi et non moins héroïque, qui s'accomplit pour toute une famille, dans les champs de Loigny?

En parcourant le livre du P. Chauveau, je remarque trois frères du nom de Nyvenheim tués; deux de Boysson également tués sur six qui combattaient en même temps pour la France; deux Falaiseau, dont l'un tué; six l'Estoile dont le souvenir inspira à Mgr de Poitiers, dans la chaire de Loigny, ces mots touchants : « Souffrez qu'une vieille et constante amitié, nouée dans ce pays de Chartres, s'attendrisse sur une maison qui tint à la fois l'épée et la plume auprès d'Henri III et d'Henri IV, et qui, sur sept fils, le dernier n'ayant pas l'âge, en comptait six au service de la France, quand l'avant-dernier d'entre eux reçut à Lumeau le coup mortel. »

Telles sont, en général, les familles et tels les enfants dont le Père Chauveau nous raconte l'histoire. Nous avons dit ce

Digitized by Google

qu'étaient ces enfants dans la maison paternelle et par suite au collége, qui était, pour beaucoup d'entre eux, comme une seconde maison paternelle ; nous les avons vus sur le champ de bataille ; mais, nous dira-t-on, qu'étaient ces dévots à Saint-Cyr, au régiment, dans la vie de garnison ? N'étaient-ils pas tout simplements des pédants à l'humeur critique, des gens complétement impropres à la vie commune ? — Qu'ils éprouvassent souvent un vide immense dans un monde où leurs sentiments et leurs habitudes n'étaient que trop souvent froissés, cela n'est pas douteux ; qu'ils se permissent même, dans leurs lettres intimes, des plaintes telles que celles-ci : « Je vibre et je souffre ; ils sont des choses et je suis une âme » [1], rien de plus vrai. Qu'avec une tournure d'esprit un peu gauloise, il leur vînt à l'esprit que vouloir raisonner avec quelques-uns serait *donner de la crême à la vanille à un mulet*, je ne dis pas le contraire ; mais ces plaintes secrètes n'altèrent en rien chez eux ni la cordialité, ni la sérénité. Ils se distinguent par leur obligeance et, ce qui n'étonnera pas ceux qui connaissent le cœur humain, par leur gaieté. Rien de moins gai qu'un esprit blasé et rien de plus naturellement gai que la bonne conscience.

Les témoignages de leurs chefs et de leurs camarades sont en définitive là pour constater qu'ils étaient non-seulement estimés mais aimés, que partout ils étaient réputés bons officiers et bons camarades. Si la vie de café était peu de leur goût, après lui avoir donné quelques instants, ils se réfugiaient dans le travail. Beaurepaire faisait son droit ; Falaiseau rédigeait des mémoires militaires qui attiraient l'attention du ministre ; Boissieu écrivait des relations de sa campagne de Chine et de son voyage au Japon, qui révèlent une perspicacité d'observation et un talent de style des plus distingués. Militaire accompli d'ailleurs, on se dispute l'avantage d'être sous ses ordres. Lorsqu'il quitta Besançon avec sa compagnie pour l'armée de la Loire, des soldats qui n'en étaient plus se glissaient dans les rangs pour le

[1] T. III, p. 7.

Digitized by Google

suivre. Il dut en renvoyer plusieurs, et, une fois arrivé à Nevers, il s'aperçut qu'il y en avait encore onze de plus qu'au départ.

Et cependant personne n'ignorait qu'avec lui la lutte était toujours rude. Il le prouva bien, le 11 octobre, à Orléans, où il fut des derniers à arrêter l'armée allemande et à protéger la ville. L'armée française s'était déjà, presque tout entière, repliée derrière la Loire, que le capitaine de Boissieu faisait encore une charge désespérée en avant du faubourg Bannier. Un officier bavarois le somme de se rendre. Boissieu répond à l'injonction qui lui est faite par un coup de sabre qui frappe mortellement l'officier ennemi. Mais, au même instant, une balle atteint et renverse le vainqueur à côté du vaincu.

Je m'oublie; mais comment ne pas se laisser entraîner par de tels caractères et par de pareilles scènes? L'ouvrage du Père Chauveau est certainement le livre le plus attachant et le plus utile qu'on puisse mettre entre les mains de la jeunesse: il lui inspirera plus que le respect du devoir: le dévoûment au devoir, l'enthousiasme pour le devoir. Il lui inculquera aussi l'esprit de sacrifice, sans lequel on ne peut rien faire de véritablement grand.

Un dernier mot. Ecrivant en Bretagne, il me sera bien permis d'avoir un souvenir particulier pour les Bretons qui figurent dans cet éloquent nécrologe : Bernard de Quatrebarbes mortellement atteint à Monte-Rotondo, pour la sainte cause du pape[1]; l'Estourbeillon, frappé à mort par les Piémontais qu'il brave du haut des remparts de Rome; la Begassière, criblé de balles à Sedan; Saisy de Kerampuil, marquant de son sang notre succès de Brou; Jean de Bellevue, tombant sous la bannière du Sacré-Cœur dans les champs de Loigny; Charles Kerviler mourant à Droué; de Langle de Cary succombant à Reischoffen; Espivent du Perran partant malgré les médecins et expirant de maladie et de fatigue, après avoir glorieusement pris part aux luttes héroïques des *Volontaires de l'Ouest;* Henri Viot tombant

[1] Bernard de Quatrebarbes, tout le monde le sait, est né à Nantes.

Digitized by Google

à Mazangé, et, comme Vesins, comme Lupel, ne voulant pas qu'on s'occupe de lui : — « Ne restez pas avec moi, disait-il à ses soldats, battez en retraite pour servir encore la France. Je ne vous demande qu'une chose, c'est de me mettre sur le chemin; on pourra me ramasser. »

Oublierons-nous, enfin, Ange Le Pommelec, mutilé par un obus au moment où il dirigeait le feu de ses batteries; du Plessis de Grénédan, s'illustrant à Sedan, à Coulmiers, avant de revenir tomber d'épuisement à Rennes; Le Saulnier de Saint-Jouan, succombant au Bourget en sauvant sa compagnie; Gustave de Lauriston, prouvant, au prix de sa vie contre les Kabyles, que *bon sang ne peut faillir*, et Rodellec du Porzic mortellement frappé en enlevant un drapeau aux Arabes, et tombant au milieu de sept braves qui se font tous tuer pour le défendre; Rodellec, *l'un des plus brillants parmi les brillants officiers du régiment*, suivant les termes de l'ordre du jour qui lui fut consacré, Rodellec, *si aimé de tous*, et dont un officier pouvait dire : » Il était Breton, et il avait toutes les qualités de son pays. »

Que pouvons-nous dire maintenant, sinon répéter ces paroles du Père Ducoudray, un autre héros, un martyr :

« Mon Dieu ! consolez tant de douleurs et, si vous ne pouvez fermer des blessures incurables, du moins que nos générations se retrempent, et que notre sainte Eglise, que notre pauvre France, bénéficient de tant de sacrifices [1]. »

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

[1] T. III, p. 47.

Digitized by Google

LA FIN DU MONDE

—

PROVERBE

—

Personnages.

M. DESCHAMPS, M. RENAULT,
LUCILE, sa fille. ÉDOUARD, son fils.

La scène se passe dans le salon de M. Deschamps.

—

SCÈNE PREMIÈRE.

M. DESCHAMPS, M. RENAULT.

M. DESCHAMPS. — Je vous dis que c'est non, et encore non, et une dernière fois non, et je vous jure que je ne donnerai jamais mon consentement. Est-ce clair ?

M. RENAULT. — Qu'avez-vous à reprocher à mon fils ?

M. DESCHAMPS. — Je lui reproche d'être aimable, et d'être joli garçon, attendu que s'il était laid et maussade, cela me serait parfaitement indifférent, et je n'aurais rien à lui reprocher.

M. RENAULT. — Vous permettriez, je pense, à son père de n'avoir pas la même indifférence. Votre réponse ne me paraît pas très-sérieuse.

M. DESCHAMPS. — Eh bien, je lui reproche... de vouloir me prendre ma fille, pas davantage.

M. RENAULT. — Nous sommes de vieux amis, mon cher Des-

Digitized by Google

champs, causons raisonnablement ; les jolies filles sont faites pour être prises.

M. Deschamps. — Vous en parlez à votre aise, vous qui n'avez pas de fille. Je voudrais vous y voir, et qu'un godelureau vînt enfoncer votre porte pour vous enlever ce que vous auriez de plus précieux.

M. Renault. — Mon fils n'enfonce aucune porte, il vous prie poliment de lui ouvrir.

M. Deschamps. — Oui, avec menace d'effraction si je n'ouvre pas. C'est comme si un voleur me disait : Monsieur, ayez l'obligeance de me confier la clef de votre secrétaire, afin que je m'empare proprement de votre bourse. Je vous préviens charitablement que j'aurais les moyens de crocheter la serrure. — La belle politesse !

M. Renault (*souriant*). — Merci de la comparaison pour mon fils. — J'espère que nous n'en arriverons pas là; mais si vous nous y obligiez, mon cher ami, remarquez que ce n'est pas vous qui auriez le droit de faire venir les gendarmes.

M. Deschamps. — Du moins je me barricaderai chez moi, et j'aurai le courage de défendre mon bien.

M. Renault. — Courage inutile, si votre fille est de notre parti. Vous me forcez de vous rappeler qu'elle est majeure.

M. Deschamps. — Depuis hier à peine, je le sais trop. Et vous oseriez lui conseiller de me manquer de respect ?

M. Renault. — Non pas, certes, mais elle pourrait, si vous la poussiez à bout, faire les choses dans les règles, et passer outre.... respectueusement. N'avions-nous pas, pour son excuse et la nôtre, l'assentiment de sa mère ?

M. Deschamps. — Ma pauvre femme n'avait pas le sens commun — sur ce chapitre. Elle aurait marié la terre entière; c'était notre seul sujet de querelle.

M. Renault. — Il me semble que c'était un compliment qu'elle vous faisait.

M. Deschamps. — Je me serais fort bien passé de ce compliment.

Digitized by Google

M. Renault. — En bonne conscience, pourquoi contrarier l'inclination de votre fille ? Laissez-la donc disposer de son sort.

M. Deschamps. — Si ma fille veut faire une sottise, est-ce une raison pour que je l'y aide ?

M. Renault. — Quelle sottise ? Puisque vous ne trouvez rien à reprocher à mon fils.

M. Deschamps. — Encore une fois, Monsieur, je lui reproche de vouloir m'enlever ma fille, et cela me déplaît. Je lui accorde par ailleurs tous les mérites, et je l'estimerai fort, dès que je n'aurai plus contre lui ce grief personnel.

M. Renault. — Cette alliance réunirait toutes les convenances.

M. Deschamps. — Vous m'impatientez, et vous perdez votre temps. Faut-il vous dire la vérité ? Je ne veux pas que les filles se marient. C'est un de mes principes.

M. Renault (*riant*). — Je vous ai toujours connu assez original avec vos principes bourrus, mon cher ami, mais ceci dépasse la mesure. Vous ne permettez peut-être le mariage qu'aux garçons ?

M. Deschamps. — Cela ne me regarde pas, puisque je n'ai pas de fils. Chacun ses affaires.

M. Renault. — De grâce, expliquez-moi votre principe. — Qui sait si vous ne parviendrez pas à me persuader ?

M. Deschamps. — Vous croyez railler, Monsieur. Mon principe est très-solide, et plût à Dieu que j'eusse beaucoup d'imitateurs! — Voyons, de bonne foi, trouvez-vous que le monde soit bien comme il est ?

M. Renault. — Tâchez de le réformer, morbleu ! je ne demande pas mieux. D'autres réformateurs y ont échoué.

M. Deschamps. — Aussi ma prétention serait bien plus haute. Désespérant de réformer le monde, je voudrais.... hâter sa fin.

M. Renault (*éclatant*). — Vous vous proposez de hâter la fin du monde ?

M. Deschamps. — Oui, Monsieur le rieur, et il n'y a pas là matière à rire. Voilà six mille ans que l'on fait l'expérience de

Digitized by Google

ce triste monde. Il est évident qu'il n'y a pas de chose plus mal réussie. Chacun se plaint de sa destinée, chaque siècle se dit pire que le précédent, et celui-ci est certainement le pire de tous. La conséquence est qu'il serait sage de ne pas prolonger davantage l'expérience.

M. Renault. — Et c'est pour cela que vous ne voulez pas marier votre fille ?

M. Deschamps. — Oui, Monsieur, c'est pour cela. Que tous les pères et les mères de famille en fassent autant, vous concevez que le monde finira bientôt, tout doucement, sans aucune de ces catastrophes dont l'annonce nous épouvante. Je déteste les catastrophes. Et je déteste le mariage, qui en est une, laquelle en produit tant d'autres !

M. Renault. — Les pères et les mères de famille que vous convertirez s'exposeront fort à ce que leurs enfants les accusent de n'avoir pas prêché d'exemple. Je sais une vieille chanson assez plaisante qu'on pourrait vous jeter à la tête :

Ma mère, à mon âge,
Comment êtes-vous?

dit une fille que sa mère exhorte à ne pas se marier. N'importe, votre idée me réjouit, mon cher ami.

M. Deschamps. — Il n'y a pas de quoi.

M. Renault. — Si j'étais homme de lettres, je m'amuserais à la traduire en comédie. Vous auriez naturellement le premier rôle. Je n'aurais presque qu'à vous photographier, sans me mettre en frais d'imagination ; seulement je reculerais la perspective et retoucherais le costume, en vous affublant d'une perruque de Molière, avec le pourpoint et le haut-de-chausse. Notre temps et nos paletots ne vont pas à ces originalités d'un goût relevé. — Un bon bourgeois du marais, assez gaillard en sa jeunesse, n'est-il pas vrai ?

M. Deschamps. — Hé! hé! on le dit.

M. Renault. — Un ancien frondeur resté frondeur, grondeur comme un commencement d'orage, au demeurant le meilleur

Digitized by Google

des hommes, bon père et bon époux, — comme une épitaphe, aimant tendrement sa fille.....

M. Deschamps. — Oh! oui, bien tendrement, pauvre chère enfant!

M. Renault. — Si tendrement..... qu'il veut la garder pour lui tout seul et ne la céder à personne.....

M. Deschamps. — Vous n'y êtes pas.

M. Renault. — Clitandre se présente; il est bien fait, il est honnête homme, il est galant, il a du bien, il est aimable, il est aimé.....

M. Deschamps. — Passons, je reconnais tout cela.

M. Renault. — Clitandre est embarrassant à refuser. — Alors Géronté a des principes, et imagine une thèse.

M. Deschamps. — Si la thèse est bonne? Essayez de la combattre.

M. Renault. — Je m'en garderai bien; vous avez mille fois raison. Je suis plus de votre avis que vous-même. La difficulté est de rallier l'unanimité des adhésions. Remarquez qu'une seule exception met votre thèse en déroute. Noé a déjà suffi pour tout recommencer.

M. Deschamps. — Et les choses ne vont pas mieux qu'avant le déluge. Encore une expérience qui n'a pas réussi.

M. Renault. — Il est clair que l'arche était de trop. On fera mieux une autre fois.

M. Deschamps. — Le monde aurait vu bien des sottises de moins.

M. Renault. — Et nous n'aurions pas à composer notre comédie.

M. Deschamps. — Quel titre lui donnerez-vous, Monsieur le railleur?

M. Renault.— Parbleu! le titre est tout trouvé: — *La Fin du Monde!* — Les badauds qui liront l'affiche croiront aller au plus tragique mélodrame.

M. Deschamps. — Et votre dénoûment?

M. Renault. — Je vais y rêver sous les arceaux de la place

Digitized by Google

Royale. Je vous engage à chercher de votre côté. Je compte sur votre collaboration..... (*La porte de gauche s'ouvre*) et plus encore sur celle de Mlle Lucile. N'oubliez pas seulement que le dénoûment d'une comédie doit être un mariage.

SCÈNE DEUXIÈME.

LES PRÉCÉDENTS. — LUCILE.

LUCILE. — Mon père, je vous demande pardon d'être entrée. Voici une lettre dont le porteur attend depuis un quart d'heure la réponse, et il témoignait de l'impatience. (*Saluant M. Renault.*) Bonjour, Monsieur; vous êtes en affaires?

M. RENAULT. — Du tout, Mademoiselle. Nous composions une comédie. Justement la première scène traînait un peu en longueur, et le besoin de votre présence se faisait sentir.

LUCILE. — Vous composiez une comédie avec mon père? Je ne lui connaissais pas ce talent.

M. RENAULT. — Oui, Mademoiselle, et l'idée inspiratrice est de lui. Les règles de l'art exigent que je me retire, mais je reviendrai, quand vous aurez joué votre rôle; votre père grondera, c'est dans le sien. Ne soyez pas troptimide. Gardez beaucoup d'assurance, de fermeté, de décision, s'il est possible, et tout ira bien. — Sans adieu, mon cher ami. (*Il s'éloigne.*)

M. DESCHAMPS (*interrompant la lecture de la lettre*). — Hein? que dites-vous?

M. RENAULT (*se retournant*). — Je dis : Sans adieu, mon cher collaborateur.

M. DESCHAMPS. — Je vous répète que mes principes sont inébranlables.

M. RENAULT. — Eh bien, cherchons un dénoûment selon les principes.

(*Il sort par la porte de droite.*)

—

Digitized by Google

SCÈNE TROISIÈME.

M. DESCHAMPS, LUCILE.

LUCILE. — Faut-il que cet homme attende encore ?

M. DESCHAMPS. — Reste ici, mignonne. — Cet homme m'agace les nerfs, et je vais le renvoyer. (*Il entr'ouvre la porte de droite.*) François, dites que s'il y a une réponse, on l'adressera par la poste. (*Il revient auprès de Lucile.*) Je ne sais rien de plus impertinent que ces gens qui attendent une réponse, comme si on n'avait pas autre chose à faire que de s'occuper d'eux, et comme s'il ne fallait pas quelquefois prendre le temps de la réflexion. Ils mériteraient qu'on se bornât à mettre NON sur leur enveloppe.

LUCILE. — On pourrait avoir à s'en repentir, et puis ce ne serait pas trouvé très-poli.

M. DESCHAMPS. — Leur procédé ne l'est pas davantage, et c'est de plus très-importun. C'est un de mes principes.

LUCILE. — Vous avez beaucoup de principes, mon père.

M. DESCHAMPS. — On n'en a jamais trop. Je n'enverrais pas ainsi une invitation à dîner. Il faut bien laisser à ses invités le loisir d'inventer une excuse, ou de la créer, et sais-tu ce qu'on me demandait aujourd'hui ? Encore un officieux qui me proposait un mariage pour toi. Et le porteur attendait la réponse ! Bientôt on te demandera par le télégraphe.

LUCILE (*baissant les yeux*). — Je crois connaître quelqu'un qui vous a laissé le temps de la réflexion.

M. DESCHAMPS. — Vraiment ? petite; viens que je t'embrasse, mignonne. Je dirai comme Andromaque :

Je ne t'ai pas encore embrassée aujourd'hui.

LUCILE. — M. Renault prétendait que vous composiez une comédie, et vous passez à la tragédie ?

M. DESCHAMPS. — C'est la mode actuelle de mêler les deux. (*Il regarde Lucile avec complaisance.*) Ma chère enfant, tu ne m'aimes pas comme je t'aime.

Digitized by Google

LUCILE. — Pas exactement de la même manière, mais bien tendrement, je vous assure, mon père.

M. DESCHAMPS. — Est-ce que tu n'es pas heureuse avec moi?

LUCILE. — Très-heureuse,..... autant qu'on peut l'être en ce monde.

M. DESCHAMPS. — Fort bien, tu as raison de faire cette réserve. On n'a aucun besoin de bonheur complet; à preuve que depuis six mille ans tout le monde s'en passe. C'est un de mes principes. On doit donc se contenter de la part de bonheur qu'on a, et ne pas chercher mieux, de crainte de pire. C'est encore un de mes principes. En réalité, que te manque-t-il?

LUCILE. — Rien..... ou tout.

M. DESCHAMPS. — Comment peux-tu songer à courir les aventures?

LUCILE. — Mon père, j'ai lu dans mon livre de messe: L'homme quittera son père et sa mère pour s'attacher à sa femme.

M. DESCHAMPS. — Tu lis la messe de mariage, petite friponne?

LUCILE. — Il le faut bien, aux cérémonies de mes amies.

M. DESCHAMPS. — Mauvaise lecture, et détestables cérémonies. Il devrait être défendu d'y conduire les jeunes filles. C'est un de mes principes. — Mais tu n'as pas remarqué que cela est écrit de l'homme, et non pas de la femme?

LUCILE. — Ah! oui, c'est un de vos principes que le mariage n'est bon que pour les hommes. Alors, tâchez de les marier entre eux.

M. DESCHAMPS. — Certainement, je le voudrais, et j'atteindrais alors mon grand but, que tu ne sais pas encore.

LUCILE. — Quel grand but?

M. DESCHAMPS. — Je te le dirai plus tard. — Vois-tu, le bon Dieu a eu tort de ne pas me consulter pour bien des choses, il les aurait arrangées mieux qu'elles ne sont.

LUCILE. — C'était ce que pensait Garo, à l'occasion de la citrouille.

M. DESCHAMPS. — Garo était un sot qui choisissait mal son exemple, voilà tout. Il lui était si facile d'en citer de meilleurs!

Digitized by Google

Il n'avait qu'à parler des sauterelles, — ou de la fièvre, — ou de la peste, — ou du mariage. A quoi tout cela est-il bon ?

LUCILE. — Voilà certes le mariage mis en flatteuse compagnie.

M. DESCHAMPS. — Je te ferai lire un livre rare et excellent d'une jeune fille qui n'a pas trouvé moins de vingt-deux raisons pour conseiller à ses compagnes de ne pas se marier.

LUCILE. — Après quoi, elle en a trouvé une vingt-troisième pour se marier elle-même.

M. DESCHAMPS. — Ce n'est pas le premier prédicateur dont les actions auront valu moins que les paroles. Cela n'ôte rien au mérite du sermon.

LUCILE. — Cela en diminue un peu la force persuasive.

M. DESCHAMPS. — Tu t'étonnes que je ne permette qu'aux hommes de se marier. La raison en est simple. Ils sont d'âge et d'éducation à savoir à peu près ce qu'ils font, et les risques qu'ils vont courir. Les jeunes filles le savent-elles ? Jamais elles ne se décideraient. S'il pouvait y avoir un noviciat, il n'y aurait pas de derniers vœux.

LUCILE. — Les veuves ont eu un noviciat. D'où vient que tant de jeunes veuves se remarient ? Vous devriez au moins faire une exception à votre principe, et permettre le mariage aux veuves.

M. DESCHAMPS. — Je serais plus tolérant.

LUCILE (*souriant*). — Je retiens votre consentement, mon père, et vous en remercie. Mais il me semble que la première condition pour être veuve....

M. DESCHAMPS. — Il me semble que tu te moques de moi, petite fûtée. Ton père te pardonne tout. (*Avec attendrissement.*) Embrasse-moi, mignonne; tu es ma joie, tu es mon orgueil, tu es le charme de ma vie; tu serais celui de ma vieillesse. Tu es mon trésor, comprends qu'on ne se laisse pas dépouiller volontiers de son trésor. Jamais un mari ne t'aimerait autant que je t'aime !

LUCILE (*très-émue*). — Mon père, sur ce terrain, je n'ai plus rien à répondre, j'accepterai tous les sacrifices.....

Digitized by Google

M. Deschamps. — Mais, ma chère enfant, je ne veux pas de sacrifices, je n'en accepte pas, je ne veux que ton bonheur.

Lucile. — Comment faire? Pourquoi ai-je connu M. Edouard? Pourquoi ma pauvre mère a-t-elle encouragé ses attentions? Pourquoi l'avez-vous si bien accueilli vous-même? Est-ce ma faute, si je me suis sentie comme engagée? C'était plus facile à rompre plus tôt; il aurait cessé de me voir, il se serait marié... peut-être, et je n'aurais à me consacrer qu'à vous.

M. Deschamps. — Et à moi, on ne parlait de rien. On disposait sans moi de ma fille.

Lucile. — Vous étiez si absolu dans ce que vous appeliez vos principes! Vous répétiez si souvent que vous ne donneriez jamais votre consentement à un mariage!

M. Deschamps. — Je le répète encore, je ne le donnerai jamais.

Lucile. — C'était intimidant. On n'osait pas vous irriter, provoquer un éclat qui aurait interdit votre porte à M. Edouard. Vous étiez par ailleurs si bon pour lui, et si tendre pour moi! Je n'aurais pu me résoudre à vous contrarier. Et puis, franchement, la situation parlait assez toute seule. Il suffisait d'avoir des yeux. Aussi, je l'avoue, à travers vos déclarations de principes, j'espérais toujours, je voulais prendre votre attitude pour une sorte d'acquiescement, différé, afin de mettre mes sentiments à l'épreuve, jusqu'à ce que je fusse majeure.

M. Deschamps. — Majeure! Voilà le grand mot lâché. Je te demande un peu, qu'est-ce que cela signifie, d'être majeure? Une fille n'a, le jour de sa majorité, que vingt-quatre heures de plus que la veille, et je ne comprends pas qu'une date de calendrier puisse changer les sentiments et les devoirs. Je déteste les dates, c'est un de mes principes. Moi, je t'aime de même tous les jours.

Lucile. — Et moi, je vous aime tous les jours davantage.

M. Deschamps. — Comme c'est bien répondu! Embrasse-moi, mignonne. Alors, pourquoi m'as-tu dit ce vilain mot de majeure? Est-ce qu'après avoir lu la messe de mariage, tu lis le Code, comme font aujourd'hui tant de jeunes filles? Est-ce qu'on t'a fait suivre un cours de droit? Voyons, que je t'inter-

Digitized by Google

roge. Combien te faudrait-il de sommations dites respectueuses? Elles sont étrangement nommées!

LUCILE. — Je n'entends rien à tout cela, mon père, je vous proteste que je n'y ai jamais songé, et je sais à peine ce que c'est qu'un code.

M. DESCHAMPS. — Vraiment, mignonne? Et M. Renault, et M. Edouard, — ne t'ont pas enseigné les moyens de braver mes volontés?

LUCILE. — Jamais, mon père, je ne l'aurais pas souffert.....

M. DESCHAMPS (*à part*). — C'est ce que je désirais savoir. Cette petite est adorable.

LUCILE (*continuant*). — Et d'ailleurs, je vous jure de m'y soumettre toujours.

M. DESCHAMPS. — Voilà qui est admirablement dit, ma chère enfant. Sois tranquille, tu ne t'en repentiras pas. Je ne vais plus être occupé qu'à travailler à ton bonheur. Tu verras ce que je ferai pour cela! Mais il faudra m'aider un peu.

LUCILE. — Mon père,..... me permettrez-vous..... d'entretenir M. Edouard une dernière fois?

M. DESCHAMPS. — Certainement, mignonne, je n'ai rien à te refuser.

LUCILE (*avec un profond soupir*). — Rien!

M. DESCHAMPS. — J'ai moi-même à causer avec Edouard, et je lui ai fait dire de passer chez moi. (*Regardant à sa montre.*) Il sera ici avant un quart d'heure. Rentre dans ta chambre, je t'avertirai.

LUCILE. — Vous, parler à M. Edouard, mon père? Mais il va s'emporter, vous manquer de respect, ce sera un scandale. Je vous en supplie, mon père, laissez-moi seule avec lui, je vous proteste.....

M. DESCHAMPS. — Non, non, mignonne. Ne crains rien, Edouard est raisonnable, il comprendra très-bien, il ne fera aucun scandale, et tu seras étonnée de le trouver beaucoup plus..... résigné que tu ne penses. J'entends sonner, ce doit être lui. Retire-toi vite.

Digitized by Google

LUCILE. — Mon Dieu! mon Dieu!

(*Elle sort, la tête dans ses mains.*)

SCÈNE QUATRIÈME.

M. DESCHAMPS, *seul.*

(*Il regarde s'éloigner Lucile.*)

Cette petite ne se doute pas combien elle me fend le cœur. Délicieuse enfant! Je n'avais qu'un soupçon, elle vient de le dissiper. Avoir possédé un tel trésor, et être à la veille de le perdre! C'est cruel. Et qui pis est, le voir risqué dans l'aventure du mariage! Elle aime bien son Édouard, elle n'hésitait pas à me le sacrifier! Elle ne saurait faire un meilleur choix, il me plaît, ce jeune homme, mais qui connaît l'avenir? La loterie n'en est pas moins effrayante. Le monde est bossu, comme disait ma grand'mère, que cela n'a pas empêchée de le continuer pour sa part, et moi qui parle j'ai contribué aussi à le continuer, et les générations se succèdent, toujours mécontentes de leur sort, et personne n'en croira ma thèse, et je n'ai pas pu faire une élève dans ma propre maison! — J'y reste fidèle, et certainement je ne donnerai jamais mon consentement. Si ma fille est malheureuse, je ne veux pas qu'elle puisse me le reprocher. — J'ai l'air d'un père barbare et d'un vieil égoïste, je rougis de ce que je parais être. Dieu sait pourtant de quel prix je paierais le bonheur de cette douce et chère enfant!

Nous allons voir si Édouard saura comprendre mieux qu'elle. (*La porte s'ouvre.*) — Tiens, c'est le père Renault. Je vais bien me moquer de lui.

SCÈNE CINQUIÈME.

M. DESCHAMPS, M. RENAULT.

M. RENAULT. — Eh bien, mon cher collaborateur, notre pièce a-t-elle fait un pas?

M. DESCHAMPS. — Un grand pas.

M. RENAULT. — Mlle Lucile a convenablement improvisé son rôle?

Digitized by Google

M. Deschamps. — Parfaitement. — Vous auriez peut-être préféré qu'elle en récitât un de votre composition ?

M. Renault. — Point du tout, j'étais assuré de son intelligence.

M. Deschamps. — Et moi de son cœur et de sa docilité. Elle s'est rendue à mes raisons, et s'est engagée à suivre aveuglément toutes mes volontés. J'ai mandé votre fils, et je l'attends pour lui signifier que, d'accord avec ma fille, — je persiste dans mon refus.

M. Renault. — Vous plaisantez, mon cher ami. Il n'est pas possible que vous ayez appelé Édouard pour qu'il entende de votre bouche son arrêt.

M. Deschamps. — Je vous jure que c'est vrai. J'ai cru que c'était lui qui sonnait, et vous ne serez pas de trop. Ah ! vous vous moquez de ma thèse ! Rira bien qui rira le dernier.

M. Renault. — Ce n'est pas généreux, ni délicat, Monsieur. Je cours au-devant d'Édouard pour l'arrêter sans qu'il vienne subir cet affront, qu'il ne serait pas homme à supporter patiemment.

M. Deschamps — Que pourrait-il faire, je vous prie, puisque j'ai la promesse la plus formelle de ma fille ? L'enlever malgré moi, c'était déjà osé. Malgré elle, je ne pense pas que vous alliez jusque-là, et vous n'ignorez pas que les gendarmes, dont vous aviez l'obligeance de me menacer, ne seraient plus de votre côté.

M. Renault. — Comment, Mlle Lucile nous trahirait !

M. Deschamps. — Dites qu'elle ne veut pas trahir son père. Il ne tiendra qu'à vous de l'entendre s'en expliquer elle-même.

M. Renault. — Adieu, Monsieur.

M. Deschamps. — Restez donc, voici votre fils.

SCÈNE SIXIÈME.

LES PRÉCÉDENTS, ÉDOUARD.

Édouard (*joyeusement.*) — Vous avez bien voulu me faire appeler, Monsieur ; j'accours, plein d'espérance, et la présence

Digitized by Google

de mon père est de bon augure. Vous daignez donc exaucer enfin mes vœux et accorder votre consentement ?

M. Deschamps. — Mon consentement? Jamais. Vous connaissez mes principes.

Édouard (*déconcerté.*) — Comment ?... Que dites-vous ?... C'est pour cela..... Et vous, mon père, c'est cela que vous avez obtenu ?

M. Renault. — Allons-nous-en, Édouard.

M. Deschamps (*lui saisissant le bras.*) — Mais restez donc, vous n'y entendez rien. Personnage muet, s'il vous plaît. La scène est entre Édouard et moi.

Édouard. — Quelle scène ?

M. Deschamps. — Oui, nous jouons un proverbe. C'est le moment où j'ai à causer avec vous, à vous interroger, à vous donner un bon conseil.

Édouard. — Ce n'est pas un conseil que je vous demande.

M. Deschamps. — Je regrette de n'avoir pas autre chose à vous offrir. Écoutez-le, au moins. Vous serez libre, s'il ne vous convient pas, de ne pas le suivre.

Édouard. — J'écoute, Monsieur.

M. Deschamps. — D'abord, mon cher Edouard, vous saurez que j'ai pour vous beaucoup d'estime et une sincère amitié.

Edouard. — Il ne m'importe guère.

M. Deschamps. — Vraiment, si mes principes me permettaient de prendre un gendre, c'est vous que je choisirais.

Edouard. — Eh bien, faites une exception à vos principes.

M. Deschamps. — Jamais.

Edouard. — Alors, c'est un odieux persifflage.

M. Renault (*éclatant*). — Oui, Monsieur, ce n'est pas digne d'un vieux camarade.....

M. Deschamps (*le retenant*). Personnage muet. Laissez-nous finir notre dialogue, et n'interrompez pas. (*A Edouard*). — La jeunesse est impatiente. Moi, je suis patient. N'ai-je pas souffert, pendant deux ou trois ans, que vous fissiez la cour à ma fille, dans ma propre maison, et sans mon agrément?

Digitized by Google

EDOUARD. — Il ne fallait pas le souffrir, si vous étiez résolu à me la refuser.

M. DESCHAMPS. — J'ai assez souvent proclamé mes principes.

EDOUARD. — Des boutades, des paradoxes, je ne sais quelle gageure soutenue à outrance. Pouvais-je prendre cela au sérieux ?

M. DESCHAMPS. — La jeunesse n'est pas indulgente. Et vous, espériez-vous donc toujours ?

EDOUARD. — Toujours.

M. DESCHAMPS. — Et vous attendiez.....

EDOUARD. — Ce qu'on attend quand on désire ardemment une chose : l'occasion.

M. DESCHAMPS. — Nous y voilà. Vous attendiez, pour me demander ma fille, le jour où vous croiriez pouvoir vous passer de mon consentement. N'est-il pas vrai? C'était là l'occasion, et je vous rends la justice que vous n'avez pas tardé à la saisir. Le mois dernier, c'eût été trop tôt. Eh bien, puisque l'occasion est venue, puisque vous n'avez plus besoin de mon consentement, ... je le refuse, essayez de vous en passer!

M. RENAULT (*s'emportant*). — C'est trop fort, Monsieur. J'ai trop longtemps contenu mon indignation....

M. DESCHAMPS. — Personnage muet. Vous allez tout brouiller par vos incartades. Ne suis-je pas un Géronte de Molière ? Laissez-moi donc gronder à mon aise, sous ma perruque. Je n'en suis peut-être pas plus méchant pour cela. Vous deviez chercher les moyens d'amener votre dénoûment. Vous n'avez rien trouvé ? Cela ne fait pas honneur à la fertilité de votre imagination d'auteur dramatique.

M. RENAULT. — A la bonne heure. Moquez-vous de moi tant qu'il vous plaira, je l'ai mérité pour vous avoir cru un homme de sens, mais ménagez Edouard. J'aurai mon tour, j'aurai beau jeu à me moquer de vos systèmes, et de votre prétention de hâter la fin du monde.

M. DESCHAMPS. — Convenez que si le monde était fini, deux

Digitized by Google

vieux amis ne lui donneraient pas l'exemple de cette sotte querelle.

M. Renault. — L'observation a autant de profondeur que de justesse.

M. Deschamps. — Il faut que j'appelle Lucile. Nous n'en sortirons pas sans elle. Décidément vous n'êtes pas forts. Elle sera peut-être plus ingénieuse que vous. (*Il frappe à la porte de gauche*) (Lucile) !

SCÈNE SEPTIÈME.

LES PRÉCÉDENTS. — LUCILE.

M. Deschamps. — Ma chère enfant, tu as les yeux un peu rouges, je n'aime pas cela. Tu me crois donc un père implacable ?

Lucile. — Vous me l'avez dit, mon père.

M. Deschamps. — Distinguons, inflexible sur les principes, c'est vrai ; mais implacable, c'est bien différent.

Lucile. — Je ne comprends pas suffisamment la différence.

M. Deschamps. — Tu vas voir. Comme homme, et comme moraliste, je ne céderai rien. Mais comme père, ne t'ai-je pas promis de travailler à ton bonheur ?

Lucile. — Excepté en ce qui me paraissait pouvoir l'assurer.

M. Deschamps. — Tu ajoutes cela, mignonne. Je n'avais pas fait d'exception.

Lucile. — Je ne vous ai demandé qu'une chose, et c'est justement celle que vous m'avez refusée.

M. Deschamps. — Je ne pouvais pas manquer à mes principes. — Et toi, ne m'as-tu pas promis, solennellement promis de n'aller jamais contre mes volontés ?

Lucile. — Oui, mon père, et je tiendrai ma parole.

M. Deschamps. — Vous l'entendez, Edouard, vous l'entendez, ami Renault. Vous voyez que je ne vous trompais pas. Cette enfant est un ange.

Edouard. — A qui le dites-vous, Monsieur? Pensez-vous que j'ignore ce que votre égoïsme me fait perdre ?

Lucile. — Edouard!

Digitized by Google

ÉDOUARD, — Pardon, Mademoiselle. Je vais m'éloigner, quitter la France, non pour vous oublier, d'autant plus malheureux dans mon exil qu'il me sera impossible de ne pas vous plaindre d'être restée sous une telle tyrannie.

M. DESCHAMPS (*riant*). — Merci, Edouard. Ne prenez pas encore votre passeport. (*A Lucile.*) Eh bien, mignonne, tu ne connaîtrais pas un moyen d'arranger tout cela ?

LUCILE. — Comment arranger des choses contraires? Je ne changerai pas, et si vous ne changez pas non plus.....

M. DESCHAMPS. — Non, morbleu! je ne changerai pas. Mais cherche bien.

LUCILE. — Je suis trop troublée, mon père, je ne trouve rien.

M. DESCHAMPS. — Il faut donc que je compose à moi seul toute la pièce, et que je sois de plus le souffleur ? Vous auriez dû deviner, enfants que vous êtes. (*A demi-voix et à l'oreille de Lucile.*) Puisque tu dis, mignonne, que tu aimes Edouard.....

LUCILE. — Oui, mon père.

M. DESCHAMPS. — Et que ton bonheur dépend de ce mariage.....

LUCILE. — Oui, mon père.

M. DESCHAMPS. — Et que je veux ton bonheur.....

LUCILE. — Merci, mon père.

M. DESCHAMPS. — Et qu'il n'y a pas un jeune homme plus digne de toi.....

LUCILE. — Que vous êtes bon, mon père !

M. DESCHAMPS. — Et que je te refuse mon consentement et te le refuserai toujours...

LUCILE. — Comment ? J'entends mal, sans doute.

M. DESCHAMPS. — C'est que je te parle trop bas. (*Élevant la voix.*) Eh ! bien, morguienne, il faut que je t'ordonne de t'en passer, de mon consentement, et que ta docilité aille jusque-là.

LUCILE. — Que faire ? Je ne comprends pas.

M. DESCHAMPS. — Tu iras chez un notaire, notre bon voisin maître Robert.

Digitized by Google

LUCILE. — Oui, mon père.

M. DESCHAMPS. — Tu lui diras que tu es majeure, et que tu veux épouser Édouard malgré moi, et que ton père est un radoteur et un vieux têtu.

LUCILE. — Non certes, je ne dirai pas cela.

M. DESCHAMPS. — Tu diras l'équivalent. Le notaire mettra son plus bel habit noir et sa plus fine cravate blanche, — quel dommage, ami Renault, qu'il n'ait pas une robe et une perruque! — et viendra ici, de ta part, me demander mon consentement...

LUCILE (*joyeusement.*) — Que vous donnerez?

M. DESCHAMPS. — Non pas, que je refuserai très-net.

LUCILE. — Je n'en serai pas plus avancée.

M. DESCHAMPS. — Pardon. Attends un peu. Un mois après, deux mois après, même cérémonie. Je refuserai toujours. Et chaque fois, par politesse, j'inviterai maître Robert à dîner, avec vous, ami Renault, et avec vous, Édouard, si vous n'êtes pas encore parti pour la Chine, et nous boirons du vieux vin, et vous m'entendrez soutenir ma thèse.

LUCILE. — Et après?

M. DESCHAMPS. — Et encore un mois après, si le Code n'est pas menteur, tu seras libre de te marier malgré moi, mignonne, absolument comme si j'y consentais, — et le tour sera joué.

LUCILE. — Mais, mon père, je ne veux jouer aucun tour.

M. DESCHAMPS. — Puisque je te l'ordonne.

LUCILE. — J'ai promis de vous obéir, mon père. Seulement, tout cela est bien compliqué. Ne serait-il pas plus simple de consentir?

M. DESCHAMPS. — Jamais, ce serait manquer à mes principes. Je veux pouvoir dire toujours que j'ai refusé mon consentement. Aussi je te préviens que je ne signerai aucun contrat. Mais je te rendrai tes comptes de tutelle — je dis cela pour Édouard — et tu n'y perdras rien. Je ne te ferai aucun cadeau de noce et tu achèteras toi-même ton trousseau.

LUCILE. — Bien volontiers, mon père.

Digitized by Google

M. Deschamps. — Seulement tu auras soin de dire aux marchands de m'envoyer leurs mémoires, afin que je les paie, après la noce. Si c'était avant, j'aurais l'air de consentir. Note aussi, comme un point essentiel, que je n'assisterai pas à ton mariage.

Lucile. — Ceci est impossible, mon père. Comment, vous ne me conduiriez pas à l'autel ? Je n'accepterai jamais cette condition.

M. Deschamps. — Puisque je te l'ordonne. — Mais je serai caché dans un coin de l'église, derrière un pilier, et de là je te bénirai, ma chère enfant.

Lucile. — Et si je venais, en toilette de mariée, vous chercher derrière votre pilier, vous me refuseriez votre bras ?

M. Deschamps. — Oui, je le refuserais. — Ne t'en avise pas.

M. Renault. — Toujours inflexible sur les principes.

M. Deschamps. — Oui, mon ami, et si Lucile et Édouard continuent ce sot monde, on ne pourra pas dire que j'y aie consenti. Et si je vis assez pour voir grandir leurs enfants, — mon Dieu comme je les aimerai, ces chers petits ! — je leur prêcherai ma thèse, et les exhorterai fortement à ne jamais se marier.

Édouard. — Je pense qu'il serait sage d'ajourner toujours à la génération suivante l'application de votre thèse.

M. Deschamps. — Ah ! vous êtes encore là, mon cher Édouard ? Je vous croyais en Amérique. Me pardonnerez-vous d'avoir mis opposition à votre départ ?

Édouard. — C'est moi qui dois implorer votre pardon, Monsieur. Je ne sais comment vous exprimer mes excuses de mes emportements et ma reconnaissance de votre indulgence.

M. Deschamps. — Vous me la témoignerez en étant indulgent à votre tour pour mes principes, — en écoutant mes radotages et surtout en rendant heureuse cette chère enfant.

M. Renault. — Je vous fais amende honorable, mon ami. Je n'étais pas digne d'être votre collaborateur.

M. Deschamps. — Notre comédie est finie, mon compère, et sera peut-être sifflée. Mais celle du monde, on a beau la siffler, elle ne veut pas finir.

Alfred de Courcy.

Digitized by Google

LE GRAND JUIF

BALLADE

Quand j'étais de retour de l'office, — je vis sur le piédestal de la croix — quatre laquais et un Juif.

Le grand Juif me demande : — « Jeune fille, voulez-vous vous marier ? »

J'étais jeune encore, hélas ! — Et je répondis que je voulais bien.

AR JOUIZ BRAZ.

(IEZ TREGER).

Pa oann o tont euz ann ofiz
War sich ar groaz e remerkiz
Pevar lakez hag eur Jouiz.

Ar Jouiz braz o c'houll ouz-in :
« Plac'h iaouank, c'houi euteur dimin ? (*bis.*)

Allaz ? ha me a voa iaouank
A laraz d'hean oann kontant.

Digitized by Google

Et me présentant un diamant : — « Tenez, jeune fille, voilà pour vos arrhes. »

Lorsque j'arrivai à la maison, — je me mis dans la chambre blanche, — et je commençai à pleurer.

Alors ma mère m'a demandé : — « Pourquoi pleurez-vous, ma fille ? »

— « Si le Juif vient jusqu'ici, — au nom de Dieu, niez que j'y suis ! »

Elle n'avait pas fini sa parole, — que le Juif est entré (dans la maison).

— « Bonjour et joie dans cette demeure ; — et ma douce Louise, où est-elle ? »

Sa mère lui a répondu : — « Depuis qu'elle est allée à la grand'messe, — depuis je ne l'ai pas vue. »

Hag o rei d'in eunn diamant :
« Dalc'het hoc'h arrez, merc'h iaouank. »

Ebarz er gear pa erruiz
Barz er gampr wenn en em lakiz,
Ha da wela e kommansiz.

Ma mamm ouz-in e deuz goullet :
Ma merc'h, vit petra e welet ?

Mar erru ar Jouiz aman
'n han Doue ma nac'het out-han.

Oa ket he c'homz peur achuet
Ar Jouiz braz zo antreet.

« Na bonjour ha joa enn ti-man,
Pelec'h e man ma dous Louizan ?

He mamm d'hean 'deuz respontet :
Boe ma voa et d'hec'h ofern bret
Goudevez, n'am euz hi gwelet.

Digitized by Google

— « Donnez-moi, s'il vous plaît, les clefs ; — s'il elle n'est pas loin je la trouverai. »

Il a pris la clef de la chambre blanche, — et y a trouvé sa douce Louise.

— « Petite Louise Le Roux, faites vos préparatifs, — il vous faut m'accompagner sur-le-champ.

» Car j'ai rencontré votre frère Louis, — qui a touché le prix convenu :

» Quatre cents écus en argent blanc, — et autant en or jaune. »

La petite Louise Le Roux demandait — à sa mère, quand elle descendait :

— « Ma pauvre petite mère, dites-moi, — faudra-t-il accompagner le Juif ? »

— « Vraiment, ma fille, je n'en sais rien ; — demandez-le à votre frère Louis. »

O reit-hu d'in ann alc'houeo
Mar man war dro me he c'havo.

'nalc'houe ar gampr wenn eo kroget,
He dous Louizan en deuz kavet.

Louizan ar Rouz 'n em breparet,
Dont gan-in doc'h-tu a renkfet.

Kar ho preur Louiz em euz kavet,
Ar beamant en deuz touchet :

Pevar c'hant skoet enn arc'hant gwenn,
Ha kement all enn aour melen.

Louizan ar Rouz a c'houlenne
Digant he mamm pa ziskenne :

Ma mammik paour d'in leveret,
Gant ar Jouiz ret vo monet?

Neal, ma merc'h me na oun ket
Digant ho preur Louiz e c'houlennfet.

Digitized by Google

— « Mon petit frère Louis, oh ! dites-moi, — faudra-t-il que j'accompagne le Juif ? »

— « Oui, il faudra accompagner le Juif ; — le paiement a été versé :

» Quatre cents écus en argent blanc, — et autant en or jaune. »

— « Dame Marie de la Trinité, — je suis traitée comme on traite les animaux.

» Je suis vendue dans une foire, — à la manière des animaux, des brutes ;

» Mais, ma pauvre mère, dites-moi, — quel est le vêtement qu'il faut mettre ? »

— « Revêtez celui que vous voudrez, — jamais vous ne l'userez avec joie.

» Prenez-en cependant quelqu'un — qui vous soit léger pour la marche. »

Ma breurik Louiz, d'in ho! leret
Gant ar Jouiz ret vo monet ?

Ia gant ar Jouiz ret vo monet,
Ar beamant a zo touchet.

Pevar c'hant skoed enn arc'hant gwenn
Ha kement all enn aour melen.

Itron-Varia ann Drinded,
Me zo gret d'in vel d'al loened.

Me a zo gwerzet enn eur foar
E c'hiz d'eunn aneval brutal.

Mez, ma mamm baour livirit d'in
Petore habit a wiskin.

Gwisket ann hini a geret
Birviken gant joa n'he uzet.

Met gwisket unan benaket
Hag a vo skan d'hec'h da gerzet.

Digitized by Google

Le grand Juif se tenait auprès du feu, — et lui dit promptement :

« Prenez celui que vous voudrez, — quant à marcher, vous ne le ferez pas.

» La haquenée est à la porte de la cour, — bien sellée, à vous attendre.

» Elle est ferrée avec du laiton blanc, — ayant à la tête une bride dorée,

» Une selle argentée sur son dos, — pour vous porter, Louise Le Roux.

Petite Louise Le Roux disait, — en montant sur sa haquenée :

— « Je dis adieu à mes compatriotes, — si ce n'est au voleur, mon frère Louis, qui m'a vendue au Juif.

» Je voudrais malade mon frère Louis, — jusqu'au retour de la femme du Juif, — pour lui dire : « Lève-toi de là, Louis. »

Ar Jouiz braz oa tal ann tan
Hag a lavaraz d'hei buan :

Gwisket ann hini a geret,
Evit kerzet na refet ket.

Man 'n ankane enn toull ar porz
Ha dibret kloz euz ho kortoz.

Houarnet eo gant leton gwenn
Eur briz zulaouret enn he benn.

Eunn dibr arc'hantet war he gein
Louizaik ar Rouz vit ho tougen.

Louizaik ar Rouz a lavare
War gein hec'h ankane pa bigne :

« Adeo a larann d'am broiz
Nemed d'al laer, ma breur Louiz,
En deuz ma gwerzet d'ar Jouiz.

Me garfe klan ma breur Louiz
Ken a c'harife greg ar Jouiz
Da laret d'hean : « Zav a-lese, Louiz. »

Digitized by Google

Quand elle passait par Pontorson, — son cœur fit un éclat :

« Vous êtes cruel comme un bœuf, — puisque vous ne pleurez pas en le passant.

» Vous voyez cependant ma haquenée — qui s'agenouille avec moi.

» Mais, dites-moi, grand Juif, — ne suis-je pas près de votre maison ? »

Il y a cent lieues d'ici Paris, — cent lieues plus loin est le pays du Juif.

Le grand Juif disait — à sa mère en arrivant chez lui :

— « Voilà que j'amène ici — la plus jolie fille que je trouve. »

— « Pourquoi ne pas la laisser à son père, — si elle n'est venue de bonne volonté ? — Je lui vois des larmes dans les yeux. »

Pa voa o tremenn Pontorson
Ec'h eure eur strak he c'halon :

« Kri oc'h c'houi evel eunn ijen
Pa na welet euz hen tremen.

Ha c'houi welet ma ankane
O vont d'ann daoulin koulz ha me. »

Mez, Jouiz braz, livirit d'in
Ha n'oun ket erru tost d'ho ti ?

Kant leo a zo c'han da Bariz,
Kant leo tu all man bro ar Jouiz.

Ar Jouiz braz a lavare
D'he vamm er ger pa-n-arie :

Chetu deut gan-in aman
Brava plac'h iaouank a gavan.

Perag n'he lezel gant he zad
Mar n'eo ked deut gant he grad vad ?
E man 'n dour war he daoulagad...

Digitized by Google

— « Quand elle aura passé quelque temps dans ma maison, je viendrai à bout de la contenter. »

Le grand Juif disait alors — à la petite Louise Le Roux :

— « Petite Louise Le Roux, venez dans ma chambre, — pour séparer l'or de l'argent blanc. »

— « J'aimerais mieux être dans mon pays, — à compter des œufs par douzaines. »

— « Petite Louise Le Roux, venez dans ma chambre, — pour entendre le son du violon d'argent. »

— « J'aimerais mieux, sans aucun doute, — entendre aboyer les chiens de mon pays. »

— « Petite Louise Le Roux, venez en ville, — pour choisir des étoffes et du drap,

» Pour choisir de la toile de Hollande — et de la plus belle dentelle. »

Pa vo bet eur pennad barz ma zi
Me a gontanto anezhi...

Ar Jouiz braz a lavare
Da Louizaik ar Rouz neuze :

Louizâik ar Rouz, deut d'am c'hamp
Da zibab aour a vesk arc'hant.

— Well ve gan-in bean em bro
O konta viou a dousenno.

— Louizaik ar Rouz, deut d'am c'hamp
Da glevet son ar violauz arc'hant.

Well ve gan-in hep laket mar
Klevet chas ma bro o c'harzal.

— Louizaik ar Rouz, deut e ker
Evit choaz etof ha mezer ;

— Evit choaz lien Hollanda
Ha dantelez euz ar c'haera.

Digitized by Google

— « J'aimerais mieux une jupe de grosse toile, — si c'était ma mère qui me la donnerait. »

Petite Louise Le Roux disait, — de la fenêtre de sa chambre, un jour :

— « M'est avis que j'entends — le dindon de mon père chanter. »

— « Comment pourriez-vous l'entendre, — vous qui êtes à cinq cents lieues de lui ? »

Petite Louise Le Roux disait, — de la fenêtre de sa chambre, un jour :

— « O roitelet, petit oiseau qui voles, — fais mes compliments aux gens de mon pays,

» Hormis à mon frère Louis, le voleur, — qui m'a vendue au Juif.

» Dis-leur que je suis auprès du feu, — à chauffer un petit juif,

---

— Eur vroz barlin ve well gan-in
Ma vije ma mamm he roje d'in.

Louizaik ar Rouz a lavare
Diwar frenestr he c'hampr eunn de :

Avis a ra d'in e klevan
Kok indrez ma zad o kanan.

— Penoz oufac'h klevet anean
Ha c'houi pemp kant leo out-han ?

Louizaik ar Rouz a lavare
Diwar frenestr he c'hampr eunn de :
O laouenanik, evnik nij
Gra ma gourc'hemenno d'am broiz,

Nemed d'al laer, ma breur Louiz,
En deuz ma gwerzet d'ar Jouiz.

Lavar d'hee vin tal ann tan
O tomma eur jouiz bihan ;

Eur bugel ker kaer hag ann de
Euz Louiza ar Rouz henvel ec'h e.

Digitized by Google

» Un enfant beau comme le jour, — et qui ressemble à Louise Le Roux. »

La mère du Juif, quand elle l'eut entendue, — parla ainsi à son fils :

— « Celle-ci fait beaucoup trop de bruit ; — prends ton épée et tue-la.

» Coupe-la en morceaux, jette-la à la mer ; les poissons la transporteront dans son pays. »

— « Non, ma mère, je ne ferai pas cela ; — j'ai pour elle beaucoup de respect. »

Le grand Juif demandait — alors à la petite Louise Le Roux :

— « Petite Louise Le Roux, oh ! dites-moi — si vous m'aimez ou si vous ne m'aimez pas ? »

— « Oui, Juif, je vous aime — comme le cœur que je porte.

Mamm ar Jouiz p'he deuz klevet
Na d'he mab e deuz lavaret :

— Ar bed a c'hoari zo gant-hi...
Kemer da gleve ha laz-hi.

Troc'h-hi a dammo, taol-hi er mor
Ar pesked he c'haso d'he bro.

— Zalo kroaz, ma mamm, ze na rinn ket
Me meuz evit-hi kalz a respet.

Ar Jouiz braz a c'houlenne
Euz Louizaik ar Rouz neuze :

Louizaik ar Rouz d'in, ho ! leret :
Pe c'houi am c'har, pe c'houi na ret ?

Ia, Jouiz, ho karet a ran
Evel ar galon a zougan.

C'hoaz davantaj me ho karo
Mar karet dont gan-in d'am bro.

Digitized by Google

» Plus encore je vous aimerai, — si vous voulez venir avec moi dans mon pays. »

— « Il y a deux haquenées dans l'écurie, — l'une est pour vous, l'autre est pour moi.

» Partez avec elle, quand vous voudrez, pour votre pays ; — j'ai des garçons qui vous conduiront.

» Allez avec elle dans votre pays, quand vous voudrez ; — l'argent pour y aller ne manquera pas.

» Quant à mon fils, vous ne l'aurez pas, — celui-là aura le choix des jeunes filles. »

Petite Louise Le Roux disait, — quand elle montait sur sa haquenée :

— « Le plus grand chagrin que j'ai à présent, — c'est que mon fils demeure ici ! »

Petite Louise Le Roux demandait, — en arrivant chez sa mère :

— « Bonjour et joie à tous dans cette maison. — Qu'y a-t-il de nouveau céans ? — Un repas de noces, je crois ?

Daou ankane zo er marchosi
Unan zo d'hec'h, unan zo d'in.

Hag et gant-han pa geret d'ho pro,
Me em euz potred hag ho kaso.

Et gant-han d'ho pro pa geret
Arc'hant da vont na vanko ket.

Met evit ma mab n'ho po ket
Hen-nez nevo ar c'hoaz euz ar merc'hed.

Louizaik ar Rouz a lavare
War gein hec'h ankane pa bigne :

Muia chagrin am euz breman
Ec'h eo ma mab a chom aman.
Louizaik ar Rouz a c'houlenne
Enn ti he mamm pa-n-arie :

Bonjour ha joa holl enn ti-man,
Petra neve a zo aman ?
Banket eunn eureud a gredan.

Digitized by Google

Un repas de noces, non pas, — c'est la première messe de votre frère prêtre,

Et votre frère Louis est tombé malade, — depuis que vous êtes partie avec le Juif. »

Quand Petite Louise Le Roux l'a entendu, — auprès de son lit elle a couru :

— « Lève-toi de là, dit-elle, Louis ; — voici de retour la femme du Juif.

» Et hâtez-vous et vous dépêchez, — que nous allions à la messe de notre frère prêtre. »

Sa parole n'était pas achevée, — que son frère Louis s'est levé.

Tous deux sont allés à l'église, — à la première messe de leur frère prêtre.

Le jeune prêtre demandait, — en tournant le dos à l'autel :

Banket eunn eureud ne deo ket,
Ofern genta ho preur beleg.

Ha manet eo klan ho preur Louiz
Boe ma och et gant ar Jouiz.

Louizik ar Rouz p'e deuz klevet
Da gichen he wele eo redet,

Zav a-lese eme-hi, Louiz,
Chete erru greg ar Jouiz.

Ha hastet buan ha d'epechet
M' efomp d'ofern ma breur beleg.

Oa ket et c'homz peur achuet
He breur Louiz a zo bet zavet.

Ho daou d'ann iliz ec'h int et
D'ofern genta ho breur beleg.

Ar beleg iaouank a c'houlle
He gein d'ann oter pa zistroe:

Digitized by Google

— « Quoi de nouveau dans cette église ? — Je sens mon sang qui s'échauffe. »

— « Il n'y a rien de nouveau dans ce bourg, — que l'arrivée de votre sœur Louise ;

» Que l'arrivée de la femme du Juif, — et le retour à la santé de votre frère Louis. »

Et croyez hardiment que cela est vrai, — grande fut la joie parmi eux !...

Chanté par Marie Ferchal, fileuse à Guingamp.

Recueilli et traduit par

J.-M. Le Jean.

Petra zo neve enn iliz-man ?
Me a zant ma gwad o tomman.

N'euz netra neve er bourk-man
Met eo erru ho c'hoar Louizan,

Met eo erru greg ar Jouiz
Ha rentet iac'h ho preur Louiz.

Ha kredet hardi eo gwir ze
Braz e oa ar joa entre-he !....

Kanet gant Mari Ferchal, nezerez koz, e Gwengamp.

Digitized by Google

FRÉDÉRIC II ET M. ZIMMERMANN

OU

LES DERNIÈRES DIGESTIONS DU PLUS GRAND ROI DE PRUSSE.

Tout le monde connaît Frédéric II, le trop heureux vainqueur de Rosbach; mais qui connaît M. Zimmermann? Je suis sûr que nos lecteurs se demandent déjà quel était ce personnage, et qu'ils ne trouvent pas dans leurs souvenirs historiques de réponse satisfaisante. Je serais le premier embarrassé, je l'avoue bien, si je n'avais déniché par hasard un vieux bouquin qui me l'apprend. M. le chevalier Zimmermann était *médecin et conseiller ordinaire de Sa Majesté Britannique*, et médecin extraordinaire du roi de Prusse. C'était un savant homme, s'il vous plaît, et un homme célèbre dans son temps! Il publiait des livres fort lus, entre autres celui que j'ai exhumé de la poussière : *Les entretiens de Frédéric-le-Grand, peu de jours avant sa mort, avec M. le chevalier Zimmermann*, ouvrage publié en allemand par M. Zimmermann, traduit sur la septième édition. Son traducteur en a la plus haute estime. « Il est des productions, écrit-il naïvement dans sa préface, qui, soutenues d'un mérite particulier, surnagent, malgré tous les orages de l'océan de la librairie. Tel a été celui dont je donne ici une traduction. Sept éditions en Allemagne n'ont pas encore suffi à l'empressement de ses nombreux lecteurs, et, selon toute apparence, cet intérêt ne s'affaiblira jamais. » Le fait est que l'intérêt existe encore, au moins dans le bouquin.

Digitized by Google

Mais, sans plus de préambule, entrons dans le curieux tête-à-tête du vieux roi malade et de son nouveau médecin.

Nous sommes à *Sans-Souci*, le 16 juin 1786. Un certain M. Schœning, premier valet de chambre, et en ce moment le seul médecin de Frédéric, introduit M. Zimmermann, tout transi de frayeur à l'idée de *la terrible visite.*

« Je suivis M. Schœning jusqu'à la dernière antichambre du roi; là je vis au-dessus d'une commode deux grands portraits de l'empereur Joseph second, lesquels j'y avais déjà remarqués en 1771...

» J'entrai chez le roi, que je trouvai assis sur un grand fauteuil, le dos tourné contre la paroi du côté où j'entrai. Il était couvert d'un grand chapeau tout usé, garni d'un plumet tout aussi vieux; son habillement consistait en un surtout de satin bleu de ciel, teint en brun et jaune sur le devant par du tabac d'Espagne. Il était en bottes, et appuyait sur un tabouret une jambe excessivement enflée, l'autre pendait à terre. Il ôta très-gracieusement et fort amicalement son chapeau et me dit d'un ton de voix très-doux : « Monsieur, je vous remercie beaucoup de la complaisance que » vous avez bien voulu avoir de venir ici et de la promptitude avec » laquelle vous avez fait votre voyage. »

Très-aimable accueil, on le voit, et dont le nouveau venu avait quelque raison de bien augurer : la suite ne répondra pas toujours à ce début. Nous demandons ici à nos lecteurs la permission de passer certains détails de consultation, qui rappellent un peu trop crûment M. Purgon (médecin plus célèbre que M. Zimmermann) et le *Malade imaginaire*, avec cette différence notable que le roi de Prusse était un vrai malade. Il était hydropique, avait de l'asthme, crachait le sang à pleine bouche et augmentait tous ses maux par les excès de gourmandise auxquels il se livrait envers et contre tous les médecins; de plus, il avait *soixante-quinze ans.* Malgré cet état de souffrance, le malade expédiait lui-même toutes les affaires de l'Etat, ce qui fit dire au médecin, devenu courtisan : « L'Allemagne et l'Europe ne s'aperçoivent point de l'âge et de la maladie de Votre Majesté. » C'était une flatterie méritée. Il ne faut pas être

Digitized by Google

injuste, même pour un roi de Prusse, même quand on est Français, d'autant que la malice a où se rattraper avec Frédéric.

Comme nous le disions plus haut, le roi était gourmand jusqu'à l'excès... (et il eut d'autres vices plus laids encore). Cet entêtement à vouloir manger quand même et manger beaucoup faisait le désespoir du docteur Zimmermann. Ce qu'il y avait de plus désespérant, c'est que le malade attribuait aux remèdes qu'on lui donnait le châtiment intérieur et naturel qui suivait son péché. « Il pestait alors horriblement contre les médecins et leur art », et alors aussi M. Zimmermann trouvait *le grand homme terriblement grand.* Voici quelques scènes en ce genre qui nous semblent dignes de Molière :

« Frédéric avait très-peu observé à dîner (c'est M. Zimmermann qui parle), les règles de diète dont il s'était si bien vanté le matin; d'abord il avait mangé beaucoup de soupe : elle consistait dans un bouillon exprimé des choses les plus chaudes et les plus fortes; il y avait ajouté, comme à l'ordinaire, une grande cuillère de fleurs de muscade et de gingembre. Après la soupe, il avait mangé un bon morceau de bouilli à la russe, c'est-à-dire, cuit avec un demi-pot d'eau-de-vie; puis avait beaucoup mangé encore d'un mets italien, composé de farine de blé de Turquie, et de fromage de Parmesan. (On y ajoute du jus d'ail et on frit le tout dans du beurre, jusqu'à ce qu'il s'y soit formé une croûte de l'épaisseur d'un doigt; sur le tout on verse un bouillon composé des épices les plus fortes). Ce plat, indiqué d'abord par mylord Maréchal, et corrigé ensuite par le roi lui-même, s'appelait palenta. Enfin, tout en se louant du merveilleux appétit que *la dent de lion* lui donnait, le roi finit le dîner par manger une assiettée entière d'un pâté aux anguilles, qui était si chaud, que le compagnon de table de Sa Majesté nous dit, à ma femme et à moi, *qu'il avait l'air d'avoir été cuit dans les enfers.*

» Les effets de cet appétit merveilleux du roi commencèrent à se manifester déjà au dîner; la bonne humeur et la gayeté [1] du matin avaient disparu. Sa Majesté s'endormit; des mouvemens

[1] Nous conservons dans nos citations l'orthographe du temps.

Digitized by Google

convulsifs se montrèrent derechef sur son visage ; *Elle* se réveilla avec des envies de vomir, et, l'on quitta la table une heure plus tôt qu'à l'ordinaire.

» Je ne doutais point que Frédéric n'eût déjà maudit cent fois et M. Zimmermann et sa *dent de lion.* Mais l'orage fut bien plus terrible que je ne m'y étais attendu ; je me rendis auprès du roi, d'un pas lent et découragé, avec un mouvement d'humeur, renfermé au dedans de moi, et, je l'avoue franchement, avec la plus grande répugnance.

» Son regard était terrible ; dans les grands vuides de ses joues et dans ses lèvres, à l'ordinaire très-fines et très-agréables, je voyais l'empreinte de la tristesse la plus noire et la plus profonde. Les premières paroles que le roi proféra me firent trembler. En écrivant cet ouvrage, j'ai longtemps hésité si je ne les supprimerais point par égard pour ceux qui sacrifient tout à l'extérieur, et affectent d'apporter de la grandeur d'âme dans la moindre de leurs actions. Mais, après avoir réfléchi que les plus grands hommes, ceux placés sur le trône, ainsi que tous ceux qui sont dans une position à fixer l'attention publique, ont ainsi que nous, *pauvres miniatures d'hommes*, des moments d'humeur et de mélancolie qu'ils expriment de la même manière, je ne crus pas devoir cacher que le plus grand homme du dix-huitième siècle, Frédéric-le-Grand, me dit, le 30 juin 1786, l'après-dînée, à trois heures : *Je ne suis plus qu'une vieille carcasse, bonne à être jetée à la voirie.* »

Le docteur Zimmermann n'est-il pas comique, sans le savoir ?

Il y a une chose, dans cette narration bizarre, qui aura dû frapper ceux de nos lecteurs que les notions médicales intéressent, c'est *la dent de lion*, contre laquelle l'illustre malade avait souvent une dent. « Un remède commun, très-simple, connu de chacun, dit le docteur, dont les Grecs et les Romains faisaient déjà usage. »

LE ROI.

« Je ne connais pas cette plante. (Il demande ailleurs si elle ne pouvait avoir perdu la vertu qu'elle avait du temps des Grecs et des Romains).

Digitized by Google

MOI.

» Elle croît au printemps, dans tous les prés.

LE ROI.

» Je voudrais bien connaître le lion pour lequel cette plante a été créée.

MOI (riant).

» Votre Majesté, nous verrons cela bientôt. »

Quoi qu'il en soit, la dent de lion paraît être le spécifique de notre médecin. Son malade la prise ou la dédaigne tour à tour, suivant qu'il a fait une bonne ou une mauvaise digestion. Il dit une fois qu'elle fait des miracles. « Je n'ai jamais fait de miracles, je n'en ferai jamais et je ne crois à aucun, répond le sceptique courtisan, qu'à ceux que Votre Majesté a faits dans la guerre de Sept ans ». Un autre jour, le spécifique est qualifié sans façon d'*onguent, miton mitaine.* Il est probable que ce jour-là Frédéric, condamné à la diète, avait fait un repas dans le genre du précédent et de celui-ci. « .... Il mangea toute une assiettée de meringues, ensuite des fraises, des cerises, des diablotins et de la viande froide. » Jamais le proverbe, l'*appétit vient en mangeant,* parut-il plus vrai? Mais que pensent nos lecteurs des festins de l'homme bien portant, en lisant le détail des menus du malade? Qu'il nous suffise de leur apprendre, toujours par la voie de notre auteur, que, du temps qu'ils avaient Voltaire pour commensal, les soupers royaux duraient si avant dans la nuit, que les domestiques qui servaient à table en contractaient des enflures aux jambes. Après cela, on comprend facilement que Frédéric ne voulut jamais entendre parler de diète.

Du reste, il ne croyait pas plus à la médecine du corps qu'à celle de l'âme. Écoutez-le plutôt s'en railler :

LE ROI.

« Je ne désire point de remèdes et n'en prendrai point, à moins qu'ils ne me soulagent et ne me guérissent au moment même.

MOI.

» Hélas! nous n'avons que très-peu de remèdes spécifiques, qui

Digitized by Google

même ne guérissent pas toujours et jamais sur le moment. Nous autres médecins, nous sommes de très-pauvres gens.

LE ROI.

» Et néanmoins toujours riches en ordonnances. »

Le médecin de Frédéric n'était guère qu'un garde-malade : le roi aimait causer de son mal avec lui ou s'en distraire en causant d'autres choses. Ses entretiens avec M. Zimmermann roulent sur tous les sujets. Il y parle de la Russie, qui est, à son gré, « un empire trop étendu, trop vaste ». — « Non pas pour l'esprit et le cœur de Catherine, objecte le chevalier, mais dans la suite cet empire pourrait bien être écrasé sous son propre poids. » — « Ne croyez pas cela ». — Le despote prussien admire beaucoup Guillaume Tell, *un grand bienfaiteur de sa patrie.* « Y a-t-il encore, demande-t-il, des descendants des premiers fondateurs de la République ? » — « J'ignorais absolument cela, mais je savais que le roi n'aimait point de réponse indécise ; ce qui me fit répondre hardiment : Non. » — « J'aime beaucoup les constitutions républicaines, ajoute le roi, mais notre siècle est dangereux pour toutes les républiques ; la Suisse seule pourra encore se conserver longtemps. J'aime les Suisses et surtout le gouvernement de Berne ; il y a de la dignité dans tout ce que ce gouvernement fait. — L'Allemagne est une espèce de république, dit-il encore, elle était en danger de perdre la forme républicaine, et c'est avec un vrai plaisir que je l'ai vue rétablie. » L'*empereur d'Allemagne* n'a pas tout à fait ces idées larges de son plus illustre prédécesseur !

Frédéric émaille sa causerie d'appréciations littéraires. — « Roberston et Hume sont des historiens de premier rang. — Locke et Newton étaient les plus grands penseurs de tous les hommes ; mais les Français entendent mieux que les Anglais la manière de bien dire les choses. »

Il donne aussi des preuves de ce que M. Zimmermann appelle sa *bonté de cœur.* — « Je n'ai jamais de plus grand plaisir, dit-il avec onction, que lorsque je fais bâtir une maison à un pauvre homme.... Rien ne m'a autant affligé, que lorsque je me suis vu la cause inno-

Digitized by Google

cente de la mort d'un homme quelconque ». — M. Zimmermann en cite d'autres exemples, celui-ci entre autres : « Lorsqu'il fut, en 1785 et pour la dernière fois, à la revue de Silésie, l'un de ses chiens était malade : il ordonna qu'on lui envoyât chaque jour un courrier pour lui apporter des nouvelles de son état. A son retour, ce petit animal était mort et enterré ; il le fit déterrer, pour le revoir encore une fois, s'enferma tout le jour et pleura comme un enfant. »

Ah ! dirons-nous, que n'aima-t-il autant les hommes ! Quelle bonté de cœur, en vérité, que celle d'un roi qui a fait périr quelques cent mille hommes dans des guerres injustes, mais affecte des scrupules, gémit sur le sort des pauvres, et pleure un chien crevé !

Enfin, l'ami de Voltaire, comme on doit s'y attendre, lance quelques sarcasmes à la religion, qu'il confond avec la superstition. « Les progrès de la raison ont détruit presque partout la superstition.... » — « Le roi parla ensuite des princes catholiques, et moi, par occasion, du Pape ; il me dit laconiquement de ce dernier : *Avec celui-là tout est fini.* » Pauvre insensé ! avant qu'on en ait fini avec celui-là, tout sera fini avec l'empire d'Allemagne lui-même.

Frédéric mourut dans son scepticisme, et feignant même de ne pas croire à l'immortalité de l'âme. « De respectables théologiens m'ont souvent demandé si au moins, dans son lit de mort, le roi n'était point rentré dans le sein de l'Église ; s'il ne m'avait jamais témoigné quelque changement, ou quelque doute sur ses principes de religion, enfin s'il était resté incrédule jusqu'à sa mort. C'est avec peine que pour me conformer à la vérité j'ai dû répondre à ces hommes respectables que Frédéric n'avait cru nullement à l'immortalité de l'âme, et que jusqu'à sa mort il n'avait pas cru davantage à la religion chrétienne qu'aux médecins et à leur art. »

Le peuple était devenu digne d'un tel roi, du moins à Berlin : notre auteur nous en fait la peinture avec des traits de corruption et d'immoralité que notre plume se refuse à reproduire.

Mais pour en revenir à la personnalité originale de notre chevalier-docteur, *cette miniature d'homme,* disons comment et pourquoi il

Digitized by Google

quitta Postdam. Nous soupçonnons que son obstination à vouloir faire observer la diète à son malade fut pour un peu la cause de son départ. Ne poussa-t-il pas la témérité jusqu'à lui signaler ses cuisiniers comme *les seuls dangereux ennemis de Sa Majesté.*

LE ROI.

« Vous ne pouvez vous faire l'idée de ma sobriété : je goûte seulement mes mets et ne mange que pour me fortifier. »

Toujours est-il que le médecin fut congédié avec sa *dent de lion,* quelques jours avant la mort de Frédéric. Il est vrai qu'il le fut très-amicalement, comme il avait été accueilli. « Le roi ôta son chapeau, avec beaucoup de dignité, d'honnêteté, d'une façon très-amicale et me dit : « Adieu, mon bon, mon cher monsieur Zimmermann ; n'oubliez pas le vieillard que vous avez vu ici. » J'étais hors de moi, il me semblait que je devais étouffer. Je fis une profonde révérence, et sortis de l'appartement du roi avec une émotion telle que je n'en ai jamais éprouvée et n'en éprouverai de ma vie. »

Il ne faut troubler l'émotion de ces adieux par aucun commentaire. Mais en sortant de *Sans-Souci* avec cet excellent M. Zimmermann, nous avons peut-être des excuses à faire à nos lecteurs pour les y avoir retenus sans plus de profit. M. de Voltaire, qui en retira jadis davantage, nous excusera lui-même. « Les anecdotes, écrit-il quelque part, sont un champ réservé où l'on glane après la vaste moisson de l'histoire ; ce sont de petits détails longtemps cachés, et de là vient le nom d'*anecdotes ;* ils intéressent le public, quand ils concernent des personnages illustres. » Les petits détails ci-dessus étaient cachés dans un vieux livre, l'un de nos personnages est illustre : à chacun d'apprécier ces maigres épis, glanés dans un champ maigre.

HIPPOLYTE LE GOUVELLO.

Digitized by Google

I

PAUL HAY DU CHASTELET *

(1592-1636)

De Villepreux, le maître des requêtes disgracié, fut conduit à Tours, et pendant les loisirs forcés que lui donnèrent ses quelques mois de captivité, il composa ce long mémoire dont nous avons déjà donné de nombreux extraits, et qui parut en 1633, sous le titre exact de : *Observations sur la vie et la condamnation du maréchal de Marillac et sur le libelle intitulé Relation de ce qui s'est passé au jugement de son procès, prononciation et exécution de l'arrest donné constre luy...* C'était l'ouvrage de plus longue haleine qu'il eût encore composé [1], et l'on a pu voir déjà qu'en cherchant à justifier le cardinal dans toute cette affaire, il ne s'oublie pas lui-même et ne perd aucune occasion de faire son apologie. Pour ne point fatiguer le lecteur, nous ne ferons pas une analyse complète de cet opuscule, et puisqu'on le connaît déjà en substance, nous nous contenterons d'en citer ici l'exorde et la péroraison.

« C'est un axiome indubitable », dit Paul du Chastelet, pour entrer en matière, « que nous ne voyons pas tousjours les choses

* Voir la livraison de septembre, pp. 202-217.

[1] (Il contient 75 pages in 4°.) Édition de 1641.

Digitized by Google

cômes elles sont : la distance et les situations différentes y font paroistre du changement et trompent nos yeux. Les affaires d'Estat se connoissent avec autant d'incertitude : ceux qui gouvernent sont obligéz pour la sécurité publique d'en monstrer plus souvent les prétextes que les causes ; et les autres les considèrent si peu, ou sont aveuglez de tant de passions, qu'ils en descouvrent difficilement la vérité. C'est encore un défaut assez ordinaire à ceux qui ne sont point appelez au gouvernement de le traverser : et comme si la confiance du prince et la faveur du peuple ne pouvoient s'attacher à des mesmes sujets, on ne void point d'homme en crédit, et qui ait la moindre part à la conduite des choses, de qui la personne et les actions soient approuvées, qu'après sa mort ou sa disgrâce. Les divers accidens de la vie du mareschal de Marillac et les affections envers luy toutes différentes selon sa fortune, fournissent à nostre âge une preuve certaine de cette ancienne créance. Toute la France trouvoit à redire au choix que le roy faisoit de luy, publioit ses larcins, blasmoit sa promotion aux honneurs, accusoit son mauvais courage, et n'y pouvoit remarquer aucun mérite, ny aucune qualité digne d'un si grand agrandissement. Aussitost que sa majesté la voulut faire punir, et que pour de grandes raisons elle en a retiré sa protection, ses premiers accusateurs l'ont maintenu contre la justice, ont assuré qu'il étoit innocent, digne de ses charges, et sy remply de valeur et de piété, qu'il méritoit tout, hors sa chûte... »

Après avoir passé en revue toute la vie du maréchal depuis sa naissance, ses « laschetés, ses délapidations, les intrigues de la journée des Dupes... », du Chastelet s'efforce de montrer que l'indépendance des juges dans le procès a été complète, et justifie l'arrêt de la chambre de justice par les lois du royaume et des exemples historiques, puis il termine par une péroraison fort curieuse ; elle n'est plus du goût de notre temps, mais alors, certaines comparaisons bizarres étaient assez de mise, même dans les oraisons d'apparat. Faisant allusion à la citation d'un libelle en

Digitized by Google

faveur de Marillac, qui empruntait ce passage de l'Écriture: *Lampas contempta apud cogitationes Principum parata ad tempus statutum revelari* (Job. 12.), du Chastelet s'exprime ainsi :

« Toutes ces véritez me font dire qu'un larron, et qu'un factieux tombé dans la disgrâce de son prince, ne peut avoir, après sa mort, une meilleure odeur que celle d'une lampe éteinte, et que les juges firent leur devoir, quand ils achevèrent de brûler ce tison plein de fumée, et placé pour faire cheoir autruy; quand ils étouffèrent ce flambeau de sédition dans la France, et la délivrèrent d'un homme qui opprimoit les sujets du Roy, pilloit les Finances, et s'engraissoit du sang et de la sueur de son pauvre peuple. »

A part quelques fautes de goût au point de vue littéraire, on trouve du naturel et de la vigueur de style dans cette brochure du maître des requêtes : c'est incontestablement son meilleur ouvrage. Il y avait mauvaise grâce, il est vrai, à s'acharner sur un ennemi tombé; mais il y avait aussi un intérêt politique véritable à justifier vis-à-vis du public la conduite du cardinal.

Ce fut principalement pour répondre aux *Observations*, que l'abbé de Saint-Germain publia sa *Vérité défendue*, le plus violent de tous ses pamphlets; nous en avons cité quantité de passages qui le font connaître suffisamment : ses seuls arguments sont des injures : « Le cardinal, dit-il, fit mettre Hay en prison pour avoir menty au roy : et il l'a tiré de prison pour le faire mentir au public; il luy a faict acheter par un grand crime la liberté qu'il avoit perdue (à ce qu'il dit), pour ne consentir pas à un moindre péché... Cet homme sans jugement et abandonné de Dieu ne voit pas, qu'en sortant de prison il a changé de servitude... et tous les siècles passés n'ont point veu de favory insolent, cruel et ingrat comme luy... Un nommé Gnevossius, ayant calomnié Hedwige, femme de Ladislas, roi de Pologne, l'imposteur fut condamné par tous les grands du pays à se desdire de son accusation, en aboyant comme un chien sous la table de cette princesse. Si le sieur Hay, qui a un nez troussé en chien d'Artois, en est quitte à si bon marché, on luy fera une

Digitized by Google

belle grâce... » Et ainsi de suite... Ces injures demandaient réparation. Richelieu ne fut pas ingrat, et du Chastelet, sorti de prison, retrouva les faveurs du ministre. Pellisson raconte même que Richelieu, voulant s'excuser de sa détention : — « Je mets une grande différence, répondit du Chastelet, entre le mal que vostre Éminence fait et celui qu'elle permet, et n'en serai pas moins attaché à son service. »

« Et un peu après, ayant été mené à la messe du Roi, qui ne le regardoit point, et affectoit même, ce sembloit, de tourner la tête d'un autre côté, comme par quelque espèce de honte de voir un homme à qui il venoit de faire ce traitement, il s'approcha de M. de Saint-Simon et lui dit : — Je vous prie, Monsieur, de dire au Roi que je lui pardonne de bon cœur, et qu'il me fasse l'honneur de me regarder. — M. de Saint-Simon le dit au Roi, qui en rit, et le caressa ensuite... »

Bientôt, Paul du Chastelet fut nommé conseiller d'État. C'était la récompense méritée de ses services politiques ; à la même époque, une occasion se présenta d'honorer ses talents littéraires et l'Académie naissante reçut le nouveau conseiller d'État parmi ses fondateurs.

On sait que l'idée de l'institution de cette illustre compagnie, qui a survécu à tous les naufrages du passé, appartient à Richelieu lui-même. Son favori, Boisrobert, ayant été amené par Desmarets aux réunions de gens de lettres qui se tenaient depuis quelque temps chez Conrart, fit au cardinal un tel éloge de ce cercle choisi, que Richelieu résolut de le prendre pour base d'un corps littéraire puissant, destiné à perpétuer dans la république des lettres le souvenir de son ministère : il espérait aussi s'attacher plus facilement par ce moyen, les savants et les littérateurs, dont il enchaînerait la plume à son service par des bienfaits plus directs, et par l'honneur qui rejaillirait sur leur talent, d'une élection dans un corps aussi privilégié.

Les propositions du cardinal furent d'abord peu goûtées de la part des membres du petit cercle Conrart, qui voyaient s'envoler l'indépendance de leurs réunions, et le charme tout intime de

Digitized by Google

leurs dissertations sans apparat. Mais Richelieu leur ayant fait dire qu'il les laisserait complètement libres de rédiger les statuts de la nouvelle académie et de choisir à leur gré leurs collègues parmi les gens de lettres ou les savants, ils acceptèrent; naturellement tous les familiers du cardinal furent choisis des premiers par les amis de Conrart. C'était une manière délicate de témoigner au protecteur de l'Académie la reconnaissance qu'on lui devait de l'indépendance qu'il avait promise: aussi voyons-nous figurer parmi les quarante fondateurs de l'Académie, Boisrobert et Desmarets, les deux poètes attitrés du palais Cardinal ; le secrétaire d'Etat de la guerre, Servien, futur signataire du traité de Westphalie ; le garde des sceaux, Pierre Séguier, bientôt chancelier de France ; les deux conseillers d'Etat, Bautru et du Chastelet ; Jean de Sirmond, historiographe du roi et l'un des collaborateurs de du Chastelet dans l'œuvre polémique de ce temps, etc., etc. « Car, remarque Pellisson, comme la Cour embrasse toujours avec ardeur les inclinations des ministres et des favoris, surtout quand elles sont raisonnables et honnêtes, ceux qui approchoient de plus près le cardinal et qui étoient en quelque réputation d'esprit, faisoient gloire d'entrer dans un corps dont il étoit le protecteur et le père. »

Une grande partie de l'année 1634 fut consacrée par Paul du Chastelet à des travaux qui concernaient presque uniquement l'Académie naissante. Honoré de la confiance de ses collègues, il faisait partie de presque toutes les commissions, de presque toutes les députations.

« Quant aux statuts de l'Académie, raconte Pellisson, le premier qui travailla sur ce sujet par ordre de la compagnie, fut M. du Chastelet, conseiller d'Etat. Après qu'on eut vu son travail, il fut ordonné qu'il en conféreroit avec messieurs de Bourzeys, de Gombauld, et de Gomberville. — Depuis, il fut arrêté que tous les académiciens seroient exhortés à donner leurs mémoires par écrit sur cette matière. J'ai vu neuf de ces mémoires ou avis des particuliers académiciens, qui sont ceux de messieurs Faret, de Gombauld, Chapelain, Conrart, Sirmond, du Chastelet, Bardin, Colletet et Baudouin..... Tous ces mémoires furent remis entre les mains de quatre commissaires, messieurs du Chastelet, Chapelain,

Digitized by Google

Faret et Gombauld, pour prendre de chacun ce qu'ils trouveroient de meilleur; après leur choix, M. Conrart, qui, en qualité de secrétaire, avait aussi assisté à toutes ces conférences particulières, digéra et coucha par écrit les articles des statuts. Ils furent lus, examinés et approuvés par la Compagnie..... Le même M. Conrart avait été chargé de dresser les lettres-patentes pour la fondation de l'académie..... Après qu'il les eut lues dans l'assemblée, messieurs du Chastelet, de Sérizay et de Cérizy eurent ordre de les revoir avec lui et de les faire voir à M. le garde des sceaux..... »

Le futur chancelier, qui se piquait d'érudition et passait pour un des premiers Mécènes de son temps, témoigna le désir d'entrer dans le docte cénacle. — « On ordonna que son nom seroit écrit à la tête de la liste, et que messieurs de Montmort, du Chastelet, Habert, et les trois officiers iroient lui rendre grâces très-humbles de l'honneur qu'il faisoit à tout le corps. — Ils s'y rendirent le 8 janvier 1635. »

Quelques jours auparavant, du Chastelet inaugura les tournois oratoires de l'Académie. On avait décidé que chaque académicien prononcerait à tour de rôle, dans les séances successives de la compagnie, un discours sur tel sujet qu'il voudrait bien choisir. D'après l'ordre du sort, le poète Maynard devait prononcer le premier discours; mais il était alors retenu à Aurillac par ses fonctions de président, et Paul du Chastelet, qui, au dire de Pellisson, « aimoit par une passion démesurée les exercices de l'Académie », se proposa spontanément pour le remplacer, et lut, le 5 janvier, un discours sur l'*Eloquence française*, auquel le célèbre Godeau, le nain de Julie, répliqua, le 22 février, en parlant contre l'éloquence. On remarqua beaucoup que du Chastelet lut son discours; « car, observe Pellisson, encore qu'ayant passé par les charges et particulièrement par celle d'avocat général, il fût accoutumé à parler au public, il avoua que jamais assemblée ne lui avoit paru plus redoutable que celle-là, et se servit de la permission que la règle donnoit à tous les académiciens, de lire leurs harangues, au lieu de les prononcer. »

« J'attends avec impatience, écrivait à Balzac le célèbre Cha-

Digitized by Google

pelain, l'édition de vos belles lettres et la harangue que vous me promettez pour l'assemblée, de laquelle je vous dirai qu'elle se rend tous les jours, et de plus en plus honorable : s'accroissant de jour en jour de personnes de condition, en sorte que les aboiements du vulgaire cessent, et l'applaudissement demeure général. M. du Chastelet, M. l'abbé de Bourzeis et M. Godeau ont déjà parlé chacun près de trois quarts d'heure; c'est à notre ami M. de Boisrobert à entretenir la compagnie la première séance.... » (25 février 1635.) Il paraît cependant que Balzac n'adressa pas sa harangue à Chapelain; il se servit comme intermédiaire de Paul du Chastelet lui-même, et se contenta « de lui envoyer quelques ouvrages de sa façon, le priant de les lire à l'Académie, et de les accompagner de quelques-unes de ses paroles, qui suffiroient, disait-il, pour le tenir quitte envers elle, non-seulement du remerciement, mais encore de la harangue qu'il lui devoit. » (Pellisson.)

Quant aux aboiements du vulgaire dont parle Chapelain, ils ne cessèrent pas aussi vite qu'il veut bien le croire, et du Chastelet, en qualité de libelliste attitré du cardinal, reçut de ses confrères la mission de répondre aux pamphlets dirigés contre le cénacle; il l'accepta en reconnaissance de ce que, sur sa demande, on avait admis peu auparavant parmi les membres de la compagnie son frère Daniel, l'abbé de Chambon, collectionneur émérite, savant modeste et fort ami de la retraite.

« Le premier qui écrivit contre l'Académie, dit le chroniqueur inépuisable de son établissement, fut l'abbé de Saint-Germain, qui étoit alors en Bruxelles, accompagnant la reine mère, Marie de Médicis, dans son exil. Comme il déchiroit sans cesse par ses écrits, et avec une animosité étrange, toutes les actions du cardinal de Richelieu, il ne manqua pas de parler fort injurieusement de l'Académie française, qu'il confondoit avec cette autre académie, que le gazetier Renaudot avoit établie au bureau d'*Adresse;* soit qu'il voulût ainsi se méprendre, soit qu'en effet il ne fût pas bien informé de ce qui se passoit à Paris. L'Académie ne voulut point y répondre par un ouvrage exprès; mais M. du Chastelet qui en étoit, et qui répondoit alors pour le Cardinal à la plupart de ces libelles

Digitized by Google

de Bruxelles, fut prié, après la proposition qu'il en fit lui-même dans l'Assemblée, d'ajouter sur ce sujet quelques lignes, qui furent ensuite lues et approuvées par la Compagnie; les pièces de l'abbé de Saint-Germain contre le cardinal de Richelieu, ajoute Pellisson, ont été imprimées depuis en deux volumes, après la mort du feu roi Louis XIII. Les réponses de M. du Chastelet étoient dans une pièce qu'il n'acheva point, étant prévenu par la mort, et qui n'a point été imprimée. »

Cette pièce devait faire partie d'un recueil de documents destiné à faire suite à celui que du Chastelet publia au commencement de 1635. Car le laborieux conseiller d'État n'oubliait pas les intérêts de son maître au milieu de ses travaux académiques, et pour mieux combattre les libelles qui sortaient chaque jour de l'officine de Bruxelles, il eut l'idée de réunir en corps d'ouvrage toutes les brochures mises au jour depuis sept ou huit ans par les familiers de Richelieu. Ce volume, qui devait ainsi présenter au public une défense complète de la politique du roi et par conséquent de celle du cardinal et de ses ministres, parut en 1635, sous le titre de : *Recueil de diverses pièces pour servir à l'histoire.* Il n'est pas besoin de dire que toutes les brochures de Paul du Chastelet s'y trouvaient reproduites, en compagnie de celles de Jean de Sirmond, du P. Joseph, de Silhon, de Balzac, de Richelieu lui-même; aussi le débit du recueil fut-il considérable : deux éditions, l'une in-folio, l'autre in-4°, s'épuisèrent rapidement, et les amis du cardinal en publièrent une autre en 1643, enrichie de beaucoup de nouveaux documents.

Du Chastelet avait placé en tête une préface apologétique de Richelieu, dans laquelle il résumait tous les éloges de sa politique qu'on trouve épars dans le recueil, et présentait un tableau peu flatté des procédés calomniateurs des libellistes de Bruxelles. Le style de cette préface est, de l'aveu même de Pellisson, « magnifique et pompeux, peut-être jusqu'à l'excès » ; et malgré les progrès que les séances académiques avaient fait remarquer dans le talent littéraire du conseiller d'État, nous ne serions pas étonné que la plume de Costar y fût pour quelque chose : nous

Digitized by Google

n'en citerons que ce passage, qui renferme une comparaison originale et qui précise nettement le but de la compilation :

« Je suis bien de l'avis de ceux qui diront qu'il n'y a rien en ce ramas, que tous les gens de la campagne ne sçachent aussi bien que ceux de la cour. Je confesse que ce ne sont que les mesmes tesmoignages, que le Prince a desja rendu de sa douleur publique, et comme les larmes qu'il n'a voulu cacher à personne, lorsque la perte de ses subjets et le trouble de sa maison les ont fait sortir de ses yeux. Ce ne sont que les anciennes marques, et les premières déclarations, qu'il a faites de ses plus grands travaux : mais rien ne les pouvoit si bien sauver de l'oubly que cet assemblage, qui fera durer la bonne odeur de sa réputation, et qui rendra sa gloire éternelle. Toutes les sueurs des plantes qui portent le baulme ; toutes les gouttes qu'elles pleurent, n'auroient pas cette merveilleuse qualité qui parfume et qui conserve tout, si on les séparoit quand elles tombent : mais depuis qu'elles ont fait un corps, elles prennent ensemble une force nouvelle ; chaque siècle en augmente le prix et la douceur, et plus elles vieillissent, mieux elles se défendent de la corruption et de la puissance du temps ».

Nous regrettons fort que les limites imposées à ce travail ne nous permettent point de donner une analyse complète et de citer beaucoup de passages originaux de la longue préface de du Chastelet, son meilleur ouvrage apologétique. Balzac, après l'avoir reçue, écrivait à l'auteur une lettre de huit pages, comme il savait en écrire, et dans laquelle nous remarquons ce préambule flatteur :

« Monsieur, c'est un grand effort de mémoire de se souvenir de moy à la cour : mais c'est un effet de la bonté divine de faire pleuvoir des délices au désert. Depuis la manne, il ne s'y est rien veu de semblable à ce que vous m'avez envoyé ; et si vous vous obligiez de m'y fournir une telle nourriture, quarante ans d'exil à cet ordinaire me seroient quarante ans de félicité. Pour parler en termes plus vulgaires, vostre présent est inestimable : et pour m'aider à vous en dire mon opinion, j'ay esté contraint de chercher des comparaisons dans le Ciel, à cause que les choses inférieures n'en sont que des images mal peintes. Vous luy faites tort, Monsieur, de luy donner le nom de préface : mais vous en ferez beaucoup plus à l'ouvrage devant lequel vous le voulez mettre. Si les dehors sont si riches, et s'il paroist tant de magnificence sur la porte : que restera-t-il pour les galeries et pour les cabinets, et quel doit estre le palais qui puisse estre digne de cette entrée? Je voy bien que c'est une marque de

Digitized by Google

grandeur, mais j'ay peur aussi que ce soit un défaut de proportion : et n'estant pas possible que la suite esgale le commencement, on vous accusera d'estre perturbateur de l'ordre des choses, et de faire changer de place à la perfection qui ne doit paroistre que la dernière,... etc,... ».

En revanche, l'abbé de Saint-Germain, qui se trouvait maltraité d'importance dans cet opuscule, en qualité « d'aspic irrité.... rampant dans une terre estrangère...; flamand passionné pour l'Espagne....; calomniateur hardi et dangereux,.... dont l'éloquence trompeuse est comparable, au jugement d'un des plus grands saints de l'Eglise grecque, à la queüe du pan, qui d'un costé se monstre toute dorée, toute céleste et chargée d'un nombre infiny d'yeux, et qui de l'autre est fade, desteinte, et sans aucune beauté qui la puisse rendre agréable !... etc... » Saint-Germain, dis-je, ne put contenir sa colère, et pour imiter l'apologiste du cardinal, réunit tous ses pamphlets en un volumineux recueil, avec une préface virulente, dans laquelle on lisait :

« L'insolence de celuy qui a fait imprimer in-folio dans un grand volume les *diverses pièces pour servir à l'histoire du temps*, nous a obligé à mettre en un corps tous les livres que nous confessons avoir faits, afin de laisser dans les cabinets des curieux les réponses aux libelles diffamatoires, que plusieurs corrompus ont composés contre le respect qui est deu à la naissance du Roy. Ces esprits (que je peux appeler malins et fols) ont esté semblables aux milans. Si ces oiseaux tripiers et sots voyent voler un duc, ou un hibou, auquel le fauconnier a attaché une queüe de renard, ils descendent du plus haut de l'air, pour fondre sur ce qu'ils croyent estre un monstre : mais ils sont attrappés, lorsqu'on lasche le sacre après eux, qui les poursuit dans les nües, et à coup de bec les ramène battant jusques en terre.....!!! » Et ailleurs : « Penses-tu donc, sieur Hay, qu'il soit possible au cardinal de Richelieu de t'estimer escrivain véritable, juge équitable et son serviteur bien acquis ? L'advocat Vibius Gallus ayant souvent contrefait le fol, le devint à la fin ; tu ne seras jamais vrayment zélé pour le cardinal en le contrefaisant : toutes les caresses qu'il te fait, lorsqu'il employe dans les commissions ton injustice, et ton effronterie dans les escrits, ne peuvent mettre dans son esprit qu'il se doive fier au tien. Je sçay bien que dans ses railleries il t'appelle son lévrier ; et il a raison : car tu es celuy de ses bourreaux, lorsque tu es juge ; et en escrivant pour luy tu es son lévrier d'attache, mais assez maladroit.....! »

Digitized by Google

Nous laisserons le lecteur choisir entre Balzac et Saint-Germain. — Richelieu fut reconnaissant, et dans l'année même, du Chastelet reçut une double récompense. Plusieurs biographes assurent que sa préface lui fut payée dix mille écus. Nous voulons bien le croire, mais nous n'en avons pas retrouvé la preuve originale. Ce qu'il y a de plus certain, c'est que vers le mois de septembre, Richelieu, partant avec le roi Louis XIII et le comte de Soissons, pour l'expédition de Champagne, emmena du Chastelet avec lui et lui donna l'intendance de justice dans l'armée royale. Nous ne raconterons pas tous les événements de ce voyage : la maladie de Richelieu, le siége et la prise de Saint-Mihiel, les opérations du maréchal de la Force et du cardinal duc de la Valette, le séjour de la cour à Chateau-Thierry...etc.,..etc... Il paraît que pendant ce séjour à l'armée, notre académicien s'occupa autant de stratégie que de l'intendance de justice, car nous lisons ce passage dans la correspondance de Richelieu au secrétaire d'Etat Bouthilier : « De Ruel, ce 9 septembre 1635. — Je vous envoie une lettre du sieur du Chastelet que je trouve très-considérable ; le Roy y mettra ordre s'il luy plaist, car à mon jugement il a raison. Le vray but qu'on doit avoir est de chasser le duc Charles, et Estain (près Verdun) ne mérite pas que M. de Vaubecourt s'y amuse....»

Quoi qu'il en soit, du Chastelet ne devait pas retirer grand profit de sa campagne : il y gagna une fièvre quarte, et le 6 avril 1636, il mourut, à l'âge de « quarante trois ans et cinq mois, par la faute des médecins, à ce qu'on a prétendu, dit Pellisson, et pour avoir été trop saigné. »

Cette mort prématurée fut aussi douloureusement ressentie au palais Cardinal que dans la république des lettres ; et dans une des séances du mois de février 1638, l'Académie, pour honorer la mémoire et les talents du maître des requêtes plaça ses œuvres dans le catalogue des livres les plus célèbres de notre langue, dont les passages seraient pris comme citation dans le fameux dictionnaire. — M. Villemain fait à ce sujet une observation piquante en remarquant que du Chastelet et Bardin, à qui

Digitized by Google

l'Académie fit cet honneur, devinrent de cette façon autorités souveraines pour la langue, de même que les empereurs romains devenaient des dieux après leur trépas. Quelques mois auparavant, on avait donné pour successeur à du Chastelet Nicolas Perrot d'Ablancourt, prosateur élégant, dont les nombreuses traductions d'auteurs grecs et latins furent connues, de son temps, sous le nom de *Belles infidèles.*

Pellisson résume en deux lignes le portrait de Paul du Chastelet. C'était, dit-il, « un homme de bonne mine, d'un esprit ardent et fort résolu, qui parloit et écrivoit fort bien et qui aimoit avec une passion démesurée les exercices de l'Académie ». Ajoutons qu'il avait l'esprit vif et mordant, l'humeur très-satirique [1], et le caractère plus indépendant qu'on ne pourrait le croire au premier abord, de la part d'un familier du cardinal. Plusieurs biographes insinuent même que Richelieu, qui craignait ce mélange de satire et d'indépendance, le retint toujours près de lui, sans lui confier de missions importantes, afin de pouvoir le maîtriser plus facilement, et l'avoir directement sous sa main. On pourrait le croire, quand on sait que Bautru, qui n'était qu'un bouffon plaisant, fut envoyé comme ambassadeur en Espagne et en Angleterre.

Paul du Chastelet laissa deux fils, dont l'aîné, appelé Paul comme son père, et plus tard maître des requêtes comme lui, s'est fait un certain nom dans le monde des lettres, et a donné lieu, bien involontairement sans doute, à une grosse méprise littéraire au sujet de l'académicien.

Le jeune Paul s'était fait connaître de bonne heure en publiant, dès 1643, sept ans après la mort de son père, des *Observations sur la vie et la mort du maréchal d'Ornano.* Vingt ans plus tard, en 1664, ses talents ayant acquis plus de maturité, il donna au public un traité de l'*Education de Monseigneur le*

[1] Pellisson dit qu'il a vu de lui une « satire cruelle et sanglante contre un magistrat, sous le nom de ***. » Est-ce le magistrat dont le nom est caché, ou bien la satire était-elle signée d'un pseudonyme? Ce qu'il y a de certain, c'est que personne n'a vu cette satire depuis Pellisson, et que probablement elle est restée manuscrite.

Digitized by Google

Dauphin, qui fut remarqué par les penseurs et que l'abbé d'Olivet cite dans ses notes. Or, en 1666, parut un livre dont nous tenons à transcrire le titre exact : *Histoire de Bertrand du Guesclin, connestable de France et des royaumes de Léon, de Castille, de Cordoue et de Séville, duc de Molines, comte de Longueville, composée nouvellement et donnée au public avec plusieurs pièces originales touchant la présente histoire, celle de France et d'Espagne de ce temps-là, et particulièrement de Bretagne; par messire P. H., seigneur D. C.* — Au Roy. — A Paris, chez Louis Billaine, etc.,... 1666, avec privilége du Roy. (1 vol. in-folio.)

Tous les biographes, sans en excepter un seul, citent cet ouvrage comme une œuvre posthume de l'académicien, conseiller d'Etat, Paul Hay, seigneur du Chastelet. Nous prétendons réfuter cette opinion, dont la responsabilité doit remonter à l'abbé d'Olivet; et nous sommes étonné que M. Prosper Levot, qui, dans la *Biographie bretonne*, a donné une notice séparée sur le père et sur le fils, ne se soit pas aperçu de la méprise consciencieusement endossée par tous les successeurs du continuateur de Pellisson.

Il suffisait de lire avec quelque attention le titre de l'ouvrage pour y remarquer ces deux mots fort clairs : *composée nouvellement;* or, Paul du Chastelet l'académicien était mort depuis bientôt trente ans, et le privilége, daté du 1er mai 1666, s'exprime ainsi :

« Louis, par la grâce de Dieu, etc....

» Nostre amé et féal Paul Hay, chevalier, seigneur du Chastelet, nous a fait remonstrer qu'il a remis de nouveau au jour l'*Histoire de messire Bertrand du Guesclin*, connestable de France, laquelle il désireroit faire imprimer; et comme nous voyons que l'étude des sciences est un des plus considérables ornements d'un grand royaume, et que ceux où on les a cultivées ont esté les plus florissans, et qu'il est très-important que nos sujets et principalement les gentilshommes s'y appliquent pour se rendre d'autant plus dignes des emplois dûs à leur naissance; et voulant appuyer de nostre puissance et authorité ceux de nostre noblesse qui aiment les lettres, et par leur exemple fournir la mesme envie à tous les autres. A ces causes, désirant favoriser le bon dessein de nostre amé et

Digitized by Google

féal Paul Hay, chevalier, sieur du Chastelet, *fils de nostre amé et féal Paul Hay, seigneur dudit lieu, conseiller d'Estat du feu roy* d'heureuse mémoire, Louis le Juste, nostre très-honoré seigneur et père, maistre des requêtes ordinaires de son hostel, lequel marche sur les traces que son dit père luy a laissées par les beaux ouvrages qui restent de lui,

» Nous avons permis et permettons,... etc... »

Il résulte bien clairement de cette pièce que l'auteur de l'histoire de Bertrand Du Guesclin est Paul Hay, chevalier, seigneur du Chastelet, maître des requêtes en 1666, fils de l'académicien, et non pas l'académicien lui-même ; mais il est peu probable que l'abbé d'Olivet et ceux qui l'ont suivi se soient donné la peine de feuilleter le volume jusqu'à la dernière page. Que n'ont-ils au moins lu la préface ? L'auteur de ce morceau y parle comme auteur réel de ce livre, et non pas comme simple éditeur : « Vous verrez, mon cher lecteur, dès l'entrée de cette histoire, qu'en l'écrivant je n'ay désiré que de vous procurer un amusement utile et agréable.... Il y a plusieurs endroits de cet ouvrage, qui devroient être retouchés et où vous aurez bésoin d'indulgence pour moy.... Il s'est aussi glissé plusieurs fautes dans l'impression, auxquelles je vous prie de prendre garde, suivant qu'elles ont esté marquées à la fin de cet ouvrage. » Ceci nous paraît décisif : comment du Chastelet aurait-il pu faire imprimer un errata trente ans après sa mort ? Or, c'est bien l'auteur du livre qui parle en ce passage.

Nous avons donc beaucoup de peine à croire que M. de Kerdanet, cité par M. Prosper Levot dans la *Biographie bretonne*, ait pu voir l'édition de 1635, qu'il mentionne ; M. Levot assure, il est vrai, qu'elle n'est indiquée dans aucune biographie ni bibliographie, ajoutant qu'on s'accorde à reconnaître que la première édition parut trente ans après la mort de l'auteur. — Pour nous, notre opinion, appuyée sur le livre même, est assez solidement établie pour que nous puissions affirmer que l'histoire de Du Guesclin doit appartenir sans conteste au fils de l'académicien. Il est possible que du Chastelet le père ait rassemblé une partie des documents, lorsqu'il vivait encore, mais son fils seul les a mis en œuvre.

Digitized by Google

On sait, du reste, que l'histoire dont il s'agit, diffuse, surchargée de digressions et donnant beaucoup de prise à la critique historique, car l'auteur y a mêlé le roman et l'histoire, n'en reste pas moins, en dehors des parties empruntées trop servilement à la chronique du quatorzième siècle, une mine de renseignements précieuse à fouiller. Elle contient une quantité considérable de documents et de pièces justificatives, amoncelés à l'appendice : lettres de provision, quittances, monstres, lettres, traités et ordonnances qu'on ne rencontre que là ; en 1693, on en fit une seconde édition in-4°.

Deux ans après la publication de l'histoire de Du Guesclin, Paul II du Chastelet fit imprimer une œuvre de plus haute portée, intitulée : *La politique de France.* Cet ouvrage, qui parut à Cologne, eut plusieurs éditions, et l'une d'elles fut imprimée à Amsterdam ou à Lyon, sous le titre de troisième volume du *Testament politique du cardinal Richelieu.* Cela l'honore beaucoup. « On l'attribue communément, dit M. Prosper Levot, à Paul Hay, seigneur du Chastelet, mort conseiller d'État en 1636, à qui on a donné le nom de marquis, parce qu'on l'a cru par erreur de la famille illustre de Lorraine, qui porte le même nom.... » Nous ferons remarquer que la terre du Chastelet près Vitré, dont l'académicien conseiller d'État avait été seigneur après son père, fut réellement érigée en marquisat par lettres patentes de 1682, en faveur de son fils. — Pourquoi donc cet acharnement à priver celui-ci de tout ce qui lui appartient ?

Paul II n'eut pas d'enfants, et son frère Jean continua la postérité, aujourd'hui éteinte, de l'académicien.

René Kerviler.

Digitized by Google

NOTICES ET COMPTES RENDUS

Inauguration du monument de Droué.

On n'oubliera pas de longtemps, à Nantes, ce combat de Droué, où nos légions bretonnes reçurent le baptême du feu. Elles furent surprises et se crurent trahies; ce qui s'explique par la surprise même; mais elles ne furent pas vaincues, et c'est là leur gloire. Les habitants de Droué avaient prévenu leurs chefs du voisinage des Prussiens; ils leur avaient dit que la veille Droué avait été occupé un instant par eux et qu'ils y avaient commandé 500 rations. D'heure en heure ils pouvaient donc revenir. On n'y prit pas garde; les approches du bourg ne furent même pas éclairées, de sorte qne les Prussiens pénétrèrent sans difficulté dans quelques maisons par les jardins extérieurs et nous fusillèrent des fenêtres sur la place.

Après le combat, qui se termina par l'expulsion des ennemis, les habitants recueillirent avec empressement nos blessés, et aujourd'hui, ils viennent de rendre un solennel hommage à la mémoire de nos morts.

L'initiative de cette pieuse pensée appartient à M. Barbin, maire actuel, qui, en qualité d'ancien médecin, s'était dévoué à l'organisation des ambulances. Le Conseil municipal s'est d'ailleurs empressé de sanctionner sa proposition. Ajoutons, chose très-remarquable, que les souscriptions locales ont suffi, sans bruyant appel de fonds, pour l'érection d'un monument, à la fois noble et sévère. Il consiste en un obélisque de marbre noir, haut de cinq mètres et surmonté de la croix.

Digitized by Google

La cérémonie d'inauguration a eu lieu le 24 septembre, et elle a été d'autant plus touchante qu'elle était toute religieuse. Point d'apparat commandé, point de pompe officielle; mais une foule sympathique et recueillie. L'officiant était le digne abbé Racinoux, curé de Droué, que n'oublieront jamais ni nos blessés ni les familles de nos morts. Il était assisté de tout le clergé du canton. Après l'évangile, l'abbé Monsabré, curé de la Madeleine de Vendôme, prit la parole, et, en l'entendant, il était impossible de ne pas se rappeler que l'illustre dominicain de ce nom est son frère.

Enfin l'absoute fut donnée devant le monument, dont le socle disparaissait sous les guirlandes et les couronnes. M. le maire de Droué prononça ensuite quelques paroles pleines d'âme. « Adieu, braves Bretons, dit-il en terminant, adieu, ou plutôt au revoir dans un monde meilleur! »

L'obélisque porte les inscriptions suivantes : — Sur la face la plus en vue on lit : *Les habitants de Droué aux officiers, sous-officiers et soldats de l'armée de Bretagne, qui sont tombés, en combattant pour la patrie, le 17 décembre MDCCCLXX. Priez pour eux.* Sur les autres faces sont gravés les noms des victimes, noms tous bretons, gloires toutes bretonnes : Rodellec du Porzic, Pocard-Kerviler, l'abbé Le Goarec et les autres [1]. Nantes y compte plus d'un représentant.

Et je me disais : Voilà cependant ce que fait pour nos morts, au fond du Dunois, une commune rurale cruellement éprouvée par la guerre, tandis qu'à Nantes, un conseil municipal qui se dit patriote, en est encore à savoir s'il leur accordera un souvenir!

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

[1] M. de la Gournerie oublie par discrétion le nom de son propre fils : il est de notre devoir de le rappeler. (*Note de la Rédaction.*)

Digitized by Google

Congrès scientifique de Saint-Brieuc en 1872.

Le volume des comptes rendus de la 38e session des congrès scientifiques de France tenue en juillet 1872 à Saint-Brieuc a paru, il y a quelques semaines, édité par les soins de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord [1]. On y remarque, en dehors des procès-verbaux de toutes les séances contenant une foule de détails intéressant la Bretagne, cinq discours très-remarquables prononcés dans la première séance générale, pour servir d'ouverture à chacune des cinq sections du congrès : sortes de résumés généraux des travaux bretons des dernières années et de l'état de la science dans chacune des branches des études spéciales adoptées par l'Institut des provinces. Les discours de M. Massieu sur les études scientifiques, et de M. Rochard sur les études médicales ou plutôt sur Broussais, Laënnec et Jobert de Lamballe, nous ont frappé particulièrement. On lira aussi avec grand intérêt, le discours de M. de Kerjégu et la brillante revue littéraire du R. P. Lécuyer, du tiers ordre enseignant de Saint-Dominique. — Le second volume du congrès, contenant, in extenso, les mémoires produits dans les différentes sections, est sous presse. Nous en rendrons un compte détaillé, dès qu'il aura paru.

R. K.

BEAUX-ARTS.

Le Fronton de la Préfecture de Rennes.

Le fronton sculpté à la façade de la Préfecture de Rennes, du côté de la cour, au midi, vient d'être découvert aux regards du public. C'est une œuvre remarquable due au ciseau délicat de notre habile artiste rennais, M. Barré.

Voici le sujet de ce bas-relief allégorique :

Les deux fleuves qui donnent leurs noms au département, la Vilaine et l'Ille, sont personnifiés dans deux figures de femmes assises, élégamment drapées, la tête couronnée de roseaux, et entourées de plantes aquatiques : elles épanchent leur urne, d'où jaillit l'eau fraternelle, qui s'en va arroser un cartouche où les hermines de Bretagne chargent un écusson orbiculaire, sommé

[1] Chez Guyon Francisque, libraire-éditeur à Saint-Brieuc. 1 vol. in-8°.

Digitized by Google

de la couronne ducale; au-dessous de cet écusson flotte une banderolle où se lit la vieille devise bretonne: *Potius mori quam fœdari.*

L'ensemble de ce bas-relief constitue une composition pleine de charme, de bon goût et d'harmonieuse proportion.

(*Journal de Rennes.*)

Deux Bustes.

Aux vitrines de MM. Montagne, rue de la Fosse, Texier, rue Boileau, et Libaros, carrefour Casserie, sont exposés, depuis quelque temps, deux bustes, d'environ cinquante centimètres de hauteur, devant lesquels nous convions le public nantais à s'arrêter. La main qui les a virilement sculptés, est celle d'une jeune femme, Mme Bourgault-Ducoudray, dont le talent se développe d'année en année, parallèlement à celui de son mari, notre compatriote, trop connu de nos lecteurs pour que nous ayons à faire son éloge.

Les bustes en question sont deux saisissants symboles de l'Alsace, qu'il est impossible de regarder sans être vivement ému. — Ici, c'est une femme très-âgée, que la douleur abat tellement que l'on sent bien qu'elle ne s'en relèvera pas. On pourrait la nommer le *Désespoir.* Là, c'est une tête pleine d'énergie, qui, loin de se courber sous le joug, se redresse fièrement, et semble crier à l'odieux vainqueur : « Je ne serai jamais Prussienne ; toujours, toujours je resterai Française ! » L'espérance d'un avenir meilleur se lit dans tous les traits de cette vaillante figure, qui mérite d'être appelée la *Confiance.*

Oublieux que nous sommes, nous avons grand besoin, nous Français, que de permanentes images nous rappellent les malheurs que nous venons de subir et dont nous avons, par une vie nouvelle, à prendre notre *revanche.* Les *Alsaciennes* de Mme Bourgault-Ducoudray sont très-propres à remplir ce noble rôle de patriotique memento : quelle plus haute louange pourrions-nous adresser à son amour-propre d'artiste et à son cœur de Française ? [1].

E. G.

[1] Le prix de ces bustes est de 12 fr. pour un seul et de 20 fr. pour les deux.

Digitized by Google

CHRONIQUE

L'ASSOCIATION BRETONNE

CONGRÈS DE QUIMPER.

La XVIme session des congrès de l'*Association bretonne* s'est tenue à Quimper, du lundi 15 au samedi 20 septembre dernier.

Nous insistons avec intention sur ce chiffre XVI, car il a une éloquence toute particulière ; et si cette session a été, suivant l'expression originale de M. de la Borderie, *un recommencement*, elle doit prendre rang dans la mémorable série des congrès bretons. Il n'est pas besoin de longs discours pour rappeler aux lecteurs de la *Revue de Bretagne et de Vendée* les services rendus autrefois à notre pays par cette association laborieuse. On sait que, fondée à Vannes en 1843 sur le modèle de l'association normande, elle fut supprimée d'un trait de plume en 1858, par un acte arbitraire du gouvernement impérial, qui privait notre province de travaux éminents dans toutes les branches des sciences agricoles et historiques. Les volumes de bulletins et de mémoires, publiés pendant les quinze années de son existence, prouvent en effet quelle vitalité l'animait alors, et combien fut odieuse et inconsidérée la mesure draconienne qui la frappa. On éprouvera peut-être quelque plaisir à retrouver ici les lieux d'assises des précédents Congrès; c'est déjà de l'histoire ancienne. Ils se tinrent : en 1843 à Vannes, en 1844 à Rennes, en 1845 à Nantes, en 1846 à Saint-Brieuc, en 1847 à Quimper, en 1848 à Lorient, en 1849 à Saint-Malo, en 1850 à Morlaix, en 1851 à Nantes, en 1852 à Saint-Brieuc, en 1853 à Vannes, en 1855 à Brest, en 1856 à Saint-Brieuc, en 1857 à Redon, et enfin en 1858 à Quimper.

Digitized by Google

Le premier Congrès de l'Association renaissante [1] s'est tenu dans l'antique cité épiscopale qui avait entendu son chant du cygne en 1858: avec moins d'éclat, il est vrai, que les Congrès d'autrefois, mais il faut songer qu'une réorganisation est toujours une œuvre laborieuse et pénible. Cette fois, point d'exposition artistique, ni d'exhibition agricole, point de distribution solennelle de récompenses, ni de fêtes d'apparat. mais une confraternité touchante, des gens heureux de se retrouver après une longue séparation, d'excellents travaux et des promesses fécondes pour l'avenir.

Le lundi 15 septembre, à 9 heures du matin, les membres du Congrès ayant à leur tête les trois directeurs provisoires, MM. Rieffel, de Blois et L. de Kerjégu, précédés du drapeau traditionnel aux couleurs de Bretagne et de Normandie, donné en 1843 à l'Association par le regretté M. de Caumont, se rendirent à la cathédrale, et Mgr Nouvel, évêque de Quimper, après avoir célébré la messe du Saint-Esprit, prononça une éloquente allocution que l'*Impartial du Finistère* résume en ces termes simples, émus et patriotiques, qui indiquent nettement la pensée et le but de l'Association :

« Messieurs,

» J'ai été heureux d'apprendre le rétablissement de l'Association Bretonne et je fais pour elle les meilleurs vœux. Quelle œuvre plus belle et plus patriotique que celle qui vous occupe? Vous travaillez à assurer le progrès de l'agriculture de notre patrie commune, la Bretagne. Vous travaillez à recueillir les antiques traditions de sa nationalité et de son histoire.

» Les progrès de l'agriculture doivent tendre à diminuer les labeurs, souvent si durs, souvent si ingrats, du cultivateur; à lui faciliter les moyens d'obtenir un prix rémunérateur de ses travaux. Vous êtes en cela les auxiliaires de la Providence pour cette classe si digne et si intéressante de la famille chrétienne. N'est-ce pas des rangs de ces laboureurs que sort la masse de soldats qui doivent assurer le maintien de l'ordre et défendre la patrie? N'est-ce pas également dans ses rangs que se recrute une autre milice: celle du saint sacerdoce? N'est-ce pas de ces bonnes familles de laboureurs que nous viennent ces religieuses qui se dévouent au soin des infirmes, des vieillards, des malades, comme à l'instruction de la jeunesse? Vous coopérez ainsi, en développant l'agriculture, à l'œuvre de Dieu.

» Et vous, Messieurs les Archéologues, qui vous livrez à l'étude de l'antiquité, pouvez-vous interroger les souvenirs du pays sans y rencontrer partout la pensée de Dieu? Vous la retrouvez dans les anciennes institutions, vous la retrouvez dans les chartes, vous la retrouvez dans les édifices religieux si splendides que le moyen âge nous a légués! Animés des sentiments de foi qui ont toujours distingué l'Associa-

[1] Nous pouvons donner à nos lecteurs un compte rendu fort exact de ce Congrès, grâce à d'obligeantes communications de nos collaborateurs, membres de l'Association, en particulier à des lettres fort intéressantes de M. Luzel.

Digitized by Google

tion Bretonne, recueillez ces souvenirs, transmettez-les à cette génération ; qu'elle sache ce que valaient nos pères. Ne négligez pas non plus cette vieille langue nationale, que je désire voir garder sa pureté.

» Je vous renouvelle, en vous bénissant, tous mes vœux pour l'Association Bretonne. »

L'après-midi, à une heure, eut lieu la séance d'ouverture du Congrès, dans la nouvelle grande salle de l'hôtel de ville. M. Rieffel, après être monté au fauteuil de la présidence, invita M. Pihoret, préfet du Finistère, à siéger à sa droite, ainsi que M. de la Hubaudière, premier adjoint, qui, en l'absence du maire de Quimper, représentait le corps municipal. MM. de Kerjégu et de Blois prirent place à la gauche du président.

M. Rieffel, ayant déclaré ouverte la session du Congrès, prononça un discours, où il n'eut point de peine à constater l'heureuse influence des Congrès de l'Association Bretonne sur la situation agricole de la Bretagne. Toutes les questions qui intéressent l'agriculture dans notre pays ont été successivement passées en revue dans ces réunions, et il est facile d'apprécier les résultats de ces études en comparant le domaine agricole actuel de la Bretagne à ce qu'il était il y a trente ou quarante ans. — Puis, après avoir exposé que, ne recevant plus désormais de subvention du gouvernement, l'Association pourra garder une complète indépendance, « J'ai foi, dit M. Rieffel en terminant, dans ce nouveau régime, qui me semble assurer une longue existence à nos Congrès. Vous serez appelés à délibérer sur bien des choses, et vous déciderez dans votre sagesse; pour moi, j'accepterai de grand cœur toute conception qui assurera la durée de notre œuvre. Nous léguerons ainsi à nos enfants une œuvre fondée sur le temps; et, dans l'ensemble de nos travaux et de nos enseignements, ils apprendront à aimer la terre de Bretagne et à fortifier leur âme par la religion, la morale et le travail. »

Le discours de M. Rieffel fut salué par de nombreux applaudissements, puis la parole donnée à M. de Blois, qui traça en termes éloquents l'histoire de l'Association Bretonne. Nous regrettons de ne pouvoir reproduire ce remarquable exposé, où les méfiances et les rigueurs de l'Empire envers la Société sont nettement signalées et appréciées. — On pourra le lire au volume des *Mémoires du Congrès*, et ce serait faire grand tort à ce morceau remarquable et patriotique, plusieurs fois interrompu par les bravos de l'assistance, que de le couper en fragments.

M. Pihoret, préfet du Finistère, était venu en curieux attentif; il ne s'attendait ni à l'honneur de siéger au bureau, ni à celui de prendre la parole. Cependant, voulant témoigner des vives sympathies du gouvernement pour une Société qui en est digne à tous les titres, M. Pihoret, ancien fonctionnaire de l'Empire, se tira d'un pas difficile avec tact et

Digitized by Google

convenance : « Si une faute a été commise, dit-il, et qui n'en commet pas, il faut l'oublier en la réparant. » M. le préfet fit ensuite l'éloge du caractère breton et recommanda au Congrès l'étude du reboisement, qui est corrélative du travail de défrichement.

L'Assemblée fit bon accueil à l'improvisation du premier magistrat du département, et lui ayant témoigné ses sympathies par de vives applaudissements, procéda à l'élection du directeur de l'Association et du bureau du Congrès, qui se trouva ainsi composé :

DIRECTEUR DE L'ASSOCIATION :

M. Jules Rieffel, directeur de l'école régionale de Grand-Jouan.

BUREAU DU CONGRÈS ET DE LA SECTION D'AGRICULTURE.

Président : M. Audren de Kerdrel, député du Morbihan.

Vice-Présidents : MM. Louis de Kerjégu, directeur de la ferme-école de Kerwazec, délégué de la Société des Agriculteurs de France; le comte de Lorgeril, président de la Société départementale d'agriculture d'Ille-et-Vilaine; Briot de la Mallerie, président du Comice agricole de Quimper; le comte Paul de Champagny, délégué de la Société des Agriculteurs de France.

Secrétaires : MM. de la Morvonnais, de Kerouallan, Arnoult, Audran.

SECTION D'ARCHÉOLOGIE :

Président : M. de Blois père, président de la Société archéologique du Finistère.

Vice-Présidents : MM. Lallemant, de Vannes; de la Bigne-Villeneuve, de Rennes; S. Ropartz, de Rennes; le docteur Halléguen, de Châteaulin.

Secrétaires : MM. l'abbé Guillotin de Corson; de Montifault; de Blois fils; Louis d'Estampes.

Le lendemain, le Congrès suivit son cours régulier : les matinées, dans les deux sections, furent d'abord occupées à l'étude de la révision des anciens statuts de l'Association, puis, à la lecture et à la discussion des travaux et mémoires présentés; le soir, avaient lieu des séances générales et publiques, dans lesquelles de brillants conférenciers se firent entendre.

Et d'abord, quant aux statuts de l'Association, l'Assemblée y apporta des modifications assez importantes; ainsi, les membres des deux sections auront droit désormais d'assister aux séances de l'une et de l'autre, quelle que soit celle dans laquelle ils se sont inscrits. Il a été aussi décidé qu'il y aurait, en outre du directeur de la section d'Agriculture et du directeur de la section d'Archéologie, un directeur général de l'Association.

L'assemblée, par acclamation, choisit : pour directeur général de l'Association bretonne, M. Rieffel; pour directeur de la section d'Agriculture, M. Louis de Kerjégu; enfin, pour directeur de la section d'Archéologie, M. de Blois. Puis, furent nommés au scrutin : M. Marin, secrétaire, et M.

Digitized by Google

de Champagny, trésorier, pour la section d'Agriculture; M. Sigismond Ropartz, secrétaire, et M. Lallemand, trésorier, pour la section d'Archéologie.

Nous parlerons peu des travaux des séances privées de la section d'agriculture, parce que les questions archéologiques ou historiques sont beaucoup plus de notre ressort; nous dirons cependant que des problèmes fort délicats y ont été traités avec autant de science et d'autorité que dans la seconde section du congrès scientifique de Saint-Brieuc, en 1872 : pouvait-il en être autrement, lorsque des hommes spéciaux, comme MM. de Kerjégu, Rieffel, de Lorgeril, joignant aux études théoriques les connaissances pratiques les plus étendues, se mêlaient aux discussions et les dirigeaient? Il est seulement regrettable qu'un auditoire plus nombreux ne se soit pas trouvé à même de profiter de ces excellentes leçons.

Les travaux présentés à la section d'archéologie ont été intéressants et nombreux. L'une des curiosités du Congrès, la *great attraction,* comme diraient les Anglais, était la borne milliaire de Kerscao, nouvellement transportée au musée archéologique de Quimper, et sur laquelle tous les érudits ont pu lire, après M. Le Men, l'indication de la situation de Vorganium : véritable découverte, qui tranche la question si longtemps débattue de l'emplacement de l'ancienne capitale des Ossismiens, et l'enlève définitivement à Carhaix pour la porter à huit mille pas de Kerscao (commune de Kernilis), probablement à l'embouchure de la rivière de l'Aber-Vrac'h, là où d'anciennes traditions placent une antique cité du nom de Tolente, détruite comme le furent Is, Herbauges et bien d'autres, par les phénomènes géologiques de l'époque actuelle. Tout l'honneur de cette découverte revient au savant archiviste du Finistère, M. Le Men, qui a fait à ce sujet une communication très-intéressante, mais à qui nous pardonnerons difficilement de vouloir absolument confondre les Corisopites et les Curiosolites. Une discussion animée s'est élevée à ce sujet entre MM. de Kerdrel, de la Borderie, de Blois, Halléguen et Le Men, et on lira leurs savantes dissertations dans les bulletins du Congrès. Pour nous, la question n'est pas douteuse, après la découverte par M. Longnon d'un exemplaire de la notice des provinces daté du VIe siècle, et celle des nombreuses inscriptions gallo-romaines des Côtes-du-Nord. Les Corisopites étaient situés dans l'ancien évêché de Quimper, et les Curiosolites à Corseul.

Les bornes miliaires sont d'une importance capitale dans les questions de géographie armoricaine, et M. le commandant d'artillerie Mowat a vivement intéressé l'auditoire par sa note sur celle de Maël-Carhaix, qui devrait être transportée au musée de Saint-Brieuc, dans l'intérêt de sa conservation.

Digitized by Google

Des discussions fort savantes, dans lesquelles notre collaborateur M. l'abbé Guillotin de Corson a mis en évidence son érudition inépuisable, ont eu lieu au sujet des établissements de Templiers en Bretagne, puis au sujet des pratiques pieuses de nos pays, dont l'origine peut se rattacher à l'histoire civile ou ecclésiastique. MM. Ropartz, de la Bigne-Villeneuve, de Blois, Galles, ont fait à ce sujet d'intéressantes communications.

M. l'abbé Chauffier, dans une note fort précise et très-bien étudiée, a présenté des éclaircissements sur quelques points obscurs de la numismatique bretonne : enfin M. Ropartz, après un rapport sur un long mémoire envoyé au Congrès par M. Pocard-Kerviler, ingénieur des Ponts-et-Chaussées, qu'un surcroît inattendu de service retenait à Nantes, a donné lecture de quelques passages de ce travail consciencieux intitulé : *Étude sur la situation actuelle de la géographie armoricaine au commencement et à la fin de l'occupation romaine, et sur une classification complète du réseau des voies romaines en Armorique.* Dans cette étude, l'auteur a concentré et discuté tous les travaux sur la matière épars de tous côtés dans les livres, les revues, les journaux, les publications des sociétés savantes de nos cinq départements : c'est un tableau de l'état actuel de la science sur ces questions si controversées, une sorte de halte dans l'histoire de la géographie armoricaine.

Mais arrivons aux séances du soir, les plus intéressantes pour l'auditoire public, les plus propres à gagner aux études historiques les esprits timides ou prévenus. Le mardi, M. Luzel lut un mémoire du plus haut intérêt sur l'*origine commune des contes populaires européens et des contes populaires de la Bretagne-Armorique,* œuvre d'érudition, égayée de mille détails ingénieux et poétiques. Après un exposé de la bibliographie des contes populaires, suivi d'un rapide historique de la question, M. Luzel a exposé les systèmes imaginés jusqu'à ce jour pour expliquer la transmission des fables primitives à toutes les branches de la race aryenne. Abandonnant l'ancien système du « fonds commun » de Grimm, Hahm, etc,... qu'il avait adopté jusqu'ici, et se ralliant à celui de M. Théodore Benfey, il a montré les contes prenant leur source dans l'Inde, et il n'a pas eu de peine à retrouver le fonds original du mythe sous les caprices changeants de la forme.

Surtout, il a éveillé l'attention de l'auditoire, lorsque, arrivant aux contes populaires de la Bretagne-Armorique, il a pu parler en son propre nom; lorsqu'il s'est peint pénétrant dans ces longues veillées du soir, qui suivent la prière dite en commun, s'asseyant dans ces cheminées immenses de nos fermes et de nos manoirs, écoutant et recueillant tout à la fois les récits et les chants de ces Homères en sabots, dont il a tracé un

Digitized by Google

portrait si pittoresque; conteurs naïfs, sincères et sûrs, ou amplificateurs ambitieux et dangereux par leurs prétentions mêmes. Quel charme puissant et irrésistible dans les merveilles, les enchantements et les complications fantastiques de cette littérature originale de nos bons paysans, qui les enlève un moment à la triste réalité pour les bercer de chimères, et d'heureuses illusions!

Après M. Luzel, M. Lallemand, de Vannes, dans une intéressante causerie sur le règne de Claude Ier, rappela les principaux événements contemporains de la borne Kerscao, dédiée à cet empereur, cherchant à lui donner en quelque sorte un cadre historique.

Le mercredi soir, toute la séance fut remplie par une conférence fort belle de M. le comte de Carné, de l'Académie française, sur les *Etats de Bretagne,* depuis 1532 jusqu'à la révolution de 1789: tableau émouvant et tracé de main de maître des principaux traits de notre histoire nationale depuis la réunion définitive à la France, sous François Ier, jusqu'au règne de Louis XVI. Le rôle des Etats pendant les deux grands règnes de Henri IV et de Louis XIV a été particulièrement mis en relief par M. de Carné, qui plus d'une fois a vivement ému son auditoire. On a généralement remarqué et apprécié dans cette étude une grande impartialité dans les jugements portés sur les événements et sur les hommes, et de généreux sentiments d'indépendance et de liberté qui se dégageaient naturellement du sujet. La péroraison, où le savant académicien a fait un chaleureux appel à l'union de tous, dans l'intérêt commun et sans acception de parti, a été très-applaudie.

Le jeudi, la séance, commencée par une lecture fort intéressante de M. Louis Galles, de Vannes, sur les découvertes faites dans les nombreux *tumuli* qu'il a fouillés dans le Morbihan avec le concours de plusieurs autres membres de la Société Polymathique, a été terminée par un long et savant mémoire de M. Le Men sur les enceintes fortifiées de la période gauloise dans le Finistère, dans lesquelles on a cru reconnaître les traces d'un ancien oppidum. Le patient archiviste a décrit avec une minutieuse compétence une foule d'oppida gaulois des environs de Douarnenez, en particulier celui de Castel-Koz, et ses notes seront d'un grand secours aux archéologues, en leur offrant des indications sûres et le type achevé de travaux de ce genre.

Le vendredi soir, un public nombreux et sympathique remplissait la salle; c'était la séance d'adieux. M. de Blois fit d'abord une curieuse communication et donna des renseignements tout à fait inconnus sur les clefs de saint *Ugen,* que les populations de la Cornouaille regardent comme un préservatif de la rage. On sait que saint Ugen est le patron d'une célèbre chapelle en la paroisse de Primelin; mais M. de Blois n'a pu déter-

Digitized by Google

miner si ce bienheureux était un évêque ou un abbé. — Puis M. Sigismond Ropartz, avec cette diction aisée et ce talent qui fait valoir sa science historique et son érudition, a fait l'histoire d'une vieille institution de Guingamp, sa ville natale, nommée la *Frairie blanche*, et qui dura depuis le milieu du XVIe siècle jusqu'à la fin du XVIIIe; institution ayant pour but la fraternité, et qui réunissait les trois ordres du clergé, de la noblesse et du tiers dans une fête religieuse suivie d'agape fraternelle.... — Mais le vrai succès de la soirée a été pour M. de la Borderie. Ici, laissons parler M. Luzel :

« Une réunion de l'Association Bretonne, nous écrit-il, laisserait toujours quelque chose à désirer, si M. de la Borderie n'y prenait pas la parole. Aussi n'y a-t-il pas manqué, comme on l'avait craint un moment. Seulement, voulant parler sur la question 17, l'*ancien comté de Léon*, il s'est trouvé qu'il a parlé sur les avocats au XVIe siècle, ce qui n'est pas la même chose. Voici comment cela est arrivé. Parti un peu précipitamment de Rennes, il mit dans sa malle, un peu au hasard, des papiers qu'il croyait avoir trait à l'ancien comté de Léon; et quand il les examina à Quimper, il s'aperçut que c'étaient de simples notes et des anecdotes extraites de Noël Du Fail, et se rapportant aux avocats au XVIe siècle. Va donc pour les avocats. Ils ont fait assez parler d'eux depuis quelque temps pour qu'il ne soit pas sans intérêt de savoir si au XVIe siècle c'étaient d'aussi importants personnages que de nos jours.

» Noël Du Fail était Breton et conseiller au parlement de Bretagne. Il mourut en 1585. Il a laissé un recueil d'arrêts du Parlement, et un recueil de contes, connu sous le titre de *Contes d'Eutrapel*. Ces contes sont la partie la plus intéressante de son œuvre. Ils sont un peu libres, beaucoup même, comme l'étaient tous les recueils de contes du temps, mais spirituels et remplis d'observations fines et de traits comiques dignes de Molière. Lorsqu'il avait passé la journée au palais, à entendre des avocats bavards et ennuyeux, et à rendre des arrêts, se contraignant un peu, ce semble, pour garder tout le sérieux et le maintien austère que commandait sa position, car son naturel était enjoué, — il se dédommageait, le soir, dans son cabinet et les portes closes, de l'austérité et de la mine sévère qu'il fallait revêtir avec la toge et le bonnet de juge, en croquant les personnages qui l'avaient ennuyé, en retraçant finement et non sans malice, des portraits, des esquisses des grotesques et des ridicules qui lui avaient passé sous les yeux, avocats et clients, mais les avocats surtout. Je ne puis suivre M. de la Borderie dans les portraits lestement troussés qu'il nous a présentés et qui ont excité une franche gaîté dans toute la salle. Je rappellerai pourtant que Du Fail dit qu'un arrêté fut porté pour défendre aux avocats de tenir des tavernes. Si cette défense a perdu

Digitized by Google

aujourd'hui son actualité, en voici d'autres qui auraient encore leur utilité : — Défense aux avocats d'être longs, prolixes, diffus, et de dire quoi que ce soit qui ne serve à la cause.

» Entendez-vous? *Dire quoi que ce soit qui ne serve à la cause!* Ah! comme quelque bonne petite loi de ce genre serait opportune de nos jours, non-seulement au palais, mais ailleurs encore, où il y a aussi beaucoup d'avocats!

» Parmi beaucoup de portraits d'avocats comiques et grotesques, il en est aussi quelques-uns de personnages graves et austères, comme Eguiner Baron et Douaren, deux Bretons, — et Du Fail parle d'eux avec une gravité et un respect qui montrent qu'il savait apprécier le mérite et être digne et sérieux quand le sujet le commandait.

» Enfin, la causerie vive et spirituelle de M. de la Borderie a égayé un peu un auditoire qui commençait à s'ennuyer d'entendre parler toujours de Vorganium, de Corisopitum, de monuments mégalithiques, dolmens, menhirs, bornes et autres matières de difficile digestion. Tout le monde a ri ; mais il y avait là des avocats qui *riaient jaune*, ce semble.

» M. de Kerdrel s'est levé alors, pour annoncer la clôture de la session. Il a peu à peu recouvré son sérieux, et, de cette belle voix sonore, bien timbrée, nette et précise, il a prononcé une chaleureuse allocution, une espèce de *Sursum corda*, et nous a donné rendez-vous pour l'année prochaine à... à Vannes, probablement. »

LOUIS DE KERJEAN.

Pèlerinage au calvaire de Pontchâteau.

Notre ami et collaborateur, M. Hippolyte Le Gouvello, adressait au *Journal du Morbihan* ce récit à la fois pittoresque et ému, au moment où paraissait notre dernière livraison; nos lecteurs nous sauront gré de le reproduire à notre tour :

« A une lieue environ de Pontchâteau (Loire-Inférieure), sur une vaste lande, coupée çà et là de champs et de bois de pins, une colline abrupte se dresse aux yeux des passants étonnés. Elle porte les trois croix du Golgotha, et, à ses pieds, une humble chapelle est comme prosternée. C'est le calvaire du vénérable père Montfort, connu de toute la Bretagne. Des populations entières ont bâti de leurs mains cette colline pour en faire un calvaire. Un tel monument, doublement consacré par la croix et par le souvenir d'un saint, a toujours attiré beaucoup de pèlerins, mais à l'époque où nous sommes des *croisades de la prière*, il devait provoquer une de ces grandes manifestations populaires dont la France est couverte aujourd'hui.

Digitized by Google

» Elle a eu lieu en effet le 24 septembre, et nous y étions avec une multitude innombrable. Il y avait là surtout des Nantais, mais il y avait aussi des Vendéens et des Bretons du Morbihan. De Pontchâteau au calvaire, c'était une procession sans fin : les croix, les bannières, les oriflammes, se touchaient comme les arbres dans une forêt. NN. SS. les évêques de Nantes, de Luçon et de Vannes, entourés d'un nombreux clergé, conduisaient cette merveilleuse procession, formée par cent paroisses. Des banderoles aux couleurs du Pape et de la croix, et des arcs de triomphe ornaient le parcours et aussi les abords du calvaire.

» Arrivée au pied de la sainte montagne, la foule se masse dans la plaine avec une confusion insurmontable et fâcheuse de près, mais qui, d'en haut, pouvait paraître belle par le mouvement et je sais quelle harmonie dans son désordre même, comme la confusion des flots de la mer. Malheureusement nous n'avons pu apprécier ce spectacle. Une très-petite partie des pèlerins parvint à se grouper sur la plate-forme et sur les flancs de la colline.

» Cependant, au milieu du bruit et des cantiques, les bannières des saints du diocèse traversent lentement les rangs du peuple et gravissent l'escalier du calvaire. Soudain, un étendard de velours noir, brodé d'argent, apparaît derrière elles, tranchant lugubrement sur l'azur du ciel et sur l'éclat de la fête. C'est l'étendard de l'Alsace-Lorraine, triste et consolant à la fois, comme le drap mortuaire catholique. La croix y brille, et ce mot : *Espérance !* « *O crux, ave, spes unica !* »

Mais voici la croix d'or de la cathédrale, escortée des chanoines, voici les mitres et les crosses d'or de NN. SS. les évêques, qui dominent les têtes... Un prêtre en chasuble est au pied de la croix, sur le Calvaire, et la messe commence. Quel spectacle que cette messe entre ciel et terre, au-dessus de quarante mille fidèles ! Nous ne pouvons guère le suivre, de la place défavorable où nous nous trouvons, mais nous voyons que le recueillement, un peu rare et difficile dans la plaine, règne parfaitement sur la montagne. De temps à autre, le chœur majestueux du *Kyrie* ou du *Gloria* parvient à nos oreilles, comme les accords lointains d'un orgue céleste.

« La messe dite, l'évêque de Nantes se lève dans toute la splendeur de ses ornements épiscopaux, mitre en tête, crosse en main, les épaules couvertes d'une chape étincelante de soie et d'or, et il prêche. Nous voyons qu'il prêche, à ses gestes expressifs et aux rares éclats de voix qui arrivent à nous, malgré le vent contraire et la vague rumeur de la multitude. — Nous distinguons çà et là ces mots vibrants : *Dieu !... Religion... Patrie... Bretagne... France... peuple... sauvé !* — L'orateur montre du doigt la plaine mouvante, et sa main, un moment abaissée, se lève vers la croix

Digitized by Google

et vers le ciel, vers le Christ qui a dit : « *Quand je serai élevé de terre, j'attirerai tout à moi !* » Il se tourne vers la bannière noire, élevée à une place d'honneur : il la salue. Il se retourne de nouveau vers l'auditoire, et nous entendons ce cri : « Vive la Bretagne ! »

— Le lundi 6 octobre, a eu lieu, à l'arsenal de Lorient, le lancement du vaisseau cuirassé *le Friedland,* qui se trouvait sur chantiers depuis l'année 1868. Cette opération, qui a été exécutée avec une précision et une régularité remarquables, fait le plus grand honneur aux ingénieurs du corps de la marine et en particulier à M. Joyeux qui la dirigeait : changer en une journée tous les supports d'une masse en équilibre, pesant 3800 tonnes, longue de plus de 90 mètres, haute de 14, et lancer cette masse à point nommé, de façon à ce qu'elle obéisse exactement au commandement, et ne dépasse point les limites qui lui sont assignées, c'est un de ces tours de force dont le génie humain nous a depuis quelque temps donné le spectacle, mais qui n'en commandent pas moins l'admiration. Une foule considérable, qu'on n'évalue pas à moins de 15 à 20,000 personnes, a acclamé le formidable vaisseau prenant majestueusement possession de son domaine. C'était, à Lorient, l'anniversaire de la fuite des Anglais : on l'appelle le jour de la victoire ; puisse cette coïncidence présager de glorieux combats au *Friedland !*

— Une date a conserver pour l'histoire de Saint-Nazaire. — Le mercredi 15 octobre, un paquebot transatlantique (la *Guyanne*), a fait, pour la première fois, son entrée dans la future écluse de passage des deux grands bassins à flot de Saint-Nazaire, disposée en forme sèche de radoub, jusqu'à l'achèvement des grands travaux projetés pour ce grand port. Ce nouveau bassin de radoub, de 130 mètres de longueur effective, sur 25 mètres de largeur, est un des plus considérables qui existent, et jusqu'à présent les paquebots transatlantiques étaient obligés d'emprunter pour leurs réparations le bassin de l'arsenal de Lorient : ils pourront désormais se réparer à Saint-Nazaire. M. l'ingénieur Revol a terminé ce magnifique travail à l'aide d'un batardeau en tôle très-remarquable, sous la direction de MM. les ingénieurs en chef Leferme et de Carcaradec ; et dans sa visite du 17 de ce mois, M. le ministre des travaux publics a bien voulu leur témoigner sa haute satisfaction, en présence du succès complet de leurs efforts.

R. K.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

—

*ALMANACH DE LA MAISON DE FRANCE POUR 1874. — Petit in-18, 72. p. Paris, chez tous les libraires. Nantes, Libaros..... 50 c.

ARYENS (LES) EN ORIENT ET LES CELTES EN ITALIE : par Burgault, avocat, ancien président de la Société Polymathique du Morbihan. In-8°, 96 p. — Vannes, imp. Galles.

(Extrait du *Bulletin de la Société Polymathique.*)

BRETAGNE (LA) ANCIENNE ET MODERNE; par Le Saint. In-8°. — Limoges, imp. et lib. E. Ardant et Thibaut.

BRETONS ET VENDÉENS. Autrefois et aujourd'hui; par Mlle Gabrielle d'Ethampes. In-18 jésus, 303 p. — Paris, lib. Allard.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE, à l'usage du clergé et des fidèles du diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier, pour l'an de grâce 1873. In-18, 124 p. — Saint-Brieuc, imp. et lib. Prud'homme.

CINQUIÈME RAPPORT SUR UNE MISSION EN BASSE-BRETAGNE, ayant pour objet des recherches sur les traditions orales des Bretons armoricains, contes et récits populaires; par F.-M. Luzel. — In-8°, 50 p. Paris, imp. Nationale.

(Extrait des *Archives des missions scientifiques et littéraires.*)

EXPLICATION DU CATÉCHISME, ou abrégé de la foi, à l'usage du diocèse de Léon. In-12, 239 p. — Quimper, imp. de Kerangal.

FORÊT DE COMPIÈGNE. BRETAGNE. Poésies; par Ch. PERINT. In-8°, 63 p. Lorient, imp. Corfmat fils.

GRAND RECUEIL DE CANTIQUES (650) inédits ou déjà publiés, corrigés avec le plus grand soin et de très-notables changements. Edition classique; par le R. P. Louis Marquet de la compagnie de Jésus. 4e partie, tirée à part. L'Eucharie et le Sacré-Cœur de Jésus. In-12, 168 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud; Paris, lib. Poussielgue frères.

HÉMOPTISIES (DES) CONGESTIONNELLES et des craintes plus ou moins fondées qu'elles inspirent par rapport à la tuberculisation et à la phthisie pulmonaire; par M. le Dr Trastour, professeur adjoint de clinique médicale à l'École de médecine. In-8°, 56 p. — Nantes, imp. Ve Mellinet.

(Extrait du *Journal de Médecine de l'Ouest.*)

POUR LA VÉRITÉ ET LA JUSTICE. *Pétition à l'Assemblée nationale et réponse aux rapports de MM. Saint-Marc Girardin, Chaper et de Renneville.* — Un vol. in-18, par le général Trochu. Paris, Hetzel, 18, rue Jacob. 3 fr. Franco, 3 fr. 50.

UN REGISTRE ILLISIBLE. NOTES SUR NOIRMOUTIER, 1577-1589; par S. de la Nicollière-Teijeiro. Avec une lithographie de la crypte de Saint-Philbert, par Gabriel Hocart. In-8°, 16 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud.

Digitized by Google

II*

NOTICE

SUR

L'ARCHIDIACONÉ DE PLOUGASTEL

EN L'ANCIEN ÉVÊCHÉ DE TRÉGUIER.

Dans l'un des diocèses bretons dont le titre seul a été conservé depuis la Révolution, existait une circonscription territoriale ecclésiastique au sujet de laquelle les auteurs les plus autorisés ont commis de graves erreurs.

En 1854, M. J. Desnoyers, en publiant le résumé de ses études sur la topographie religieuse de la France, parle de l'archidiaconé de *Plou-gastel* ou *Plusquellec* [1], dont le chef-lieu aurait été Guingamp : il s'étendait, suivant lui, dans la partie méridionale du diocèse de Tréguier [2].

* Voir la livraison de mai, pp. 333-347.

[1] Cette seconde dénomination, qui n'a jamais existé véritablement, est déjà employée par D. Taillandier. (*Hist. de Bret.*, t. II.)

[2] *Ann. de la soc. d'hist. de France*, année 1853 : « Il est fort ancien et s'étendait sur la partie méridionale du diocèse. Les villes de Guingamp et de Châtelaudren doivent en avoir fait partie. La première lui a peut-être donné son nom. »

Digitized by Google

Plus tard, M. B. Hauréau plaçait l'archidiacre de *Plusquellec* au nombre des dignitaires du chapitre de Tréguier [1].

Dans les longs prolégomènes du *Cartulaire de l'abbaye de Redon,* M. Aurélien de Courson donne des détails plus exacts sur l'archidiaconé de Plougastel [2] : il paraît avoir ignoré que longtemps auparavant, j'avais déjà fourni ces indications, mais un peu plus complètes [3]. Il insiste sur ce que le nom de Plougastel est une dénomination fautive à laquelle il faudrait, suivant lui, substituer celle de *Poucastel :* je reviendrai sur ce point.

Il ne me semble pas inopportun de résumer ici tout ce que l'on peut savoir de cet ancien *pagus*, de son origine, de sa constitution au point de vue religieux : dès à présent je puis affirmer qu'il s'est toujours appelé *Pagus Castelli* en latin, *Plougastel* en français ; de plus, que sa circonscription, très-facile à déterminer, située à l'ouest du diocèse, ne comprenait ni Guingamp ni Châtelaudren, qui relevaient de l'archidiaconé de Tréguier.

Les anciennes archives épiscopales de Tréguier ont subi de si regrettables pertes, principalement pendant les guerres du XIVe siècle et celles de la Ligue, que l'on ne peut plus trouver de titres primitifs. Cet état de choses est d'autant plus déplorable, au point de vue scientifique, que le chartrier de l'évêché de Tréguier devait contenir les actes les plus importants pour l'histoire de Bretagne. Il reste cependant quelques rares documents qui me permettront, j'espère, de jeter une certaine clarté dans le sujet que je vais essayer de traiter.

Nous avons encore le *Raoulin* [4], et c'est ce manuscrit qui me fournira les renseignements les plus exacts. Le *Raoulin* est un recueil fait en 1484 par Raoul Rolland, évêque de Tréguier, pour remédier au désordre qui existait déjà dans les archives épiscopales, et suppléer aux titres égarés : il mentionne

[1] *Gallia Christiana,* t. XIV, p. 1119 et 1120.
[2] *Cartul. de Redon,* prolég. p. 191.
[3] *Mélanges hist. et arch. sur la Bretagne,* 1853.
[4] Archives de la Préfecture des Côtes-du-Nord.

Digitized by Google

les biens du chapitre, ceux de la fabrique de la cathédrale, les dignités et les bénéfices. Lorsque le chapitre eut émis le vœu de voir rédiger ce registre, l'évêque ordonna qu'il y fût procédé à la suite d'enquêtes annoncées par des affiches apposées aux portes de la cathédrale : on entendit les témoignages de nombreux habitants du diocèse ; le chanoine Hervé Simon fut délégué pour aller contrôler dans chaque paroisse les assertions énoncées par les témoins.

Or, le *Raoulin* consacre plusieurs pages à l'énumération des droits et revenus de l'archidiacre de Plougastel : je vais les résumer ici.

L'archidiacre, dans les limites de son ressort, avait tous les droits appartenant à l'évêque au point de vue de la justice ecclésiastique. Il pouvait instruire les procès, incarcérer, déposer : il avait même le droit de dispense. Cette pleine juridiction, contestée par l'évêque Jean de Bruc, prédécesseur de Raoul Rolland, et par ce dernier, avait été reconnue par Rome [1] : la justice de l'archidiacre nécessitait tout un personnel d'agents, tels que official, sénéchal, chancelier, huissiers, comptables et greffiers. En outre, ce dignitaire recevait des recteurs et vicaires des paroisses et trèves de son archidiaconé, à la Pentecôte, une redevance en argent : on lui devait une procuration pour la visite qu'il était tenu de faire ; il nommait les fabriciens, et révisait leurs comptes ; les fabriciens élus par lui devaient également une rente annuelle de 19 sols 4 deniers [2]. — Ce simple exposé établit clairement la position exceptionnelle de l'archi-

[1] *Et primò habet juridictionem ordinariam in omni loco archidiaconatus de Pago Castelli, pariter eciam inquirere et punire, incarcerari, instalare et deponere, et de omnibus criminibus et causis ad formam ecclesiasticam de jure vel consuetudine spectantibus plenariè cognoscere, decidere et determinare; eciam dispensare in omnibus in quibus reverendus in Christo pater et dominus Trecorensis episcopus de jure et consuetudine potest et consuevit dispensare.*

[2] *Item rectores et priores et vicarii tenentur eidem archidiacono ad procurationem racione visitacionis... Item habet idem archidiaconus jus instituendi procuratores fabricarum et audiendi computa eorum, recipiendique annuatim à procuratoribus fabricarum hujusmodi quos instituit* XIX *s.*, IV *d.*

Digitized by Google

diacre de Plougastel : c'était par le fait une sorte de chorévêque.

L'archidiacre de Plougastel n'avait pas seulement dans sa circonscription un pouvoir spirituel exceptionnel, à cause de sa dignité, il avait aussi un pouvoir temporel : il possédait des fiefs dans les paroisses de Ploumilliau, de Trédrez, de Plestin, de Plouagat-Gallou, de Garlan, de Plouigneau, de Ploujan et Saint-Melaine de Morlaix.

A Trédrez, il avait un village, où il exerçait la haute justice : ce village était un lieu d'asile comme le minihy de Saint-Tugdual à Tréguier [1] ; en Plestin et en Garlan, le fief de l'archidiacre consistait en terres dépendant de chapelles ; en Ploujan, l'archidiacre avait une foire à la Saint-Michel et un pilori : un village de cette paroisse était habité par des *caquins* ou cordiers, qui se trouvaient dans une condition analogue au servage. — Dans les autres paroisses de l'archidiaconé dont les noms sont mentionnés plus haut, les droits seigneuriaux ne présentent aucun caractère qui permette de s'y arrêter [2].

[1] *Item est villagium circumquaque ecclesia de Trediez limitatum et distinctum per magnos lapides circum adjacentes, quod sibi subjicitur in temporalibus ita quod si violencia, clamor, delictum vel crimen ibi fiat vel perpetratur, ad eumdem archidiaconum solum et non aliter, cognicio, decisio, punicio et correctio spectant et pertinent : nullusque preter ipsum et suos officiales vel senescallum de hiis quovismodo cognoscere potest. Eciam omnes habitantes in hujusmodi villagio domicilium foventes, quilibet videlicet eorum tenetur annuatim eodem archidiacono in quatuor denariis ac una gallina et una mensura avene. Et in hujusmodi villagio est immunitas generalis ut in minihio beati Tugduali.*

[2] *Item apud parrochias Plebis Johannis et Sancti Melanii, habet villagium quod vulgariter nuncupatur* Caput collis *in quo habet troncum seu tipum pro pedibus et manibus incarceratorum. Et in quo videlicet villagio sunt habitatores illi qui dicuntur de lege et vocantur vulgariter* Cacoust, *qui proprie sunt quasi servi et ipsius archediaconi et ad ipsum omnis juridictio hominum et non ad alium spectat, sic quod nec racione contractus nec delicti aliter subjiciuntur, nisi solum in causa appellacionis.*

Nam habet archidiaconus nundinas solemnes prope dictum villagium de Capite Collis, omni anno in die festi sancti Michaelis in Monte Tuba, quarum omnes coustume et denerie in talibus ex matrimoniis solvi consueta, ac omnis juridicio temporalis spectant ad dictum archidiaconum.

Digitized by Google

L'archidiacre avait en outre, à Tréguier même, dans la rue de Kerscao, une résidence, ou *ostel,* qui portait la nomination de *maison de Ploegastel.* A cette maison se rattache un épisode assez intéressant pour l'histoire de l'instruction publique dans cette partie de la Bretagne, au seizième siècle. Mes lecteurs me permettront, j'espère, une courte digression.

Dès le XVIe siècle, l'archidiacre n'habitait plus sa maison, qui était dans un état de « caducitté et ruyne éminante » : il l'avait louée en 1573 à la ville pour y tenir les écoles publiques. L'immeuble, était en 1579, tellement dégradé que des réparations considérables et urgentes devaient être faites pour prévenir des malheurs : la communauté des bourgeois, manants et habitants de la cité de Lantreguer recula devant la dépense et s'adressa à l'évêque et au chapitre pour obtenir la permission de transférer les écoles dans la chapelle Saint-Fiacre, où précédemment elles avaient déjà été établies. Dans sa requête, René Pavyc, sieur de Kernechangor, procureur des bourgeois, s'adressait pompeusement aux « vraiz fondateurs et recteurs de ceste tant excellante pépinière dont est yssus et yssit de jour en aultre le fruict de toutes bonnes lettres en ceste citté, laquelle ne vous doibt moins de méritte que ceulx qui ont estés gouvernez soubz l'autoritté de ceste tant ancienne et excellante république des Athéniens et Lacédémoniens, fontaine de toutes lettres, doibvent à leurs ancêtres. » — Le 30 octobre 1579, l'évêque et le chapitre refusent la chapelle de Saint-Fiacre, engagent la communauté, assez riche, disent-ils, pour entretenir ses écoles, à s'arranger avec l'archidiacre de Plougastel : au pis-aller, ils leur permettent de s'établir dans la chapelle Saint-Michel, située hors de la ville et qui serait plus commode aux « pauvres escholiers des champs ».

La communauté répliqua, et cette fois très-aigrement ; elle représenta que la maison de Plougastel étant une résidence de dignité, le titulaire pouvait à son caprice renvoyer les écoliers, le jour où il voudrait y rentrer. Les bourgeois ajoutaient

Digitized by Google

que la chapelle Saint-Michel, située sur « ung lieu hault, estoit exposée aux vents, oraiges, fouldres et tonnaires, en dangier d'acabler soubz quelques ruynes de pierres tombantes par quelques oraiges impetueulx, comme souvent on voit advenir, les pauvres petitz enfantz. » Les chemins étaient mauvais lorsqu'il pleuvait, et pour y parvenir il fallait traverser la rue des Bouchiers, remplie de chiens « constumiers a offancer les passans au moien de morceures desquelz plusieurs ont été blessés jusqu'à mourir de raige. » — Cette fois, le procureur syndic ne ménagea guère les expressions à ces *vrais fondateurs*, qui lui rappelaient quelques semaines auparavant, les excellentes républiques d'Athènes et de Sparte : « Les habitans sont hébahis comme mesdiz sieurs l'évesque et chapitre, qui sont théologiens, pères et pasteurs de la bergerye de Jésus-Christ, ont donné tant froide response à une requeste tant favorable... Jésus-Christ a dit : Nourris mes brebis, nourris mes agneaulx ; or les petits enfants sont les petits agneaulx de Jésus-Christ. »

Au point de vue topographique, l'archidiaconé de Plougastel formait un quadrilatère compris entre la mer, la rivière de Morlaix, le Leguer et les montagnes d'Arez, qui séparaient le diocèse de Tréguier du diocèse de Cornouaille. Il comprenait les prieurés du Ponthou, de Saint-Melaine et de Saint-Mathieu de Morlaix ; les paroisses de Plourin et le Cloître sa trêve ; Plougonven et Saint-Eutrope sa trêve ; Garlan, Ploujan, Plouezoch, Plougaznou et Saint-Jean-du-Doigt sa trêve ; Guimaëc, Plouegat-Guerrand, Plestin et Tremel sa trêve ; Plouzelambre, Treduder, Saint-Michel-en-Grève, Trédrez et Locquemau sa trêve ; Ploulech, Ploumilliau et Kéraudy sa trêve ; Ploubezre, Plouaret, Vieux-Marché, Plounevez-Moëdec, Belle-Ile, Plougonver et Chapelle-Nevez sa trêve ; Plougras avec ses trêves, Loquivy-Plougras et Lohuec ; Plounerin, Guerlisquin, Plouegat Moysan, Botsorhel, Plufur, Plouigneau et Lanéanou sa trêve. Les paroisses de Lanmeur et de Lanvellec, comprises dans l'ar-

Digitized by Google

chidiaconé de Plougastel, étaient des enclaves qui relevaient de l'évêché de Dol.

La plus ancienne mention que j'aie trouvée de l'archidiaconé de Plougastel, date du milieu du XIe siècle; c'est dans le récit d'un incendie éteint miraculeusement en Plouigneau, grâce aux reliques de saint Tugdual, par Martin, évêque de Tréguier: *Non multo post, magne auctoritatis episcopus, Martinus nomine, diocesim ex more visitans ad Pagum Castelli devenit; in parrochia vero que Ynnau dicitur a quodam nobili Blinliguet nomine hospitaturus recipitur, etc* [1].

Au siècle suivant, une charte de Hervé, comte de Léon, faisait connaître que son père Guiomar avait donné à saint Melaine de Rennes, entre autres biens, la moitié de sa dîme de miel en Léon et Plougastel, *de pago leonensi* et de *pago castelli* [2].

Le *pagus castelli* est appelé en français *Plougastell* dans les lettres de Charles IX de 1565, dont je parlerai dans la liste chronologique des archidiacres, et *Ploegastel* en 1579, dans la requête des habitants de Tréguier, relative à leurs écoles, ainsi que dans la décision capitulaire. Je ferai remarquer que M. Jules Desnoyers, en renvoyant à la colonne 708 de D. Morice, a commis une grave confusion. Il s'agit dans ce passage, qui remonte à l'an 1239, d'une paroisse de *Ploecastell, Plebs castelli*, qui n'est autre de Plougastel-Daoulas (Finistère); c'est une paroisse, *plebs*, et non une circonscription, *pagus*.

Ceci nous ramène naturellement à une observation très-judicieuse, faite par M. Aur. de Courson [3]. M. de Courson fait observer qu'en ce qui concerne le *pagus* trécorois, la forme

[1] Bibl. Nat. Lat. 5279. — Bl. Mant. t. XXXVIII, f° 779 et seq.

[2] Cartul. de Saint-Melaine, f° 186, v°. — D. Morice, 1, col. 621. Les domaines des vicomtes de Léon s'étendaient alors depuis le cap Saint-Mahé jusques à Lannion, et comprenaient par conséquent la plus grande partie, sinon la totalité, du pays de Plougastel.

[3] Cartul. de Redon, *prolég.* p. 191.

Digitized by Google

Plougastel est parfaitement irrégulière. On aurait dû traduire en français *Pagus Castelli* par *Poucastel,* de même que *Pagus Aletensis* a fait Pou-Alet, *Pagus Kaer, Poucaer.* Sans nier l'irrégularité de cette transformation au point de vue philologique, je crois qu'il suffit de la mentionner sans modifier la forme consacrée par un usage séculaire. Il y a dans le Finistère deux paroisses qui se nomment correctement *Plougastel,* mais nous devons, je crois, continuer à appeler le pays de *Poucastel* Plougastel, puisque nous ne rencontrons la première forme dans aucun acte officiel. C'est entre mille exemples, comme la *rue des Saints-Pères,* à Paris, que l'on désignera toujours sous ce nom, bien qu'il soit certain qu'elle devrait s'appeler rue *de Saint-Père,* à cause de la chapelle dédiée à Saint-Pierre, qui y existait jadis.

Que doit-on penser de l'origine de cette circonscription appelée *Pagus Castelli ?* — Tout d'abord, j'avoue que je ne puis, quant à présent, fournir une explication tout à fait satisfaisante du vocable lui-même : le mot Plougastel me paraît être une énigme analogue au mot Poucaër, qui, à la rigueur, se traduirait en latin par *Pagus Villæ.*

Je ne pense pas que l'on puisse songer à voir le souvenir d'un ancien *pagus* gaulois ou gallo-romain ; cette conjecture ne serait appuyée sur aucune preuve. Le Plougastel était situé sur les frontières des *Curiosolitæ,* chez les *Ossismi.*

Jusqu'à plus ample informé, je crois que nous avons ici un souvenir de l'établissement de saint Tugdual en Armorique. Cette opinion que j'ai déjà proposée dès 1853, a été soutenue ensuite par MM. de la Borderie et de Courson. Un seul fait me rendait alors indécis, c'est que dans une des paroisses de l'archidiaconé, à Ploulec'h, l'archidiacre était primé par l'évêque. Toute réflexion faite, et après avoir relu les recherches de M. de la Borderie, il me semble que tout s'explique très-logiquement.

La partie de l'évêché de Tréguier qui forma, lorsque ses

Digitized by Google

limites furent déterminées, l'archidiaconé de Plougastel, avait pour centre Coz-Guéodet ou le Yaudet. Or, je cite M. de la Borderie, le Yaudet était, sous les Romains, et, j'ajouterai surtout à l'époque mérovingienne, un centre important, auquel aboutissaient plusieurs voies antiques, et sur l'emplacement duquel on trouve des vestiges incontestables de l'époque gallo-romaine. De plus, il paraît certain que, aux VIe et VIIe siècles et concurremment avec le monastère de Tréguier, le Yaudet fut la résidence des évêques régionnaires du pays trécorois.

Lorsque Nominoë, au IXe siècle, fonda le diocèse de Tréguier, le Yaudet avait cessé d'être un centre important; le siége épiscopal fut établi dans l'ancien monastère de Lantreguer. Seulement, le Yaudet conserva les souvenirs de son ancien rang de chef-lieu religieux, ou *cité;* l'évêque, jusque dans les temps modernes, y eut un domaine propre, et l'archidiacre préposé à l'administration de cette partie du diocèse eut des droits et des priviléges particuliers attachés à cette circonscription, qui avait été en quelque sorte le diocèse primitif.

Des textes établissent clairement l'existence du fief épiscopal et du nom de *vieille cité* conservés à Ploulec'h.

C'est d'abord un acte de 1267 par lequel Alain, évêque de Tréguier, et le duc de Bretagne fixent l'étendue des regaires de Tréguier : *Videlicet extra civitatem de Lantreguer, villam de Ruradenant* (La Fougeraye rouge), *Villam Albam,* VETEREM CIVITATEM [1]. La Réformation de 1427 est encore plus explicite, à l'article de la paroisse de Ploulec'h : *le métayer à l'évesque de Tréguer, en son manoir ou port* et vieil chastel de la vieille cité *où fust jadis l'hostel épiscopal de Tréguer* [2]. Citons encore un rentier de Coetfrec du XVe siècle qui mentionne les moulins de Saint-Loha *en la vieille cité,* et des chef-

[1] D. Mor. 1 col. 1,005 et 1,006.
[2] *Ms.* de la Bibliothèque de Saint-Brieuc.

Digitized by Google

rentes appelées *viandes aux chiens, deues à Monseigneur en la vieille cité.* Enfin, l'aveu rendu au roi en 1682 par l'évêque Ignace Baglion de Saillant : *L'évesque a la vieille cité, métairie noble en Ploulec'h, contenant quatre arpents et tiers, limitée par la mer, la rivière de Lannion, la terre du seigneur de Kerninon, avec droit de pêcherie auprès de la Roche de la vieille cité et les offrandes du pardon.*

A la rigueur, la Réformation de 1427, en nous rappelant le *vieil chastel de la vieille cité,* nous fournit une explication étymologique du nom même du *Pagus Castelli* [1].

J'aurais voulu pouvoir donner une liste, la moins incomplète possible, des titulaires de l'archidiaconé de Plougastel ; mais je ne suis arrivé qu'à réunir les noms suivants :

1151. Un acte de Saint-Sauveur de Guingamp mentionne parmi les témoins *Conan premier* et *Evenus second, archidiacre* de Tréguier ; Conan est encore mentionné, mais seul, dans une charte de Sainte-Croix de Guingamp, en 1171. (D. Mor. *1. col. 610 et 662.*) La présence du même personnage dans des textes relatifs à Guingamp, localité située hors du *Pagus Castelli,* permet de conclure qu'EVENUS était alors archidiacre de Plougastel.

1261. M. est délégué par le pape Alexandre IV, à l'effet de défendre à l'archevêque de Tours et à ses suffragants d'inquiéter l'abbaye de Beauport. (*Anc. évêchés de Bret. IV, p. 162.*)

1296. MAURICE.

XVe siècle. JEAN DE NANDILLAC. Ses armoiries se voient encore dans le mur du cloître de la cathédrale de Tréguier, au nord.

Id. PIERRE QUEMPER, mort en 1440.

1440. PIERRE BARDY, clerc d'Angers (*Arch. des Côtes-du-Nord*).

14..... PIERRE DE PENHOET.

[1] Archives des Côtes-du-Nord.

Digitized by Google

1483, 17 nov. FRANÇOIS DE CREUX, installé en remplacement du précédent (*Règ. capitul*).

1484, 20 mai. YVE PRIMAGET, démissionnaire (*Id.*).

1487, 30 févr. RENAN DU PONT DE COETMEUR, il prit possession par Jean Forestier, son procureur (*Id.*).

14..... THOMAS LE ROY, nommé évêque de Dol en 1522 (*Bull. de la soc. arch. de Nantes, IV, 18*).

1555. PIERRE DE COETNEVENOY.

1565. FRANÇOIS DE LA TOUR, écuyer, seigneur de Penanstang. Cet archidiacre ayant été troublé dans la jouissance de ses droits et priviléges, se plaignit au roi. Par lettres données à Rennes le 15 septembre 1565 et adressées aux sénéchaux de Morlaix et de Léon, Charles IX reconnut les droits de Fr. de Penanstang, en rappelant le *Raoulin* dont un extrait est joint aux lettres royaux (*Arch. des Côtes-du-Nord*). Évêque de Tréguier en 1583.

15..... JEAN FLEURIOT.

1584, 4 avril. GUILLAUME DU HALLEGOET (*Reg. capitul*).

15.... NICOLAS DE LA BOISSIÈRE.

1648, 7 sept. GUILLAUME LE CHAIX, en présence de Pierre Favoys, sieur du Pouillat, scholastique, déclare qu'il n'a pas encore fait réformer le brevet royal qui l'a nommé, et au sujet duquel le chapitre avait protesté dès le 8 août 1646: il reconnaît qu'il n'a ni droit de séance ni voix délibérative, dans les assemblées capitulaires (*Arch. des Côtes-du-Nord*).

1770, 30 juin. L'abbé DE PERRIEN atteste que les gros fruits de son archidiaconé de Plougastel, dans la paroisse de Plouigneau, ont été affermés 2,000 livres au recteur (*Arch. des Côtes-du-Nord*).

ANATOLE DE BARTHÉLEMY.

Digitized by Google

LES DÉBRIS DE QUIBERON *

Reportons maintenant nos regards sur de plus touchants tableaux. Les grandes crises ne mettent pas seulement en relief des passions et des égarements, — les égarés sont fort nombreux alors parmi les acteurs, ne l'oublions jamais, — mais elles font briller, d'un éclat particulier, toutes les vertus. Nous avons dit quelques mots de celles des victimes; pourrions-nous oublier maintenant le dévouement, le courage, la charité compatissante, qui s'étudièrent à adoucir leurs maux? Les femmes ici brillent au premier rang. On a souvent parlé des trois héroïnes d'Auray, Mlle Émilie Vial, mariée depuis à M. Le Saint, Mlle Marie-Françoise Béard du Dézert, mariée à M. Léon de Tréveret, et Mlle Marie-Louise Lauzer. Non-seulement elles visitaient les prisonniers, elles leur portaient des effets et des vivres; — toutes les dames d'Auray, à quelque opinion qu'elles appartinssent, en faisaient autant; — mais elles facilitaient les évasions, au risque de leur vie.

Et elles ne furent pas les seules. Tandis qu'elles assuraient la fuite de MM. de Montbron, de la Villegourio, du Bois-Berthelot, Mlle Gertrude Kerdu n'était pas étrangère à celle de M. de Chaumareix; une ancienne religieuse des cordelières d'Auray, sœur Sainte-Avoie (Mme Le Normand), sauvait M. de Lantivy [1]; Les

* Voir la livraison de septembre, pp. 177-201.

[1] *Isidore* de Lantivy-Kerveno. On comptait quatre Lantivy à Quiberon : 1° Lantivy-Trédion, qui fut fusillé à Vannes, ainsi que nous le verrons ci-après; 2° Lantivy du Rest, lieutenant de vaisseau en 1786, qui commandait une division royaliste chargée d'opérer sur les derrières de l'ennemi: il survécut à la catastrophe, mais fut tué à la fin de mars 1796; 3° *Paul* de Lantivy-Kerveno, commandant, lui aussi, une division royaliste, et qui fut fusillé à Auray; et 4° un frère de ce dernier, nommé *Isidore*, qui fut sauvé par la sœur Sainte-Avoie; mais qui périt, six semaines après, en combattant parmi les chouans.

Digitized by Google

familles Guérin, Bosquet et Leconte adoptaient et protégeaient le jeune Berthier de Grandry. Enfin il n'était pas d'assistance que les malheureux prisonniers ne trouvassent chez les généreuses Alréennes, chez Mmes Humphry, notamment, Hémon, Brunet, Guillevin, Glain, Duparc, etc. Une femme du peuple, nommée Tanguy, faisait confectionner, à ses frais, des vêtements pour les prisonniers. Citons enfin une modeste lingère, Marie-Anne Thomas, « à qui sont plus ou moins redevables la plupart des émigrés, pour elle inconnus, qui sont parvenus à s'échapper ». C'est une des plus dévouées qui lui rendait ce témoignage [1].

Les hommes, de leur côté, ne restaient pas inactifs; un des principaux habitants d'Auray, M. Bloyet, portait lui-même des vivres. Un jour qu'il revenait chargé de vaisselle vide, la sentinelle voulut visiter une soupière que recouvrait une pile d'assiettes. Or, dans cette soupière se trouvait un billet que M. de la Houssaye y avait glissé. M. Bloyet jette aussitôt toute la vaisselle par la fenêtre, et le billet, tombant dans le préau des prisonniers, y disparaît pour toujours.

Moins sévère que la sentinelle susdite, M. Ulysse Brachet, lieutenant au bataillon du Bec d'Ambez, fermait facilement les yeux, non-seulement sur les billets, mais sur les évasions, et subit, par suite, plusieurs jours d'emprisonnement. Un sergent de la 41e demi-brigade, *Jean-César-Auguste* Casson, natif de Cahors, ne peut non plus être oublié : il sut faire vivre deux émigrés, pendant quelques jours, sur les rations de la compagnie, et finit par les conduire lui-même hors de la ville.

Les récits de ces évasions sont souvent des plus dramatiques; celle de M. de Lanjégu n'a pas été racontée, que je sache, et elle mérite de l'être. M. Lamour de Lanjégu était enfermé à Auray dans la chapelle de la Congrégation des hommes, qui est devenue une dépendance du presbytère. Il avait avisé une fenêtre par laquelle il lui semblait possible de se sauver ; mais une sentinelle veillait. M. de Lanjégu l'aborde et lui demande

[1] Lettre de Mme Béard du Dézert, née Lauzer.

Digitized by Google

de lui prêter la pierre de son fusil pour pouvoir faire du feu avec de l'amadou et fumer une dernière pipe. Le soldat donne la pierre ; mais aussitôt son prisonnier le renverse d'un coup de poing, et, ne craignant plus d'arquebusade, saute par la fenêtre; il tombe dans un jardin appartenant à M. Philippe-Kerarmel, chirurgien de l'hôpital ; une porte de sortie lui est empressément ouverte et il se réfugie à Kerzo, demeure bénie de la famille Lauzer, d'où il put ensuite rejoindre les chouans [1].

Cette habitation de Kerzo, qui s'élève à gauche de la rivière d'Auray, en face du *Champ des Martyrs*, était le point de mire de tous les malheureux. Arriver à Kerzo, c'était être sauvé. M. de Lanjégu, M. du Bois-Berthelot et bien d'autres y passèrent. Le comte de Rieux, dernier représentant d'une famille illustre, et M. du Bouëtiez crurent aussi, au moment d'être fusillés, pouvoir y trouver un refuge ; mais les balles républicaines vinrent les atteindre avant qu'ils en eussent franchi le seuil. Kerzo est séparé du *Champ des Martyrs* par la rivière d'Auray et par ce qu'on appelle les *Prateaux*, c'est-à-dire par la plaine basse et marécageuse que recouvre la marée, des deux côtés de la rivière. L'eau était basse ; le comte de Rieux, qui avait déjà traversé le chenal, s'embourbe dans les roseaux et reçoit une balle dans la tête [2]. Le soldat qui l'avait tué ne craint pas ensuite de s'embourber lui-même pour aller le dépouiller. M. du Bouëtiez tomba mort avant d'avoir pu atteindre la rivière [3].

Qu'on juge des impressions qui agitaient alors les habitants

[1] J'emprunte ces détails à deux lettres de Mme Béard du Dézert et de M. Bloyet.

[2] *Louis-Charles-Marie*, comte de Rieux, né à Paris, le 11 septembre 1768, était fils de *Louis-François*, colonel du régiment de Berry, cavalerie, puis maréchal de camp en 1786, qui avait perdu une jambe dans les combats, et de *Marie-Anne* de Saulx-Tavannes. A Quiberon, il servait, comme lieutenant, dans le régiment de *Rohan*. Devant ses juges, il prit le nom d'Assérac, nom d'un marquisat érigé pour sa famille.

[3] *Jacques-Joseph-Fortuné* du Bouëtiez, né à Hennebont, le 27 juin 1771, était fils de *Jacques-François* et de *Catherine-Sainte-Fortunée* du Bahuno de Kerolain ; il avait un frère qui n'a pas laissé de postérité. La branche de Kerorguen continue seule aujourd'hui la famille.

Digitized by Google

de Kerzo. Ne pouvant sauver des vivants, ils sauvaient au moins un cadavre et donnaient au dernier des Rieux une honorable sépulture [1].

De l'autre côté d'Auray, dans l'angle formé par la rivière et par la mer, se trouvait une autre demeure constamment ouverte aux proscrits. C'était Kerantré, qu'habitait une femme, jeune encore, cruellement éprouvée, dont la maison comme le cœur ne repoussa jamais l'infortune. Mme de Gouvello était sœur du célèbre général Picot de Dampierre, qu'elle avait vu, avec une double tristesse, mourir d'un coup de canon, à la tête des armées de la république. Son mari était émigré; un oncle de ses enfants, Siméon-Paul de Gouvello, après avoir perdu sa femme, massacrée dans la déroute du Mans, venait de faire partie de l'expédition de Quiberon, et n'avait dû son salut qu'à une blessure, qui l'avait fait transporter sur la flotte anglaise [2]. Un autre Gouvello, frère de celui-ci, accompagnait le comte d'Artois, qui faisait voile vers l'île d'Yeu [3]. De tous les côtés, ne venaient à Kerantré que des douleurs ou des inquiétudes; mais on semblait y oublier ses propres maux pour s'associer aux maux des autres. Ce fut là que MM. Le Charron et de Villeneuve se réfugièrent après leur évasion de Vannes et d'Auray. On était toujours sûr d'y trouver des soins, si on était malade, des émissaires, si on voulait aller rejoindre les chouans ou la flotte.

[1] La famille Lauzer se composait de M. *Philippe-Nicolas* Lauzer, marié à sa cousine *Eulalie-Marie-Joseph-Anne* Lauzer, et de leurs six enfants. Les deux filles aînées, MMes Lucas-Bourgerel et Boullé, étaient déjà mariées et ne devaient plus habiter Kerzo. Les quatre autres étaient : 1° un fils, *Jean-Pierre*, mort, en 1812, capitaine de cavalerie, dans la retraite de Russie; 2° *Marie-Louise*, née en 1771, décédée célibataire en 1814; 3° *Marie-Vincente*, née en 1777, mariée en 1799 à *Joseph-François* Béard du Dézert, et 4° *Anne-Armelle*, née en 1778, mariée, en 1799, à *Jacques-Auguste* Martin. Le célèbre P. Martin, de la compagnie de Jésus, était son fils, et le très-honorable M. Martin, d'Auray, député du Morbihan, est son petit-fils. On ne saurait trop conserver le souvenir de ces pieuses et courageuses femmes.

[2] C'est celui qui épousa plus tard Mlle de la Landelle. Sa première femme était une demoiselle de la Motte-Fouquet.

[3] Il se nommait *Louis*, devint plus tard maréchal de camp, cordon rouge, et épousa une demoiselle de Bourbon-Busset, dont il n'a eu qu'un fils, mort avant lui, et deux filles.

Digitized by Google

La branche des Gouvello de Kerantré est aujourd'hui éteinte; mais les pieux souvenirs qui s'attachent à leur hospitalière demeure s'y perpétueront avec d'autres Gouvello.

On a souvent raconté l'histoire d'une jeune paysanne de Quiberon, qui avait sauvé un condamné en le cachant dans une étable, à l'insu de son père, ardent républicain; mais jamais on n'a dit le nom de cette énergique jeune fille, et l'on a tellement défiguré le nom du proscrit qu'il est devenu presque méconnaissable. On me permettra donc de revenir sur ce fait et d'en reproduire les détails d'après les acteurs eux-mêmes et les gens du pays. M. Auguste d'Oyron, et non d'*Houaron*, comme M. de Montbron l'a écrit [1], venait d'être condamné par la commission militaire qui siégeait au village de Kerraud, à l'est de la presqu'île, et déjà on l'avait conduit avec vingt-neuf autres sur le bord de la mer, derrière le port Orange, pour y recevoir le coup mortel. Les trente condamnés furent alors placés sur un même rang, à quelques pas les uns des autres, avec quatre soldats devant chacun d'eux pour le fusiller. On craignait, non sans raison, les coups en l'air. En bandant les yeux d'Auguste d'Oyron, ses quatre exécuteurs lui demandèrent son argent. Il leur jeta les pièces qui lui restaient; mais, au moment où ils se baissaient pour les ramasser, le commandement de *feu* se fait entendre. Les quatre soldats sont en retard d'une seconde; d'Oyron, qui avait déjà un genou en terre, en profite pour se débarrasser de son bandeau et franchir un petit mur à côté duquel il se trouvait. Il tombe en sautant; mais cette chute même semble providentielle, parce que les balles qu'on dirige sur lui n'atteignent que le mur derrière lequel il est tombé. Reprenant aussitôt ses jambes de vingt-sept ans, il traverse des champs, des clôtures, et, profitant de la nuit qui se fait — il était neuf heures, — il finit par se blottir dans un champ de blé. Les soldats viennent jusque là; d'Oyron les voyait, les entendait, mais, le crépuscule aidant,

[1] *Pierre-Auguste* Fournier de Boisayrault d'Oyron, ancien officier de carabiniers, né à Saumur le 1er juillet 1768, mort au château d'Oyron, en 1837. Il avait épousé, en janvier 1802, *Amélie-Constance* Lefebvre de la Falluère, dont il a eu trois fils et une fille.

Digitized by Google

il ne fut pas aperçu. Le lendemain matin, dès la pointe du jour, il se rend au village de *Petit-Rohu*, qu'il avait habité avant le désastre, et s'arrête devant une étable où il avait vu plusieurs fois une jeune fille allant de grand matin traire ses vaches. Cette jeune fille, *Marie-Anne* Belz, vint, en effet, comme de coutume. Le proscrit n'avait point oublié son nom. *Marie-Anne* eut un moment d'effroi, en l'apercevant, puis, saisissant une petite échelle, elle le fit monter dans un fenil, où elle lui recommanda de ne faire aucun bruit, son père étant fort peu disposé à sauver des royalistes.

Et le royaliste demeura caché, pendant cinq jours, dans cette maison ennemie, toujours pleine de soldats; la jeune fille prenait sur ses repas pour le nourrir. Elle lui ménagea ensuite un refuge plus sûr chez une femme nommée Julienne Leguennec, veuve Véry, qui lui avait préparé une cache; puis, au bout de six semaines, chez une veuve Guégan, qui parvint, le 16 novembre, à lui faire gagner l'armée de Georges [1].

M. d'Oyron est du très-petit nombre de ceux qui sont parvenus à se sauver du lieu même de l'exécution. Nous nous rappelons le sort du comte de Rieux et de M. du Bouëtiez. Le jeune de Penvern ne fut pas plus heureux. Dernier représentant, comme Louis de Rieux, d'une famille qui, moins illustre sans doute, avait marqué néanmoins en Bretagne, il se montra jusqu'au bout digne de son nom. Il fut, en effet, de ceux qui ne voulurent pas du sursis au prix d'un mensonge [2]. Conduit vers

[1] On désire peut-être savoir ce que sont devenues ces courageuses femmes. *Marie-Anne* Belz épousa dans la suite un nommé *Joseph* Bertin, dont elle eut deux filles. Elle est morte le 7 octobre 1841. Depuis plusieurs années, elle était aveugle. *Julienne* Leguennec est décédée le 13 janvier 1824, et *Marie-Françoise* Guégan en 1832, laissant deux fils, l'un d'un premier mariage avec *Jean* Le Cloirec, l'autre d'un second avec *Fortuné* Moisan.

[2] *Jean-François-Paul* du Pezenno de Penvern (et non *Peuvert*, comme on lit sur le monument de la Chartreuse), était né à Vannes; son père demeurait avec ses deux filles à son château de Penvern, en Persquen, entre le Blavet et le Scorf. Mais son grand-père et sa grand'mère, M. et Mme de la Chapelle, habitaient Vannes; ils étaient fort riches, et, si leur petit-fils eût été du sursis, ils l'eussent probablement fait évader.

Digitized by Google

l'Armor pour être fusillé, Penvern se jeta tout à coup à l'eau, vis-à-vis de Trussac, et plongeant rapidement, il échappa aux premiers coups; mais, ayant reparu un instant, pour prendre haleine, une balle l'atteignit et le tua.

L'hôtel de Penvern, qui était celui de sa famille, se trouvait à Vannes, sur les douves, près de l'hôtel de Gouvello, où s'était établie une des commissions militaires; mais, à la différence de celui-ci, il n'avait pas été souillé par la révolution. Tandis que les arrêts de mort se succédaient du matin au soir, à l'hôtel de Gouvello, des prêtres se tenaient cachés à l'hôtel de Penvern, pour absoudre au passage les condamnés. Cet hôtel était, en effet, la demeure de trois de ces pieuses femmes, dont le dévouement et la charité sont la vie: Mme la vicomtesse du Couëdic et ses deux filles. Veuve du héros de la *Surveillante*, elle avait dû, tout au moins, à ce titre, l'avantage de ne pas être emprisonnée. On était venu chez elle sous prétexte de faire une de ces visites domiciliaires, qui étaient ordinairement le prélude des arrestations. Mme du Couëdic se borna à montrer le tableau de la *Surveillante*: — « C'est ainsi, dit-elle aux brigands, que votre compatriote a servi la patrie. » — Et, à la vue de cette frégate rasée par les boulets, de cet équipage écharpé, de ce commandant à qui trois blessures n'ont pu faire quitter son banc de quart, les farouches républicains s'éloignent.

Chaque jour, Mmes du Couëdic visitaient les prisons, et elles étaient loin d'être les seules. M. de Noyelle parle de trois sœurs, couturières, qui l'avaient pris, lui et les prisonniers de sa chambrée, sous leur protection. Il est à regretter que leurs noms soient inconnus; mais nous pouvons en citer bien d'autres. Ainsi, Françoise et Nanon Savin, l'une tailleuse, l'autre brodeuse, sauvèrent M. Auguste de Trémault, de Vendôme, un petit-fils de Racine par sa mère, qui cherchait dans la poésie un adoucissement à ses tristes pensées [1]. Ce fut chez Mlles Couyard, qui

[1] M. de Trémault s'étant fait passer pour Belge, n'avait pas été condamné; mais, comme tous les acquittés, il devait être incorporé dans un régiment. Mlles Savin le firent évader.

Digitized by Google

étaient elles aussi des ouvrières, que MM. de Saint-Georges, d'Antrechaux, de Chaumaréix, du Bouëxic de la Driennais et Walzer trouvèrent leur premier refuge, après s'être évadés de la tour de Clisson. Mlles Marie-Louise et Colette Métrot venaient également en aide aux condamnés. Nommons encore Mmes Haumont, Keréden, Chanu de Limur, Mme du Bois de Beauchesne, Mme et Mlles Paviot, et enfin Mme du Portail, qui procura des habits de femme à M. de Tressac et au chevalier du Houssay.

Ce chevalier du Houssay devait être d'autant moins embarrassé sous ce déguisement, que c'était son costume naturel. Quoique portant l'uniforme, le sac et le mousquet, et s'en servant comme les plus braves, ce n'était cependant qu'une femme qui n'avait pas voulu se séparer de son mari. Son mari ayant été tué en Hollande, elle ne quitta pas le rang pour cela, et demeura fidèle à la légion de Damas où elle avait servi avec lui. « Nous avions pour elle, dit M. Jacquier de Noyelle, tous les égards dus à son sexe, à son noble caractère et à son beau courage. »

Et il poursuit ainsi : « Un jour que je me promenais sur la terrasse de notre prison, je jetai les yeux au bas du mur, qui avait plus de cinquante pieds de hauteur, et vis à la porte d'une église où se trouvaient des détenus [1], un grand nombre de soldats de *Royal-Louis*, très-faciles à reconnaître, à leur habit rouge. Je détournais les yeux pour ne pas voir les traîtres qui nous avaient livrés, lorsque j'aperçus tout à coup quelqu'un qui, sous le porche de l'église, confondu avec ces misérables, je ne sais comment, me faisait des signes d'où je compris qu'il souffrait de la faim. Je reconnus le chevalier du Houssay. Personne, à Vannes, ne songeait à secourir les prisonniers qui nous avaient si indignement trahis, et, la troupe ayant à peine ses rations de vivres, on en distribuait très-peu aux prisonniers. Le jour même, je prévins des dames généreuses et pleines de courage, que j'avais un camarade dans cette église, que c'était une femme et

[1] Probablement Saint-Patern. Nous ne voyons que cette église qui pût être aperçue de la terrasse de la *Porte-Prison*.

Digitized by Google

qu'elle souffrait de la faim. Indiquer une occasion de faire le bien à ces dames, c'était leur rendre service. Elles allèrent de suite lui porter quelque nourriture, puis, le lendemain soir, elles lui remirent des vêtements de femme, sous lesquels elle sortit avec elles. On la fit passer ensuite à l'escadre anglaise.

» Vingt-cinq ans après, en 1820, comme je me rendais à la voiture publique qui devait me conduire à mon régiment dans le Midi, je rencontrai une dame qui m'aborda en me demandant si je n'étais pas M. Jacquier de Noyelle. Sur ma réponse affirmative, elle m'embrassa et me remercia avec effusion du service que je lui avais fait rendre. C'était *le chevalier du Houssay.* Elle me parla ensuite de ses enfants. J'ignorais qu'elle en eût. Elle m'apprit alors qu'elle les avait laissés en France, lorsque son mari et elle avaient émigré. C'étaient les enfants de ces enfants qui l'amenaient, dans ce moment, à Paris. J'aurais bien voulu différer mon départ pour consacrer quelques heures à mon ancien camarade ; mais j'étais à jour fixe. »

Nous avons vu que les fusillades avaient commencé à Vannes le 10 thermidor (28 juillet). Onze jours après, le 21 (8 août), on comptait déjà 500 fusillés dans cette seule ville, et l'on fusillait, en même temps, à Quiberon, à Auray, et une épidémie enlevait par centaines les chouans qu'on avait parqués à Vannes dans l'enclos des Ursulines. Etait-ce assez de morts, assez d'horreurs? non ; un massacre plus odieux encore allait commencer. Nous nous rappelons qu'un sursis avait été accordé, sur les instances de Mlle de Talhouët, aux jeunes gens qui avaient émigré avant l'âge de seize ans. Vingt-six jours s'étaient écoulés depuis l'obtention de ce sursis, et l'on était d'autant plus fondé à le croire définitif, que les mesures de surveillance étaient devenues moins rigoureuses. Ainsi on avait autorisé des sorties sous la garde d'un planton ; on avait permis à des malades d'aller se faire soigner dans leurs familles. C'est ainsi que le jeune Talhouët avait été transporté chez Mlle de Besné, sa parente, rue du Pot-de-Fer, où sa famille était venue le rejoindre. Mais voilà que tout à coup, le 25 août au matin, qui était le jour de la

Digitized by Google

Saint-Louis, jour de sa fête, lorsqu'à peine convalescent il essayait ses forces, en s'appuyant sur le bras de sa sœur, un gendarme se présente pour le reconduire en prison. Le planton, qui était chargé de sa surveillance, ne veut pas se contenter d'un ordre verbal ; le gendarme insiste, le planton résiste énergiquement. Une dispute s'engage, qui menace de dégénérer en rixe ; et la mère était là ! Quel temps et quelle scène ! « Je me vois toujours près de Louis au moment où on vint nous l'enlever, écrivait, quelques jours après, Mlle de Talhouët. Il était calme, tranquille, et regardait de sang-froid deux hommes en colère et prêts à se tuer, parce que l'un voulait le conduire en prison et que l'autre ne voulait pas consentir qu'il n'eût vu l'ordre. »

Le gendarme finit par retourner à l'état-major et revint bientôt avec un ordre écrit. Louis de Talhouët demanda alors simplement son livre d'heures, et, franchissant le seuil derrière lequel il laissait ce qu'il avait de plus cher au monde, il l'ouvrit à la *recommandation de l'âme à Dieu*, et suivit son geôlier en priant.

« Il était très-connu à Vannes, où il avait été élevé chez une demoiselle Kerpart, puis au collége, raconte une de ses cousines [1], et très-aimé pour sa grande douceur. On ne pouvait retenir ses larmes dans les rues où il passait, de le voir, son livre ouvert, priant de toute son âme. Sa faiblesse et sa pâleur ajoutaient à l'intérêt qu'il inspirait. A peine pouvait-il se soutenir. »

Pour faire connaître, au reste, ses sentiments à cette heure fatale, il suffit de citer quelques phrases d'une lettre qu'il écrivait, peu auparavant, à cette même parente :

« Je vous remercie bien, ma bonne cousine, de l'intérêt que vous voulez bien prendre à mon sort. Hélas ! qu'on est malheureux de survivre à tant de martyrs ! Ils sont heureux ; oui, ils le sont, je n'en doute pas. C'est vous, c'est moi qui sommes mal-

[1] Ursule Feydeau de Vaugien, mariée, le 9 novembre 1798, à *Pierre-Michel-François-Marie-Toussaint* Hersart de la Villemarqué, et mère de notre excellent collaborateur, l'auteur du *Barzaz-Breiz*, de *Myrdhinn*, des *Bardes Bretons*, des *Romans de la Table-Ronde*, etc., etc.

Digitized by Google

heureux, qui sommes obligés de souffrir, sans savoir quand finiront nos maux, sans savoir si la mort nous prendra dans un bon moment. Quelle idée ! qu'on est heureux de voir venir la mort ! mais, quand elle nous surprend, grand Dieu ! ma cousine, quelle idée ! »

Lorsque Louis de Talhouët arriva dans la prison, la *fournée* était déjà complète, et il dut attendre un autre jour pour qu'on eût le temps de formuler sa condamnation. Je dis *fournée,* et c'est malheureusement bien le mot. Soixante et quelques jeunes gens, dont beaucoup de mineurs, étaient, en ce moment devant leurs juges, les uns au palais, vis-à-vis de la cathédrale, les autres à l'hôtel de Gouvello, sur les douves. Au nombre de ceux qui avaient été conduits au palais, se trouvait le chevalier de Coataudon, qui, remarquant une petite fenêtre donnant sur une cour déserte[1], s'élança tout à coup par elle, traversa la cour, passa dans la rue et se réfugia dans l'hôtel de la Landelle[2]. Malheureusement il fut aperçu par une fruitière, et cette femme, démentant la générosité habituelle à son sexe, démentant les exemples que lui donnaient toutes les habitantes de Vannes, signala aux soldats le lieu de sa retraite. Les soldats, fatigués de tant d'horreurs, cherchèrent négligemment et ne trouvèrent pas. Mais alors cette furie les poursuit des cris de *bandits,* de *scélérats,* menace de les dénoncer, et les contraint de rentrer dans l'hôtel. Coataudon y fut enfin découvert et reconduit au palais, d'où il ne sortit que pour aller au supplice[3]. Hâtons-nous d'ajouter que l'affreuse mégère qui l'avait dénoncé vécut et finit misérablement.

Parmi les victimes de ce fatal jour de la Saint-Louis 1795, je remarque le jeune Le Lart[4], un enfant à qui la prison n'avait rien

[1] La cour du menuisier Bocquet.

[2] Devenu plus tard un hôtel public sous le nom d'*Hôtel de France* ou *Hôtel Guini.*

[3] *François-Vincent* de Coataudon ou Coëtaudon, officier de marine, lieutenant dans *Hector,* était fils de *Jean-Baptiste-Marie,* ancien colonel d'infanterie, et de *Marie-Anne* Le Chaussec du Froutven. Un de ses frères, Coataudon de Kerannou, avait reçu deux balles dans le combat du 16 et était néanmoins parvenu à se sauver.

[4] *Armand-Marie,* fils de *René-Anne* Le Lart et de *Armande-Françoise-Emmanuelle* du Haffont. Son père avait été fusillé avant lui. Nous savons par Mlle de Lantiry

Digitized by Google

ôté de la gaieté de son âge; Louis de Vélard, qui semblait presque aussi jeune que lui [1]; Lanjamet, qui, la veille, exprimait ses tristes pensées dans une touchante romance, malheureusement perdue pour nous [2], les deux Savatte de Genouillé, dont le plus âgé ne porte dans le texte de l'arrêt que seize ans [3], les deux du Laurens de la Barre que dix-huit et dix-neuf [4], Clinchamp et Rossel, tous les deux dix-neuf ans; Coustin du Masnadau, un jeune créole de la Guadeloupe, marié en Bretagne [5]; Kermoysan, Lantivy, Vauquelin, Botherel, Champsavoy, La Noue, de Cotte, Colin de la Biochaye, etc., etc.

A l'entrain de la jeunesse, qui ne les avait pas abandonnés sous les verroux, ils joignaient tous les pensées sérieuses d'un âge plus mûr, et René de Lantivy avait prié sa sœur, qui habitait Vannes, de leur envoyer un prêtre pour les préparer à la mort. Mais, contre l'usage, l'exécution dut, ce jour-là, suivre immédiatement l'arrêt, de sorte que toute visite aux condamnés fut interdite. Mlle de Lantivy revint éplorée porter cette triste nouvelle à son frère; elle trouva l'escalier du palais encombré

(Mme de Kerenor), qui l'avait souvent vu en prison, qu'il fut condamné avec son frère. On ne conçoit donc pas qu'il ne soit ni sur la liste des condamnés, ni sur le monument. Son père y est inscrit sous le nom de *Lelargue*. Le jeune Le Lart n'avait que quinze ans.

[1] Fils de *Louis-Gaspard* de Vélard, ancien chevau-léger, et d'*Henriette* Prouvansal de Saint-Hilaire. Il avait dix-neuf ans, mais le jugement ne porte que dix-sept.

[2] Il était fils de *Germain-Pierre-Georges* de Vaucouleurs, marquis de Lanjamet, et de *Rosalie-Pauline* Ogier d'Ivry.

[3] Ils étaient les deux seuls fils de *Louis-Mathurin-François* Savatte, seigneur de Genouillé, gendarme de la garde du roi, et de *Marie-Suzanne-Henriette* de Bosquevert de Bois-des-Prés.

[4] On comptait trois du Laurens de la Barre à Quiberon. L'un d'eux, *Claude-Antoine-Jean*, blessé grièvement le 16, parvint néanmoins à se sauver. Les deux victimes du 25 août, *Florentin* et *Fidèle*, étaient fils de *Florentin-Marie*, capitaine au régiment de Foix, chevalier de Saint-Louis, et de *Madeleine-Nicolase* Duval de la Potherie. Un de leurs cousins a continué la postérité, parmi laquelle la *Revue de Bretagne et de Vendée* est heureuse de compter un de ses rédacteurs.

[5] Il appartenait à une famille du Limousin, mais était né à la Guadeloupe d'une mère créole. Son père, le comte du Masnadau, exerçait les fonctions de major-général dans l'île. Lui-même se maria à Tréguier avec une demoiselle de Kervéatoux qui, devenue veuve, s'allia dans la maison Audren de Kerdrel. Elle est décédée à Morlaix, sous la Restauration, sans laisser de postérité.

Digitized by Google

et ne put communiquer avec lui que par un des soldats de garde. Son malheureux frère lui écrivit alors le billet suivant :

« Je n'aurais jamais cru, ma pauvre et bien-aimée sœur, qu'on m'eût refusé la seule consolation qui me restât, qui eût été de voir un prêtre pour me préparer à mes derniers instants. Enfin, ma bonne amie, il faut en passer par toutes ces bizarreries du sort. Peut-être serai-je plus heureux que ceux qui me survivent. Ma mort te sera sûrement toujours présente ; mais pense que je suis mort en honnête homme et que je ne regrette que ma pauvre famille. Prie pour moi à chaque instant ; j'en ai besoin. Écris à mon père que mes derniers instants sont cruels par rapport à la douleur que je sais que ma mort lui causera... N'oublie jamais ma pauvre bonne, ni les braves gens qui ont bien voulu s'intéresser à moi... On me presse... je suis obligé de finir... Adieu ! N'oublie jamais que je te fus cher... dis aux dames de Kermoysan que je sens toute l'étendue de leur perte, et que Kermoysan et moi mourons ensemble, toujours amis et nous consolant mutuellement du chagrin que nous vous causons. *Ton trop malheureux frère,* LANTIVY [1]. »

Cette lettre est datée de trois heures. A quatre, la colonne se mettait en marche ; elle allait rejoindre les condamnés de l'hôtel Gouvello, et tous furent dirigés ensuite vers le Bondon. On avait pu les prévenir que des prêtres, cachés dans des maisons indiquées, les absoudraient au passage. Ce fut leur dernière et unique consolation.

Où sommes-nous, grand Dieu ! Nous sommes en France, non point sous la Terreur, mais un an après la mort de Robespierre ! La seconde moitié du XVIIIe siècle fut cependant, par

[1] *René-Joseph* de Lantivy, né à Ploërmel, le 12 juin 1776, était fils du vicomte de Lantivy-Tredion et de *Marie-Françoise* Tuault de la Bouverie. Il était élève de la marine et servait dans le régiment de *Béon*. Sa sœur, dont il est question ici, se nommait *Marie-Françoise-Josèphe ;* elle était née le 15 août 1770. Mariée en premières noces, en 1803, à M. Karuel de Merey, qui mourut au bout d'un an, elle épousa en 1809, *Louis-Cyprien-Marie* de Kérénor, capitaine de frégate, chevalier de Saint-Louis. La lettre de René de Lantivy à sa sœur a déjà été publiée, je le sais, par M. Levot. On me pardonnera facilement de l'avoir reproduite.

Digitized by Google

excellence, l'ère de l'*humanité,* de la *sensibilité,* de la *liberté!* Ces mots étaient dans toutes les bouches; on légiférait les *Droits de l'homme,* et l'homme n'avait pas même le droit d'avoir un consolateur à ses derniers moments! On n'écrivait pas vingt lignes sans y mettre le mot *sensible,* et l'on poussait la sensibilité jusqu'à fusiller en masse. Étiez-vous hors d'état de marcher au supplice, pour cause de blessures? On vous fusillait dans un fauteuil ou sur un matelas. Ainsi périrent M. Prévost de la Voltais, qui avait été amputé d'une jambe, M. de Baraudin, atteint d'une balle à l'attaque des lignes de Sainte-Barbe [1], M. Urvoy de Portzamparc que ses blessures empêchaient également de marcher. Son exécution eut lieu dans la cour des cordelières d'Auray. M. de Gouzillon de Bélizal, brigadier des armées navales et l'un des glorieux blessés du 16, fut même, dit-on, fusillé sur un fumier [2].

Quant à la *liberté,* nous savons ce qu'elle fut depuis les dernières années du règne de Louis XVI jusqu'à Louis XVIII.

L'exécution des malheureux jeunes gens eut lieu dans un pré voisin du Bondon, vers quatre heures et demie. Puis, le soir venu, des individus de toutes sortes se répandirent sur le champ du carnage. Venaient-ils tous pour piller? Non, sans doute, car l'un d'eux, Lagadec, du village de Kerbihan, ayant rencontré un vivant parmi les morts, l'emmena chez lui et l'y cacha jusqu'à

[1] Louis de Baraudin, enseigne de vaisseau, était né en 1772. Il était fils de *Didier-François-Honorat*, marquis de Baraudin, chevalier de Saint-Louis, chef d'escadre, et de *Jeanne* de Nogérée. Il avait deux sœurs: *Marie-Elisabeth-Sophie,* chanoinesse de l'ordre de Malte, et *Jeanne-Marie-Amélie*, épouse de *Léon-Pierre,* comte de Vigny, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine d'infanterie, dont elle eut quatre fils. Un seul a vécu, c'est Alfred de Vigny, de l'Académie française. La famille de Baraudin est aujourd'hui éteinte. (*Note du comte de Pierres*).

[2] Le v^te^ de Gouzillon de Bélizal avait reçu, le 16, une balle dans la poitrine. Son neveu, *Charles-Julien-Michel* de Gouzillon, qui fut blessé le 21 et se sauva néanmoins à la nage, supposait qu'il avait été fusillé dans son lit. « Il était en effet, dit-il, hors d'état d être transporté. » Qu'il l'ait été dans son lit, qu'il l'ait été sur un fumier, comme Bailly, ainsi que le veut la tradition, le fait reste toujours atroce. Le nom de Bélizal du moins n'a pas péri. Les lecteurs de la *Revue* sont heureux de le connaître. La noble victime de Quiberon avait un fils, qui a continué la postérité, et une fille, Mme de la Noue.

Digitized by Google

ce qu'il pût rejoindre les chouans. Par un heureux hasard, les balles ne l'avaient même pas atteint. Ce fait fut longtemps ignoré ou tout au moins peu connu : Lagadec avait intérêt à garder le silence ; puis il vint à mourir, et le nom de la victime, s'il le savait, se perdit avec lui. On prétendit alors qu'il s'agissait du chevalier de Lantivy et l'on disait même qu'il était passé en Allemagne. Sa famille avait quitté Vannes immédiatement après la catastrophe. Lorsqu'elle y revint, Mlle de Lantivy alla elle-même interroger les habitants des villages voisins du Bondon ; son cœur lui disait que si son frère eût survécu, il aurait bien su l'en faire prévenir, et cependant elle questionnait, elle cherchait ; son père, d'un autre côté, écrivait partout en Allemagne. Cruelle anxiété et vaine attente ! Mlle de Lantivy resta convaincue qu'il s'agissait du jeune Ferret, camarade de son frère, qui avait, sans doute, rejoint les chouans pour gagner ensuite son pays, la Normandie. Fut-il tué parmi les chouans ? On ne sait ; mais ses parents n'eurent jamais de ses nouvelles. D'autres ont parlé, sans fondement, d'un M. Gigault de Bellefonds [1]. Le mystère continue et ne sera probablement jamais dévoilé.

Le massacre des jeunes gens dura trois ou quatre jours. Au nombre des victimes des 26 et 27, je vois Joseph Panou de Faymoreau [2], Maurice de Bonafous [3], Louis de Talhouët, Joseph Gesril[4], Paul de l'Isle [5], Joseph de la Chevière [6], Henri de Charbonneau.

[1] Voici ce qui est vrai : le marquis de Bellefonds avait reçu, en combattant parmi les chouans, une balle en plein visage et avait été laissé pour mort. Un paysan, s'apercevant qu'il ne l'était pas, le recueillit et le soigna si bien qu'il a vécu jusqu'en 1826. Mais cette aventure est antérieure d'un an à Quiberon. Je sais bien qu'un autre Bellefonds figura à Quiberon, mais il fut condamné le 1er août et non le 25.

[2] Né à Nantes, le 10 mai 1776, petit-fils de M. Dominique Deurbroucq.

[3] Ancien page, officier au régiment de Noailles-dragons. Il servait à Quiberon dans e régiment d'Hervilly. Sa famille était du Rouergue.

[4] L'arrêt porte *Joseph Jéril*, lieutenant de vaisseau, âgé de vingt-huit ans. C'est évidemment l'illustre *Joseph-François-Anne Gesril*. Comment, n'étant pas du sursis, ne fut-il jugé que le 26 août ? Nous ne saurions l'expliquer.

[5] *Jean-Louis* de l'Isle de la Ferté et de Barsauvage, né à Nantes, le 17 juillet 1774, fils de *Jean-Baptiste* et de *Fidèle-Françoise-Monique* Razeau de Beauvais.

[6] On comptait trois La Chevière à Quiberon, le père et les deux fils. Le second fils fut tué le 16. Le père fut fusillé dans les premiers jours d'août et son fils aîné,

Digitized by Google

Suivant la femme Robert, concierge de la prison, Henri de Charbonneau [1], Maurice de Bonafous et Louis de Talhouët furent fusillés au Grador.

Les domestiques avaient profité du sursis, quel que fût leur âge ; mais, à partir de la révocation, on les envoya tous à la mort. Nommons quelques-uns de ces hommes qui portèrent le dévouement jusqu'à l'héroïsme : Gégu, Noblet, de la P , Hemery, Perigeaux, Poche, Avril, Lefranc, Riou, Malherbe, Gauthier, Landu, Maurice, domestique de M. de la Houssaye, qui fut fusillé avec lui. Nous en remplirions une page. N'oublions pas néanmoins cet Adolphe Lemoine, domestique du comte de Périgord, à qui le président de la commission militaire disait : — Votre maître ne vous a-t-il pas forcé de le suivre ? — Et qui répondait : — Je l'ai suivi par attachement, et la mort seule pourra me séparer de lui. — M. de Tronjoly, de son côté, plaidait, devant la commission, la cause de Jean Levêque, son fidèle serviteur. Vains efforts ! l'un et l'autre moururent à quelques jours de distance [2].

Et ces paysans, ces chouans, qui avaient l'audacieuse prétention de garder leur foi et qui bravaient, pour la défense de leur liberté, jusqu'à la mort : Guillemot, Le Bouche, Jehanno, Elec, Kerbellec, Le Touze, Le Bihan, Ezano, Blaize, Berienne, Grela, Saniter, et ces deux Thomazeau, père et fils, ces deux forgerons de Baden, qu'on accusa d'être les armuriers des royalistes et qui marchèrent à la mort, liés l'un à l'autre. La liste en serait infinie.

Les commissions militaires avaient d'ailleurs tellement tra-

le 26. Le père, *Benjamin-Louis-Michel*, officier dans Bourbon-infanterie, avait épousé, le 10 février 1772, *Agathe* de Freslon, dont il avait eu deux fils et une fille.

[1] *Henri* de Charbonneau, s^gr de la Pilotière en Vieillevigne, lieutenant de vaisseau en 1786, avait perdu son père dans le combat du 16. Son père était chevalier de Saint-Louis ; il se nommait *Charles-Marie-Gabriel*, et sa mère *Marie-Henriette* de Ghaisne de Bourmont. Elle était tante du maréchal.

[2] *François-Vincent* L'Ollivier de Tronjoly, lieutenant de vaisseau en 1786, fils de *François-Jean-Baptiste*, chef d'escadre, et de *Françoise-Guillemette* de Quélen. Sa famille n'est plus aujourd'hui représentée que par les descendants de ses deux sœurs, Mmes Rouxel de Lescouët et de Kermel.

Digitized by Google

vaillé, qu'à la fin d'août il ne restait plus en prison que les malades. Ceux-là, en effet, n'étaient pas portés à la mort comme les blessés. Ils étaient laissés en prison jusqu'à convalescence. Nous allons voir ce qu'ils devenaient ensuite. M. Jacquier de Noyelle, nous nous le rappelons, et ses trois compagnons de chambre, du Buat, Pallet d'Antraize et d'Hillerin du Boistissandeau, étaient tombés gravement malades dans les premiers jours d'août. « Les soins de notre bon docteur, raconte M. Jacquier, étaient admirables. Il multipliait ses visites, et souvent nous l'avons vu tomber de lassitude; mais son zèle n'en était pas ralenti. C'était un bien excellent homme. Lorsque l'ordre vint de fusiller les jeunes gens, notre maladie était à son apogée, et il était impossible que nous pussions paraître devant nos juges. Bonafous, qui habitait avec nous, fut donc seul appelé. Il croyait revenir après son interrogatoire, et il m'emprunta ma capote, mais nous ne le revîmes plus.

» Notre bon docteur eut alors avec une de nos bienfaitrices une conversation que je ne puis oublier. J'étais dans un état d'assoupissement qui approchait de la léthargie. — Ne vaudrait-il pas mieux le laisser mourir tranquillement, disait-il, car il m'arrivera pour celui-ci ce qui m'est arrivé pour tant d'autres que j'ai tirés des bras de la mort, pour les voir ensuite conduits au supplice. C'est une position bien pénible pour un médecin qui, comme moi, s'attache à ses malades. Les malheureux chouans qui sont prisonniers périssent chaque jour par vingtaines. Je les soigne de mon mieux et cependant je les trouve heureux de mourir, vu le sort qui leur est réservé. Quand je parviens à les guérir et que je les vois conduire à la mort, je m'accuse de barbarie. N'ai-je pas raison, citoyenne? — Eh! non, répondait la bonne fille, il n'y a de barbare que vos lois sanguinaires. Sauvez-le toujours et Dieu fera le reste. Qui sait si les chouans ne viendront pas le délivrer ?

» En définitive, le bon docteur cherchait à prolonger notre maladie, et, lorsque nous éprouvâmes un mieux sensible, il répéta sans cesse que nous n'étions pas hors de danger, qu'il nous

Digitized by Google

fallait garder la chambre, même le lit. Nous sentant cependant la force de nous lever, nous nous avisâmes d'aller prendre l'air sur la terrasse; mais alors il se fâcha sérieusement. — Vous vous exposez, nous dit-il, à une rechute pire que la maladie. — Son but était de gagner du temps, dans l'espoir qu'on finirait par être moins inhumain. Mais était-il bien facile de gouverner des têtes de vingt ans que les circonstances avaient volcanisées ? C'est ainsi qu'il nous retint pendant plus d'un mois, si bien qu'il ne restait presque plus d'autres prisonniers que nous.

» Un jour que nous avions violé l'ordre du docteur et que, nous promenant sur la terrasse, que nous appelions notre donjon, nous éprouvions, par une belle matinée des premiers jours de septembre, le plaisir inexprimable de ressaisir la vie, dans une douce convalescence, après avoir été si longtemps sous les étreintes de la mort, un jeune et bel officier républicain se présenta devant nous avec l'air vif et dégagé. — Hier, Messieurs, votre juge, nous dit-il, et aujourd'hui votre camarade de prison. Je vous prie de m'accueillir comme un bon enfant. — Nous le priâmes de s'expliquer. — Ma foi, dit-il, lorsqu'on m'a choisi pour être membre de la commission militaire nommée pour vous envoyer tous à la mort, j'ai pris la résolution d'en sauver le plus que je pourrais ; mais que pouvait ma voix, si toutes les autres étaient contraires ? Bref, j'ai si bien plaidé près de mes collègues que je suis parvenu à obtenir qu'à la moindre explication, au moindre prétexte fourni par un accusé, nous le renverrions absous. Cela arrivait peu souvent. J'obtins alors de faire moi-même les interrogatoires, et les fis de manière à provoquer des réponses favorables. De cette manière, je fus un peu plus heureux. Je déterminai enfin mes camarades à trouver alternativement un coupable sur deux, au petit bonheur ; ils y consentirent, et nous avons voté plusieurs jours ainsi : un condamné, un libéré. — A ces mots, nous nous regardâmes tous quatre par un pressentiment sinistre et fîmes un mouvement involontaire. — Eh quoi ! reprit-il, vous n'êtes pas contents. Dites-moi donc ce que je pouvais faire de mieux !

Digitized by Google

jugez-en plutôt. Le général Lemoine, surpris de voir que nous trouvions tant d'innocents, se fit apporter nos procédures, lut les interrogatoires et vit dans quel sens ils étaient faits. Aussitôt il casse la commission ; il sut ensuite que tout se faisait à mon instigation et il m'a fait arrêter [1]. Je ne sais ce qu'il veut faire de moi ; cela m'est bien égal ; mais ce qui me fait rire, c'est qu'on prétend que je suis chouan, royaliste, que sais-je ? Moi ! je ne suis rien qu'un bon enfant qui ne demande pas mieux que de se battre ; mais je trouve horrible d'envoyer au supplice de braves gens parce qu'ils ne pensent pas comme nous. Ma consolation c'est que ceux que nous avons mis en liberté sont maintenant hors de danger et qu'il n'en reste plus désormais beaucoup sous les verroux. — Il nous força, le lendemain matin, de manger des huîtres et de boire du vin de Grave, pour payer, disait-il, sa bienvenue ; nous le lui rendîmes le jour suivant ; la fille du boulanger dont j'ai parlé, étant sortie de prison, nous envoya un cent d'huîtres et du vin. Bien entendu, nous ne dîmes rien à notre excellent docteur de cette intempérance épouvantable.

» Notre jeune officier ne resta que trois jours avec nous. Le général Lemoine, s'étant assuré qu'il n'était pas chouan, le rendit à la liberté. Beaucoup de militaires, nous dit-il en parlant, pensaient comme lui et étaient tout disposés à faire beaucoup pour nous ; mais ils étaient très-surveillés. Ceci n'est pas douteux ; ceux même qui condamnèrent eussent voulu ne pas condamner.

» Quinze jours après ce petit événement qui avait rompu l'uniformité de notre vie, poursuit M. de Noyelle, nous reconnûmes, en dépit de notre docteur, que nos forces étaient entièrement réparées. Nous savions, en outre, que les prisons étaient

[1] Le récit de cet officier républicain, qu'on eût pu prendre facilement pour un espion ou, en termes de police, pour un *mouton*, est, en réalité, confirmé par l'histoire. « Lemoine, dit Duchatellier, se décida, le 27 thermidor (14 août) à casser les commissions qu'il avait instituées, *à faire détenir un de leurs membres* et à prescrire aux autres de quitter immédiatement la ville. » T. v, p. 162. *Histoire de la Révolution en Bretagne.*

Digitized by Google

à peu près vides; mais qu'étaient devenus nos camarades? on me laissa croire, pendant quelque temps, que Bonafous avait emporté ma capote à la flotte anglaise; mais Talhouët, Lantivy, Kermoysan, les deux du Laurens, la Chevière et autres jeunes gens qui avaient profité comme nous du sursis, où étaient-ils? Lorsque nous prononçions leurs noms aux dames qui nous visitaient, ou elles ne répondaient pas, ou leurs réponses étaient évasives.

» Enfin nous ressentîmes une vive impatience de voir notre sort fixé d'une manière ou d'une autre, et nous prîmes la résolution de mettre fin à cette terrible incertitude de la vie ou de la mort. Nous venions de prendre cette résolution, lorsque nous reçûmes la visite de Mme du Couëdic, qui était accompagnée de ses deux filles; nous lui dîmes, en riant: — Est-ce qu'on nous oublie? — et nous la priâmes de vouloir bien remettre au général Lemoine la demande que nous fîmes par écrit de passer devant la commission militaire, notre état de santé nous permettant de paraître devant elle. Nous étions tellement déterminés que Mme du Couëdic finit par consentir. Le lendemain, elle nous apporta la réponse. — Ils sont donc bien las de vivre! lui avait dit le général. Eh bien! Madame, je vais expédier l'ordre; s'ils croient en Dieu, vous n'avez qu'à dire pour eux un *De profundis*.

» Mme du Couëdic ajouta: — Sans doute, vous serez appelés demain devant vos juges. Quoi qu'il arrive, je dois vous prévenir qu'un prêtre sera caché dans la troisième maison après celle où se tient la commission militaire, tenez-vous donc prêts à recevoir l'absolution. — Elle nous dit ensuite quelques mots d'espérance; mais j'avoue qu'ils sont restés moins gravés que les autres dans ma mémoire.

» Nous fûmes, en effet, appelés le lendemain à la commission militaire. Notre bon docteur nous avait dit plusieurs fois qu'il fallait cependant bien aider un peu les juges à éluder le texte de la loi, et il nous avait apporté de vieilles gazettes, afin que nous pussions y puiser des faits, des noms, des dates,

Digitized by Google

de manière à composer chacun une histoire vraisemblable [1]. Les réponses de d'Hillerin furent les seules qui satisfirent la commission ; car il fut le seul qu'ils mirent en liberté. Quant à nous, nous fûmes reconduits en prison, non dans celle où nous avions passé des jours paisibles, mais à la tour (de Clisson ou des *Folles*), où les jeunes gens qui avaient péri nous avaient précédés.

» En entrant dans la geôle, nous entendîmes la fille du concierge s'écrier, en pleurant : — Oh ! mon Dieu ! je croyais que c'était fini ! en voilà encore d'autres [2] ! — Nous la questionnâmes : — Ne le savez-vous donc pas ? nous dit-elle, à cinq heures on viendra vous chercher pour vous fusiller. — Il était plus d'une heure ; nous n'en avions donc pas quatre à vivre. Nos bienfaitrices arrivèrent alors, nous apportant à dîner. Elles étaient accompagnées d'un homme du peuple qui portait des pommes dans un panier ; nous fûmes avertis que c'était un prêtre qui venait nous administrer le sacrement de pénitence, ce qu'il fit pour chacun, en ayant l'air de causer de choses et d'autres, et cela en présence de beaucoup de personnes. qui ne s'en doutèrent pas. En s'en allant, il nous laissa des pommes, que nous donnâmes à la fille du geôlier.

» Une dame qui nous était inconnue et qui professait une autre opinion que la nôtre, mais bonne et sensible, s'offrit, en ce moment, pour tenter de nous faire évader. Nous lui fîmes remarquer que le temps nous manquait pour une semblable entreprise. Alors il fut convenu que nous demanderions à être entendus de nouveau. Je rédigeai une pétition par laquelle nous réclamions cet acte de justice. Mme Paviot se charge de cette pétition [3] ; elle va la porter à une de ses amies, femme de l'accusateur public de Brest, laquelle ne perd pas un instant. Elle

[1] Il faut bien dire que ces *histoires* ne trompaient personne et surtout ne trompaient pas les juges ; mais plusieurs d'entre eux ne demandaient que des prétextes pour acquitter.

[2] Le geôlier se nommait *Anezo*.

[3] Cette même madame Paviot ne contribua-t-elle pas, par son influence, à obtenir quelques jours d'une certaine liberté pour le jeune Louis de Vélard, pendant la durée du sursis ? Nous serions porté à le croire, car c'était chez elle, maison Bily, sur le quai, qu'il faisait adresser sa correspondance. Mmes Paviot n'avait que deux filles, qui ne se sont pas mariées. Toute cette famille est éteinte.

Digitized by Google

trouve les membres de la commission occupés à mettre leurs papiers en ordre, avant de se séparer. On ne veut pas faire droit à sa demande ; elle insiste, parle avec véhémence et finit par obtenir un sursis jusqu'au lendemain matin. Cependant les heures s'écoulaient, et l'ordre de surseoir à notre exécution n'arriva qu'au moment où l'on formait le détachement pour venir nous chercher.

» Nos bienfaitrices firent alors apporter trois matelas qui contenaient chacun un déguisement. La fille du geôlier fut mise dans nos intérêts, et, bien que nous eussions encore à craindre le sergent du poste, qui avait nos noms et nos signalements, nous nous disposions néanmoins à prendre nos nouveaux costumes, lorsque tout à coup nous voyons arriver d'Hillerin. Ce retour comme prisonnier, après avoir été relâché quelques heures auparavant, nous affecta autant qu'il nous surprit. Voici ce qui était arrivé : en examinant la procédure pour voir sur quoi pouvaient porter nos réclamations, les membres de la commission découvrirent un ancien interrogatoire de *M. d'Hillerin, noble du Bas-Poitou*, qui leur parut très-peu favorable, et aussitôt fut donné l'ordre de l'arrêter. N'ayant pas un quatrième déguisement à offrir au nouveau-venu, il fut résolu que nous n'entreprendrions rien avant de nous l'être procuré, voulant mourir ou nous sauver ensemble. On nous fit espérer un quatrième matelas aussi bien garni que les autres pour le lendemain matin, de bonne heure, et nous attendîmes.

» Nous dormîmes peu la nuit, et, appuyé sur une espèce de balcon en pierre, j'aperçus les premières teintes de l'aurore. Les inspirations du moment ne pouvaient être que bien tristes. Je chantai la romance de Raoul, sire de Coucy :

Une lumière vive et pure
Va de la nuit chasser l'horreur....

Nous hâtions, de tous nos vœux, on le pense bien, l'arrivée du jour, espérant voir arriver aussi le matelas ; mais le soleil n'était pas encore levé que nous fûmes mandés devant nos juges.

Digitized by Google

Hélas! on fit alors ce qu'avait fait l'officier républicain, notre camarade de prison: on condamna et on acquitta alternativement. Conduits, après l'audience, dans une pièce voisine, d'Hillerin et moi fûmes prévenus qu'on allait expédier notre mise en liberté. — Et du Buat? et d'Antraize? demandâmes-nous vivement. — On les mène en ce moment à la mort, nous fut-il répondu; nous vous avons fait venir ici pour vous épargner de pénibles adieux. — Peu touché de cette délicatesse que j'ai appréciée depuis, je répondis avec indignation: — Ils ne sont pas plus coupables que nous! — Malheur à qui s'accuse lui-même! répondit le président. — Mais un officier lui prit le bras et l'emmena en disant: — C'est fini [1].

» On nous remit un extrait de notre jugement, avec injonction de nous rendre à l'état-major du général Lemoine pour y recevoir des ordres. A peine sortis, nous rencontrâmes dans la rue une de nos bienfaitrices, qui nous emmena chez elle, où nous payâmes un bien juste tribut de regrets à nos deux infortunés camarades; puis, après avoir versé des larmes amères, nous nous présentâmes au bureau de l'état-major. Là, il nous fut prescrit de nous faire inscrire chez le citoyen Le Page. Ce Le Page était un des sergents d'Hervilly, qui nous avaient trahis en livrant le fort Penthièvre.

» Avant de nous rendre chez ce misérable, nous allâmes rendre visite à notre bon docteur. Nous le trouvâmes dans son lit, fort malade du typhus, qu'il avait gagné en soignant les prisonniers de l'enclos des Ursulines. Je crains bien qu'il n'y ait succombé. Il eut encore la force de nous témoigner le plaisir

[1] *François* du Buat, dont parle M. de Noyelle, servait dans le régiment de *Périgord*. Il était de Condé en Flandre, où sa famille existe encore. Elle n'a, croyons-nous, aucun rapport avec les du Buat du Maine.

Jean-Baptiste-François-Marie Pallet d'Antraize, né le 10 septembre 1770, ancien élève de l'École militaire, servait comme chasseur noble dans la légion de *Damas*. Sa famille était de Saint-Jean-d'Angély, où habite la dernière héritière de son nom, Mme Griffon de Pleineville, née *Marie-Sylvie* Pallet. Le condamné de Quiberon était fils de *Jean-Alexis* Pallet, seigneur de Blanzay et d'Antraize, et de *Marie-Jeanne* Nioche de la Brosse de Tournay. (*Comte de Bremond d'Ars*).

Digitized by Google

qu'il avait de nous voir. Nous lui dîmes que nous allions chez Le Page. — C'est pour vous incorporer qu'on vous y envoie, dit-il, et appelant un jeune homme, il lui dicta un certificat de convalescence, dans lequel il estimait qu'il nous faudrait quinze jours de repos pour nous remettre entièrement. Munis de cette pièce, nous nous rendîmes chez le traître, qui nous dit de nous présenter chez lui le lendemain matin, à 6 heures, et le soir, à 7 heures.

» Le lendemain et le jour suivant, nous allâmes voir notre cher malade et nous le trouvâmes plus mal. Quant à Le Page, il nous accueillait fort bien; mais nous ne nous attendions guère à la proposition qu'il nous fit. — En vérité, nous dit-il, vous avez bien l'air d'être des émigrés; c'est à s'y méprendre. Faites-vous passer pour tels, et, s'il y en a de cachés, ils chercheront à vous voir. Vous me ferez alors savoir où ils sont. Voyez les royalistes, voyez les *chouanes;* elles vous proposeront de vous faire passer à l'escadre anglaise comme elles ont fait pour tous les émigrés qui ont su tromper la commission militaire et qui, à peine libres, ont été embarqués. Or, je voudrais faire punir ces femmes. Vous me désigneriez celles qui vous feraient des propositions de ce genre.

» On croira peut-être que cette ouverture me révolta et que je la repoussai avec indignation. Eh bien! ce serait une erreur. Je répondis: — Très-volontiers, mais vous me répondez des conséquences. — Quelles conséquences? fit Le Page. — Celles-ci, qu'en fréquentant les royalistes nous serons dénoncés au général Lemoine et que nous deviendrons tout au moins suspects. Heureusement vous serez là, ajoutai-je en riant. Mais encore nous faudrait-il savoir les noms des personnes sur lesquelles pèsent vos soupçons. Donnez-nous-en la liste. — Il me la promit; ce qu'il fit, en effet, le soir même. — Très-bien, dis-je alors, et maintenant comptez sur nous.

» En effet, nous allâmes de porte en porte, mais pour prévenir d'être prudent, d'être circonspect. — D'autres, disions-nous,

Digitized by Google

pourraient jouer le rôle qu'on nous a proposé et le jouer sérieusement. On ne cherche qu'à vous compromettre.

» Cette tournée imprévue nous procura le moyen d'avoir une pièce qui nous faisait grandement défaut. On ne délivrait de passeport à la mairie que sur un ordre du général Lemoine, lequel en avait toujours dans ses bureaux de signés en blanc. Une dame, qui connaissait un employé de l'état-major, nous en procura un, où nous n'eûmes que nos noms à mettre. Ainsi pourvus, nous nous présentâmes hardiment à la municipalité. On nous expédia immédiatement nos passeports et, la nuit même, nous partîmes pour Nantes.

» L'une des premières personnes que nous rencontrâmes dans cette ville, à la porte du Café de la Comédie, fut le jeune officier républicain qui avait partagé notre prison. — Bonjour, camarades, nous dit-il, et, tout bas : — Etes-vous ici de bon aloi ? En tout cas, je suis enchanté de vous voir. Ne craignez rien. Je suis étourdi, mais je sais me taire. Cependant il faut que vous acceptiez un verre de punch. — Dans la conversation, il s'apitoya sur le sort de nos malheureux camarades.

» De Nantes, nous partîmes en bateau pour les Ponts-de-Cé. Arrivés devant Thouaré, nous chavirâmes, ce qui nous obligea de continuer notre voyage à pied. Enfin, nous fûmes bientôt sur la terre classique du royalisme, et d'Hillerin trouva le quartier-général de l'armée du Centre, les Sapinaud, les Béjarry, au Boitissandeau, qui était le château même de ses pères. »

Mais, s'il trouva la maison pleine de royalistes et d'amis, elle dut lui paraître néanmoins bien vide ; car il n'y retrouva ni sa vieille aïeule, ni ses trois tantes, que l'armée républicaine avait massacrées, quelque temps auparavant, dans la cour même du château.

Je n'ai pas voulu interrompre le récit de M. de Noyelle, dont la lecture ne m'a pas moins captivé que je ne l'avais été en l'entendant de sa bouche, il y a trente-cinq ans. On a certainement admiré ces trois jeunes proscrits refusant de se sauver, tant

Digitized by Google

qu'un quatrième n'aura pas, lui aussi, le moyen de le faire. Eh bien ! ce fait ne fut pas isolé, et je puis citer un trait du même genre de la part de deux Nantais, MM. Panou de Faymoreau. Ces deux jeunes gens, âgés, l'un de vingt et un ans, l'autre de dix-neuf, servaient dans le régiment d'Hervilly et furent du nombre des prisonniers du 21 juillet. La légion Nantaise se trouvait alors à Quiberon parmi les troupes de Hoche, et beaucoup de ses membres, MM. Barnevel, entre autres, quartier-maître [1], Meuret, sergent [2], Cambronne, capitaine, depuis général, ne cherchaient que les occasions d'être utiles. L'un des officiers de cette légion, qu'on nous a dit être Cambronne, entendant prononcer le nom de Faymoreau, qui rappelait une famille très-connue à Nantes par elle-même et par son alliance avec les Deurbroucq, se procura un déguisement et le porta aux prisonniers. — Mais nous sommes deux, répondit celui auquel il s'adressa, et nous ne nous séparerons point. — L'officier promit alors un second déguisement ; mais, avant que la promesse pût être tenue, les deux frères avaient été transférés d'Auray à Vannes.

Je ne puis enfin oublier un fait dont l'honneur revient, pour ainsi dire, à tous. Pendant les jours d'angoisse qui précédèrent leur mort, les émigrés emprisonnés à Auray avaient remarqué, dans les combles, la cloison d'une lucarne derrière laquelle une personne pouvait se cacher à grand'peine. Ils étaient sûrs d'ailleurs de la discrétion du geôlier. Suivant une version, ils tirèrent au sort, qui désigna M. Billouart de Kerlerec, mais celui-ci ne voulut pas accepter et céda son droit à M. de Villeneuve de la Roche-Barnaud, dont la position, disait-il, méritait plus d'intérêt que la sienne[3]. Suivant une autre version, qui est évidemment la vraie, on ne tira point au sort ; les prisonniers, au nombre des-

[1] Mort à Nantes, en 1833, caissier dans une maison de commerce.

[2] Auteur des *Annales de Nantes*.

[3] *Joseph* Billouard de Kerlerec, lieutenant de vaisseau, était fils de *Léon-Claude*, ancien mousquetaire, et de *Marie-Anne Le Pappe de Trevern* ; il avait un frère cadet qui, en 1794, avait été tué à Newport, et une sœur, Mme du Plessis-Parscau.

Digitized by Google

quels était M. de Kerlerec, s'y refusèrent tous, et choisirent spontanément M. de Villeneuve, quoiqu'il fût un des plus jeunes. « Vos deux frères ont péri dans l'expédition, lui dirent-ils, vos parents ne doivent pas rester sans consolation; c'est vous qui vous sauverez. » Et M. de Villeneuve fut sauvé.

Si cette abnégation pour des camarades est digne d'éloge, que dirons-nous de cette autre abnégation qui ne recule pas au prix de la vie devant la vérité, lors même que le mensonge en vous sauvant ne compromet personne. J'ai déjà fait allusion à la réponse du jeune de Penvern à l'un des commissaires, qui lui disait : — Vous êtes bien jeune; vous n'aviez pas seize ans quand vous avez émigré. — (Un sursis, nous nous le rappelons, était accordé aux jeunes gens de cette catégorie.) — Pardon, Monsieur, répondit Penvern, je comprends votre intention, mais je ne puis acheter ma vie par un mensonge. — Et il ne fut pas le seul à faire une réponse aussi héroïque. Le Ny de Coatudavel poussa lui aussi, dit-on, la franchise jusqu'à la mort. L'un des jeunes Le Vaillant, l'un des jeunes de La Seinie et le jeune Salve de Villedieu, à qui l'on voulait faire dire qu'ils n'avaient émigré que par contrainte, protestèrent énergiquement [1]. De Lâge de Volude, ayant demandé à son oncle, le marquis de Kergariou-Locmaria, si un léger mensonge pouvait entrer en comparaison avec la vie : — *Potius mori quam fœdari,* avait répondu le vieux Breton [2].

Et de Lâge et son oncle marchèrent au supplice : de Lâge, le

[1] Depuis ce temps, la famille de Salve a pris pour devise : *Mendaciis salvus esse nolo.*

[2] *Théobald-René,* c^te^ de Kergariou-Locmaria, né le 17 septembre 1739, était capitaine de vaisseau et chevalier de Saint-Louis. Il avait reçu, dans trois combats et notamment dans celui de la *Sybille* contre la *Magicienne,* d'effroyables blessures.

De Lâge de Volude, son neveu, était chevalier de Malte. Il appartenait, par sa famille paternelle, à la Saintonge, mais tenait à la Bretagne par sa mère, *Marie-Jeanne-Claudine* de Kergariou. Son père, *François-Paul,* marquis de Lâge de Volude, habitait les environs de Jonzac. Le jeune vicomte de Volude avait publié en Angleterre plusieurs opuscules et travaillé, avec son camarade Emmanuel de Las Cases, à l'*Atlas de Lesage.* Les deux premières cartes sont de lui. (*Renseignement dû à l'obligeance de M. le comte de Bremond d'Ars*).

Digitized by Google

30 juillet, à Quiberon; son oncle, le 2 août, à Vannes. Le comte de Kergariou voulut y aller nu-pieds pour mieux imiter l'humilité et les souffrances de Jésus-Christ; Thépault du Breignou, un autre sexagénaire, encourageait et fortifiait dans ce triste voyage ses compagnons d'infortune [1]. Les anciens de Vannes, de Quiberon et d'Auray ont longtemps gardé le poignant souvenir de ces longues files de condamnés marchant à la mort. Aucun d'eux ne faiblissait pendant le long trajet qu'on leur faisait souvent parcourir; chez aucun on ne remarquait ni abattement, n bravade. Les uns priaient; quelques autres chantaient des cantiques. Parmi ces intrépides chanteurs, on cite Florimond Periou, le brave officier chouan qui tomba sous les balles en criant, comme bien d'autres: *Vive la Religion! Vive le Roi!* [2].

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

(*La suite à la livraison de janvier.*)

[1] *Hervé-Jean-Goueznou* Thépault, comte du Breignou, ancien mousquetaire, né le 5 janvier 1745, servait comme lieutenant dans *Hector*. Il était fils de *Joseph-Yves*, et de *Marie-Anne-Jeanne* de Talhouët-Brignac, et avait épousé, le 6 mars 1775, *Henriette-Clotilde* Baude de Saint-Père.

[2] *Florimond-Marie* Periou, fils de maître *Pierre-Joseph* Periou, notaire et procureur de la baronnie de Rostrenen, sénéchal de Plouguernevel, et de *Louise* Hervé. Il était né à Rostrenen, le 17 octobre 1761, et avait pris part à toutes les entreprises royalistes, depuis celle du marquis de la Rouërie jusqu'au désastre de 1795.

Digitized by Google

LA MOUETTE DES GRÈVES

NOUVELLE BTETONNE

I. — Port-Ivy.

Les voyageurs qui visitent la presqu'île de Quiberon dans tous ses détails, admirent les grèves de la *mer Sauvage,* depuis Port-Maria jusqu'au fort Penthièvre, à l'occident de la côte ; les dentelures innombrables de la falaise, les cavernes profondes, si curieuses à explorer, les promontoires élevés, les immenses blocs de rochers gris, rongés par les houles d'une mer furieuse ou brisés par la foudre ; puis les écueils dangereux, à fleur d'eau, les noirs récifs, tout couverts de goëmon, d'algues verdâtres, de moules bleues, de palourdes et de coquillages sans nombre, incrustés dans la pierre.

Je ne veux point parler ici des souvenirs, navrants pour des cœurs bretons, pour des cœurs français, qui se rattachent à cette terre de deuil. Peut-être mon récit sera-t-il assez triste par lui-même. Eh ! pourrait-on parler de joie, sur cette falaise que le martyre a consacrée ? Non, sans doute ; pourtant, dans ce drame sanglant et à jamais lamentable, c'est la gloire et la grandeur des victimes qui survivent !

Il n'est rien de plus émouvant, de plus lugubre, de plus majestueux à la fois, que les grottes de la mer Sauvage ; nous y reviendrons souvent dans le cour de ce récit. Veuillez donc, touriste aventureux, ou lecteur ami de la nature, partir avec nous du fort Penthièvre, en remontant au sud. D'abord, une

Digitized by Google

belle et longue grève étale sous vos pas son doux et mouvant tapis. Vous passez ensuite au village de Port-Ivy, où quelques bateaux pêcheurs, inclinés sur le sable, attendent le flot pour gagner la haute mer.

Un peu plus loin, au sud-ouest, c'est la pointe de *Bec-en-Aud,* promontoire étroit, qui s'avance à plus de deux cents mètres dans la mer, percé de plusieurs grottes et dont quelques-unes se rejoignent sous la falaise, et forment de vastes souterrains où l'on ne pénètre pas sans danger. Au-dessus de la pointe, on remarque un tumulus celtique fort élevé, composé de galets, de terre et de débris de roches amoncelés.

Nous signalerons encore, tout auprès de Port-Ivy, des restes de murailles minées par les flots, ruines évidentes de quelque résidence importante, ou, selon les gens du pays, d'un monastère antique.

Nous mentionnerons aussi, dans ces courtes notes préliminaires, le Port-Blanc, grève sablonneuse, semée de récifs menaçants, où les vagues déferlent en écumant à grand bruit, même par le beau temps, pour peu qu'il vente de l'ouest. La tempête y jette fréquemment des chaloupes désemparées, et des débris de vaisseaux naufragés. On lui a donné le nom de Port-Blanc, à cause du tapis d'écume que les lames y déploient sans cesse. A gauche du Port-Blanc, ou *Porz-Gwen* en langue bretonne, on voit une arcade naturelle, pareille aux ruines d'un portique grandiose. Ces immenses rochers, couchés sur le sable, et que les flots viennent battre deux fois par jour, ressemblent (si j'ose faire une telle comparaison) aux fûts renversés d'une colonnade jadis élevée par des Titans.

Plus loin encore, au sud, on rencontre de nouvelles grottes creusées sous les falaises. Puis la sinistre baie du Monte-Christo, ainsi nommée depuis le naufrage d'un beau trois-mâts qui portait ce nom romantique.

Mais revenons au village de Port-Ivy. C'est là que sur la côte même, à cinquante pas du fond de l'anse, on remarquait

Digitized by Google

autrefois une petite maison couverte en chaume, sans étage, sans plancher, sans jardin, et pourtant riante avec sa petite cour qu'ombrageait un beau figuier, le seul arbre qui prospère sous ce climat. Des filets, souvent étendus contre la façade de la maison, et sur le muret de la cour, séchaient au soleil, tandis qu'un matelot en réparait les mailles rompues. Aux angles des murs, des avirons, des mâts, des débris d'embarcations, des caisses, des casiers à homards, et tous les accessoires de l'état de marin-pêcheur, attestaient l'unique profession des habitants de la cabane. Tout auprès, de l'autre côté d'un courtil, on voyait encore les ruines d'une pauvre maisonnette.

Aujourd'hui, ces vieilles cases ont disparu, comme disparaissent tant de vieilles et intéressantes choses. Elles ont été remplacées, depuis peu, par les bâtiments tristes et monotones d'une confiserie de sardines.

Chaque année, lorsque je me rendais au fort Penthièvre ou à Quiberon, j'aimais à visiter ces lieux. Je ne manquais jamais d'aller à Port-Ivy, ni d'entrer dans la chapelle Sainte-Anne, bâtie à peu de distance de la côte, où je priais, au bruit du vent de mer dans la tour. J'avais plusieurs fois remarqué, assise sur un banc de pierre, sous le figuier, devant la maison dont j'ai parlé, une vieille femme aveugle, à l'air digne et vénérable ; et chaque fois je formais le projet de l'interroger sur les événements de sa vie, dont quelques mots, appris çà et là, m'avaient vivement intéressé. Mais il me semblait si cruel de rouvrir tant de blessures, de rappeler les larmes sous ces paupières fermées, que j'hésitais toujours à exécuter mon projet.

Un soir enfin, — c'était je crois en septembre 185. — je passais, selon ma coutume, sur la grève, en face de la maison de l'aveugle. Elle était assise sur le banc. Les rayons du soleil couchant, pénétrant sous le figuier, éclairaient son paisible visage. Elle priait à voix basse, en faisant glisser entre ses doigts les grains de son chapelet. Je m'accoudai sur le petit mur, afin de la mieux considérer. Comment devina-t-elle ma

Digitized by Google

présence ? je ne puis l'expliquer que par la subtilité des autres sens d'un aveugle. Quoi qu'il en soit, la vieille femme s'aperçut qu'un étranger l'observait en silence, et me dit : — Je ne sais qui est là, mais la présence d'un chrétien ne gêne point ma prière.

— Je ne veux pas vous importuner, lui répondis-je en breton, afin de gagner sa confiance ; je suis étranger à la presqu'île, il est vrai ; mais j'aime tant à voir la mer de cet endroit, que j'y viens assez souvent.

— Ah ! vous aimez la mer ! alors vous devez avoir un cœur compatissant, Monsieur, et je devine à votre ton que vous êtes de la ville, quoique vous ne dédaigniez pas la langue du pays.

— Je ne dédaigne pas assurément l'idiome paternel ; je l'aime au contraire, comme j'aime tout ce qui est breton, pieux et ancien.

— Bien, bien, Monsieur, reprit l'aveugle ; que cela cause de joie d'entendre parler de la sorte, quand aujourd'hui tant de gens, tant de marins même qui ont si grand besoin de la protection du Tout-Puissant, ne se souviennent plus de sa bonté infinie !

Nous causâmes ainsi quelque temps. Je réussis à captiver de plus en plus la confiance de cette excellente femme. J'appris qu'elle jouissait d'une modique pension, en qualité de veuve d'un capitaine naufragé, et qu'une bonne fille du village venait la servir tous les jours. Enfin, après deux ou trois séances, je crus pouvoir l'interroger sur ce qui la touchait spécialement, elle et ceux qu'elle avait perdus. Je vais donc essayer de fondre en un seul les divers récits qu'elle me fit à plusieurs reprises, en lui laissant toujours la parole ; et si je ne puis conserver sa manière de dire, vraie, pieuse et touchante, du moins je serai l'historien fidèle de deux pauvres familles inconnues.

Digitized by Google

II. — Yvonne, Charlotte et Pierre-Marie.

J'eus le malheur, me dit-elle, de perdre mon mari, Yves Roze, en novembre 183.. Je le pleurai amèrement ; je le pleure encore... mes paupières s'affaiblirent, se voilèrent et je devins aveugle. Pourtant le ciel me laissait une grande consolation, dans la tendre affection de la meilleure des filles : mon Yvonne, âgée de dix-huit ans, frêle enfant de la grève, pâle, délicate, aux yeux bleus, au sourire triste et doux ; plus intéressante que jolie, mais si bonne, si pieuse, si aimante !... Après la mort de son père (il a fait naufrage, corps et biens, en revenant d'Espagne, sur des récifs au sud-ouest de Belle-Ile), elle passait plus de la moitié de ses journées à se promener au bord de la grève, les yeux fixés sur la mer : on eût dit qu'elle attendait toujours son père. Cela faisait mal !

Nous n'habitions pas alors cette maison. Nous demeurions tout auprès, derrière le courtil, dans une petite case, assez minable, aujourd'hui en ruines et abandonnée. Mais nous devions la quitter au retour de mon mari. Le naufrage nous obligea d'y rester. Ah ! que cela nous importait peu, dans notre malheur !

On traversait le courtil pour venir ici. C'était alors la demeure d'un ancien ami de mon mari, de Jacques Kerméran, un vaillant marin, capitaine au grand cabotage, assez aisé, charitable dans le fond, mais d'un air brusque et souvent emporté. Jacques, sans être un impie déclaré, ne pratiquait point sa religion. Il était veuf aussi, et n'avait qu'une fille, nommée Charlotte, du même âge à peu près qu'Yvonne, et un fils adoptif, Pierre-Marie, ayant à peine deux ou trois ans de plus.

Je ne vous parlerai point de la naissance de Pierre-Marie, ni des malheurs de la pauvre mère, cousine éloignée de Jacques Kerméran. Pierre-Marie était d'un naturel admirable : serviable et bon pour tout le monde ; toujours soumis, sans murmures, aux ordres souvent contradictoires du marin

Digitized by Google

qui avait bien voulu remplacer son père. La reconnaissance, chez ce jeune homme, était le mobile de toutes ses actions. Kerméran lui eût dit d'aller se jeter dans la mer, du haut de la plus grande roche qui domine la falaise, il y serait allé, tête baissée. Du reste, il aimait tous ceux qui avaient entouré son enfance : Yvonne et Charlotte lui étaient bien chères assurément. Lorsqu'Yvonne semblait plus triste, il souffrait de sa tristesse ; il essayait de l'égayer par sa douce gaieté. En outre, par caractère, par nature et même par conformation physique, Pierre-Marie, sauf de légères différences, était le *pendant* d'Yvonne : plein de douceur comme Yvonne, pensif comme elle, quoique moins porté à la mélancolie ; patient, mais plus actif que ma fille, il avait aussi les mêmes goûts de solitude. Par malheur, il était indécis, flottant, irrésolu, voulant parfois concilier deux partis inconciliables. Enfin, comme ma fille, Pierre était assez délicat, quoique fort agile ; d'une taille moyenne, blond avec des yeux couleur de la mer ; d'une figure expressive et agréable, malgré une cicatrice à la lèvre supérieure, résultant d'une chute faite à bord dans son enfance.

Charlotte était assurément la plus belle créature de cette presqu'île, où vous avez pu remarquer tant de jolies filles, vêtues à la mode des îles, moitié demoiselles, moitié paysannes, avec leurs coiffes blanches et leurs longues robes de dames en deuil. Telle était aussi Charlotte : grande, bien faite, de beaux yeux noirs, une bouche mignonne, une jolie taille ; et puis de l'esprit comme un ange ; vive comme la poudre, il est vrai, mais un cœur d'or, dévoué jusqu'au sacrifice.

Ma fille et elle, toujours inséparables, étaient plus que deux amies : c'étaient deux sœurs étroitement unies, surtout jusqu'à l'âge de seize ans : mêmes toilettes, simples, modestes, selon la mode dont je vous ai parlé ; mêmes affections, mêmes promenades, mêmes occupations. Seulement Yvonne avait, comme je vous l'ai dit, une propension à la mélancolie que ne partageait pas Charlotte.

Pendant bien des années, le capitaine Kerméran considéra

Digitized by Google

Pierre-Marie comme son fils, et lui en donna le nom. Kerméran n'étant établi à Port-Ivy que depuis neuf à dix ans, on ignorait dans le pays l'histoire de Pierre-Marie, et Pierre-Marie l'ignorait lui-même tout à fait, autant que je puis le croire. Charlotte, à l'époque de l'entrée de cet orphelin dans la maison de son père, était trop petite pour en avoir gardé le moindre souvenir.

Ce fut une bien grave imprudence, de la part du capitaine, de tenir ces circonstances si longtemps cachées. Il nous les révéla tout à coup, sans explications, peu de mois après la mort de mon mari. C'est pourquoi jusqu'à cette époque de cruelle mémoire, Yvonne et Pierre-Marie, unis par une affection d'enfance, sans que nous en eussions jamais dit un seul mot, mais n'ayant d'ailleurs pu fermer l'oreille aux vagues propos des gens du village, qui se plaisaient à les fiancer, Yvonne et Pierre-Marie ne pouvaient se défendre de songer naturellement que l'avenir leur réservait une existence commune.

Bien douce rêverie, je crois pouvoir le dire, pour ma fille !.. pensée incertaine, quoique non sans quelque charme alors pour le jeune matelot ; pensée indécise, au reste, comme toutes celles de ce pauvre garçon, pourtant si dévoué !

Je ne puis vous faire le tableau des émotions qui agitèrent nos trois enfants, le jour où le capitaine nous révéla, avec sa brusquerie ordinaire, que Pierre-Marie n'était pas son fils. Il eut beau dire, dans son langage de bord, que s'il ne le nommait plus *son fils,* il l'appellerait *son matelot,* ce qui pour lui semblait être tout autant, nos impressions n'en furent ni moins vives, ni moins sérieuses. Comment sonder la profondeur des affections humaines ? Comment suivre le courant qui les emporte, les trouble ou les brise ? Dieu seul sut ce qui se passa au fond de ces jeunes cœurs, innocents, si éloignés du mal, si unis entre eux.

Pierre-Marie versa des larmes abondantes, à la nouvelle qui le privait d'un père, souvent dur et sévère, il est vrai, mais

Digitized by Google

toujours respecté, et qui le privait aussi d'une sœur qu'il aimait tant. Comment se relever de ce double malheur? Le voilà seul et orphelin sur la terre ; errant sur la plage, et les yeux égarés au lointain de la mer, il semblait, ainsi que ma fille, demander aux flots de l'Océan le père qu'il avait perdu.

Cependant il continua d'habiter, dans la maison de Kerméran, un petit cabinet ménagé dans un appentis où l'on ramassait les avirons, les voiles de rechange et divers agrès servant aux embarcations du capitaine.

Yvonne, je vous l'ai dit, se plaisait étrangement à s'aventurer, depuis le naufrage de mon mari, sur les grèves les plus écartées. Je la laissai faire. Au surplus, ses promenades n'étaient pas tout à fait inutiles : elle en rapportait des moules, des palourdes, des crevettes, des cancres, des bigorneaux; mais souvent, lorsque l'accès de mélancolie était plus fort, n'ayant point de cœur à la pêche, elle pleurait, elle priait pieusement, puis elle courait au-devant des flots sur le sable. Elle avait l'air, en vérité, de voler comme les oiseaux de mer. C'est pour cela qu'on l'avait surnommée *la petite mouette de la grève.* Souvent aussi elle accourait au village pour signaler des navires attendus ou en danger, des chaloupes exposées sous un coup de vent, et rendait de la sorte des services précieux sur les côtes. Charlotte l'accompagnait quelquefois encore à cette époque, et se trouvait heureuse, quand elle pouvait partager ses courses, ses rêveries, ses prières. Mais depuis la révélation du capitaine, la mélancolie d'Yvonne s'accrut tout d'un coup. Elle devint plus seule, plus sauvage ; ne permettant plus guère à Charlotte de la suivre ; évitant Pierre-Marie et gardant le silence avec lui.

Un soir pourtant, Pierre-Marie et Yvonne se rencontrèrent sur la grève, auprès des ruines du monastère que l'on peut voir d'ici. Yvonne parut vouloir s'éloigner au premier abord.

— J'ai tout perdu, lui dit le matelot en la retenant par l'inflexion suppliante de sa voix ; j'ai perdu mon père et ma sœur... Tout m'abandonne !

Digitized by Google

— Tout, pauvre Pierre ! murmura Yvonne. Est-il possible ? Que cela est triste et combien tu es injuste !

— Que veux-tu dire ? reprit le matelot ; explique-toi.

Ma fille ne put répondre que par ses soupirs et se mit à pleurer à chaudes larmes : son ami fut touché de sa douleur et lui parla avec sa tendresse accoutumée, lui disant de lui confier ses peines si elle en avait de nouvelles.

— Mes peines, répondit mon enfant, je ne crois pas en avoir, et pourtant j'ai besoin de pleurer. Mais toi, Pierre-Marie, comment peux-tu dire que tu as tout perdu ? Voilà une parole dure, s'il faut parler avec franchise. Eh ! ne suis-je donc plus rien pour toi ? Notre ancienne amitié s'est-elle évanouie tout d'un coup ?...

— Notre amitié ! dit le jeune marin, devenu plus songeur à mesure qu'Yvonne lui ouvrait les replis de son cœur ; notre amitié !... ah ! rien n'est changé pour vous autres ; mais pour moi ? Pierre, l'orphelin, l'inconnu, sans nom, sans famille, est-il le même que le fils aîné du capitaine Kerméran ?

Et à ces mots, il ne put dissimuler les marques de la plus vive émotion. Il se mit à marcher à grands pas au milieu des rochers et des ruines. Yvonne eut compassion de lui ; et, cette fois du moins, ce fut-elle qui voulut remplir le rôle de consolatrice.

— En vérité, Pierre, lui dit-elle, je ne puis comprendre tes paroles. Elles ressemblent à d'amers reproches. Tu oublies que personne chez nous, ni ma mère, ni Charlotte, ni moi, je pense, ne t'avons donné le moindre sujet de te désoler ainsi, depuis ces fatales nouvelles, auxquelles il ne faut plus songer... si ce n'est que...

— Que dis-tu, Yvonne ? achève.

— Eh bien ! continua ma pauvre enfant, à mon avis Pierre-Marie, l'orphelin, nous est plus cher que l'autre...

— Merci ! s'écria le matelot : tu es la meilleure des créatures, Yvonne ; mais moi, mon Dieu, je ne suis pas, je ne serai jamais digne de toi !...

Digitized by Google

Restée seule, Yvonne toute tremblante, ressentit comme un froid mortel; puis elle répétait tristement les derniers mots que Pierre-Marie avait prononcés, en essayant de les interpréter.

J'ai appris tout cela depuis, au moyen des confidences de ma pauvre enfant, et surtout par les entretiens si précis de Charlotte.

III. — Confidences.

Trois années se passèrent ainsi sans amener de changements notables dans notre existence ou dans les relations de nos enfants; mais seulement les sentiments nouveaux dont je vous ai indiqué le germe, ne firent que prendre de la force, sans jamais éclater pourtant ni se montrer d'une manière bien définie, même pour des yeux clairvoyants. C'était d'instinct que moi, la mère aveugle, je les soupçonnais, dans l'esprit de ma fille d'abord, et chez les autres ensuite.

Pierre-Marie continuait à naviguer avec Kerméran. Leurs voyages étaient plus longs et plus fréquents que par le passé, et les marins restaient à peine à terre deux ou trois mois chaque année. L'amitié de nos deux jeunes filles, sans avoir rien souffert au fond, par suite de la tristesse croissante d'Yvonne, paraissait toutefois changer un peu de caractère. Je crus même m'apercevoir un jour que l'humeur de Charlotte, ordinairement si égale, subissait quelques modifications, d'abord imperceptibles, puis plus sensibles ensuite pour moi.

Ce ne fut là le résultat ni d'un jour, ni d'une année. Cela vint par degrés, à l'insu de la pauvre jeune fille, insensiblement, comme les eaux de la mer qui gagnent avec le temps sur certains rivages et y creusent de nouvelles baies.

Charlotte avait toujours été vertueuse et chrétienne fervente; mais, à cette époque de sa vie, je m'aperçus que sa piété devint plus vive, plus réfléchie. Elle allait souvent à l'église. Elle n'accourait plus chez moi sans motif. Elle y venait fréquemment encore, il est vrai, car son affection pour nous survivait tout

Digitized by Google

entière dans son excellent cœur ; mais son entrain, ses chants, ses gais propos, disparaissaient peu à peu. Nos trois jeunes gens devinrent donc rêveurs et solitaires. S'ils ne se fuyaient pas, on doit avouer qu'ils ne se recherchaient plus autant. Tout cela m'attristait chaque jour davantage. Et à qui me confier, je vous prie?... Au capitaine?... Je m'adressais parfois ces questions et je ne pouvais me dissimuler que le capitaine, si éloigné de toute idée de ce genre, ne consentirait pas à m'écouter ; qu'au reste, s'il en avait, par extraordinaire, la patience ou la volonté, il ne saurait me comprendre ! Après son livre de bord, Kerméran ne voyait, ne comprenait rien sur la terre. Il aimait sa fille, mais à condition que sa fille ne pût le contrecarrer en rien. Quant à Pierre, ce n'était pour lui qu'un matelot dévoué, indispensable ; c'était comme le mât d'artimon, la quille ou le gouvernail de son brick-goëlette, le *Jacques Taillevent,* où se concentraient toutes ses affections.

Me confier à Pierre-Marie, à sa loyauté? J'y songeai plusieurs fois, et dans ce but j'essayai de le sonder doucement. Je l'interrogeai vaguement pour m'éclairer au milieu de ces incertitudes, ou pour trouver un guide, un indice dans l'imprévu de ses réponses.

Je ne pus (et ne le voulais même pas) lui arracher d'aveux complets. Mais si je ne lus pas à livre ouvert dans ce pauvre cœur tourmenté par des sentiments contraires, j'y découvris bientôt les effets d'une funeste indécision, augmentée par le désir de tout concilier ; et ses discours peu suivis me le montrèrent flottant, selon son habitude, et ébranlé comme un navire battu par la tempête.

Ah ! qui l'ignore, Monsieur? Les tempêtes des passions, même les plus sincères, les plus honnêtes, peuvent faire sombrer nos espérances et briser à jamais le vaisseau de notre bonheur !

Pierre-Marie, quoique matelot, ou peut-être, parce qu'étant un bon matelot, il avait plus souvent sillonné la mer que foulé la boue, et que, solitaire par nature, il avait toujours fui la so-

Digitized by Google

ciété des autres marins, Pierre-Marie, à ving-deux ou vingt-trois ans, était, il faut le dire, une rare exception parmi les jeunes gens de son âge : un cœur d'or, une âme simple, un travailleur infatigable, un serviteur soumis. Aussi, combien était douce et pure l'affection qu'il portait à nos deux jeunes filles ! Situation bien singulière, j'en conviens, que celle du pauvre orphelin aux prises avec cette double amitié !

Je me demandais souvent quelle serait enfin l'issue de ces amours d'enfant, que nous avions laissé grandir au milieu de nous, sans songer au danger ; et, lors même que nous y aurions songé, qu'eussions-nous pu faire ? quel remède y apporter ?

Séparer ces jeunes amis ! alarmer leur tendresse !... Etait-ce possible dans notre position ? Lequel d'entre eux, d'ailleurs, y eût consenti de plein gré ? Quel coup injuste et incompris pour ces âmes candides !...

Ainsi donc Pierre-Marie luttait sous le poids de ces deux amitiés. En disant qu'il luttait, je lui fais injure. Non, il ne luttait pas, il vivait sous leur empire, sans bien s'en rendre compte ; il les conservait au fond de son cœur ; c'était son bonheur, sa vie. Il n'en souffrait pas précisément ; il n'eût consenti à s'affranchir ni de l'une ni de l'autre, car il voulait les garder intactes à la fois, jusqu'à son dernier soupir. Non, il ne luttait pas, le généreux enfant, car ce sentiment était spontané, irréfléchi, comme soudé à sa poitrine. C'était plus que l'amitié d'un frère pour ses deux sœurs ; plus que l'amour d'un père pour ses enfants, et ce n'était pas la tendresse qui d'ordinaire agite et trouble l'âme même de celui qui sait aimer avec honneur et vertu.

J'avoue qu'il m'est bien difficile d'expliquer l'idée que je me fis alors de la situation de ces cœurs aimants, honnêtes, et pourtant infortunés ; c'est pourquoi j'y reviens encore : — ma fille, inquiète, errante, éprouvant un trouble secret à la vue de Pierre-Marie, de celui qu'elle avait toujours considéré comme devant être le compagnon de toute sa vie ; — Charlotte, la vive Charlotte, devenue pensive, plus pieuse, demandant sans doute

Digitized by Google

de la résignation à la prière ; méditant déjà un grand sacrifice..; — puis, Pierre-Marie les chérissant toutes les deux d'une affection égale, ne pouvant les séparer dans son cœur ; et pourtant je crois pouvoir affirmer que, s'il conservait plus de tendresse pour Yvonne, ou plus de sollicitude pour la personne frêle et souffreteuse de *la petite mouette*, il avait cependant (pardonnez-moi de caractériser un sentiment aussi pur), il avait plus d'amour pour Charlotte.

Oui, telle est, aussi fidèlement que j'ai pu vous le tracer, malgré beaucoup d'ombre et d'indécision, le tableau moral de notre vie intérieure. Vous voyez que les souffrances du cœur ne sont pas seulement réservées aux gens dont la fortune et l'étude ont développé l'intelligence : les cœurs bien placés, dans la cabane du pêcheur, comme dans la maison du riche, souffrent presque constamment, d'une manière ou de l'autre. L'égoïsme seul et la dureté peuvent, dit-on, s'affranchir des chagrins ; et pourtant ces défauts sont bien à plaindre ; mais tous ceux qui savent aimer et compatir, éprouvent de nouvelles peines chaque jour, sinon par leur fait, du moins en partageant les malheurs du prochain.

Je vous disais, il n'y a qu'un instant, que Charlotte méditait un grand sacrifice : celui de s'immoler au bonheur de ma fille. Je ne tardai pas à en acquérir la certitude. J'avais également pénétré au fond de l'âme dévouée de la fille du capitaine ; j'y avais lu, non sans douleur, plus de la moitié de ses secrets ; secrets pour les autres, et peut-être pour elle-même, qui n'osait se les avouer d'abord, et qui, après la scène que je vais vous raconter, voulut en repousser à jamais le pénible souvenir.

Un soir, pendant une longue absence de nos marins, j'étais seule à la maison. Je songeais, comme toujours, à nos enfants : mes pensées roulaient sur tout ce que je vous ai confié. Le temps, qui avait été magnifique jusqu'à l'approche de la soirée, se couvrit subitement, et parut présager une mauvaise nuit. Je craignais naturellement que ma chère *Mouette* ne se fût encore envolée sur la grève, et qu'elle ne vît pas venir l'orage à temps

Digitized by Google

pour l'éviter. Poussée par cette inquiétude, je sortis de ma chambre, et en m'aidant des yeux de mon guide ordinaire (mon bâton), je traversai sans peine le courtil, et je touchai bientôt à l'angle de la maison de Kerméran.

La fenêtre donnant sur le jardinet était ouverte : j'entendis causer dans l'intérieur de la chambre, et je reconnus aussitôt la voix des deux jeunes filles. Elles causaient presque à voix basse ; mais, j'étais si bien au courant de leurs préoccupations, que je ne perdis que peu de mots de leur entretien, je devrais dire plutôt de leurs confidences.

... « Oui, ma sœur, murmurait Yvonne, presque suffoquée par les larmes, je suis malheureuse et je ne puis dire au juste pourquoi. Je pleure souvent au bord de la mer, et ce n'est pas au naufrage de mon père que je pense à présent ; mon cœur est troublé, et ta voix bien-aimée, tes consolantes paroles, l'assurance de ta douce amitié qui m'a toujours fait vivre, tout cela ne suffit plus pour me rendre le calme qui me fuit.

— Dis-moi tout, chère sœur, reprit Charlotte; ne me cache rien ; voyons : tu as encore quelque chose à me dire.

— Moi, je ne crois pas ; je ne sais...

— Je veux te consoler; je le ferai sans doute, avec l'aide de Dieu. Mais ouvre-moi ton cœur ; ne crains rien, je puis tout entendre.

— Ah ! si j'osais !... Je crois que cela me consolerait...

— Parle, Yvonne, parle, je t'en supplie. Tu vois bien que je suis tranquille, moi ; libre et forte, grâce au ciel ! Tu vois que je suis plus raisonnable que toi. Ne me refuse pas cette preuve de confiance... »

Comment résister à tant de bonté, à tant de douces sollicitations? Yvonne ne put s'y dérober : elle parla. Elle parla sans fausse gêne, sans réticences, avec abandon, avec des paroles touchantes, qui m'arrachèrent des larmes et firent aussi couler celles de Charlotte. Pauvre Charlotte ! disons mieux, héroïque enfant, capable de trouver des consolations et des encouragements pour une malheureuse amie dont les aveux brisaient à

Digitized by Google

jamais son dernier espoir d'avenir et de bonheur... du moins, de bonheur selon le monde, car il en est un autre, bien plus pur, que Dieu lui tenait en réserve.

Je ne puis vous rapporter les termes expressifs dans lesquels Yvonne révéla à sa confidente toute l'étendue de son attachement pour le jeune orphelin. Elle fit le récit simple et naïf de ses craintes, de ses doutes, de ses espérances ; après quoi, elle se sentit rassurée aussi complétement qu'il est possible en pareille circonstance. Mais à ce doux retour de la tranquillité succéda tout à coup une sorte de stupéfaction, voisine de l'épouvante, et dont je ne pus moi-même me défendre, en entendant Charlotte répondre, par un suprême effort de l'amitié qui se sacrifie :

— « Comment pouvais-tu, ma sœur, concevoir de pareilles idées ? D'abord, ne te blesse pas de ceci, mon père ne consentirait jamais à me voir épouser... son matelot. C'est une idée de vieux marin ; car Pierre assurément serait digne de la plus riche de ce pays ; mais on ne raisonne pas contre de tels préjugés. Et puis, moi-même, vois-tu, j'ai bien d'autres projets... oui, depuis longtemps, j'ai fixé mon avenir... j'ai choisi mon époux...

— Ciel ! s'écria ma fille ; et tu ne me l'avais pas dit !

— Non, Yvonne, cela est trop sérieux et j'hésite encore... Enfin, il le faut ; je te le confie, mais garde bien mon secret, jusqu'au jour où le Seigneur prendra mon père dans sa miséricorde... C'est un vœu que je fais... que j'ai fait, veux-je dire, pour ramener mon père à Jésus-Christ... Et j'ai confiance qu'il m'exaucera.

— Achève, achève, ô mon Dieu ! dit Yvonne au comble de l'anxiété : Et ce vœu... cet époux, quel est-il ?

— Il n'est pas de ce monde : là haut, dans le ciel ! »

Yvonne serait tombée, je crois, si Charlotte, la courageuse et sainte fille, ne l'eût soutenue dans ses bras.

Il commençait à pleuvoir. Je rentrai sans bruit dans ma cabane, bien vivement impressionnée.

É. DU LAURENS DE LA BARRE.

(La suite à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

—

II*

DANIEL HAY DU CHASTELET

ABBÉ DE CHAMBON

(1596-1671)

Les documents contemporains sont à peu près muets sur cet obscur immortel, frère du brillant polémiste, dont nous avons précédemment retracé l'histoire : aussi aurons-nous fort peu de chose à ajouter aux quelques détails que nous avons déjà donnés sur Daniel, à l'occasion de son frère. Nous savons qu'il naquit le 23 octobre 1596, quatre ans après Paul, et que destiné, en qualité de cadet de famille, à l'état ecclésiastique, il obtint de bonne heure de la munificence du duc de la Trémouille, baron de Vitré, l'abbaye de Chambon, dépendant de la vicomté de Thouars, sur les confins du Poitou.

A vingt-cinq ans, il était déjà prieur de Notre-Dame de Vitré, et doyen de l'église collégiale de Laval, où son père était lieutenant civil et criminel ; aimant fort la solitude, il vivait très-retiré près de son père, et quoiqu'il passât à Laval pour controversiste habile et grand mathématicien, sa renommée ne franchissait guère le petit cercle de ses intimes. Lorsque son frère eut fixé sa situation au conseil du roi, près du cardinal de

* Voir la livraison d'octobre, pp. 306-320.

Digitized by Google

Richelieu, Daniel fit quelques apparitions à Paris, et grâce à Paul entra en relations scientifiques et littéraires avec les principaux personnages de la république des lettres: il travaillait beaucoup et entassait de nombreux manuscrits sur ses deux études favorites, la controverse et les mathématiques; mais aucun de ses travaux n'avait encore émigré de son cabinet chez le libraire, lorsqu'au mois de février 1635, Paul du Chastelet pria ses confrères de l'Académie naissante de vouloir bien admettre Daniel dans la compagnie: Paul avait déjà rendu d'éminents services aux académiciens; on comptait sur son appui au palais Cardinal: aucune voix ne s'éleva contre sa proposition et l'abbé de Chambon fut reçu, le 26 février. Il était temps, car l'Académie comptait déjà trente-sept membres, et le nombre fatidique de quarante allait bientôt résonner à l'oreille des nouveaux candidats.

Daniel du Chastelet suivit fort assidûment pendant plusieurs années les travaux des séances académiques. Chapelain, écrivant, le 14 janvier 1639, à son ami Godeau, l'évêque de Grasse, lui racontait ainsi « les exercices de la troupe », terme railleur qui lui était assez familier: « Vous n'en saurez donc autre chose, sinon qu'elle s'assemble chez l'abbé de Châtillon, naguère de Bois-Robert; que l'abbé de Bourzeys y préside, que l'abbé de Cérisy n'y vient plus parce qu'on n'y harangue plus, et que l'abbé de Chambon n'y vient que pour travailler ses Bretons, à l'ombre de son *Committimus*. »

Qu'était-ce que ce travail sur les Bretons? Nous n'avons pu le découvrir, car il n'est resté, du moins à notre connaissance, aucune trace des manuscrits de l'abbé. D'un autre côté, la requête des dictionnaires, échappée à la verve jalouse du célèbre Ménage, nous apprend que Daniel du Chastelet fut un des défenseurs des adverbes, proscrits dans la fameuse querelle du *Car*:

Mais, grâces à l'abbé Chambon,
A Sirmond, au Père Bourbon,

Digitized by Google

Au sieur Godeau le paraphraste,
.....
Ces mots ont été maintenus.

Enfin, la *Rymaille sur les plus célèbres bibliotières de Paris*, publiée en 1649 par « le Gyrouargue Simpliste », déclare que

.....
La curiosité de Chambon
Est un ramas utile et bon.

Ce qui semble indiquer chez l'abbé une passion bibliographique sérieuse; mais en dehors de ces petits détails nous sommes très-peu éclairé sur sa carrière silencieuse.

Une lettre non datée, de Costar, peut encore nous apprendre en quelle haute estime le défenseur de Voiture tenait les talents modestes du frère de son ancien patron; mais elle ressemble beaucoup trop aux dédicaces pompeuses de ce temps pour qu'on puisse prendre ces éloges au pied de la lettre. En l'absence d'autres documents plus complets sur notre académicien, nous pensons qu'on nous pardonnera de la citer tout entière:

» *A Monsieur l'abbé de Chambon, official du Mans.*

» Monsieur,

» Il vous a plu autrefois de me promettre beaucoup d'amitié, en considération de M. vostre frère qui m'honoroit de ses bonnes grâces. Depuis ce temps-là, je ne vous en ay point fait souvenir, et quelque intérest que j'eusse à ne perdre pas un si grand bien, je n'ay point pris de soin de le conserver, et je m'en suis tenu à vostre générosité. Cependant, Monsieur, je suis devenu Provincial, et d'une province où vous tenez un des premiers rangs. Il y a tant d'honneur à estre aimé de vous, et tant de honte à n'en estre pas connu, principalement à un homme qui fait profession des lettres, que je n'ay pu me défendre de dire en beaucoup d'endroits que je ne vous estois pas indifférent. J'appréhende, qu'on ne m'ait crû trop véritable, et que dans

Digitized by Google

cette opinion, quelques-uns de mes amis ne m'emploient auprès de vous. Ce me seroit une grande douleur si vous les désabusiez, et s'ils reconnaissoient que je m'estois vanté à faux. J'ay donc jugé, Monsieur, que la première recommandation que je me ferais, devoit estre pour moy-même, et qu'il falloit que j'apprisse de vous d'abord comment j'estois en vostre esprit. Il est si beau, qu'il y a peu d'honnestes gens qui ne taschent d'y entrer, et qu'il n'y a point de si petite place qui n'y soit bien disputée. Mandez-moi, s'il vous plaist, Monsieur, celle que vous avez agréable que j'y tienne, et ce que m'a valu la faveur des morts, et le bonheur peut-estre d'estre approuvé de quelque autre personne que vous estimez. La meilleure raison que j'ay de bien espérer, c'est qu'il me semble que je suis le mesme que j'estois quand vous me tesmoignastes la première fois de la bonne volonté, et que vous me fistes la faveur de me recevoir pour vostre très-humble serviteur... »

La suscription nous apprend que Daniel du Chastelet avait ajouté à tous ses titres ecclésiastiques celui d'official du Mans; et l'on sait que cette charge avait une grande importance, car l'official était un juge d'Eglise qui exerçait la juridiction ordinaire de l'évêque ou de l'archevêque. Il fallait être licencié ou docteur en théologie pour occuper cette fonction; et tous les clercs du diocèse étaient justiciables du tribunal de l'officialité. Quant à l'abbaye de Chambon, c'était, dit le *Gallia Christiana*, un monastère du Poitou, voisin de la Scie en Brigon, de l'ordre de Saint-Benoît et placé sous le patronage de la Vierge. Elle avait été enrichie par les libéralités des vicomtes de Thouars; mais elle était si obscure qu'à peine les savants auteurs de cette compilation peuvent en citer quelques abbés. Le seul qu'ils mentionnent avant Daniel du Chastelet est Georges de la Trémouille en 1559; nous ne savons s'il fut le prédécesseur immédiat de l'académicien : dans ce cas, il serait mort fort vieux, et Daniel aurait été nommé très-jeune abbé du monastère.

L'abbé de Chambon mourut à Laval, le 20 avril 1671; et d'O-

Digitized by Google

livet, qui donne cette date, rapporte que son neveu, Paul II du Chastelet, l'auteur du traité de l'éducation de M. le Dauphin, devenu héritier de ses manuscrits, n'y connaissant rien, et ne voulant pas qu'un autre les débrouillât, prit le parti de les jeter au feu. C'est ainsi que Daniel du Chastelet est un des rares académiciens dont il ne nous reste absolument rien, pas même une phrase. Son successeur à l'Académie fut Bossuet, qui se borna, dans son discours de réception, à faire un éloge pompeux du grand cardinal et de l'institution académique en général, sans adresser un seul mot de souvenir à son humble prédécesseur. Le directeur Charpentier, qui lui répondit, suivit un si noble exemple.

René Kerviler.

Digitized by Google

Pourquoi les Bretons n'aimaient pas la République.

On discute parfois sur les causes qui produisirent la chouannerie en Bretagne. Il ne semble pas difficile de se mettre d'accord, parce que ces causes sont consignées dans l'histoire ou demeurées dans la mémoire des hommes qui prirent part à ces événements, et dont plusieurs vivent encore. Il est toutefois un document qui paraît n'avoir pas été assez remarqué; cela tient sans doute à ce qu'il n'a pas été accompagné du récit de toutes les circonstances locales sous l'impression desquelles il vit le jour.

— Au commencement de mars 1793, les habitants des deux bords de la Vilaine prirent les armes. Le 15 du même mois, au nombre de cinq à six mille, ils tombèrent, vers l'heure de midi, sur la Roche-Bernard. On allait s'entendre, lorsqu'un coup de fusil, parti en l'air, changea brusquement un embrassement de réconciliation, au moins momentanée, en une lutte fratricide. Vingt et quelques hommes restèrent morts sur la place, sans parler des blessés, qui furent nombreux. Les deux premiers administrateurs ne furent pas ensuite épargnés, et pour honorer l'un d'eux, le citoyen Sauveur, la Roche-Bernard reçut bientôt de la République, reconnaissante de son zèle, le nom de Roche-Sauveur. Pendant douze jours, les insurgés demeurèrent dans la ville et les environs. Ils ne partirent que le 27, quand ils apprirent l'arrivée du général Beysser avec des troupes.

Or, pendant cet espace de temps, l'administration républicaine ayant été dissoute, un conseil provisoire de sûreté avait été formé à sa place. On l'avait composé des notables de la ville, et on avait pris de préférence les hommes les plus conciliants et les plus estimables aux yeux des deux partis. — L'administration supérieure du Morbihan, pleine d'inquiétudes en voyant

Digitized by Google

partout les mêmes soulèvements, voulut d'abord faire au moins semblant de composer, et adressa, à la Roche-Bernard comme ailleurs, une proclamation pour engager à la soumission et à la rentrée dans ses foyers, en promettant le redressement des griefs et en faisant un appel au patriotisme contre l'étranger.

Les membres du Conseil provisoire de sûreté de la Roche-Bernard, s'identifiant avec les gens armés des campagnes, dont ils entendaient les plaintes depuis plusieurs jours, envoyèrent à l'administration du département, par un des leurs qu'ils délégèrent à cet effet, la lettre et les réclamations suivantes, remarquables à plus d'un titre :

« CITOYENS,

» Nous ne sommes point armés pour nous entre-détruire les uns les autres, mais bien pour résister à l'oppression et pour faire entendre nos justes plaintes qui, quoi que vous en disiez, ont été trop souvent rejetées.

» Aujourd'hui que vous vous dites disposés à les écouter, et même à les faire valoir, nous allons vous les retracer en peu de mots :

» 1° Ecartez de nous le fléau de la milice et laissez aux campagnes les bras qui leur sont nécessaires.

» Vous nous parlez d'*ennemis qui menacent nos foyers.* C'est là que nous saurons les repousser, s'ils viennent nous attaquer; c'est là que nous saurons défendre contre eux et contre les autres, nos femmes, nos enfants, nos bestiaux, nos récoltes, ou périr avec eux;

» 2° Rendez à nos vœux les plus ardents nos anciens pasteurs, ceux qui furent, dans tous les temps, nos bienfaiteurs et nos amis, qui, partageant nos peines et nos maux, nous aidaient à les supporter par de pieuses instructions et par leur exemple. Rendez-nous avec eux le libre exercice d'une religion qui fut celle nos pères, et pour le maintien de laquelle nous saurons verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang.

» 3° Rendez à nos campagnes ceux de ces dignes pasteurs que vous retenez dans vos murs, et permettez à ceux qui se sont exilés de revenir nous distribuer les consolations dont nous avons

Digitized by Google

grand besoin. Leur retour ramènera partout la paix, l'union et la concorde.

» Telles sont nos principales demandes; nous y joignons notre vœu pour le rétablissement de la royauté, ne pouvant vivre sous un gouvernement républicain, qui ne présente à nos esprits que des idées de division, de troubles et de guerres.

» Vous nous parlez de *chefs qui nous égarent!* Nous ne connaissons de chef, ni de guide, que l'amour de notre sainte religion, de la justice et d'une véritable liberté; nous sommes tous unis pour la même cause, nous marchons tous au même but, et nous sommes tous animés du même esprit.

» Vous venez d'entendre nos demandes; elles sont trop justes pour que nous puissions jamais nous en départir; accordez-les, et dès ce moment, nous acceptons vos propositions de paix et de fraternité.

» Nous attendons vos avis par le porteur de la présente. Laissez passer librement M. Paturel, dépêché pour Vannes, par les habitants de la Roche-Bernard, pour porter le vœu des habitants des campagnes.

» Fait au Conseil provisoire de sûreté, à la Roche-Bernard, le 27 mars 1793.

» Ont signé : Claret, B. Thomas, Le Clerc, Louis Levêque, Guiraud, Ytrop, Joseph Turbert, François Juvenot, Haumont, Guibert, B. F. A. Thomas, Legavre, Galliot, Jaffre aîné, Jaffre jeune, Paturel, H. Grip, J.-F. Guilloti, Menochu, Antoine Juvenot, Maurice Levêque, Harembert, Cornudet, Pierre Juvenot fils, H. Boullo. »

Les habitants de la Roche-Bernard n'eurent d'autre réponse aux plaintes des gens armés des campagnes, que celle que leur apporta le général Beysser, le 30 mars. La ville était évacuée entièrement, de sorte qu'il ne trouva aucune résistance. Ses soldats rencontrèrent par accident un homme, armé pour sa propre défense. Comme tout le monde était sous les impressions de la crainte, personne n'osa le réclamer; il fut donc fusillé.

L'abbé Piederrière.

Digitized by Google

NOTICES ET COMPTES RENDUS

PRINCIPES DE PHILOSOPHIE, par M. J.-M.-N. Martin, docteur en médecine, chevalier de la Légion d'honneur.

Aujourd'hui que, dans les chaires les plus célèbres, le matérialisme a la parole et trouve un écho complaisant pour répéter les doctrines de la philosophie positive, il est assez rare de rencontrer parmi les hommes qui ont suivi avec le plus d'intelligence et de succès les enseignements de la science contemporaine, quelqu'un qui n'hésite pas à renier la descendance des singes, et qui aime mieux se dire fils de Dieu que d'un chimpanzé. M. le docteur Martin s'est honoré grandement en résistant à cette déplorable manie, introduite par Auguste Comte, et appuyée avec un zèle étrange par MM. Littré, Darwin et d'autres hommes d'une capacité incontestable, mais d'un entêtement poussé jusqu'à l'aveuglement volontaire. Les leçons captieuses, les paradoxes séduisants, n'ont eu aucune influence sur l'esprit du ferme catholique, qui, dès les premières pages de sa brochure, s'exprime ainsi :

« *D'où vient l'homme? quel est-il? quelle est sa destinée?* La solution de ces trois questions d'où découlent les règles de la vie, importe à tout homme, à l'ignorant comme au savant. Aussi la foi a-t-elle, je le sais, des réponses à toutes ces questions. La philosophie demande ces réponses aux lumières naturelles, à la raison. Combien ai-je été heureux de constater que les données de ma raison étaient complétement d'accord avec celles de ma foi catholique!... »

Digitized by Google

Après cette déclaration M. Martin expose sa méthode, c'est-à-dire qu'il montre par quels moyens l'âme humaine peut acquérir la connaissance de la vérité. Ces moyens sont la tradition qui enseigne, et la raison qui juge les faits à la clarté de sa propre lumière. Disons en passant qu'un seul de ces moyens, la raison, lui suffit pour combattre la doctrine du consentement universel formulée par M. de la Mennais. « Je n'ai besoin, dit M. Martin, du consentement de personne pour croire à la vérité. Si je vois un arbre, j'y crois immédiatement; l'opinion ne fait donc point la vérité... L'opinion n'a d'autre droit que de reconnaître la vérité. »

Il me semble que cela est net, clair, irréfutable...

Dans le second chapitre de sa brochure, intitulée *Principes généraux*, l'auteur expose que Dieu peut être connu par perception ou par l'opération d'un sens instinctif, indiqué jadis par Platon, et que M. Martin appelle le sens divin. « L'homme a un sens des choses divines, disait le grand philosophe de la Grèce, il a une faculté pour s'élever à Dieu. Il suffit d'ôter l'obstacle et de la bien diriger, de la tourner convenablement vers un objet. »

Oter l'obstacle, voilà sans doute qui est le plus difficile, car cet obstacle n'est rien autre chose que l'égoïsme des sens et l'égoïsme de l'esprit. Pour celui qui se déclare athée, (nous en avons la preuve sans cesse) l'obstacle est le vice ou l'orgueil. Il ne veut pas apercevoir Dieu, car la passion, la flatterie, l'enivrement du paradoxe, les applaudissements des caudataires, qui aiment et caressent l'abaissement moral, lui interceptent l'objet et oblitèrent le sens divin par leur grossière intervention. Passant de l'existence de Dieu à la création, M. Martin appelle force ce que d'autres ont appelé *substance* (de *sub stare*) c'est-à-dire ce qui est sous la matière, ce qui assemble les atomes, ce qui est capable en un mot de donner naissance au mouvement, l'âme par exemple, et il établit que « l'ensemble des individus ayant une même force forme une

Digitized by Google

espèce. Tous les individus d'une même espèce ayant une force identique, seront aussi essentiellement identiques. » Du péché, de la chute, proviennent les différences entre les hommes par l'altération du type parfait de l'espèce humaine, et, d'un autre côté, la nature ayant subi les conséquences du châtiment infligé à l'homme que Dieu lui avait donné pour maître, et se trouvant passer, par la faute de celui-ci, sous un ciel moins clément, tous les êtres de la création terrestre se trouvèrent dégradés par le péché.

Ces préliminaires posés, et la présence d'une force simple et invariable chez tous les individus d'une même espèce étant démontrée, il est facile à l'auteur de déduire le principe de la fixité des espèces, et de réfuter les savants ingénieux et de bon goût qui tiennent absolument à être les petits-fils des macaques. Nous en sommes désolé, mais, dès qu'on a lu M. Martin, il faut renoncer à tous les sentiments de piété filiale qu'une pareille origine pourrait inspirer. C'est peut-être triste à penser, mais les singes ne produiront jamais de M. Littré, et M. Littré, quelque ressemblance et quelque affection simiaques qu'il puisse avoir, ne produira jamais d'orang-outan ou de cynocéphale, dût-il vivre aussi longtemps que son dictionnaire. Cette démonstration jettera probablement bien du noir dans l'âme des anciens rédacteurs de la *Phalange* et de la *Démocratie pacifique,* s'il en existe encore, car elle détruit l'espoir du perfectionnement de notre espèce, qu'ils appelaient par leurs prédictions et leurs vœux. Il disparaît, ce rêve charmant d'une imagination avide de progrès ! L'homme ne se changera point en une sorte de têtard voyant par en haut et par en bas, regardant le ciel avec deux yeux, la terre avec un œil solitaire, mais placé à l'extrémité d'un appareil flexible. Il est bien cruel de désenchanter l'humanité en coupant court à de si gracieuses illusions !

Le troisième chapitre, intitulé *de l'Homme,* renferme une fort belle étude sur le libre arbitre, la liberté et son objet : le

Digitized by Google

bien. L'auteur y montre, avec beaucoup de justesse, que le seul homme véritablement libre est celui qui sert le plus la vérité, et qui reste inébranlable dans la voie de la justice; d'un autre côté, l'homme le plus esclave est celui qui est le plus opposé au service de Dieu, c'est-à-dire celui qui sert le mal. Il définit ainsi le libre arbitre et la liberté: « Le libre arbitre est la faculté de se déterminer; la liberté est la faculté de se déterminer au bien, ou, plus exactement, c'est la vie dans le bien, dans la justice. »

Si cette définition n'est pas la véritable, si faire le mal, si tuer son frère, par exemple, est user de la liberté, si précipiter un peuple vers l'insurrection, c'est-à-dire vers le meurtre et le pillage, est un simple exercice de la liberté; si, par amour pour la liberté, un gouvernement est tenu à respecter l'écrivain qui pousse au mépris de Dieu, qui détruit la morale, excite à la haine, loue le criminel, exalte le crime et tend à anéantir l'idée du droit et du devoir, oh! alors la liberté est bien tout ce qu'il y a de plus odieux au monde, la liberté, c'est la tyrannie du mal, c'est celle que demandent de leurs balcons, après en avoir joui dans la grande orgie de scandale et de vol que nous avons traversée, les docteurs de la démagogie épileptique; c'est l'étalage du cynisme, le faste de la malhonnêteté audacieuse et de l'incapacité dévergondée. Quand une nation entend la liberté de cette manière, on peut bien dire qu'elle touche à la décomposition, à l'invasion étrangère, et à sa disparition de la carte des peuples.

Un passage remarquable dans la brochure de M. Martin, est celui dans lequel il parle de la séparation essentielle qui existe entre l'homme et l'animal, et des limites qui renferment nécessairement la destinée de celui-ci. Ce qui fait surtout l'animal différer de l'homme, c'est, dans le premier, l'absence du sens divin qui l'empêche de percevoir Dieu, d'avoir par conséquent l'idée du bien, et de pouvoir mériter et démériter. Percevoir Dieu, c'est cette noble prérogative qui place l'homme au-des

Digitized by Google

sus des êtres créés : plus il travaille à le percevoir, plus haut il s'élève, plus au contraire il s'écarte de cette étude et de ces sentiments, plus il s'abaisse et se rapproche de la brute par ses appétits grossiers, ses mœurs honteuses et la dépravation de son caractère.

Percevoir Dieu, tel est le but du quatrième chapitre. Là sont examinés plusieurs des principaux mystères de notre religion, que M. Martin prouve être en parfaite harmonie avec la raison et les vrais principes de la philosophie. Là, est résolu l'un des problèmes les plus difficiles : l'accord de la Providence et de la liberté. Nous ne citons rien de ces pages si pleines de bon sens et de foi ; nous ne pourrions analyser ce qui est déjà l'analyse d'nn ouvrage que M. Martin doit publier plus tard. Tout ce qu'il dit dans sa brochure du mystère de la Rédemption, du mystère de la sainte Trinité, de la vie future..., tout cela, ainsi que la conclusion, demande à être lu en entier et médité. Nous signalerons cependant, d'une manière toute particulière, la nouvelle énumération des facultés de l'âme que donne M. Martin, et les conséquences qu'il en tire pour la concordance de la foi catholique et de la philosophie. Nous indiquerions aussi, si le passage n'était pas assez saillant pour frapper le lecteur, l'appréciation de ce qu'on est convenu d'appeler faussement le libéralisme, sorte d'état d'imbécillité dans lequel croupissent ces lâches esprits qui n'osent pas user de leur libre arbitre, et, comme l'âne de Buridan, restent en suspens entre le bien et le mal.

Gravité et fermeté de style, raisonnement calme et droit, simplicité d'exposition et de méthode, beaucoup de clarté, de force et d'honnêteté, voilà les principales qualités qui recommandent les *Principes de philosophie* à tous ceux qui aiment ce qui est juste et ce qui est bon. M. Martin a, pour me servir d'une de ses expressions, le sens divin très-développé.

Nous vivons dans un temps où de semblables travaux ne peuvent être trop hautement approuvés. On a remarqué avec

Digitized by Google

beaucoup de raison, que les époques de fermentation révolutionnaire sont les moments où les idées fausses, les utopies bizarres circulent le plus facilement et obtiennent le plus d'attention. Que d'essais de nouvelles religions n'avons-nous pas vus depuis un demi-siècle, et aussi que de chutes depuis M. de la Mennais jusqu'au P. Hyacinthe! Quand on repasse ses souvenirs, on est étonné de la profusion d'absurdités qui ont été répandues, encouragées, acceptées. La religion de Catherine Théot et de La Réveillère-Lépaux, l'Église Châtel, le néo-catholicisme de Drouineau, l'illuminisme, le fourriérisme, l'icarie de Cabet, le panthéisme aboutissant au positivisme, le mormonisme..., le mapa..., que sais-je ?... tout cela a eu son moment de parole et de bruit au milieu de l'agitation sociale, a tourné des têtes et a peuplé Charenton..., et de tout cela il est résulté une sorte de Babel, de confusion d'idées et de langues, d'ahurissement semblable à celui que l'on éprouverait si dix cloches fêlées bourdonnaient à la fois à vos oreilles. La brochure de M. Martin tranche au milieu de ce tapage assourdissant comme une note élevée et mélodieuse ; elle défatigue l'esprit du lecteur, dans lequel elle pénètre sans difficulté, par la netteté de l'expression, et la sincérité de la foi religieuse et politique.

Vte DE LORGERIL.

L'HOMME, par M. Ernest Hello, précédé d'une introduction, par M. Henri Lasserre. — Paris, Victor Palmé, éditeur.

S'il est une chose rare en ce siècle, c'est le succès d'un livre sérieux, d'un livre de philosophie et de religion, par exemple, comme celui de M. Hello. Mais ce livre même est chose plus rare encore : double motif pour la critique d'étudier et de recommander un tel ouvrage. C'est à nous d'ouvrir l'écrin aux yeux du public, et de lui montrer les diamants et l'or qu'il ne soupçonne pas.

L'Homme, de M. Hello, est cet écrin, ou plutôt, car notre

Digitized by Google

comparaison est trop petite, c'est une mine précieuse et abondante.

Depuis les *Soirées de Saint-Pétersbourg*, nous ne croyons pas qu'il ait paru une œuvre de ce style, avec cette élévation et cette profondeur d'idées. M. Hello a la phrase courte, incisive, originale, étincelante de reflets magnifiques. Quant au sujet qu'il traite, il n'y en a pas de plus grand : c'est l'homme en face de la vérité, c'est la vérité en face de l'homme. Qu'est l'homme pour la vérité, et qu'est la vérité pour l'homme? Que fait l'homme et que devrait-il faire de la vérité, dans la *Vie*, dans la *Science*, dans l'*Art*.

La *Vérité* ici est une et suprême : c'est la vérité de Dieu, *veritas Dei*. Et M. Hello envisage tout à sa lumière et il voudrait que tout fût éclairé à cette lumière. Si le reflet en est même passagèrement ou à demi-voilé dans la vie ou dans les œuvres de l'homme, il hait et condamne sans miséricorde l'homme et ses œuvres. On l'a fait déjà remarquer plus d'une fois, M. Hello n'a pas toute la charité désirable. Emporté par une indignation sans mesure, il ne détourne pas son pied du *roseau à moitié brisé*, il ne détourne pas son souffle de *la mèche qui fume encore*. Il n'a pas la patience d'attendre la conversion du pécheur, il méconnaît facilement ce qui peut rester de bon en lui, et comme ces disciples du Sauveur qui ne savaient pas encore *de quel esprit ils étaient*, il appellerait volontiers la foudre sur la ville et sur les hommes coupables d'avoir trahi la vérité. Cette dernière réflexion est d'un homme qui le connaît bien, M. Henri Lasserre. « Dans son zèle porté à la colère, écrit-il, il dirait volontiers à Dieu, comme les fils de Zébédée : « Seigneur, voulez-vous que nous fassions tomber le tonnerre sur ces cités indignes qui refusent de vous recevoir ? »

Mais pour peu qu'il manque de charité, l'homme est facilement exposé à manquer de justice : il péche par là même contre la vérité, conséquence à laquelle M. Hello ne paraît pas songer.

Digitized by Google

M. Hello a l'intelligence grande, fière et hardie, avec des ailes très-rapides pour voler aux plus hauts sommets. Mais, éblouis par le soleil, on dirait que ses yeux ne peuvent plus voir la plaine : il y a parfois dans ses yeux des obscurcissements étranges. Je ne sais quelles ombres, je ne sais quels nuages leur dérobent même certains sommets, très-élevés pourtant. Ainsi, dans le domaine de l'art, M. Hello méconnaît des hommes et des œuvres de génie. Il admire Bossuet, mais il dédaigne Racine, même dans *Athalie,* et il ne comprend guère plus Corneille. Quant à Voltaire qui a enfoui dans la boue et même dans l'ordure, le brillant talent que Dieu lui avait donné, il le traite d'*imbécile malpropre ;* mais on comprend ici que l'indignation l'emporte au delà des bornes. M. Hello déteste les *romantiques,* ceux qui prétendent que le beau c'est le laid ; mais il déteste encore bien plus les *classiques par système,* et il ne découvre pas, chose pourtant si visible et si lumineuse, ce que leur génie a fait de grand, malgré le système, malgré la convention, malgré le mensonge.

M. Hello a encore d'autres ennemis, mais le principal et le plus odieux, le croirait-on, c'est l'*homme médiocre,* celui qui péche contre l'idéal ; il le hait au moins à l'égal des autres pécheurs, — et cependant le péché est là bien involontaire et bien excusable. Mais M. Hello ne lui pardonne pas et il maudit surtout le succès momentané qui le couronne trop souvent à côté du génie méconnu.

Nous aurions encore beaucoup d'autres réserves à faire sur les jugements de ce grand auteur, tristes et décourageants à rencontrer dans son œuvre, mais nous devons borner nos critiques et nous avons hâte d'admirer.

Nos lecteurs ont déjà entrevu le plan de *l'Homme,* où règne vraiment l'unité, non pas dans la forme, car le volume est composé de morceaux détachés, mais dans le fond.

« L'unité, lisons-nous dans la préface de l'auteur, tel est donc, dans le fond sinon dans la forme, le sujet de cet ouvrage.

Digitized by Google

Ce livre est *un* essentiellement, et *divers* accidentellement. Son unité consiste à présenter partout les applications de la même vérité, et à en suivre dans la vie, dans la science, dans l'art, les reflets et les symboles. J'ai voulu montrer la vie, la science et l'art, comme trois miroirs où se reflète le même visage, comme trois branches du même arbre, comme trois articles de la même loi. »

Remarquons en passant que cette unité n'existerait pas, si l'auteur n'était un catholique, — point de véritable unité en dehors de l'unité divine, — et qu'elle n'existerait qu'imparfaitement et difficilement si l'auteur n'était un homme de génie, un philosophe, un homme à idées fixes ; ses travaux, inspirés par un soufle unique, sous la préoccupation ardente des mêmes idées, vont tous au même but. Mais encore une fois, ne cherchez pas dans son livre l'unité apparente qui peut ajouter à la beauté d'une œuvre, quoi qu'en pense M. Hello. Il semble en effet mépriser fort cette unité visible et il rit de l'*art heureux des transitions*, oubliant que son auteur favori, Joseph de Maistre, a poussé cet art jusqu'à l'affectation.

Nous serions tenté de comparer *l'Homme* à un monument gigantesque et merveilleux, formé de roches entassées les unes sur les autres avec une puissance et une facilité prodigieuses, comme certains monuments druidiques ; mais celui-ci est haut comme une montagne et M. Henri Lasserre le compare plus justement aux montagnes elles-mêmes avec leurs cimes et leurs gouffres, leurs torrents et leur neige, leurs fraîches verdures et leurs terrains arides, leurs ombres énormes et leurs éclats de lumière. Ces montagnes sont éclairées à leurs sommets par le soleil d'éternelle vérité.

Mais toutes ces images sont insuffisantes, et il nous serait impossible de faire comprendre le génie de M. Hello, si nous ne le laissions parler lui-même ; et en parlant il va se peindre à l'aide d'un symbolisme autrement expressif et accentué que le nôtre.

Digitized by Google

Nous choisissons, entre des pages également admirables, quelques morceaux, pris successivement dans les trois parties de son livre. Et voici d'abord un coup d'œil général sur la VIE :

« Le monde ressemble à une hôtellerie où les passants trouvent place. Qu'une erreur passe au dehors et veuille entrer, les convives se serrent et lui font place au banquet. Mais si la vérité frappe à la porte, toutes les places sont prises et certains voyageurs, parfaitement choisis, sont chassés : *Quia non erat eis locus in diversorio.*

» Le monde, si borné et si aveugle, a cependant un instinct merveilleux, quand il s'agit de reconnaître et de chasser. Il ne se trompe pas, il vise juste ; il se fait justice, il s'exile. Il s'exile en voulant exiler ; car l'étranger qui s'en va, emporte la cité habitable.

» Le monde, lui, s'exile au désert. Qu'importe que ce désert se nomme ici la foule, il n'en est pas moins le désert, c'est-à-dire le vide, c'est-à-dire la mort.

» Le désert, le vide et la mort, c'était Rome, quand Jean était à Pathmos. Pathmos était la vie, Pathmos était la cité. Voilà pourquoi saint Denis admirait la justice du monde qui fuyait, disait-il, la face de saint Jean.

» Le monde est un désert où la foule va et vient. Elle est très-pressée, on dirait une armée en déroute ; cette armée fuit ; que fait-elle ? Elle continue depuis Pathmos ; elle poursuit sa fuite haletante, elle fuit la face de saint Jean. Elle fuit en désordre, pêle-mêle ; les fuyards se tournent les uns contre les autres, et, dans leur égarement, s'égorgent entre eux ; car ils combattent dans la nuit. Mais leur terreur les aveugle : ils fuient la face de saint Jean.

» Cette armée en déroute se trompe de chemin ; elle s'égare dans le désert, elle est trompée par des rêves et trompée par des mirages. Elle est poussée en tous sens, elle va au gré des vents qui lui jettent le sable dans les yeux, et cependant, elle est poussée par une idée fixe ! elle fuit la face de saint Jean. Elle déguise son tumulte sous une apparence affairée ; mais sa principale affaire est de fuir la face de saint Jean. Tout le reste est un détail.

» Voyez ces gens : ils vont, ils viennent, ils vendent, ils achètent, ils causent, ils remuent, ils discutent, ils se saluent, ils sont polis, ils sont courtois, ils mentent, ils bavardent, ils flattent, ils dénigrent, ils séparent, ils égorgent, ils détruisent, ils empoisonnent ; mais leur principale affaire *est de fuir la face de saint Jean.* »

Et qu'est-ce que *la face de saint Jean ?* C'est la vérité :

Digitized by Google

car la face de Dieu même se reflète sur la face de saint Jean. Or, Dieu, c'est la VIE. *En lui était la vie,* écrit le sublime évangéliste, *et la vie était la lumière des hommes : la lumière luit dans les ténèbres et les ténèbres ne l'ont pas comprise.* Il n'y a pas de point de vue plus élevé ni plus vrai que celui de M. Hello ; il n'y a pas de tâche plus grande que la sienne, car ne s'agit-il pas de ramener les hommes à la vie?

Suivons l'auteur de *l'Homme* sur un autre terrain, où il va nous faire voir que Dieu n'enseigne pas seulement la VIE, mais qu'il est le maître de la SCIENCE :

« L'absence de l'unité caractérise l'absence de la science : *Deus scientiarum Dominus est,* chantait Anne, mère de Samuel...

» Le dix-neuvième siècle, qui a faim et soif de plénitude, ne peut commencer véritablement que par l'union profonde de la science et de la religion. Il faut que les sciences constituent la science. Il faut que la science sache, comprenne, sente et proclame que la vérité est une et que la religion, étant vraie, ne peut ni contredire, ni gêner la vérité. Il faut établir l'unité de Dieu. Dieu ne se contredit pas, et puisqu'il est Un il ne peut jamais, en aucune manière, se gêner, se troubler, s'embarrasser et se démentir.

» ..... Le cardinal Wisemann, dans son discours sur les rapports de la science et de la religion révélée, constate le magnifique témoignage que rendrait au Verbe divin l'homme qui montrerait l'action religieuse pénétrant dans les parties les plus intimes de l'économie de la nature.

» Au vrai savant incombe cette tâche immense. Promenant sur toutes les parties de la science la lumière révélée, il confronte avec le récit de Moïse toutes les théories relatives aux révolutions géologiques, toutes les traditions des peuples, et il lit partout les hommages volontaires ou involontaires qui sont rendus par la science et par l'histoire à la parole de Dieu. Il appelle le son, la lumière, la chaleur, l'électricité ; le son, la lumière, la chaleur, l'électricité, disent leurs secrets à l'homme et rendent témoignage à Dieu. Plus le monde physique est connu, plus la vérité de la parole de Dieu éclate en lui. Chaque découverte est une hymne de gloire. Les matériaux sont amoncelés. Un rayon de lumière arrive d'une étoile, l'homme le décompose et sait s'il y a du fer dans l'étoile qui envoie le rayon. Un rayon de lumière part de la figure d'un homme; l'homme le fixe sur une plaque et impose à la lumière la fixité, l'obéissance. Il ordonne au miroir de se souvenir et le miroir se souvient. Un rayon de foudre captif dans nos mains porte notre parole : ô Dieu, que notre parole

Digitized by Google

soit digne enfin d'être portée par la foudre ! l'homme lui dit d'aller et de venir ; la foudre va et vient. La vapeur, la plus faible des choses, la vapeur traîne les masses énormes que nous la chargeons de traîner, et devant elle, sur notre ordre, les montagnes prennent la fuite pour nous livrer passage, et nous entr'ouvrons la terre, afin de la traverser, conduits, traînés par une goutte d'eau. Le feu découvert dans l'intérieur des corps nous a livré le secret de sa présence. Toutes nos découvertes parlent de la solidarité universelle. Elles affirment non par la parole, mais par l'acte ; elles montrent, même aux yeux du corps, les faits de la lumière, les faits de la vapeur, les faits de l'électricité. Elle réalise plusieurs vérités que le dix-huitième siècle eût prises pour des rêves.

» C'est pour cette raison même que la prudence de l'esprit nous est imposée par une obligation rigoureuse et particulièrement rigoureuse pour nous. Plus l'homme est hardi, plus il doit être prudent. Plus la science est hardie, plus elle doit être prudente. Plus les réalités sont hautes, plus il faut éviter tout ce qui ressemblerait au rêve. L'homme a nié depuis longtemps les grandes vérités naturelles ou surnaturelles ; aussi est-il actuellement porté à les remplacer par des illusions. Il a nié le corps ; il est tenté par le fantôme. Quant à nous, n'oublions jamais que l'ordre est la loi du monde naturel et la loi du monde surnaturel. Les saints, dans leurs plus grands transports, ont toujours été les plus prudents des hommes. L'erreur, au contraire, quand elle veut essayer des hauteurs, s'éloigne de la science. »

Que de choses condensées dans cette page ! Quelle philosophie et quel style ! Quel tableau merveilleux et comme il brille sous le rayon de l'unité !

M. Hello nous montre l'ART resplendissant sous ce même rayon qui éclaire la vie et la science :

« L'art est une ascension. Sa loi est de monter, et cette vérité générale explique ses tendances vraies ou fausses. Poussé par sa nature vers le type éternel des choses, il tend du côté de l'idéal. Son œil pénètre dans les choses pour scruter ce qu'il y a d'essentiel en elles. Il cherche par où elles tiennent à la vérité et c'est par là qu'il les regarde.

» L'art est le souvenir de la présence universelle de Dieu.

» C'est pour cela qu'il cherche les déserts. Il aime la solitude ; il se détourne instinctivement, quand il aperçoit la multitude. Toutes les erreurs antiques viennent rendre hommage à cette vérité. Qu'est-ce que cet effort ridicule pour découvrir des nymphes dans les bois et des naïades dans les ruisseaux, sinon le souvenir égaré et la notion corrom-

Digitized by Google

pue du Dieu présent partout ? Et pourquoi l'art païen s'adressait-il à ces fantômes, sinon parce qu'ils tenaient pour lui la place vide du Dieu cherché ?...

» ... Si telle est la nature de l'art que dirons-nous de l'art religieux ? Si l'art doit élever l'homme, l'art religieux doit l'élever plus directement. Il doit garder de son origine un souvenir plus actuel, plus ardent, plus sublime. Il doit être l'empreinte magnifique des traits de lumière que les traditions ont déposés dans l'homme. Il doit peindre à grands traits, largement, glorieusement, l'invincible souvenir et l'invincible espérance de l'humanité. Il doit veiller près du berceau de Jésus-Christ, veiller près de son tombeau. Il doit, comme saint Jean, veiller sur la femme, sur la Vierge immaculée, qui semble confiée à la garde de ses mains. L'art religieux doit entrer en ce monde par la porte orientale. Il doit vivre de lumière, et porter de l'Eden à la vallée de Josaphat, à travers la vie humaine, la gloire de Dieu, comme un manteau de pourpre. »

Après de pareilles citations, tout commentaire et toute critique deviennent superflus ; il faut se taire et admirer.

Chose étrange, M. Hello, ce de Maistre breton, est encore à peine connu de nos compatriotes ; mais il ajoutera un jour aux gloires de notre Bretagne, mais il mérite de prendre place auprès de Châteaubriand, qu'il apprécie peu, je le crains, et de Lamennais, avec lequel il a une parenté de style. Pour parler avec M. Henri Lasserre, l'auteur de *l'Homme* est *une des originalités les plus frappantes du XIXe siècle.*

Nous sommes heureux et fier de pouvoir saluer en passant cet homme de génie. Il y a deux choses devant lesquelles nous nous inclinerons toute notre vie, — la sainteté d'abord, et ensuite le génie catholique.

HIPPOLYTE LE GOUVELLO.

Digitized by Google

CHRONIQUE

SOMMAIRE. — L'amiral Tréhouart. — Mgr Baillès. — Les envois de Rome de M. Luc-Olivier Merson.

L'amiral Tréhouart, qui est mort le 9 novembre à Arcachon où, depuis un an, le retenait une douloureuse maladie, était un enfant de la Bretagne. M. Hippolyte Nazet a fait de sa vaillante carrière un résumé qui a sa place toute naturelle dans notre recueil :

L'amiral Tréhouart est né le 27 avril 1798, au château de la Vieuville, dans le voisinage de Saint-Servan et de Saint-Malo, ce vieux nid de marins et de corsaires. Depuis deux siècles, sa famille était vouée à la marine. Admis à l'école spéciale de la marine en 1812, François-Thomas Tréhouart était nommé aspirant le 10 février 1815. De 1816 à 1822, il visita, en qualité d'élève, d'enseigne et de lieutenant de vaisseau, Bourbon, le Sénégal, Cayenne, les Antilles, le Brésil, prit part sur la *Prudente* au blocus des côtes d'Espagne, sur la *Diligente* à la protection de nos intérêts commerciaux inquiétés dans l'Océan pacifique par des corsaires espagnols, sur la frégate l'*Amphitrite* au blocus d'Alger, à un combat naval (4 octobre 1827) contre l'escadre du dey, et sur le vaisseau le *Suffren* à l'expédition d'Ancône.

Après son premier commandement du transport la *Seine*, où il s'était déjà acquis la réputation d'excellent manœuvrier, il fut chargé d'une délicate et périlleuse mission, celle d'aller au Groënland, avec la corvette la *Recherche*, à la découverte de Blosseville et de ses malheureux compagnons perdus dans les glaces avec la *Lilloise*. Une Commission scientifique complète, et dont les importants travaux furent publiés plus tard par la marine, était jointe à l'expédition. Cette campagne laborieuse de deux années valut à M. Tréhouart la croix d'officier de la Légion d'honneur, et peu de temps après le grade de capitaine de corvette.

C'est dans ce grade qu'il commanda la corvette la *Blonde*, d'abord comme chef de station à Terre-Neuve, et ensuite, en sous ordre, dans l'Indo-Chine.

Mais il faut s'empresser d'arriver à son brillant fait d'armes, au combat qui a couvert de gloire militaire le nom de Tréhouart, c'est-à-dire au combat d'Obligado, dans la guerre que la république Argentine eut à soutenir contre la France et l'Angleterre.

Le commandant Tréhouart, nommé capitaine de vaisseau depuis 1843, commandait la division d'attaque française. Il avait arboré son guidon de

Digitized by Google

commandement sur le brick le *San-Martin*, navire de commerce transformé, pour la circonstance, en navire de guerre, à l'aide de quelques canons et d'installations improvisées. Le 20 novembre 1843, à huit heures et demie du matin, l'escadrille franco-anglaise commence son mouvement vers les batteries d'Obligado. Le *San-Martin* et le brick anglais le *Dolphin* obéissent au premier signal d'attaque. Le *Dolphin*, engagé dans de mauvaises conditions, est désemparé par un feu terrible et obligé de se retirer. Le *San-Martin* vient prendre la place à portée de pistolet des batteries ennemies. A midi un quart, son équipage presque entier est mis hors de combat, et sa chaîne de mouillage étant coupée par un boulet, le navire dérive et s'éloigne.

Aussitôt le commandant Tréhouart, abandonnant le *San-Martin* désemparé, passe sur l'*Expéditive*, vient l'échouer au rivage, à moins de cinquante mètres des canons de Rosas, et ouvre un feu de mitraille. Il fallait vaincre ou périr avec son navire. Une manœuvre aussi audacieuse frappe d'admiration les marins alliés et de stupeur les canonniers ennemis. Le succès de la journée, compromis jusque-là, est désormais assuré; le feu des batteries est bientôt éteint et leurs défenseurs culbutés et mis en fuite par les marins débarqués.

La distance était si courte pendant la dernière phase du combat, que du pont de l'*Expéditive* on entendait distinctement les ordres des officiers de Rosas et surtout ce cri significatif : « *Fuego al pelo blanco!* — *Feu sur l'homme aux cheveux blancs!* » à l'adresse du commandant Tréhouart, remarquable par sa belle tête aux cheveux de neige, remarquable aussi par son attitude impassible à l'arrière de son navire, au milieu d'une grêle de balles et de boulets.

C'est à la suite de ce brillant combat que M. Tréhouart fut nommé contre-amiral hors cadre pour action d'éclat.

Comme contre-amiral, il a commandé la marine sur les côtes d'Italie pendant la campagne de Rome en 1849, et aussitôt après la station du Levant sur la *Pandore*.

Vice-amiral le 2 avril 1851, M. Tréhouart exerça pendant quatre ans les fonctions de préfet maritime à Brest, et il y laissa les plus profonds souvenirs. En janvier 1856, au moment des préliminaires de paix, après la prise de Sébastopol, il prit le commandement de l'escadre de la Méditerranée et rapatria l'armée. Cette grande opération fut achevée en trois mois et dans des conditions qui méritèrent des témoignages officiels de haute satisfaction. Après avoir présidé le Conseil d'amirauté de 1858 à 1863, le vice-amiral Tréhouart, qui avait été nommé sénateur en août 1859, et grand'croix de la Légion-d'honneur l'année suivante, était élevé à la dignité d'amiral le 20 février 1869.

Marin de la vieille école, passé maître dans la pratique du métier de

Digitized by Google

l'ancienne marine, énergique dans l'action, animé au suprême degré de l'esprit du devoir, essentiellement bon et bienveillant pour tous à chacun des degrés hiérarchiques, aussi aimé et apprécié des matelots, qui reconnaissaient en lui un marin complet, qu'estimé des officiers de tous grades; tel fut l'amiral Tréhouart que la France vient de perdre. Conformément à ses vœux, son corps reposera au milieu de ses concitoyens à Saint-Servan, et vivifiera à nouveau cette terre si féconde en grands marins.

Le 17, ses obsèques étaient solennellement célébrées à l'église des Invalides, et le 19, elles l'étaient à Saint-Servan, au milieu d'un concours considérable. Au cimetière, M. le contre-amiral Gicquel des Touches, préfet maritime à Lorient, et M. le préfet d'Ille-et-Vilaine, se sont faits les interprètes éloquents des regrets que laisse la perte d'une des illustrations de la Bretagne et du chef vénéré de la marine française.

— Mgr Collet, évêque de Luçon annonçait, le 17 novembre, à son diocèse que son vénérable prédécesseur, Mgr Baillès, était mort à Rome le matin même. Il ajoutait que le corps du pieux prélat serait transporté dans son ancienne ville épiscopale et inhumé dans le caveau de la cathédrale. En attendant le jour des funérailles, où croit-on, Mgr de Poitiers prononcera l'oraison funèbre, esquissons rapidement la vie du regrettable prélat.

Mgr Baillès (Jacques-Marie-Joseph) est né à Toulouse, le 31 mars 1798. Il fut tonsuré très-jeune, circonstance dont souvent on l'entendit s'estimer heureux comme d'une grâce. Il avait un oncle, vicaire général de Pamiers, qui lui légua une belle bibliothèque, que le prélat a sans cesse enrichie, en France comme à Rome. Il suivit Mgr d'Arbois à Verdun, où il fut chanoine titulaire, puis à Bayonne, où il fut vicaire général et supérieur du grand séminaire. Revenu à Toulouse, le cardinal d'Astros, si célèbre comme confesseur de la foi, le nomma vicaire général.

Appelé à l'évêché de Luçon, par ordonnance royale du 15 août 1845, préconisé par Grégoire XVI, le 24 novembre suivant, il fut sacré dans la chapelle des Oiseaux, à Paris, par Mgr Matthieu, archevêque de Besançon, et depuis cardinal. MM. Baudouin, curé de Luçon, et Dorion, chanoine, assistèrent à son sacre comme députés du chapitre. Le 11 janvier 1846, Mgr Baillès fit son entrée à Luçon et prit possession de son siége.

Il a publié, à Toulouse, une brochure, et, à Luçon, un livre intitulé *Des Sentences Episcopales, dites De Conscientiâ informatâ*, avec une remarquable introduction sur les empiètements de l'État sur l'Église. Cet ouvrage est épuisé, dit-on.

A Rome, il a publié : *La Congrégation de l'Index mieux connue*, un fort in 8°.

Mgr Baillès était, à Rome, consulteur des Congrégations de l'*Index* et des *Rites*, ainsi que membre de l'*Académie liturgique*. Il vivait très-retiré, partageant son temps entre la prière et l'étude. — Il a fondé le Collége

Digitized by Google

Richelieu et le Carmel de Luçon, et procuré à la cathédrale sa magnifique sonnerie.

Il a subi (de la part du gouvernement impérial) une visite domiciliaire.

Il a assisté avec distinction aux conciles de Bordeaux et de la Rochelle. Son érudition était très-vaste; il connaissait plusieurs langues anciennes et modernes, la littérature, le droit canon, le droit civil, les sciences théologiques. Il avait fondé dans sa ville épiscopale une Association pour l'étude et la conservation des monuments chrétiens. Sa haute piété est connue de tous. Les droits de l'Église trouvèrent toujours en lui un intrépide champion.

En février 1856, Mgr Baillès quitta son diocèse. Il se rendit à Rome, où il donna sa démission au Saint-Père, qui le combla de marques d'affection et d'estime, et lui continua l'administration de son diocèse de Luçon jusqu'au 23 juillet 1856, époque de la prise de possession de son successeua, Mgr Delamare.

— Un de nos amis nous écrivait de Paris, le 20 novembre:

« Il y avait, comme d'habitude, grande affluence cette semaine à l'École des Beaux-Arts, pour visiter l'Exposition des Envois de Rome. Un de vos compatriotes, M. Luc-Olivier Merson, qui a remporté, comme vous l'avez dit, une première médaille au dernier Salon, devait exécuter, aux termes du règlement, comme pensionnaire de quatrième année, une copie d'après un maître. Certes, parmi tant de chefs-d'œuvre qui constituent le trésor artistique de la Ville Éternelle, le choix du maître devient presque embarrassant. C'est à Raphaël, en somme, et avec juste raison, que les pensionnaires reviennent le plus souvent. La *Dispute du Saint-Sacrement*, cette splendide composition du Sanzio, ne devait pas, cette fois, être copiée en son entier; le jeune pensionnaire en a détaché le groupe important du Sauveur, de la sainte Vierge et de saint Jean le Rédempteur. Ces trois magistrales figures s'enlèvent sur un nimbe lumineux; au-dessus d'elles plane, dans toute sa divine majesté, Dieu le Père, dont la sublime tête n'a pu être comprise dans le cadre restreint de M. Merson. Nous regrettons que cette copie, d'ailleurs remarquable, soit restée inachevée; l'exécution en est large, la couleur suave et distinguée; elle nous présente l'œuvre de Raphaël sous un aspect de fraîcheur, que ses admirables fresques ont toutes conservé, contrairement à ce que nous feraient croire les teintes roussies de la plupart des copies que nous connaissons en France.

» M. Merson a, de plus, envoyé une esquisse, où il paraît être sur son véritable terrain: c'est l'interprétation de cette légende originale de saint François et du loup de Gubbio. Il a exécuté là un pittoresque et saisissant tableau de genre, où les figures sont d'une dimension très-réduite et le paysage immense; paysage sans végétation, où de grandes lignes de montagnes s'étendent jusqu'à l'horizon. La scène elle-même se

Digitized by Google

passe sur une cime élevée; au delà, le regard plonge dans des gorges profondes. Sur un terrain rocheux, des ossements blanchis; les oiseaux de proie se disputent çà et là, au second plan, quelques restes de récentes victimes.

» Au premier plan, sur la gauche, un loup, la terreur de la contrée, rampe, en quelque sorte, aux pieds de saint François d'Assise; il se frotte la gueule contre le sol, honteux, pour ainsi dire, de ses crimes passés; mais ne nous y fions pas : son regard fauve et glouton n'indique pas moins qu'il se repaîtrait encore volontiers de cette sainte proie. Saint François a le geste plein de mansuétude; il semble fasciner ce loup terrible, par son calme inaltérable et l'ardeur de sa foi.

» A distance, se voit un cercle de spectateurs habilement disposé; on y remarque quelques frères mineurs, un jeune adolescent, qui, craignant pour le saint, s'apprête à lancer un javelot; puis, toute une population s'échelonnant sur les arrière-plans, et des infirmes, qui se sont fait transporter sur cette haute solitude, afin d'assister à ce spectacle merveilleux.

» Cette toile, si exiguë, — une esquisse, en un mot, — a une rare ampleur de style qui saisit et lui donne droit au succès : vous pouvez le dire à vos lecteurs, elle a conquis les honneurs de l'Exposition. »

LOUIS DE KERJEAN.

— Les eaux-fortes de M. Octave de Rochebrune lui ont valu, à l'Exposition de Vienne, une *médaille pour l'art.*

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

ANNUAIRE DU DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE POUR L'ANNÉE 1873, publié sur les documents officiels et avec l'approbation de l'administration supérieure. In-12, 346 p. — Brest, imp. et lib. Gadreau..... 2 fr. »

ANNUAIRE HISTORIQUE, STATISTIQUE, ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL DE LA VILLE ET DE L'ARRONDISSEMENT DE BREST, contenant une carte routière et administrative de l'arrondissement, et un plan rectifié de la ville et du port de Brest. 9e année. 1873. In-18, 426. p. — Brest, imp. et lib. Lefournier.

CALOMNIE (LA). Simples notes pour mes lecteurs, avec une notice autobiographique; par Eugène de Mirecourt. — Pet. in-18, 72 p., avec une photographie de l'auteur..... » 60 c.

ASPHODÈLES (LES), poésies; par M. Louis Tiercelin. In-18 jésus. — Paris, A. Lemerre, passage Choiseul, 27..... 3 fr. »

CHRONIQUE (LA). Revue de l'arrondissement de Saint-Malo et des bains de mer, journal littéraire, artistique, commercial et agricole. Première année (1er numéro le 25 mai 1873). In-fol. à 3 col. 4 p. — Saint-Malo, imp. Renault. Prix de l'abonnt. — Un an..... 6 fr. »

Digitized by Google

LE COMTE DE PLÉLO

I

Louis-Robert-Hippolyte de Bréhan, comte de Plélo, sous-lieutenant des gendarmes flamands, colonel d'un régiment de dragons de son nom, ambassadeur de France près la cour de Danemark en 1729, naquit à Rennes, en 1699. Issu d'une famille noble d'ancienne extraction de la province de Bretagne, il était le fils aîné de Jean-René-François-Almaric de Bréhan, comte de Mauron et de Plélo, etc., conseiller au Parlement de Bretagne, et de Catherine-Françoise Le Febvre de la Faluère (fille du premier président de ce Parlement).

Le comte de Plélo reçut une forte éducation dont il tira tout le profit qu'on devait attendre de ses dispositions naturelles. Rien d'étonnant donc que, dès son entrée dans le monde, il ait su attirer l'attention, et se faire remarquer par ses connaissances variées, par la solidité et les agréments de son esprit. Il faut ajouter que son père le comte Mauron, homme docte et de beaucoup de jugement, a dû contribuer en partie par ses lumières et ses conseils à en faire un personnage distingué.

Il avait à peine atteint sa quinzième année quand, immédiatement après la mort de sa mère arrivée en 1713, il entra au service militaire. « Mon fils, dit le comte de Mauron dans ses

Digitized by Google

Mémoires [1], me pria de le mettre dans le service.... Je lui accordai sa demande et le fis entrer dans les mousquetaires sous le nom de comte de Plélo, que je lui fis prendre. » On le voit plus tard devenir sous-lieutenant des gendarmes flamands et colonel d'un régiment de dragons de son nom.

Il fut un moment où les relations entre le comte de Plélo et son père étaient très-tendues et laissaient à désirer. Le comte de Mauron, administrateur intelligent d'une belle fortune dont il faisait d'ailleurs le noble usage qu'on doit attendre d'un gentilhomme riche, mais dans les limites de la prudence et d'une sage réserve, reproche vivement à son fils dans une de ses lettres, son manque d'ordre, son insouciance en matière d'argent, et d'avoir étourdiment contracté des dettes. Il est à croire que les torts à la charge du comte de Plélo ont été de courte durée, et qu'il faut les attribuer uniquement à l'inexpérience d'un jeune homme de dix-huit ans livré à lui-même au milieu des dangereuses séductions d'une ville telle que Paris, et qui se réformera avec l'âge, sans que son patrimoine ait eu à souffrir essentiellement de quelques folies de jeunesse. C'est en effet ce qui arriva : on en trouve la preuve dans un acte des Archives départementales des Côtes-du-Nord, constatant que la duchesse d'Aiguillon, fille du comte de Plélo, possédait du chef de son père, en Bretagne particulièrement, des domaines évalués à un revenu de près de 60,000 livres.

Le comte de Plélo épousa, le 21 mai 1722, Louise Phelypeaux, âgée de quatorze ans, fille de Louis Phelypeaux, marquis de La Vrillière, ministre-secrétaire d'État, et de Françoise de Mailly, duchesse de Mazarin en secondes noces. En considération de ce mariage, le comte de Mauron donna à son fils la charge de sous-lieutenant des gendarmes flamands [2], la baron-

[1] Le comte de Mauron avait écrit des *Mémoires* dont il ne subsiste malheureusement plus que quelques fragments. Ces fragments, d'un tour piquant et original, font regretter la perte du reste du manuscrit.

[2] Il est dit dans le contrat de mariage du comte de Plélo, en date du 7 mai 1722 : « Le dit seigneur comte de Mauron a donné et délaissé au dit seigneur de Plélo, son fils, sa charge de sous-lieutenant des gens d'armes flamands, pour la somme de

Digitized by Google

nie de Mauron et la terre du Pélem situées en Bretagne, et un hôtel à Paris. Le comte de Plélo, à l'époque de son mariage, était fils unique, héritier principal et noble, pour nous servir de la formule du temps ; mais son père, le comte de Mauron, s'étant remarié et ayant eu des enfants de ce second mariage, les dispositions premières du contrat de mariage du comte de Plélo dûrent nécessairement subir des modifications à l'ouverture de la succession du comte de Mauron. Il en résulta un acte de partage, en date du 8 août 1758, en vertu duquel les terres de Mauron, de Keruel et du Pélem, et un hôtel situé à Paris, rue de l'Université, furent délaissés, à titre de partage, aux enfants du second lit du comte de Mauron.

Cette union, à laquelle vinrent en aide, dès l'origine, une affection réciproque et un échange de sentiments tendres, fut constamment heureuse. Le bonheur n'est pas toujours, on le sait, ce qu'on recherche et ce qu'on rencontre dans le mariage ; mais l'on en faisait encore moins de cas au temps où vivait le comte de Plélo ; c'était vers la fin de la Régence, époque de mœurs plus que légères, d'un libertinage poussé à ses dernières limites, et où la fidélité conjugale était une exception dont on plaisantait volontiers. Aussi fallut-il un certain courage moral aux nouveaux époux pour résister au dangereux entraînement général auquel se laissait aller une société corrompue et corruptrice.

Ce mariage du comte de Plélo avec la fille d'un ministre secrétaire d'Etat lui concilia les faveurs de la Cour ; et cette position à laquelle, malgré ses talents, sa naissance et sa fortune, il ne serait peut-être arrivé que tardivement, il la dut, dans un délai relativement court, à son alliance avec la famille Phelypeaux. Sous l'ancien régime, les gentilshommes de province, quelle que fût d'ailleurs leur illustration nobiliaire, parti-

90,000 livres, prix d'achapt qui en avoit été fait. » Il y avait autrefois les compagnies des gendarmes d'Orléans, anglais, bourguignons, etc. Les gendarmes de Flandres furent établis en 1673 ; toutes ces compagnies furent supprimées en 1778, à l'exception des seuls gendarmes écossais.

Digitized by Google

cipaient difficilement aux honneurs et aux emplois quand ils ne se rattachaient pas par quelques liens à la noblesse de cour, à laquelle étaient exclusivement réservés les commandements importants et les grandes charges de la couronne, transmis de père en fils dans les familles. Cette noblesse, bien que souvent de mince extraction, était très-mêlée, beaucoup de ses membres étant loin de dater des croisades. Le rang élevé à la cour et le titre de duc et pair de plusieurs grands seigneurs les plus qualifiés tiraient historiquement leur origine de la courtisanerie, du favoritisme, ou bien des faiblesses amoureuses de quelque prince.

II

Le comte de Plélo profita des loisirs de la paix pour se perfectionner dans les lettres et l'étude des langues anciennes et vivantes. Ce fut, suivant la *Biographie bretonne*, pour se familiariser avec l'anglais qu'il aurait traduit l'*Essai sur le poème épique* composé par Voltaire dans cette langue pour servir de préface à son poème de la *Ligue* [1]. La traduction du comte de Plélo, revue plus tard par Voltaire qui y fit des changements et additions, fut insérée par ce dernier dans l'édition de ses œuvres, publiée en 1742. Tel est, du moins, sur ce point le témoignage de l'abbé Desfontaines, à qui cette traduction fut longtemps attribuée et qui en fait honneur au comte de Plélo dans un écrit publié en 1739. On aurait passé sous silence cette particularité de la vie littéraire du comte de Plélo, particularité dénuée d'importance et qui n'ajoute rien à sa réputation, si Voltaire dans sa *Lettre à M*** sur le Mémoire de Desfontaines*, ne déclarait formellement que cette traduction de l'*Essai sur le poème épique,* appartient à l'abbé Desfontaines, et que le comte de Plélo n'y est pour rien. « Voilà le fait, dit-il. L'abbé Desfontaines traduit, en 1729, un essai sur la poésie épique que le sieur de Voltaire avait composé en anglais. Il le fait imprimer chez son libraire Chaubert.

[1] Londres, 1728, in-4°.

Digitized by Google

Le sieur de Voltaire, quelque temps après, a la complaisance de corriger plus de cinquante contre-sens dans cette traduction. Il en fait honneur à l'abbé Desfontaines dans deux éditions de la *Henriade;* mais cet ouvrage avait toujours un air de traduction, un air étranger, l'auteur le refait entièrement et le donna ensuite sous son propre nom. Voilà ce qui aigrit le traducteur, voilà peut-être la source de toute sa haine ; il l'osa même reprocher un jour à M. de Voltaire; il ne peut lui pardonner d'avoir usé de son bien. Mais aujourd'hui qu'ose-t-il dire dans son livre? que sa traduction imprimée chez Chaubert, et qui fourmille de fautes, n'est pas de lui, mais de M. le comte de Plélo. Pouvez-vous ainsi insulter à la mémoire d'un homme aussi cher à la France ? Qui l'eût cru, qu'un ambassadeur qui a versé son sang pour la patrie, dût être avec vous en compromis! etc. »

Lequel croire, Voltaire ou l'abbé Desfontaines ? On ne sait trop qu'en penser, car il faut également se méfier de l'un et de l'autre quand il s'agit de bonne foi, de conscience et de vérité. Cependant peut-être faut-il, dans le cas présent, s'en rapporter à l'abbé Desfontaines qui n'avait, il nous semble, aucun intérêt à déguiser la vérité. Voltaire, au contraire, en avait un, quoique bien minime, vu le peu de gravité de l'accusation, celui d'ajouter à la somme des méfaits qu'il s'efforçait de faire peser sur son ennemi. L'on retrouve ici les procédés habituels de Voltaire vis-à-vis de ses adversaires et de ceux qui lui portaient ombrage. Tout lui est bon pour les atteindre, les armes les plus légères comme les plus acérées, et ces armes, on le sait, ne sont jamais courtoises.

Le côté plaisant de la colère de Voltaire, en cette circonstance, c'est qu'en supposant qu'il eût eu à défendre la mémoire du comte de Plélo de quelque imputation d'une nature grave, il ne se fût pas exprimé plus emphatiquement, montré moins indigné.

Vers cette époque, le comte de Plélo était un des membres les plus assidus de la *Société de l'Entresol,* composée de per-

Digitized by Google

sonnages du grand monde, tous fort instruits, entre autres lord Bolinbroke, alors réfugié en France, l'abbé de Saint-Pierre, le célèbre philanthrope, le marquis d'Argenson, etc. Cette société prenait son nom d'un appartement loué place Vendôme, dans l'hôtel du président Hénault, par l'abbé Alary, de l'Acamie française, et précepteur du Dauphin. L'abbé Alary devint le fondateur et le président de cette société. On s'assemblait une fois par semaine; et l'été on se réunissait dans le jardin des Tuileries pour causer à l'écart. Là, on s'occupait de recherches historiques, de droit public et de nouvelles politiques les plus intéressantes. Le cardinal de Fleury protégea d'abord cette petite académie, qui ne tarda pas à devenir un objet d'intérêt et de curiosité pour les salons de la capitale. Des choix furent faits dans son sein pour des emplois publics de premier ordre. L'influence qu'elle exerçait finit par causer de l'ombrage au cardinal, qui lui interdit en vain de s'occuper de politique.

Le comte de Plélo participa activement aux réunions de cette société à laquelle il fournit des travaux dont la variété atteste la flexibilité de son esprit. Bon mathématicien, il faisait avec méthode et précision des observations astronomiques, des recherches sur des questions de mécanique. Poète facile et agréable, il composa des pièces légères pleines de délicatesse et de naïveté: on en trouve quelques-unes dans le *Recueil des meilleurs contes en vers,* publié par Sautereau de Marsy [1]. La plus connue, insérée dans le *Portefeuille d'un homme de goût,* par l'abbé de la Porte, est intitulée : *la Manière de prendre les oiseaux*, idylle d'un tour à la fois naturel et gracieux. On peut lire aussi dans les *Pièces intéressantes et peu connues,* compilation de l'abbé de la Porte [2], une lettre du comte de Plélo en vers et en prose, lettre d'une certaine étendue adressée à son ami, le chevalier de la Vieuville, en date du 19 août 1732.

Voltaire parle plusieurs fois dans ses œuvres du comte de

[1] Genève, 1774 et 1784, 2 vol. in-8°.
[2] Paris, 1783, 8 vol. in-12.

Digitized by Google

Plélo et toujours pour en faire l'éloge. Il est aussi question de lui dans les *Mémoires* du marquis d'Argenson. « M. de Plélo, dit-il, au sujet de la *Société de l'Entresol,* nous a lu le commencement d'une très-belle dissertation sur le gouvernement monarchique et sur les autres formes de gouvernement. » Et plus loin : « Plélo était de mes amis, nous avions beaucoup vécu ensemble cinq ou six ans avant son départ pour le Danemark; je ne m'attendais pas à lui dire les derniers adieux quand il partit. J'ai plusieurs lettres écrites de lui de Copenhague, que je garde et qui sont bien écrites. » M. Rathery, conservateur à la Bibliothèque nationale, auquel on doit la publication des *Mémoires* complets du marquis d'Argenson, ajoute dans une note : « Nous avons lu les lettres inédites du comte de Plélo, qui justifient pleinement l'opinion émise ici par d'Argenson. Nous l'avons vu traiter à *l'Entresol* les plus graves questions de droit public, et il envoyait de Copenhague à l'Académie des sciences de savants mémoires sur les mathématiques et sur l'astronomie. En un mot, c'était à la fois un esprit charmant, une intelligence encyclopédique, et le type accompli du Français et du gentilhomme. »

III

L'influence de la *Société de l'Entresol,* la parenté du comte de Saint-Florentin [1], son beau-frère, sa connaissance approfondie des langues du Nord, et surtout les talents qu'on lui reconnaissait, concoururent à le faire nommer, en 1729, ambassadeur de France, près la cour de Danemark. On peut affirmer en toute vérité que, dans cette circonstance, la faveur ne fit que rendre justice au mérite, et que le comte de Plélo déploya dans l'exercice de ses nouvelles fonctions une capacité incontestable, comme le témoigne d'ailleurs sa correspondance diplomatique. On lui destinait même, tant on fut satisfait de

[1] Louis Phelypeaux, né en 1705, comte de Saint-Florentin, secrétaire d'État, créé duc en 1770. Il mourut en 1777.

Digitized by Google

ses services, un poste plus important, l'ambassade de Madrid, sur le point de devenir vacante; mais elle lui échappa par la maladresse d'un courrier qu'il avait expédié à Paris. Cet homme descendit chez le garde des sceaux Chauvelin, et eut l'imprudence d'ouvrir son paquet en sa présence. Il contenait, en sus des dépêches officielles, trois lettres destinées à des amis. Le garde des sceaux, s'emparant du paquet, dit au courrier qu'il s'en chargeait et qu'il pouvait se retirer. Le courrier s'aperçut de sa bévue quand il était trop tard pour y remédier.

On eut la certitude depuis que les lettres à l'adresse de M. de Maurepas et de l'abbé Alary n'avaient été remises que tardivement, qu'elles avaient été ouvertes, et que celle destinée à un M. Raymond, surnommé dans le monde *le Grec,* et qui contenait une critique sévère du ministère, avait disparu. A dater de ce moment le garde des sceaux, qui jusqu'alors avait paru témoigner beaucoup d'intérêt au comte de Plélo, se montra très-froid et très-réservé, et l'ambassade de Madrid, que le comte de Maurepas, son parent, croyait avoir obtenue pour lui, fut donnée à M. de Vaugrenand.

La fatalité voulut donc qu'il fût encore à Copenhague où il continuait ses travaux scientifiques, comme l'attestent sa correspondance et ses mémoires adressés à l'Académie des sciences [1], lorsque la Russie et l'Autriche se coalisèrent pour écarter Stanislas Leczinski du trône de Pologne, où ce prince venait d'être appelé pour la seconde fois (1733).

IV

Les habitants de Dantzick, à la première nouvelle de l'élection de Stanislas, s'étaient empressés de lui adresser leurs félicitations; mais à peine leurs députés étaient-ils partis que l'on apprit l'arrivée prochaine de ce monarque accompagné du primat, du marquis de Monti, ambassadeur de France en

[1] *Observations sur l'aurore boréale du* 8 *octobre* 1731, mentionnées dans le *Traité de l'aurore boréale* de Mairou, pages 60 et 78.

Digitized by Google

Pologne, et de quelques magnats polonais. Peu de temps après l'entrée du roi à Dantzick, une armée russe l'assiégeait dans cette ville.

Le comte de Munich, investi du commandement de l'armée destinée à agir en Pologne, arriva lui-même devant Dantzick et adressa aux habitants une proclamation menaçante pour les forcer à reconnaître l'élection d'Auguste. La nouvelle n'arrivant pas au gré du général russe, il tenta une attaque de nuit contre les faubourgs, dont on s'empara. Le 31 mars commencèrent le siége et le bombardement. Le peuple murmurait déjà; le conseil de ville fut forcé d'envoyer une députation au roi, qui lui répondit avec douceur; mais le marquis de Monti s'exprima plus énergiquement. Il parla beaucoup de l'arrivée d'une flotte et de la vengeance de la France, si l'on abandonnait Stanislas. On avait aussi quelque espérance d'être secouru par la Prusse et la Suède. Ces dispositions furent fortifiées par un succès remporté le 9 avril sur l'ennemi, qui essaya vainement de s'emparer du fort de Hagelbert. L'enthousiasme fut général dans la ville et s'accrut encore à la vue des Français qui parurent en rade. Il eût fallu, pour contrebalancer les forces de l'Autriche et de la Russie, que Louis XV envoyât par terre un secours considérable; mais l'Angleterre n'aurait pas vu tel déploiement de forces sans se déclarer. D'autre part, la czarine fit avec l'empereur un traité par lequel celui-ci s'engageait à occuper le roi de France, de manière à l'empêcher de secourir son beau-père. La raison de famille, comme cela arrive presque toujours, fut sacrifiée à la raison d'État, et le cardinal de Fleury ne voulant subir, ni le reproche d'abandonner entièrement le roi Stanislas, ni celui de hasarder de grandes forces pour le soutenir, ne prit que des demi-mesures, et fit partir une escadre avec les régiments de Périgord et de Blaisois, formant ensemble un effectif de 1500 hommes.

Ces troupes arrivèrent le 25 avril 1734 à Copenhague, et le 12 mars devant la rade de Dantzick. A l'embouchure de la Vistule et sur la rive droite se trouvait le fort de la Münde gardé par

Digitized by Google

une compagnie suédoise et quelques Dantzickois. Ce fort défendait l'embouchure du fleuve; mais plus loin en le remontant et sur la même rive, était un autre petit fort appelé Sommer-Schantz, dont les Russes s'étaient emparés récemment, et dont le canon battait la même embouchure par où devaient entrer les bateaux de débarquement, pour aller gagner le fort de la Münde. Ce fut à travers les boulets des Russes que les Français arrivèrent à ce fort, dont le commandant leur refusa des vivres. Il fallut envoyer des détachements sur la rive gauche pour garder l'île de Suhrwasler, que l'ennemi faisait mine de vouloir occuper et qui était la seule communication avec la mer. Les Russes étaient maîtres du cours de la Vistule jusqu'à Dantzick et 40 000 hommes barraient les approches de cette place par terre. Le comte de Lamothe, vieux brigadier d'infanterie, qui commandait l'expédition française, jugea cet obstacle insurmontable. Il fit embarquer ses troupes et revint à Copenhague. En même temps, arrivait de Calais un nouveau renfort, le régiment de la Marche.

V

Le comte de Plélo fut indigné en voyant revenir la petite escadre française; il prétendit qu'on s'en était laissé imposer sur les difficultés qui s'opposaient à l'expédition, et l'*Histoire populaire de la France* [1] lui fait dire : « Il faut mettre du sang sur cette honte pour la cacher. » On ne garantit pas l'authenticité de ces paroles, bien qu'elles fussent dans la situation et conformes aux sentiments chevaleresques qui animaient le comte de Plélo. Il demanda donc qu'on repartît sur le champ pour

[1] *Histoire populaire de la France*, avec illustrations, Charles Lahure et Cie, t. IIIe, 1re partie, p. 399 et 400. Le récit qu'on fait dans cet ouvrage de la mort du comte de Plélo est accompagné d'une illustration, plus que médiocre, dans laquelle celui-ci est mis en scène. L'on a cru d'abord qu'elle était la reproduction d'une gravure de l'époque, et on a fait à ce sujet des recherches qui sont restées sans résultats. D'ailleurs toutes les illustrations de l'*Histoire populaire de la France* qui ont une origine contemporaine, y sont désignées comme telles; or celle concernant le comte de Plélo n'est pas dans ce cas.

Digitized by Google

tenter à nouveau de pénétrer dans Dantzick. Un officier lui ayant répondu qu'il était bien facile dans la sûreté du cabinet de commander une chose impossible, Plélo répondit vivement qu'il se chargeait de conduire lui-même l'entreprise. Mais comme il savait bien quels dangers il allait affronter, avant de s'embarquer, il écrivit au cardinal de Fleury pour lui recommander sa femme et ses enfants. Le ministre, qui n'avait que médiocrement de sympathie pour l'ancien membre de la société de l'*Entresol,* et qui craignait d'ailleurs que sa détermination ne suscitât de graves embarras à la France, accueillit froidement cette communication, et dit que le comte de Plélo avait trop pris sur lui en quittant son poste sans ordres. Il répondit même assez sèchement à la reine, qui lui vantait l'héroïque résolution de l'ambassadeur français, lorsqu'on ne connaissait encore que son départ de Copenhague: *Il hasarde sa vie et sa fortune.— Oh! pour sa fortune,* reprit la reine, *je m'en charge, quelle que soit l'issue.*

Lamothe, jugeant par l'arrivée du nouveau régiment, que le ministère français voulait qu'on suivît vigoureusement l'entreprise, espérant aussi qu'il arriverait d'autres secours plus considérables, se rangea de l'avis du comte de Plélo, qui déclara vouloir être de l'expédition. On prit des vivres et le rembarquement se fit avec rapidité.

On arriva à l'embouchure du fleuve le 23 mai. L'ennemi n'avait pas pris possession de l'île de Sohrvaller: les Français s'en emparèrent et y établirent leur camp. Les vaisseaux mouillèrent vis-à-vis de l'île. L'ambassadeur de Monti envoya l'ordre d'attaquer, le 27. Comme ce ne pouvait être que par la Vistule, dont l'ennemi était maître, il n'y avait moyen de le faire que par terre, en forçant les retranchements qu'il s'était construits sur la lisière de la forêt à laquelle faisait face le fort de Weschselmünde. Pendant qu'une fausse attaque était faite par cent cinquante Français et cent Suédois, les régiments français passèrent la Vistule pour se rendre au chemin couvert du fort de Weschselmünde, où on les forma en trois co-

Digitized by Google

lonnes. Après les avoir harangués, on leur recommanda de ne pas tirer un seul coup de fusil sans ordre et de marcher la baïonnette en avant sur les retranchements. Pour y arriver, il fallait traverser un marais qu'on avait assuré praticable, mais comme on eut bientôt de l'eau jusqu'à la ceinture en beaucoup d'endroits, on soupçonna une trahison, et le soupçon se fortifia quand on vit le commandant suédois qui s'était chargé de diriger les colonnes abandonner la partie et se retirer dans le fort, lorsque les troupes furent engagées. On continua cependant de marcher en avant; bientôt le canon se fit entendre; c'était celui du fort de Sommer-Schantz, qui prenait les colonnes en flanc et leur tua beaucoup de monde, ce qui ne les empêcha pas d'arriver au bois de Weschselmünde, où elles furent accueillies par un feu terrible de mousqueterie. Il était impossible d'entamer au moyen du sabre les palissades en avant des retranchements, c'étaient des arbres entiers; on prit la téméraire résolution de les franchir et de s'ouvrir un passage coûte que coûte. Beaucoup y parvinrent et firent des prodiges de valeur. Le comte de Plélo et tous les officiers étaient en tête et donnaient l'exemple. La boucherie était effroyable, trois retranchements furent pris; à l'assaut du quatrième, Plélo tomba percé de coups. Ce fut le terme des efforts surhumains qui avaient été tentés jusque-là. Il fallut céder au nombre; on repassa par où on était entré; bien peu y réussirent et un grand nombre d'officiers y périrent. Cependant les soldats ne se décourageaient pas, on n'abandonnait pas encore le terrain; mais les Russes ayant fait filer des troupes à droite et à gauche des retranchements, les Français furent cernés et foudroyés par un feu terrible. Ils ne pouvaient se défendre qu'à l'arme blanche, la poudre ayant été mouillée dans le passage des marais. Des palissades, on les ajustait comme des pièces de gibier. Il fallut enfin se résoudre à une retraite sérieuse; elle eut lieu par la même voie, et l'on perdit encore bien du monde. De retour au camp, on se hâta d'en fortifier les abords pour n'y être pas forcé. Le maréchal Munich

Digitized by Google

accorda, avec beaucoup de courtoisie, un armistice pour relever les morts. Plélo fut reconnu parmi les cadavres ; il avait une jambe cassée d'un coup de feu et seize coups de baïonnette dans le corps. Cette mort jeta la consternation dans le camp et obligea les Français à se replier ; et après s'être défendus vaillamment pendant plusieurs jours, accablés par le nombre, ils se virent forcés de capituler. On les conduisit à Saint-Pétersbourg, où l'impératrice Anne rendit les plus grands honneurs à leur bravoure.

« Ainsi périt à trente-cinq ans le comte de Plélo, victime d'un dévouement peut-être exagéré qui lui fit prendre la résolution héroïque de laver dans son propre sang la tache qu'il croyait avoir été faite au nom français par une retraite trop prudente. L'entreprise de Plélo, pour n'avoir pas réussi, n'en reste pas moins une page très-glorieuse de l'histoire pour les armes françaises. Elle mérite d'être comparée aux actes de dévouement les plus sublimes de l'antiquité. Après soixante-treize ans, ce revers fut vengé sur le même rivage. Quinze mille Russes, pendant le cours du siége de Dantzick, en 1807, débarquèrent comme l'avaient fait deux mille Français en 1734, pour secourir cette place, et au même endroit ils furent culbutés par le maréchal Oudinot [1]. »

VI

L'héroïsme de Plélo a été célébré par la plupart des écrivains, et notamment par Voltaire dans son *Précis du siècle de Louis XV;* mais M. de Flassan, dans son *Histoire de la diplomatie* [2], trouve que sa généreuse immolation ne peut justifier entièrement sa conduite. Il nous est impossible de ne pas trouver bien sévère, nous dirons même injuste, le jugement porté par M. de Flassan. Il ne faut pas oublier que Plélo était militaire en même temps que diplomate, et qu'indigné des expressions blessantes employées à son égard par un des

[1] *Dévouement du comte de Plélo*, par le comte A. de Riencourt.
[2] 6e époque, liv. III.

Digitized by Google

officiers du corps de débarquement, les lois de l'honneur et une noble susceptibilité lui faisaient un devoir, comme soldat et comme Français, de payer de sa personne dans cette délicate circonstance. D'ailleurs si quelqu'un est à blâmer ici, ce ne peut être que le cardinal de Fleury, qui, au lieu d'embrasser la cause du roi de Pologne d'une manière conforme à la dignité et à la puissance du grand royaume dont il avait l'honneur de diriger les affaires, ou de s'abstenir entièrement en invoquant les raisons d'État, se borna à une démonstration armée vraiment dérisoire, du moment surtout qu'il s'agissait du père de la reine. Il est difficile de pénétrer la pensée politique qui a présidé à cette aventureuse expédition, entreprise dans les conditions les plus défavorables et qui ne pouvait aboutir; mais dans tous les cas, le comte de Plélo, pensant qu'il y allait de l'honneur militaire de la France, a cédé impérieusement à un sentiment patriotique, en encourageant, par son exemple, une résistance opiniâtre.

Des cinq cardinaux français qui ont occupé le poste éminent de premier ministre et veillé sur les destinées de la France, Fleury, après Dubois, est celui dont la célébrité a le moins de retentissement dans l'histoire. Néanmoins, sage et prudent, ennemi du faste et de l'ostentation, désintéressé et économe des deniers de la France, on doit le considérer comme un des meilleurs ministres dont le pays a eu à se louer, mais qui aurait été au-dessous de sa tâche dans des temps troublés et de lutte. D'un caractère pacifique doublé de dissimulation, et arrivant à ses fins par les sentiers détournés d'une politique qui lui était propre, il ne possédait pas le sentiment des grandes choses; il préférait le repos et la prospérité de la France à sa gloire. En un mot, le cardinal de Fleury était avant tout l'homme des demi-mesures et des atermoiements, comme il l'a prouvé du reste au moment de l'élection de Stanislas Leczinski au trône de Pologne.

On a dit plus haut que la fatalité voulut que le comte de Plélo fût ambassadeur à Copenhague en 1734; eh bien! cette

Digitized by Google

fatalité, si cruellement ressentie par les siens, a tourné au profit de sa renommée, et lui a valu dans l'histoire une place à laquelle, malgré son mérite et des talents incontestables, il n'aurait pu prétendre dans le cours de sa carrière diplomatique.

Le comte de Plélo fut inhumé dans la chapelle de Saint-Bihi, paroisse de Plélo, où l'on peut voir encore son tombeau avec l'épitaphe suivante :

Virtuti sacrum et honori Lud. Robert. Hippolyti de Bréhan, comitis de Plélo, qui fuit Johannis Alm. de Bréhan, comitis de Mauron, filius. Ludovicæ Phelypeaux. de la Vrillière amantissimæ uxoris conjux amantissimus. Militum equipeditum tribunus, pacatâ Europâ, militiâ otiosâ cessit qui paci conservandæ operam daret. Legatus ad Fredericum Daniæ regem, cum iniqua factio Moscovitarum sustentata viribus Stanislaï Poloniæ regis ancipitem faceret coronam, solâ jussus virtute, non cessit quin generosissimæ et fidelissimæ urbi regique periclitanti succurreret. Ex oratore dux factus, milites ære proprio conduxit, mare pervolavit certiorem mortem, dubiam victoriam prædiceret. Rerum necessitate et gallici nominis gloria citus, hostes duplici aggere cinctos aggreditur, primoque superato, dum in alterum irruit, eheu! eheu! variis telis perfossus morte sublatus est. Vir morum comitate simplex, bonarum artium cultu eruditus, animi indole philosophicus, fortitudine heros, hostibus ipsis desideratus, occubuit An. vulg. M. DCCXXXIV, Æt. XXXV.

Sparge lauris sepulcrum, viator, et benedic nomini Armorico. Hic quoque in mortui patris sinus recubant Frederici filii infantuli graciles artus sinu quo exorti erant. Quam post mortem reversi lauris adde rosas et lilia, viator [1] !

La comtesse de Plélo mourut en 1737 à Paris dans la com-

[1] Le nom de Louis-Robert-Hippolyte de Bréhan, comte de Plélo, figure, à Saint-Roch, sur le tableau des bienfaiteurs de cette église.

Digitized by Google

munauté du Bon-Pasteur. Elle n'était âgée que de trente et un ans. La douleur violente qu'elle éprouva de la perte d'un époux auquel elle était si tendrement attachée, ne fut pas étrangère à cette fin prématurée.

Militaire et diplomate, poète et savant, le comte de Plélo, dont la mort chevaleresque est consignée dans l'histoire, est incontestablement un des personnages les plus distingués auxquels Rennes a donné le jour; aussi doit-on s'étonner peut-être que la municipalité de cette ville n'ait jamais songé à y perpétuer la mémoire d'un homme que la Bretagne compte au nombre de ses plus nobles enfants. Il égala au moins le chevalier d'Assas par la grandeur du sacrifice, bien qu'il n'ait légué à la postérité que le souvenir du courage malheureux.

VII

La reine Marie Leczinska, touchée et reconnaissante du dévouement de Plélo à la cause de son père, dévouement qui coûtait si cher à sa famille, obtint du roi Louis XV, pour ses enfants, le brevet d'une pension de dix mille livres. Elle ne se borna pas à ce témoignage d'intérêt, car on voit plus tard cette auguste princesse attacher à sa personne, en qualité de dame du palais, la fille du comte de Plélo, devenue duchesse d'Aiguillon. C'est aussi pour rendre hommage à sa mémoire que son frère puîné d'un second lit, le comte de Bréhan, fut choisi, en 1754, par le roi Stanislas, duc de Lorraine, pour être un de ses chambellans. Le dernier duc d'Aiguillon, petit-fils du comte de Plélo, était, au même titre, colonel du régiment de Royal-Pologne.

C'est à tort que dans la *Biographie universelle,* et dans l'article que la *Biographie bretonne* a consacré au comte de Plélo, on le représente comme n'ayant eu qu'une fille de son mariage avec Louise Phelypeaux de la Vrillière. Il laissa, à sa mort, un fils, Théodore-Cerbonnet de Bréhan, comte de Plélo, né en 1725 et décédé en 1739, et trois filles.

La cadette, Louise-Félicité de Bréhan, ayant seule survécu

Digitized by Google

à ses sœurs, hérita, par représentation de son père, le comte de Plélo, aîné de sa famille, et conformément à la coutume de Bretagne, des deux tiers de la fortune considérable de son grand-père, le comte de Mauron. Elle épousa, en 1740, Armand-Emmanuel du Plessis de Richelieu, duc d'Aiguillon.

Le duc d'Aiguillon et son fils, l'un gendre, l'autre petit-fils du comte de Plélo, ne peuvent être passés entièrement sous silence dans cette notice, et nous devons nous y arrêter un moment, surtout au premier, dont la mémoire en appelle encore à un jugement historique plus impartial, plus dégagé des vieilles préventions contemporaines.

Le duc d'Aiguillon, après son mariage avec Mlle de Bréhan, n'était plus étranger à la Bretagne où il possédait, par sa femme, de grands biens, notamment les terres de Pordic et de Plélo, et où celle-ci comptait de nombreux parents dans le parlement et les rangs de la noblesse, par suite d'anciennes alliances de familles. Aussi est-il à croire que c'est en raison de cette position exceptionnelle qu'il fut appelé, en 1756, au commandement de la province. Nul doute que favorisé, comme il l'était, par les circonstances, il ne fût parvenu facilement à se concilier les esprits et à se faire agréer des populations, si, pour se conformer aux ordres des ministres et faire prévaloir l'autorité du roi, dont il était le représentant, il ne s'était vu contraint, peu après son arrivée en Bretagne, de se mettre en opposition déclarée avec les États et le Parlement.

Cette lutte violente et passionnée de part et d'autre, et compliquée de l'affaire de la Chalotais, qui eut un si grand retentissement au siècle dernier, se prolongea longtemps, c'est-à-dire, en ce qui regarde le duc d'Aiguillon, jusqu'en 1768, époque à laquelle il donna sa démission des fonctions de commandant de la province. Certes en s'attaquant sans trêve ni merci à l'homme investi de la confiance royale, en soulevant imprudemment la question la plus grave, celle de l'*examen du pouvoir,* les États et le Parlement étaient loin de se douter qu'ils

Digitized by Google

donnaient le signal précurseur de cette révolution qui, quelques années plus tard, devait consommer la ruine de la monarchie, entraîner dans sa chute les parlements, la noblesse, et faire table rase de ce qu'on est convenu d'appeler l'*ancien régime,* « et le peuple breton qui aspirait à l'indépendance nationale, toujours rêvée depuis la *réunion,* loin de revenir à ses limites anciennes, s'est vu niveler comme le reste de la France et parqué en cinq départements qui n'ont rien retenu de la Bretagne, pas même un nom. Il luttait contre la corvée et les impôts : il paie aujourd'hui la *prestation en nature,* et ses impôts ont été sextuplés [1]. »

En ce qui touche le duc d'Aiguillon, on se demande si un autre que lui, ayant à surmonter les mêmes obstacles, et à suivre strictement une ligne de conduite tracée et imposée de haut lieu, aurait pu agir différemment sans manquer à tous ses devoirs envers le roi ; non, et il aurait encouru à coup sûr l'impopularité qui a frappé le duc d'Aiguillon. Il faut donc pour porter un jugement impartial de ce dernier pendant sa résidence en Bretagne comme commandant de la province, se tenir en garde contre les assertions, le plus souvent mensongères, dictées et inspirées par l'esprit de parti de l'époque.

Il n'y a pas lieu de parler ici longuement du rôle considérable que le duc d'Aiguillon a joué dans les affaires de l'État, comme ministre, après la mort de Mme de Pompadour et la chute du duc de Choiseul. Cependant il s'y rattache certaines appréciations historiques auxquelles on ne paraît pas avoir songé jusqu'à présent, et qu'on va indiquer sommairement.

VIII

On a reproché sévèrement au duc d'Aiguillon d'être arrivé au pouvoir par la faveur et l'influence de Mme du Barry ; mais le duc de Choiseul, qui a dû sa fortune politique et la place de premier ministre à Mme de Pompadour, est-il moins à blâ-

[1] *Dictionnaire historique et géographique de Bretagne*, par Ogée. Nouvelle édition, Rennes, Deniel, 1853. T. II, p. 613.

Digitized by Google

mer ? Certes, aux yeux du moraliste, ces deux femmes se valent sous le rapport de la bassesse d'origine et de la dépravation des mœurs. On peut même aller plus loin et soutenir que Mme de Pompadour en favorisant les instincts de plus en plus déréglés de son royal amant, l'emporte en immoralité sur Mme du Barry. Cependant il faut reconnaître que, grâce à la fortune mal acquise de son père, qui fut condamné à être pendu pour malversation, Antoinette Poisson était supérieure à JeanneVaubernier par l'élégance des manières et son éducation, bien qu'à cet égard on ait exagéré beaucoup quelques talents agréables qu'elle possédait et qui auraient passé inaperçus dans une sphère moins en évidence. On s'étonne, en lisant les mémoires du temps, de voir Mme du Barry puiser à pleines mains dans le trésor public pour subvenir à de folles dépenses et satisfaire les plus coûteuses fantaisies ; mais, avant elle, Mme de Pompadour a-t-elle été moins prodigue de ce qui ne lui appartenait pas ? Bien loin de là ; et sa faveur, de plus longue durée, a été, par cela même, bien autrement onéreuse au pays. On sait que les dilapidations excessives de ces deux favorites ont beaucoup contribué au déficit qui a signalé la fin du règne de Louis XVI et rendu nécessaire la convocation des États généraux, prélude néfaste de la révolution française.

Mais, pour le malheur de la France, ce fut surtout dans les affaires de l'État et de la politique extérieure que la puissante intervention de Mme de Pompadour se fit fatalement sentir. Séduite par les flatteries intéressées de l'austère Marie-Thérèse, qui l'appelait *sa cousine,* elle jeta le pays dans cette désastreuse guerre de sept ans qui, après avoir coûté à la France sept cent millions de livres, se termina en 1763 par le traité de Paris, paix honteuse par laquelle nous perdîmes nos plus belles colonies, le Canada, la Nouvelle-Écosse, la Louisiane, en Amérique, et presque toutes nos possessions de l'Inde. Ce fut presque au début de cette guerre que la nation eut à s'indigner de la perte de la bataille de Rosbach, due à l'impéritie du prince de Soubise que le crédit de Mme de Pom-

Digitized by Google

padour avait promu au commandement d'une des divisions de l'armée française.

Le duc de Choiseul partage avec Mme de Pompadour la lourde responsabilité de la guerre de sept ans. S'il n'en fut pas le promoteur, il s'en montra constamment le plus actif instrument, comme ambassadeur à Vienne, ministre des affaires étrangères, et ministre de la guerre. Il ne faut pas oublier non plus que c'est pendant son ministère que fut signé cet humiliant traité de Paris dont on vient de parler.

Combien pèsent peu dans la balance les griefs que l'histoire met à la charge du duc d'Aiguillon et de Mme du Barry, quand on les compare aux maux que la funeste politique de Mme de Pompadour et du duc de Choiseul a causés à la France !

L'on a prétendu que le premier partage de la Pologne, en 1772, entre la Russie, la Prusse et l'Autriche, ne se serait pas accompli si le duc de Choiseul était resté à la tête des affaires. Rien de plus erroné qu'une pareille assertion, qu'il nous paraît facile de réfuter en quelques mots. Quelle était la situation politique du pays à cette époque? La France, sans alliances, épuisée par la dernière guerre, aurait eu à lutter seule contre la ligue du Nord. On se demande de quels moyens d'action M. de Choiseul aurait pu disposer pour empêcher le démembrement de la Pologne, qu'il n'avait pas su et qu'il aurait dû prévoir; car il est à remarquer qu'il s'était écoulé moins de deux ans entre sa disgrâce et ce grave incident. D'ailleurs, pensionnaire de la maison d'Autriche, gêné par ses anciennes relations avec Marie-Thérèse, dont il avait été le confident et l'ami politique, il se serait trouvé dans la plus fausse position s'il avait eu à agir contre elle avec énergie et décision.

Le duc d'Aiguillon a été très-attaqué; mais c'est moins le ministre qu'on a eu en vue que le défenseur ardent de l'autorité royale, l'adversaire constant des parlements, le partisan supposé des jésuites, et le successeur du duc de Choiseul, que l'opinion publique, déjà une puissance à cette époque, avait adopté par esprit d'opposition à la cour, et auquel elle avait

Digitized by Google

fait à son départ une ovation ridicule, nullement en rapport avec ses mérites contestables et surfaits d'homme d'État.

Maintenant il reste à rappeler les services qu'en dehors de ses démêlés avec les États et le Parlement, le duc d'Aiguillon a rendus à la province dont le commandement lui avait été confié.

Vérité pratique trop longtemps méconnue, c'est par des voies de communication nombreuses et bien entretenues qu'un pays prospère et s'enrichit, parce qu'elles facilitent l'écoulement de ses produits et l'exploitation des terres, dont elles assurent en outre la plus-value. Ces voies de communication étaient rares et laissaient tout à désirer en Bretagne au moment de l'arrivée du duc d'Aiguillon. Le nouveau commandant de la province, vivement préoccupé de ce déplorable état de choses et résolu d'y mettre un terme, devint le promoteur d'une viabilité de nouvelle création dont il poursuivit l'exécution avec une activité extraordinaire, et à laquelle la Bretagne a dû longtemps ses plus belles routes. Mais, fait étrange! le service inappréciable qu'il rendit à la contrée, au lieu de lui attirer la gratitude qu'il avait droit d'en attendre, devint une des causes de son impopularité. Il est vrai qu'il lui fallut avoir recours aux *corvées* pour arriver promptement à un heureux résultat. Lui était-il possible de procéder autrement? et d'ailleurs l'impôt de la corvée, comme on l'a fait remarquer plus haut, était-il autre chose que la *prestation en nature* de nos jours?

On lit dans la *Biographie universelle* au sujet de la bataille de Saint-Cast: « Lorsqu'en 1750, les Anglais firent une descente sur les côtes de Bretagne, d'Aiguillon les battit à Saint-Cast et les força de se rembarquer. Cette action brillante semblait devoir servir son ambition; mais l'éloignement qu'il avait inspiré à toute la province rendit injustes ces braves Bretons qui l'avaient si bien secondé. Ils l'accusèrent de n'avoir pas pris une part assez active à leurs dangers et à leurs exploits. La Chalotais, procureur général du parlement de Bretagne, se permit à ce sujet des plaisanteries qui ne se par-

Digitized by Google

donnent pas. » Il faut ajouter à ce qu'on vient de lire que les antécédents militaires du duc d'Aiguillon, tous en sa faveur, font justice de l'inepte accusation portée contre lui. Envoyé, jeune encore, à l'armée d'Italie, il s'y comporta bravement, et se distingua, en 1742, à l'attaque du Château-Dauphin où il fut blessé.

L'on peut joindre à ce témoignage favorable de la *Biographie universelle* celui de Voltaire dans son *Précis du siècle de Louis XV:* « Le seul duc d'Aiguillon vengea les côtes de France de tant d'affronts et de tant de pertes. Une flotte anglaise avait fait encore une descente à Saint-Cast, près de Saint-Malo; tout le pays était exposé. Le duc d'Aiguillon, qui commandait dans le pays, marche sur-le-champ à la tête de la noblesse bretonne, de quelques bataillons et des milices qu'il rencontre en chemin. Il force les Anglais de se rembarquer; une partie de leur arrière-garde est tuée, l'autre faite prisonnière de guerre... Au reste quelle a été la récompense des services du duc d'Aiguillon et de son sang versé en Italie? Une persécution publique et acharnée, etc. »

En somme, si l'on veut être renseigné équitablement sur les faits et gestes du duc d'Aiguillon lors du débarquement des Anglais à la baie de Saint-Briac, il faut consulter l'écrit de M. Ropartz intitulé *Saint-Cast* [1]. L'on peut le considérer comme un mémoire justificatif de la conduite du commandant de la province dans cette mémorable circonstance.

IX

Le duc d'Aiguillon eut quatre enfants de son mariage avec Louise-Félicité de Bréhan de Plélo; Armand-Désiré du Plessis de Richelieu, et trois filles, qui moururent jeunes, à l'exception d'Innocente-Aglaé, née en 1747, et mariée en 1766 au marquis de Chabrillan, premier écuyer de la comtesse d'Artois en 1773, commandeur de Saint-Lazare et maréchal de camp.

[1] *Saint-Cast*, recueil de pièces officielles et de documents contemporains, etc., in-8°, Saint-Brieuc, 1858.

Digitized by Google

La duchesse d'Aiguillon, veuve en 1778, mourut le 17 septembre 1796 à Rueil, où elle s'était retirée pendant la Terreur. Elle était âgée de soixante-dix ans.

Son fils, le dernier duc d'Aiguillon, se fit remarquer à l'époque de la Révolution par la vivacité de son attachement aux idées nouvelles, donnant le spectacle attristant d'un homme qui aide à saper les bases de l'autorité royale, pour la défense et le maintien de laquelle son père avait sacrifié sa popularité et s'était attiré tant de haines ; mais il faut dire, pour sa justification, qu'il ne fit en cela que suivre l'exemple de beaucoup de membres de la noblesse, qui, opposés à la cour ou dupes d'illusions généreuses et désintéressées, ont prêté leur appui au mouvement révolutionnaire, et n'ont reconnu leur faute que lorsqu'il était trop tard pour se la faire pardonner. Plusieurs d'entre eux l'ont expiée sur l'échafaud.

Député, en 1789, de la noblesse d'Agen aux États généraux, le duc d'Aiguillon défendit avec chaleur la mémoire de son père, fortement attaquée à la tribune par Cazalès au sujet des événements de Bretagne. L'Assemblée rendit hommage à sa piété filiale. Il mourut pendant l'émigration à Hambourg, en 1800, sans laisser d'enfants de son mariage avec Mlle de Navailles qu'il avait épousée en 1785. Avec lui s'éteignit, dans les mâles, la branche de Vignerod du Plessis de Richelieu, duc d'Aiguillon.

La comtesse de Maurepas, légataire universelle de son frère, le duc de la Vrillère, laissa son héritage à sa nièce, Louis-Félicité de Bréhan, duchesse d'Aiguillon. Les descendants du marquis Joseph-Guigues de Moreton de Chabrillan et d'Innocente-Aglaé d'Aiguillon, ont donc réuni sur leurs têtes les successions de la Vrillère et d'Aiguillon. C'est au même titre qu'ils se trouvent possesseurs des nombreux papiers d'État des Phelypeaux, notamment ceux provenant du duc de la Vrillère et du comte de Maurepas, importante collection renfermant des pièces d'un grand intérêt.

Digitized by Google

X

Il reste à dire quelques mots du comte de Plélo considéré comme amateur éclairé de livres. M. Joannis Guigard, dans son *Armorial du bibliophile* [1], le représente comme un des plus ardents bibliophiles de son temps, ayant collectionné un grand nombre de livres rares et précieux, la plupart portant ses armes; et selon la *Biographie universelle*, « le comte de Plélo avait réuni dans sa bibliothèque qui a passé au duc d'Aiguillon, son gendre, tout ce qu'il y avait de plus curieux sur le Nord ». Le fait d'une riche bibliothèque ayant appartenu au comte de Plélo se trouve confirmé par le *Dépouillement de l'inventaire fait après le décès de M. le comte de Plélo, le 24 janvier 1735.* L'on y mentionne un *Registre intitulé bibliothèque de Plélo ;* un *autre registre ayant pour titre catalogue des livres du cabinet de Mme la comtesse de Plélo;* un *autre registre servant aussy de catalogue.* Mais quel a été le sort de cette précieuse collection de livres, qu'est-elle devenue? Toutes les recherches faites à ce sujet sont restées sans résultats, et l'on suppose qu'elle a été dispersée et détournée pendant la période révolutionnaire. Chose singulière! la famille de Chabrillan à laquelle est échu, comme on vient de le dire, l'héritage entier des d'Aiguillon, ne possède aucun volume imprimé en ayant fait partie [2].

N. DE B.

[1] *Armorial du bibliophile*, in-8°, Bachelin-Deflorenne, Paris, 1872.

[2] Plusieurs passages de cette notice sont empruntés à la *Biographie bretonne*, et aux *Mémoires de la Société royale d'émulation d'Abbeville* (années 1841, 1842 et 1843), où se trouve inséré le mémoire intitulé : *Dévouement du comte de Plélo*, par le comte A. de Riencourt.

Digitized by Google

Mme SWETCHINE ET SA CORRESPONDANCE

Lettres de Mme Swetchine, publiées par le Cte de Falloux, de l'Académie française. — 3 vol., Didier et Cie, Paris, 1873.

Ces trois volumes complètent l'édition définitive des *Œuvres de Madame Swetchine*, dont nous avons déjà entretenu les lecteurs de la *Revue;* nous avons pensé qu'ils nous sauraient gré de leur signaler l'achèvement d'une publication qui a sa place marquée dans toutes les bibliothèques, puisqu'aussi bien l'on nous assure qu'en l'an de grâce et de république 1873, il y a encore des originaux qui ne rougissent pas d'avoir une bibliothèque !

C'est en 1861 que les *Lettres* de Mme Swetchine ont paru pour la première fois ; elles formaient alors deux volumes. Un troisième volume, composé de *Lettres inédites,* fut publié par M. de Falloux, en 1867.

Au moment de les publier de nouveau, M. de Falloux a dû se demander s'il adopterait l'ordre chronologique, ou s'il réunirait, s'il grouperait ensemble les lettres adressées à une même personne.

Les raisons et les autorités pour et contre l'un et l'autre de ces modes ne manquaient pas. Jusqu'au commencement de notre siècle, les lettres de Mme de Sévigné ont été classées non par date, mais par personne. Avant l'édition de 1806, on avait cinq recueils des lettres de l'adorable marquise : 1° les lettres de la mère à la fille ; 2° le choix de lettres diverses ; 3° les lettres au président de Moulceau ; 4° celles à M. de Pomponne ; 5° celles à Bussy-Rabutin.

En 1806, Grouvelle s'empara de ces différentes collections et les fit imprimer ensemble dans l'ordre chronologique.

Digitized by Google

M. de Falloux n'a pas cru devoir procéder ainsi, et il en a donné, dans sa *préface,* les meilleures raisons du monde : « Le classement par date, dit-il, évite les répétitions et dispense le lecteur d'un certain travail de mémoire, mais il morcelle la pensée et en fait disparaître l'unité. Cette unité est dans Mme Swetchine l'un des plus puissants attraits. Elle ne parlait jamais une langue banale, elle se plaçait avec une habileté ou plutôt avec une condescendance merveilleuse, au point de vue de chacun de ceux avec qui elle s'entretenait, et n'arrivait si facilement à élever jusqu'à elle que parce qu'elle avait toujours commencé à venir jusqu'à vous. Cette habitude lui était si familière, ce mouvement lui était si naturel, qu'à la fin de chaque correspondance on aura devant les yeux, j'en suis convaincu, la physionomie du correspondant, aussi clairement dessinée, aussi distincte que la physionomie de Mme Swetchine elle-même. Sacrifier à l'intérêt chronologique cet intérêt moral, m'eût semblé une faute tenant de la profanation. »

A l'appui du système qu'il a adopté, M. de Falloux aurait pu citer l'opinion de Joseph de Maistre, ce premier ami de Mme Swetchine, chez lequel le goût était à la hauteur du génie : « Le pêle-mêle dans ce genre, écrivait-il, n'est agréé que dans les recueils de lettres à différentes personnes. Mais dès qu'il y a une correspondance particulière qui a fourni plusieurs lettres remarquables, surtout par la qualité des personnes et par une confiance plus intime, le mélange déplaît. On serait très-fâché, par exemple, que les lettres de Cicéron à Atticus eussent reçu *au milieu d'elles* d'autres lettres écrites à une foule de personnages moins importants et moins intimement liés avec ce grand homme. Dans le recueil des lettres de Pope et à Pope, on trouvera de même que les lettres à Swift, à Arbuthnot, à Craig, etc., sont réunies. Le bon sens dicte cet arrangement[1]. »

Le premier volume des lettres de Mme Swetchine est rempli par sa correspondance avec Mme Roxandre Stourdza, comtesse

[1] *Observations critiques sur une édition des lettres de Mme de Sévigné.* — Lettres et opuscules inédits de Joseph de Maistre, II, 469.

Digitized by Google

Edling, et avec la comtesse de Nesselrode, femme du comte de Nesselrode qui fut, pendant quarante ans, ministre des affaires étrangères en Russie. Chacune de ces deux correspondances forme un recueil de plus de 300 pages.

Dans le second volume se trouvent les lettres de Mlle de Virieu, la marquise de Pastoret, la duchesse de la Rochefoucauld, la marquise de Lillers, la comtesse de Germiny, la comtesse de Chelaincourt, la comtesse Frédro, la comtesse de Gontaut-Biron, la duchesse de Rauzan, la comtesse de Mesnard, la princesse Wittgenstein, Mme Augustus Craven.

Le troisième volume comprend les lettres à M. de Montalembert, M. Edouard Turquety, M. Louis Moreau, le marquis de la Bourdonnaye, le vicomte de Melun, le comte d'Esgrigny, le comte Boleslas Potocki, M. Yermoloff, le prince Galitzin, le R. P. Schouvalof, le R. P. Gagarin, dom Guéranger, Alexis de Tocqueville.

Au premier aspect, cette liste des correspondants de Mme Swetchine vous effarouchera peut-être ; comme cet auditeur impatienté qui s'écriait : « Sonate, que me veux-tu ? » plus d'un lecteur sera peut-être tenté de s'écrier : « Comtesse, que me veux-tu ? Que peut-il y avoir de commun entre ce monde aristocratique et un petit bourgeois comme moi? Cette société possède, je le veux bien, les qualités les plus rares : elle est honnête, généreuse, spirituelle, délicate, charmante en un mot, mais elle a un défaut : elle est morte ! » — Vous vous trompez, ami lecteur, elle est vivante. N'est-elle pas la première au poste du sacrifice et de l'honneur, sur ce champ de bataille de la charité, où notre siècle a remporté ses plus belles victoires ? N'est-elle pas la première aussi sur ces autres champs de bataille où l'on verse son sang, où l'on donne sa vie pour la Patrie et pour l'Église ? Elle est vivante, car son cœur saigne, car la douleur est le lot de ces grands du monde, aussi bien que des petits et des humbles.

La douleur, on la rencontre presqu'à chaque page dans les lettres de Mme Swetchine ; mais à chaque page aussi on trouve

Digitized by Google

la consolation et l'espérance. Mme Swetchine est comme une sœur de charité qui panse les blessures de l'âme. Gracieuses paroles, conseils ingénieux, sages directions, élans généreux et tendres, tout ce que peut inspirer l'esprit le plus fin, uni au cœur le plus dévoué, se rencontre dans ces lettres, où la douceur de Fénelon s'allie souvent avec la fermeté de Bossuet. Ces grands noms se peuvent rappeler à côté de celui de Mme Swetchine, non sans doute qu'elle fût leur égale; du moins peut-on dire que ses lettres, comme les leurs, sont des *lettres spirituelles,* des lettres de direction excellentes, et qu'elle a marqué sa place comme moraliste au-dessous d'eux sans doute, mais à leur suite.

Moraliste, c'est là surtout ce qu'est Mme Swetchine. Mme de Sévigné fut un peintre incomparable; après deux siècles, le tableau qu'elle nous a laissé de la société de Louis XIV, n'a rien perdu de son éclat, de sa vivacité et de sa fraîcheur. Il ne faut rien chercher de semblable dans les lettres de Mme Swetchine; elle n'avait pas de pinceau; elle n'avait qu'un crayon. Mais si elle n'a pas été, comme son illustre devancière, un grand peintre, elle restera, nous le répétons, un de nos moralistes les plus exquis. A défaut de ces récits merveilleux que prodiguait la plume de Mme de Sévigné, et qui ne seront sans doute jamais égalés, les lettres de Mme Swetchine, renferment des leçons et des enseignements qui vont bien au delà de la personne à laquelle ils sont adressés et auxquels le temps n'enlèvera ni leur efficacité ni leur à-propos. Un sentiment profond, unique, a inspiré presque toutes les lettres de Mme de Sévigné, son amour pour sa fille. Au fond de toutes celles de Mme Swetchine, se retrouve aussi un sentiment unique et profond: l'amour des âmes. Les aimer, les consoler, les relever, les guider vers la perfection, tel fut son rôle dans le monde; et ce rôle, cette mission (de bien gros mots pour désigner cette discrète et balsamique influence), sa correspondance les continuera. On lira Mme de Sévigné tant qu'il restera une mère aimant sa fille; on lira Mme Swetchine tant qu'il restera une

Digitized by Google

âme ayant besoin de consolation, d'encouragement et d'appui.

A l'appui de ce que nous venons de dire, nous pourrions multiplier les citations. Mais les pages qui nous sont comptées ne suffiraient pas. Bornons-nous à quelques pensées détachées :

« Quand la vie nous est triste, c'est nous qui avons tort. Croyez-le bien, elle n'est triste que jusqu'au jour où elle est belle ; c'est un écheveau très-embrouillé, jusqu'au moment où on le prend par le bon bout [1]. »

« Ne perdez point de temps. Il y a trop d'éternité dans chaque moment qui passe pour qu'on en fasse bon marché [2]. »

« Les douleurs de cette vie sont vives et en grand nombre; mais il est bien vrai que l'amertume des fautes qui s'y joignent les rend seule insupportables [3]. »

« Il n'y a de loin de la religion que ceux qui s'en éloignent. Tous ceux qui s'en rapprochent en sont près, à quelque distance qu'ils soient du but [4]. »

« Il est bien vrai que la vie s'ouvre à vous sous de sévères auspices, mais c'est sûrement une grâce ! Votre point de départ en est plus élevé, et comme ceux qui sont destinés à faire beaucoup de chemin dans la carrière de la vertu, c'est de bon matin que vous réveille la douleur. Cher enfant, il est des souffrances de toutes sortes, mais, croyez-le, il n'est qu'un mal, un seul, unique, c'est le péché ! Quelles que soient nos épreuves, la vie serait trop belle, si elle ne nous exposait pas à offenser Dieu [5]. »

« Ne vous étonnez pas que le mal fasse tant de chemin en si peu de temps; il ne fait que descendre, tandis que le bien aspire toujours à monter [6]. »

« J'ai souvent pensé que c'était par le cœur qu'on ne s'ennuyait jamais, les deux héros de l'ennui, M. de Châteaubriand et Benjamin Constant, m'ayant mise sur la voie de cette vérité en démontrant bien que ce n'est pas l'esprit qui en sauve [7]. »

« Je suis toujours effrayée de ces existences qui, quelque ravissantes qu'elles puissent être, péchent par la solidité du fond : c'est trop courir après les fleurs de la vie et ne pas soigner assez l'arbuste qui les donne. Malheur ou ennui, même selon le monde, à celui qui ne mène pas la vie

[1] A M. Turquety, 31 juillet 1842.
[2] Au même, 23 juillet 1842.
[3] Au marquis de la Bourdonnaye, 22 mai 1829.
[4] Au comte de B***, 19 décembre 1855.
[5] Au prince Augustin Galitzin, novembre 1842.
[6] A Mme Augustus Craven, 15 décembre 1853.
[7] A Roxandre Stourdza, comtesse Edling, 4 juillet 1836.

Digitized by Google

comme une chose sérieuse ! Toutes les fois que l'on n'agit pas dans un but grave, on trouve qu'on n'en a pas assez ni pour son temps ni pour son argent [1]. »

Le monde des âmes, tel était le vrai domaine de Mme Swetchine. Elle ne laissait pas cependant de jeter sur le monde politique un coup d'œil d'une singulière justesse. Les lettres que contiennent ces trois volumes, — la première est de 1809, la dernière de 1857, — parcourent un temps que Tacite eût appelé *opimum casibus, fecundum tempestatibus*. Pendant ce demi-siècle, toutes les appréciations de Mme Swetchine sur l'Empire, la Restauration, le gouvernement de Juillet, la République de 1848, le second Empire, sont également marquées au coin du bon sens et de la modération. Elle est française et partant royaliste : « Je suis française, écrit-elle de Rome, au sujet de l'avénement de Charles X, — je suis française depuis que je me connais : dans cette France, je n'ai jamais admiré d'autre pouvoir que celui des Bourbons, et je sens, comme leurs meilleurs serviteurs, la gloire de leurs triomphes [2]. » — Royaliste zélée, catholique ardente, elle ne s'aveugle pas. Elle écrit à son amie Mlle de Virieu, le 5 octobre 1824 :

« Je ne crains qu'une seule chose, c'est qu'on ne favorise trop tout ce que j'aime : certes on ne se plaint guère de cela... Quand le mal est dans l'opinion, il ne se déracine que lentement ; et si le pouvoir lui oppose des remèdes violents, l'obéissance du moment ne rachète pas les dangers de l'avenir. Je voudrais pour la religion ce que les économistes demandent pour le commerce, qu'on laissât faire sans trop s'en mêler. Mais de nos jours on ne veut pas se donner le temps pour auxiliaire, ce temps qui avec une bonne et sage direction affaiblit ce qui est pernicieux et consolide tout ce qui peut être vraiment désirable ! [3] »

Après 1830, elle ne juge pas avec moins de clairvoyance l'avenir du gouvernement de Juillet.

« Je persiste à croire que l'avenir appartient aux royalistes, ou du moins n'appartiendra pas au roi Louis-Philippe. Il me représente un soliveau qui s'enfonce bien dans la terre par son poids, mais qui ne peut prendre

[1] A la comtesse de Nesselrode, 29 avril 1836.
[2] A Mlle de Virieu, 24 novembre 1824.
[3] A la même, 5 octobre 1824.

Digitized by Google

racine. Rien n'ajoute à sa consistance, parce qu'il ne gagne rien en vraie considération; les expédients mêmes dont il profite ne tournent pas à son avantage, ils sauvent le moment et vont se placer comme un éternel reproche dans son avenir. C'est un dissipateur qui emprunte et qui grève tout ce qui n'est pas le présent, mais qui finit par payer [1]. »

A l'occasion de la tentative de Mme la duchesse de Berry en 1832, elle écrit à la comtesse de Nesselrode :

« N'ayant jamais cru qu'une restauration pût se faire au moyen de l'initiative prise par des impatiences et des tentatives tout humaines, son mauvais succès ne m'a paru que devoir écarter pour longtemps des pensées aussi inefficaces que dangereuses. Si M. le duc de Bordeaux doit revenir pour faire le bonheur de la France, le renouvellement de l'esprit du pays aurait dû le précéder : sa présence ne pourra être que la consécration des principes conservateurs de la société. Il y aurait alors bien plus qu'une question de dynastie, de légitimité : ce n'est pas seulement cette vérité politique, c'est toutes les autres qui seraient en jeu. Mais ces hautes considérations, ces grands événements qui décident pour longtemps de la moralité des peuples, ce qui est beaucoup plus encore que leur prospérité, la Providence ne permet pas qu'on les provoque imprudemment; elle se les réserve, en rendant simplement les hommes instruments dans l'action qu'elle règle selon les lois connues de sa seule sagesse. Il y a un moment où l'impulsion est donnée, où les hommes se sentent appelés à se prononcer, où les plus prudents et les plus sages sentent le devoir d'agir. On dit alors qu'ils obéissent à la force des choses. Eh bien ! c'est cette force des choses qui est l'impulsion divine et qui est le signal du moment venu [2]. »

Arrive le 24 février. Mme Swetchine écrit, le 3 mars 1848, à Mme de Nesselrode :

« Dans les circonstances des deux événements (chute de Charles X, chute de Louis-Philippe), avez-vous jamais rien vu de plus différemment semblable, de plus propre à nous montrer le second comme l'expiation du premier et la justice s'appesantissant sur la faute? Il me semble que jamais Dieu n'a fait une plus éclatante apparition dans l'histoire; et comme répondit quelqu'un à qui on croyait indiquer ici le doigt de Dieu : — « Que dites-vous, le doigt de Dieu? ce sont bien les quatre doigts et le pouce. » — Mais en reconnaissant cela comme justice d'en haut, je vous avoue que je n'en suis pas moins indignée de l'ingratitude du peuple de Paris, de sa haine effrénée pour un prince dont le régime n'a jamais été

[1] A la comtesse de Nesselrode, 15 juillet 1834.
[2] A la même, 15 mars 1833.

Digitized by Google

ni tyrannique, ni violent, sous lequel la paix, la prospérité, le bien-être du pays s'étaient accrus, à qui, si le manque absolu de hauteur morale n'est pas compté, il n'y a pas un crime constitutionnel à reprocher, et dont l'égoïsme ou l'ambition, après tout, n'a ni fait couler les larmes, ni absorbé les sueurs de son peuple. Il y avait prodigieusement à combattre dans le système de Louis-Philippe; il fallait résister particulièrement à ce qu'il caressait comme son utopie : ce bien-être matériel qu'exclusivement il élevait au-dessus des intérêts nobles et généreux, mais l'opposition à une telle nature ne devait pas dépasser les proportions d'une juste indépendance, et n'aurait dû prendre de la force que ce qui en est nécessaire pour présenter une digue au torrent. On a dit de Lally-Tollendal, qui était un très-mauvais homme, mais qui avait péri sur l'échafaud par un jugement inique : *Tout le monde avait le droit de le frapper, excepté le bourreau.* Je retourne ici la phrase pour l'appliquer à Louis-Philippe : Excepté Dieu, personne ici n'avait le droit de le frapper [1]. »

A la veille des journées de juin et dès la première annonce de la candidature du prince Louis Bonaparte à la présidence de la République, elle prévoit et annonce l'Empire :

« Qu'adviendra-t-il de tout cela? écrit-elle à M. Turquety. Depuis nos trois mois de République, nous avons passé par l'annonce de je ne sais combien de royautés; aujourd'hui nous avons fait un pas : nous en sommes à l'Empire avec la présidence pour marchepied. Que nous serions donc à plaindre si au-dessus de nos têtes nous n'avions pas quelque chose d'immobile ! [2] »

Au lendemain de l'élection du 10 décembre, après avoir rendu hommage à l'honnêteté du général Cavaignac, elle ajoute :

« Quant à son compétiteur, ses trouées dans le sublime à Strasbourg et à Boulogne contrastent fort avec l'esprit peu brillant, mais judicieux, réfléchi, que lui reconnaissent ceux qui l'approchent. Il semble qu'il en a beaucoup plus qu'on ne l'aurait cru, et d'une nature sérieuse. Ce qui le ferait penser, c'est qu'avec des idées gouvernementales assez arrêtées, il consulte beaucoup, sait très-bien écouter, mais en homme qui demande un conseil pour s'éclairer, et non pas pour le suivre servilement. On le dit de plus poli, généreux, modeste et d'un calme qui va jusqu'à l'impassibilité orientale [3]. »

[1] A la comtesse de Nesselrode, 3 mars 1848.
[2] A M. Turquety, 9 juin 1848.
[3] A Mme de D***, 27 décembre 1848.

Digitized by Google

Nous sommes en 1851, au moment de la célèbre discussion sur la révision de la Constitution. M. Berryer vient de prononcer en faveur de la monarchie une des plus magnifiques harangues qui aient retenti à la tribune. Le royalisme de Mme Swetchine ne l'aveugle pas sur les résultats :

« M. Berryer est, sans contredit, l'aigle de la tribune; sa splendeur, le modèle de la saine, vraie, grande éloquence... Je considère ici le talent en lui-même. Quant aux effets, ces prodigieuses merveilles avancent, je crois bien, peu la question [1]. »

Et dans une lettre de même date à la duchesse de La Rochefoucauld :

« Il me semble impossible de ne pas dire que, dans la discussion sur la révision, M. Berryer s'est surpassé. Ce sont toutes les splendeurs à la fois, le résumé de tous les éléments qui constituent l'orateur, c'est cette puissance de talent à laquelle dans l'antiquité tout obéissait. La parole de M. Berryer aurait créé un peuple, comme Amphion bâtissait des villes, un peuple à son usage, bien différent, je le crains, de celui qui en l'écoutant ne s'émeut qu'à la surface..... Cette discussion très-belle et très-intéressante n'aura pas de résultats sérieux. La sublimité, l'habileté, le talent de la parole mis en œuvre, servent, je crois, bien plus le plaisir de la classe élevée, qu'ils n'agissent sur ses convictions pour les changer, et, dans tous les cas, ils ne pénètrent pas jusqu'aux masses. Elles n'en auront pas moins des millions de voix au service du président, et celui-ci me paraît assez décidé à s'appliquer ces mots d'un roi d'Angleterre : « Je ne serai jamais un prince déposé [2]. »

Mme Swetchine a prévu le coup d'État et l'Empire; l'Empire est fait; autour d'elle on prophétise déjà sa chute prochaine. Sur ce point encore, elle conserve sa lucidité ordinaire et refuse de s'associer aux illusions de ses amis :

« Les calculs sur le peu de durée des gouvernements nouveaux jouent quelquefois de mauvais tours à leurs propres prophètes. On assigne un terme sur ce qu'on a soi-même d'haleine et on demeure essoufflé avant la carrière fournie. Après le 2 Décembre, j'ai vu les parcimonieux ne donner que six semaines et les généreux aller à six mois [3]. »

[1] A la même, 19 juillet 1851.
[2] A la duchesse de la Rochefoucauld, juillet 1851.
[3] A Mme de D***, 25 juillet 1852.

Digitized by Google

Ses jugements sur les hommes ne sont ni moins fermes, ni moins justes. De Joseph de Maistre, Châteaubriand, Lamartine, La Ferronnays, Casimir Perier, M. Guizot et M. Thiers, Berryer, Montalembert, Mgr Dupanloup, le P. de Ravignan, l'abbé Bautain, M. de Melun, le duc de Broglie, M. Molé, M. de Falloux, Lacordaire, La Mennais, M. de Genoude, Donoso Cortès, Mgr de Quélen, Mgr Affre, l'abbé Deguerry, Alexis de Tocqueville, elle nous a laissé des portraits ou des esquisses tracés d'une main délicate et ferme. Pour un seul de ces hommes, elle s'est départie de l'indulgence qui était le fond de son esprit, comme la bonté était le fond de son cœur. Cet homme pour lequel elle se sentait un invincible éloignement, c'était (rendons-en grâce à Mme Swetchine), c'était M. Thiers. Dans sa lettre du 25 juillet 1852 à Mme de D..., elle la félicite de n'admirer point M. Thiers et elle ajoute :

« Je vous sais gré de *ne tenir vraiment compte que de l'esprit qui repose sur le caractère* et qui ne fait qu'un avec lui. Il y a quelque chose d'indélébile dans la trace laissée par une éducation inférieure et surtout par les accointances vulgaires de la première jeunesse. Dans la génération de M. Thiers et dans toutes celles au-dessous, on est frappé de l'absence presque complète de savoir-vivre parmi ceux qui ont le plus de culture et quelquefois les meilleurs sentiments. C'est qu'il y a des choses qui se hument et se respirent sans s'apprendre, dans l'atmosphère où on est élevé; passé un certain âge, elles ne s'apprennent plus. »

Il faut se borner; il faut arrêter ici ces citations et renvoyer le lecteur au livre lui-même.

M. de Falloux a joint à la correspondance de Mme Swetchine des notes sobres, précises, dont quelques-unes, notamment la notice sur le comte de Virieu et celle sur le marquis de la Bourdonnaye, sont des morceaux achevés, et, dans un cadre restreint, quelque chose comme ces portraits sur émail peints par Petitot, que l'on admire dans une des salles du Louvre.

Deux ou trois erreurs se sont glissées dans ces beaux volumes et je me fais un devoir de les signaler, en vue d'une nouvelle et prochaine édition.

Digitized by Google

Tome II, page 271. — Lettre à la comtesse de Germiny. — En note de cette phrase : « Une halte nous attend, » je lis : « Le pouvoir exécutif venait d'être confié au général Cavaignac. » Cela est inexact. Il résulte en effet de l'ensemble et d'un passage formel de la lettre, qu'elle a été écrite peu de jours après l'entrée de l'armée française à Rome, au mois de juillet 1849, un an, par conséquent, après l'élévation du général Cavaignac aux fonctions de chef du pouvoir exécutif et alors que, depuis plus de six mois, il avait cessé de les remplir.

Tome II, page 357. Longue et très-remarquable lettre à Mme de D., portant la date du *27 décembre 1849* et classée après une lettre de *mai 1849*. Or, cette lettre du 27 décembre parle comme d'un événement d'hier de l'élévation du prince Louis Bonaparte à la présidence : sa vraie date doit être : *27 décembre 1848*.

Tome II, page 483. — Lettre à Mme Craven, datée du *7 mai 1854* : « Vous aurez eu comme moi le cœur navré de la mort du pauvre Donoso Cortès... » Donoso Cortès est mort le 3 mai 1853. La lettre est certainement du *7 mai 1853*.

Qu'il me soit permis d'exprimer en terminant un ou deux petits *desiderata*. La correspondance de Mme Swetchine et d'Alexis de Tocqueville, par laquelle se termine le troisième volume, est une des plus belles parties de l'ouvrage et suffirait seule à en assurer le succès. Dans sa lettre du 4 décembre 1856, Tocqueville écrit : « Le dernier numéro du *Correspondant* contient un sermon du P. Lacordaire, qui a de bien beaux endroits. » — Le lecteur serait bien aise, si je ne me trompe, de savoir quelle est cette conférence de Lacordaire, qui excitait ainsi l'admiration de Tocqueville. Je voudrais donc ici une note indiquant qu'il s'agissait de la quatrième conférence de Toulouse : *De ce que peut la vie morale pour conduire l'homme à sa fin*. Elle avait paru dans le numéro du *Correspondant* du 25 novembre 1856.

Dans une lettre de Mme Swetchine au R. P. Gagarin, datée de *Paris, décembre 1845*, je lis, à propos de l'une des conférences

Digitized by Google

de Notre-Dame : « Le P. Lacordaire s'est encore tellement surpassé dans celle de dimanche dernier, qu'au sortir de l'église, n'étant encore qu'à la troisième conférence, je me préoccupais un peu de l'impossibilité presque manifeste où il serait, non pas de s'élever davantage, mais seulement de se maintenir à cette hauteur. Comme je ne l'ai pas encore lue, je ne sais si l'effet à la lecture en aura été reproduit ; il y a eu des moments où l'auditoire était vraiment enlevé. Demandons à Dieu que ces mystérieuses et saintes commotions ne se limitent pas à des effets éphémères. » La conférence dont parle Mme Swetchine est la troisième conférence de l'avent de 1845 : *De l'organisation et de l'exposition de la doctrine catholique.* Il me semble qu'ici encore une note ne serait pas hors de propos.

Si j'insiste et si j'entre dans ces menus détails, c'est qu'à mes yeux la *Correspondance* de Mme Swetchine est un livre appelé à devenir classique, qu'elle est destinée à faire partie du trésor littéraire de la France et qu'il y a lieu dès aujourd'hui de traiter son auteur comme *un ancien.*

Un dernier mot. Puisse cet article décider quelques-uns de mes lecteurs à acheter les *Lettres de Madame Swetchine !* Le produit de ces beaux volumes est destiné à doter d'une aile nouvelle l'hôpital élevé à Segré par M. le comte de Falloux. Je me trouverai avoir ainsi coopéré, pour une petite part, à cette œuvre pieuse. Des critiques illustres ont été récompensés de leurs articles par des fauteuils à l'Académie, voire même par des fauteuils au sénat. J'aurai obtenu une meilleure et plus enviable récompense, s'il m'est donné d'apporter une pierre à l'*Hospice Swetchine.*

EDMOND BIRÉ.

Digitized by Google

POÉSIE

—

L'OISEAU ENVOLÉ

Il s'était enfui de sa cage ouverte,
Au bruyant appel des pierrots moqueurs;
Ils l'avaient traité tant de fois d'inerte,
D'esclave et de lâche, — eux ! ces nobles cœurs !

Ils avaient tant fait, ô mine cafarde !
D'hélas ! sur son sort, et puis tant chanté
Près de ses barreaux, d'une voix criarde,
Un hymne emphatique à la Liberté,

Que le pauvre oiseau, qui jusqu'à cette heure
N'avait souhaité plus large horizon,
Insensiblement trouva sa demeure
Etroite d'abord, puis un peu prison.

Or tout prisonnier n'a qu'une pensée :
Fuir... il en trouva bientôt le moyen...
Quel ? barreaux rompus ou porte faussée ?
A vous dire vrai, je ne sais pas bien.

Qu'importe ? Il est libre... Ivresse profonde !
Est-il sous le ciel plus heureux destin ?
Libre comme l'air ! libre comme l'onde !...
Oh ! la douce chose ! — Attendons la fin ! —

Digitized by Google

Il courut d'abord joindre votre bande,
Pierrots suborneurs ! et dans ce moment,
Votre joie à tous, ô vauriens, fut grande...
Ce fut un délire, un enivrement !

Sur cent tons aigus l'on cria : Victoire !
Victoire ! il avait su rompre ses fers !...
C'était un héros, un pur, dont la gloire
Allait rayonner dans tout l'univers !...

Le pauvret prit tout pour bonne monnaie ;
Vous savez : cœur droit, esprit peu rusé...
Le voilà courant le long de la haie,
Encor tout surpris d'avoir tant osé.

C'était au matin. Toute la nature
A ce coup d'état semblait applaudir...
Jamais on ne vit plus fraîche verdure,
Ni d'un tel éclat le ciel resplendir.

Les fleurs embaumaient, la brise était douce,
Les gais papillons dansaient au soleil ;
Le vert scarabée arpentait la mousse,
Vivante émeraude au reflet vermeil.

Ce jour-là du moins fut un jour de fête ;
Sans souci fâcheux il sut en jouir...
L'horizon est pur, nargue à la tempête !
Le présent est beau, nargue à l'avenir !

Mais du temps ailé rapide est la fuite ;
Aujourd'hui, demain, sont tout près d'hier...
Adieu, les beaux jours ! L'été passa vite,
Et puis vint l'automne, et puis vint l'hiver.

L'hiver !... saison rude, avec son cortège
De jours nébuleux et de sombres nuits,
Et son lourd manteau de givre et de neige,
Et ses aquilons aux funèbres bruits !

Digitized by Google

Dans les champs flétris il n'est plus de graine,
Plus de vert bourgeon, de fruit rougissant;
Un linceul de glace a couvert la plaine...
Dieu! prenez pitié du pauvre innocent!

La bohême alors lui parut bien dure;
A ses yeux pourtant elle avait souri...
Il n'était pas fait à cette froidure;
Ah! du moins la cage était un abri!

Sa nature, hélas! frêle et délicate,
De soins journaliers s'accommodait mieux;
Il ne sentait pas le fil à sa patte,
Et, s'il n'était libre, il était heureux!

Il erra longtemps sous la sombre nue,
De froid et de faim il pensa mourir...
Oh! comme il bénit la main inconnue
Qui le recueillit, l'ayant vu souffrir!

On le mit bientôt dans une autre cage;
Il s'y trouva bien, eut tout à foison;
Il ne maudit plus son dur esclavage;
Bref, il fut heureux. — N'eut-il pas raison?

Liberté! mot creux qu'on jette aux oreilles
Du peuple enfermé dans ses noirs faubourgs,
Avant de promettre et monts et merveilles,
Assure d'abord le pain des vieux jours!

N. MILLE.

Digitized by Google

LA MOUETTE DES GRÈVES

NOUVELLE BRETONNE *

IV. — Le capitaine Kerméran.

Je vous ai déjà indiqué à peu près quel était le caractère du capitaine Jacques. Ordinairement sombre et silencieux, ne vivant, ne respirant à l'aise que sur le pont de son navire, il étouffait à terre et n'y demeurait que le temps nécessaire aux chargements et aux réparations du *Taillevent,* après les tempêtes ou le gros temps. Pendant les trois mois d'hiver, c'était à peine s'il pouvait rester dans sa maison. Il trouvait encore moyen de naviguer dans sa chaloupe, chaque fois que le temps semblait le permettre ; et chaque fois, Pierre-Marie le suivait, autant que son ombre, comme s'il eût été rivé à la personne du capitaine. Le bon matelot ne se plaignait jamais ; il était souvent triste, mais Kerméran ne s'en apercevait pas le moins du monde. Il aimait son compagnon à sa manière, et n'eût certes pas compris la possibilité pour lui du moindre voyage sans la présence continuelle de son fils adoptif. Du reste, sauf de rares exceptions, où des contrariétés imprévues venaient soulever le naturel rogue ou la sourde colère du patron, Pierre n'avait guère à souffrir bien sérieusement. Il aimait lui-même la mer autant que l'aimait Kerméran ; il s'y trouvait peut-être plus tranquille qu'à terre, depuis les chan-

* Voir la livraison de novembre, pp. 378-390.

Digitized by Google

gements qui s'étaient glissés peu à peu dans les relations de nos enfants.

Pendant une bourrasque du mois de mars, dont la violence prolongée retenait de force au port le *Taillevent* et son équipage, le capitaine (il fallait qu'il fût bien désœuvré pour cela!) finit par remarquer sans doute quelque chose d'étrange ou d'inaccoutumé dans les manières de sa fille, et peut-être aussi dans celles de Pierre-Marie. Un jour donc, où il fallait garder le coin du feu, Pierre était allé à Quiberon, pour visiter le bâtiment à l'ancre à Port-Maria; Kerméran voyant sa fille si rêveuse qu'elle n'avait pas entendu une question que, par extraordinaire, il venait de lui adresser, perdit enfin patience et lui lança *une bordée*, comme disent nos marins, *par le travers*.

— Ah ça! tonnerre de Brest! lui dit-il (pardonnez-moi d'employer ses expressions pour le mieux peindre), est-ce qu'il y a longtemps que tu es comme cela, échouée sur les vases, si bien qu'on ne peut plus te tirer un mot?

— Mon père, répondit Charlotte, ne vous fâchez pas, je vous en prie; que désirez-vous de moi?

— Me fâcher, moi, contre une enfant, à terre? allons donc! En mer, contre le vent, les vagues, le ciel, la tempête, je ne dis pas... Voyons, causons un peu raisonnablement, et ne me regarde pas ainsi avec des yeux de *Mater dolorosa*. Je vas te *larguer* ça, en douceur.

— Je vous écoute, mon père.

— C'est bon, c'est bon, ma fille; laisse-moi te défiler la chose sous meilleures *amures*.

Kerméran ralluma sa pipe, sans faire la moindre attention à l'inquiétude de Charlotte; celle-ci était vraiment bien agitée, car elle prévoyait que si son père se décidait à parler avec de tels préambules, c'est qu'il avait une chose importante à lui communiquer.

— Il est temps de te marier, lui dit-il, en frappant sur la table; grand temps, je vois ça!

Digitized by Google

— Mon père, je vous supplie... balbutia Charlotte, au comble de l'anxiété.

— La paix ! la paix ! et laisse-moi finir, mille bombes ! Il faut te marier. J'ai ton homme sous la main : Pierre-Marie, mon matelot ; le garçon me va ; ainsi il doit te convenir, comme un gouvernail à une bonne chaloupe. Voilà, c'est dit. Quand irons-nous trouver le *patron* de la commune ?

— Mon père, mon père, ayez pitié de moi ! dit Charlotte en pleurant sur les mains goudronnées du capitaine, qu'elle serrait dans les siennes.

— Laisse-moi tranquille ! s'écria-t-il en se dégageant ; des soupirs, des larmes, tremblement de Cayenne ! Tu finiras par me mettre en colère...

Charlotte prit tout à coup une grande résolution : elle se releva avec une dignité touchante, et, d'une voix capable d'apaiser un tigre, elle dit :

— Au nom de ma mère, au nom de votre amour pour moi, mon père, vous ne pouvez vouloir faire mon malheur. Je vous suis toute dévouée, je vous aime de tout mon cœur, je ne veux pas vous quitter... Déjà les années s'avancent pour vous : dans dix ans, dans cinq ans peut-être, retenu à la maison par quelque infirmité que l'âge ne manque jamais d'apporter aux marins, vous aurez besoin des secours et de la présence de votre fille.

— Je ne suis pas encore affalé, apparemment, murmura sourdement le capitaine, et quoique mariée d'ailleurs, ma fille pourra...

— Sans doute, mon bon père, vos enfants ne vous quitteraient pas... Mais, une femme mariée n'est plus une fille libre de tout son dévouement ; et un jeune père de famille ne peut plus être un matelot, un second, dévoué jusqu'à la mort.

— N'importe, reprit Jacques, après s'être promené pendant cinq minutes, en long et en large, au milieu de la plus grande agitation ; n'importe, te dis-je. Pierre-Marie ne me quittera pas quand même ; et, s'il le faut, je me contenterai... de la

Digitized by Google

moitié de ma fille. Allons, tu sais bien qu'il ne faut pas me contrecarrer, tonnerre! Réfléchis, ou plutôt accepte.

— Il y a bien longtemps que je réfléchis à tout cela, mon père.

— Oui, oui, beaucoup trop longtemps, je le vois.

— Croyez-moi, je vous supplie; oh! ne persistez pas dans un projet qui ferait le malheur de ma vie.

— Ton malheur! moi qui ne veux que ton bien; tu déraisonnes, et je vois clairement qu'il faut en finir.

— Oui, mon père, je vous l'affirme, ce serait mon éternel malheur; et puisque vous me forcez de le dire, je dois vous confier sans détours que... je n'aime plus Pierre-Marie.

Ému d'une sourde colère, Kerméran ne trouva rien à répondre, tant l'étonnement et le dépit le suffoquaient. Il brisa sa pipe sur la terre, la pila sous ses pieds, chavira les bancs, les chaises, les meubles; et, n'osant presque regarder Charlotte, dont l'air digne et calme lui imposait grandement, il s'écria enfin:

— Ah! milles bombes! Elle ne l'aime plus! c'est différent; voilà une raison... Et puis j'aperçois, par bonheur, un peu d'*embellie* sur la mer. Arrangez-vous, mes amis... je vais voir ma chaloupe: c'est une embarcation solide au moins; ça ne trompe jamais!

Kerméran sortit aussitôt et se rendit à Port-Ivy, laissant sa fille en proie à des émotions qu'il est plus facile de comprendre que de peindre.

Ces détails secrets et tant d'autres ne m'ont été révélés par Charlotte que plus tard, quand la mort est venue apporter ici de douloureux changements. Hélas! Monsieur, pardonnez à ma douleur, que ces souvenirs ont ravivée. Vous êtes le seul depuis longtemps qui voyez couler les larmes de la pauvre veuve...

A peine arrivé sur la jetée de Port-Ivy, le capitaine aperçut Pierre-Marie revenant de Quiberon. Pierre-Marie était plus

Digitized by Google

triste et plus rêveur que de coutume; et, il faut bien y songer aussi, le capitaine était plus disposé à le remarquer à cause de ses propres impressions. Cependant, comme il aimait au fond son indispensable matelot, il sentit qu'il ne pouvait lui dire un seul mot de la dernière scène, et réussit à contenir à moitié son trouble et son mécontentement; mais le matelot était tellement absorbé par ses songes, par ses projets, ou plutôt par ses appréhensions, qu'il s'avançait sur la grève au hasard, sans voir le capitaine. Il allait même passer outre, lorsqu'il s'aperçut qu'on le touchait à l'épaule.

— Eh bien! on est donc borgne ou aveugle à présent? lui dit le patron. Sur quel cap gouvernes-tu, que tu ne vois plus les récifs à fleur d'eau, à preuve que sans moi tu allais, pour sûr, sombrer, corps et biens, dans un trou?

— Pardon, capitaine, je ne vous voyais pas, fit Pierre-Marie, comme sortant d'un rêve.

— Je vois bien que tu ne me voyais pas, garçon; allons, relève la proue et ne chôme pas sur ce rocher, ni plus ni moins qu'un cancre. M'est avis que le temps tourne à l'embellie et que nous pourrons déraper bientôt, après demain, j'espère.

— Déjà, capitaine!

— Déjà! tremblement de Cayenne! Voilà un mot qui n'est pas matelot; déjà! quand nous sommes ici échoués depuis trois mois, trois siècles, que j'en grille dans mon lit, comme une sardine dans la poêle à frire!... Qu'est-ce qu'il y a donc dans l'air par ici? Vous êtes tous changés en bigorneaux, tous, jusqu'à ma fille: on ne peut plus lui tirer un mot de raison; à preuve que, tout à l'heure, Charlotte... suffit, assez là-dessus...

— Pardon, mon capitaine, dit timidement le pauvre jeune homme: c'est justement de *mademoiselle* Charlotte que je voudrais...

— Hein? *Mademoiselle* Charlotte! Voilà qu'on se dit *mademoiselle,* long comme la vergue du grand mât. Sur quel *louzou* de malheur avez-vous donc tous marché? C'est à en perdre la boussole!

Digitized by Google

— Faites excuse, capitaine, je vous supplie; mais j'aurais bien voulu vous parler de votre fille.

— Paix! te dis-je; je ne veux pas qu'on m'en parle. Que le *Taillevent* sombre si je m'en mêle. Va la trouver, va lui parler, si tu veux. Mais à présent, pas un mot de plus, je te le défends. Dis-moi plutôt, pour me remettre à flot, si le *Taillevent* est paré à prendre la mer au premier jour?

— Lundi prochain, capitaine, tout sera paré à bord, répondit le matelot, soumis et résigné au sort qu'il plaisait à Dieu de lui réserver.

Ils continuèrent pendant quelque temps à s'entretenir de tout ce qui pouvait avoir rapport au prochain voyage que méditait Kerméran. Pierre-Marie souffrait beaucoup, non-seulement de ce que lui avait dit le père de Charlotte, mais bien plus encore de ce que ses paroles obscures, ses réticences, lui faisaient pressentir au sujet de la jeune fille.

Le capitaine s'éloigna bientôt, sous prétexte d'examiner le radoub de sa chaloupe, ou plutôt afin de tuer le temps, en regardant rouler les vagues, dont l'aspect était encore trop menaçant pour lui rendre, je ne dirai pas sa belle humeur, mais son humeur ordinaire.

V. — Sur la falaise.

— Vous voyez, Monsieur, que de tristes complications se glissaient peu à peu dans nos cabanes et menaçaient de diviser des existences autrefois si unies. Sans tout savoir alors, je pressentais déjà beaucoup de choses, et sans apercevoir les yeux de nos enfants, je devinais que leurs paupières étaient humides de larmes et gonflées par l'insomnie. Que pouvait donc faire, je vous le demande encore, une pauvre mère aveugle, toute seule au milieu de cette singulière complication de peines, puisque le capitaine Kerméran ne devait point compter en pareille matière? Que résoudre? que faire? ô mon Dieu!... Vous prier, vous bénir, vous invoquer chaque jour avec ar-

Digitized by Google

deur, afin que votre sainte protection n'abandonnât pas du moins ces enfants infortunés...

Pierre-Marie, s'abandonnant au cours de ses dernières impressions, ne songea bientôt plus qu'à une seule chose, chose désirée et redoutée en même temps : parler à Charlotte et lui ouvrir franchement son cœur. Au reste, les occasions de rencontre fortuite ou d'entretien solitaire ne manquent pas sur les bords de la mer et sur ces falaises écartées, remplies de rochers, de ravins, de promontoires et de profondes cavernes.

Yvonne, toujours vagabonde, quoique plus heureuse ou plus tranquille d'esprit depuis les confidences de sa chère Charlotte, semblait en vérité ne pas tenir en place, et vouloir tout à fait justifier son nom de mouette ou *mauve* des grèves. Elle partait à toute heure pour la côte de la grande mer, soit dans la direction du Port-Blanc, où commencent ces belles grottes qu'admirent les étrangers, soit plus loin, du côté des cavernes du Cloître, du Prêtre, du Souffleur ou du Bénitier. Elle visitait parfois aussi la magnifique baie du Monte-Cristo, que vous connaissez sans aucun doute. Tout auprès, se trouve une autre baie, d'un accès plus difficile, parsemée de roches, imposantes par leur forme et leur grosseur. Moi-même, dans ma jeunesse, je m'y suis assise pour contempler la mer bien souvent... trop souvent, devrais-je dire, puisque ma fille devait hériter de ma mélancolie. Du reste cette propension à la mélancolie n'est point rare sur ces rivages, où les petits enfants sont bercés au bruit des flots et des tempêtes.

J'avais nommé cette anse affreuse, dans le langage des gens de la côte, *Pleg-vor-ziskar* (anse de la destruction). C'était là...

A cet endroit de son récit, je ne sais quel souvenir poignant (peut-être le naufrage de son mari) vint tout à coup traverser l'esprit de cette femme respectable : son émotion contenue, ses soupirs, lui coupèrent la voix.

— Pardonnez-moi, me dit-elle, un moment après, mais je n'ai pas été maîtresse de surmonter ma douleur.

Digitized by Google

Je lui répondis quelques mots, afin de lui donner le temps de se remettre, et de l'assurer de l'intérêt que je prenais à ses malheurs.

— Oh ! Monsieur, reprit-elle, l'intérêt que vous prenez aux chagrins d'une pauvre veuve m'encourage, et me fait plus de bien que je ne puis vous exprimer. Je vais donc continuer cette histoire, bien triste pour moi, et qui pourtant soulage mon âme résignée.

Oui, j'éprouve encore une certaine terreur à l'idée de la *Pleg-vor*. C'était là qu'Yvonne allait errer au fil de l'eau, sur le sable fin, les pieds trempés par les lames, à la marée montante, au risque souvent d'être enfermée dans des anses que la mer recouvre en entier. Alors elle s'asseyait sur un rocher et, les yeux fixés vers l'horizon de l'Océan, elle passait des heures à méditer, à regarder les vaisseaux cinglant au loin et les barques de pêcheur plus rapprochées de la côte. Parfois elle gémissait comme une pauvre Madeleine ; puis, tout à coup, essuyant ses larmes et poussant un cri prolongé, aigu, pareil à celui des mouettes, elle s'élançait à la course, tantôt sur le sable, tantôt sur les roches les plus dangereuses. La *mauve* avait des ailes, ou plutôt le bon Dieu la soutenait de son bras secourable.

Elle allait ainsi à l'aventure, soit seule, soit avec une petite paysanne du village que, dans les derniers temps, elle prit en grande affection, Cette petite, nommée Louise, avait cinq ou six ans de moins qu'Yvonne, et c'était elle pourtant qui faisait à ma fille des recommandations de toutes sortes, l'arrêtant aux endroits trop escarpés, puis la ramenant aussitôt que possible au logis. Louise était la confidente de ma fille, et m'a raconté depuis bien des détails, d'abord ignorés. Elle la consolait par ses propos enfantins, lorsqu'elle la voyait soupirer ou s'attrister davantage. C'est Louise, qui, aujourd'hui orpheline, me soigne, me console, et m'aide, après Dieu, à passer doucement la vie. Vous avez pu la remarquer quelquefois ici,

Digitized by Google

le matin ou le soir ; car elle ne reste pas chez moi tout le jour, ayant aussi à s'occuper du ménage d'un vieux parent infirme, ancien marin, possesseur de quelque fortune, mais un peu trop attaché à l'argent qu'il a gagné sur la mer. Pauvre homme, malgré tout son bien, presque moribond, qui ne s'aperçoit pas que, demain peut-être, il lui faudra quitter ces choses périssables et en rendre compte !

Un soir donc (c'était peu de temps après les dernières scènes que je vous ai racontées hier), un soir, qu'Yvonne ne rentrait pas à l'approche de la nuit, quoique l'heure ordinaire de son retour fût passée, je commençais réellement à m'inquiéter, d'autant plus que Louise, sa petite compagne, n'était pas avec elle. Charlotte entra alors chez moi, et, après avoir appris ou deviné le sujet de mon inquiétude, elle s'informa, autant que possible, de la direction prise vers midi par sa vagabonde amie. Cela fait, elle partit seule à la recherche de ma fille. Mais, pour trouver promptement une *mouette*, il faudrait être goëland, avoir des ailes ! Il est vrai que Charlotte possédait les ailes de l'amitié. Elle courut, elle vola, elle interrogea vainement toutes les baies, tous les promontoires d'où la vue s'étendait au loin... Le crépuscule du soir tombait comme de la brume sur la mer, quand elle résolut d'explorer, en dernière ressource, les grottes de la *Pleg-vor*, très-sombres après le coucher du soleil.

— Yvonne, Yvonne, où es-tu? criait Charlotte, réponds-moi... ta mère s'inquiète et se désole !..

Mais rien ne répondait à sa voix, que le clapotement des lames contre les récifs.

— Où es-tu, Yvonne? reviens, reviens, par pitié ! Réponds, *mauve* chérie, réponds, pour l'amour de Dieu ! Voici bientôt la nuit... Et puis la mer qui monte... Yvonne ! Yvonne !..

Charlotte allait tourner le dernier rocher de la baie lorsqu'elle entendit, à peu de distance, des pas sur les galets. Elle se retourna soudain, croyant saisir la *mouette* dans ses bras...

Digitized by Google

Non, ce n'était pas Yvonne; c'était Pierre-Marie que la même recherche et la même inquiétude avaient conduit dans cet endroit sauvage. Que de choses le matelot eût voulu dire à la jeune fille! Et pourtant il garda le silence en l'apercevant, mais, tous deux étant inhabiles à dissimuler, le pénible embarras qui les séparait au premier abord, ne tarda pas à être surmonté par leur franchise, et voici les principaux traits de ce grave entretien, tels que Charlotte me les redit dans la suite, au milieu des larmes que l'amour de Jésus seul faisait couler.

E. DU LAURENS DE LA BARRE.

(*La fin à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

A TRAVERS LES LIVRES D'ÉTRENNES

L'HISTOIRE DE FRANCE *racontée à mes petits-enfants*, par M. Guizot, 3e volume ; — LE TOUR DU MONDE et JOURNAL DE LA JEUNESSE, 1er et 2e semestres 1873 ; — LES APPLICATIONS DE LA PHYSIQUE, 1 vol. gr. in-8°, illustré ; — LES MERVEILLES DE LA PHOTOGRAPHIE, les MACHINES, l'ENVERS DU THÉATRE, 3 vol. in-18, avec figures ; — COMMENT J'AI RETROUVÉ LIVINGSTONE, par Stanley, un vol. gr. in-8°, illustré ; — LA TERRE DE DÉSOLATION, par Hayes, un vol. gr. in-8°, illustré ; — DANS L'EXTRÊME FAR-WEST, par Johnson, et HISTOIRE DE QUATRE PIÈCES D'OR, par Mlle Julien Gouraud, 2 vol. in-18, avec gravures.

Aux deux premiers volumes de sa belle *Histoire de France*, dont nous avons longuement parlé dans nos comptes rendus des précédentes années, M. Guizot vient d'ajouter un troisième, qui ne le cède en rien aux précédents. Bientôt nonagénaire, le patriarche des écrivains français poursuit sa tâche avec une ardeur toute juvénile et sans trace de défaillance.

Ce nouveau volume nous raconte l'histoire tourmentée de cet orageux XVIe siècle, si semblable à notre XIXe en plus d'un point. Il s'ouvre par le règne de François Ier, cette brillante incarnation du caractère français dans ses qualités et dans ses défauts, dans sa valeur chevaleresque et dans son imprévoyance étourdie ; et se ferme sur la grande et sympathique figure d'Henri IV, ce roi également si français, cet autre François Ier par la bravoure et aussi les faiblesses, mais d'un génie politique fort supérieur. Entre l'un et l'autre se succèdent ces tristes rois, Henri II, François II, Charles IX et Henri III, dont les règnes furent ensanglantés par les dissensions civiles et les guerres religieuses. M. Guizot passe en

Digitized by Google

revue ces différents règnes, jugeant hommes et choses avec ce sens élevé, ferme et modéré qui le distingue. Il consacre à la Renaissance, en passant, une belle et savante étude dans laquelle il sait faire une large et équitable part au moyen âge. Plus d'un de ses jugements toutefois serait sujet à réserves. Raconter l'histoire des origines de la Réforme, était pour lui, protestant, une délicate épreuve. Une absolue impartialité lui était difficile. Aussi ses sympathies pour les novateurs sont-elles visibles, et on n'en doit pas être surpris. Hâtons-nous d'ajouter toutefois que nous n'avons point affaire ici à un sectaire, encore moins à un fanatique ; M. Guizot sait flétrir les excès, de quelque côté qu'ils viennent, et on sait si ses coreligionnaires s'en firent faute ! Il reconnaît loyalement que, chez nous, la Réforme « n'a pas été nationale, ni appropriée au gouvernement du pays », et « qu'au lieu de se borner à subir dignement la persécution », elle se fit « parti politique », ce qui explique bien des choses, sans les justifier toutes.

Personne n'ignore d'ailleurs que M. Guizot, reprenant à lui seul l'œuvre rompue de Leibnitz et de Bossuet, travaille, avec un zèle jusqu'ici peu récompensé, à la réconciliation du protestantisme et de l'Église romaine, sur le terrain commun des traditions chrétiennes. Mais qui ne sait aussi que ce terrain se dérobe de plus en plus sous le premier et que demain il lui manquera tout à fait ? En proie à l'incurable anarchie qui fait son essence même et son principe, la Réforme s'émiette en mille sectes, rayant l'un après l'autre tous les articles de leur *Credo*, lequel bientôt ne sera plus qu'une vague formule rationaliste [1], n'ayant de chrétien que l'étiquette.

Entre le sable inconsistant et mouvant des sectes protestantes, et le rocher toujours solide et inébranlable du catholicisme, comment concevoir une « réconciliation », sinon en supposant, ou bien que le rocher à son tour se pulvérisera — ce qui ne ferait qu'accroître la division et la confusion —

[1] V. les remarquables articles du P. Ad. Perraud, publiés récemment dans le *Correspondant*, sur le *Synode de* 1872.

Digitized by Google

ou bien plutôt que la poussière de la Réforme, redevenant compacte et cohérente, viendra se rattacher à ce roc dont un jour elle se sépara, et, s'y ressoudant à l'aide du ciment de la commune foi recouvrée, ne fera plus de nouveau qu'un tout avec lui ?

Comment l'évidence d'une telle alternative ne frappe-t-elle pas ce si judicieux et haut esprit ?

Ces réserves à part, nous n'avons qu'à louer et souvent à admirer dans ce troisième volume, qu'*illustre* encore l'habile et inépuisable crayon, si coloré et si dramatique, d'Alph. de Neuville, un émule de Gustave Doré, moins original et moins puissant, mais dessinateur plus serré.

— Le TOUR DU MONDE. — L'éloge de cette publication n'est plus à faire. L'éclatant et croissant succès qu'elle obtient en France et en Europe y suffit. C'est tout un cours de géographie, non plus didactique et impersonnel, mais en action, autobiographié, si je puis dire, écrit par les voyageurs eux-mêmes, tant Français qu'étrangers, qui racontent leurs impressions tout ensemble à l'esprit et aux yeux.

Les deux derniers volumes nous promènent dans toutes les parties du monde, justifiant à eux seuls le titre du recueil.

En Afrique, nous allons de la côte orientale et du centre (nous en parlerons tout à l'heure) à la *Côte occidentale,* qu'un brave et savant marin breton, M. le vice-amiral Fleuriot de Langle, nous décrit en homme qui l'a longtemps et à fond étudiée pendant ses croisières. — En Asie, nous parcourons tour à tour l'*Inde des rajahs,* aux splendides monuments, avec M. Rousselet ; les khanats tartares, d'*Orembourg à Samarkand,* avec M. Vereschaguine ; l'*Indo-Chine,* avec M. Francis Garnier (dernière partie de la mémorable *Expédition du Mé-Kong*) ; la *Corée,* cette terre fermée, dont M. Zuber nous entr'ouvre la porte. — En Océanie, nous visitons, ayant pour *ciceroni* MM. Wallace et de Varigny, la *Malaisie* et les *Iles Sandwich,* deux archipels plutoniens, aux formidables

Digitized by Google

volcans. — En Amérique, le docteur Saffray nous promène à travers cette vaste et pittoresque région de la *Nouvelle-Grenade,* où la nature est si riche et l'homme si pauvre. — En Europe enfin, nous explorons la *Bulgarie,* à la suite de M. Guillaume Lejean, un infatigable voyageur breton, mort récemment, victime de son zèle pour la science, et dont nous étudierons ici peut-être quelque jour les beaux travaux ; puis l'*Espagne,* dont le prestigieux crayon de Gustave Doré et la plume de M. le baron Davillier nous peignent à l'envi les paysages et les mœurs [1], également si pittoresques.

— LE JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Voici un autre recueil, hebdomadaire aussi, mais plus spécialement destiné aux écoliers et écolières de dix à quinze ans. Tout ce qui peut intéresser et instruire ce jeune public, s'y rencontre. D'une page à l'autre, la fiction et la réalité se coudoient. Contes, nouvelles, notions de toute sorte, en histoire, en géographie, en zoologie, en botanique, en cosmographie et physique élémentaires, etc., — se succèdent, coupés par petites tranches pour varier l'intérêt et ne pas fatiguer la mobile attention des jeunes lecteurs et lectrices. Le regard de ceux-ci est, en outre, alléché par d'innombrables gravures, qui aident à fixer dans leur mémoire la leçon de morale ou de science. Inutile d'ajouter que, sous l'un comme sous l'autre rapport, cette publication est irréprochable et strictement conforme au précepte pédagogique : *maxima pueris debetur reverentia.* Aussi ce recueil, à peine âgé d'un an, a-t-il déjà conquis tout un juvénile public, dont le cercle ne fera que s'étendre.

C'est ainsi que la librairie Hachette, se faisant toute à tous, sait multiplier les services qu'elle rend à l'instruction, et en varier les formes suivant les âges, depuis l'abécédaire de l'enfant qui épelle, jusqu'au traité scientifique destiné à l'homme fait.

[1] Articles et illustrations viennent d'être réunis en un superbe volume, sous le titre *L'Espagne.*

Digitized by Google

— LES APPLICATIONS DE LA PHYSIQUE. — Après avoir, dans un précédent ouvrage, décrit les *Phénomènes de la Physique,* M. Guillemin, passant de la théorie pure à la pratique, nous expose cette fois les multiples applications de la physique aux sciences, aux arts et à l'industrie. Le champ, on le voit, est immense. C'est toute une encyclopédie, où l'auteur passe successivement en revue : les lois de la pesanteur, de la chaleur, de l'optique, de l'acoustique, et les diverses applications qui en ont été faites; la musique, la micrographie, la photographie, l'électro-magnétisme, l'astronomie, etc. A dire le vrai, quelle est l'habitude, le besoin de notre vie moderne, privée ou sociale, qui ne trouve sa satisfaction dans une loi physique quelconque mise en pratique, depuis l'instrument de musique qui nous charme, jusqu'à la locomotive qui nous emporte ? Nous vivons de la science appliquée, sans nous rendre bien compte de toutes ces merveilles journalières, pour lesquelles l'habitude nous rend ingrats.

Ces merveilles, dues à la collaboration de la nature et de l'homme, M. Guillemin nous les rappelle, nous les expose et les décrit une à une. C'est assez dire l'intérêt qu'offre la lecture de son livre. L'auteur nous parle de tout cela, non point en pédant hérissé de chiffres et de formules, mais en vulgarisateur, doublé d'un vrai savant, qui parle la langue de tout le monde et s'attache à se faire comprendre de tous.

Indépendamment de plus de 400 figures noires accompagnant le texte et l'éclairant, ce magnifique volume est orné de six belles chromolithographies, qui nous dévoilent, grossis au microscope, quelques-uns de ces secrets toujours si étonnants, du monde organique et inorganique des infiniment petits.

Ce traité de physique appliquée, aussi attrayant qu'instructif, ne peut manquer de trouver auprès du public le succès qui a précédemment accueilli celui des *Phénomènes de la Physique,* dont il est d'ailleurs le complément.

Digitized by Google

— Les MACHINES et les MERVEILLES DE LA PHOTOGRAPHIE ne sont, à vrai dire, que des chapitres détachés du précédent ouvrage ; chapitres agrandis toutefois, ayant les proportions de traités spéciaux.

Dans le premier de ces deux intéressants petits livres, l'auteur, M. Collignon, nous expose successivement l'histoire sommaire des machines et outils, des divers moteurs, tant naturels qu'artificiels, et les principales industries où intervient la mécanique, et dans lesquelles n'intervient-elle pas ? C'est la machine qui nous transporte, nous habille, nous meuble, nous nourrit. C'est elle aussi qui nous tue, car la guerre a également ses machines, et non les moins puissantes et les moins compliquées. On se fera une idée du prodigieux essor de l'industrie mécanique, si l'on songe que la force motrice dont elle dispose dans la seule Angleterre, est évaluée à plus de 3,600,000 chevaux-vapeur, équivalant au travail de 76,000,000 d'ouvriers !

On sait quels progrès a faits, de son côté, la photographie, cet art, « l'un des prodiges de note époque », tout français dans ses origines, depuis le jour où Nicéphore Niepce, vers 1826, parvint à fixer l'image de la chambre obscure [1]. Ce n'était pas assez de faire du soleil un dessinateur, reproduisant, avec une exactitude mathématique, portraits, scènes ou paysages. On en est arrivé à faire de l'astre-roi un graveur, un imprimeur, un lithographe, un sculpteur, un peintre enfin : la source de la lumière, par qui tout brille et se colore à nos yeux, ne devait-elle pas, aidée de l'ingénieuse chimie, finir par teindre des nuances de son prisme les images qu'elle dessinait déjà avec une si étonnante perfection ? Toutefois, ces couleurs, directement empruntées à l'éblouissante palette du grand peintre de la nature, sont encore fugitives, et la stabilité des épreuves photochromatiques

[1] Avant qu'il fût question de Niepce, un jour de 1825, un jeune homme, misérablement vêtu, se présenta chez l'ingénieur Charles Chevalier, et lui montra, fixée sur une feuille de papier, une vue de Paris, obtenue à l'aide de la chambre noire et par des procédés des plus primitifs et défectueux. L'inconnu, un homme de génie peut-être, ne revint pas et on n'en entendit plus jamais parler.

Digitized by Google

reste le *desideratum* de cet art merveilleux, jusqu'au jour, prochain peut-être, où un expérimentateur plus habile ou plus heureux réussira à les fixer. Ce n'est pas encore tout : renversant les rôles, on a fait du soleil un astronome, reproduisant automatiquement ses propres taches, ses protubérances et les phases de ses éclipses !

Que dirons-nous enfin des prodiges de la photoglyptie, réproduisant, en nombre illimité, des copies d'une planche gravée sur métal, obtenue au moyen d'une mince pellicule de gélatine, péliographiée au préalable, et soumise à une pression de *trente mille* kilogrammes ! — de la photomicrographie, née, ou à peu près, d'un lamentable désastre, et permettant de faire tenir dans un tuyau de plume *trois millions* de lettres, formant la matière de dix volumes : précieux messages, si anxieusement attendus de Paris assiégé, et trop irrégulièrement transmis à leur adresse par les pigeons voyageurs, que guettaient à l'envi le Prussien, épervier terrestre, et l'épervier, ce Prussien de l'air !

C'est un jeune physicien, déjà bien connu, M. Gaston Tissandier, qui nous expose, avec pleine compétence, l'histoire de la photographie, les lois physiques de l'observation desquelles elle est née, les procédés successivement essayés dans la pratique de cet art, ses diverses applications, et ses progrès, déjà si surprenants et dont le dernier mot est loin d'être dit.

— Dans l'ENVERS DU THÉATRE, autre volume de la *Bibliothèque des Merveilles*, M. Moynet nous initie aux mystères des machines, trucs, décors et accessoires, de tout ce qui constitue enfin la partie matérielle de la mise en scène théâtrale. Sujet d'un ordre relativement inférieur, mais traité de manière à piquer la curiosité de ceux, et ils sont nombreux, qu'il peut intéresser par sa nature spéciale.

— COMMENT J'AI RETROUVÉ LIVINGSTONE. — Il s'agit ici de ce fameux voyage, tout d'abord estimé fabuleux, tant il était

Digitized by Google

invraisemblable, d'un simple journaliste, d'un reporter, envoyé par le journal américain le *New-York-Herald*, à la recherche de Livingstone, au centre de l'Afrique, ni plus ni moins que s'il se fût agi de la plus vulgaire et de la plus aisée des excursions !

Parti de Zanzibar, le 5 février 1871, Stanley, au milieu de fatigues et de dangers quotidiens, suivant les traces de Speke, de Burton et de Grant, à travers l'*Ousagara*, l'*Ougogo*, la *Terre de la Lune*, arrivait le 10 novembre au bord du grand lac Tanganyika, — découvert par les deux premiers en 1858 — au village d'*Oujiji*, où il retrouvait Livingstone. Il était temps : malade, découragé, ruiné, le grand voyageur, dont on n'avait pas de nouvelles depuis plus de deux ans, et qui, isolé au milieu de peuplades sauvages souvent en guerre et de trafiquants hostiles, venait de passer six années entières à explorer des régions inconnues, était à bout de ressources. Un sauveur inattendu lui tombait du ciel ! Tous deux ensemble visitèrent en pirogue le lac, vaste nappe liquide de plus de cent lieues de long, et constatèrent que le *Roussizi*, que Livingstone supposait s'échapper de l'extrémité nord et former peut-être l'une des sources du Nil, se jette au contraire dans le lac, après être tombé de montagnes qui, suivant Speke, seraient les célèbres *Monts de la Lune* de Ptolémée.

Le 14 février 1872, Stanley et Livingstone se disaient adieu, l'un pour reprendre la route de Bagamoyo, l'autre — toujours infatigable, toujours intrépide malgré ses soixante ans, — pour s'enfoncer plus avant encore au centre de l'Afrique et poursuivre le cours de ses découvertes, désormais immortelles. L'illustre voyageur estimait que deux années de recherches lui seraient encore nécessaires pour achever de dévoiler enfin le mystère des sources du Nil. N'aurait-il pas plutôt découvert celles du Congo, cet autre grand fleuve africain encore inexploré ? Les plus récentes nouvelles nous représentent Livingstone descendant ce cours d'eau dans la direction de la côte occidentale et traversant l'Afrique de part en part pour la

Digitized by Google

deuxième ou troisième fois. Le Congo et le Nil, s'échappant en sens opposés de leurs sources voisines, couperaient ainsi diagonalement ce massif continent en deux parties, formant comme deux vastes péninsules.

La très-curieuse narration de M. Stanley, élégamment traduite par Mme Henriette Loreau, est accompagnée de nombreuses figures, qui en accroissent encore l'intérêt.

Rappelons en passant que, pendant que Stanley parcourait l'Afrique orientale, un jeune marin breton, M. le lieutenant de vaisseau Berthelot du Chesnay, visitait l'Afrique occidentale, le Gabon, et remontait, sur le *Pygmée*, à travers le pays des Pahouins anthropophages, les affluents du *Como* supérieur jusqu'aux approches des *Monts de Cristal.*

— La Terre de désolation, *excursion d'été au Groënland.* — Depuis que, devançant Christophe Colomb de cinq siècles, l'Islandais Eric le Rouge découvrait le Groënland en 983 [1], cette île, souvent explorée, n'est cependant guère connue encore que sur une partie de son littoral. L'intérieur, dont l'accès est défendu par d'immenses et compacts glaciers, est et restera peut-être toujours ignoré. Vaste comme un continent, cette terre s'évase en un large triangle, dont la base se perd dans les brumes du pôle et dont les extrêmes falaises baignent leur pied dans les eaux de la mystérieuse Mer libre, successi-

[1] Suivant d'anciennes sagas islandaises, le Groënland aurait été découvert dès 872, par le *Vikind*, ou coureur de mers, Gunnibjorn.

D'autres sagas racontent que Lief, fils d'Eric, aurait abordé à une terre située au sud du Groënland, et qu'il appela Vinland, *terre de la vigne.* On croit que cette terre, souvent visitée depuis par les Normands, Islandais, Norwégiens ou Danois, n'était autre que l'Amérique. On suppose même, et avec vraisemblance, que Colomb, qui visita l'Islande, en 1470, eut connaissance des sagas et traditions relatives à ces terres trans-océaniques, et qu'il y puisa, sinon la première idée, du moins la confirmation de ses conjectures relativement à l'existence d'un nouveau monde, ou plutôt d'une nouvelle route conduisant aux Indes. On sait, en effet, que l'illustre navigateur, en découvrant l'Amérique, s'imaginait toucher à la côte orientale de l'Asie, au *Cathay*, la Chine du moyen âge, ce qui ne l'empêcha pas d'appeler ces terres nouvelles *Indes occidentales*, parce qu'il les avait trouvées en marchant toujours vers le couchant.

Digitized by Google

vement entrevue par Morton, Hayes et Hall. Cette île glacée, qui justifie si peu aujourd'hui le nom de *Terre-Verte* (*Groënland*) que lui donnèrent les premiers *découvreurs*, connut, aux âges lointains de l'ère tertiaire, un doux climat, une puissante et riche végétation, ainsi qu'en témoignent les forêts fossiles que l'on exhume, véritables Pompéis végétales, de ses neiges et de ses glaces actuelles.

Le célèbre voyageur américain Hayes, qui dans ses deux précédentes et mémorables explorations des régions polaires, avait déjà prolongé la côte groënlendaise jusqu'au 81e parallèle, voulut, en 1869, la revoir, mais cette fois en simple *excursion d'été*. Une excursion de l'intrépide explorateur du Canal Kennedy ne devait pas être celle d'un touriste ordinaire. Aussi Hayes côtoya-t-il le Groënland sur un parcours de plus de 1,600 kilomètres ! Voilà une excursion qui peut compter pour un bel et bon voyage.

La partie la plus intéressante de ce livre est celle où l'auteur nous raconte la visite qu'il fit, près de Julianashaab, au fond du jord d'Igalliko, aux ruines de Gardar, un de ces anciens établissements que les *Northmans*, ces étonnants aventuriers, fondèrent dès le xe siècle, le long de la côte occidentale du Groënland [1], et qui sont resté si longtemps prospères. Églises, cathédrale, monastères, cimetières aux épitaphes runiques, maisons, gisent aujourd'hui en débris sous les saules, les genévriers et les bouleaux nains. Rien, en effet, ne manquait à ces colonies, chrétiennes dès leur origine, pas même un évêché, qui, fondé à Gardar en 1126, ne compta pas moins, dit-on, de dix-sept évêques se succédant jusqu'en 1409. A cette dernière époque, attaqués par une invasion de sauvages que l'on croit être les ancêtres des Esquimaux actuels, les établissements furent dépeuplés et ruinés à ce point, qu'il en resta à peine un souvenir légendaire. Dans une fort curieuse

[1] En 1824, Parry découvrit près d'Uppernavik, par 72° 50' latitude, une pierre couverte d'une inscription runique et portant la date de l'an 1135. Ainsi, non contents d'écumer toutes les mers de l'Europe, ces audacieux *Hommes du nord* poussaient, dès le xiie siècle, leurs incursions jusqu'au voisinage du pôle !

Digitized by Google

lettre adressée à l'évêque d'Islande, en 1448, et dans laquelle est formellement écrit le nom « de l'île du Groënland, qu'on dit être située aux confins les plus reculés du grand Océan », le pape Nicolas V déplore les malheurs et la destruction récente de cette lointaine chrétienté.

Sans nous arrêter à discuter quelques-uns des faits avancés comme certains par Hayes, et estimés encore par d'autres légendaires et douteux, on voit quel curieux et piquant intérêt présente la relation du voyageur américain, en outre des saisissantes descriptions qu'il nous fait de cette terrible et grandiose nature polaire, qu'il connaît si bien pour l'avoir vue si longtemps et de si près, et avoir couru tant de fois le danger d'en être la victime.

— Ne quittons pas l'Amérique sans mentionner l'intéressant petit volume dans lequel un émigrant anglais, M. Johnson, nous narre ses aventures DANS L'EXTRÊME FAR-WEST, nous décrivant tour à tour San-Francisco de Californie, l'île de Vancouver et sa capitale Victoria, le pittoresque cours du *Fraser*, les placers aurifères et leurs mineurs, le *Caribou*, la *Rivière de l'Ours*, etc.

— La *Bibliothèque rose* nous offre encore l'*Histoire de 4 pièces d'or*, un de ces jolis contes que Mlle Julie Gouraud conte si bien aux petits enfants.

— Un autre cadeau d'étrennes, et non le moins digne d'être offert, le plus utile peut-être, serait encore le *Dictionnaire de la langue française*, par M. Littré. Si nos lecteurs ont bien voulu ne pas oublier la longue étude que nous lui avons consacrée dans ce recueil, nous n'avons plus à faire ressortir la valeur linguistique de cet ouvrage, le plus complet et le plus savant des répertoires lexicologiques français parus jusqu'à ce jour. Véritable monument élevé à notre langue, ce *Dictionnaire* s'est enrichi des progrès qu'a faits la linguistique depuis celui de Furetière, déjà si remarquable pour son époque, jusqu'à la *Grammaire comparée* de Bopp.

Digitized by Google

Tout en combattant les tendances positivistes et matérialistes du philosophe, nous avons dû rendre pleine et haute justice à l'œuvre du philologue, et constater, par des exemples probants, qu'elle n'avait rien de commun avec les théories du premier, et que son innocuité doctrinale permettait de la mettre en toutes mains, malgré les préventions, par ailleurs trop justifiées, inspirées par le nom de l'auteur.

Nous n'avons rien à ajouter à cet exposé, sinon qu'il se publie en ce moment, par livraisons hebdomadaires, une édition populaire de ce savant et utile ouvrage, qui le met à la portée de tous.

L'ÉVANGILE, *études iconographiques et archéologiques*, par Ch. Rohault de Fleury, 2 vol. gr. in-4o, illustrés de cent planches gravées; — LES PENSÉES, de Pascal, publiées d'après le texte authentique, par M. l'abbé Victor Rocher, chanoine d'Orléans, un vol. gr. in-8o; — LES MONTAGNES, par M. A. Dupaigne, 2e édition, un vol. gr. in-8o, illustré; — Tours, Mame.

La librairie Mame est la digne rivale de la librairie Hachette, par l'importance de la production, l'étendue des relations et les services rendus à l'instruction élémentaire et supérieure.

Ces deux grandes maisons, les premières de France dans leur genre, et dont la réputation est européenne, ou plutôt universelle, semblent prendre à tâche de lutter sur le même terrain, au grand profit de la littérature et de l'art.

Ainsi, pendant que la librairie Hachette entreprend une édition critique et vraiment monumentale des *Grands écrivains de la France,* la maison Mame publie une édition, plus somptueuse encore, des œuvres choisies de ces mêmes écrivains, sous le titre de *Chefs-d'œuvre de la langue française.* Les *Pensées* de Pascal, que nous avons sous les yeux et dont nous parlerons tout à l'heure, viennent de s'ajouter à cette belle collection.

Ainsi encore, comme si elles s'étaient donné le mot, ces deux célèbres librairies mettent en même temps au jour chacune

Digitized by Google

une édition illustrée des *Évangiles*. Ces deux éditions rivales, magnifiques toutes deux et dignes d'un tel Livre, mais diversement, se recommandent par des mérites propres et ne se ressemblent que par le texte. Encore celui-ci est-il différemment présenté, l'édition Hachette le donnant suivant la succession des quatre évangiles, tandis que l'édition Mame nous offre la *concorde* de ceux-ci dans une suite ininterrompue de 165 chapitres, conforme, ou à peu près, à l'*Harmonie* du P. Lamy.

Pour ce qui est du genre des gravures qui ornent l'un et l'autre ouvrage, la différence est entière ; bien loin de se nuire par le voisinage, les deux éditions se complètent. En effet, les planches qui *illustrent* l'édition Hachette, toutes modernes de fond et de forme, ne sont autres que des reproductions, très-remarquables d'ailleurs, des dessins d'un artiste renommé en cette spécialité, M. Bida, dessins fort beaux, mais ayant, au point de vue de la tradition, si important en pareille matière, l'inconvénient de *moderniser*, d'*humaniser* un peu trop des types consacrés.

Tout autre, plus conforme à la tradition et plus curieux en même temps, est le système qui a présidé à l'illustration des *Évangiles* publiés par la maison Mame, système qui fait de ce superbe ouvrage un monument tout à la fois religieux, exégétique et archéologique.

Pour mener à bien une telle œuvre, il fallait un homme profondément religieux, un savant et un artiste. Ces trois hommes se sont rencontrés en un seul, en M. Ch. Rohault de Fleury, le célèbre architecte, le pieux et savant auteur du *Mémoire sur les instruments de la Passion*. Résumons en quelques mots l'économie de son nouveau travail.

Ainsi que nous l'avons dit, les quatre évangiles sont condensés en un seul récit, sans altération des textes toutefois, de façon à présenter par leur concordance, en une suite continue, la vie de N.-S. Jésus-Christ. Chaque chapitre est suivi d'une glose archéologique et exégétique, destinée à l'éclairer au mo-

Digitized by Google

yen de notions historiques, géographiques, etc., empruntées aux divers écrivains ecclésiastiques et autres, aux voyageurs anciens ou modernes, dont les lumières peuvent être opportunément invoquées. Et, de ce seul chef, l'auteur prodigue une érudition qui, par sa variété et son étendue, suffirait à recommander ce bel ouvrage auprès des plus difficiles.

Puis, viennent enfin les gravures figurant les principaux faits racontés dans le chapitre, et c'est en ceci que réside la grande originalité de ce livre, en même temps que sa haute valeur.

Au lieu d'emprunter le crayon d'un dessinateur qui, si habile qu'il soit, peut s'égarer dans sa fantaisie; au lieu même de reproduire les chefs-d'œuvre des grands maîtres, ayant trait à tel ou tel acte ou événement de la divine histoire des origines du christianisme, que fait M. Rohault de Fleury? C'est à la tradition elle-même, c'est à la pensée de la chrétienté se manisfestant par l'art des premiers siècles, qu'il va demander le commentaire pictural de ce texte sacré, auquel on ne doit toucher, même indirectement, qu'avec un profond respect.

Plein de cette idée, aussi heureuse que féconde, le savant artiste s'en va interrogeant tous les monuments de l'art chrétien primitif : catacombes, anciennes basiliques, tombeaux, bas-reliefs, mosaïques, manuscrits et leurs miniatures, ivoires sculptés, etc.

Son habile et infatigable crayon met tout à contribution, copie tout ce qu'il trouve se rapportant à l'histoire évangélique et en figurant les épisodes. Abondante est la moisson recueillie dans ces champs si divers. Par exemple, je ne compte pas moins de dix-huit gravures représentant l'*Annonciation,* et copiées, l'une sur une fresque des Catacombes (IIIe siècle); une seconde, sur une mosaïque de Sainte-Marie-Majeure (Ve siècle); une troisième, sur une miniature de la fameuse *Bible syriaque* du VIe siècle, conservée à Florence dans la bibliothèque *Laurentienne;* une quatrième, du VIIIe siècle, empruntée à la Bible des Arméniens mékhitaristes de Venise, etc. Chose re-

Digitized by Google

marquable, du IIIe au XIIe siècle, la façon dont ce sujet capital est rendu, est identique quant à la pose et au geste des deux divins personnages.

La représentation peinte ou sculptée de plusieurs autres épisodes de l'Évangile, et des plus importants, remonte également jusqu'au IIe, IIIe ou IVe siècle : *Adoration des mages, Samaritaine, Multiplication des pains, Résurrection de Lazare, Bon-Pasteur,* scènes de la *Passion* et de la *Résurrection,* etc. Enfin, au VIe siècle, la Bible syriaque nous offre de l'*Ascension* tout un tableau, gauche de dessin, mais admirable de composition et d'expression.

Ajoutons que chaque gravure est accompagnée d'un commentaire iconographique qui l'explique et nous donne l'histoire de l'original.

Certes, la plupart de ces figures accusent un art bien primitif et bien inexpérimenté ; mais leur naïveté même et surtout leur haute antiquité rachètent, et bien au delà, leur imperfection, car elles sont un témoignage qui vient corroborer l'authenticité des Écritures, et attester que dès les premiers siècles « nos pères sculptaient, peignaient l'Évangile, comme l'Évangile nous apparaît encore aujourd'hui ».

A ses mérites divers, cet ouvrage ajoute, on le voit, celui d'être, à la manière, une démonstration évangélique.

Texte, commentaires historiques et artistiques, gravures, exécution typographique, tout se réunit pour rendre ce superbe livre digne du sujet qu'il traite, pour en faire « un véritable chef-d'œuvre », comme ne craint pas de l'appeler un juge compétent, Mgr l'archevêque de Tours, dans sa lettre approbative.

— Les PENSÉES, de Pascal. — Bien divers a été le sort de ce célèbre ouvrage. Non-seulement toutes les éditions qui se sont succédé depuis celle de Port-Royal, en 1670, jusqu'à ces derniers temps, n'en offraient qu'un texte altéré ; mais dans cette fameuse apologie du christianisme, les adversaires de ce même christianisme ont prétendu trouver un auxiliaire. Vol-

Digitized by Google

taire et Condorcet n'étaient pas loin de faire du « fou sublime » un de leurs précurseurs sans le savoir. M. Cousin lui prêtait son propre scepticisme. Enfin, tout récemment, M. Havet, l'*alter ego* de M. Renan, s'évertuait, avec une douteuse bonne foi, à torturer les *Pensées* en vue d'en faire une machine de guerre contre le christianisme.

Par contre, des écrivains catholiques, trop enthousiastes, accepteraient volontiers ce livre sans réserve aucune et comme irréprochable.

Le nouvel éditeur de Pascal, M. l'abbé Rocher, a su éviter l'un et l'autre excès. Prenant Pascal tel qu'il est, l'apologiste et le janséniste, sans confondre toutefois celui-ci avec celui-là, il reproduit, telles quelles et avec une scrupuleuse fidélité, les *Pensées,* même les excessives et les scabreuses, (même les révoltées, — car il y en a —), mais en prenant soin de démontrer l'excès des unes ou de réfuter l'erreur des autres, dans des notes courtes et substantielles.

Dans une longue et intéressante *Notice* préliminaire, M. l'abbé Rocher étudie son auteur, et le *sujet* en vaut la peine, avec une ingénieuse pénétration, nous montrant, sous ses divers aspects, parfois opposés, cet « effrayant génie », « plus fait pour inventer que pour apprendre », disait Nicole ; capable de redécouvrir la géométrie, mais d'une insuffisante science philosophique et théologique ; cette âme passionnée et chagrine, dans un corps malade, assombrie et exaltée encore par le dur rigorisme et le fatalisme jansénistes, incapable d'un juste milieu, apportant en toute chose l'absolu mathématique, tour à tour humble et superbe, soumise et révoltée.

M. l'abbé Rocher s'attache fort justement à chercher dans l'homme, dans son génie tout géométrique, dans sa constitution physique et morale, également maladive, dans le milieu où il vécut et les influences qu'il subit, l'explication, le mot de ces *Pensées*, qui, rapprochées, paraissent parfois énigmatiques et contradictoires.

Digitized by Google

Il est vrai que le monument est resté inachevé. Si la mort avait permis à l'architecte, qui en avait amassé les matériaux, de les coordonner suivant le plan qu'il avait conçu, l'harmonie nous apparaîtrait sans doute là où nous choque un certain désaccord.

Tel qu'il est, et malgré ses lacunes, le monument subsiste impérissable. M. l'abbé Rocher s'est attaché à en réunir les fragments épars, non plus en désordre ou dans un ordre arbitraire, comme l'ont fait ses devanciers, mais en se conformant le plus possible au plan que l'immortel auteur lui-même traça un jour dans une conversation qui nous a été conservée.

A ce titre, et à plusieurs autres, cette nouvelle édition, aussi magnifique de forme qu'intéressante et neuve de fond, se distingue des précédentes et mérite le succès qu'elle ne manquera pas d'obtenir.

— N'oublions pas de mentionner la deuxième édition, considérablement augmentée, d'un autre beau et bon ouvrage, LES MONTAGNES, de M. Dupaigne. Le titre seul dit assez la richesse du sujet. L'auteur l'a traité avec tous les développements qu'il comporte, à la fois avec le talent descriptif du littérateur et la science du géologue. Nos montagnes de France, nos *puys* d'Auvergne, si intéressants d'origine et si singuliers de forme ; nos Alpes, nos Pyrénées, occupent naturellement une large place dans cet excellent traité de science vulgarisée, à l'attrait duquel ajoutent puissamment de nombreuses gravures et plusieurs belles cartes orographiques et hypsométriques tirées en couleur. En ravivant vos souvenirs de touriste, cela vous donne la nostalgie des sommets et des glaciers.

Ceux à qui sont encore inconnus ces sublimes spectacles de la nature, en trouveront un avant-goût dans la lecture du beau livre de notre savant collègue, lecture qui ne pourra manquer aussi de leur inspirer le salutaire désir d'aller voir de près ces colosses de granit et de glace, dont la contemplation ravit l'âme, en même temps que le corps se revivifie et se retrempe à l'air fortifiant et pur qui les baigne !

Digitized by Google

HISTOIRE DE NOTRE PETITE SŒUR JEANNE D'ARC, par Mlle Marie-Edmée, un vol. gr. in-4°, illustré ; — L'ÉCORCE TERRESTRE, par M. Emile With, un vol. gr. in-8°, illustré ; — Paris, Plon.

Sous ce titre si aimablement familier : *Histoire de notre petite sœur Jeanne d'Arc*, se cache une œuvre délicieuse, dont l'histoire est des plus touchantes.

Une pieuse et jeune Lorraine s'éprend d'un culte fervent et tout fraternel pour sa glorieuse compatriote.

De la plume et du crayon, qu'elle sait manier avec une égale habileté, elle racontera, dans une forme naïve et pure, l'enfance, à la fois si humble et toute surnaturelle, de sa « petite sœur », développant les faits connus, devinant les autres d'après les mœurs, encore en partie conservées, de la vieille Lorraine, qu'elle va étudier sur place.

A peine l'œuvre achevée, éclate l'affreuse guerre de 1870. Si elle ne peut espérer de sauver son pays, comme le fit jadis son héroïne, Mlle Marie-Edmée Pau veut du moins se rendre utile. Elle organise avec ses amies, j'allais dire elle *lève*, ce qu'elle appelle la *Compagnie de Jeanne d'Arc*, non pour combattre les nouveaux Anglais, mais pour soigner les malades et les blessés. Et tel fut son dévouement à leur prodiguer ses soins, que cette digne sœur de Jeanne mourait bientôt, épuisée, entre les bras de sa mère, victime de son patriotisme et de sa charité.

Cette fin prématurée et si digne de sympathiques regrets, du jeune et charmant auteur, prête à son œuvre un touchant et douloureux intérêt, dont elle n'avait d'ailleurs nullement besoin pour se recommander à l'attention, car cette œuvre est exquise en elle-même, fraîche et virginale, respirant tous les sentiments purs et délicats ; — une idylle patriotique et chrétienne, dignement enchâssée dans un magnifique écrin typographique.

Depuis nos récents revers, l'art, la littérature, le théâtre lui-même, travaillent à l'envi, et comme d'instinct, à la glorifica-

Digitized by Google

tion de Jeanne d'Arc. Puisse la bienfaisante influence de cette sainte et douce mémoire nous aider à nous régénérer moralement et socialement, ce dont nous parlons tant et que nous faisons si peu !

— L'ÉCORCE TERRESTRE. — Suivant l'opinion le plus généralement reçue, l'écorce solide de notre globe ne mesurerait pas en épaisseur plus de 20 à 40 kilomètres, le calorique central étant estimé suffisant, à cette profondeur, pour mettre en fusion les plus réfractaires corps connus. C'est comme un radeau sphéroïdal flottant au-dessus d'un Océan supposé de matières incandescentes et fluides, d'une épaisseur de plus de 12,000 kilomètres, à peu près égale au diamètre terrestre. Soulevées par la force élastique des vapeurs et des gaz, les formidables houles de cette mer intérieure impriment au radeau circulaire des trépidations, des mouvements de dépression ou d'exhaussement, le font *trembler,* quand elles ne le déchirent pas.

C'est ce mince *radeau* terrestre que M. Emile With étudie dans son intéressant traité de géologie. Histoire patéontologique des couches composant l'écorce périphérique de notre planète, leur succession résultant du conflit de l'eau et du feu, leur état actuel, les divers éléments minéraux qui les composent, l'utilité pratique de ceux-ci et leur application à l'industrie : tel est le vaste champ parcouru par l'auteur.

Si la *Jeanne d'Arc* de Mlle Pau est un charmant cadeau à offrir à une jeune fille, l'*Écorce terrestre* en est un, et des plus utiles, à faire à un jeune garçon.

La librairie Plon offre d'ailleurs un choix varié de publications des plus recommandables et dont plusieurs sont déjà populaires, telles que le spirituel *Voyage autour du Monde,* de M. de Beauvoir ; l'éloquente *Histoire de N.-S. Jésus-Christ,* de Mgr Dupanloup ; le *Louis XVII* et la *Madame Elisabeth,* de M. de Beauchesne, deux livres tout trempés de larmes ; etc.

LUCIEN DUBOIS.

Digitized by Google

SOUVENIRS DES GUERRES DE VENDÉE

PUAUD (DES BARRES) ET LA PRISE DE POUZAUGES

— NOVEMBRE 1793 —

Lorsque l'armée vendéenne eut passé la Loire, au mois d'octobre 1793, les patriotes de la Vendée commencèrent à lever la tête ; ils s'imaginèrent que la guerre était finie et qu'ils pouvaient en revendiquer le profit et même la gloire. Sur le dernier article leur prétentions étaient mal fondées, et, en justice rigoureuse, ils eussent dû se montrer modestes. Mais de tout temps le rôle des poltrons a été le même, et le ridicule qui les atteint ne les corrigera jamais.

Les républicains de Pouzauges se distinguèrent parmi les survivants d'un cataclysme dont ils se disaient les victimes. Ils brossèrent leurs uniformes, un peu ternis dans leurs cachettes, ils organisèrent à la hâte un club, une garde nationale, et ils se mirent en mesure d'être au niveau de la situation.

Il invitèrent les amis disséminés çà et là à venir les rejoindre, et bientôt ils formèrent une troupe assez nombreuse. On les voyait parader, le fusil au bras, excitant leur courage guerrier par les chants braillards fraîchement éclos, et menaçant d'exterminer les aristocrates, qu'ils croyaient tous partis. Quand ils avaient mis, par-dessus le tout, quelques rasades du petit vin du crû, leur attitude laissait vraiment peu à désirer.

Mais il y avait à côté d'eux un homme dont ils ne soupçonnaient pas la présence ; sans cela, leur enthousiasme eût été vraisemblablement plus circonspect.

Puaud (des Barres) avait été garde-chasse chez M. de Grignon ; c'est à cela sans doute qu'il devait d'être l'un des meilleurs tireurs de toute la Vendée. C'était un homme de petite taille, un peu brusque et légèrement frondeur, mais plein de

Digitized by Google

sang-froid et de ressources. Rusé par calcul, audacieux par caractère, son courage le fit remarquer, même parmi les plus braves. Nul n'entendait mieux que lui cette guerre de buissons, qui fit tant de mal aux bleus : il y avait en lui du général et du braconnier. Il comptait sa vie pour peu de chose et, naturellement, celle des républicains ne devait pas lui paraître plus précieuse. Du reste, bon et simple parmi ses compagnons d'armes, il s'en faisait aimer, et tous le suivaient avec confiance.

Puaud commanda plusieurs fois des corps assez importants, mais son rôle fut toujours secondaire; néanmoins, ceux qui le connurent ne parlaient de lui qu'avec une estime mêlée d'admiration.

Ce fut lui qui eut l'idée, à la fin de la guerre, de lever une dernière fois le drapeau de la Vendée, pour l'ensevelir dans un combat héroïque. Il rassembla quarante braves et s'enferma avec eux dans le château de Saint-Mesmin. Le siége qu'il y soutint a été décrit, je n'ai pas à le raconter ; mais je ne puis passer sous silence un fait qui montre l'idée qu'on avait de lui dans l'armée vendéenne.

Au siége de Saumur, il se trouva en retard, pour un motif que j'ignore. Lorsque les chefs assignaient les postes pour l'attaque, on entendit une fusillade dans le lointain. Les généraux, qui croyaient n'avoir aucun détachement en arrière, furent inquiets ; ils demandèrent quel pouvait être cet engagement, et ils parlèrent d'envoyer du secours. — Ce doit être Puaud des Barres qui arrive, dit quelqu'un, car il est le seul absent. — Oh ! si c'est Puaud des Barres, répondit-on, il n'y a pas à s'en inquiéter, il saura bien se tirer d'affaire. — Cet avis fut suivi, et l'on avait deviné juste, car Puaud parut bientôt, après avoir bousculé les républicains, qu'il avait rencontrés.

Puaud ne suivit pas l'armée au delà de la Loire ; on ne m'a pas dit pourquoi. Probablement, il jugea, comme son ami Lapierre [1], que, dans les victoires, la place des braves est à la

[1] Voir, à propos d'Alexandre Lapierre, la note des stances *Aux derniers des Vendéens*, par M. Émile Grimaud, p. 224, t. XV de la *Revue*, 1864.

Digitized by Google

tête, et que, dans les défaites, elle est à la queue. Je suppose qu'après la bataille de Cholet, ils restèrent ensemble pour protéger la retraite, et qu'ils arrivèrent trop tard pour passer le fleuve.

Quand les armées eurent disparu pour un temps du sol de la Vendée, Puaud se retira dans sa petite maison des Barres, village qui appartenait aux deux paroisses de Pouzauges et de la Pommeraye : c'est là qu'il se trouvait au moment dont il s'agit.

Les parades ridicules dont on lui parlait tous les jours, eurent bientôt lassé sa patience, et il forma le projet d'y mettre fin. Seulement les hommes résolus étaient rares autour de lui, et les armes aussi ; mais il savait par expérience comment on fait des soldats et il eut vite arrangé son plan.

Il se rendit à la Pommeraye, où il trouva Joseph Bonin, qui avait eu la cuisse traversée d'une balle et qui commençait à se rétablir.

— J'ai besoin de toi, lui dit-il ; il faut que tu me donnes un coup de main. Ces lourdauds de Pouzauges s'imaginent être les maîtres du pays ; ils jurent comme des damnés et hurlent comme des loups. Je suis fatigué de leurs sottises ; il faut leur infliger une leçon. Ils sont fiers, parce qu'ils nous croient tous morts ; je veux leur prouver qu'ils se réjouissent trop vite.

— Je suis bien de votre avis, répondit Bonin ; mais pour le moment je ne puis rien faire, je suis encore trop faible.

— Combien te faut-il de temps pour te guérir ?

— Je pense que dans huit jours je pourrai vous suivre jusqu'à Pouzauges.

— Eh bien ! je te donne huit jours : le *rassemblement* aura lieu dans le bois de l'Oudrière ; fais en sorte de trouver du monde ; je vais en chercher de mon côté.

Le jour et l'heure furent convenus, et Puaud partit.

Huit jours plus tard, cent vingt hommes se rendirent au lieu indiqué. Puaud divisa sa petite troupe en trois bandes. Il donna

Digitized by Google

la première à un nommé Huvelin ; il confia la seconde à Bonin, et se réserva la troisième.

Avant de se mettre en route, Puaud régla l'attaque. Huvelin eut ordre de se tenir en observation du côté du nord-est, vers le point appelé le Puytremeau. Bonin devait s'arrêter vers le château, et Puaud, qui ferait le plus long détour, arriverait par le petit faubourg nommé le Bourbelard. C'est lui qui donnerait le signal, et jusqu'à ce qu'il eût tiré un coup de fusil, les autres devaient attendre dans le plus complet silence.

Les patriotes de Pouzauges, soit excès de confiance, soit faute d'éclaireurs intelligents, n'eurent pas le moindre soupçon de ces préparatifs, et le plan de Puaud put se réaliser sans rencontrer d'obstacle.

Huvelin et Bonin arrivèrent à leur poste et s'y installèrent, en évitant de donner l'éveil.

Du point où il était, Bonin pouvait apercevoir une partie des républicains, rassemblés sur la place et paradant, au milieu d'un délire tout patriotique.

L'un des soldats voulait tirer tout de suite, sans attendre le signal. — « Ne tire pas ! disait Bonin ; tu connais la défense ; tu ferais tout manquer ! — Bah ! disait l'autre, laisse-moi faire, ce sera toujours un de moins ; puis je crois que mon fusil partira tout seul, tant j'ai envie de leur percer la peau ! »

Comme la discipline n'avait guère de sanction, dans ces sortes d'expéditions, une étourderie était à craindre, et Bonin, pour clore le débat, lui enleva son fusil.

Il ne tarda pas à le rendre, car Puaud avait marché avec diligence et il était arrivé sans encombre au centre du Bourbelard.

Quand il voulut donner le signal convenu, il aperçut un homme en uniforme, à une assez grande distance. Au lieu d'envoyer sa balle en l'air, il la dirigea vers lui et l'étendit mort. Un autre déboucha d'une rue transversale ; il prit le fusil d'un de ses hommes et le tua comme le premier. Un troisième mit le nez à une fenêtre, un peu plus loin, pour voir de quoi il

Digitized by Google

s'agissait : Puaud tira encore sur lui, mais une pierre qui faisait saillie sur le mur arrêta sa balle ; sans cela il l'atteignait en plein dans la tête.

Le combat était fini.

Puaud avait compté sur une résistance quelconque ; il n'avait pas assez de monde pour cerner la ville, et tous ses hommes n'étaient pas d'un courage également éprouvé. Aussi il voulait de la prudence avant tout.

Il arrivait par le côté qui domine Pouzauges, et avait par conséquent l'avantage du poste ; mais le côté opposé, vers le bas de la pente, restait complétement libre : les républicains profitèrent de cette disposition pour s'esquiver. Dès qu'ils se virent attaqués, ils se sauvèrent comme une troupe d'alouettes, et, dans un clin d'œil, ils disparurent derrière les maisons et les murs de clôture qui favorisaient leur fuite.

Bonin et Huvelin purent bien voir quelques hommes courant dans les rues, mais ils supposèrent que l'ennemi se groupait sur un point indiqué, et ils continuèrent à s'avancer en bon ordre, selon qu'il était convenu.

Lorsque les trois détachements se rejoignirent, ils ne trouvèrent plus personne ; ils aperçurent seulement les derniers fuyards, qui s'éloignaient rapidement dans la vallée et qu'ils eurent bientôt perdus de vue.

La poursuite eût été inutile ; Puaud comprit qu'il fallait y renoncer. Il se contenta de ramasser les armes abandonnées, et de détruire tout ce qui pouvait rappeler le souvenir de la République.

Il quitta ensuite Pouzauges, et licencia ses hommes, jusqu'au premier appel.

La victoire n'était pas précisément brillante, mais le résultat en fut bon : les patriotes de Pouzauges et des environs se tinrent pour avertis, et jusqu'au retour des armées républicaines ils ne donnèrent pas signe de vie.

L. AUGEREAU,
Curé du Boupère.

Digitized by Google

CHRONIQUE

SOMMAIRE. — Séance de la Société académique de Nantes. — Mort de MM. Lambert, de Beauchesne, et de Mgr de Léséleuc, évêque d'Autun. — *Le Camp de Conlie et l'Armée de Bretagne*, par M. de la Borderie.

Le dimanche 30 novembre, la Société académique de Nantes tenait sa séance annuelle dans la grande salle du cercle des Beaux-Arts. Le discours prononcé par le président, M. Robinot-Bertrand, est certainement un des plus remarquables que nous ayons entendus dans ces solennités. Nous y avons retrouvé le poète de la *Légende rustique* et d'*Au bord du fleuve*, avec un sens critique et artistique que nous n'aurions pas cru si développé en lui. Nous aimerions à le suivre dans ses judicieuses et piquantes *Réflexions sur l'art*, si notre terrain n'était, cette fois, aussi rétréci par les *livres d'étrennes*. Citons, tout au moins, la fin de son discours :

L'artiste et le public doivent recevoir la même culture, vivre d'un même cœur, d'une même volonté : leur progrès doit être simultané. De l'entente cordiale, de l'action commune du public et de l'artiste, naissent les belles œuvres.

L'artiste est au public ce que l'arbre est au sol.

Voyez cet arbre, comme il s'élève chétif et rabougri, comme sa taille est ployante et déviée ! Que de lassitude ! que d'effort ! C'est qu'il lui a fallu lutter contre un sol ingrat, et qu'avant même d'éclore au jour, il a dû, dans sa première germination, se pencher et contourner la pierre qui pesait sur sa naissance comme la pierre d'un tombeau..... Maintenant regardez cet autre arbre dans cet autre champ. Que son port est libre! Qu'il est fier ! Comme il s'élève déjà majestueux sans déviation et sans peine ! C'est qu'il est né dans un sol de choix, c'est qu'il n'a pas été contraint de lutter contre la dureté de la terre, la rigidité du roc, le froid d'une exposition mauvaise. Aussi, quand les temps seront venus, de son tronc partiront des rameaux qui se couvriront d'un vert feuillage où viendront chanter les oiseaux du ciel, sa tête se couronnera de fleurs odorantes où viendra butiner l'abeille, et, plus tard, sous les regards du soleil, s'arrondiront les beaux et savoureux fruits, heureux présents de sa fécondité.

Les grands peuples font les grands artistes.

M. le docteur Bertin, secrétaire général, a fait habilement le rapport sur les travaux de la Société académique pendant l'année écoulée; puis le secrétaire adjoint, M. Julien Merland, a donné les résultats du concours, qui ont été plus satisfaisants que d'habitude : — M. Genevier a obtenu une médaille de bronze, pour une *Première ébauche d'un Catalogue raisonné des champignons de la Loire-Inférieure ;* — M. Charles Bougoüin, une médaille de bronze, pour une *Histoire de la garde mobile de la Loire-Inférieure ;* — et M. Achille Millien (de la Nièvre), une médaille d'argent pour une pièce de vers intitulée : *Episode de la guerre de 1870.*

Digitized by Google

Les fragments qu'en a cités M. Merland nous montrent que c'est un poème très-touchant et écrit avec le talent dont a donné maintes preuves l'auteur de la *Moisson* et des *Chants agrestes*. La *Revue* eût été heureuse d'offrir à ses lecteurs cette chrétienne inspiration ; mais l'Académie de Nantes a le tort, selon nous, de ne point faire lire en séance publique les pièces jugées dignes d'une médaille d'argent ou d'or, réservant pour ses *Annales* la primeur de la composition couronnée. Tout le monde gagnerait, ce nous semble, à ce qu'elle modifiât cet article de son règlement.

— La mort vient de frapper trois Bretons, dignes de nos regrets à des titres divers : un voyageur, un historien et un évêque.

Né au Croisic (Loire-Inférieure), Joseph Lambert se rendit jeune à l'Ile-de-France, où il avait des intérêts. Il avait traversé vingt-deux fois l'océan indien et sacrifié 600,000 francs pour que le pavillon de la France flottât sans rival sur Madagascar.

Le prince Rakoto l'avait pris en amitié, et en fit son frère de sang; devenu roi sous le nom de Radama II, après la mort de Ranahove-Mendjaca, sa mère, survenue en août 1862, le roi appela auprès de lui Lambert, auquel il donna le titre de duc d'Emyrne, et le chargea de diverses négociations.

Après la mort de Radama, il s'était retiré à Mohely auprès de la reine Sombi Soudi, fille de Ramanateka, cousin germain de Radama Ier, qui avait fait la conquête de cette île sur les Arabes Souhelis. Il vit encore ses projets traversés par diverses factions dont il triompha, grâce à la protection de la France. Depuis trois ans, il avait repris ses travaux, et une usine était sortie de toutes pièces de ce travail assidu; mais sa santé ébranlée l'obligeait depuis six mois à se faire porter pour aller surveiller les travaux.

— M. Alcide du Bois de Beauchesne, auteur de *Louis XVII* et de *Madame Élisabeth*, était né à Lorient, en 1804. Il a succombé le 3 décembre, au château de la Varenne, en Auvergne. Un de nos amis étudiera bientôt ses œuvres. Nous espérons aussi pouvoir donner une notice détaillée sur la vie si brusquement interrompue de Mgr de Léséleuc de Kerouara, ancien vicaire général de Quimper, qu'une attaque d'apoplexie foudroyante enlevait ces jours-ci à son siége d'Autun, où il n'a fait que passer.

LOUIS DE KERJEAN.

— Au moment où nous écrivons, notre directeur, M. A. de la Borderie, dépose sur le bureau de l'Assemblée nationale le rapport qu'il avait été chargé de faire sur *le Camp de Conlie et l'Armée de Bretagne*. Nous reviendrons sur ce travail, si important pour notre province. Un volume in-18 de 300 pages en sera extrait, et publié dans quelques semaines, à Paris, chez MM. Plon, et à Nantes, chez MM. Vincent Forest et Émile Grimaud. Le prix en sera de 3 fr., et de 3.50 par la poste.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

CHANSON HISTORIQUE ET POPULAIRE DE HENRI V, DUC DE BORDEAUX ET COMTE DE CHAMBORD. In-12, 12 p. — Saint-Brieuc, imp. Prud'homme.

CHANTS POPULAIRES DE BRETAGNE. Les deux Tignasses. Les Nobles gueux. A un hobereau. In-8°, 8 p. — Paris, imp. Donnaud.

DUCS (LES) DE BRETAGNE; par A. d'Augerot. In-12, 125 p. et grav. — Limoges, imp. et lib. Barbou frères.

ESSAI SUR LA VIE ET LES OUVRAGES D'ALCUIN. Thèse pour le doctorat, présentée à la faculté des lettres de Rennes; par F. Halcuin, vicaire à Saint-Nicolas, près Grandville. In-8°, 136 p. — Rennes, imp. Oberthur et fils.

ÉTUDE CLINIQUE SUR LES AFFECTIONS VERMINEUSES DANS LA VENDÉE; par le docteur Rochet. In-8°, 46 p. — Fontenay-le-Comte, imp. Caurit.

MANUEL D'AGRICULTURE PRATIQUE, à l'usage des agriculteurs des départements de l'Ouest, des candidats au volontariat militaire d'un an et des élèves des écoles primaires; par Ayraud, médecin-vétérinaire, secrétaire-général du comice agricole de l'arrondissement de Fontenay-le-Comte. In-12, 697 p. — Fontenay-le-Comte, imp. et lib. Robuchon.... 3 fr. 50

NOUVELLES ET FANTAISIES HUMORISTIQUES; par Mérinos (Eugène Mouton). In-8°, 239 p. — Fontenay-le-Comte, imp. Robuchon; Paris, lib. générale.

RÉCITS ÉVANGÉLIQUES. JÉSUS LE PLUS BEAU DES ENFANTS DES HOMMES; par P. BOUËDRON, chanoine honoraire de Nantes. 3e édition. in-18, 235 p. — Nantes, imp. Grinsard.

RÉTRÉCISSEMENT INFRANCHISSABLE DE L'ŒSOPHAGE; GASTROTOMIE; par le docteur F. JOÜON, professeur à l'Ecole de médecine de Nantes. In-8°, 16 p. — Nantes, imp. Ve Mellinet.

SÉANCE DE RENTRÉE DE L'ÉCOLE PRÉPARATOIRE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE, ET DE L'ÉCOLE DES SCIENCES ET DES LETTRES DE NANTES. Distribution des prix aux élèves de l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie (novembre 1873). In-8°, 63 p. — Nantes, imp. Jules Grinsard.
(Extrait du *Journal de médecine de l'Ouest*).

TRAGEDIEN SANT GUILLARM; CONDT DEUS AR POETOU. In-12, 128 p. — Morlaix, imp. et lib. Haslé.

UN ANCIEN DÉPUTÉ DE LA VENDÉE. M. AIMÉ PERREAU. In-8°, 6 p. — La Roche-sur-Yon, imp. Ivonnet.

VARIATIONS D'UN ÉCRIVAIN, ou Passé d'un rédacteur de l'*Avenir;* par le comte de Talhouet. In-18, Rennes, imp. Catel; lib. Fougeray.

VENDÉENS (LES) DANS LA SARTHE; par Henri Chardon. 3 vol. in-18, 1226 p. — Le Mans, imp. et lib. Monnoyer.

VIE DE Mgr RENÉ-NICOLAS SERGENT, ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON, par M. l'abbé J.-M. Téphany, chan. et secrét. général de l'évêché de Quimper. — In-8°. Quimper, A. de Kerangal..... 3 fr.

Digitized by Google

TABLE GÉNÉRALE DU TOME TRENTE-QUATRIÈME

ANNÉE 1873. — DEUXIÈME SEMESTRE.

JUILLET.

Des origines de la presse religieuse, par M. *Eugène de la Gournerie* 5

Le seigneur de Bazoges, chronique du XVIe siècle dans le Bas-Poitou, par M. *E. G. du Fougeroux* 21

La satire au XIXe siècle, par M. *Edmond Biré* 34

Les artistes bretons et vendéens au salon de 1873, par M. *Lucien Dubois* 52

La Bretagne à l'Académie française. — Paul Hay du Chastelet (1592-1636), par M. *René Kerviler* 66

Notices et comptes rendus. — *Les anciens Meubles du Poitou, de la Vendée et de la Bretagne*, par M. *Batailler* 80

Chronique. — Les Bretons à Paray-le-Monial 82

Bibliographie bretonne et vendéenne 88

AOUT.

Pèlerinage d'un Breton aux Saints-Lieux de Provence (fin), par M. l'abbé *Guillotin de Corson* 89

Des origines de la presse religieuse (fin), par M. *Eugène de la Gournerie* 112

Le seigneur de Bazoges, chronique du XVIe siècle dans le Bas-Poitou (suite), par M. *E. G. du Fougeroux* 132

Poésie. — La vie et la mort du paysan breton (Buhez ha maro ar c'houer breton), par M. *F.-M. Luzel* 145

L'Hospitalité, petit poème vendéen, par M. *Émile Grimaud* 149

La Bretagne à l'Académie française. — Paul Hay du Chastelet (1592-1636). — *La polémique politique en 1631*, par M. *René Kerviler* 155

Chronique, par M. *Louis de Kerjean* 170

Bibliographie bretonne et vendéenne 176

Digitized by Google

SEPTEMBRE.

Les débris de Quiberon, par M. *Eugène de la Gournerie*..... 177
La Bretagne à l'Académie française. — Paul Hay du Chastelet (1592-1636) (suite). — *Le procès du maréchal de Marillac*, par M. *René Kerviler*..... 202
Le seigneur de Bazoges, chronique du XVIe siècle dans le Bas-Poitou (fin), par M. *E. G. du Fougeroux*..... 218
La pierre tombale d'Antoinette de Magnelais, dame de Villequier, par M. *Charles Thenaisie*..... 232
Archéologie, par M. *Lucien Dubois*..... 235
Notices et comptes rendus. — *Une famille d'autrefois*, du R. P. Cros, par *Dom François Plaine*. — *Histoires et légendes bretonnes*, de M. le Cte de Saint-Jean; *Clotilde*, poème tragique, de M. l'abbé Le Dantec, par M. *Hippolyte Le Gouvello*. — *La Vérité sur le Masque de fer*, de M. Th. Iung; — *Échos de Lourdes*, de M. Félix Julien, par M. *Lucien Dubois*..... 242
Chronique. — Le Congrès des Œuvres ouvrières catholiques de France, par M. l'abbé *Chauffier*..... 249
Bibliographie bretonne et vendéenne..... 256

OCTOBRE.

Les cléricaux sur le champ de bataille, par M. *Eugène de la Gournerie*..... 257
La fin du monde, proverbe, par M. *Alfred de Courcy*..... 267
Chants populaires des Bretons. — Le grand Juif, ballade, recueillie et traduite par M. *J.-M. Le Jean*..... 286
Frédéric II et M. Zimmermann, ou les dernières digestions du plus grand roi de Prusse, par M. *Hippolyte Le Gouvello*.... 298
La Bretagne à l'Académie française. — Paul Hay du Chastelet (1592-1636) (fin), par M. *René Kerviler*..... 306
Notices et comptes rendus. — Inauguration du Monument de Droué, par M. *Eugène de la Gournerie*. — Congrès scientifique de Saint-Brieuc, en 1872. — Le Fronton de la Préfecture de Rennes. — Deux Bustes, de Mme *Bourgault-Ducoudray*..... 321
Chronique. — Le Congrès de l'Association bretonne à Quimper, par M. *Louis de Kerjean*..... 325
Bibliographie bretonne et vendéenne..... 336

NOVEMBRE.

Mélanges historiques et archéologiques sur la Bretagne. — Notice sur l'archidiaconé de Plougastel, en l'ancien évêché de Tréguier, par M. *Anatole de Barthélemy*..... 337
Les débris de Quiberon (suite), par M. *Eugène de la Gournerie*.... 348
La Mouette des grèves, nouvelle bretonne, par M. *E. du Laurens de la Barre*..... 378

Digitized by Google

La Bretagne à l'Académie française. — Daniel Hay du Chastelet, abbé de Chambon (1596-1671), par M. *René Kerviler*..... 391
Documents inédits sur la Révolution. — Pourquoi les Bretons n'aimaient pas la République, par M. l'abbé *Piéderrière*..... 396
Notices et comptes rendus. — *Principes de philosophie,* de M. J.-M.-N. Martin, par M. le *Vte de Lorgeril.* — *L'Homme,* de M. Ernest Hello, par M. *Hippolyte Le Gouvello*..... 399
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 412
Bibliographie bretonne et vendéenne..... 416

DÉCEMBRE.

Biographies bretonnes. — Le comte de Plélo, par M. *N. de B.*... 417
Mme Swetchine et sa correspondance, par M. *Edmond Biré*..... 441
Poésie. — L'Oiseau envolé, par M. *N. Mille*..... 453
La Mouette des grèves, nouvelle bretonne (suite), par M. *E. du Laurens de la Barre*..... 456
A travers les livres d'étrennes, par M. *Lucien Dubois*..... 466
Souvenirs des guerres de Vendée. — Puaud (des Barres) et la prise de Pouzauges (novembre 1793), par M. l'abbé *Augereau*..... 485
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 490
Bibliographie bretonne et vendéenne..... 492

Digitized by Google

TABLE DES ARTICLES

PAR ORDRE DE MATIÈRES.

RELIGION, MORALE ET PHILOSOPHIE.

Les origines de la presse religieuse, par M. *Eugène de la Gournerie*, 5-20; 112-131. — Les Bretons à Paray-le-Monial, 82-87. — Pèlerinage d'un Breton aux Saints-Lieux de Provence (fin), par M. l'abbé *Guillotin de Corson*, 89-111. — *Echos de Lourdes*, de M. Félix Julien, par M. *Lucien Dubois*, 247. — Le Congrès des Œuvres ouvrières catholiques de France, par M. l'abbé *Chauffier*, 249-255. — Les Cléricaux sur le champ de bataille, par M. *Eugène de la Gournerie*, 257-266. — *Principes de philosophie*, de M. J.-M.-N. Martin, par M. le *Vte de Lorgeril*, 399-404. — *L'Homme*, de M. Ernest Hello, par M. *Hippolyte Le Gouvello*, 404-411.

HISTOIRE.

ÉTUDES ET DOCUMENTS HISTORIQUES. — Les débris de Quiberon, 177-201, 348-377. — La pierre tombale d'Antoinette de Maignelais, dame de Villequier, par M. *Charles Thenaisie*, 232-234. — Notice sur l'archidiaconé de Plougastel, en l'ancien évêché de Tréguier, par M. *Anatole de Barthélemy*, 337-347. — Pourquoi les Bretons n'aimaient pas la République, par M. l'abbé *Piéderrière*, 396-398.

BIOGRAPHIE. — Paul Hay du Chastelet (1592-1636), par M. *René Kerviler*, 66-79; 155-169; 202-217; 306-320. — Daniel Hay du Chastelet, abbé de Chambon (1596-1671), par M. *René Kerviler*, 391-395. — Le comte de Plélo, par M. N. de B., 417-440.

ARCHÉOLOGIE. — Archéologie, par M. *Lucien Dubois*, 235-241.

CRITIQUE HISTORIQUE. — *Une famille d'autrefois*, du R. P. Cros, par *Dom François Plaine*, 242-244. — *La vérité sur le Masque de fer*, de de M. Th. Iung, par M. *Lucien Dubois*, 246-247.

FAITS CONTEMPORAINS. — Chronique, par M. *Louis de Kerjean* : — d'août, 170-175; — d'octobre : le Congrès de l'Association bretonne à Quimper, 325-335; — de novembre, 412-415; — de décembre, 490-491. — Inauguration du monument de Droué, par M. *Eugène de la Gournerie*, 321-322.

LITTÉRATURE.

RÉCITS ET NOUVELLES. — Le Seigneur de Bazoges, chronique du XVIe siècle dans le Bas-Poitou, par M. *E. G. du Fougeroux*, 21-33; 132-144;

Digitized by Google

218-231. — La fin du monde, proverbe, par M. *Alfred de Courcy*, 267-285. — Frédéric II et M. Zimmermann, ou les dernières digestions du plus grand roi de Prusse, par M. *Hippolyte Le Gouvello*, 298-305. — La Mouette des grèves, par M. *E. du Laurens de la Barre*, 378-390, 456-465. — Puaud (des Barres) et la prise de Pouzauges (novembre 1793), par M. *l'abbé Augereau*, 485-489.

ÉTUDES LITTÉRAIRES. — La Satire au XIXe siècle, par M. *Edmond Biré*, 34-51. — A travers les livres d'étrennes, par M. *Lucien Dubois*, 466-484. — Mme Swetchine et sa correspondance, par M. *Edmond Biré*, 441-452.

CRITIQUE LITTÉRAIRE. — *Histoires et légendes bretonnes*, de M. le Cte de Saint-Jean, par M. *Hippolyte Le Gouvello*, 243-244. — *Clotilde*, poème tragique, de M. l'abbé Le Dantec, par M. *Hippolyte Le Gouvello*, 244-245.

POÉSIE. — La vie et la mort du paysan breton (Buhez ha maro ar c'houer breton), par M. F.-M. Luzel, 145-148. — L'Hospitalité, petit poème vendéen, par M. *Émile Grimaud*, 149-154. — Le grand Juif (Ar Jouiz braz) ballade, recueillie et traduite par M. J.-M. *Le Jean*, 286-297. — L'Oiseau envolé, par M. *N. Mille*, 453-455.

SCIENCES. — BEAUX-ARTS.

Congrès scientifique de Saint-Brieuc en 1872, 323. — Les Artistes bretons et vendéens au Salon de 1873, par M. *Lucien Dubois*, 52-65. — *Les anciens Meubles du Poitou, de la Vendée et de la Bretagne*, de M. Batailler, 82-87. — Le Fronton de la préfecture de Rennes, 323-324. — Deux bustes, de Mme Bourgault-Ducoudray, par M. *Émile Grimaud*, 324.

BIBLIOGRAPHIE.

Bibliographie bretonne et vendéenne, 88, 176, 256, 336, 416, 492.

Digitized by Google

TABLE DES ARTICLES

PAR NOMS D'AUTEURS.

—

AUGEREAU (Abbé). — Puaud (des Barres) et la prise de Pouzauges (novembre 1793), 485-489.

DE B. (N.) — Le comte de Plélo, 417-440.

DE BARTHÉLEMY (Anatole). — Notice sur l'archidiaconé de Plougastel, en l'ancien évêché de Tréguier, 337-347.

BIRÉ (Edmond). — La Satire au XIXe siècle, 34-51. — Mme Swetchine et sa correspondance, 441-452.

CHAUFFIER (Abbé). — Le Congrès des Œuvres ouvrières catholiques de France, 249-255.

DE COURCY (Alfred). — La fin du monde, proverbe, 267-285.

DUBOIS (Lucien). — Les Artistes bretons et vendéens au Salon de 1873, 52-65. — Archéologie, 235-241. — *La Vérité sur le Masque de fer*, par M. Th. Iung, 246-247. — *Échos de Lourdes*, de M. Félix Julien, 247. — A travers les livres d'étrennes, 466-484.

DU FOUGEROUX (E. G.). — Le Seigneur de Bazoges, chronique du XVIe siècle dans le Bas-Poitou, 21-33, 132-144, 218-231.

DE LA GOURNERIE (Eugène). — Des Origines de la presse religieuse, 5-29, 112-131. — Les Débris de Quiberon, 177-201, 348-377. — Les Cléricaux sur le champ de bataille, 257-266.

LE GOUVELLO (Hippolyte). — *Histoires et légendes bretonnes*, par M. le Cte de Saint-Jean, 243-244. — *Clotilde*, poème tragique, par M. l'abbé Le Dantec, 244-245. — Frédéric II et M. Zimmermann, ou les dernières digestions du plus grand roi de Prusse, 298-305. — *L'Homme*, par M. Ernest Hello, 404-411.

GRIMAUD (Emile). — L'Hospitalité, petit poème vendéen, 149-154. — Deux bustes, de Mme Bourgault-Ducoudray, 324.

GUILLOTIN DE CORSON (abbé). — Pèlerinage aux Saints-Lieux de Provence (fin), 89-111.

DE KERJEAN (Louis). — Chronique, d'août, 170-175; — d'octobre : le Congrès de l'Association Bretonne à Quimper, 325-335; — de novembre, 412-415; — de décembre, 490-491.

Digitized by Google

KERVILER (René) : — Paul Hay du Chastelet (1592-1636), 66-79, 155-169, 202-217, 306-320. — Daniel Hay du Chastelet, abbé de Chambon (1596-1671), 391-395.

DU LAURENS DE LA BARRE (E.). — La Mouette des grèves, 378-390, 456-465.

LE JEAN (J.-M.). — Le grand Juif (Ar Jouiz braz), ballade, 286-297.

DE LORGERIL (Vte Hippolyte). — *Principes de philosophie*, par M. J.-M.-N. Martin, 399-404.

LUZEL (F.-M.). — La vie et la mort du paysan breton, (Buhez ha maro ar c'houer breton), poésie, 149-154.

MILLE (N.). — L'Oiseau envolé, poésie, 453-455.

PIÉDERRIÈRE (abbé). — Pourquoi les Bretons n'aimaient pas la République, 396-398.

PLAINE (Dom François). — Une famille d'autrefois, par le R. P. Cros, 242-244.

THENAISIE (Charles). — La pierre tombale d'Antoinette de Magnelais, dame de Villequier, 232-234.

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE DES OUVRAGES

APPRÉCIÉS OU MENTIONNÉS DANS CE VOLUME.

Clotilde, poème tragique, par M. l'abbé Le Dantec, 244-245.

Comptes rendus du Congrès scientifique de Saint-Brieuc en 1872, 323.

Dictionnaire des antiquités chrétiennes, par M. l'abbé Martigny, 237-241.

Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, par M. l'abbé Martigny, 235-237.

Famille (Une) d'autrefois, par le R. P. Cros, 242-244.

Histoires et légendes bretonnes, par M. le Cte de Saint-Jean, 243-244.

Homme (L'), par M. Ernest Hello, 404-411.

Œuvres de Mme Swetchine, 441-452.

Poèmes civiques, par M. Victor de Laprade, 34-51.

Principes de philosophie, par M. J.-M.-N. Martin, 399-404.

Souvenirs de l'École Sainte-Geneviève. Notices sur les élèves tués à l'ennemi, par le R. P. Chauveau, 257-266.

Souvenirs de ma jeunesse au temps de la Restauration, par M. le Cte de Carné, 5-21, 112-131.

Vérité (La) sur le Masque de fer, par M. Th. Iung, 246-247.

Livres d'étrennes: — *L'Histoire de France racontée à mes petits-enfants,* par M. Guizot; — *le Tour du monde,* et *Journal de la jeunesse;* — *Les Applications de la physique; les Merveilles de la photographie; les Machines; l'Envers du théâtre;* — *Comment j'ai retrouvé Livingstone;* — *La Terre de désolation,* par Hayes; — *Dans l'extrême Far-West,* par Johnson; — *Histoire de quatre pièces d'or,* par Mlle Julie Gouraud; — *L'Évangile,* études iconographiques et archéologiques, par Ch. Rohault de Fleury; — *Pensées,* de Pascal; — *Les Montagnes,* par A. Dupaigne; — *Histoire de notre petite sœur Jeanne d'Arc,* par Mlle Marie-Edmée; — *l'Ecorce terrestre,* par M. Émile With, 466-484.

FIN DU TOME TRENTE-QUATRIÈME.

Nantes. — Imp. Vincent Forest et Émile Grimaud, place du Commerce, 4.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

NON-CIRCULATING BOOK

Digitized by Google

Digitized by Google